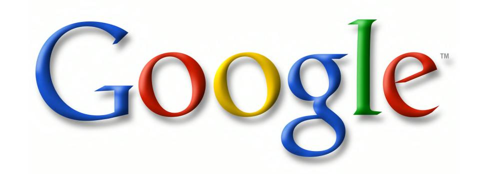





DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.





GRAMMAIRE LIMOUSINE

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
Ricateau, Hamelin et Cie.

GRAMMAIRE

LIMOUSINE

PAR

CAMILLE CHABANEAU

PHONÉTIQUE. — PARTIES DU DISCOURS



PARIS
MAISONNEUVE ET Cie, ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXVI

Extrait de la *Revue des langues romanes*
(T. II à X, 1871-1876)



A MA MÈRE

Ce livre, où j'ai essayé de remettre en lumière les titres de noblesse de notre patois, *de cette belle langue qu'on dédaigne, mais que tu as, comme moi, toujours aimée, et qui ne fut jamais exilée de notre foyer,*

Je te le dédie, comme un souvenir de la terre bénie où dorment nos chers morts, et comme un témoignage de ma profonde et respectueuse tendresse.

C. C.



AVANT-PROPOS

I

Le dialecte limousin est parlé dans la plus grande partie des départements de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Dordogne, et à peu près dans le tiers de la Creuse et le quart de la Charente. Je n'essaye pas d'en marquer plus précisément les limites géographiques, parce que je crains de ne pouvoir le faire avec l'exactitude nécessaire[1]. Je note seulement qu'il est borné au midi par les dialectes de la Gascogne et du Quercy, qu'il confine à l'est avec celui de l'Auvergne, et qu'il va se perdre, au nord et à l'ouest, dans des patois de langue d'oil, berrichon, poitevin, saintongeois.

L'unité, dans le langage d'un pays quelconque, est le résultat de la culture. Il se forme ainsi une sorte de langue commune, mais toujours plus ou moins artificielle par quelque côté : telle fut sans doute celle des troubadours. Privé de culture, au contraire, le langage est essentiellement divers. Celui de chaque localité a ses particularités qui le distinguent de ses voisins, au milieu de leurs communes ressemblances. Ces langages particuliers sont comme autant de variétés d'une espèce linguistique, unie à son tour à d'autres espèces par la communauté de caractères plus généraux, qui constituent un genre. Cela posé, si l'on considère, ainsi qu'il convient, la

[1] Je tâcherai pourtant, dans un appendice, de donner sur ce point des indications moins vagues.

langue d'oc comme un genre dans la famille naturelle des langues romanes, le limousin sera l'une des espèces que ce genre embrasse[1]. C'est cette espèce qui fait l'objet du présent travail.

Je l'étudierai plus particulièrement dans celle de ses variétés que je connais le mieux, pour l'avoir pratiquée dès mon enfance, et qui est du reste une des principales : je veux dire le parler de Nontron (Dordogne)[2] et de ses environs. Le lecteur familier avec les autres variétés fera de lui-même les comparaisons que je n'aurai pu établir. Je ne puis me flatter, en effet, d'avoir réuni ici tous les faits dignes de remarque que le dialecte limousin, étudié sur toute l'étendue de son domaine, pourrait offrir à l'observateur. Mais, si la partie comparative de mon ouvrage laisse forcément à désirer dans le détail, en raison de l'impossibilité où je suis d'acquérir une connaissance égale de toutes les variétés de ce dialecte, j'espère pourtant qu'aucun de ses traits essentiels et caractéristiques ne m'aura échappé. En tout cas, j'ose assurer que l'on aura ici, à défaut d'un tableau d'ensemble que je ne puis promettre, une monographie exacte et complète.

II

La renommée et l'autorité littéraires du Limousin[3] étaient grandes au moyen âge. C'était non-seulement la terre classique de la poésie, honneur légitimement acquis au pays qui

[1] Il y faut distinguer trois sous-espèces, correspondant à peu près aux divisions géographiques du domaine de ce dialecte, savoir : le haut limousin, le bas limousin et le périgourdin. Celle-ci est, par ses caractères, intermédiaire entre les deux autres. C'est à elle qu'appartient la variété de Nontron, prise ici pour type de tout le dialecte.

[2] Nontron même est à l'extrême limite nord de la région qui parle la variété désignée ici de son nom. Mais cette variété s'étend assez loin dans les autres directions, surtout au sud et au sud-ouest. Sa caractéristique essentielle est, phonétiquement, la pureté de l'*a*, et, grammaticalement, une répugnance marquée pour les formes étrangères à la langue classique.

[3] Il faut entendre le territoire du dialecte limousin.

avait produit les plus grands des troubadours, mais encore celle du bon et pur langage. On connaît, à cet égard, le témoignage souvent cité de Raymond Vidal de Bezaudun [1]. Celui des *Leys d'amors,* non moins explicite et plus précis, a pour nous plus d'importance. L'auteur loue, dans le langage du Limousin, l'exacte observation des règles de la flexion, la juste *prononciation,* comme il dit, des cas du nom et des personnes du verbe. Mais, en même temps, il constate dans ce dialecte la présence en grand nombre de mots étrangers ou fortement altérés, et qui doivent être, à ce titre, exclus de la langue littéraire [2]. Or le dialecte limousin porte encore très-fortement empreint ce double caractère. Car, s'il a dû plus que d'autres, en raison de la situation géographique de la province, subir l'intrusion de mots français, il n'en est peut-être aucun qui ait conservé une aussi grande pureté grammaticale [3] et qui soit par là resté plus près de la langue classique du XIIIe siècle. C'est surtout la variété dont je m'occupe ici spécialement qui manifeste cette pureté. Ainsi certaines formes, réputées dès le XIVe siècle incorrectes ou sans grâce par l'auteur des *Leys*

[1] Totz hom qi vol trobar ni entendre deu aver fort privada la parladura de Lemosin....... Car tota la parladura de Lemosin se parla naturalmenz et per cas et per genres et per temps et per personas et per motz. — Guessard, *Grammaires provençales,* 2e édition, pag. 71.

[2] Segon que ditz En Ramon Vidal de Bezaudu le lengatges de Lemozi es mays aptes e covenables a trobar et a dictar en romans que degus autres lengatges. Ad aysso dizem que aysso dish En Ramon Vidal per doas cauzas: la una cant a la pronunciatio dels cas, car en Lemozi parlo leumen bon cas e drechurier; l'autra cauza es per las personas del verb, quar il pronuncio las personas leumen e las formo segon dever e segon que pronunciar e formar las devo.... En autra maniera no trobam nos quel lengatges de Lemozi sia mays aptes a trobar que autres lengatges, si no per las doas cauzas sobredichas; quar, en Lemozi, ditz hom granre de motz estranhs, biaysshatz, trencatz e mal pauzatz, que ges per aco quar son dig en Lemozi no los aparia hom en dictatz. — Tome II, pag. 402.

[3] Nouvelle preuve de cette vérité, que le vocabulaire d'une langue peut être envahi par des éléments étrangers sans que sa grammaire en souffre d'atteintes. Il semble même que l'on se montre d'autant plus jaloux de ne rien sacrifier de ce côté, que l'on a dû de l'autre céder davantage.

d'amors, qui en constate pourtant dès lors l'emploi étendu, bien qu'elles se soient répandues dans tous (?) les dialectes méridionaux de la langue d'oc, et que plusieurs même soient reçues dans le haut Limousin, continuent d'être rejetées à Nontron : tels sont par exemple les prétérits en *igui* dans les verbes en *ir*.

PREMIÈRE PARTIE

PHONÉTIQUE

—

CHAPITRE PREMIER

ALPHABET. — PRONONCIATION. — ORTHOGRAPHE

Voici l'inventaire des sons usités en limousin :

I. — Voyelles

A. — *Voyelles simples*

a. — **Pures**: ***a**, **e**, **i**, **o**, **u**, **ou**, **eu**.*

b. — **Nasales**: ***an**, **en**, **in**, on, un, oun.*

Les voyelles, en raison de leur tonalité, sont graves ou grêles. Les graves sont *a*, *o*, *eu*; les grêles, *i*, *u*, *ou*. *E* est tantôt grave (*è* ouvert), tantôt grêle (*é* fermé); mais il n'est jamais muet.

Eu est une modification de l'*o*; c'est le renforcement ordinaire de l'*u*. On ne le trouve jamais que sous l'accent; il se prononce comme en français dans *leur*.

En, in, un, conservent le son de l'*e*, de l'*i* et de l'*u*, au lieu de prendre, comme en français, celui de l'*a*, de l'*e* et de l'*eu*.

Ni à Nontron, ni dans le haut Limousin, on ne connaît l'*o* nasal. Mais ce son existe dans le bas Limousin et dans quelques contrées voisines du Périgord, où il représente ordinairement un *a* originaire nasalisé.

B. — *Diphthongues et Triphthongues*

Ai, au, — *ei, éu, eü,* — *ia, ie, io, iu, iou, ieu,* — *óu,* — *ua, ue, ui, uo,* — *oua, oue, oui, ouo ;*

Iai, iau, iéu, ieü, ióu, — *uei,* — *ouai, ouei, ouau, ouóu.*

Au, éu, óu, représentent les sons notés de même par les félibres, c'est-à-dire *aou, eou, oou.* Quant a *eü,* je note ainsi le son particulier que prend la diphthongue *éu* [1] à Nontron, et qui résulte de la modification simultanée de ses deux éléments constitutifs, savoir d'*é* en *eu* et de *ou* en *u*.

Dans les triphthongues, c'est toujours la voyelle médiale qui est prépondérante, parce que cette voyelle est toujours grave, tandis que les deux autres sont grêles. Dans les diphthongues, il faut distinguer deux cas : si la voyelle initiale est grave, c'est sur elle que la voix domine. Le contraire a lieu si elle est grêle, à moins que la seconde ne le soit aussi; auquel cas, si celle-ci est plus faible, la première peut garder la prépondérance.

La nature de ce travail nous imposant l'obligation de noter souvent à la fois l'accent tonique et la quantité, voici les signes que nous emploierons à cet effet :

Voyelle longue et tonique : ^. Ex. : *Chantâ (cantare).*

Voyelle brève et tonique : ´. Ex. : *Chantá (cantatum).*

Voyelle longue et atone : -. Ex. : *Chantā (cantas).*

Nous ne marquerons l'accent tonique des mots terminés par une diphthongue que si cet accent porte sur la pénultième. — Quand il y aura lieu de mettre l'accent sur une diphthongue ou une triphthongue [2], ce sera la dernière voyelle du groupe qui le recevra. De la sorte, le signe de l'accent tonique ne pourra se confondre avec celui qui nous sert à distinguer *óu* et *éu,* diphthongues, des pseudo-diphthongues *ou* et *eu.*

[1] Cette diphthongue est restée sans s'assourdir dans le bas Limousin et dans la plus grande partie du Périgord. A Limoges, elle s'est réduite à l'état de voyelle simple (*eu*) comme en français; mais, dans le sud et le sud-ouest de la Haute-Vienne, elle se prononce en général comme à Nontron.

[2] Vraie ou fausse.

II. — Consonnes

Le dialecte limousin, pris dans sa généralité, possède les mêmes articulations que le français ; mais les sons chuintants représentés par *ch* et *j* sont inconnus à Nontron. Ils y ont pour correspondants, comme dans le reste du Périgord et dans le bas Limousin, et comme aussi dans un grand nombre d'autres dialectes de la langue d'oc, tels que le provençal, des sons complexes, qu'à l'exemple des félibres nous figurerons de la même manière, mais dont la notation exacte serait *ts* et *dz*. Ces sons deviennent moins sifflants et de plus en plus mous à mesure qu'on s'avance vers le nord. Le *t* même venant à disparaître, ils se réduisent, en certains lieux du haut Limousin, au *ch* et au *j* français. — Dans le nord de la Charente et dans les contrées voisines de la Haute-Vienne, vers Confolens et Saint-Junien, ces sons deviennent tout à fait pâteux ; *jamai* et *chavâ*, par exemple, s'y prononcent *djiamai, tchiavâ*.

C a le même son doux qu'en français devant *e* et *i*.

G, dans la même position, se prononce comme *j*. — *Qu* et *gu*, suivis d'une voyelle, ont la même valeur qu'en français dans *équerre, guerre*.

S, simple, entre deux voyelles, a le son du *z*. Pour lui conserver, dans cette position, le son qui lui est propre, nous en écrivons deux, comme en français ; procédé sans inconvénient, parce que, dans aucun cas, la voix n'articule deux *s* consécutives et que, ainsi, on ne pourra jamais être en doute sur la vraie prononciation.

Nous figurerons toujours *l* mouillée par *lh*, et *n* mouillée par *nh*. Ces notations, consacrées d'ailleurs par l'ancienne orthographe, et maintenues par l'usage dans un grand nombre de noms de lieu, tels que *Javerlhac, Marnhac*, nous paraissent les plus propres à prévenir toute confusion.

Y, dans notre orthographe, sera toujours consonne et servira exclusivement à figurer le même son que cette lettre repré-

sente en français dans *yole, yeuse,* c'est-à-dire le son du *j* latin[1].

CHAPITRE DEUXIÈME

VOCALISME

DES VOYELLES EN GÉNÉRAL. — ACCENT TONIQUE ET QUANTITÉ

Accent tonique

La loi générale qui domine l'histoire des langues romanes, je veux dire la fixité de l'accent latin, se vérifie dans le limousin comme dans les autres idiomes de la famille ; mais elle y est sujette à beaucoup plus d'exceptions que dans les langues cultivées, parce que la tradition y a naturellement moins de puissance que dans celles-ci. Les principales de ces exceptions paraissent dues à l'influence de la quantité. Nous les signalerons tout à l'heure, en traitant de cette partie importante de la phonétique.

La langue d'oc, on le sait, avait, comme la langue d'oïl, mais avec plus de rigueur encore, réduit à l'état d'oxytons les paroxytons latins dont la dernière voyelle n'était pas un *a*. Le limousin moderne a ramené à leur premier état plusieurs de ces mots, principalement des adjectifs, en leur restituant une flexion. Quant aux proparoxytons latins, devenus, comme en français, paroxytons dans l'ancienne langue, ils sont restés tels en limousin. Ex. :

Plángere, — planher, — plânhei.
Contrárium, — contrari, — countrâri.
Féria, — feira, — feiro.

Quantité

Dans toutes les langues romanes, les longues par position

[1] Voir Baudry. *Gram. comp. des langues classiques.* — PHONÉTIQUE, pag. 195.

sont devenues brèves, même sous l'accent, qu'elles fussent ou non longues par nature. Cette règle s'applique naturellement au limousin comme à ses congénères. Ainsi *femina*, prov. *femna*, y est *fĕnno*. Les voyelles en position joignent à la brièveté ainsi acquise ou conservée une forte tonalité, ce qui est une conséquence nécessaire de la position, parce que les deux consonnes placées devant elles, en s'opposant à leur expansion, les obligent à se redresser, et leur étendue ne diminue ainsi qu'au profit de leur hauteur. Aussi sont-ce celles de toutes qui retiennent l'accent tonique avec le plus de fermeté. Mais, lorsque la position a été détruite, accident fréquent et qui, en limousin, est arrivé constamment, par la chute ou la vocalisation d'une des consonnes accouplées, devant tout autre groupe que ceux qui commencent par une nasale, une liquide ou la sifflante *s*[1], les effets de la position sur la quantité et la tonalité ne subsistent plus. Les voyelles se comportent alors, selon leur espèce et les inclinations qui en découlent, comme les longues et les brèves telles par nature, dont nous allons maintenant nous occuper, en les considérant principalement dans leurs rapports avec l'accent.

La quantité, qui, dans les langues cultivées de la famille romane, l'italien par exemple et le français, est sacrifiée à l'accent et doit se plier à ses lois, a gardé ou, plutôt peut-être, a repris en limousin une grande indépendance. Non-seulement elle n'est pas toujours dominée par lui, mais c'est souvent elle, au contraire, qui prend la prépondérance et oblige l'accent à se déplacer. Ce déplacement peut avoir lieu en avant ou en arrière ; nous aurons donc à l'étudier successivement dans les mots paroxytons et dans les mots oxytons.

1° MOTS PAROXYTONS. — C'est une règle générale en roman,

[1] Les groupes commençant par *l* ne se trouvent que dans les mots empruntés au français, *l* provençal s'étant toujours vocalisé devant une autre consonne. — *S* est presque toujours tombé, et sa chute, dans les couples qui ne résultent pas de sa gémination, a toujours entraîné l'allongement de la voyelle. Ex. : *Moûcho* de *musca*, mais *rousso* de *russa*.

règle sans exception en français, qu'une voyelle brève devient longue sous l'accent, en dehors de la position, dans les mots paroxytons. Or cette règle ne s'applique qu'à moitié dans le parler de Nontron. Les voyelles graves *a* et *o* seules s'y soumettent constamment. Ex.:

căvat	*châvo*
* *demŏrat*	*demôro*

Les voyelles grêles *i, u, ou,* y échappent toujours; bien plus, ces voyelles, quelle qu'en soit d'ailleurs la provenance, si elles étaient longues en latin, sont devenues brèves, même à cette place. Ex.:

i : —	*vīta,*	*vĭto;*
	fīlia,	*fĭlho;*
	crīmen,	*crĭme;*
	captīva,	*cheitĭvo;*
u : —	*mūla,*	*mŭlo;*
	natūra,	*natŭro;*
	salūtat,	*salŭdo;*
	cūpa,	*cŭbo;*
ou : —	*labōrat,*	*laboŭro;*
	tōta,	*toŭto;*
	sōla,	*soŭlo;*
	corōna,	*couroŭno.*

Les exceptions sont très-peu nombreuses; elles portent principalement sur l'*i*. En voici quelques-unes : *vīmen* = *vīme, fīca* = *fĭjo,* **refūtiat* = *refŭso;* je citerai encore *groûlo,* dont j'ignore l'étymologie, mais que le Donat provençal mentionne, sous la forme *grola*[1], parmi les rimes en *ola estreit,* c'est-à-dire en *oula,* comme M. Paul Meyer l'a parfaitement démontré[2].

Quant à l'*ē,* que nous avons à dessein omis à son rang, il se comporte, en vertu de sa double manière d'être, c'est-à-dire

[1] Ce mot n'est pas dans Raynouard. Le Donat provençal le traduit par *solea vetus.* C'est, en effet, à « savate » qu'il correspond en français.

[2] Voy. *Phonétique provençale, O,* dans les *Mémoires de la Société de linguistique,* 2e fascicule, p. 145-161.

selon qu'il est plus ou moins ouvert, tantôt comme les voyelles graves, tantôt comme les grêles, mais plus souvent comme les premières[1]. Il ne s'abrége, en effet, systématiquement que devant *n*. Devant les autres consonnes, ce phénomène est exceptionnel. Ex.:

catēna, *chadĕno;*
plēna, *plĕno;*
pœna, *pēno;*
cēra, *cēro.*

E tonique, provenant de *ĕ* latin, tantôt s'allonge, suivant la règle générale,

Ex.: *sĕco*, *sêje;*
**sĕquo*, *sêgue;*
prĕtio, *prêse;*

tantôt reste bref,

Ex.: **crĕdo*, *crĕse;*
tĕneo, *tĕne.*

Mais *é* provenant de *ĭ* reste toujours bref, sauf de très-rares exceptions[2]. Ex.:

pĭra, *pĕro;*
rĭga, *rĕjo;*
**fĭmat*, *fĕmo;*
aurĭcula, *óurĕlho.*

En français, les voyelles finales atones, longues ou brèves, sont tombées ou se sont réduites à l'*e* muet, c'est-à-dire que la voyelle tonique les a complétement annihilées. En provençal, celle-ci, moins ombrageuse ou moins puissante, avait

[1] Parce que l'*e*, par nature, est plutôt grave que grêle; mais il est sur la limite des deux domaines, comme l'*i* l'est lui-même. Voilà pourquoi ces deux voyelles présentent toutes deux plus d'exceptions que les autres aux règles qui régissent leurs groupes respectifs.

[2] Par exemple : *plĭcat*, *plējo*
** consĭliat*, *cousēlho*

laissé leur pleine existence à l'*ā* et à l'*ē* des flexions latines en *as* et en *es*. Il y a du moins lieu de supposer que ces voyelles avaient conservé leur quantité. Quoi qu'il en soit, elles sont longues en limousin, bien que l'*s* s'en soit complétement séparé; *ē* y est même devenu *ei*. Ex.:

Feminas,	—	*femnas,*	—	*fénnā;*
Homines,	—	*homes,*	—	*hômei;*

I long s'y rencontre également en finale atone. Ex. : *Cementêrī*. Il provient toujours d'un *ĭ* latin allongé par l'influence de l'*s* de la flexion provençale du pluriel.

Revenant maintenant à l'accent, nous remarquerons que, dans tous les mots où la voyelle tonique est restée ou devenue brève, il tend à quitter cette voyelle et à se porter sur la finale. Je dis tend, car le transfert ne s'est point accompli partout avec certitude. Si la finale est brève, l'accent reste comme indécis et partagé entre les deux voyelles[1]. Mais cette hésitation cesse tout à fait dans la plupart des mots dont la finale est longue, parce que celle-ci, plus lourde, fait aussitôt pencher la balance de son côté. C'est ce que l'on constate fréquemment dans la conjugaison, surtout quand la flexion est en *ā* et même, en certains cas, quoique la tonique légitime soit une voyelle en position. Ex. : *Tu pourtâ,* et non *tu pórtā.*

Ainsi, pour nous résumer, les voyelles graves restent longues ou s'allongent sous l'accent; les voyelles grêles s'abrégent ou restent brèves, et l'accent s'en détache. Celles-ci ont même une telle répugnance à devenir longues, que les deux dernières de la série, *u* et *ou,* si l'accent réussit à se maintenir fermement en place, aiment mieux permuter avec les voyelles graves qui leur correspondent, que de s'allonger elles-mêmes pour lui donner l'assiette qu'il exige. Ex. [2] :

[1] Par exemple, dans les mots précédemment cités, *vita, mulo,* etc.

[2] Je ne donne ici aucun exemple pris parmi les mots tels que *demóro,* de *demourâ; jeûgue,* de *jugâ,* parce que, dans de pareils mots, ce n'est pas proprement *ou* qui devient *o, u* qui devient *eu :* c'est l'*ŏ* latin qui, différemment modifié, donne *ō* ou *eū* sous l'accent, *oŭ* ou *ŭ* avant l'accent (Voir ci-après, chap. III, à l'article de l'*o*).

Ructare,	—	*roŭtâ,*	—	*rôte;*
Dŭbitare,	—	*doŭtâ,*	—	*dôte;*
Exsuccare,	—	*eissŭjâ,*	—	*eisseûje;*
?	—	*amŭsâ,*	—	*ameûse;*
**Sufferrire,*	—	*sŭfrî,*	—	*seûfre.*

Il arrive aussi à l'*i* d'en faire autant, mais tout à fait exceptionnellement, et je ne sais si l'exemple suivant n'est pas le seul qu'on puisse citer :

**Oblitare,* — *oubhidâ,* — *oublêde.*

2° Mots oxytons. — Le recul de l'accent de la finale sur la pénultième est un phénomène assez fréquent, quoique plus rare que le déplacement contraire. Il est dû, comme ce dernier, à l'influence prépondérante de la quantité et se produit surtout, par conséquent, lorsque, la pénultième étant une voyelle en position, une longue ou une diphthongue, la finale tonique est brève et grêle. Ex. : *éndre* pour *endré*[1], *eître* pour *eitré*[2], *vâle* pour *vălé*. Mais ce déplacement peut avoir lieu encore si la tonique est elle-même une longue, une diphthongue, ou une nasale. On en verra dans la conjugaison de nombreux exemples ; nous nous dispenserons donc d'en citer ici, et nous terminerons ce paragraphe en observant que, dans les cas où l'accent reflue ainsi sur la pénultième, la prononciation paraît en général plus assurée, la nouvelle assise de l'accent plus certaine et plus fixe que lorsqu'il se déplace en sens inverse.

Outre les reculs de l'accent, que nous venons de constater, nous avons encore à signaler dans les mots oxytons un autre phénomène. Il n'a rapport qu'à la quantité et n'est point, du reste, particulier au limousin. Je suis porté à croire que tous les idiomes romans doivent, plus ou moins, le présenter.

Les toniques latines, longues par nature, qui, grâce à la

[1] Endroit.
[2] Etroit.

chute des finales, n'étaient plus suivies en provençal[1] que d'une explosive terminant le mot, sont, sans exception, brèves en limousin, quoique cette consonne y soit tombée. Ex. :

Cantātum,	pr.	*chantat,*	—	*chantá;*
Cantāvit,	—	*chantet,*	—	*chanté;*
Audītum,	—	*auzit,*	—	*óuví;*
Salūtem,	—	*salut,*	—	*salú;*
Tōtum,	—	*tot,*	—	*toŭ;*
Pīcus,	—	*pic,*	—	*pĭ.*

La même chose a lieu dans les mots terminés en provençal par *n,* lorsque cette consonne est tombée. Ex. :

Pānis,	pr.	*pan, pa,*	—	*pŏ;*
Plāne,	—	*plan, pla,*	—	*plŏ;*
Plēnum,	—	*plen, ple,*	—	*plĕ;*
Fīnem,	—	*fin, fi,*	—	*fĭ;*
Ratiōnem,	—	*razon, razo,*	—	*razoú;*
Nec ūnum,	—	*degun, degu,*	—	*degú.*

Mais cet abrégement ne se produit jamais devant les autres consonnes continues. Ou ces consonnes se vocalisent, et une diphthongue en résulte, ou, tombant simplement, elles laissent la voyelle longue. Si cette voyelle est un *e,* elle devient *ei* par compensation. Ex. :

s : —	*Nāsus,*	—	*nas,*	—	*nâ;*
	Mensis,	—	*mes,*	—	*mei;*
	Fīnes,	—	*fis,*	—	*fî;*
	Spinōsus,	—	*espinos,*	—	*eipinoû;*
	Unos,	—	*us,*	—	*û;*
r : —	*Cantāre,*	—	*chantar,*	—	*chantâ;*
	Finīre,	—	*finir,*	—	*finî;*
	Habēre,	—	*aver,*	—	*avei;*
l : —	*Sōlum,*	—	*sol,*	—	*soû.*

[1] Ici, comme en maint autre endroit de cette grammaire, nous désignons par le mot *provençal,* selon l'usage ordinaire, l'ancienne langue d'oc, la langue classique des troubadours. Quand nous voudrons parler de l'idiome actuel de la Provence, nous dirons *le provençal moderne.*

Plus ordinairement, *l* se vocalise : *Mălum* — *mau*. C'est ce que font toujours *lh* et *v* :

lh : —	*Allium,*	—	*alh,*	—	*ai;*
v : —	*Clāvis,*	—	*clau,*	—	*cliau;*
	Ovum,	—	*ou,*	—	*yóu.*

Les voyelles longues, abrégées, comme nous l'avons montré, devant une explosive terminale, gardent au contraire leur quantité, si cette consonne reste suivie d'une autre voyelle. Ainsi, tandis que *cantātum* donne *chantă, cantāta* donne *chantādo*. J'ai déjà noté qu'en limousin, du moins à Nontron, car je n'ose affirmer le fait pour toutes les localités, les voyelles grêles font exception à cette règle. Mais, dans d'autres dialectes, la loi s'applique dans sa généralité, de même qu'en italien, en espagnol, et aussi en français, où, malgré la chute presque constante de la consonne, tant médiale que terminale, la quantité est restée modifiée ou maintenue conformément aux règles qui viennent d'être énoncées. Ex. : *Chantĕ-chantēe* (V. fr. *Chantet-chantede*); *Finĭ-finīe* (V. fr. *Finit-finite*) ; *Perdŭ-perdūe* (V. fr. *Perdut-perdute*[1]); *Chantēr; Finīr*.

Cette différence de traitement de la voyelle longue, ce double procédé qui semble impliquer contradiction et qui n'a pas encore, à ma connaissance, fixé l'attention des philologues, vaut qu'on y insiste et qu'on l'explique.

Dans *amat*, de *amātum*, la voyelle est retenue par le *t*, qui, perdant en avant son ancien appui et forcé de se rejeter en arrière, la repousse, la comprime et l'abrége ainsi en la relevant[2].

[1] La dentale persiste, on le sait, dans les plus vieux monuments de notre langue, par exemple la *Vie de saint Alexis*. Cf. l'espagnol : *Pared, merced, ciudad*, etc.

[2] Ceci, remarquons-le, est parfaitement conforme à cette loi de la prosodie latine, — qui a conservé sa force en roman, parce qu'elle est fondée sur une nécessité naturelle, — d'après laquelle une dentale terminale abrége la voyelle précédente. — La dentale de *cantat* et des mots analogues du provençal a persisté dans quelques dialectes modernes; elle est toujours tombée en limousin comme, en français, celle de la vieille langue d'oïl.

Dans *amada*, de *amātam*, *a* n'est pas arrêté, limité par la consonne, parce que celle-ci, n'ayant pas perdu comme tout à l'heure son appui naturel, c'est-à-dire la voyelle finale à laquelle l'unit la syllabation, n'a pas besoin de se rattacher à la précédente, qui conserve ainsi toute son aisance.

Dans *amar*, de *amāre*, il en est de même, quoique la consonne n'ait plus d'appui en avant, parce que cette consonne, au lieu d'être comme le *t* une explosive, c'est-à-dire une consonne limitative, de celles qui arrêtent et tranchent brusquement le son de la voyelle, est au contraire de celles qu'on a justement appelées continues, et qui, loin d'y faire obstacle, favorisent la tendance que peut avoir la voyelle à s'affaisser et à s'étendre.

Nous n'avons jusqu'ici considéré la quantité qu'en elle-même ou dans ses rapports avec l'accent tonique, sans nous préoccuper de l'influence qu'elle a pu avoir sur la persistance ou la transformation des voyelles. Cette influence sera étudiée plus loin pour chaque voyelle en particulier; mais il nous faut auparavant présenter sur ce sujet quelques considérations générales.

La plupart des mutations de voyelles qui se remarquent dans le limousin comparé au latin étaient déjà opérées dans l'ancienne langue d'oc. D'autres étaient en train de se faire ou se préparaient, qui sont maintenant accomplies. Ce dernier point est mis en évidence par le petit dictionnaire de rimes qui termine le Donat provençal, et dans lequel sont distingués, sous les rubriques de *larg* ou d'*estreit*, des mots dont la terminaison, semblable en apparence, devait certainement différer dès lors. En quoi consistait cette différence? Il est probable que, généralement, c'était la quantité ou la tonalité seules qui devaient varier. Mais il n'est pas douteux que souvent aussi les sons *étroits* différaient même par l'es-

et la voyelle est restée à nu, mais droite et ferme, et conservant toujours la quantité nouvelle due à la pression, sans doute longtemps subie, de son ancienne associée.

sence des sons *larges* correspondants. C'est ce que M. Paul Meyer nous semble avoir démontré pour l'*o étroit,* dans l'excellent mémoire, déjà cité, qu'il a consacré à l'histoire de l'*o* provençal. Dans tous les cas, les sons *étroits,* s'ils n'étaient pas tous déjà foncièrement altérés, avaient une prédisposition naturelle à se corrompre, puisque la plupart, en s'affaiblissant, se sont transformés.

Maintenant, qu'entendait précisément désigner par ces expressions de *larg* et d'*estreit* l'auteur du Donat provençal? Les *Leys d'amors,* où ces mots ont pour correspondants ceux de *plenissonnan* et de *semissonnan,* montrent que c'est par les termes d'*ouvert* et de *fermé* et non, comme on aurait pu croire deprime abord, par ceux de *long* et de *bref,* qu'il faut les traduire. Et, en effet, ces qualifications sont si peu en rapport avec la quantité, que les rimes étroites citées par Hugues Faidit proviennent aussi souvent de longues que de brèves latines, tandis que les rimes larges correspondent, pour la plupart, à des brèves ou, ce qui revient au même, à des voyelles en position, soit latine, soit romane.

Par ces expressions, on a donc voulu distinguer, non la durée du son, mais son intensité et son degré de pureté. Les sons *larges* étaient les sons ouverts, pleins, sans indécision; les sons *étroits* étaient les sons fermés, sourds, sans netteté, sujets à s'altérer au moindre accident[1]. Aussi, tandis que les voyelles *larges* du Donat ont persisté jusqu'à nos jours sans altération, les voyelles *étroites* se sont en général transformées. Et cela devait être, parce que, si une voyelle ouverte peut s'affaiblir en intensité dans le cours des âges, sans que sa personnalité même, pour ainsi dire, en soit atteinte, une voyelle fermée ne peut guère subir d'affaiblissement qui ne soit une transformation, puisque un degré de fermeture de

[1] Telles étaient en général les voyelles atones affaiblies et assourdies par la prépondérance de la tonique. Mais le Donat provençal ne s'occupe pas de ces voyelles; nous les négligeons pareillement ici, et il est bon d'en avertir le lecteur, parce que les voyelles *étroites* ne se sont pas toujours transformées de la même manière sous l'accent qu'avant ou après.

plus risque de la faire passer à une autre voyelle[1]. Or les longues ont plus de danger à courir de ce côté-là que les brèves, parce qu'elles sont naturellement moins ouvertes, outre que cette plus grande étendue de leur surface et, pour ainsi dire, cette dilatation de leur substance, augmentent aussi pour elles les chances d'affaiblissement[2].

Les voyelles brèves, au contraire, trouvent dans leur qualité même, c'est-à-dire dans le temps plus court de leur émission, une garantie contre les altérations, parce qu'elles y offrent, en quelque sorte, une moindre prise. Les exemples nombreux de diphthongaison de voyelles brèves ne prouvent rien là contre, puisque ce phénomène n'a lieu que sous l'accent (sauf les cas d'influence), et nous avons déjà vu que les voyelles brèves accentuées deviennent longues en roman[3]. Ainsi, là comme ailleurs, l'exception confirme la règle, car la série des faits, série logique, sinon toujours historiquement prouvée, a dû être celle-ci : 1° allongement de la brève tonique, 2° modification de cette voyelle ainsi allongée.

C'est donc, en définitive, la longueur, originelle ou acquise, de la voyelle tonique, qui est la cause principale des altérations qu'elle subit. Il en résulte que cette voyelle aura dû rester d'autant plus fixe et plus pure, qu'elle était à l'origine ou qu'elle était devenue plus brève et plus sèche. Tel a été, par exemple, le cas de l'*a* de *cantātum,* abrégé dans *cantat,* et qui est resté, grâce à cette circonstance, parfaitement pur dans toutes les variétés du limousin, tandis que l'*a* de *cantare,*

[1] Ce qui suit, jusqu'à la fin du chapitre, s'applique plus particulièrement aux voyelles graves, *a, e, o.*

[2] C'est ainsi que, dans le dialecte ionien, l'α en s'allongeant devient η : σοφία — σοφίη.

[3] En limousin, — nous avons déjà noté cette dérogation à la règle, — les voyelles grêles restent brèves ou s'abrégent même sous l'accent. Aussi n'y ont-elles pas subi d'affaiblissement, et, si elles se sont transformées, ç'a toujours été ponr se renforcer. Ainsi *ū* latin (*ou*) est devenu *ŭ* (français), *ĭ* est devenu *ĕ,* tandis que *ō* devenait *ou,* que *ē* devenait *ei* et que *ā* tendait, comme en français, à passer à l'*ē.*

demeuré long, s'est affaibli dans beaucoup d'endroits en un son voisin de l'*è*.

CHAPITRE TROISIÈME

VOCALISME *(suite)*

ÉTUDE PARTICULIÈRE DES DIFFÉRENTES VOYELLES

Au lieu de suivre, dans la revue que nous allons faire, l'ordre alphabétique rigoureux, nous étudierons d'abord les voyelles graves (*a, e, o*) et ensuite les voyelles grêles (*i, u, ou*). Elles se distinguent par la manière absolument opposée dont elles modifient non-seulement leur quantité, mais encore leur essence. La tendance des premières est à l'affaiblissement, celle des secondes au renforcement: affaiblissement et renforcement qui sont, l'un et l'autre, à deux degrés, et qui s'opèrent en sens inverse, selon la marche suivante :

1° Voyelles graves	brèves	S'allongent sans se transformer, sauf si elles sont sourdes, ce qui arrive, en général, avant et surtout après la tonique.
	longues	Se transforment en une voyelle moins grave, en un son moins net (*a* en *e, ai;* — *e* en *ei, i;* — *o* en *ou, u*).
2° Voyelles grêles	longues	S'abrégent sans se transformer (*i*) ou s'abrégent en se renforçant (*ou*).
	brèves	Se transforment en une voyelle plus forte (*i* en *e;* — *u* en *eu;* — *ou* en *u, eu, o*).

PREMIÈRE SECTION. — VOYELLES GRAVES

A

Les affinités naturelles de l'*a* sont avec l'*e* d'une part, de l'autre avec l'*o*. En s'affaiblissant, c'est-à-dire en devenant moins ouvert, il tend à passer à l'*e*, s'il est long; à l'*o*, s'il est bref et sourd. Mais on n'admet à Nontron que le minimum de ces affaiblissements; là, comme au reste dans la plus grande partie du Périgord, l'*a*, le son préféré des pères de notre race, la véritable lettre de noblesse d'un idiome, a su conserver sa pureté et son ampleur primitives dans beaucoup de cas où, en haut et bas Limousin, il a dû passer à l'*o* ou à l'*e*.

I. *A* tonique

A tonique, qu'il soit long, bref ou en position, est resté pur comme dans l'ancienne langue d'oc, sauf les modifications de quantité déjà signalées. Ex. *cantāre, chantâ; — saccus, sá; — făba, fâvo.*

Des exceptions à cette règle se constatent déjà dans la langue classique; par exemple..... *arium* devenu .....*ier*, ...*aria* devenu ...*eira* ou ...*iera*. Ex: *granarium, granier, graniê; — riparia, ribeira* et *ribiera, riviêro*. C'est cette dernière forme, en de pareils mots, que l'on préfère à Nontron. Dans le Limousin (haut et bas), on dit plutôt ...*ieiro,* forme qui réunit les deux autres et qui se rencontre d'ailleurs également dans l'ancienne langue.

...*ier* = ...*ari*.. nous montre l'*a* devenu *ē*, sous l'influence de l'*i*, qui se déplace pour s'associer à lui. Mais. ailleurs que dans les mots de cette désinence[1], l'*i* suivant, qu'il soit originaire ou qu'il provienne d'une consonne vocalisée, s'il s'unit à l'*a*,

[1] Dans les verbes de la 1re conjugaison, l'*a* de *avi* et celui de *assem* ont également passé à l'*e*. Mais je néglige ici en général ce qui a rapport à la conjugaison, les modifications des voyelles y ayant souvent d'autres causes que les lois générales de la phonétique.

n'exige pas ordinairement sa mutation. Il s'y joint simplement, et la diphthongue *ai* en résulte. Ex. : *magis, mai ; — veracem, vrai ; — placere, plaire.* Même à l'abri de toute influence semblable, on voit l'*a* bref devenir aussi *ai ;* mais cela est très-rare et exceptionnel. Ex. : *Aqua, aiga, aigo ; — amat, aimo* [1].

Outre cet affaiblissement d'*a* en *e* ou *ai*, déjà accompli dans l'ancienne langue, notre dialecte en présente quelques autres, qui l'étaient peut-être également dès lors, bien que les textes ne l'indiquent pas explicitement. On peut du moins induire du Donat provençal que l'*a* n'avait pas, dans les cas que je veux dire, gardé toute sa pureté. Il s'agit des mots rangés dans cet ouvrage sous la rubrique *as estreit.* Tous ces mots ont pour caractère commun (*abas* excepté, qui peut-être se trouve là par erreur [2]) de dériver de mots latins en *anus, anis.* La plupart sont des adjectifs qualificatifs ou ethniques, en *ānus.* Ceux-ci ont pris une forme équivalente à la forme française *en* ou *ain* [3] : *umen, roumen, ancien,* etc. Mais quelques-uns, dont l'*a* était bref ou s'était abrégé, ont subi un affaiblissement différent et plus sensible. Ce sont les suivants :

Grānum, gran, grö ;
Pānis, pan, pŏ ;
Mănus, man, mŏ ;
Cănis, can, chĕ, chĭ.

Il faut ajouter les mots ci-après, dont le Donat ne fait pas mention, mais dont les quatre premiers ont avec les précédents une analogie évidente :

Plāne, plan, plŏ ;
Altānus, autan, auto ;

[1] Je ne connais pas d'exemple, dans les monuments de l'ancienne langue, de la diphthongaison de l'*a* d'*amar ;* mais on la constate dans quelques dérivés de ce verbe : *aimaire, aimansa.*

[2] La forme correcte de ce mot, en limousin, est *aba* (*oba*), qu'on trouve dans Richard. Chez nous, l'on dit *abé ;* mais c'est le mot français.

[3] C'est évidemment à l'influence de la nasale qu'est due cette altération. Un *a* fermé (*estreit*), s'il est nasalisé, tourne forcément à l'*e.* Cela est sensible dans la diphthongue française *oi*, qui, prononcée *oua* si elle est pure, devient *oué* si elle est nasale : *roi, loi, — loin, point.*

Demāne, *deman*, *demŏ;*
Juniānus, *Junian*, *Juniŏ;*
Hăbet, *ha*, *ŏ;*
Săpit, *sap*, *sŏ* [1].
Vădum, *gad*, *gŏ*.

Observons que *gran, pan, man, plan, deman,* ont encore, dans l'ancienne langue, une autre forme en *a* non nasal. C'est de celle-ci qu'est dérivée la forme limousine actuelle, par le changement d'*ă* en *ŏ*, changement exceptionnel sous l'accent, mais qui est de règle après la tonique. — *Can* se trouve aussi en provençal réduit à *ca;* mais le limousin n'a pas adopté cette forme, qui y serait devenue vraisemblablement *co* ou *cho*, et il a préféré *che* et *chi*, qui se rencontrent déjà l'un et l'autre dans la langue classique.

II. *A* après la tonique

A final atone devient toujours *o* quand il est bref. Ex. : *rosa, roso ; — femina, fenno ; — cantat, chanto ; — cantabam, chantavo*. Cet affaiblissement est aujourd'hui général dans la langue d'oc. Il n'y a que de fort rares exceptions. Tout porte à croire qu'il remonte très-haut. On le constate dès le XVe siècle (v. *Ludus sancti Jacobi* dans Bartsch, p. 399), et il y a lieu de supposer que la mutation était opérée avant cette époque et que l'on continuait seulement par tradition de noter par *a* ce son assourdi.

L'*a* du pronom *la*, quand ce pronom est enclitique, passe également à l'*o*, mais à un *o* incertain, et quelquefois même, du moins à Nontron, cet affaiblissement n'a pas lieu. Ex. : *portaz-la, pourtâ-lo*.

A final atone, s'il est long, ne subit aucun changement, ni de nature, ni de quantité : *rosas, rosā ; — cantas, chantā ; — cantavas, chantavā*.

III. *A* avant la tonique

En général, il reste *a*. Il se diphthongue avec *i* dans les

[1] A Limoges on dit *sé*.

mêmes cas que l'*a* tonique (*ai*), mais en même temps il s'affaiblit en *e*, en sorte que le résultat final est *ei* [1]. Ex. : *mansionem, maiso, meijou; — factionem, faisso, feissou*; — *lactuca, laytuga, leitujo; — patrinus, payri, peiri.*

Il subit aussi, mais exceptionnellement, quelques autres changements; par exemple :

En *e : lacrymas, lacremas, legremā; — rancurar* (pr.), *rencurâ; — anima, anma, ermo* [2];

En *u : lacerta, lazert* et *lauzert, luzer;*

En *i : manducare, manjar* et *menjar, minjâ ;*

En *ou : natare, nadar, noudâ.*

Sous l'accent, l'*ou* de *noudâ* devient *ó*, l'*i* de *minjâ* reste *i*.

Telles sont les seules altérations que l'*a* primitif ait souffertes dans le parler de Nontron. Cette voyelle n'est pas restée moins pure, en général, dans la partie méridionale et surtout sud-ouest de l'arrondissement. Mais, si l'on s'avance tant soit peu vers l'est, le nord ou le nord-ouest, ou qu'on gagne, par Thiviers, l'arrondissement de Périgueux, les affaiblissements suivants se font sentir :

1° L'*a* long [3], tonique ou suivant la tonique, prend un son assez rapproché d'un *è* français, mais plus allongé et moins pur. C'est ce qui a lieu, par exemple, dans les formes verbales et nominales en *â* et en *ā*. — Cette altération de l'*a* n'a pas lieu à Limoges; mais elle est générale dans la partie méridionale ou du moins sud-est de la Haute-Vienne [4]. Dans la Charente, on la constate dans tous les cantons limitrophes de ce dernier département.

[1] Nous traiterons en détail, à l'article des diphthongues, de la permutation de *ai* ainsi que de celle de *au*.

[2] On dit aussi, et mieux : *armo*.

[3] Il faut entendre l'*a* actuellement long, tel que celui des infinitifs de la 1re conjugaison; car, ainsi que je l'ai expliqué ci-dessus, beaucoup d'*a*, longs en latin, se sont abrégés, tels que ceux de *amătum*, de *verităte m*. Ces derniers restent purs dans toutes les variétés du limousin.

[4] Par exemple, à Rochechouart. — A St-Yrieix et dans les localités voisines de la Corrèze (Ségur, Lubersac, etc), l'*a* conserve, dans ce cas comme dans le suivant, la même pureté qu'à Nontron.

2° L'*a* précédant la tonique, bref ou préalablement abrégé s'il était long d'origine, s'affaiblit en *o*, mais en un *o* peu assuré. Ex. : *comorado* = *camarade*. L'*a* tonique lui-même, si la flexion amène après lui un *a* long, subit ce changement : *ieü pâsse, tu pòssā*. L'*a* nasal ou en position y échappe dans le haut Limousin; mais, dans le bas Limousin, il passe également à l'*o*: *orgen* (argent), *plontado* (plantée)[1].

Cette dernière mutation et la précédente ne sont liées l'une à l'autre par aucune dépendance réciproque, et, si certaines variétés les offrent toutes deux simultanément, on devra les trouver plus généralement séparées. Quoi qu'il en soit, à Périgueux et à Limoges, où l'*ă* sourd est devenu *ŏ*, l'on n'altère pas l'*a* long, et les paysans du côté de Piégut, qui changent l'*ā* en *è* long, conservent sa pureté à l'*a* antétonique.

E

Les affinités de *e* sont avec *a* et avec *i*. Il devient *a* s'il se renforce, *i* s'il s'affaiblit. Du côté de *i*, il ne fait souvent que la moitié du chemin et attire à soi cette voyelle, pour former avec elle la diphthongue *ei*. — Je ne dirai rien ici des affaiblissements de *e* en *i*. Il n'y en a guère en limousin qu'on ne constate déjà dans l'ancienne langue[2], et ils remontent même, pour la plupart, jusqu'au bas latin; par exemple, les changements de *ea, eo, eu* en *ia, io, iu*. Mais la mutation d'*e* en *ei*, rare dans la langue classique, est, au contraire, extrêmement fréquente dans notre dialecte, où elle constitue un caractère.

I. — *E* tonique

A. — *É* en position reste *e*. Il s'allonge si la position est détruite, sauf devant *n* ou *r* restés en finale. Ex. : *terra, têro ;* — *sella, sêlo ;* — **confessat, coufêsso ;* — *restat, resto ;* — *testa, têto ;*

[1] Cette altération y atteint même parfois l'*a* nasal accentué. Ex. : *efon* (*infantem*), *chom* (*campum*).

[2] Ex. : *racēmus, razim ;* — *nĕbula, nible.* — Ce même changement d'*e* en *i* se remarque aussi dans plusieurs mots empruntés au français. Ex. : *purisi* = *pleurésie ;* — *biatilhā* = *béatilles*.

— *testu, tê ; — pressus, prê ; — cultellus, coutè ; — cooperta, cuberto ; — hibernum, iver ; — jacentem, jazen.*

Exceptions :

a. — *E,* en position devant *s,* devient presque toujours *ei* a la suite de la chute de cette consonne [1]. Cette mutation n'a jamais lieu devant deux *s,* quand la voyelle suivante a persisté, et elle est plus rare devant *st* que devant les autres groupes en *s* initial. Ex.: *esme* (pr.), *eime; — fresca* (pr.), *freicho; — est, es, ei.*

b. — Il devient encore *ei* dans les mots provençaux – autres que les noms ethniques — en *es* final = *ens....* latin, que le groupe *ns* soit originaire, ou qu'il résulte de la syncope d'une voyelle. Ex.: *mensis, mes, mei; — prensus, pres, prei; — plen(o)s, ples, plei;* mais *francensis, frances, francê; — anglensis, angles, anglê.*

Observons que, dans les mots de cette désinence, *n* était déjà tombé avant le dégagement des langues romanes, comme on pourrait l'induire de la forme qu'ils ont prise dans toutes ces langues, si l'on n'avait déjà la preuve directe du fait dans les textes épigraphiques ou autres du haut moyen âge.

B. — *É* bref reste ordinairement *e,* sauf à s'allonger, ce qui lui arrive principalement devant *l* ou une spirante. Ex.: *pedem, pĕ; — pedes, pes, pê; — teneo, téne; — *sequit, sĕ; — per, pĕr; — *petia, pêço ; — evangelium, eivangêli; — secat, sêjo.*

Quelquefois il se diphthongue en *ie.* Ex.: *ferus, fier; — sedeo, siete; — vetulus (veclus), viei.*

Cette même diphthongaison a lieu aussi quelquefois quand l'*e* est en position. Ex.: *lectus, lié ; — despectus, deipié ;* plus rarement s'il est long : *sincerus, sancié.*

E provençal, provenant d'une autre source que *e* latin, peut la subir également : *jactat, jeta, jieto.*

[1] La chute de l'*s* ayant pour conséquence d'allonger la voyelle précédente, c'est en réalité *e* long, et non *e* en position, qui devient *ei*. Le principe de la persistance des voyelles en position ne reçoit donc ici aucune atteinte.

C. — *E* long devient toujours *ei* après la chute de *r*, dans les finales provençales en *er*, provenant de désinences latines où *ĕr* était suivi d'une voyelle terminale. Ex.: *sero, ser, sei;* — *licere, lezer, lezei.*

En toute autre position, *ē* reste *e*, qu'il conserve ou non sa quantité. Ex.: *cemeterium, cementêri;* — *debetis, devetz, devê;* — *candela, chandêlo;* — *cera, cĕro;* — *prensa, prēsa, prĕso.*

D. — *E* long, bref ou en position, devient *ei*, plus rarement *ie*, en se diphthonguant avec un *i* suivant, originaire ou provenant d'une consonne vocalisée. Les changements dus à cette cause avaient déjà eu lieu dans l'ancienne langue. Ex.: *integer-ra, entier-ièro* [1]*;* — *rēgem, rei;* — *fēria, feiro;* — *petra, peiro;* — *sex, siei;* — *mĕlius, miei;* — *pejus, piei.*

Ces deux derniers exemples nous montrent réunies et fondues ensemble: 1° la diphthongaison de *e* en *ie* (voir ci-dessus B), 2° celle de *e* en *ei*, qui fait l'objet du présent article.

II. — *E* après la tonique.

L'ĕ provençal atone et final est resté *ĕ*. Ex.: *home, ôme;* — *rendre, rendre.* Mais il est devenu *ei*, après la chute de *r*, dans les infinitifs en *er*, provenant d'infinitifs latins en *ĕre* qui, au lieu de syncoper l'*ĕ* pénultième, selon la règle générale de réduction des proparoxytons, l'ont gardé aux dépens de la finale. Ex.: *plangere, planher, plânhei;* — *essere, esser, essei.*

L'ē, dans les finales en *es* atones, est devenu *ei*, en même temps que *s* est tombé [2]. Ex: *debes, dévei;* — *homines, ômei.*

III. — *E* avant la tonique.

Avant la tonique, *e*, bref ou en position (sauf devant *s*), reste

[1] Le provençal avait pour ce mot les deux formes *enteir-eira*, et *entier-iera*.

[2] Cela est sans exception dans les noms. — S'il en est autrement de l'*es* tonique final, cela tient à ce que *es* atone est toujours forcément fermé, tandis que *es* tonique peut être ouvert, et l'est en effet ordinairement, à moins que l'*e* n'y provienne d'un *i* latin. Ex.: *pressus, pres, pré;* — mais *missus, mes, mei.*

e. Ex.: *vertá, repetâ, refusâ, repentî,* et tous les mots commençant par le préfixe *re*.

Long ou en position devant *s* [1], qui tombe en ce cas, il devient *ei*; cela arrive principalement, sinon exclusivement, quand il est dans la syllabe initiale, et surtout s'il commence le mot, qu'il soit d'ailleurs originaire ou adventice. Ex.: *æquare, egar, eigâ; — dejunar* (pr.), *deijunâ; — enansar* (pr.), *einansâ; — stipula, estobla, eitoulio; — escarnir* (pr.), *eicharnî; — descobrir* (pr.), *deicubrî ; — mespresar* (pr.), *meipresâ ; — respondre, reipoundre*.

Le changement d'*es* en *ei* se constate déjà, du reste, quoique rarement, dans l'ancienne langue. Ex.: *descendere, deiscendre; — exire, eissir; — exemplum, eissemple*. Mais l'*i* pourrait bien provenir ici de la vocalisation du *c*.

L'*e* long par nature, même en initiale, échappe souvent à la règle précédente et reste *e;* mais alors il s'abrége. Ex.: *dĕfendre, dĕmourâ*.

Au contraire, *e* bref d'origine devient quelquefois *ei*. Ex.: *eivangêli, eivêque*. En pareil cas, il correspond à un *e* français allongé.

Remarque. — Le changement d'*e* tonique ou antétonique [2] en *ei* est beaucoup plus fréquent à Limoges et, en général, dans le haut Limousin qu'à Nontron [3]. Là tous les *e* en position devant *s* subissent cette altération, qui atteint encore, sans exception, toutes les finales en *es,* que l'*e* en fût originairement bref ou en position, et, de plus, toutes celles en *ier* et en *iera* qui, à Nontron, d'où qu'elles proviennent, y échappent toujours. Ex.:

Debētis *devetz, deves* Nont.: *devê* Lim.: *devei*

[1] Devant *st* les exceptions sont nombreuses. Exemple: *restar, restâ: — estimar, estimâ; — destinar, destinâ*. En cette position, l'*e* ne devient guère *ei* que s'il était long par nature, comme *prestar* (*præ stare*), *preitâ*, et encore, même long, il reste souvent *e*, comme on le voit par les deux exemples précédents.

[2] Surtout de l'*e* tonique. L'*e* atone, principalement en syllabe initiale, est traité, à très-peu près, de même à Limoges et à Nontron

[3] Dans le bas Limousin, au contraire, du moins à Tulle et aux environs, la diphthongaison de l'*e* est beaucoup plus rare que chez nous.

Pĕdes	*pes*	Nont.: *pê*	Lim.: *pei*
Pressus	*pres*	*prê*	*prei*
Presbyter	*pestre*	*pêtre*	*peitre*
Sincēra	?	*sancièro*	*sanchieiro*
Primarius	*prumier*	*prumiê*	*prumiei*

Il peut sembler, au premier abord, que le parler de Limoges, s'étant fait une règle plus simple et plus générale que celui de Nontron, et obéissant dès lors, selon l'apparence, à des principes mieux arrêtés, est ici supérieur à ce dernier. Mais c'est le contraire qui est vrai; car le parler de Limoges efface, sous l'uniformité de sa règle grossière, des différences originelles essentielles, qu'il est devenu sans doute inhabile à distinguer, tandis que celui de Nontron, qui, plus délicat, en a conservé le sentiment, continue de les manifester par le traitement divers qu'il fait subir à l'*e,* selon que cette voyelle était primitivement dans tel ou tel état. Ainsi, à Limoges, *debetis* et *debes* donnent également *devei.* A Nontron, au contraire, grâce à l'observation plus exacte des règles plus haut énoncées, les deux formes demeurent distinctes. Pareillement, *agues (habuissem)* et *aguei (habui)* se confondent à Limoges, tandis qu'à Nontron la distinction persiste *(aguê, aguei).*

IV

E tonique ou précédant la tonique se renforce en *a* devant *r* final ou suivi d'une autre consonne. Ex.: *dubar, vartá, varmei.* Cette mutation est le signe d'un parler très-rustique. Fort commune, presque générale dans la partie limousine (comme on dit dans le pays) de l'arrondissement, elle n'a lieu, à Nontron, que dans un très-petit nombre de mots, par exemple *marce* = *mercedem.*

E se renforce encore en *a* devant les consonnes simples, soit sous l'accent, soit avant, et cette fois presque aussi fréquemment à Nontron que plus haut. Ex.: *devalar, davalâ;* — *gelar, jalâ;* – *cremar, cramâ*[1].

[1] Le même renforcement a lieu, dans les verbes, à l'imparfait du sub-

L'*e* nasal passe rarement à l'*a*. Ce renforcement ne se constate guère que dans quelques mots, où l'*e* procède d'un *i* latin. Originaire, il est plus fixe. Ex. : *sincerus, sanciê*; — *infernum, anfer* [1].

A côté de ces renforcements, citons quelques affaiblissements exceptionnels en *u* et en *ou* : *femela, fumelo*; — *moneda, mounudo*; — *enflar, uflâ*; — *resina, rousino*.

V

Nous terminerons ce que nous avions à dire de l'*e* par quelques observations sur les distinctions établies par le Donat provençal entre l'*e larg* et l'*e estreit* [2]. Les différences ainsi spécifiées se sont effacées dans plusieurs des désinences mentionnées par cet ouvrage ; mais il est possible qu'en revanche, dans celles où elles ont persisté, elles se soient accusées davantage. Énumérons d'abord les rimes dans lesquelles aucune différence ne se fait plus sentir :

1° *Ecs larg, ecs estreit*. — Aujourd'hui *ĕ* uniformément.

2° *Els larg, els estreit*. — Aujourd'hui *ē* ou *eü* par la vocalisation de *l*. Il y a une exception, mais qui ne maintient aucune distinction entre les deux catégories, car elle est commune à l'une et à l'autre : *mels* (large) est devenu *miau*, comme *pels* (étroit) est devenu *piau*. — Après *els estreit*, le Donat mentionne trente et un mots en *elz larg*, sans leur donner de pendant en *elz estreit*. Cet *elz*, qui provient de *ell's* latin, est devenu, chez nous, *ē* ou *eü*, comme les deux précédents.

3° *Ertz larg, ertz estreit*. — Aujourd'hui *er* [3], l'un et l'autre, sans différence d'intonation. Il n'y a sous la rubrique *ertz*

jonctif, où on le constate déjà au reste, partiellement du moins, dans l'ancienne langue. Nous y reviendrons en traitant de la conjugaison.

[1] Je néglige, bien entendu, les mots empruntés au français ou auxquels s'est imposée la prononciation française, tels que *anfen* (*enfin*), *ranfermâ*, etc.

[2] En général, *e larg* répond à un *e* latin bref ou en position ; *e estreit*, à un *e* long ou à un *i*.

[3] Ou *ar*, selon les lieux. Voir ci-dessus, IV.

estreit que quatre mots, dont un seul vit encore: c'est *vertz,* où *e* provient de *ĭ*. Les *ertz* larges proviennent tous d'*e* latins en position devant *rt*.

4° *Era larg, era estreit.* — Aujourd'hui *ĕro.*

5° *Ela larg, ela estreit.* — Aujourd'hui *ēlo.*

Il y a lieu de supposer que les différences spécifiées pour chacune de ces rimes devaient être, dès le temps de Hugues Faidit, assez légères. Ce qui semble l'indiquer, c'est que l'on voit souvent figurer, sous l'une des deux rubriques *larg* et *estreit,* des mots que l'analogie ferait plutôt classer dans l'autre. Ainsi sous *ela estreit,* parmi des mots où cette désinence représente généralement *ēla* latin, on trouve *estela* et *donzela,* sans qu'on puisse s'expliquer pourquoi ces deux mots, où *ela* = *ella,* ne sont pas compris parmi les rimes en *ela larg,* qui proviennent toutes de *ella* latin (classique on vulgaire). Pareillement *els larg,* sur treize mots cités, en comprend dix où *e* = *ē,* ce qui aurait dû, ce semble, d'après l'analogie, les faire classer parmi les *estreits,* qui n'en ont que quatre, l'un où *e* = *ĭ*, les trois autres où *e* = *ē*. Quoi qu'il en soit, et qu'il y ait eu ou non erreur de classement de la part de l'auteur ou des copistes, ces faits prouvent que la prononciation de pareils mots était au moins incertaine et que, par conséquent, la différence entre chaque catégorie devait être, comme nous l'avons conjecturé, fort peu sensible.

Les rimes pour lesquelles la distinction établie par le Donat s'est maintenue sont les suivantes : *eis, ielz — elhz, ers, es, ethz.* Nous en formerons deux groupes, eu égard à la manière différente et tout opposée dont l'*e* large et l'*e* étroit s'y comportent.

Premier groupe.—Ers, es.—Les rimes larges ont gardé l'*e* pur; les rimes étroites l'ont changé en *ei*[1]. Les *ers* larges provien-

[1] Sauf, à Nontron, dans les noms ethniques en *es* = *ensis,* et, de plus, dans ceux où *s* n'appartient pas au radical ; savoir, *bes* (*bene*), *fes* (*fides*), *fes* (*fenum*), où l'*e* a pris le même son bref et sec (*bé, fé*) que dans *pes* (*pedem*), qui est large. Mais, au pluriel, la distinction reparaît, preuve que l'*e* n'a point des deux parts la même *qualité*.

nent d'*e* en position devant *r*, sauf un seul, qui provient d'un *e* bref[1]. Tous les *ers* étroits proviennent d'un *e* long. — *Es* large n'a que quatre mots. *E* y représente *ĕ* ou *e* en position devant *ss*. *Es* étroit en comprend un grand nombre dans lesquels *e* provient de *ĭ* ou de *e* long[2]. Un seul provient de *ĕ* (*bĕne*).

Deuxième groupe. — *Eis, ielz — elhz, ethz* [3]. — Ici les rimes étroites restent sans modification, tandis que les rimes larges préposent un *i* à *ei* ou à *e*[4]. Ex.: *seis, siei; — despethz, deipié.* La différence devait, au reste, être la même du temps de Hugues Faidit, au moins dans la plupart des cas, comme en font foi les textes classiques et comme il le constate lui-même, en opposant *elhz* étroit à *ielz* (lisez *ielhz*) large ; par exemple, *vermelhz* à *vielhz* (aujourd'hui *vermei, viei*). — Observons que l'*e* des *eis, elhz* et *ethz* étroits, représente un *i* latin, excepté dans deux mots, où il correspond à *ē*, savoir *lei* (*lēgem*) et *rei* (*rēgem*). Quant à *eis, elhz* et *ethz* larges, ils répondent à des *e* latins brefs ou en position.

Le Donat provençal n'introduit aucune distinction parmi les rimes en *en*, qui, pour lui, sont toutes étroites. M. Paul

[1] *Fers* = *ferus* — Nous l'avons diphthongué en *ie*.

[2] Je compte parmi les *e* longs celui des mots en *ens*... originaire, devenu *ēs*... en latin vulgaire.

[3] Les mots en *ethz* cités par le Donat se présentent ordinairement dans les textes sous la forme *eitz*, et peut-être que *ethz* n'en est qu'une variante orthographique, comme *elh* de *eil*. Une preuve de la ressemblance, sinon de l'identité des sons qu'on figurait de ces deux manières, c'est que le Donat mentionne deux fois les mots correspondant à *lectus* et à *lex* (celui-ci étroit, l'autre large), la première fois parmi les rimes en *eis*, la seconde fois parmi les rimes en *ethz*. Dans tous les cas, les mots en *elhz* ou *eitz*, tous ceux du moins dans lesquels la diphthongaison n'était pas due à l'attraction d'un *i*, avaient encore en provençal une autre forme, incontestablement sèche, en *etz*. C'est celle-là qui, réduite à *ĕ*, est restée usitée chez nous.

[4] Parce que ces rimes larges proviennent d'*e* latins en position et que, comme nous l'avons vu précédemment, *e* en position, quand il se diphthongue, devient *ie*, tandis que la diphthongaison normale de *ē* est *ei*.

Meyer suppose que c'est par erreur, et il fonde son opinion sur ce que, des mots en *en*, cités par le Donat, qui ont survécu, deux seulement, *cren* et *bren*, sont fermés (étroits) dans le provençal moderne, et que les autres sont ouverts. Mais cette différence qu'il constate, dans ce dernier idiome, entre *cren* et *bren* d'une part, et de l'autre entre *jazen, luzen, saben*, etc., n'existe pas en limousin, du moins à Nontron. Cela permet d'admettre que l'erreur supposée par M. Paul Meyer n'a pas eu lieu, et que, dans le dialecte d'Hugues Faidit, ou dans le dialecte prépondérant de son temps, le limousin par hypothèse, *en* final était en effet toujours étroit.

O

O, dans l'échelle des sons, est placé entre *a* et *ou*, comme *e* entre *a* et *i*. Mais, tandis que l'*e* passe assez fréquemment à l'*a*, ce renforcement est pour l'*o* tout à fait exceptionnel. On s'expliquera cette différence si l'on se rappelle ce que nous avons dit, en traitant de la quantité, de la double manière d'être de l'*e*, qui le fait souvent se comporter comme les voyelles grêles. L'*o*, dont la nature est plus franche, suit, au contraire, constamment la loi des graves, et tend conséquemment toujours à descendre, c'est-à-dire à s'affaiblir, soit en s'allongeant, soit en se transformant. C'est à *ou*, dans ce dernier cas, qu'il passe le plus souvent ; mais l'affaiblissement s'arrête quelquefois à *u* ou même à *eu*.

I. — *O* tonique

A. — *O* en position est resté *o*. Ex. : *boscum, bô ; — sorba, sorbo ; — corpus, cor ; — grossa, grôsso ; — portat, porto.*

Il n'y a d'exception systématique que pour l'*o* en position devant *m* ou *n*, c'est-à-dire pour l'*o* nasal, qui est constamment devenu *oun*. Ex. : *frontem, froun ; — somnum, soum ; — longum, loun ; — monstrum, mounstre.*

Cet affaiblissement, qui dans le provençal moderne est rare et exceptionnel, était déjà général, du temps de Hugues Faidit,

dans le dialecte littéraire. On voit, en effet, par le Donat provençal, que l'*o* nasal devait se prononcer dès lors, le plus souvent, comme l'*ou* nasal, c'est-à-dire *oun*, nouvel indice de la conformité phonique de notre dialecte avec la langue classique [1].

B. — *O* bref persiste ordinairement, mais en s'allongeant, s'il reste pénultième. Ex. : *rota, rôdo; — scola, eicôlo; — demorat, demôro; — oleum, ôli; — locat, lôjo.*

Exceptions :

a. — Il devient *io* :

1° Devant *c* final, et *c* tombe. Ex. : *focum, foc, fio; — locum, loc, lio; — jocum, joc, jio;*

2° Devant *v*. Ex. : ***bovem, bov, biôu; — novum, nou, niôu; — nova, nova, niôvo.***

b. — Il devient *ue*, s'il est en position devant *c*, ou s'il est bref et qu'un *i* se trouve dans la syllabe suivante. Ex. : *coc-*

[1] V. page 54 de la 2e édition. — Les mss. du Donat provençal ne sont pas d'accord à l'égard de *ons*. Le plus ancien des deux mss. de Florence (no 187) classe tous les mots de cette désinence, rapportés dans l'ouvrage, sous la rubrique *ons larg*. Le plus récent, au contraire (no 42), les range tous sous la rubrique *ons estreit* (= *oun*, comme M. Paul Meyer l'a démontré), excepté *dons* et les noms propres *Amons*, *Gions*, *Fizons* (tous les quatre sans représentants actuels en limousin), qui seuls pour lui sont larges. M. Paul Meyer, dont l'unique terme de comparaison et le seul instrument de critique est ici le provençal moderne, croit à une confusion de la part des deux copistes, entre *on* (*larg*) = *on* et *on* (*estreit*) = *un*. Pour moi, qui naturellement n'attribue pas au limousin, dans cette question, une moindre importance qu'au provençal, et qui m'en sers de préférence pour contrôler le Donat, je suis porté à ne voir de confusion que dans le ms. 187, et je la fais consister, non pas en ce que ce ms. a réuni sans distinction dans la même liste des mots en *on* et en *un* originaires, tels que *font* = *fontem* d'une part, et *segond* = *secundum* de l'autre, mais seulement en ce qu'il n'a pas mis à part, comme le ms. 42, les quatre mots plus haut cités, en leur réservant la rubrique *ons larg*, qu'il impose à tort à toute la liste. Il me semble que le ms. 42, par cela seul qu'il distingue deux catégories de rimes en *ons*, offre sur ce point plus de garanties d'exactitude que le ms. 187, et que cette seule circonstance devrait faire exclure, en ce qui le touche, l'hypothèse de M. Meyer, quand bien même la prononciation actuelle du limousin ne confirmerait pas si parfaitement ses indications.

tum, cue ; — cocta, cuecho ; — octo, ue ;—corium, cuer. Souvent l'*i* se transpose, et la triphthongue *uei* en résulte. La même chose a lieu quand le *c* se vocalise. Ex. : *hodie, uei ; — in odio, einuei ; — coxa, cueisso ; — oc(u)lus, uei.* — La *triphthongaison* se fait en *ouei* si, après le déplacement de l'*i*, la voyelle finale reste en place[1]. Ex. : **bodina, boueino ; — foria, foueiro.*

O bref ou en position devient aussi *eu,* qui est, comme on sait, dans l'ancien français, l'équivalent de *ue.* Ex. : *folia, fuelha, feulho.* Cette mutation est constante dans les verbes où l'*o* radical atone s'est changé en *u.* Ex. : *surtî, seurte ; — jugâ, jeugue, — durmî, deurme.* Il faut excepter ceux où l'*u* est nasal. Dans ceux-ci, cette voyelle ne se modifie pas, notre dialecte n'admettant pas l'*eu* nasal. Ex. : **impromptuare, empruntâ, emprúnto ;* — de même le substantif *emprún,* dans la vieille langue, *emprumpt.*

L'*e* tonique suppléant *o,* que l'on rencontre quelquefois, mais plus souvent dans le haut Limousin qu'à Nontron, n'en provient pas immédiatement. Ce n'est qu'un résidu de la diphthongue *ue.* Ex. : *noctem, nuech, nue* et *ne.*

c. — Devant *n, ŏ* devient *ou,* et reste nasal si *n* est final. Ex. : *bonum, bon, boun ; — sonum, son, soun ; — bona, boŭno ; — tŏnat, toŭno.* — Il persiste quelquefois, mais très-rarement et seulement s'il est pénultième. Ex. : *sonat, sôno,* que l'on dit aussi souvent *soŭno.*

C. — *O* long devient *ou,* en s'abrégeant toujours, sauf en finale devant *l* et *s.* Ex. : *corona, couroŭno ; — totum, tot, toŭ ; — rationem, razo, razoŭ ; — hora, oŭro ; — sola, soŭlo ; — solum, sol, soû ; — amorosa, amouroŭso ; — amorosum, amoros, amouroû ; — nos, noû ; — mansiones, maisos, meijoû.*

Dans l'ancienne langue, tous les mots en *iosus, a, um,* et un grand nombre de ceux en *tio, sio,* au lieu de rejeter l'*i,* comme *razo,* cité tout à l'heure, l'avaient conservé. Cet *i* s'étant uni en diphthongue avec l'*o* suivant devenu *ou,* et ayant dès lors,

[1] Parce que alors l'*o*, s'allongeant selon la règle, est traité comme s'il était long d'origine, c'est-à-dire comme s'il était devenu *ou*. Or, en se diphthonguant avec *i*, *ou* devient *ouei,* comme *o* devient *uei.*

suivant la règle, pris la prépondérance, a fini, après l'avoir dépouillé de son accent, par l'éliminer complétement. Ex. : *passionem, passios, passî ; — curiosus, curios, curî.* Nous reviendrons là-dessus quand nous traiterons des vicissitudes des diphthongues.

Cette mutation en *ou*, tant de l'ō tonique que de l'*o* antétonique, dont il va être question tout à l'heure, était déjà accomplie dans la langue classique, ainsi que M. Paul Meyer l'a, à notre avis, parfaitement démontré, en prouvant que l'*o* qualifié *estreit* par le Donat provençal devait se prononcer *ou.*

II. — *O* après la tonique

L'*o* final atone, dans le dialecte limousin comme dans la langue classique, est toujours tombé ou s'est changé en *e (ei).* Ex. : *lupos, lobs, loû ; — presbyteros, pestres, pêtrei.*

III. — *O* avant la tonique.

Avant la tonique, non-seulement *o* long, mais encore *o* bref et *o* en position, rendus nécessairement moins ouverts et comme assourdis par la voyelle tonique, deviennent régulièrement *ou*[1]. Ex.: *labōrare, laboŭrâ ; — prŏbare, prouvâ ; — costuma, coŭtumo ; — portare, pourtâ.*

L'affaiblissement quelquefois s'arrête à l'*u ;* c'est ce qu'on voit surtout dans les verbes. — Cette mutation d'*o* en *u* est fort ancienne; presque tous les mots qui la présentent aujourd'hui se rencontrent, dans l'ancienne langue, sous une double forme, l'une en *o* (= *ou*), l'autre en *u.* Ex.: *jocare, jogar* et *jugar, jugâ ; — florere, florir* et *flurir, flurî ; — dormire, dormir* et *durmir, durmî ; — somniare, sunnhâ ; — *rotulare, rudelâ ; — ordiri, urdî*[2].

[1] Dans les mots empruntés au français, l'*o* antétonique reste ordinairement *o;* mais il passe souvent aussi à l'*ou* (toujours s'il est nasal) et même à l'*oú.*

[2] L'*o* tonique de *illorum* est devenu à la fois *ou* et *u.* De là les deux formes *lour* et *lur,* concurremment usitées, et qui remontent l'une et l'autre à la langue classique.

O antétonique passe quelquefois à l'*e;* mais cette mutation, en quelque sorte transversale, est rare. On la constate principalement dans *pro,* et surtout quand il y a eu métathèse de l'*r*. Ex.: *formica, fermi ;* — **prominare, permenâ ;* — *perpóusâ ;* — *perposicî,* etc. — Il descend même jusqu'à l'*i* dans *prifoun* = *profundum.*

Il se diphthongue en *oue* ou en *ouei* dans les mêmes cas et par l'effet des mêmes causes que l'*o* tonique. Ex. : *potionem, poueisou.*

Le renforcement de *o* en *a,* je l'ai déjà dit, n'a presque jamais lieu en limousin. Outre *dangier (domniarium),* qui appartient à la langue classique, on peut citer *mamen* = *momentum.*

EU

Nous avons peu de chose à dire de cette voyelle, étrangère au latin, et qui, en limousin, ne se rencontre jamais que sous l'accent, où elle représente un *o* ou un *u* originaire. Dans les mots empruntés au français, elle persiste si elle est tonique et pénultième. En finale elle se change ordinalrement en *ou,* quelquefois en *u.* Si elle est atone, elle devient toujours *u.*

DEUXIÈME SECTION. — VOYELLES GRÊLES

I

I, placé dans l'échelle des sons entre *e* et *u,* ne permute avec cette dernière voyelle qu'exceptionnellement ; au contraire, en vertu de la tendance déjà constatée des voyelle grêles à se renforcer, il passe très-fréquemment à l'*e*. Cette mutation est de règle quand il est bref ou en position. S'il est long, il s'arrête ordinairement au premier degré de l'ascension, c'est-à-dire qu'il se borne à s'abréger.

I. — *I* tonique

A. — *I* bref ou en position est devenu *e* (changement déjà

accompli dans l'ancienne langue d'oc [1]). Ex. : *inter, entre*, — *simulat, semblo*; — *sine, sen*; — *fimus, fem*; — *tingere, tènhei*; — *siccus, sĕ*; — *frictat, frĕto*; — *pira, pĕro*; — *bibo, bĕve*; — *vidua, vĕvo*; — *piper, pĕbre*; — *plicat, plêjo*.

Exceptions : *I* est resté *i* :

1° Très-fréquemment devant *n*. Ex.: *minus, min*; — *lingua, lingo*; — *spinula, eipinglio*; — *tinea, tinho*; — *lineum, linge*; — *simius, singe*. — On s'expliquera cette exception si l'on se rappelle que le voisinage de *n* est souvent pour les voyelles une cause spéciale d'affaiblissement [2]. Ici, à la vérité, l'*i* n'est pas affaibli ; mais il est arrêté, pour ainsi dire, dans son essor naturel et empêché de se renforcer, ce qui au fond est la même chose ;

2° Dans un certain nombre de mots qui paraissent de formation populaire, et dont les analogues changent régulièrement *i* en *e*. Ex. : *villa, vilo*; — *vitium, vice*; — *liber, libre*; — *tristis, triste*, à côté de *illa, elo*; — *pigritia, paresso*; — *piper, pebre*; — *arista, leito (ei = es)*,

3° Constamment, lorsqu'une autre voyelle vient à le suivre immédiatement. Ex.: *via, vio*; — *invi(d)ia, envio*; — *ligat, lio*; ce qui s'explique d'autant mieux que, en pareille position, l'*e* lui-même passe à l'*i*. (Ex.: *mea, mio*.)

Lorsque l'*i* était suivi en latin, ou immédiatement de *ct, gd, gt*, ou médiatement d'un autre *i*, il est devenu fréquemment *ei* dans la langue classique. Ex. : *sitis, seit*; — *piscis, peis*; — *frig(i)dus, freit*; — *directus (drictus), dreit*. — Ce changement de *i* en *ei* a dû être consécutif de sa mutation en *e*. D'ailleurs,

[1] Il importe, pour l'*i* plus que pour toute autre voyelle, de bien distinguer des mots de formation populaire, auxquels seuls s'applique la règle, les mots de formation savante, à cause du très-grand nombre de ces derniers qui proviennent de mots latins en *i* pénultième ou antépénultième. Dans ceux-là, qu'ils existassent déjà dans la langue d'oc classique ou que nous les ayons empruntés au français, l'*i* bref ou en position est resté *i*. Tels sont *avariço, justiço*, et beaucoup d'autres, comme *abile, facile, legitime*, dans lesquels même l'*i* était atone.

[2] Ainsi *an* final devenu *en*, *en* ouvert rendu fermé, *on* devenu *oun*.

la plupart des mots où on le constate avaient en même temps une autre forme en *e* sec. Tels sont ceux où la diphthongaison fut la conséquence de la vocalisation de *g* ou de *c* devant une dentale. Ce sont ces formes sèches que notre dialecte a gardées, par exemple *se (sitim), fre (frigidum), dre (drictum)*. Quant à *peis,* qui n'avait du reste que cette forme, il la conserve dans le diminutif *peissou,* aujourd'hui seul usité.

B. — *I* long persiste, mais il s'abrége :

1° S'il est pénultième entre deux consonnes, excepté dans les infinitifs en *ire*. Ex.: *privat, prĭvo ; — glirem, lĭro ; — mica, mĭjo ; — spina, eipĭno; — audita, óuvĭdo ; — filia, filho ; — pila, pĭlo; — crimen, crĭme;* — mais *scribere, eicrîre; — dicere, dîre,* etc. Il reste encore long dans un petit nombre de mots dont les analogues s'abrégent. Ex. : *fica, fîjo ; — vimen, vîme;*

2° S'il est devenu final, dans tous les mots où la consonne qui le suivait n'était ni *s,* ni *r,* ni *l,* ni *v*. Ex.: *vinum, vĭ; — auditum, óuvĭ; — nidus, nĭ; — picus, pĭ;* — mais *filum, fî; — rivum, rî; — sentire, sentî.*

Il reste long lorsqu'une voyelle atone le suit immédiatement et que la synérèse n'a pas lieu. Dans ce cas même, il projette en quelque sorte au-devant de lui une partie de sa substance pour en composer sa semi-voyelle (*y*), qui s'interpose ainsi entre lui et la finale. Ex.: *Marīa, Marī-yo*. C'est de la même manière qu'a été traité l'*ie* de la plupart des mots français de cette désinence que nous avons adoptés. Un *y* a pareillement été introduit entre la finale et l'*é* ou l'*u* tonique, dans les mots en *ée* et *ue* de même origine que nous nous sommes appropriés. Ex. : *épée, eipêyo; — marée, marêyo; — morue, morûyo.*

I long est devenu exceptionnellement *e* dans un petit nombre de mots. Ex.: *quiritat, crêdo; — crinem, cren.*

II. — *I* après la tonique

L'*i* atone final est toujours tombé. Ex.: *turrim, tour*. — Pénultième entre deux consonnes, il est également tombé, selon

la règle générale[1], sauf le cas, assez rare, où il a été attiré par une voyelle antécédente.—Mais, suivi d'une autre voyelle, comme dans les mots en *ius, ia, ium,* il s'est, au contraire, presque toujours maintenu. Seulement il a été traité, selon les cas, de plusieurs manières différentes :

1° Il est resté en place, et la voyelle suivante, si elle était autre que *a*, est tombée. Si c'était un *a*, elle a persisté en formant avec l'*i* une diphthongue. Ex.: *necessarium, necessâri ;* — **olium, ôli;* — *Antonius, Tóni;* — **novium, nôvi;* — *remedium, remêdi;* — *cavea, gabia, gâbio;* — *gloria, glôrio ;* — *gratia, grâcio;* — *bestia, bêtio ;* — *salvia, sauvio.*

Exceptions : *I* est tombé ordinairement devant l'*a* final, après *c* ou *t*. Ex.: *malitia, maliço;* — **fortia, forsa, forso;* — *audacia, óudâço*[2]; — *sementia, semensa, semenso.* — Après les mêmes lettres, l'*i*, devenu final, des mots en *ius, ium,* passe souvent à l'*e*. Ex.: *servitium, servici, service ;* —*vicium, vici, vice.*

2° Après *r*, il s'est transposé fréquemment pour aller diphthonguer la voyelle antécédente, en se plaçant soit avant, soit après : avant si c'est *ā*, qui alors devient *e ;* après si c'est *e* ou *o*. Ex.: *granarium, granier, graniê;* — *riparia, ribeira* et *ribiera, ribiêro;* — *féria, feira ;* — *foria, foira, foueiro.*—Si *a* reste *a*, la diphthongaison se fait en *ai*, non en *ia*. Ex.: **glaria, gliairo ;* — **aria (area), aira,* dont nous n'avons plus que le diminutif *eirau.*

3° Il s'est consonnifié, c'est-à-dire qu'il est devenu *y* (*j* latin) et, dans cet état, ou il est resté tel, ou il s'est durci en *j*. Mais cette dernière mutation et ses conséquences ont eu lieu également, et plus souvent encore, avant la tonique. Nous réservons donc les détails et les exemples pour le paragraphe suivant.

III. — *I* avant la tonique

A. — Avant la tonique et devant une consonne, *i* en posi-

[1] Dans *horridus,* c'est la finale qui, exceptionnellement, est tombée et *i* s'est maintenu, mais changé en *e* (*óre*). La même chose a eu lieu dans *tepidus, pallidus,* devenus *tébie, pâle.*

[2] On dit aussi *óudáci,* comme si le mot venait d'une forme *audacium.*

tion, bref ou long, mais dans ce dernier cas préalablement abrégé, devient régulièrement *e*. Ex. : *viridarium, vergier; — siccare, sechâ ; — licere, lezei ; — bibere, beüre ; — quiritare, cridar, credâ ; — dīvinare, devinar, devinâ ; — vīcinus, vezin, vezi.*

Les exceptions ont lieu principalement pour l'*i* long, qui dans beaucoup de mots reste *i* (ex.: *finî, iver*), et pour l'*i* nasal, qui, là comme sous l'accent, manque très-souvent à se renforcer. Ex.: *printem, ingra, instrumen, linsóu (linteolum).* — Par contre, il arrive quelquefois que l'*i* nasal, devenu *e*, ne s'arrête pas là, et qu'il monte jusqu'à l'*a*. Ex.: *infernum, anfer; — sincerus, sanciê; — singultus, sangú.*

Le renforcement d'*i* en *a*, renforcement médiat, bien entendu, se constate encore exceptionnellement dans *mouvamen = movemen = *movimentum.*

I, en s'affaiblissant, devient naturellement *u*. Mais comme, ainsi qu'on l'a vu, il répugne aux affaiblissements, cette mutation n'a lieu que dans un très-petit nombre de mots. Ex.: *primarius, prumier*[1], *prumiê ; — implicare, empleiar, empluyâ.*

B. — Devant une autre voyelle, *i* atone se change en la semi-voyelle *y* (*j* latin), et dans cet état :

a. — Il reste tel si, par la chute d'une consonne, il se trouve placé entre deux voyelles. Ex.: *gobionem, gouyou ; — gaudia, joyo ; — *habiamus (habeamus), ayam ;*

b. — Si la consonne précédente est *l* ou *n*, il s'unit avec elle pour former l'une des deux consonnes composées qu'on appelle *l* mouillée et *n* mouillée, c'est-à-dire *lh (ly)* et *nh (ny)*. Ex.: *filia, filho; — filiolum, filhóu ; — *vinia (vinea), vinho; — unionem, ounhou ;*

c. — Il se durcit en *j* après les labiales, après les liquides, excepté *l*, et après *d*. Si la consonne précédente est *p*, c'est en *ch* qu'a lieu d'ordinaire le durcissement. Ces mutations avaient lieu déjà dans l'ancienne langue ; mais elles y étaient plus rares, surtout après la tonique, que dans le limousin moderne,

[1] A côté de cette forme, l'ancienne langue a aussi *primier* et *premier*.

où on les constate presque aussi fréquemment qu'en français. Ex.: *diurnum, jorn, jour; — cambiare, camjar, chanjâ; — *appropiare, apropchar* et *aprochar, aprouchâ.*

C. — Après *t, s, c,* l'*i* précédant une autre voyelle ne se consonnifie pas : il reste *i* (ex. : *renuntiare, renunciar, renounciâ)* ou il tombe. J'ai donné des exemples de cette chute après la tonique. Avant la tonique, c'est surtout dans les mots en *tionem* qu'on la constate. Ex.: *rationem, razo, razou; — sationem, sazo, sazou ; — *refutiare, refusar, refusâ; — *lintiolum (linteolum), linsol, linsóu.* — D'autres fois l'*i* est attiré par la voyelle antécédente, qui se diphthongue avec lui. Ex.: *mansionem, maizo, meijou ; — prensionem, preizo, preijou ; — potionem, poizo, poueizou.*

IV

Le Donat provençal ne distingue nulle part l'*i* en *larg* et en *estreit.* Mais l'*e* = *i* est toujours, dans cet ouvrage, sauf trois ou quatre exceptions[1], qualifié *estreit.* Aussi a-t-il été traité en limousin comme les *e* originaires de cette catégorie. Ainsi *es* est devenu *ei* dans *mei* = *mes* = *missus,* comme dans *mei* = *mes* = *mensis.* Pareillement *cresta, pescar, mesclar,* de *crista, *piscare, *misclare,* ont donné *creito, peichâ, meilâ.* On voit même, en initiale, *i* passer à l'*ei,* sans qu'on puisse toujours constater l'existence d'un *e* provençal intermédiaire. Ex.: *in odio, enuey, einuei ; — innocentem, einoucen ; — hirundo, eiroundelo.*

D'un autre côté, dans les désinences où les différences, quelles qu'elles fussent, notées par Hugues Faidit, se sont effacées, elles se sont effacées aussi complétement pour l'*e* = *i* que pour l'*e* originaire. Par exemple, l'*e* de *pela* = *pĭlat,* et celui de *candela* = *candēla*, tous deux étroits, sont devenus l'un et l'autre également identiques à celui de *sela*=*sella,* qui est qualifié large.

OU (*U* latin)

L'*ou* se comporte autrement que l'*i* dans sa manière de se

[1] *Ades (adipsum), maissella (maxilla), aissella (axilla).*

conformer à la loi générale des voyelles grêles. En effet, tandis que *i* long ne fait que s'abréger, *ou* long, en s'abrégeant, se renforce en *u*. Au contraire, *ou* bref ou en position reste tel le plus souvent, tandis que *i* bref passe ordinairement à l'*e*.

I. — *OU* tonique

A. — *OU* (*ú* latin) bref ou en position reste *ou*[1]. Ex.: *russa, roŭsso ; — summa, soŭmo;—gutta, goŭto;—secundum, segoun;— furca, fourcho ; — bulla, boŭlo ; — rum(i)cem, rounze ; — puncta, pouncho ; — crucem, croŭ; — gula, goŭlo ; — putat, poŭdo ; — lupum, loŭ ; — pultem, poû ; — suspicat, soûcho ; — crusta, croûto; — currere, coûre.* L'allongement de la voyelle, dans ces derniers exemples, est la conséquence de la chute de l'*l*, de l'*r* ou de l'*s*, qui la suivaient.

Exceptions : *OU* (*ú* latin) bref ou en position s'est renforcé assez fréquemment en *u*. Ex.: *super, sŭbre; — bullit, bur; — lucta, lûcho ; — tructa, trŭcho ; — fructus, frŭcho ; — *acucla, gŭlho; — jungit, jun ; — fugio, fŭge ;* — plus rarement en *eu* (Ex. : *suffero, seufre; — exsuccat, eisseujo*), ou en *o* (Ex.: *pluvia, plôvio; — dubitat, dôto ; — ructat, rôto ; — *fructicat, frôjo; — nuptia, nôço; — nurus, nôro*).

B. — *OU* (*ú* latin) long se renforce en *u* et s'abrége[2]. Ex.:

[1] Figuré *o* dans les anciens textes. Voir le mémoire déjà plusieurs fois cité de M. Paul Meyer sur l'*o* provençal.

[2] Cet abrégement avait dû avoir lieu déjà en provençal dans un grand nombre de mots, comme on peut l'induire de ce fait, que Hugues Faidit distingue, en *ura larg* et *ura estreit*, des mots dans lesquels l'*u* provient également d'un *u* latin long: par exemple, d'une part, *cura, dura, mesura;* de l'autre, *centura, escura, segura*. On voit par la comparaison des deux listes que, dans quelques mots, la prononciation devait hésiter entre *u larg* et *u estreit*. Ainsi *pura* se trouve à la fois dans les deux séries, et, tandis que *jura* et *perjura* figurent parmi les *u* larges, un autre composé de *jura, conjura*, est rangé parmi les étroits. M. Paul Meyer conclut de cette dernière anomalie à une erreur de l'auteur ou des copistes. Mais une pareille conséquence n'est rien moins que nécessaire, car un composé ne suit pas toujours forcément la règle du simple. Par exemple, nous voyons, en limousin, l'*u* de *mudar* rester bref et pur à toutes les formes, tandis que

nudus, nŭ; — durat, dŭro ; — mutat, mŭdo ; — luna, lŭno; — junius, jun; — mutus, mŭ.

Par exception, dans quelques mots il est devenu *eu*. Ex.: *requeule* (pr. *recula*), *remeudo* (pr. *remuda*);— ou même *o* : *mócho* (**mucat*).

Il est resté *ou* dans quelques autres. Ex.: *jusum, dejoû.*

II. — *OU* après la tonique

En finale atone, cette voyelle, comme l'*o*, tombe ou se change en *e* après une consonne. Ex. : *fimum, fem ; — tonitru, tounedre.* Après une autre voyelle, elle tombe toujours dans les mots proparoxytons, mais dans les mots paroxytons elle persiste en s'unissant en dipthongue avec cette voyelle. Ex.: *oleum, óli; corium, cuer;* mais *Deum, Deŭ* ou *Diou ; — meum, meŭ.*

Antépénultième, l'*u* latin (*ou*) entre deux consonnes est toujours tombé (sauf dans les mots d'origine savante). Mais, suivi immédiatement d'une voyelle, ou il s'est consonnifié, c'est-à-dire changé en *v*, ou il a été attiré par la voyelle antécédente pour former avec elle une diphthongue. Ces deux derniers phénomènes ont eu lieu également avant la tonique. Ex. : *vidua, vévo ; — tenuem, teŭne ; — viduare, voidar,* bas lim. *vouida,* à Nontron *boueidâ.*

III. — *OU* avant la tonique

A cette place il éprouve le même sort que sous l'accent, c'est-à-dire que long, il devient *u,* que bref ou en position, il reste *ou*. Ex.:

long : *mutare, mŭdâ; — lucere, lŭzi; — sudare, suâ; — putere, pŭdî ; — punire, pŭnî ; — curare, cŭrâ ;*

bref : *putare, poŭdâ ; — suave, souau ;*

celui de *remudar* devient *eû* sous l'accent. Était-ce la même différence qu'a voulu noter Hugues Faidit entre *jura* et *conjura,* et plus généralement entre *ura larg* et *ura estreit ?* Les analogies me manquent pour le décider, car la prononciation actuelle ne laisse apprécier chez nous aucune différence dans l'*u* des mots de cette désinence, cités par lui, qui subsistent encore. Ils sont tous uniformément en *u* bref.

en position : *pulsare, poŭssâ; — dubitare, doŭtâ; —*fructicare, froŭjâ; — ructare, roŭtâ; — pulverem, poŭvero.*

Exceptionnellement, c'est l'inverse qui a. lieu, c'est-à-dire que *ou* long reste *ou*, tandis que bref ou en position il devient *u*. Ex.:

long : *unionem, oŭnhou*[1]; — **mucare, moŭchâ;*

bref : **fugire, fŭgî; — furiosus, furios, fŭrî;*

en position : *luctare, lŭchâ; — * sufferire, sŭfrî ; — pulcella, pŭcêlo; — ululare, unlâ; — bullire, bŭlî.*

L'*ou* et l'*u* provençal ou français sont devenus *e* dans quelques cas isolés. Ex.: **rotulare*, pr. *redolar*[2], *rudelâ; — rudimentum*, fr. *rudiment, redimen*. L'*u* latin s'était de même déjà changé en *e* dans un certain nombre de mots tels que *treblar*, aujourd'hui *treblâ*, = ** turbulare*.

Lorsque l'*u* latin tonique ou antétonique, pur ou nasal, était suivi d'un *i* ou de l'une des consonnes *c, g, t,* qui se changent en cette voyelle, l'ancienne langue le diphthonguait souvent soit en *ui*, soit en *oi*; — en *ui* s'il était long, en *oi* (= *oui*) s'il était bref ou en position. Quelques mots présentent à la fois les deux formes. Ce sont, en général, des mots dont l'*u* était de quantité douteuse, tels que *nutrire*, qui a donné en même temps *nuirir* et *noirir*. — On verra ci-après ce que sont devenues ces diphthongues en limousin.

L'*u* latin est quelquefois représenté par *g* dur. Cette mutation sera expliquée ci-après, au chapitre des consonnes, article du *v*.

U

Notre *u* provient, soit de l'*o*, soit de l'*u* (*ou*) latin. On a lu, aux articles de ces dernières voyelles, ce que nous avions à en dire. Rappelons que, sous l'accent, il devient souvent *eu*. Ex.: *sufrî, seufre; — durmî, deurme*. Dans les mots empruntés

[1] On dit aussi, et plus souvent, *inhou*, forme qui se trouve déjà dans l'ancienne langue et qui est un exemple de la mutation normale, mais chez nous assez rare, de *u* en *i*.

[2] *O*, ici, se prononçait *ou*

au français, il reste *u*, et, s'il est nasal, rejette la prononciation française (*eun*) pour prendre celle qui lui est propre.

TROISIÈME SECTION. — DIPHTHONGUES

AI, AU — EI, OU[1]

Nous avons vu que l'*a* précédant la tonique reste pur en général, s'il est isolé. Mais, dans les diphthongues *ai* et *au*, l'influence de la voyelle qui lui est conjointe s'ajoutant à la tendance naturelle des voyelles antétoniques à l'affaiblissement, il passe constamment à l'*e* et à l'*o*, c'est-à-dire à la voyelle la plus voisine de son associée.

Ainsi *ai* devient *ei*, et *au* devient *óu*. Ces mutations ont lieu même sous l'accent, si la voyelle suivante est un *a* long[2]. Ex.:

ai: — *naissensa* (pr.), *neisséนso ;* — *captivus, caitis, cheitî ;* — *laxare, laissar, leissâ ;* — *aquas, aigas, eigā ;* — *laxas, laissas, leissā.*

au: — * *auricla, aurelha, óurelho ;* — *audire, auvir, óuvî ;* — *calcare, chóuchâ ;* — * *haustare, óutâ;* — *aucas, óuchā;* — *raucas, róuchā;* — *graculas, gróulā.*

Réciproquement, *ei* devient *ai* sous l'accent; mais ce renforcement n'est général que dans les verbes ; il n'a lieu dans les autres mots qu'exceptionnellement.

Ex.: *œquat, ega, aigo;* — *prœstat, presta, praito;* — * *piscat, pesca, paicho;* — *bresca* (pr.), *braicho*[3].

[1] De ces quatre diphthongues, une seule, *au*, remonte au latin ; mais, dans la plupart des mots de notre dialecte où elle se rencontre, elle représente *av* ou *al*.—On a vu, aux articles de l'*a* et de l'*e*, les divers modes de génération de *ai* et de *ei*. Quant à *óu*, il provient de *ol* ou de *ov*, lorsqu'il n'est pas — cas plus fréquent — le résultat d'une modification de *au* ou de *o*.

[2] *Au* tonique, même non suivi d'*a* long, devient encore *óu* dans quelques mots très-usuels, tels que *chóu* (= *caul* = *caulem*) *fóu* (= *falh* = *fallit*), *lóu* (= *lau* = *illac*), *óu* (= *al*).

[3] Lat. *favus*.—Voir ci-dessus à l'article de l'*e*, sur la diphthongaison de cette voyelle. La mutation en *ai* est logiquement postérieure; mais il est probable qu'en fait les deux phénomènes ont été simultanés.

Quant à *óu*, il ne se renforce que dans des cas fort rares[1] par exemple dans *chaulho* de *chóulhâ (solhar = *suculare), piaul* de *pióulâ (piular = pipilare).*

Les diphthongues *au* et *óu* se réduisent souvent, dans l parler actuel de Limoges, à la voyelle simple *o*. Mais ce réductions n'ont jamais lieu à Nontron[2]. Loin de là, l tendance est, chez nous, de diphthonguer en *óu* l'*o* et l'*ou* C'est surtout en initiale que cette modification se produit Ex.: *oblidar, óublidâ; — obedir, óubahî; — odor, óudour; — ovelha, óuvelho; — o (aut), óu.* Citons encore *nóusilho*, diminuti de *nou* (= *nucem*) qui n'est pas usité à Nontron, et *vióuloun vióuleto*[3].

OI — OUEI, OUE, UEI, UE

L'*oi* provençal[4] est représenté à Nontron par *ouei* et *uei* réduits souvent à *oue* et *ue*. Mais *oi* ne se transforme pas in différemment en *ouei* ou en *uei*. Il faut distinguer deux cas:

1° L'*oi*, dont l'*o* représentait soit un ō tonique, soit un *o* an tétonique, soit un *u* bref ou en position, et qui devait dès lor se prononcer *oui*[5], est devenu *ouei* ou *ue*. Ex.: *potionem, poize poueizou; — * fodire, foire, foueire; — * bodina, boueino; — utei*

[1] Ce qui est parfaitement conforme à la loi des voyelles graves, loi qu *óu* suit comme *o*, tandis que *ei* suit plutôt celle des grêles, comme nou avons vu que *e* le fait souvent. — Ce renforcement de *óu* en *au* est moi rare en haut limousin que dans les autres sous-dialectes.

[2] *Aurum* cependant est devenu *or*, comme en français; mais les dérivé gardent la diphthongue. — On peut citer encore *móco* (sorte de vase), qu paraît être le même mot que le pr. *mauca* (*panse*). — L'*au* de *cauda*, au jourd'hui *couo*, était déjà devenu *o* (= *ou*) dans la langue classique (*coa*) de même que la conjonction *aut*, chez nous *óu*.

[3] On dit aussi et plus souvent *vūleto*, par réduction de la diphthongue *iou* (Voir ci-après, à l'article de cette diphthongue).

[4] Dans les mots empruntés au français, l'*oi* pur tantôt devient *ouei*, tantô reste *oi (oua)*. Ex.: *chanoueine, trouasième*. L'*oi* nasal de même origine ayant déjà le son *oué*, ne subit pas de modification en passant en limousin

[5] En bas limousin, l'*i* de cette diphthongue n'a subi aucune modifica tion. Ex.: *bouissou, bouissâ, pedouiro, fouitâ;* chez nous *boueissou boueissâ, pedoueiro, foueitâ.*

ora, (ped)oueiro[1]; — *ruina, roina, roueino;* — *culcita, coueitio;* — *pugnum, poing, pouen.*

2° L'*oi*, dont l'*o* correspondait à un *o* tonique latin bref ou en position, est devenu *uei* ou *ue*, changement déjà accompli, du reste, dans l'ancienne langue, car tous ou presque tous les mots en *oi* de cette dernière catégorie y ont une autre forme, concurremment usitée, en *uei* ou *ue*. C'est celle-là seule que nous avons conservée. Ex.: *hodie, hoi* et *huei, uei;* — *oc(u)lus, oil* et *uelh, uei;* — *coxa, coissa* et *cueissa, cueisso;* — *noctem, noit* et *nuech, nue;* — *coctum, coit* et *cuech, cue;* — *octo, oit* et *ueit, ue.*

Exceptions : — *fŏria, foira, foueiro.* L'*o* de ce mot avait été sans doute préalablement allongé. Du reste, il n'a dans la vieille langue que la forme en *oi.* — *Cŏquere, coire, coueire.* On dit aussi *cueire;* mais la forme provençale correspondante ne se rencontre pas. — *Longe* a pareillement donné deux formes, *luen* et *louen,* mais qui se retrouvent l'une et l'autre dans l'ancienne langue. La dernière est de beaucoup la plus commune, et l'on s'expliquera facilement qu'il en soit ainsi, si l'on se rappelle que l'*o* en position devant *n* est traité chez nous comme un *o* long, c'est-à-dire se change régulièrement en *ou.*

Dans le haut Limousin, on aime à réduire *uei* et *ue* à *ei* et *e*. Ex.: *uei (oculus), ei;* — *einuei (in odio), einei;* — *duer (dormit), der;* — *fuec (focum), fe*[2]; — *luec (locum), le*[2]. — A Nontron, ces réductions ont lieu plus rarement. On peut citer *Marei,* pour *Marueil (Marolium); ei-mati,* pour *uei-mati; pei* pour *puei (podium),* qui se dit également. On dit aussi indifféremment *ne* et *nue (noctem).*

Dans quelques cas, beaucoup plus rares, et qui ne se rencontrent, je crois, qu'en haut limousin, la triphthongue *ouei* se réduit à son premier élément *ou* ou *o*. Ex.: *boueirî (regain),*

[1] On appelle ainsi une vessie gonflée de vent.

[2] Formes inconnues à Nontron, où l'on dit seulement *fio* et *lio,* qui représentent *foc* et *loc.*

*vourî; — bigarouei (*fr. *garouil), bigaro ; — limarouei (jargon), limaro.*

UI

Ui provençal représente normalement un *u* long latin auquel s'est adjoint un *i* subséquent, originaire ou provenant d'une consonne vocalisée. Cette diphthongue s'est presque toujours réduite à *ū*[1]. Ex.: *būtyrum, buire, bûre ; — nutricem, nuirissa, nūrisso ; — putrere (puirir), pūrî ; — nutrire (nuirir), nurir, nūrî*[2].

Remarque. — Les mots tels que les deux derniers cités, dans lesquels l'*u* était douteux, avaient une seconde forme en *oi,* moins rare dans les textes que la forme en *ui.* C'est pourtant cette dernière seule que l'on a conservée à Nontron, même dans certains mots où elle était irrégulière et devait être exceptionnelle. Ainsi nous disons *cūssi,* qui suppose une forme *cuissi,* inconnue à Raynouard[3] et parallèle à *coissi,* dérivation régulière de *culcitinum.* C'est, au contraire, celle-ci qui, modifiée, selon la règle, en *coueissi*[4], est restée à Limoges.

Ui est resté tel dans les verbes en *uire.* Dans les mots empruntés au français (et c'est peut-être le cas de plusieurs de ces verbes), il ne subit non plus aucune modification. Ex.: *cuivre.*

ÉU, IOU (IU)

Notre *éu* provient d'ordinaire ou de *eu* (dissyllabe), ou de la

[1] Cf. le latin *fructus* = *fructuis,* etc.

[2] Je considère comme ayant la même origine l'*u* de *prûre,* que je dérive de *prurire* par l'intermédiaire d'une forme *pruire,* dans laquelle, grâce à la synérèse, l'*u* aurait absorbé l'accent, et qui serait à *pruzer,* forme classique, comme *coire* est à *cozer.*

[3] On ne trouve pas non plus *puirir* dans Raynouard, qui n'a que *poirir* (= *pouirir,* forme restée en bas limousin); mais on y trouve *puiridura* et *puirimen.* La forme *nuirir,* qu'on n'y rencontre pas davantage, bien qu'il donne *nurir,* est prouvée de même par les dérivés *nuirissa, nuiridor,* etc.

[4] En bas limousin : *couissi.*

vocalisation de *v* ou *l* après *e*. Cette diphthongue, qui dans le bas Limousin et dans la majeure partie du Périgord se prononce *éou,* comme dans tout le Midi, prend à Nontron un son spécial, déjà décrit, et que nous figurons *eü (eu-u)*. A Limoges, elle s'est réduite à la voyelle simple *eu.*

Eu est sujet à perdre son second élément et à se réduire à *e.* Cette réduction n'a jamais lieu qu'en finale. Elle est facultative à Nontron, en sorte que tous les mots en *eü* y ont une autre forme en *ē*. Ex.: *meus, meü* et *mê ; — cœlum, cel, ceü* et *cê; — bellus, bel, beü* et *bê.*

Par exception, *seü (sevum)* et *deü (deus)* s'abrégent en *î* et non en *ê : sî, dî.*

La diphthongue *iou,* figurée en provençal *io* ou *iu,* provient soit de la vocalisation de *v (b, p)* ou de *l* après *i,* soit du groupe *io* (par exemple dans les mots en *ionem, iosum*). Dans les mots de ce genre, *ō,* en devenant *ou* et s'unissant en diphthongue à l'*i* précédent, a cédé son accent à cette voyelle, qui, prenant ainsi la prépondérance, a fini par éliminer son associée. La même chose a eu lieu, à plus forte raison, de l'*ou* atone représentant *l* ou *v*. *Iou (iu)* s'est donc réduit à *î,* comme *éu* à *ê.* Mais, tandis que *éu* persiste à côté de *ê, iou* a aujourd'hui complétement disparu à Nontron, et aussi je crois dans le haut Limousin, sauf dans les mots originairement en *iosum,* qui y ont encore les deux formes *iou* et *î.* Je ne sais si d'autres variétés du limousin les offrent simultanément dans tous les cas[1]. Quoi qu'il en soit, l'*i* auquel *iou* (*iu*) s'est réduit chez nous s'y change *ad libitum* en *eü,* et l'on a ainsi, pour tous les mots de cette désinence, au moins deux formes concurremment usitées. Ex.:

rivum,	*riu,*	*rî*	et	*reü*
vivum,	*viu,*	*vî*	et	*veü*
aprilem,	*abriu,*	*abrî*	et	*abreü*
passionem,	*passio,*	*passî*	et	*passeü*

[1] A Périgueux et dans les cantons voisins, on dit seulement *iou,* l'*ou* à peine sensible, surtout en finale.

graciosum, gracios, graciôu, gracî et *graceü*
graciosa, graciosa, graciôuso, gracîso et *graceüso*

Ajoutons à ces exemples l'ancien composé contracte *sius* (= *si vos*), devenu *sî* ou *seü*.

Ainsi *î* (= *il, iv, io*) et *ê* (= *el, eu*) se rencontrent en *eü*; mais c'est sans s'y confondre. Sauf les deux exceptions déjà notées (*dî, sî*), jamais *eu* = *ê* ne passe à l'*î*, pas plus que *eu* = *î* (*iou*) ne passe à l'*ê*.

Dans le corps des mots, *eü* ne se réduit jamais à *e*. Ex.: *levium, leüje* et non *lêje*; — *bibere, beüre* et non *bêre*. Il en est autrement de *iou* qui, s'abrége, au contraire, là comme en finale, en ī. Ex.: *sibilare, siular, sīlâ*. Il peut aussi y devenir *eü*. Mais les échanges entre ī et *eü* ne se font pas, à cette place, avec la même liberté qu'en finale. Il n'y a que les féminins des adjectifs en *ios* à qui il soit permis d'être indifféremment en *îso* ou en *eüso*. Ainsi *viure* (*vivere*) et *liura* (*libra*) ne font que *veüre* et *leüro* (ou, par réduction, *lûro*); au contraire *siular*, déjà cité, ne fait que *sīlâ*.

Notre diphthongue *eü* (= *î*) a dans quelques cas pour suppléante, en haut Limousin, la triphthongue *iau*, aujourd'hui généralement réduite à *iô* et qui est le renforcement normal de *iôu*, forme qu'a prise, en beaucoup de mots, l'*iou* (*iu*) provençal, dans le bas Limousin et les cantons voisins du Périgord. Ex.: *Diau-marcé* = *Deü-marce*; *viaure (viure)* = *veüre*; *piauze (piuze)* = *peüze*; *siau (sius)* = *seü*. A Nontron, *iau* = *iu* ou *eu* ne se rencontre que dans un très-petit nombre de mots, et seulement, comme en haut Limousin, dans la syllabe tonique. Ex.: *pipilat, piula, piaulo*; — *mel (meu), miau*; — *pilum, pel (peu), piau*. — *Iôu* = *iu* ou *eu* y est également très-rare.

Remarque. — On voit par les textes provençaux que les mots en *iu*, outre une seconde forme en *eu*, en avaient encore une troisième, intermédiaire, en *iéu*. Cela est prouvé pour quelques-uns[1], et l'on peut, sans témérité, l'admettre aussi

[1] Ex.: *Estriub, estrieu, estreup*, aujourd'hui, à Nontron, *eitri* et *eitreü* (*étrier*). — Les formes en *eu* sont, je crois, plus rares dans les anciens textes que les formes en *ieu*.

pour les autres. D'un autre côté, *éu* et *óu* permutent quelquefois ensemble. Ainsi *pléure (= pluere)* du bas Limousin est *plóure* à Nontron. Cela étant, au lieu de dériver directement *ióu* et *iau* de *iu*, il serait peut-être plus juste de les considérer comme des modifications de *iéu*. Quoi qu'il en soit, *iéu* n'existe plus, ni en haut Limousin, ni à Nontron. Mais, dans les contrées plus méridionales du Périgord et dans le bas Limousin, on rencontre cette forme dans beaucoup de mots, tels que *riéu*, par exemple, qui est chez nous *rî* ou *reü*, et que Raynouard mentionne seulement sous la forme *riu*.

On vient de voir plusieurs diphthongues se réduire à l'un de leurs éléments. Il nous reste à signaler quelques simplifications analogues, mais plus rares et moins systématiques. C'est surtout dans les diphthongues où *i* figure que l'on constate ce phénomène.

Ia. — Dissyllabe dans l'origine, ce groupe, devenu *io* en finale, forme chez nous une diphthongue très-compacte ; mais, sur la limite du dialecte limousin, du côté de la langue d'oil, il s'est réduit à *î*. Ainsi *sentia*, à Nontron *sentio*, est à la Valette *sentî*.

Ie. — *Ie* s'est parfois réduit à *i*. Ex.: *pietatem, pietât, pîtâ;* — *conscientia, conciencia, coucinço.* — L'*ie* français final, au lieu de devenir *io*, qui est, comme on l'a déjà expliqué, sa mutation normale, devient quelquefois simplement *î*, c'est-à-dire qu'en fait il ne change pas. Ex.: *Julî*, *Ugénî*, etc.

Ei. — *Ei* se réduit souvent à *ī*. Ex.: *vestire, veitî, vītî;* — *sueicau, seicau, sīcau*[1]; — *chantei, chantî*, et de même à la première personne singulière de tous les prétérits qui ont cette flexion.

Ue. — Nous avons vu *ue* = *oi* se réduire à *e* dans *ne* = *nue*

[1] Diminutif de *suei*, inusité à Nontron, dans la vieille langue *sauc* (=*sambucus*). — *Suei* suppose une forme *soic*, qui existe en effet dans le dialecte languedocien, mais qui ne se rencontre pas dans les anciens textes.

= *noctem,* et dans quelques autres mots. Cette diphthongue, provenant de l'union de *u* et de *e* primitivement séparés par une consonne, s'est au contraire réduite à *u* dans *junjo* = *juenca* = *juvenca.*

Uou se montre pareillement réduit à *u* dans *sur,* que l'on dit en haut limousin pour *suour (= sudōrem),* seul usité chez nous.

CHAPITRE QUATRIÈME

VOCALISME (*suite*)

CONTRACTION ET ÉLISION ; — SUPPRESSION ET ADDITION DE VOYELLES

Les phénomènes qui font l'objet de ce chapitre nous ont déjà accidentellement occupés dans les deux précédents, à l'occasion de l'accent ou des permutations de voyelles. Mais il convient, pour être complet, et au risque de nous répéter sur quelques points, de les étudier séparément.

I. — Contraction

Notre dialecte contracte régulièrement en une diphthongue ou une triphthongue toutes les voyelles consécutives d'un même mot[1], que ces voyelles se suivissent déjà immédiatement en latin, ou que leur rencontre soit due à la chute d'une consonne intermédiaire. La contraction se borne le plus souvent à les réunir dans une même émission de voix, sauf à les modifier plus ou moins fortement, mais sans en sacrifier aucune ; d'autres fois elle va jusqu'à effacer complétement l'une d'elles[2]. Ex.: *suave, suau, souau ;* — *cauda, coa, couo ;* — *ruga,*

[1] Sauf, bien entendu, les cas de chute et de métathèse. — Lorsque, exceptionnellement, la contraction n'a pas lieu, un autre phénomène se produit ordinairement, qui sera étudié ci-après : je veux dire l'insertion d'une consonne.

[2] Ce cas rentre dans celui des réductions de diphthongues, étudié dans la 3e section du chapitre précédent.

rua, ruo; — gloria, glorio; — via, vio[1]*; — pavorem, paor, póu*[2]*; — legumen, liume, lume ; — rogationes, roazos, razoû ; — media nocte, meia nuech, miané ; — rainos, ranoû.*

La contraction réunit aussi quelquefois une voyelle ou diphthongue finale avec la voyelle ou diphthongue initiale du mot suivant. C'est la *crase* des grammairiens grecs. Ex.: *ad horam, aora, óuro ; — ecce hoc est, co es, couei* ; — *i ai (ego habeo), yai,* où *i* se change en sa semi-voyelle *y; — si óu (si ille), sióu ; — nóu ourā (novem horas), nóurā*[3].

II. — Elision

D'un mot à l'autre, la contraction, bien qu'assez fréquente, surtout en haut limousin, est pourtant exceptionnelle. C'est bien plus souvent à des élisions que donnent lieu les rencontres de voyelles finales et initiales. Mais, comme notre dialecte n'a aucune répugnance pour l'hiatus [4], l'élision ne se produit avec régularité que si la finale est une voyelle atone et brève ou une diphthongue atone (*io* ou *ie*). Dans ce dernier cas, l'*o* ou l'*e* seuls disparaissent, et l'*i* restant forme crase avec la voyelle ou la diphthongue initiale du mot suivant. Ex.: *sa memóri'ei freicho, segli'eicoududo.*

Si la finale est tonique ou longue, elle ne s'élide qu'exceptionnellement et seulement dans des mots très-usuels, tels que *demó (demain)* ou les pronoms *noû, vou.* Ex. : *n'autrei, v'autrei, v'en, dem'óu sei.* En pareil cas, c'est quelquefois au contraire

[1] Et de même tous les imparfaits et les conditionnels en *ia (io), ias,* etc.

[2] Dans ce mot, comme dans le mot *óuro* de l'alinéa suivant, la voyelle tonique *ou* a forcé l'*a* précédent à s'affaiblir ; si *a* avait eu l'accent, le produit de la contraction aurait sans doute été *au.*

[3] Le vers suivant, de Foucaud, présente deux crases, dont une réunit deux diphthongues, par conséquent quatre voyelles, toutes les quatre perceptibles à l'oreille, et constitue ainsi une tétraphthongue :

Car si óu poudio óu óuzario be.

[4] Le vers cité dans la note précédente en offre un exemple.

la voyelle initiale du mot suivant qui disparaît, comme cela a lieu fréquemment en italien. Mais cette sorte d'élision est plus habituelle dans le haut Limousin qu'à Nontron, où on la constate fort rarement[1].

III. — Suppression de voyelles

A. — Aphérèse. — L'ancienne langue avait opéré dans quelques mots la suppression de la voyelle initiale[2]. Mais ce traitement y a été, comme en langue d'oil, tout à fait exceptionnel. Nous l'appliquons aujourd'hui, au contraire, d'une manière systématique à un très-grand nombre de mots, savoir à tous ceux, ou peu s'en faut, qui commencent par un *a* atone et bref ou devenu tel[3]. L'aphérèse n'atteint jamais les autres voyelles, sauf dans deux ou trois mots dont l'usage extrêmement fréquent explique la détérioration. Ex.: *una, no;* — *illa, la* (pronom); — *amorem, mour* (dans la locution *per mour*): — **acucla, agulha, gulho;* — *arista, aresta, leito;* — *avena, veno;* — *appellare, apelar, pelâ,* — etc., etc.

B. — Syncope. — Ce phénomène, au contraire du précédent, était accompli dès les premiers temps de la langue, dans tous les mots qui le présentent. Il faut distinguer deux cas :

a. — Syncope de la voyelle antétonique. —Toute voyelle brève entre deux consonnes, précédant immédiatement la tonique sans être initiale, a disparu dans le passage du latin à la langue d'oc. Il suffira de citer deux ou trois exemples : *seminare, sennâ;* — **fructicare, froujâ;* — *matricularius, meriglié.* — Les exceptions à cette règle sont presque aussi rares qu'en français. On peut mentionner **rotŭlare, redolar, rudelâ;* — *pectĭnare, penchenar, penchenâ;* — **cupĭtare, cobeitar, coubeitâ.*

[1] En voici deux exemples que je prends dans Foucaud: *fâ'ntau, lâ chambă 'n l'er.* — Ajoutons *voun* (=*vou en*), que l'on trouve déjà dans l'ancienne langue sous la forme *von.*

[2] Par exemple, *horologium, reloge.*

[3] L'aphérèse est encore plus habituelle dans le parler de Limoges que dans celui de Nontron.—En bas Limousin, elle est au contraire assez rare.

b. — *Syncope de la voyelle post-tonique.* — Dans les mots proparoxytons, la pénultième, nécessairement brève, tombe toujours[1], et la finale persiste, transformée ou non. Ex.: *amita, ando;* — *turturem, tourtre.* — On a vu, aux articles de l'*e* et de l'*i*, les exceptions systématiques à cette règle, dans les mots en *ĕre* et en *ium*, tels que *plangere, planher, plânhei,* — *purgatorium, purgatôri.*

Dans les mots paroxytons, la dernière voyelle tombe, à moins qu'elle ne soit un *a*, auquel cas elle persiste. — Elle persiste également après les groupes, autres que *cl* et *gl*, composés d'une muette et d'une des liquides *l* et *r* (ex.: *vitrum, veire;* — *patrem, paire*[2]), et devant le groupe *nt*, ce qui est le cas de toutes les troisièmes personnes du pluriel dans les verbes.

C. — Apocope. — Ce phénomène ne doit pas être distingué de celui que nous venons d'examiner, la dernière voyelle du mot ayant toujours été traitée de la même manière (sauf devant *nt*) qu'elle fût ou non la lettre finale. Ainsi l'*e* de *tenet* et celui de *sentire* ont également disparu.

Tous les mots, en très-grand nombre, dans lesquels les règles précédentes, surtout celle qui commande la chute de la pénultième atone[3], sont violées, n'appartiennent pas, sauf de très-rares exceptions, au premier âge de la langue. Ils sont de formation savante, soit qu'ils aient été empruntés au français, soit qu'ils nous viennent de la langue d'oc classique. A cette dernière catégorie, la moins nombreuse de beaucoup, appartiennent les deux suivants: *legremo (lagrema)=lacryma,*

[1] Sauf, bien entendu, les cas, déjà étudiés aux articles de l'*i* et de l'*u*, de la métathèse ou de la consonnification de la voyelle et de son union en diphthongue avec la voyelle suivante. Les mots dans lesquels l'un ou l'autre de ces phénomènes se produit rentrent ainsi dans la catégorie des mots paroxytons et sont traités comme s'ils étaient tels d'origine.

[2] Forme inusitée à Nontron, où l'on n'emploie que la forme apocopée *pai*.

[3] Parce qu'en même temps il y a ici forcément violation de la loi fondamentale des langues romanes, à savoir la fixité de l'accent latin, puisque cette voyelle ne peut éviter la chute, en demeurant pénultième, qu'à la condition d'usurper l'accent.

— *poũvero (polvera)* = *pulvĕrem.* Quelques-uns des mots en *ide.* *ique, ile, ule* (= *ĭdus, ĭcus, ĭlis, ŭlus*) et autres désinences pritivement atones, que nous possédons, peuvent bien nous venir aussi du provençal; mais la plupart sont certainement des mots français que nous nous sommes appropriés.

IV. — Addition de voyelles

A. — Prosthèse. — La langue d'oc, comme celle d'oil, avait préposé un *e* à tout *s* latin initial, suivi d'une autre consonne (sauf ordinairement *c* doux.) Ex. : *scala, escala; — scribere, escriure,* etc. Nous en faisons encore autant de tous les mots commençant de même que nous empruntons au français, tels que *statue, scarlatine,* etc. — Ces derniers se distinguent, en général, des mots où l'addition de l'*e* est le fait de l'ancienne langue, en ce que l'*es* initial n'y devient pas *ei,* comme dans ceux-ci.

Conduits, comme l'ancienne langue l'avait été elle-même dans certains cas[1], par une fausse analogie, nous préposons la diphthongue *ei* à quelques mots qui ne commençaient, ni en latin par *s* suivi d'une autre consonne, ni en provençal par *es.* Ex. : *eimirai* = *miralh, eiranho* = *(a)ranha.* Ce dernier exemple est remarquable en ce qu'il nous montre la prosthèse compensant une aphérèse antérieure. Ce qui prouve qu'il en est bien ainsi, et qu'il ne faut pas supposer ici une mutation de l'*a* originaire en *ei,* c'est que les deux formes *ranho* et *eiranho* sont concurremment usitées.

Outre la prosthèse systématique de *e,* le provençal en présente un petit nombre d'autres qui ne sont qu'accidentelles. Telle est celle de *a* dans *aglan* (= *glandem*), aujourd'hui chez nous *aglian* Nous disons de même *agoulé* pour *goulé* (= *golet*), *alimá* pour *limá* (= *limac*), qui restent d'ailleurs également usités.

Notre dialecte prépose *i,* ou plutôt la semi-voyelle *y,* à la

[1] Ex. : *escorsa* (*corticem*), aujourd'hui, chez nous, *eicorso.*

diphthongue *óu,* dans *yóu* = *ovum,* et, quelquefois aussi à l'*u* et à l'*e,* par exemple dans *yun, yunlâ, yuei* (= *unum, ululare, hodie)* et *yeilo* (=*illa).* Ces dernières formes sont très-communément employées dans des localités voisines de Nontron, au nord, à l'est et à l'ouest; mais, à Nontron même, on préfère celles en *u* et en *e* purs.

B. — ÉPENTHÈSE. — Il faut distinguer quatre cas:

a. — *Entre deux consonnes.* — Notre dialecte n'aime pas les concours de consonnes. Aussi insère-t-on volontiers, surtout dans les campagnes, une voyelle sourde, *e* le plus souvent, entre deux consonnes consécutives, lorsque le couple n'a pas été réduit à l'unité par l'élimination ou la vocalisation de la première, ce qui est le cas le plus ordinaire. Ainsi on dit *ademetre* pour fr. *admettre.*

L'épenthèse se produit même quelquefois entre une muette et une liquide. C'est ce qu'on voit dans *chambariêro* (= fr. *chambrière*), qui est la forme correcte et universellement employée de ce mot.

b. — *Entre deux voyelles.* — L'ancienne langue introduisait déjà dans beaucoup de mots un *e* entre l'*i* et l'*u* (= *ou*) de la diphthongue *iu,* d'où résultait la triphthongue *ieu.* Cette insertion est générale aujourd'hui, et depuis longtemps sans doute, dans plusieurs dialectes de la langue d'oc, non-seulement entre *i* et *ou* provenant de *u* (*v, l*), mais encore entre *i* et *ou* provenant de *o.* Elle ne se remarque ni à Nontron, ni dans le haut Limousin, mais elle a lieu communément en bas Limousin. Ex.: *rivum, riu, rieu; — passionem, passio, passieu.* C'est peut-être de ces formes en *ieu* que dérivent, par réduction, les formes nontronnaises en *eü* = *iu* ou *io* signalées ci-dessus, pag. 49 et 50.

c. — *Entre une voyelle et une consonne.* — En bas-limousin, on insère constamment un *a* entre l'*i* et l'*l* du groupe *il,* soit final, soit intérieur, que l'*i* soit originaire ou qu'il remplace un *e,* ce qui est fréquent, cette mutation, rare à Nontron, étant, au contraire, très-ordinaire à Tulle. L'*a* ainsi inséré

forme diphthongue avec l' *i*, et, si celui-ci portait l'accent, il le le lui dérobe ; mais, lorsqu'il le perd à son tour, par suite des accidents de la flexion ou de la dérivation, il s'affaiblit en *e* ou en *o*. Ex.: *villa, vialo ; — stella, estialo ; — cœlum, cial ; — filum, fial ; — filare, fielâ ; — efiola* (fr. *effilé*).

Le parler de Nontron n'a reçu que deux de ces formes en *ial* (= *el* ou *il*), qui se trouvent si nombreuses en bas-limousin[1] : c'est *pial* (*pilum*) et *mial* (*meli*), que nous prononçons *piau* et *miau*, l'*l* finale se vocalisant toujours chez nous après une voyelle. Mais, dans les contrées du Périgord et du haut Limousin qui avoisinent la Corrèze, par exemple à St-Yrieix et à Excideuil, ces formes sont très-communes. Seulement là, comme chez nous dans *mial* et *pial*, l'*l* se vocalise.

Rappelons ici que le même phénomène, je veux dire l'épenthèse de l'*a*, a lieu aussi en langue d'oil entre l'*e* et l'*l* du suffixe *ellum*. De là les formes telles que *beal, casteal,* d'où en français *beau, château,* en poitevin *beâ, châteâ,* en saintongeois *biâ, chatiâ,* l'*l* qui s'est vocalisée en français étant simplement tombée dans les deux autres dialectes[2].

On remarque dans un petit nombre de mots l'insertion d'un *u* après *a*. Ex. : *malautru* (pr. *malastruc*) ; — *pauto* (fr. *patte*). Ajoutez les deux mots de l'ancienne langue *lauzert* (*lacerta*), réduit chez nous à *luzer,* et *mausti* (= fr. *mâtin*), qui ne se dit chez nous que *mâti*.

d. — Entre une consonne et une voyelle. — C'est en pareil cas un *i*, mais plutôt l'*i* consonne que l'*i* voyelle, qui s'introduit. Cette insertion est de règle devant *ŏ* tonique suivi de *c* ou de

[1] Ces formes sont également exceptionnelles dans la langue classique. Nouvelle preuve de la correction, déjà plusieurs fois signalée, du parler nontronnais.

[2] Ce sont là des espèces de *gunas* inverses, c'est-à-dire où l'*a*, au lieu d'être préposé à la voyelle qu'il doit renforcer, est inséré à sa suite. Le même phénomène se remarque en roumonsche (ex.: *bial* = *bellum* (fr. *beau*)) et en roumain (ex.: *viatza* = *vita*). Dans quelques variétés du poitevin, par exemple le parler des Sables, on insère régulièrement un *a* devant l'*e* de plusieurs mots et non à la suite. Ex.: *baé* = *bé* (*bene*) ; — *aest* = *est* ; — *laes* = *les*. C'est le vrai *guna*.

v. (V. ci-dessus, page 33.) Ex.: *locum, lio;* — *novum, niòu.* Elle l'est encore après *cl* ou *gl* devant *a, e, o.* (V. ci-après, *Consonnes,* à l'article du *C,* II, C.)

Accidentellement l'*i* s'introduit encore dans quelques autres mots, devant *o* final atone : *boueitio* (fr. *boîte*); — *coueitio* (fr. *couette*); devant *e* : *texere, teisser, tieissei;* — *tepidum, tebe, têbie.* Ici comme tout à l'heure l'*i* inséré est plutôt l'*i* consonne que l'*i* voyelle. Dans tous les cas, *tio, bie, tie,* ne forment respectivement qu'une syllabe.

Remarque. — Les mots tels que *biòu, fio,* etc., c'est-à-dire ceux en *ŏv*.. ou *ŏc*.. originaire, avaient, dans l'ancienne langue, une autre forme, où c'était non pas l'*i,* mais l'*u,* qui s'était introduit : *buov, fuoc.* Je ne sais à quel dialecte appartenait plus particulièrement cette forme. On la constate aujourd'hui dans plusieurs, mais elle est étrangère au limousin.

Les mots en *oc*.. en avaient encore une autre résultant de l'insertion de l'*u* et de la mutation simultanée ou consécutive de l'*o* en *e* : *luec, fuec.* C'est de cette dernière que dérive par réduction la forme en *e* que revêtent ces mots en haut et bas limousin (*fe, le*), mais que la variété nontronnaise ne connaît pas.

C. — Paragoge. — Il n'y a guère en limousin, non plus que dans la langue classique, de voyelles paragogiques proprement dites, c'est-à-dire qui soient purement adventices et dont l'adjonction n'ait d'autre but que de satisfaire à un besoin d'euphonie. Sauf deux ou trois exceptions (ma mémoire ne m'en fournit qu'une, peut-être unique : *coumo* = *cum* (fr. *avec*), toutes les fois qu'on a ajouté une voyelle à la fin d'un mot, ç'a été dans une intention grammaticale et afin de lui rendre une flexion perdue. C'est ainsi que *am,* formé de *amo,* est ensuite devenu *ami,* chez nous *aime.*

CHAPITRE CINQUIÈME

DES CONSONNES

Voici le tableau des consonnes limousines, rangées par familles, classes et degrés. Nous empruntons ce tableau, en le modifiant légèrement, pour l'approprier à notre ouvrage, à la *Grammaire comparée des langues classiques* de M. Baudry.

FAMILLES	CLASSES							
	EXPLOSIVES (muettes)		CONTINUES (non muettes)					
			SPIRANTES					
	Fortes ou ténues	Douces ou moyennes	Fortes	Douces	semi-voyelle	Aspirée	Nasales	Liquides
Gutturales (ou mieux palatales)	c	g	ch	j	y	h	nh	lh
Dentales....	t	d	s	z			n	l, r
Labiales............	p	b	f	v			m	»

En règle générale, dans leur passage du latin au limousin, les consonnes initiales gardent leur force, ou du moins, si elles changent parfois de classe ou de famille, ne changent pas de degré ; les consonnes intérieures s'affaiblissent, les consonnes finales tombent ou se vocalisent. J'appelle ici consonnes finales celles qui étaient restées telles dans l'ancienne langue d'oc, après la chute des désinences atones du latin. *L, r, m, n,* c'est-à-dire les liquides et les nasales, font parfois exception à cette règle. On expliquera dans quels cas à l'article particulier de chacune de ces consonnes.

Au lieu d'examiner de suite toutes les consonnes d'une famille, je réserverai pour une section spéciale les liquides et les nasales, en raison des affinités plus grandes que ces consonnes ont avec celles de leur classe dans les autres familles

qu'avec celles des autres classes dans leur propre famille. Pour un motif analogue, je ne traiterai de l'*h* qu'à la fin de la section des labiales, ses relations avec les consonnes de cette famille étant beaucoup plus étroites qu'avec les gutturales.

PREMIÈRE SECTION. — GUTTURALES

Les consonnes de cette famille seraient plus justement appelées palatales. Nous leur conservons celui de gutturales, pour nous conformer à l'usage ordinaire. Il suffira d'avertir qu'en limousin, tout aussi bien qu'en français, les sons qu'elles expriment se forment dans le palais et non dans la gorge.

C

I. — *C* initial

C latin initial est devenu *ch* devant *a*, que l'*a* soit resté tel ou se soit transformé. La règle est ici la même qu'en français, et les exceptions y sont au moins aussi rares. Ex. : *capra, châbro; — capitale, chatau; — canem, che.* Cette mutation est fort ancienne; elle remonte très-probablement au premier âge de la langue. La plupart des mots où on la constate se présentent dans les textes classiques sous deux formes différentes, l'une en *c*, l'autre en *ch*. Ces deux formes n'étaient pas sans doute usitées concurremment dans la même contrée et devaient appartenir, comme aujourd'hui, à des dialectes différents.

Devant *e* et *i*, *c* initial a pris le son de *s*. Ex.: *cera, cero; — circulus, cercle* ou *sarclie*. Devant *o* et *u*, de même que devant les liquides, il est resté *c*. Ex.: *corium, cuer; — cogitare, cujâ; — curare, curâ; — credere, creire. Q* initial est resté dur et fort devant toutes les voyelles. Ex.: *quassare, cassâ;—quærere, quère; — quindecim, quinze.* Il faut excepter un petit nombre de mots dans lesquels *qu*, s'étant en latin vulgaire changé en

c, a été naturellement traité comme le *c* originaire : tels sont *cin, châcun, chaine* (= fr. *chêne*).

C initial, de source germanique, conserve sa dureté et sa force devant toutes les voyelles. Ex.: *kahn, câno; — kegil, quillo*. Le *ch* de même origine reste *ch*. Ex.: *chiosan, chóusî*.

Exceptionnellement, *c* initial, de source latine ou germanique, s'est affaibli en *g* dans un petit nombre de mots. Ex.: *crassum, grâ; — cavea, gabio; — cupelletum, goubelé; — (craup), grapau*.

II. — *C* intérieur

A. — Devant *a*, il se ramollit[1], en changeant de degré si une voyelle le précède immédiatement, sans en changer s'il suit une consonne ou la diphthongue *au*, c'est-à-dire que dans le premier cas il devient *j*, dans le second *ch*. Ex.:

1° *C* devient *j: mica, mijo; — fica, fijo; — precare, prejâ; — focacia, foujasso; — locarium, loujier; — urtica, óutrijo; — hoc anno, ūjan; — secare, sejâ; — verruca, varujo; — spica, eipijo*. Ce changement remonte certainement à l'ancienne langue; mais on ne peut, pour la plupart des mots où *ca* est ainsi chez nous devenu *ja* (*jo*), constater dans les textes classiques que la forme intermédiaire en *ga*, corrélative de *ca* initial, et qui est restée propre, comme cette dernière, aux dialectes plus méridionaux de la langue d'oc[2].

[1] Le maintien de *c* intérieur à l'état dur est fort rare. Ex.: *mancar, mancá; — traucar, tróucá*. Pour ce dernier, on dit à Tulle *tróuchá*, selon la règle.

[2] Remarquons ici que cela ne prouve rien, non-seulement contre l'existence des formes en *ja* dans le dialecte limousin dès les plus hauts temps, mais encore pour la prononciation des mots orthographiés par *ga*. En effet, on a très-bien pu pendant longtemps employer le *g*, comme le *c*, pour peindre à la fois le son dur originel de ces consonnes et le son mou qu'elles avaient acquis dans quelques dialectes. La présence simultanée dans un même texte des mêmes mots écrits tantôt par *ch* et *j* (*i*), tantôt par *c* et *g*, prouve évidemment, ce me semble, que l'auteur ou du moins le copiste prononçait *ch* et *j*, non *c* et *g*. L'ancienneté de cette prononciation est attestée par le poëme de Boëce, où un pareil mélange de formes se rencontre.

2° *C* devient *ch: bucca, boucho; — arca, archo; — *conca, councho; — siccare, sechâ; — *piscare, peichâ; — escarnir* (pr), *eicharnî; — laxare* (**lascare*), *lāchâ; — calcare, chóuchâ; — auca, aucho; — pauca, paucho*[1]*; — rauca, raucho.*

Exceptions : *c* précédé d'une consonne est assez souvent devenu *j*. Ex.: *exsuccare, eissujâ;—juvenca, junjo; — mand(u)care, minjâ; — carr(i)care, charjâ; — fabr(i)care, fourjâ; — man(i)ca, manjo.* A côté de *manjo* et de son dérivé *manjou*, formes propres au haut Limousin, existent aussi les formes correctes *mancho, manchou*, que connaît seules le parler de Nontron.

C devient encore *j* devant *i* et devant *e* (que cet *e* soit originaire ou qu'il tienne la place d'un *u* ou d'un *o* latin flexionnel), mais seulement si une dentale vient à le précéder immédiatement. Ex.: *jud(i)cem, juje; — domesticum, douméje; — duod(e)cim, douje.* Le *j* n'est ici que la résultante de l'union des deux consonnes. A l'abri de cette influence, *c* devient toujours *s* ou *z* devant *e* et *i*. Ex.: *uncia, ounso; — provincialem, prouvensau; — crescionem, creissou; — penicillum, pinceü; — placere, plazei; — licere, lezei; — rumicem, rounze.* Il a subi exceptionnellement la même mutation devant *a* dans *manso* = *manca*, qu'on emploie chez nous, comme en italien, dans le sens de gauche : *brâ man, mo manso* = *bras gauche, main gauche.*

Au contraire du *c* latin, le *c* d'origine germanique ne prend pas le son sifflant devant *e* et *i*. Il s'affaiblit simplement en *ch* comme le *c* latin devant *a*, ou bien il conserve sa dureté originelle. C'est ce qui a lieu généralement au bas limousin. Ex.: *eichinlo* (*skilla*), Tul. *esquillo* = *clochette; — eichivâ* (pr. *esquivar* = *skiuhan*), Tull. *esquiva.*

B. — Devant *o* et *u* et devant *r*, *c* intérieur se borne à s'affaiblir sans changer de classe, c'est-à-dire qu'il passe au *g*. Ex.: *secundum, segoun; — pentecosta, pandegoûto; — securus, segur; — acrem, âgre; — lacryma, legremo.*

Le *q* intérieur subit la même mutation devant *a* et *r*: *aqua,*

[1] **Servante**, en haut limousin.

aigo ; — æquare, eigâ ; — sequ(e)re, sêgre[1]. Il s'est changé en *s* ou en *z* dans *torsei* = *torquere, cousino* = *coquina, cose* (Tulle) = *coquere,* mais par l'intermédiaire d'un *c* auquel s'était déjà réduit le *qu* en latin vulgaire.

C. — Le terme extrême d'affaiblissement des gutturales dans leur propre famille est *y*. *C* y arrive très-fréquemment ; cette mutation est constante dans certaines positions ; dans d'autres elle n'est qu'accidentelle. Nous allons passer tous les cas en revue.

a. — C entre deux voyelles. — Dans deux ou trois mots, au lieu de devenir ou de rester *j* ou *g,* selon la règle générale, il est devenu *y*. Ex.: *pacare, pagar, payâ ; — bracas, brayā ; —* * *bellucas, belugas, beluyā ; —* * *lucorem, lugor, luyour.* Quand la voyelle finale est tombée, la mutation en *y* a été suivie de la vocalisation complète de cette semi-voyelle, qui s'est, dans ce nouvel état, unie en diphthongue avec la voyelle précédente. Ex.: *veracem, vrai.* La même chose a eu lieu du *c* final dans *illac, lai ; — ecce hac, çoi ; — fac, fai.* Cf. le mot *crai* (fr. *crachat*), de l'ancienne langue, dérivé du germanique *hraki.*

b. — Cl entre deux voyelles.—Dans cette situation, *c* devenu *y* change de place avec l'*l,* pour former avec cette consonne le son complexe que nous appelons *l* mouillé, dont la notation la plus exacte serait *ly,* et que, dans cet ouvrage, nous figurons *lh,* pour nous conformer à l'orthographe la plus usitée en langue d'oc. Ex.: *mac(u)la, málho ; —* * *acucla, gulho ; —* * *canic(u)la, chanilho ; — ovic(u)la, óuvelho ; — anatic(u)la, nadilho.* Ce changement de *cl* en *lh* (= *ly*) est constant quand une voyelle suit ; il avait lieu également dans l'ancienne langue, quoique la voyelle finale fût tombée. Ex.: *oc(u)lum, olh ; — artic(u)lum, artelh.* Mais, dans ce dernier cas, nous rejetons aujourd'hui l'*l* de la combinaison en retenant l'*y,* qui, complétement vocalisé, s'unit en diphthongue avec la voyelle précé-

[1] Exceptionnellement, *c* s'est également borné à ce changement devant *a* dans *légo* de *leuca,* peut-être par l'intermédiaire d'une forme *lequa.*

dente. Ainsi nous disons *uei, artei, trabai, soulei,* pour *olh, artelh, trabalh, solelh*[1].

Quand *cl* suit une consonne, au lieu de se transformer lui-même en *y,* comme tout à l'heure, le *c* attire à soi cette semi-voyelle, et il en résulte le groupe *cly,* sorte de consonne triphthongue que nous figurerons *clh.* Ex.: *circulus, çarclhe*[2]. Dans *eiglheijo* de *ecclesia,* le *c* s'est en même temps affaibli en *g,* selon la règle générale.

c. — *Ct.* — Le *c* de ce groupe, en devenant *y,* tantôt se renforce pour s'unir avec le *t* après transposition, tantôt se vocalise entièrement pour se diphthonguer avec la voyelle précédente. Examinons successivement chacun de ces phénomènes.

1° *C* devenu *y* se déplace, mais en se durcissant et se renforçant à la fois pour se mettre à l'unisson du *t,* et le son *ch* résulte de leur union. Ex.: *pecten, penche;* — *lucta, lûcho;* — *cocta, cuêcho;* — *allactare, alachâ.*

Cette mutation de *ct* en *ch* est de règle en espagnol; en français on la constate exceptionnellement dans deux ou trois mots, tels que *cacher, fléchir.* Elle a lieu chez nous dans tous ceux, moins un petit nombre, où la voyelle qui suivait *ct* n'a pas disparu.

L'ancienne langue opérait la même mutation dans les mots dont la voyelle finale était tombée. Ex.: *coctum, cuech;* — *noctem, nuech;* — *octo, huech;* — *factum, fach;* — *lactem, lach.* Mais le limousin, qui n'aime pas les consonnes finales, a laissé tomber le *ch* de pareils mots, disant *cue, nue, hue*[3], *fa, la,* lorsqu'il n'a pas, cas beaucoup plus rare, adopté de

[1] Ou pour *oil, orteil,* etc. Ce ne sont là que de pures différences d'orthographe.

[2] La même chose a lieu également en initiale. Ex.: *clavis, clhau;* — *clocca, clhocho.* Cette mutation de *cl* en *clh* est de règle devant *a, e, o;* mais elle n'a pas lieu devant *ou* et *u,* et devant *o* elle est moins constante que devant *a* et *e.* Ajoutons qu'elle n'est pas, non plus que celle de *gl* en *glh,* dont il sera question ci-après, générale en limousin. Le bas-limousin, du moins celui de Tulle, ne la connait pas.

[3] En quelques endroits du haut Limousin, le *ch* de ce mot reparait en liaison, et l'on dit, par exemple, *a lâ huech ourā.*

préférence des formes résultant de la vocalisation complète du *c*, telles que *fai* = *fait* = *factum*, qui est seul usité à Nontron[1].

2° *C* devenu *y* se vocalise entièrement et s'unit en diphthongue avec la voyelle précédente. Ex.: *pect(o)rale, peitral, peitrau ; — pectorina, peitrina, peitreno ; — lactuca, leitujo ; — conductorem, counduitour ; — pectus, piei.*

d. — *Nct.* — Cet assemblage de consonnes se rencontre, on le sait, très-fréquemment en latin. Exemple : *sanctus, punctus, extinctus*, etc. En passant en langue d'oc, le *c* médial s'y est changé en *y*, sauf le cas, assez rare, où il est immédiatement tombé. Or, comme en cet état il pouvait s'unir non moins facilement avec l'*n*, pour former *nh*, qu'avec le *t* pour former *ch*, il y a eu comme une lutte d'influence entre ces deux consonnes pour savoir qui des deux se l'incorporerait. De là les doubles formes que présentent dans nos anciens textes les représentants des mots latins précités ; par exemple, pour *punctum* et *planctus* : d'une part *ponch* et *planch*, et de l'autre *ponh* et *planh*. Dans les mots où le *t* resta suivi d'une voyelle, ce fut lui qui eut la prépondérance, et il l'a gardée en limousin. (Ex.: *puncta, pouncho ; — unctura, ounchuro ; — extincta, eitencho.*) Le contraire dut avoir lieu le plus souvent dans les mots où il était devenu final. Il tomba, et ce fut l'*n* qui s'associa l'*y*. Mais il arriva non moins fréquemment dans l'un et l'autre cas que l'*y*, refusant également l'alliance du *t* et celle de l'*n*, se vocalisa entièrement pour s'unir en diphthongue avec la voyelle précédente. De là, pour les mots qui nous occupent, une troisième forme analogue à celle qu'ils ont prise en français, par exemple pour les deux cités tout à l'heure, *poin* et *plain*. C'est cette dernière forme que nous avons adoptée pour les mots à rime masculine. Pour ceux où la voyelle suivant *nct* n'est pas tombée, nous préférons, je l'ai dit, la forme en *nch..*, bien que nous admettions aussi dans quelques mots la forme en *int*.

[1] A Limoges, on dit *fa*.

e. — *Cs* (*x*). —Dans cette combinaison, *c* devenu *y* se vocalise entièrement et forme diphthongue avec la voyelle précédente. Mais cela n'a lieu que si une voyelle suit ; si c'est une consonne, *x* se réduit à *s*. Exemple : *uxorem,* pr. *oisor* (mot éteint); — *coxa, coissa, cueisso ; — pascere* (**pacsere*), *paiser, paissei ;— laxare, laissar, leissâ ; — axilla, aissela, eisselo ; —* mais *extremitatem, estremitat, estremita ; — expertum, espert, esper.*

f. — *Cr.* — Le *c* de *cr,* quand une voyelle précède, se vocalise quelquefois pour s'unir en diphthongue avec cette voyelle. Ex. : *fac(e)re, faire ; — plac(e)re, plaire ; — jac(e)re, jaire ; — conduc(e)re, counduire ; — coqu(e)re, cueire.* Mais le plus ordinairement il reste dur, soit qu'il passe au *g* selon la règle générale, soit qu'il ne change pas, comme dans *secré.*

D. — *C* intérieur, au lieu de se vocaliser en *i,* se vocalise quelquefois en *u.* Ce phénomène est assez fréquent en catalan et en portugais. En limousin et en général dans la langue d'oc, on ne le constate que dans un très-petit nombre de mots. Ex. : *secta,* pr. *seuta* (mot éteint) ; — *facio, fau ; — grac(u)la, graulo* [1].

E. — *C* dur (*q*) est quelquefois devenu *t;* mutation normale, mais très-rare dans notre dialecte. Elle se remarque accidentellement de sous-dialecte à sous-dialecte, de variété à variété, principalement devant *i* originel ou épenthétique. Ex. : Nontr. : *aqui,* Tulle : *oti* [2]; — Nontr.: *cueire (coquere),* vers Piégut : *tiueire.* Dans ce dernier exemple et les analogues, l'*i* introduit est l'*i* consonne ($= y$), que dans cette contrée on aime à préposer à l'*u.* A Tulle, où la même tendance existe, cet *i* arrive le plus souvent, comme on le verra plus loin, jusqu'au son nettement chuintant ou sifflant. Ex.: *tsioul* = *culum,* chez nous *cû.*

[1] On ne trouve dans Raynouard que la forme correcte *gralha.*

[2] Pareillement, le pr. *esquina* (*skina*), dont le *q* s'est chez nous changé en *ch,* est à Tulle devenu *estino.* Cf. pr. *lutz* = *lux, patz* = *pax,* etc.

G

I. — *G* initial

G initial devient *j* ou en prend le son devant *a, e, i*. Ex.: *galbinum, jaune ; — gaudia, jôyo ; — gemere, gemî ; — gentem, gen*. Devant *o* et *u* et devant *r*, il reste dur. Ex. : *gurges, gorjo ; — gobionem, gouyou* ; — *grana, grâno*. Devant *l* il reste également dur, mais en attirant un *y* pour former la combinaison triple *glh*. Cette transformation de *gl* en *glh* n'a lieu que si la voyelle suivante est *a* ou *e*. Devant *i, o, u* et *ou*, le groupe reste binaire.

II. — *G* intérieur

A. — *G* intérieur devient *j* devant *a*[1], *e, i*. Ex.: *riga, rega, rejo; — sanguisuga, sansujo ; — purgare, purjâ; — gurges, gorjo ;— legere, legî*. Entre deux voyelles, il tombe quelquefois. Ex. : *ligamen, liam ; — ruga, rua, ruo ; — rogationes, roazos, razoû*. Son maintien à l'état de *g* dur est exceptionnel. Ex.: *singultus, sangu*.

B. — *G*, comme *c*, devient souvent *y*. Nous allons passer les divers cas en revue.

a. — *G entre deux voyelles*. — Il devient *y* et reste tel pourvu qu'une voyelle continue à suivre. Mais cette mutation, en pareille position, n'est pas fréquente. Ex.: *plaga, plâyo ;— saga, sâyo ; — * faga* (*fagus*), *fâyo ; — frigorem, frayour*.

Si la voyelle finale tombe, il se vocalise entièrement et s'unit en diphthongue avec la voyelle précédente. Ex. : *regem, rei ; — legem, lei ; —propago, proubai*. Citons encore *esmai* (du germanique *magan*), mot de l'ancienne langue tombé chez nous en désuétude [2], bien que nous ayons conservé le verbe correspondant *eimajâ*.

b. — *Gl*. — *Gl*, de même que *cl*, devient *lh* (= *ly*) entre

[1] Voir, pour l'ancienne langue, la note 2 de la page 62.

[2] Il doit subsister encore à Limoges, car on le trouve dans Foucaud (*eimai*.)

deux voyelles dans *velhâ* = *vig(i)lare*, *calhâ* = *coag(u)lare*. Plus ordinairement le *g* de ce groupe se borne, comme en initiale, à attirer un *y* pour former la nouvelle combinaison *glh*. Ex.: *reg(u)la. reglho ; — segale, seglhe.* La même chose a lieu après une consonne. Ex.: *singularis, singlhar ; — strangulare, eitranglhâ.*

c. — *Gr.* — Le *g* de ce groupe s'est vocalisé dans *enteira* (*integra*), en haut et bas limousin *entieiro ;* mais cette mutation est exceptionnelle. Ordinairement *gr* reste *gr*. Ex.: *nigrum, negre ; — migrare, migrâ.*

d. — *Gn* et *ng*. — En pareille position, le *g* devient régulièrement *y* et s'unit à l'*n* pour former la consonne composée que nous appelons *n* mouillée et que les Catalans figurent précisément *ny*. Nous avons déjà averti que nous adoptons pour ce son complexe la figuration *nh,* qui est la plus ordinaire dans l'ancienne orthographe de la langue d'oc. Ex.: *pugnare, pounhâ; — sang(ui)nare, sannhâ; — jungere, junhei; — tingere, tênhei ; — plangere, plánhei.*

Lorsque, la voyelle finale latine étant tombée, *nh* (*ny*) vient à terminer le mot, au lieu de maintenir au *n* de ce groupe le son mouillé qu'il gardait, souvent du moins[1], dans l'ancienne langue, nous transposons l'*y*, qui se vocalise alors entièrement et s'unit avec la voyelle précédente en une diphthongue qui devient nasale. Ex.: *longe, lonh, louen* (= *loin*); — *pugnum, ponh, pouen* (=*poin*). La même chose a lieu, bien entendu, du *nh* final de toute origine.

En bas limousin, du moins à Tulle et aux environs, le *g* de *ng*, au lieu de passer à l'*y* devant *e,* devient simplement *j* selon la règle générale. Ex.: *jungere, jounje ;—plangere, planje; — cingere, cenje.* Dans la même contrée, le *g* de *gn* s'assimile à *n*. Ex.: *sonna* = *sang(ui)nare ; — sinna* = *signare ; — sinne* = *signum.* Cela arrive quelquefois aussi en haut limousin, par exemple pour les deux derniers mots cités.

[1] Tous les mots en *nh* final ont aussi une autre forme en *in*, témoignage de deux prononciations différentes, l'une conforme à la prononciation actuelle du limousin, l'autre analogue à celle des Catalans.

C. — *G,* de même que *c,* disparaît quelquefois devant une consonne ou en finale, en laissant à sa place un *u* qui se diphthongue avec la voyelle précédente. Ex.: *sagma, saumo;* — *teg(u)lum, teule ;* — *smaragdus, maragde* et *maraude ;* — *fagum, fau.* Ces deux derniers mots sont aujourd'hui inusités[1]. Pour *fau*, on dit seulement *fâyo* ou *fayó.*

D. — Changeant de famille, dans la même classe et le même degré, *g* deviendrait *d.* L'ancienne langue d'oc offre quelques exemples de cette mutation, tels que *erdre* = *erig(e)re.* Mais on ne peut, je crois, la constater en limousin moderne que dans des mots empruntés au français, où l'on sait qu'elle est très-ordinaire devant *r.*

Y (*j* latin ou *i* consonne)

Le *j* latin, en initiale, s'est renforcé en *j.* Ex.: *jacere, jaire ;* — *jocum, jio ;* — *juvenca, junjo.* Entre deux voyelles, il a conservé le son primitif, en se vocalisant complétement dans les cas où il devient final. Ex. : *troja, trôyo ;* — *pejus, piei.* Après une consonne, même quand cette consonne est tombée, il se renforce en *j.* Ex. : **adjuxtare, ajostar, ajoutâ ;* — *subjectum, subjet, sujié.*

L'*i* consonne, dans la plupart des mots où il reste fluide à Nontron et, en général, dans le haut Limousin et le Périgord limousin, se condense en *j* dans le parler de Tulle. Ceci est à rapprocher de ce fait signalé plus haut que le *g,* dans la même contrée, ne se fond pas en *y*, comme chez nous, après *n, plangere*, par exemple, y étant *plange* et non *planhe.* Ex. : *radiare, rayâ, rajâ ;* — **habiamus, ayam, ajam ;* — *pluvia, plueia* (pr.), *plejo ;* — *troja, trueia* (pr.), *trejo*[2] ; — *esglayar* (pr.), *eiglayâ, eglojâ ;* — *tutiâ* (*tutoyer*), *tujâ.*

On connaît la mutation, si ordinaire en français dans la prononciation de beaucoup de gens, de *lh* en *y* (Ex.: *paye* = *paille, bouyi* = *bouilli*). Elle n'est pas rare en bas limousin, comme on

[1] *Fau* existe encore en bas limousin.

[2] A Nontron, on dit seulement *plôvio* et *trôyo*, qui représentent des formes dont la voyelle radicale ne s'était pas diphthonguée.

le verra plus loin. La mutation inverse se remarque dans *boulhóu,* forme qu'a prise chez nous le pr. *boyolh* (= *moyeu, jaune d'œuf*).

Remarquons, avant de terminer, que l'*y*, quelle qu'en soit la source, reste chez nous mieux limité qu'en français, où il déborde presque toujours plus ou moins sur la voyelle précédente pour la diphthonguer en *i*. Ex. : *payer* (prononcez *pai-yer*), *pa-yâ ;* — *ennuyer* (pron. *ennui-yer*), *einou-yâ ;*—*éloigner, eilounhâ* ; — *saigner, san-nhâ.*

Ch, J

Ch et *j*, d'où qu'ils proviennent, passent toujours à Nontron, je l'ai déjà dit, dans la famille des dentales, *ch* s'y prononçant *ts*, et *j*, *dz*. Il en est de même dans le reste du Périgord et en bas Limousin. Mais à Limoges et en général dans le haut Limousin, ces consonnes, tout en s'adjoignant une dentale, restent principalement palatales. On les prononce *tch* et *dj*, le *t* et le *d* devenant même en quelques endroits à peine sensibles. — Dans certaines parties de la même contrée, par exemple St-Junien et les cantons voisins de la Charente, on les mouille ou pour mieux dire on les empâte d'un *i* consonne. Ex. : *tchiâsso* = *chasse ;* — *djiamai* = *jamais*. J'ai déjà fait cette observation au chapitre premier du présent ouvrage.

Ch et *j*, étant respectivement égaux à *ts* et à *dz*, sont susceptibles de se réduire à l'un ou à l'autre de leurs éléments. La réduction de *ch* à *t* et celle de *j* à *d*, surtout cette dernière, sont assez fréquentes dans le bas Limousin. Mais c'est presque toujours, sinon exclusivement, devant *i* qu'elles ont lieu. Ex.: *tiche* = *chiche ;* — *tivóujâ* = *chivóujâ* (*chevaucher*) ; — *dimo* = *jemo* (*poix*) ; — *dinhoû* = *ginhoû* (*ingeniosus*) ; — *dondié* = *dangiê ;* — *ledi* = *legi* (*legere*). La variété nontronnaise ne connaît pas de semblables formes. En haut limousin on en rencontre exceptionnellement quelques-unes, par exemple *duchâ* = fr. *jucher*.

La réduction de *ch* à *s* et de *j* à *z* n'a lieu nulle part, à ma

connaissance, d'une manière caractéristique. Elle doit tenir, quand elle se produit, à un vice individuel de prononciation ou à la prétention de *parler fin,* comme disent nos paysans. Je relève pourtant dans le Dict. de Béronie les formes *messan, mousso, quesso* = *meichan, moûcho, cuêcho,* qui prouvent que la mutation de *ch* en *s* s'est opérée communément dans quelques mots, en bas limousin.

DEUXIÈME SECTION. — DENTALES

T

I. — *T* initial

T initial reste *t* selon la règle générale : *tabula, taulo; — tradere, trahî.* Exceptionnellement il a passé, comme en français, à la gutturale de même degré (ce qui est un renforcement) dans *cremer* = *tremere,* dont nous n'avons plus que le substantif verbal *crêmo* [1].

II. — *T* intérieur

A. — Il devient *d* selon la règle générale :

1° Régulièrement entre deux voyelles. Ex.: *peccatorem, pechadour; — satullus, sadoû; — rotundus, redoun ; — seta, sedo ; — catena, chadeno ; — maturus, madur ; — putare, poudà ; — ruta, rudo ; — natalis, nadau ;*

2° Exceptionnellement entre *m, n* ou *r* et une voyelle. Ex. : *vendita, vendo; — perdita, perdo* [2] *; — *semitarellum, sendareü ; — domitum, dounde; — pentecosta, pandegoûto ;*

3° Exceptionnellement encore entre une voyelle et *r*. Ex.:

[1] Pour le verbe, nous disons *crânhei,* qui est avec *tremere* dans le même rapport que le français *craindre,* c'est-à-dire qui est construit comme ce dernier sur le type des verbes en *ngere.*

[2] A Nontron même on dit plutôt, selon la règle (voir ci-après), *vento, perto.*

tonitru, tounédre ; — metere, mêdre[1] *; — succutere, secoudre ; — excutere, eicoudre.*

B. — Au lieu de s'affaiblir, selon la règle générale des consonnes intérieures, il reste *t* si une consonne le précède, celle-ci lui prêtant un peu de sa force pour le soutenir. Ex.: *veritatem, vertá ; — retorta, redorto ; — quartarium, cartiè ; — cantare, chantâ.* A plus forte raison persiste-t-il entre deux consonnes : *fenestra, fenêtro ; — turturem, tourtre.* Il persiste aussi quelquefois, par exception, entre deux voyelles. Ex. : *tota, touto ; — vita, vito ; — nitidare, netiâ.*

C. — Entre deux voyelles dont la seconde est un *i* suivi d'une autre voyelle, le *t*, au lieu de s'affaiblir simplement en *d*, change de classe et devient *s* ou *z*, ramolli au contact de l'*i* comme un corps dur que baigne un liquide. Ordinairement le son de l'*i* disparaît entièrement aussi bien que celui du *t*, et il ne reste qu'un *s* ou *z* très-net. Ex.: **putiare* (de *puteus*), *pouzâ ; — sationem, sazou*. Mais souvent aussi l'*i* persiste avec le *t* transformé par son influence, et on a le groupe *ci* ou *si*, comme dans *grâcio* = *gratia*, où il faut bien remarquer que l'*i* est devenu consonne et doit être considéré, non comme le premier élément d'une diphthongue *io*, ainsi que nous avons eu le tort de l'écrire ci-dessus, page 39, mais comme le second élément d'une sorte de consonne-diphthongue analogue à *lh, nh, tr, cr*, etc.

La même mutation de *t* en *s* ou *z* devant *i* a lieu encore quand il est précédé d'une autre consonne, pourvu que cette consonne soit autre que *s*. Ex.: *patientia, pasinso ; —* **lintiolum, linsóu ; —* **agentiare, gensâ ; — lectionem, leissou ; —* mais *quæstionem, questî ; — digestî, etc.*

D. — *T* intérieur, changeant de famille sans changer de degré, est devenu *c* dans *ŭclhâ* = *ustulare.* C'est sans doute moyennant une pareille mutation préalable que l'on voit le *t* devenir, comme le *c* lui-même en pareille position, *y* (ou *i*) de-

[1] Inusité à Nontron, où l'on ne dit que *meitivâ*.

vant *l* et *r* [1]. Ex. : *vetula, vièlho ; — situla, selho ; — vitrum, veire ; — petra, peiro ; — deretro, darei ; — peccatricem, pecheirî,* et les nombreux substantifs en *aire = ator,* tels que *chantaire, percuraire,* etc. etc.[2]. Dans tous les cas, cette transformation — médiate ou non — de *t* en *i* (voyelle ou consonne) est de règle devant *r* et après une voyelle. Son maintien à l'état ferme, avec ou sans affaiblissement, comme dans *tounedre* ou *medre* (= *tonitru, metere*), est exceptionnelle [3].

E. — Le *t* intérieur a subi accidentellement quelques autres mutations. Je ne citerai que la suivante, où il devient *r* : *putnai* (Raynouard), *purnai*. Cf. le latin *meridies = medidies* et la forme archaïque *peres = pedes*.

III. — *T* final

T final tombe toujours ; dans quelques mots cependant il reparaît en liaison. Ex. : *pitit einoucen, vint an, huet ourā, net e jour, tout ei fini, disset-eü, venguet-elo ;* et de même à la troisième personne du singulier et du pluriel à tous les temps de tous les verbes, devant les pronoms personnels. Le *t,* dans tous ces cas, se lie étroitement, comme en français, à la voyelle initiale du mot suivant.

D

I. — *D* initial

D initial reste *d*. Exemple : *dolere, dóure; — durum, dur; — dextrale, destral, deitrau; — damnare, dannā ; — dies lunæ, dilû.*

[1] Le fait est certain pour *vetulus,* puisqu'on trouve *veclus*. Je ne sais si l'on a des exemples de *cr* pour *tr* entre deux voyelles ; mais il n'y a aucune témérité à admettre que *t* soit devenu *c* aussi bien devant l'une que devant l'autre des deux liquides.

[2] Il faut, je crois, expliquer de même l'*i* de *puei = pois = post (pots)*.

[3] L'ancienne langue offre pour ces deux mots les formes plus régulières *troneyre, meire*.

II. — *D* intérieur

A. — Tandis que *t* entre deux voyelles ne fait que s'affaiblir en *d, d* en la même position tombe le plus souvent. Ex.: **fodire, *foueire ; — medulla, meülo ; — sudare, suâ ; — media, mieia, mia ; — fidare, fiâ ; — bodina, boueino ; — podium, puei ; — nodare, nouâ.* Cette chute avait déjà eu lieu dans l'ancienne langue, car les mots où nous la constatons ont généralement deux formes dans les vieux textes, l'une où *d* a disparu, l'autre où il s'est maintenu, pur ou transformé en *z*.

D est encore tombé quelquefois par exception entre *n* et une voyelle. Ex. : *prendere, prenei ; — respondere, reipounei ; — emundare, emouna* (bas lim.). — Par une exception inverse, *d,* entre deux voyelles, a persisté dans quelques mots tels que *trido* (fr. *grive*), qu'on dit aussi *trio.* Son maintien est de règle entre une consonne et une voyelle ou entre deux consonnes. Exemples : *tardare, tardâ ; — secunda, segoundo ; — exscindere, eicendre ; — ordiri, urdî ; — *tundire (tundere), tundî.*

B. — Entre deux voyelles ou entre *n* ou *r* et une voyelle, *d* devenait régulièrement *z* dans plusieurs dialectes de la vieille langue. Les mots où cette mutation se rencontre sont fort rares chez nous. On peut citer *tarzâ* et *lenze,* qui se disent concurremment avec *tardâ* et *lende* (lat. *lendem*). De même *guizaubo* à côté de *vidaubo (vitis alba).* Ajoutons *beneizî (benedicere)* et la plupart des formes de *creire (credere)* et de *veire (videre),* dont le *d,* vocalisé à l'infinitif, reparaît transformé en *z* au présent de l'indicatif et aux temps qui en dérivent.

C.— Presque toujours, les voyelles que le *d* séparait se sont unies en diphthongue après sa chute. Mais, dans plusieurs mots, elles sont restées distinctes. Alors l'aspiration s'est introduite entre elles, et, ou elle est restée pure (*óubahî* = *obedire; trahî* =**tradire*), ou bien elle s'est fortifiée en attirant à elle l'élément labial (*b*) qu'elle aime à s'adjoindre, et

un *v* (= *b* + *h*) en est résulté [1]. Exemples : **gaudire, jóuvî* ; — **alaudetta, lóuveto*. Cette substitution du *v* au *d*, en de pareils mots, est fort ancienne. Elle remonte même, selon toute apparence, au premier âge de la langue, car on la constate dans le poëme de Boëce et dans d'autres textes qui ne sont guère plus récents [2]. Je crois qu'il faut la considérer comme un indice, ou du moins comme une forte présomption de l'origine limousine de ces textes.

D. — *D* intérieur s'est exceptionnellement renforcé en *t* dans un petit nombre de mots. Ex. : *virida, verto*, qu'on dit aussi et mieux *verdo* ; — pr. *pedassar, petassâ* ; — *profunda, prigounto* ; — *unde, ounte*.

E. — [De même que le *t*, *d* peut aussi passer aux gutturales. C'est après une voyelle et devant une liquide que cela lui arrive. Ex. : *cathedra, chadiegro*. Il s'arrête au *g* dans cet exemple, peut-être unique [3] ; mais en règle générale il va, comme le *t*, jusqu'à l'*i*. Ex. : *quadrare, queirâ*, — *videre, veire* ; — *credere, creire* ; — *sedere, sieire* [4]. Ajoutons *nouei* (haut-lim.) dérivé de *nodulus*, comme *viei* de *vetulus* par *veclus*, moyennant une forme **noclus*, prouvée d'ailleurs par l'italien *nocchio* (Cf. *occhio* de *oculus*.)

[1] C'est de la même manière que **potere*, en français, a donné *pouvoir*.

[2] Boëce, v. 23, *auvent* (*audientes*) ; — Trad. de l'évangile de saint Jean (fragment publié par Hofmann et Fr. Michel et reproduit par Bartsch, *Chrestomathie*, col. 7 à 16), *auvida, auvisz, auvii, auvirá, esjauviraz, jauvirá, esjauvirá* ; — Anciennes poésies religieuses, pub. par Paul Meyer, Confession, v. 40, *hauvir* (*audire*). — D'autres faits, que ce n'est pas ici le lieu de détailler, se joignent à la présence de ces formes en *v* (= *z* = *d*) pour me déterminer dans l'attribution que je crois pouvoir faire au dialecte limousin des textes mentionnés dans la présente note. Je reviendrai d'ailleurs sur ce sujet, dans un travail que je prépare sur le poëme de Boëce.

[3] On dit aussi *chieiro*, où le *d* de *cathedra*, selon la règle générale, s'est complétement vocalisé.

[4] Bas lim. — Ce mot est inusité à Nontron, où l'on dit seulement *sietá*

F. — Relevons ici quelques autres mutations, rares ou uniques : 1° en *l*: *cicada, cigala, cigalo*. C'est par un pareil changement qu'on appelle en bas limousin *pielali* ce qu'on dit à Nontron *peladî* (pelure, spécialement de châtaignes) ;— 2° en *nh* : *incudem, enclunhe*. La mutation normale serait en *n* pur. Cf. fr. *ornière* = *ordière* ; — 3° en *u* : *vado, vau*; — *credit, creü*. Cf. pr. *raure* à côté de *raire*, dérivés l'un et l'autre de *radere*. On voit par là que le *d*, de même que les gutturales, peut se vocaliser également en *u* et en *i*. Rappelons que cette mutation de *d* en *u* est, comme aussi celle de *t*, très-fréquente en catalan ; c'est un des caractères distinctifs de ce bel idiome.

Remarque.—Le *t* et le *d*, intérieurs ou en initiale, quand ils sont suivis d'un *i* ou d'un *u*, aiment à se doubler, dans le parler du bas Limousin, spécialement de Tulle, d'un *i* consonne, qui parfois reste tel, mais qui le plus souvent se condense en *ch*, *j*, *s* ou *z* [1]. Ex. : *tyu, tchu, tsu*=*tu* ; — *partyi, partsi*=*partir* ; — *tchialo, tsialo* = *tela* ; — *poudzio* = *poudio* (**potebat*) ; — *redzu* = *rendu* (*redditum*) ; — *modzur* = *maturus* ; — *coumedjio* = *comœdia* ; — *estyudio* = *studia* ; — *estchimo* = fr. *estime*.

S

I. — *S* initial

S initial reste *s*. Exceptionnellement, il est passé à l'explosive correspondante de sa famille dans *terigó* = *serigot* de l'ancienne langue, qui se rattache à *serum*.

[1] Ces sortes de prononciations sont inconnues à Nontron, où l'on articule le *t* et le *d*, devant l'*i* comme devant l'*u*, avec une parfaite netteté. Mais un peu plus haut, vers Piégut, on insère quelquefois l'*i* consonne devant *u*, disant par exemple *tyuá* = fr. *tuer*. Le *t*, dans cette combinaison, a déjà complétement perdu sa qualité de consonne explosive, et l'on s'explique très-bien, quand on l'entend prononcer dans de pareils mots, comment le *ti* des syllabes latines *tia, tio, tiu*, certainement dur à l'origine, a pu devenir, selon les lieux, *dz*, *tch*, *ts* ou *s*. — Notons ici que, comme le bas-limousin, la langue valaque ou roumaine change *t* en *ts* et *d* en *dz* devant *i*.

II. — *S* intérieur

A.— Entre deux voyelles, *s* a pris comme en français le son du *z*. Ex.: *musica, musico*. Précédé d'une consonne, même lorsque cette consonne s'est vocalisée ou a disparu (à moins, dans ce dernier cas, que ce ne fût une *n*), il a gardé le son dur qui lui est propre. Ex.: *coxa, cueisso; — laxare, leissâ;— capsa, caisso; — versare, versâ.*

B. — Entre une voyelle et une consonne, *s* disparaît ordinairement; mais, par compensation, la voyelle précédente s'allonge, et, si c'est un *e*, elle devient *ei*. Ex.: *esme* (subst. verbal d'*esmar*, que nous n'avons plus), *eime; — disjungere, desjonher, deijunhei*[1]. (Voir ci-dessus, chap. III, section I, E.).

A Nontron, cette mutation de *es* en *ei* souffre plus d'exceptions qu'à Limoges. Elle a rarement lieu devant *t*. En cette position, l'*s* persiste ou tombe simplement, sans autre compensation de sa chute que l'allongement de la voyelle. Ex.: *testa, têto; — restare, restâ*. — Si la consonne que précède *s* est elle-même une autre *s*, elles se réunissent en une seule, et les effets ordinaires de la chute de l'*s* ne se font pas sentir sur la voyelle antécédente. (Voir ci-dessus, chap. II; *Quantité*.) — Dans le parler de Tulle, l'*s* se maintient après toutes les voyelles et l'on dit, par exemple, *testo, pestre, estre, bastou, costo, espino, escoubo.*

Dans les mots où, chez nous, l'*s* n'est pas tombée, on la change fréquemment en *r*. Cette mutation est habituelle dans les campagnes au nord de Nontron[2]. Elle est considérée comme le signe d'un parler grossier. Ainsi on dit *arpri* pour *espri, jurte* pour *juste, jurquo* pour *jusquo, pourtumo* (= *aposthume*), etc. On sait que ce changement de *s* en *r* est un des

[1] Le préfixe *des* (= lat. *dis*) a subi ce changement en *dei* même devant les voyelles. Ex.: *deiossâ, deiaprenei, deiuflâ,* = fr. *désosser, désapprendre, désenfler*. On a là une nouvelle preuve de notre goût pour l'hiatus.

[2] On la constate quelquefois, mais fort rarement, dans la vieille langue. Ex.: *turtar* et *tustar*.

phénomènes les plus caractéristiques qui se soient accomplis dans le passage de l'état archaïque du latin à son état classique. L'*s* avait donc une tendance naturelle à passer à l'*r*. Rien d'étonnant qu'elle y cède encore dans quelques dialectes.

C. — L'*s* géminée, au lieu de se simplifier seulement dans la prononciation, a quelquefois, par un phénomène inverse de celui qui a souvent transformé *x* en *ss*, été elle-même transformée en *x* (*cs*). C'est ce qu'on appelle dissimilation. Ce n'est là, du reste, qu'un état provisoire et passager, que l'on ne constate point en fait, mais que l'on est forcé d'admettre pour expliquer que *ss* ait donné *sc* (*sg*) ou *is*, comme cela se voit dans quelques mots. Dans le premier cas, les éléments de *cs* se sont transposés ; dans le second, le *c* s'est vocalisé, comme dans *cueisso* de *coxa*, *leissâ* de *laxare*. Ex.: *possum* (**poxum*), *posc* ou *posg* (forme périmée) ; — *possim* (**poxim*), *puesca*, *pèche* pour *puêche* ; — **bassare* (**baxare*), *beissá*. Les formes espagnoles telles que *bajar* (ancienne orthographe *baxar*) confirment l'explication ici proposée.

Remarque. — A Limoges, *s*, initial ou intérieur, quelle qu'en soit la provenance, prend le son de *ch* quand il précède un *i* ou un *u*, suivi d'une autre voyelle. Dans ce cas, l'*i* ou l'*u* disparaît souvent. Cette mutation n'est pas constante, mais elle est plus ordinaire que le maintien de *s* à l'état pur. Ex.: *poreichio*, *furnichio*, *chiei*, *chau plâ*, *chuâ*, *chour* = *pareissio*, *furnissio*, *siei* (*sic est*), *siôu plâ* (*sius plas*), *suâ*, *suour*, comme nous prononçons ces mots à Nontron. Je ne connais chez nous d'exemple de cette mutation que *uchiê* = fr. *huissier*.

III. — *S* final

Le *s* final de l'ancienne langue, soit radical, soit flexionnel, est toujours tombé[1], entraînant même dans sa chute les

[1] Il a persisté dans deux ou trois mots, après *i*. Ex.: *lis* (= fr. *lisse*, adj. masculin) ; *lis*, qui se dit concurremment avec *liri* (*lilium*) ; *anis*, que l'on prononce plus généralement *anir*. Cf. ci-dessus *jurte*, *rerto* = *juste*, *resto*.

consonnes (sauf les liquides et les nasales) qui le précédaient. La chute de l'*s* est sans compensation dans ce dernier cas, c'est-à-dire que la voyelle précédant *cs, ts, ps,* n'est modifiée, par cette cause, ni dans son essence ni dans sa quantité. Il n'y a d'exception que pour l'*e* des finales verbales en *ets,* qui est quelquefois devenu *ei*[1].

Quand, au contraire, le *s* final suit immédiatement la voyelle, celle-ci devient longue et, si c'est un *e,* se diphthongue en *ei.* Ex : *homines, homes, ômei ; — tenes, tenei.* — En bas limousin, j'entends à Tulle et aux environs, l'*s* finale tombe comme à Nontron et à Limoges ; mais c'est sans compensation pour la voyelle précédente, qui, si elle est *e,* ne devient pas *ei.*

Z

I. — *Z* initial

Z latin initial est devenu *j,* comme en français : *zelosus, gilos, jaloû.* Cette consonne ne se rencontre guère en initiale, dans notre dialecte, que dans quelques mots empruntés au français, tels que *zéro. Zou* (= *zo*), où elle provient d'un *c* latin (*ecce hoc*), et *ziôu* (= *ovum*) où elle est prosthétique, sont, je crois, les seuls mots propres à la langue qui la présentent en cette position.

II. — *Z* intérieur

A. — *Z* intérieur, souvent figuré *s,* provient presque toujours de *s,* de *c* ou de *t* entre deux voyelles. Ex : *causa, chauso ; — placeat, plâze ; — pulicem, pûze ; — sationem, sazou ; — rationem, razou ; — potionem, poueizou.* Provenant de *s,* il s'est changé en *j* dans deux ou trois mots, où cette consonne précédait un *i* suivi lui-même d'une autre voyelle, et où cet *i* s'est

[1] Cette faute, rare à Nontron, est générale à Limoges. (Voir ci-dessus, chapit. III, E.)

transposé pour aller diphthonguer une voyelle antécédente. Ex. : *mansionem, maiso, meijou; — prensionem, preiso, preijou; — * cerasia, serisia, sireijo; — ecclesia, eiglheijo*. En dehors de ces cas, c'est-à-dire quand *z* ne provient pas d'un *s* et qu'il n'y a pas transposition d'un *i* subséquent, il reste *z* à Nontron. Mais à Limoges la mutation de *z* en *j* a lieu, quelle que soit l'origine de cette consonne, comme la mutation correspondante de *s* en *ch*, toutes les fois qu'un *i* précédant lui-même une autre voyelle vient à suivre, que cet *i* persiste, tombe, ou se déplace. Ex. : Nont. : *disio, fasio, risio, cresian;* Lim. : *dijo, fajio, rijio, crejan* ou *crejian*.

B. — On a vu plus haut que le *d* devenait régulièrement *z* dans plusieurs dialectes de la vieille langue, et que le nôtre présente même quelques traces de ce phénomène. La mutation inverse s'y remarque aussi, mais non moins rarement. On la constate dans *rounde* = *rounze* (de *rumicem*), qui du reste se dit aussi et même de préférence, du moins à Nontron[1].

III. — *Z* final

Z final a persisté, mais seulement quand une voyelle suit, dans le nom de nombre *diez* = pr. *detz* = *decem*. Il se lie alors à la voyelle suivante. Ex. : *diez an, diez ourā, diez-ue*, prononcez : *dié-zan, dié-zourā, dié-zue*.

Remarque. — Le *s* et le *z* de toute origine, en initiale ou dans le corps des mots, prennent souvent en bas limousin le son du *ch* et du *j* français. C'est là un effet du voisinage de l'Auvergne, où les articulations chuintantes sont, comme on sait, l'objet d'une prédilection marquée. Ex. : *chin, bouchi, cai-*

[1] En haut limousin, on préfère en général le *d* au *z* en de pareils mots. Ainsi on y dit *sendilho* et *jandi* pour *senzilho* et *janzi*, qui sont les formes nontronnaises de ces deux mots, dont le premier désigne la mésange, et dont le second, intraduisible en français, exprime l'agacement produit sur les dents par des fruits verts, le bruit d'une scie, etc.

cho, ujurié, plajer, rajou[1] = *cin, bouci, caisso, uzuriê, plazei, razou,* comme on prononce ces mots à Nontron et à Limoges.

TROISIÈME SECTION. — LABIALES

P

I. — *P* initial

P initial reste *p*. Dans deux ou trois mots il s'est affaibli, par exception, en *b*. Mais cet affaiblissement n'est pas propre au dialecte limousin; il est commun à tous les dialectes d'oc comme à la langue d'oil, et il doit remonter au latin vulgaire, car on le retrouve dans d'autres langues romanes. Ex. : *brunhou* de *prunus*[2]; — *brūlâ* (pr. *bruslar*) = **perustulare*[3]; — *boueitio* (pr. *bostia*) = *pyxida*[4].

II. — *P* intérieur

A. — Il s'affaiblit en *b*, selon la règle générale, entre deux voyelles ou entre une voyelle et une liquide. Ex.: *tepida, têbio; — nepotem, nebou; — lupa, loubo ; — ripa, ribo; — cæpa, sâbo; — sepelire, sebelî; — super, subre; — separare, sebrâ* (dans *eissebrâ*); — *pauper, paubre*. Cet affaiblissement du *p* intérieur en *b* eut lieu, comme on sait, en langue d'oc dès les premiers temps, et il doit être commun à tous les dialectes.

B. — Lorsqu'une consonne le précède, que cette consonne tombe ou demeure, *p* reste *p*. Ex. : *exemplum, eisample; — templum, temple; — carpinum, chaupre; —*mesp(i)las, menêplā; —stuppa, eitoupo; — cappa, câpo; —trippen, trepâ. P* reste aussi

[1] Prononcez à la française, et non pas *tz, dz,* comme il faut le faire, en bas limousin de même qu'à Nontron, dans les mots tels que *chabi, meijou,* où les articulations *ch, j,* sont communes à tout le dialecte.

[2] Franç. *brugnon*, ital. *brugna,* port. *brunho.*

[3] Ital. *brustolare,* fr. *brûler.*

[4] Fr. *boîte.*

assez souvent sans s'affaiblir dans l'un ou l'autre des deux cas indiqués tout à l'heure ; mais c'est seulement dans les composés ou dans les mots d'origine savante, tels que *reparâ, preparâ*, etc.

C. — Devant les consonnes et lorsqu'il suit immédiatement une voyelle, *p* se vocalise quelquefois en *u*, comme nous verrons que *b* le fait souvent, subissant ainsi du même coup un triple affaiblissement (*b—v—u*). Ex.: *male aptus, malaude*[1]; — *pipilare, piular, pióulâ*. Mais ordinairement il disparaît entièrement, à moins que la consonne suivante ne soit *l* ou *r*, auquel cas, comme on vient de le voir, la règle est qu'il se change en *b*.

D. — Changeant de famille dans le même degré et la même classe, *p* deviendrait *t* ou *c*. Je ne connais pas d'exemple en limousin de la première de ces mutations, fort rare d'ailleurs en toute langue [2]. La seconde a dû avoir lieu dans quelques mots où *p* précédait une liquide ou une dentale (*l, r, t* ou *s*), mais déjà probablement dans le latin même.

Dans tous les cas, ce *c* en lequel j'admets que *p* a dû se changer a subi aussitôt les mêmes mutations que le *c* originaire en pareille position, c'est-à-dire qu'il est devenu *y, ch* ou *i* selon les cas. Ce changement préalable de *p* en *c* me paraît seul pouvoir expliquer les formes suivantes : *eitoulho* = **stupula*[3], *eicricho* = *scripta, cheitivo* = *captiva, caisso* = *capsa*. Ajoutons *coire* = *cuprum*, maintenu en bas-limousin (*couire*), mais dont on ne connaît plus à Nontron que la forme française.

[1] Dans la vieille langue, *malaut*. Cf. *azaut*(=*adaptus*) que nous n'avons plus.

[2] On la constate, en latin, dans *studere* = σπεύδειν.

[3] Cf. fr. *écueil*, it. *scoglio* de *scopulum*. — Rappelons ici que la mutation de *p* en *c* devant *l* est habituelle dans plusieurs dialectes italiens, le sicilien par exemple, où *pl* devient constamment *chi*. Ex : *chiù, chiuma, chiana* = *più, piuma, piana*.

B

I. — *B* initial

En cette position, *B* ne subit aucun changement: *bellum, beü; — bladum, bla*. Par exception, il est, en haut Limousin, devenu *m* dans *motai* (à Nontron *batai*) = pr. *batalh*.

II. — *B* intérieur

A.— *B* intérieur reste *b* entre une consonne et une voyelle, ainsi qu'entre deux liquides. Ex.: *cannabis, charbe; — turbare, tourbâ; — arbor, aubre*. Il s'est exceptionnellement renforcé en *p* dans *charpai,* dérivé de *charbe.*

B. — Entre deux voyelles, *B* devient *v*. Ex.: *faba, fâvo; — subinde, souven; — debere, devei; — habere, avei; — cribellum, cruveü*. Les mots tels que *labour, labourâ*, où il n'a pas subi de changement, sont des mots savants. Sa chute est exceptionnelle. On la remarque dans *couâ* = *cubare* [1].

C.— Après une voyelle, *b,* devenu final ou précédant une liquide, se vocalise en *u*. Ex.: *libra, liura, leüro; — bibere, beüre; — ebrium, yeüre; — tab(u)la, taulo; — febrem, feüre; — flebilem, freüle; — fabrum, faure; — trabem, trau; — sebum, seü*. — Il est, par exception, resté *b* devant les liquides dans un petit nombre de mots, tels que *eitable* = *stabulum, diable* = *diabolum, libre* = *librum.*

D.— La mutation de *b* interieur en *m* ne se remarque pas à Nontron. On la constate en haut Limousin, dans *gomâ* = fr. *gober*, et, en beaucoup d'endroits, dans *samadi* = *sabbatidies,* forme qu'on a peut-être empruntée au français. A Nontron, on dit *dissâde* (= pr. *dissapte*).

E. — Changeant de famille dans la même classe et le même

[1] Cette chute était moins rare dans la langue classique. On y trouve outre *coar, proar* (*probare*), *laor* (*laborem*) et leurs dérivés, etc.

degré, *b* deviendrait *g* ou *d*. Notre dialecte n'offre pas, je crois, d'exemple de la première de ces mutations. La seconde se remarque dans *tudeü* = **tubellum* (fr. *tuyau*) et dans *de* que l'on dit souvent pour *be* (*bene*), lorsque cet adverbe commence la phrase. Ex.: *De sount-î gentei! D'ei-t-elo brâvo!* c'est-à-dire *Bien sont-ils gentils! Bien est-elle belle! Be,* du reste, s'emploie, en pareil cas, non moins fréquemment.

F

I. — *F* initial

F initial reste *f*. Ex.: *femina, fenno; — flamma, flâmo; — fica, fijo; — *fenuculum, fenolh, fanouei.* Il s'est durci en *p* dans *Panchei,* forme très-rustique de *Francei* (*François*), en haut Limousin.

II. — *F* intérieur

Il reste *f* lorsqu'il suit ou précède une consonne. Ex.; *officinum, ôfice; cal(e)facere, chóufâ; — inflare, ūflâ; — conficere, coufi.* Entre deux voyelles, il disparaît (sauf dans les composés, tels que *defôro* = *deforas*), soit entièrement comme dans *biai* (*bifacem*), soit en laissant après lui l'aspiration[1], comme dans *prehon,* de l'ancienne langue, devenu chez nous *prigoun* par le durcissement de l'*h*.

Lorsqu'il provient de *ph, f* intérieur ne se réduit jamais à *h*. Il reste *f*. Ex.: *raphanum, râfe; — Stephanum, Eitêfe; — orphanum, orfe; — cophinum, côfre.*

[1] On sait que l'*f* n'était en latin qu'une forme, plus rude que l'*h*, de l'aspiration *. Aussi s'est-elle souvent réduite, même dans le latin classique, à cette dernière. Parmi les idiomes néo-latins, deux dialectes de la langue d'oc, le béarnais et le gascon, ont, avec le castillan de l'autre côté des Pyrénées, développé dans leur sein cette tendance phonique, et, généralisant un phénomène qui était resté accidentel en latin, en ont fait un de leurs caractères les plus distinctifs.

* V. Baudry, *Gramm. comp.*, p. 121.

V

I. — V initial

A. — *V* initial reste ordinairement *v*. Ex.: *vicem*, *vé*; — *vinum, vi*; — *venire, venî*; — *vacca, vâcho*. Mais fréquemment aussi il se renforce en *b*. Ex.: *vervecem, berbi*; — *viduare, boueidâ* (pr. *voidar*) et *boujâ* (pr. *voiar*); — *veruculum, barouei*.

B. — On sait que le *v* n'avait pas en latin le son net et franchement consonnant que nous lui donnons. C'était une semi-voyelle, qui devait différer fort peu du *w* anglais. Les Latins aimaient à associer cette semi-voyelle aux gutturales dures *q* et *g*. *Q* ne se présente jamais sans elle, et *g* en est très-fréquemment accompagné. Tout porte à croire que la langue populaire avait multiplié ces associations et que, par suite, de même que *g* attirait *v*, *v* à son tour attira *g*. Cela eut lieu surtout, paraît-il, dans les Gaules, et l'on a des raisons pour attribuer ce phénomène à une influence celtique. Quoi qu'il en soit, en langue d'oc comme en langue d'oïl, le *v* initial s'est très-souvent associé la gutturale sonore *g*, qui a toujours fini par l'éliminer. Le *w* initial germanique, à la suite du même renforcement, a subi le même sort. Ex.: *vadum, ga* (fr. *gué*); — *vasconem, gascou*; — *Wilhelm, Guilhaume*; — *werra, guêro*.

II. — V intérieur

A.— Entre deux voyelles, il reste *v*. Ex.: *viva, vivo*; — *captiva, cheitivo*; — *cavare, chavâ*. Il tombe dans quelques mots, tels que *bouyê* = *bovarium, viando* = *vivanda, póu* = *pavorem*; mais ce dernier phénomène est plus rare en limousin que dans la langue classique.

B.—Entre une consonne et une voyelle, il se durcit en *b* [1]. Ex.: *curvare, courbâ*; — *vervecem, berbi*; — *forviar* (pr.),

[1] Le renforcement est allé, comme en français, jusqu'au *p* dans *pepido* = *pi(t)vita*.

fourbiâ. La même mutation a eu lieu exceptionnellement entre deux voyelles dans *gâbio* = *cavea,* où, pour compenser sans doute ce renforcement anomal de la consonne intérieure, la consonne initiale s'est affaiblie. Il s'est renforcé en *f* dans *eipoufetâ*, verbe identique pour le sens à *espolverar* et qui dérive comme ce dernier de *pulvis*. Il est passé à l'*m* dans *sóumâ*[1], autre forme, à signification plus spéciale, de *sóuvâ* (= *salvare*) et dans *saumo* (= *salva*) qui s'emploie, comme le fr. *sauf*, devant un subs. fém. Ex.: *saumo ta fenno,* parenthèse obligée dans nos campagnes lorsqu'on traite quelqu'un de sot.

C. — Le renforcement de *v* en *gu* n'a lieu en français qu'en initiale. En langue d'oc et aussi dans un dialecte limitrophe de la langue d'oïl, le poitevin, ce phénomène se produit parfois également à l'intérieur des mots, mais seulement devant *i* et *e*. C'est ainsi qu'un *g* y a été attiré devant le *v* ou devant l'*u*, préalablement semi-consonnifié, des flexions en *vi* ou en *ui* du parfait latin, pour produire des formes telles que *tengui, tengueren* = *tenui, tenuerunt*. On verra, au chapitre de la Conjugaison, que cette flexion *gui* s'est substituée beaucoup plus généralement à l'*ui* qu'au *vi* classique, et qu'on l'a propagée dans plusieurs dialectes, d'après quelque fausse analogie, à beaucoup de verbes qui n'avaient aucun droit à la recevoir.

D.— Après une voyelle, *v* se vocalise si une consonne vient à suivre ou s'il est devenu final. Ex.: **levjum* (*levium*), *leüje;* — *viv(e)re, viure, veüre ;* — *clavem, clhau* ; — **av(i)cellum, óuzeü ;* — *leve, leü* (dans *beleü*); — *suave, souau ;* — *ovum, yóu;* — *vivum, viu, veü* ou *vî*.

H[2]

L'aspiration existe virtuellement devant toute voyelle ini-

[1] Quelques-uns disent de même, en initiale : *Mau m'en anâ,* pour *Vau m'en anâ* (fr. *Je vais m'en aller*).

[2] J'ai expliqué ci-dessus (page 61) pourquoi j'ai cru devoir ne traiter de l'*h* qu'après les labiales.

tiale, à peine appréciable devant *a* [1], déjà plus perceptible devant *e*, *i* et *o*, toujours très-sensible devant *u* et *ou* [2]. Elle se fait aussi toujours plus ou moins sentir dans tous les hiatus, parce qu'on ne peut prononcer deux voyelles consécutives qui ne font pas diphthongue sans reprendre haleine. L'aspiration peut rester indépendante, et c'est ce qui arrive le plus souvent, surtout en initiale ; mais souvent aussi elle s'associe avec l'articulation produite par les lèvres au moment où elles lui livrent passage, je veux dire avec *b*, et un *v* en résulte. Ce *v* représentant *h*, et qui est identique au digamma éolique, est très-fréquemment émis, sans qu'on y prenne garde, même en français, par exemple dans *oui*, prononcé souvent *voui* par bien du monde. Chez nous il est très-commun, mais, en initiale, plus rare à Nontron même que dans les campagnes voisines. Au reste, comme on doit s'y attendre, c'est à peu près exclusivement à *ou* et à *u* (surtout, dans ce dernier cas, à *u* engagé dans la triphthongue *uei*) qu'il s'associe. Quand il est attiré devant d'autres voyelles, il ne l'est, sauf devant l'*o* dans un ou deux cas (ex. : *l'ei vôro* = *illa est horrida*), que grâce à l'influence d'un *ou* précédent. Ex. : *n'ai vounze (j'en ai onze)*, *n'ai vounto (j'en ai honte)*, *óu vei (il est)*, *louvidor (louis d'or)*, *lóuveto*, *lóuvá*, *óuvî*, *(alouette, louer, ouïr* [3]*)*, *loû vô (les os)*, *moû vuei (mes yeux)*, *vuei (hodie)*.

L'aspiration qui existe virtuellement aussi en association avec *r* et que les Grecs, si exacts observateurs de ces délicats phénomènes, n'avaient pas manqué de noter, a pris dans deux mots de notre langue, dont le second seul vit encore en limousin, une forme plus concrète. Mais le *v* en lequel elle a dû se changer a passé immédiatement à l'explosive correspondante (*b*), le groupe *vr* en initiale n'étant pas souffert. Ces deux mots

[1] C'est pour cela que l'*a* initial tombe presque toujours (V. chap. 4e, III, A.), tandis que les autres voyelles, mieux défendues par l'aspiration, échappent à l'aphérèse.

[2] On sait qu'en grec l'υ reçoit toujours l'esprit rude.

[3] Sur ces mots, voir ci-dessus, section II, *Dentales, D intérieur*.

sont *brugir* = *rugire*, *brude* = *rudem*. Cf., en grec, βρόδον = ῥόδον, βρίζα = ῥίζα, etc.[1]

H, au lieu de se changer en *v* ou en sa suppléante *b*, a, dans deux ou trois mots, permuté avec *g* : *haguî* = fr. *haïr*;— *prigoun* = *prehon* = *profundum*;— *granoulho* = * *ranucula*.

On sait que le *s* latin correspond, en grec, dans beaucoup de mots, à un esprit rude, c'est dire à *h*. Or *h* = *v* ou le digamma. Il y a donc affinité entre *v* et *s*, et ces consonnes peuvent permuter ensemble, comme nous avons vu que le font accidentellement les explosives correspondantes *b* et *d*. C'est ainsi que *Wenceslav* est devenu *Venceslas*, que *Law* se prononce *Las*. C'est peut-être ainsi également que plusieurs parfaits latins en *vi* ou *ui* ont dû prendre dans le latin vulgaire la forme en *si* que suppose celle qu'ils ont eue ou qu'ils ont encore dans plusieurs langues romanes[2]. Cette forme en *s* était fort rare dans la vieille langue d'oc; je ne sais si l'on en trouve actuellement des traces dans quelque dialecte, mais il n'y en a pas en limousin.

La mutation inverse, c'est-à-dire, celle de *s*, non point précisément en *v*, mais en *f*, qui n'est qu'un *v* renforcé, a eu lieu peut-être dans *boueifâ*, du haut-lim. = *boueissâ* de Nontron, *bouissa*[3] du bas-lim. (*balayer*). C'est ainsi que le prov. mod. nous offre à côté de *melso* (anc. *melsa*) une autre forme *melfo*. Il serait possible encore que le *f* de notre *eipoufetá*, au lieu de représenter, comme je l'ai dit ci-dessus, p. 87, le *v* radical de *pulvis*, fût une transformation pareille du *s* d'une forme semblable au fr. *épousseter*.

[1] Par exception, *v* = *h* s'est durci encore en *b* devant une voyelle dans *oloubeto*, du bas-limousin = *lóuveto* de Nontron, et dans *boueivé*, comme on prononce à Limoges notre interjection *voueivé* (= pr. *oi veez*, fr. *oh ! voyez !*). Dans le prov. mod. *mounte*, c'est en *m* que s'est changé le *v* virtuel de *ounte* (= *unde*).

[2] Ex. : v. fr. *sols*, *vols* = *solvi*, *volui*; ital. *valsi* = *valui*.

[3] *Bouissa*, même racine que *bouissou* qui, en bas-lim., signifie particulièrement genêt, arbuste dont on fait les balais. — Il se pourrait pourtant que *boueissá* et *boueifá* eussent une autre origine, savoir *pulvis*, par l'in-

Remarque. — L'*h* joue un grand rôle dans l'ancienne orthographe de la langue d'oc. Cette lettre ayant été adoptée pour figurer le son de l'*i* consonne associé à *l* et à *n* (*lh, nh* = *ly, ny*), elle a été par suite assez fréquemment employée pour représenter l'*i* consonne et même l'*i* voyelle dans leur association avec d'autres lettres, consonnes ou voyelles[1]. De là des orthographes telles que les suivantes, que j'extrais du dictionnaire de rimes du Donat provençal, où l'*h* = *i* est même souvent séparée par une consonne de la voyelle avec laquelle elle doit s'unir en diphthongue[2]: *esglahz*=*esglais, rathz* = *rais* (*radius*), *lethz* = *leis* (*lex*), *lethz* = *leitz* (*lectus*), *pethz* = *peitz* (*pectus* et *pejus*), *vohtz* = *voitz* (*viduus*), *pohtz* = *pois, puetz* (*podium*).

termédiaire, *boueifâ* d'un verbe * *polvar*, *boueissâ* d'un verbe * *polsar*, le premier formé du radical amorphe *polv*, le second du substantif *pols*. On a repoussé une étymologie pareille à cette dernière (voir Littré, au mot *pousse* 2), par la raison que les dérivés ne se forment pas du nominatif. Cela est vrai. Mais le *s* dans *pols* est-il la flexion du cas-sujet? Je ne le crois pas. Ce mot me paraît être un de ceux que les *Leis d'amors* qualifient d'*intégrants*, c'est-à-dire qui sont terminés par un *s* (ou *z*) appartenant au radical et qui sont par suite indéclinables. On aurait donc là un autre exemple de *s* = *v*. Quoi qu'il en soit, Raynouard ne mentionne *pols* que sous cette forme et jamais que comme régime. L'existence incontestable de l'adjectif *polsos* fournit un autre argument en faveur de mon opinion et ne permet pas, dans tous les cas, de nier la possibilité d'un verbe *polsar*. Pour *l* devenu *i*, voir ci-après, 4me section, L. Pour *p* initial affaibli en *b*, voir ci-dessus, p. 82, P.

[1] Cf. ancien portugais *mha* = *mia* .

[2] Il pourrait se faire pourtant que l'*h*, dans les formes telles que *rathz*, *pethz*, *dithz*, affectât en effet le *t* et non la voyelle antécédente. Ces orthographes représenteraient alors une prononciation où, la voyelle restant pure et sèche, c'était le *t* qui était mouillé. *Dithz*, par exemple, dans cette hypothèse, figurerait une forme intermédiaire, que nous devons d'ailleurs logiquement supposer, entre *dictus* et *dich*. (Voir ci-dessus, *Gutturales*, *C*.)

QUATRIÈME SECTION. — LIQUIDES ET NASALES

R

I. — *R* initial

R initial reste *r*. Il s'est, comme en français, renforcé d'un *g* dans *granoulho* = **ranucula*. Ce *g* n'est qu'un durcissement de l'aspiration qui existe virtuellement, comme nous l'avons déjà rappelé, en association avec *r*.

II. — *R* intérieur

A. — Le plus ordinaire est qu'il reste *r*; mais, entre deux voyelles, il permute assez fréquemment avec l'autre liquide (*l*), et aussi quelquefois avec les autres consonnes de sa famille, *n*, *s*, *d* ou *t*.

a. — Avec *l*. Ex.: *arista, (a)leito; — contrarium, countrâli.*

b. — Avec *n*. Ex.: *ros marinus, roumani.*

c. — Avec *s*[1]. Ex.: *prurire, pruser,* mot éteint, et *prusour,* substantif correspondant encore usité. Cette dernière mutation a lieu même parfois entre une voyelle et une consonne. Ainsi plusieurs disent *mistre* = fr. *myrte*.

d. — Avec *d* ou *t*. — La mutation de *r* en *d* se remarque, en italien, dans un assez grand nombre de mots, tels que *dietro* = *retro, chiedere* = *quærere, fiede* = *ferit*[2]. On la con-

[1] Cette mutation est très-fréquente en français, où, à une certaine époque (fin du XVI[e] siècle), elle avait pris un caractère pour ainsi dire épidémique. C'est d'alors, pour citer un exemple, que date la forme *chaise*. qui a supplanté *chaire* dans l'usage commun.

[2] Le phénomène inverse a lieu dans le latin *meridies* = *medidies*, *arguere* = *adguere*, *arbiter* = *adbiter*, etc.

state aussi dans quelques variétés du dialecte languedocien[1]. Mais, en limousin, l'*r*, lorsqu'elle passe aux explosives de sa famille, ne s'arrête pas au *d*; elle monte jusqu'au *t*[2]. Cela se voit dans la conjugaison, où quelques variétés de notre dialecte, mais non pas la nontronnaise, changent constamment en *t* l'*r* flexionnelle du prétérit, disant, par exemple, *mingeten, begueten,* au lieu de *mingeren, begueren,* formes régulières. Cf. l'italien *allotta* = *allora*.

B.— *R* s'est vocalisé quelquefois en *u*. Ex.: *carpinum, chaupre;* mais ce n'a dû être qu'après son changement préalable en *l*. On en est certain pour *aubre* = *arbor,* puisque la forme *albre* se rencontre.

On voit *r* remplacé par *i* dans *eimari* = pr. *armari,* et dans les formes *aybre, poyre* = *arbor, porrum,* qu'on trouve dans Raynouard, mais que nous n'avons pas. Ici encore une mutation en *l* a dû précéder, parce que, comme on le verra plus loin, *l* se vocalise aussi en *i*.

Pour les chutes, insertions et transpositions de *r* intérieur, voir le chapitre VI ci-après.

III. — *R* final

R persiste en finale dans tous les mots qui se terminaient par cette consonne dans l'ancienne langue, excepté : 1° les infinitifs de tous les verbes ; 2° les mots en *ier* = *arius,* tels que *cavalier, bergier,* où elle s'est complétement oblitérée. Par compensation, l'*e* des infinitifs en *er*, tonique ou non, s'est, comme on l'a déjà vu, diphthongué en *ei;* mais cela n'a pas lieu partout. Dans le parler de Tulle et d'une notable partie de la Corrèze, aucune modification de l'*e* ne compense la chute

[1] Voir, dans la *Revue des langues romanes,* tome Ier, page 123, la notice de M. de Tourtoulon sur le sous-dialecte de Montpellier.

[2] Pareillement, nous n'avons pas constaté de mutation de *d* en *r* (voir, ci-dessus, *Dentales*); mais nous en avons relevé une de *t* en *r*.

de l'*r*. Dans la même contrée, l'*r*, tombée aux infinitifs en *ér*, persiste dans les mêmes formes quand elles sont prises substantivement.

R final tombe encore accidentellement dans quelques autres mots, par exemple dans *póu* = *paor* = *pavorem* ; — à Nontron, dans *sei* = *ser* = *sero*, qui se dit *ser* à Tulle et même dans certains lieux du haut Limousin ; — à Tulle dans *au* = *aur* = *aurum*, qui se dit, à Nontron, *or*, comme en français.

L

I. — *L* initial

En règle générale, il reste *l*. Il est devenu *r* dans *roussinhóu* = * *lusciniolum* (mais la mutation remonte probablement au latin vulgaire), et *n* dans *nentilho* = pr. *lentilha*, et quelques autres mots.

En bas limousin, *l* initial devant *i* se fond quelquefois, comme cela arrive souvent à la même consonne dans le corps et à la fin des mots, en un *i* consonne. Ex.: *yinge* = *linge* ; — *yibertá* = *libertá*. Lorsque l'*i* dont l'*l* est suivie précède lui-même une autre voyelle, il se confond avec l'*y* provenant de la fusion de l'*l*. Ex.: *youn* = *lioun* ; — *yé* = *lié* (*lectum*).

II. — *L* intérieur.

A. — Entre deux voyelles, *l* reste ordinairement *l*. Mais quelquefois il permute, comme en initiale, avec *r* ou avec *n*. Ex.: *lilium, liri* ; — *miular, mióunâ* ; — *calyculum* (?), *calelh*[1], *chalei* à Nontron, à Limoges *chonei* ; — fr. *caleçon, canessou*.

Nous avons vu tout à l'heure *r* passer au *t*. C'est, je pense, moyennant une mutation semblable de l'*l* de l'allem. *schale*

[1] Ce mot n'est ni dans Raynouard, ni dans Rochegude, mais il est mentionné, parmi les rimes en *elhz estreit*, dans le *Donat provençal*.

qu'il faut expliquer le mot *eichato* (pr. *escata*) = fr. *écaille* (anc. fr. *escale*)[1].

B. — Entre une consonne et une voyelle, *l*, en général, reste *l*, sauf à former, s'il y a lieu, avec la consonne, la combinaison double *lh* ou l'une des combinaisons triples *clh* ou *glh* (voir ci-dessus, section Ire du présent chapitre). Ex.: *tab(u)la, taulo*; — *placere, plazei*; — *clavis, clhau*; — *ung(u)la, ounglho*; — *sit(u)la, selho*.

Il est devenu *r* dans *freüle* = *flebilis*, et dans *brussî* = * *blusire* pour **bulsire*[2]. *Titre, chapitre, apôtre*, où la même mutation a eu lieu, sont des mots empruntés au français; peut-être aussi *vôutrâ* (**voltulare*), bien que la présence de la diphthongue me porte à considérer plutôt ce dernier comme indigène.

En haut Limousin, *l*, après *r*, permute avec *n* dans *perno* = *perla* (à Nontron *perlo*).

C. — Entre une voyelle ou une consonne, *l*, à moins qu'il ne se transpose (voir ci-après, chap. VI) se vocalise en *u*, ou il tombe. Il se vocalise après les voyelles graves[3] (*a, e, o*), il tombe après les voyelles grêles[3] (*i, u, ou*). Ex.: *salvia, sauvio*; — *altare, óutar*; — *melsa* (pr.), *meüsso*; — *esfelnir* (pr.), *ei-*

[1] La mutation normale serait en *d*. C'est, en effet, en la douce plutôt qu'en la forte que *l*, comme *r*, aime à se changer, quand il passe aux explosives de sa famille. Cette mutation, qui ne se constate, je crois, en langue d'oc, qu'accidentellement (p. e. gasc. *daissa* = *laxare*; cf. esp. *dejar*, pg. *deixar*), est caractéristique de quelques idiomes romans, par exemple, dans le domaine italien, du sicilien, où *ll* devient toujours *dd*, et du corse, où le même couple se transforme en *dr*.

[2] **Bulsire* (ou **bulsere*) est prouvé par *bulsella* (fr. *brusselles* = *pince*), forme vulgaire de *vulsella*, qui se lit dans les Ερμηνεύματα de Pollux, ouvrage dont M. Boucherie a le premier signalé le haut intérêt et qui vient d'être publié, pour la première fois, par ses soins, avec de savants commentaires, dans le tome XXIII des *Notices des manuscrits de la Bibliothèque nationale et des autres bibliothèques*.

[3] Qu'elles soient telles d'origine ou qu'elles le soient devenues Ainsi, *o* prétonique devenant *ou*, selon la règle, *molinarium* donne *mounié* et non *móunié*, tandis que *molere*, dont l'*o*, toujours d'après la règle, est resté *o*, donne *móure*.

feüni; — *mol(e)re, môure*; — *cultellum, couteü*; — *puls, poû*; — *cultura, couturo*[1]; — *pul(i)cem, pûze*.

Dans les mots empruntés au français, *l* en pareille position ne se vocalise ni ne tombe, mais il se change ordinairement en *r*. Ex.: *armana, recorto, insurtâ, carculâ*. C'est la prononciation presque constante des gens de la campagne.

L intérieur se vocalise aussi quelquefois en *i*. Il faut remarquer que là encore — comme du reste dans tous les cas de vocalisation d'une consonne — la voyelle qui remplace *l* n'est pas une voyelle franche, mais une semi-voyelle. C'est en réalité avec l'*i* consonne (qui dans quelques mots se vocalise entièrement pour former diphthongue avec la voyelle précédente) que *l* permute dans le cas qui nous occupe, comme nous l'avons vu faire, à Tulle, en initiale. Cette mutation de *l* en *i* consonne est caractéristique de certains idiomes, par exemple de l'italien, et, parmi les patois d'oil, du saintongeois. Mais, là, c'est après une muette et devant une voyelle qu'elle se produit. Ex.: *planta*, it. *pianta*, saintong. *piante*. En limousin, elle n'a lieu, au contraire, qu'après une voyelle et devant une consonne. C'est principalement, presque uniquement, quand *l* se précède lui-même, qu'il passe ainsi à l'*i*[2]. S'unissant sous cette nouvelle forme à son compagnon, il se fond avec lui en *lh*. C'est ce qu'on voit, par exemple, dans *bolhir* (*bullire*). *colhir* (*colligere*), formes que l'ancienne langue nous offre simultanément avec *bulir, culir*, que notre dialecte connaît seules. L'*l* géminée des finales latines en *all.., ell.., ill.., oll.., ull..*, subissait souvent cette modification. De là, pour la plupart des mots de l'une ou l'autre de ces désinences, deux formes distinctes, résultant l'une de la fusion des deux *l* en *lh* (*il*), l'autre de la chute pure et simple de la seconde, par

[1] Par exception, *l* après *o* est tombé dans *co* = *col(a)phum* (pr. *colp*) et s'est changé en *r*, après *ou*, dans *ourme* = *ulmus* (pr. *olm*).

[2] La mutation de *l* en *i* peut avoir lieu après toutes les voyelles, sans distinction de graves et de grêles.

exemple, pour *castellum*, *castelh* et *castel* ; pour *metallum*, *metalh* et *metal*; pour **follum*, *folh* et *fol*; pour *nullum*, *nuil* ou *nulh* et *nul*. C'est de la forme en *l* pure de l'ancienne langue que dérive la forme nontronnaise et, en général, limousine de pareils mots. Mais la forme en *lh*, réduite à *i*[1], a laissé quelques traces en haut et bas Limousin.

En dehors du cas précédent, c'est-à-dire ailleurs que dans les désinences en *all..*, *ell..*, etc., *l* s'est rarement changé en *i*. On peut citer les formes de l'ancienne langue *aitan*, *aital* et *aitre* (*alterum*)[2] qu'on trouve déjà dans Boëce[3]. Le limousin actuel n'offre que peu d'exemples de cette mutation dans le corps d'un mot. Je ne sais si les suivants ne sont pas les seuls[4]: *coueijâ* (b. l. *couija*) = *collocare* (pr. *colgar*); — *coueissi* (b. l. *couissi*)[5] = **culcitinum* (pr. *coissi*).

III. — *L* final

L provençal, suivant à la fin des mots la même loi que devant les consonnes, est tombé chez nous après les voyelles grêles et s'est vocalisé en *u* (*ou*) après les voyelles graves. Ex.: *solum*, *sol*, *soû* ; — *filum*, *fil*, *fî* ; — *culum*, *cul*, *cû* ; — *natale*, *nadal*, *nadau* ; — *cultellum*, *coutel*, *couteü* ; — *collum*, *col*, *côu*. La règle est sans exception après *a* et *o* d'une part, *u* et *ou* de l'autre ; elle en souffre au moins d'apparentes après *e* et *i*. Ainsi les formes telles que *coutê*, *mantê* = pr. *coltel*, *mantel*, signalées ci-devant, chap. III, *Diphthongues*, pourraient, à la rigueur, s'expliquer par la chute pure et simple

[1] Ex.: *ei* = *elh* (*ille*), comme on dit, par exemple, à Rochechouart ; — *coué* (pour *couei*, *coui*) = *colh* (*collum*), à Treignac ; — *dei* = *delh* (*dell'*), à Tulle, etc.

[2] Cf. le portug. *muito* (*multum*). Une forme pareille, en espagnol, a donné *mucho*, par méthathèse et durcissement de l'*i*.

[3] La vocalisation de *l* en *u* n'est pas moins ancienne dans la langue. Voir le fragment de la trad. de l'Evang. de saint Jean (XI[e] s.) reproduit dans Bartsch, *Chrestom.*, col. 7 et suiv.

[4] Il faut peut-être y ajouter *boueifâ* et *boueissâ*. Voir la note 3 de la p. 89.

[5] Sur ce mot, voir la remarque de la page 48.

de l'*l*, bien qu'il soit préférable d'en considérer l'*ê* final comme une réduction de la diphthongue *eu*, la même désinence ne pouvant avoir dans d'autres mots, tels que *mê* = *meum*, que cette origine. Mais, d'un autre côté, les formes telles que *abreü* = pr. *abrieu*, déjà signalées à la même place, résultent évidemment de la vocalisation préalable de l'*l* après *i*, et il est même probable que dans ce mot-là et dans tous ceux qui ont en provençal la double forme *il* et *iu*, notre *î* est plutôt un résidu de *iu* que de *il*, la diphthongue pr. *iu*, quelle qu'en soit l'origine, s'étant toujours chez nous réduite à *î*, quand elle n'est pas, probablement par l'intermédiaire de *ieu*, devenue *eü*.

En bas limousin, l'*l* finale[1], en général, ne se vocalise ni ne tombe ; mais elle a une tendance marquée à passer à l'*r*, tendance à laquelle on la voit céder de plus en plus à mesure qu'on s'approche de l'Auvergne, où cette mutation est ordinaire et caractéristique. En haut limousin et à Nontron, mais ici plus rarement encore, *l* final ne devient *r* que dans un très-petit nombre de mots, et, dans la plupart des cas que j'ai notés de ce changement exceptionnel, *l* est le résidu d'un *lh* provençal. Ex. : *bullit, bulh, bur*[2] ; — *melius, mielhs, mier* (Limoges) ; — **peduc(u)lus, pezolh, pur*[3] ; — *milium, milh, mir* ; — *emb-onilh, embounir*[4].

Dans les mots empruntés au français, sauf après *i*, où il tombe toujours, *l* final persiste[5]. Il se maintient aussi en état

[1] Il faut entendre l'*l* réellement finale, par exemple, au singulier des noms en *al*, *el*, *ol*, car au pluriel, grâce à l'*s* qui suit l'*l* et bien qu'on ne fasse plus sentir cette *s*, au moins le plus souvent, l'*l* se vocalise selon la règle ordinaire.

[2] Un peu plus bas, à Ribérac, par exemple, on dit *bû*, selon la règle.

[3] On dit aussi et plus souvent, à Nontron, *pei*. Ces deux formes doivent provenir, par bifurcation, d'une forme intermédiaire, elle-même déjà fortement contractée, **peulh*, réduite dans le premier cas à *pulh*, dans le second à *pelh*.

[4] On dit aussi *mi*, *embouni*, selon la règle. — Pour *mi*, on trouve à Limoges la forme *mei*, qui suppose *melh* au lieu de *milh*.

[5] Dans les campagnes, il passe le plus souvent à l'*r* : *carnavar, parasor*. Cela a lieu surtout après *a*. — *Lh* final d'origine française subit aussi

dans *bal*[1] et dans le pronom démonstratif *(a)quel*, mais, dans ce dernier mot, seulement quand le mot suivant commence par une voyelle. Ex.: *quel ôme*, mais *queü chavau*. *Soul, bel, tal, qual*, en pareille position, gardent aussi quelquefois leur *l* finale.

Lh

On a déjà vu les origines diverses de cette consonne double; récapitulons-les ici.

Lh provient :

1° De *li* (quelle que soit dans cette syllabe la source de l'*i*) suivi d'une voyelle. Ex.: *filia, filho ; — palea, palho; — papilionem, pavilhou*. Cette condensation de *li* en *lh* se produit dans notre dialecte, en initiale comme dans le corps des mots ; ainsi, nous prononçons *lham, lhoun, lhé*, les mots que, pour ne pas dérouter le lecteur, nous continuons d'écrire, d'après l'orthographe classique, *liàm (ligamen), lioun (leonem), lié (lectus)* ;

2° De *il* ou *jl* suivi d'une voyelle. En ce cas, *i* (voyelle ou consonne) se transpose. Ex.: *baj(u)lare, balhâ*. L'ancienne langue avait pour ce mot une autre forme plus usitée, à ce qu'il semble, où l'*i*, ne s'étant pas transposé, s'était uni, non à l'*l*, mais à l'*a : bailar*. C'est cette dernière forme qui est restée en bas limousin (*beila*);

3° De *cl, gl, tl, pl* (ces deux derniers couples préalablement changés en *cl*). Ex.: **acucla, (a)gulho ; — coagulare, calhâ ; — *stup(u)la, eitoulho ; — sit(u)la, selho ;*

4° De *ll*. — Nous avons vu ci-dessus (p. 96) que le *lh* de cette dernière origine est fort rare, sinon tout à fait inconnu, à Nontron, mais qu'il a laissé en finale, sous sa forme réduite (*i*),

parfois la même mutation. Ex.: *fóuteur* (= fr. *fauteuil*), qu'on dit vers Limoges pour *fóutuei*, qui est la forme indigène et correcte, usitée à Nontron.

[1] Ce doit être à l'influence française que l'*l*, dans ce mot, a dû de ne pas se vocaliser. Peut-être aussi, et cela paraît même plus probable, notre dialecte, après avoir laissé périmer et oublié son propre *bal* (*bau?*), a-t-il emprunté plus tard celui du français.

des traces plus ou moins nombreuses sur d'autres points du domaine de notre dialecte.

En limousin, et aussi, je crois, en général dans les autres dialectes de la langue d'oc, l'ancien *lh* final est toujours décomposé en ses éléments constitutifs (*l* et *i* consonne), dont on rejette ici l'un, là l'autre. A Nontron nous rejetons l'*l* et nous gardons l'*i*, qui, complétement vocalisé, forme diphthongue avec la voyelle précédente. Si cette voyelle est un *i*, *lh* tombe tout entier. Ex.: *miralh, mirai; — artelh, artei; — ginolh, janouei; — milh, mi.* Il en est de même en haut limousin, sauf l'exception, déjà mentionnée ci-dessus et moins rare là qu'à Nontron, ou *lh*, préalablement réduit à *l*, devient *r*[1]. — En bas limousin, c'est au contraire, en général, l'*i* qu'on rejette pour retenir l'*l*[2], qui, d'après la tendance déjà signalée, passe ordinairement à *r*. Ex.: *uelk (oculum), el; — solelh *(soliculum), soulel; — trabalh, trobal; — ginolh, janoul.*

Comme en finale, *lh* entre deux voyelles peut se réduire à *i* (consonne). Cette réduction est habituelle, en français, dans la prononciation parisienne (Ex.: *Versaye, bouyi = Versailles, bouilli*); en langue d'oc, on la remarque dans le dialecte provençal, où elle paraît constante (Ex.: *bataio, Mireio*). Elle est assez ordinaire en bas limousin (Ex.: *vouyo = ouvelho* du haut limousin; — *souyé* = fr. *soulier*; — *touayo* = pr. *toalha*); mais on ne la pratique ni à Nontron, ni dans le haut Limousin.

M

I. — *M* initial

M initial, en règle générale, reste *m*. Il s'est changé en la muette correspondante de sa famille, c'est-à-dire en *b*, dans

[1] Dans certains lieux, l'*l*, exceptionnellement conservée aux dépens de l'*i*, se vocalise quelquefois en *u*, selon la règle générale de l'*l* finale.

[2] C'est ce qui a lieu aussi en languedocien et en provençal (moderne). Dans ce dernier dialecte, l'*l* se vocalise en *u*, et l'on a, par exemple, *mirau, souleu = miralh, solelh*.

deux ou trois mots, tels que *boulhóu* = *moiol* et *bigarouei* = *migarouei*[1], qui se dit aussi, mais non pas dans les mêmes lieux. Il a passé à l'*n*, comme en français dans *nâpo* = *mappa*, et dans *menêplā*, qui provient d'une forme féminine de *mespilum* moyennant un redoublement.

II. — *M* intérieur

A. — Entre deux voyelles, *m* reste *m*. Ex.: *dumetum, dumé*. Il s'est exceptionnellement changé en *b* dans *abusâ* = *amusà* et quelques autres mots. Il est monté jusqu'au *p* dans *eipoufidâ*, si du moins, comme je suppose, ce mot est le même que le pr. *esmofidar*. Il est devenu *l* dans *sóulâ*, qu'on dit en haut limousin pour *sóumâ* (= *salvare*), et *n* dans *vendenhâ* = *vindemiare*, *rounhâ* (pr. *romiar*) = *ruminare*, *garganelo* = pr. *gargamela*, *fanho* (pr. *fanha*) = **famica*[2].

Après une voyelle et devant une consonne, *m*, comme en français, devient *n*, ou plutôt il disparaît comme son distinct, en laissant par compensation le son nasal à la voyelle précédente. Ex.: *fem(i)na, fenno*; — *sem(i)nare, sennâ*; — *damnare, dannâ*; — **cambiare, chanjâ*, ou, par assimilation du *b*, *channhâ*; — *trem(u)lare, tremblâ*; — pr. *sumpsir, sunsî*.

III. — *M* final

Le *m* final de l'ancienne langue, qu'il fût ou non suivi d'une autre consonne, a toujours disparu comme son distinct; mais toujours aussi il a laissé à la voyelle précédente le son nasal[3], ce que l'*n* n'a fait, en général, comme on le verra plus

[1] On dirait en français *mil-garouil*. C'est le blé d'Espagne.

[2] Dans ce dernier exemple, l'*i* (consonne) qui est dans *nh* provient du *c*, non de l'*i*, de *famica*. (Voir pour cette étymologie le Dict. de Littré, au mot *fange*.)

[3] Je figurerai toujours par *m* tout son nasal final provenant d'un *m* latin. Cette orthographe, conforme à la tradition comme à l'étymologie, ne pourra induire en erreur, quant à la prononciation, le lecteur étant

loin, que lorsqu'il était originairement en position. La raison en est vraisemblablement que l'*m* avait encore en finale, dans l'ancienne langue, une prononciation distincte. Les orthographes telles que *ramps, femps* (= *rams, fems,* de *ramus, fimus*), qui ne sont pas rares, me paraissent le démontrer. Ce qui le prouve encore, ce me semble, c'est que plusieurs des noms en *m* final ont repris une voyelle flexionnelle. Tels sont *rime, crime, seme, lume.* Ayant ainsi conservé son existence propre dans son passage du latin à notre ancienne langue, *m,* devenu final, s'est trouvé plus favorisé que *n,* qui, tout le démontre, l'avait perdue, et, en s'affaiblissant à son tour dans le cours des âges, il a pu laisser trace de lui-même, tandis que *n,* en continuant de s'affaiblir, ne pouvait plus que disparaitre en entier.

N

I. — *N* initial

Régulièrement, *n* initial reste *n*. Ex.: *nomen, noum; — nepotem, nebou.* Il est passé, dès l'ancienne langue, aux explosives de sa famille dans *degu* = *nec unus.*

II. — *N* intérieur

A. — Entre deux voyelles, *n* persiste (Ex.: *carminare, charmenâ; — venire, venî; — ponere, pounei*), sauf exceptionnellement dans quelques mots où il devient :

m. Ex.: *memi, memino* (*petit enfant, petite fille,* plus communément *poupée*), adjectif substantivé dont l'origine est in-

averti, une fois pour toutes, que l'*m* en finale n'a plus d'autre valeur que celle de l'*n* à la même place. Ainsi les mots *fum (fumus), liam* (*ligamen*), *prim (primus*), *soum* (*somnus*), doivent être prononcés comme s'ils étaient écrits *fun, lian, prin* et *soun*.

certaine, mais qui, dans les autres idiomes romans où il se rencontre[1], a toujours *n* au radical ;

r. Ex.: *vènenosus, verenoû ;*

l. Je ne puis retrouver d'exemple de cette mutation, mais il est peu probable qu'il n'y en ait pas ; aussi crois-je devoir la noter pour mémoire.

B. — Entre une consonne et une voyelle, *n* se comporte différemment, selon que la consonne est plus ou moins compatible avec lui. Il reste *n* après *m,* après les liquides et après *s.* Ex.: *damnare, dannâ; — sal(i)narius, sóuniê ; — *furnata, fornada, fournado ; — as(i)nus, asne, âne.* Il se combine, pour former *nh,* avec la gutturale muette douce *(g).* Ex.: *pugnare, pounhâ ; — sang(ui)nare, sannhâ.* Enfin il se change en *r* après les labiales, les dentales explosives et après *c.* Ex.: *carp(i)num, chaupre ;—coph(i)num, côfre ; — ord(i)nem, ordre ; — diac(o)num, diâcre.*

C. — Entre une voyelle et une consonne, *n* se change aussi quelquefois en *r*. Ex.: *an(i)ma, armo ;—can(na)bim, charbe ;—* ou encore en *l: an(i)malia, óumalho* (= *almalha*). Mais ces mutations sont exceptionnelles. Sauf devant *g,* qui, ramolli en *y,* s'unit souvent avec lui pour former *nh*[2], la règle est qu'il disparaisse comme son distinct, en laissant seulement, par compensation, le son nasal à la voyelle antécédente. Même dans beaucoup de mots, cette dernière trace de l'*n* s'est effacée. Tels sont ceux, en général, où cette consonne était suivie, en latin, d'une spirante dentale ou labiale (*s, f* ou *v*). L'oblitération de l'*n* en de pareils mots[3] était déjà achevée dans l'an-

[1] Par exemple en espagnol et en portugais: *menino, menina*. Dans cette dernière langue, le féminin *menina*, outre le sens propre, a aussi le sens métaphorique de *pupille, prunelle,* que l'on donne chez nous au masculin *memi*. Diez tire *menino* et ses congénères du gaélique *min*. (Voir Littré au mot *menin*. et Diez lui-même, *Vörterbuch*, tome I[er], au mot *mina*.)

[2] Voir ci-dessus, article du *G,* II, A, *d.*

[3] Il ne s'agit ici, bien entendu, que des mots d'origine populaire, car, dans les mots savants, l'*n* est restée.

cienne langue ; mais elle n'était pas commune à tous les dialectes, comme le prouvent les doubles formes (par exemple, *cofir* et *confir*) que l'on trouve de presque tous. Ce sont les premières, c'est-à-dire les formes *dénasalisées,* qui ont prévalu en limousin, non pas, à la vérité, dans tous les mots de cette catégorie, car il y en a, au contraire, un assez grand nombre où la voyelle est nasale ; mais il est possible que, dans la plupart de ces derniers, au lieu d'être restée telle, elle le soit seulement redevenue, et que ceci soit dû à l'influence du français. Quoi qu'il en soit, voici des exemples de l'effacement complet de l'*n* après toutes les voyelles :

Après *a : trans, tras, trâ ; — mansum, mas, mâ ; — mansionem, maiso, meijou.*

Après *e : burgensis, borzes, bourjei ; — prensus, pres, prei ; — pensum, pes, pei*[1].

Après *i : infantem, efant, efan ; — inflare, uflar, ûflâ ; — insula, isla, îlo*[2].

Après *o : conficere, cofir, coufî ; — *convitare, covidar, couvidâ ; — consilium, cosselh, coussei ; — conscientia, cossiencia, coussinço ; — bon(o)s, bos, boû.*

Après *u : un(o)s, us, û*[3].

III — *N* final

Il faut distinguer deux cas : 1° celui où l'*n* finale de l'ancienne langue était suivie, en latin, d'une autre consonne ; 2° celui où elle était suivie d'une voyelle.

[1] Ajoutez *sei* = pr. *ses,* forme affaiblie de *sens, senes,* qui est le latin *sine*, accru du suffixe adverbial *s*.

[2] Ajoutez *dî* = *de intus,* par l'intermédiaire du prov. *dins,* qui est lui-même un affaiblissement de *dintz,* et exceptez *min* (*minus*) = *mens*, de la vieille langue, où du reste la même exception a eu lieu — C'est dans les mots où l'*n* était, en latin, précédée d'un *i* que l'on remarque chez nous le plus d'exemples du maintien de cette consonne.

[3] Ajoutez *dilû,* déjà *dilus* en pr., par affaiblissement de *diluns* (*dies lunæ*), où l'*s* paraît devoir être considéré comme un suffixe adverbial.

Dans le premier cas, l'*n*, en disparaissant toujours comme son distinct, a laissé à la voyelle précédente le son nasal[1]. Ex.: *grandem, gran*[2]; — *annum, an;* — *mente, men* (dans les adverbes); — *de intus, dintz, din*[3]; — *montem, moun;* — *secundum, segoun.* Au contraire, dans le second cas, sauf quelques exceptions qui vont être spécifiées, l'*n* s'est complétement effacée et la voyelle précédente est demeurée pure. Exemples:

Après *a: germanus, german* et *germa, germo;* — *Mussidanum, Muycida, Moueicido;* — *christianus, crestian* et *crestia, crestio* (à Tulle)[4]. A ce dernier mot s'est substituée, à Nontron, la forme française. Quelques autres dont la forme en *a* était moins usitée, à ce qu'il semble, que la forme en *an,* ou qui n'avaient que cette dernière, ont pris également chez nous la désinence française. (Voir ci-dessus, chapitre III, 1re section, A.)

Après *e: fenum, fen* et *fe, fe;* — *lenem, len* et *le, le;* — *bene, ben* et *be, be;* — *plenum, plen* et *ple, ple;* — *alen*[5] et *ale, ale;* — *venenum, veren* et *vere, vere.* L'*e,* à Nontron du moins, est resté nasal dans *ren* (lat. *ren*) et dans *seren.*

Après *i: finem, fin* et *fi, fi;* — *vicinum, vezin* et *vezi, vezi;* — *divinum, devin* et *devi, devi;* — *matutinum, matin* et *mati, mati.* Il n'y a, je crois, d'exceptions que dans les mots empruntés au français, tels que *serin, catin,* où l'*i,* devenu *e,* reste nasal.

[1] Excepté, en bas limousin seulement, dans les désinences verbales de la troisième personne du pluriel *ou* (= *unt*). Cet affaiblissement remonte à l'ancienne langue. Voir, ci-après, *Conjugaison.*

[2] L'*a* de ce mot a perdu exceptionnellement le son nasal dans la locution *gramarcei* (*grand merci*), ce qui s'explique assez par l'usage continuel de cette locution Il en est de même, et par la même raison, de celui de *tantum,* devenu *ta* ou *to* dans plusieurs locutions.

[3] Voir la note 2 de la page précédente pour la forme *di,* usitée concurremment avec *din.*

[4] Voir d'autres exemples au chapitre III, 1re section, A. — *Demo,* cité à cet endroit, a gardé sa forme primitive dans la locution *demano sei* (= *deman a ser*), qu'on prononce comme un seul mot.

[5] *Alen* est le substantif verbal de *alenar* = *anhelare.*

Après *o : rationem, razon* et *razo, razou ;*— et ainsi, non-seulement de tous les mots provençaux en *on (o)* final, mais encore de tous ceux de la même désinence que nous avons empruntés au français. Il n'y a qu'un très-petit nombre d'exceptions, et ces exceptions n'atteignent, parmi les mots non empruntés, que des monosyllabes[1]. Ex. : *bonum, bon* et *bo, boun ; — tonum, to* et *ton, toun ; — donum, don, doun ; — leonem, leo, lioun ; — non, no* et *non, nou* et *noun*[2]. Parmi les mots d'origine française, on peut citer *minhoun* et *māroun (marron)*.

Après *u*.— On trouve ici autant d'exceptions que d'applications de la règle : *n* est tombé dans *bru* (même origine germanique (*brün*) que le français *brun*); dans *gru,* dérivé selon toute apparence d'une forme altérée de *granum*, dont il a le sens, et dans *degu*[3] (*nec unus*) ; il est resté, au contraire, dans *un* et son autre composé *châcun,* et, de plus, dans *jun* (de *jejunum*) et dans *coumun* (*communem*).

Remarque. — Une conséquence de la chute de l'*n*, comme son distinct, dans les mots tels que *fontem, ardentem,* c'est-à-dire dans ceux où il était suivi d'une autre consonne et où l'orthographe le maintient toujours pour figurer le son nasal qu'il a laissé, en disparaissant, à la voyelle qui le précédait ; une conséquence, dis-je, de sa chute a été que cette voyelle, malgré les apparences, a cessé d'être en position. Ainsi s'ex-

[1] *Demoun* n'est pas une exception. La forme première du mot est *demoni*, où *ni*, à peu près identique à *nh*, a été traité comme cette consonne composée dans *lonh*, *besonh*, devenus *loun, besoun*. (Voir ci-après *Nh*.)

[2] *Noun* ne fait pas réellement exception, car on ne l'emploie que devant une particule négative (*pd*, *pouen* ou *gro*), avec laquelle la prononciation l'unit comme en un seul mot, et on comprend qu'il échappe ainsi à la règle de l'*n* finale pour suivre celle de l'*n* intérieure.

[3] L'*n* reparaît dans *degunlio* (*nec uno loco*), parce que le tout ne forme qu'une espèce de mot composé, où l'*n* se trouve dès lors soumise à la même loi que dans *noungro* de la note précédente.

plique que l'*o* de pareils mots ait subi, en limousin, comme déjà probablement dans la langue classique, le même traitement que l'*o* long par nature, et que les rimes en *en* soient uniformément qualifiées d'étroites par le *Donat provençal*. (Voir ci-dessus, chap. III, p. 31-33.)

Nh

On a vu précédemment les sources diverses de cette consonne double. Je les rappelle ici :

Nh provient :

1° De *ni* ou *ne* (préalablement changé en *ni*) précédant une voyelle : *ingeniosus, enginhos, ginhoû* ; — **vinea, vinha, vinho* ;

2° De *gn* : *regnare, renhâ* ;

3° De *ng* : *plangere, plânhei*, ou *nc*[1] : *punctum*, pr. *ponh*.

Nh a aussi quelquefois pour origine dans l'ancienne langue, comme en espagnol[2], l'*n* redoublée. Ex. : *estanh* = *stannum*, *gronhir* = *grunnire*. Mais cette mutation de *nn* en *nh*, rare d'ailleurs, ne se remarque pas en limousin.

De même que *lh* final de l'ancienne langue se réduit souvent à *l*, ce que nous avons vu, par exemple, en bas limousin, de même *nh* final se réduit quelquefois à *n*. Cette réduction est, comme celle de *lh*, particulière au bas limousin, bien qu'on la constate aussi parfois en haut limousin. Ex. : *longe, lonh, loun* ; — *besonh, besoun*. Chez nous, on préfère, en général, les formes résultant de la dissociation des éléments de *nh* (*n-y*) et de leur transposition, formes déjà usitées d'ailleurs, concurremment avec les premières, dans la langue classique.

[1] Entre deux voyelles, *nc*, par exception, a donné également *nh* dans *trounho*, si du moins, comme je suppose, ce mot, qui signifie *souche, tronc*, vient bien d'une forme vulgaire et féminisée de *truncus*. Mais il est probable qu'une mutation du *c* en *g* avait dû précéder. Pareillement *fanho*, s'il vient de **fan(i)ca* (pour **famica*) a dû passer par **fanga*, comme le prouve d'ailleurs le fr. *fange*.

[2] Ex. : *ãno* = *annum*.

Ainsi nous disons *louen* ou *luen*, *besouen* et *plen (= plaing)*, où la diphthongue *ai*, probablement sous l'influence française, est devenue *e*[1]. Dans *jun* = *junh* de *junius*, nous avons, comme en bas limousin, rejeté simplement l'*y* du *nh*[2]. Dans tous les cas, que l'*y* associé à l'*n* se transpose ou disparaisse, cette dernière consonne se conforme toujours à la règle générale de l'*n* finale, c'est-à-dire qu'elle perd sa valeur propre et n'est plus que le signe de la nasalité de la voyelle ou diphthongue antécédente. Même, dans deux ou trois mots d'un usage très-fréquent, elle s'est complétement effacée. Tels sont *perpai (poitrine)* = *perpoing*[3], *pouei 'no* et *pei 'no* = *point* (ou *ponh*) *una*.

Les relations d'échange, que nous avons vu plus haut unir *l* et *n*, existent aussi naturellement entre *lh* et *nh*. Ces deux consonnes composés peuvent donc permuter ensemble. C'est ce qu'on voit dans *borlhe*, comparé au français *borgne* et à l'italien *bornio*, et dans *tourlhou*, qui se dit en bas limousin pour *trounhou* (= fr. *trognon*), usité chez nous.

[1] De même *eiten* = *estaing*, autre forme de *estanh (stannum)* et *eitren* = *estrain* ou *estranh (extraneus)*.

[2] L'ancienne langue nous offre déjà cette forme réduite à côté de la forme complète. — *Eitan (stagnum)*, qu'on pourrait être tenté de citer comme un autre exemple du rejet de l'*y* de *nh*, provient non de *estanh*, mais d'une deuxième forme concurremment usitée, *estanc*, ou le *g* de *stagnum*, au lieu de se ramollir, s'était au contraire renforcé en se transposant. De cette forme *estanc* dérive le féminin *eitancho* (*stanca* dans Raynouard).

[3] Cette étymologie paraît certaine, le vêtement qui recouvrait la poitrine étant devenu, par métonymie, le nom de la poitrine elle-même. Voici, d'ailleurs, la série des modifications, toutes parfaitement normales, que suppose le passage de *perpoing* à *perpai* : *perpoig*, *perpouei*, *perpei*, *perpai*. Le même procès (sauf la perte de la nasale) se remarque dans *(a)praimo* = *(a)preimo* = *(a)proueimo* = *aproisma* (*approximat*) et dans *sai* = *sei* = *souei* = *soi* (*sum*).

CHAPITRE SIXIÈME

ACCIDENTS DIVERS DES CONSONNES

SUPPRESSION ET ADDITION ; — COMPENSATION ; — ACCOMMODATION ; — MÉTATHÈSE

Comme nous l'avons fait pour les voyelles, nous consacrerons ici un chapitre supplémentaire aux divers accidents éprouvés par les consonnes, dont nous n'avons pas traité encore ou dont nous n'avons parlé qu'accidentellement, d'une manière incomplète, et sans la suite et l'ensemble nécessaires.

I. — Suppression de consonnes.

A. — Aphérèse. — Cet accident, ordinaire à l'*a*, comme on l'a vu, mais que les autres voyelles n'ont subi qu'exceptionnellement, atteint assez rarement les consonnes.

Le *p* de *ptisana* et de *psalma* est tombé, dès le temps de l'ancienne langue, en vertu d'une règle générale qui sera énoncée plus loin. Le *g* de *grundire* a également disparu, dès lors, bien qu'aucune loi phonique ne l'y contraignît, puisque, au contraire, nous avons vu le *g* normalement appelé devant *r*, dans *granoulho*. Après ces exemples, je citerai les deux suivants, qui paraissent plus particuliers à notre dialecte : *liro* = *glirem* ; — *eirisseü* = *petroselinum* (pr. *peiressil*) et certaines prononciations rustiques et *mangées* du pronom *vou*, où le *v* disparaît, phénomène inverse de celui que nous avons constaté ci-dessus à l'article de l'*h*.

Dans quelques mots, l'aphérèse atteint non-seulement la consonne initiale, mais encore la syllabe entière. Ex. : *lûto* = *beluto* (fr. *bluette*), *dissime* = fr. *grandissime*. La seconde syllabe

a même disparu avec la première dans *morfóusâ* = fr. *métamorphoser*.

B. — SYNCOPE. — Il faut distinguer trois cas :

a. — Consonne simple entre deux voyelles. — En pareille position, le *d* est la seule muette dont la chute, dans notre dialecte, soit constante. Cela vient, je suppose, de la répugnance que nous avons à l'affaiblir en *z*, car au lieu de tomber, les autres muettes à qui cela reste possible se bornent en général à s'affaiblir. C'est ce qu'on a vu pour les fortes *c, t*[1], *p,* et même pour les douces *g* et *b*. Mais ce sont celles-ci naturellement qui devaient présenter et qui présentent en effet le plus grand nombre d'exceptions. (Voir, pour les développements et les exemples, le chapitre V ci-dessus, 1re, 2e et 3e sections.)

La syncope des liquides et des spirantes est rare et exceptionnelle. Ex. : *recheivâ* = pr. *recalivar, biasso* = **bisaccia*. C'est le *v* qui en présente le plus grand nombre d'exemples. Même, pour cette dernière consonne, la règle est qu'elle tombe entre *i* et *a*. C'est ce qu'on voit dans *pio* (*dent* de peigne ou de rateau) = pr. *piva* et dans les imparfaits en *ia,* où le *v* disparu n'était, d'ailleurs, qu'un affaiblissement du *b* latin des flexions *ebam, iebam,* remontant jusqu'au latin vulgaire.

b. — Groupes de deux consonnes. — Tout couple de consonnes dont la première est une muette et la seconde toute autre qu'une liquide se réduit à l'unité par l'élimination de la première [2], lorsqu'il n'y a pas eu vocalisation de celle-ci. Ex. : *october, otobre ; — september, setembre ; — delectare, deletâ ; — adversarius, aversiê*[3]*; — deb(i)tum, dete ; — vidva, vevo ; — gaudja, jôyo ; — infectio, infecî ;* — et de même dans les mots empruntés au français, si la première des deux consonnes est

[1] *T* est exceptionnellement tombé dans *mialho* (*mealha*) = *metalla,* mais après s'être préalablement changé en *d.*

[2] La chute des muettes, en pareille position, a lieu aussi en initiale, comme on l'a vu ci-dessus dans *tisano, saume* = *ptisana, psalma.*

[3] Le *diable,* comme en vieux français.

une muette forte, tels que *aciden = accident, adotâ = adopter.* Si cette première consonne est une muette douce, on aime mieux quelquefois insérer une voyelle (*e*) entre elle et la suivante, pour éviter leur concours, que de la laisser tomber. Ex : *ademirable = admirable.* Cette prononciation est constante chez les paysans, et tout mot français qu'ils adoptent doit se plier à ces lois.

Quand les deux consonnes qui se suivent sont les mêmes, la règle s'applique également et, ici, sans distinction de classes, c'est-à-dire que les spirantes et les liquides s'y conforment comme les muettes. Ex.: *russa, rousso* (on ne fait sonner qu'une *s*); — *terra, têro*[1] ; — *gutta, gouto;* — *pulla, poulo;* — *medulla, meülo;* — *bella, bêlo;* — *anguilla, anguilo;* — *mappa, nâpo ;* — *flamma, flâmo*[2].

Les couples composés de *s* et d'une autre consonne se réduisent presque toujours à l'unité par la chute de l'*s*. D'autres fois aussi, comme on l'a vu (chap. V, section II, *S*), les deux consonnes persistent toutes deux. C'est la règle à Tulle et l'exception à Limoges.

Pour les couples dont la première consonne est une liquide ou une nasale, voir la section IV du précédent chapitre, particulièrement les articles de *l* intérieur et de *n* intérieur.

Les couples dont la seconde consonne est une liquide ou la nasale *n,* et dont la première ne s'est pas vocalisée, persistent, sauf à changer en *r l* ou *n,* si ces consonnes sont antipathiques à la première. (Voir le chapitre précédent, section IV.) Quelquefois aussi ils se réduisent à l'unité; mais alors, contrairement à la règle générale, c'est la seconde et non la première consonne qui tombe, et cela s'explique facilement par sa moindre consistance. Ex.: *plorare, purâ ;* — *plus, pû ;* — fr. *plaît-il?, peti? ;* — *prestre, pêtre ;* — *clavicula, chavilho :* — *lam(i)na, lâmo ;* — *dom(i)na, dàmo.*

[1] C'est la prononciation de Nontron, mais elle n'est pas générale. Plus bas, par exemple à Ribérac, on continue de faire sentir les deux *r* dans ce mot et dans les semblables.

[2] Exception : *annado* (= * *annata*), dont l'*a* initial est resté nasal.

Le même mode de réduction a été appliqué exceptionnellement à deux couples inversement composés (*rv* et *nd*) dans *gara* = *vervactum* (pr. *garag*), et dans *prenei, reipounei* = *prendere, respondere*. Contrairement encore à la règle générale, le *v* (ou *u* consonne) tombe souvent après *t* et *s*, comme nous avons vu ci-dessus (chap. V, 3e section) qu'il le fait toujours après *g* et *q*. Ex. : *futuere, foutei; — sua, sa.*

c. — Groupes de plus de deux consonnes. — La dernière consonne d'un groupe persiste et c'est d'elle que dépend la chute ou le maintien de l'avant-dernière. Celle-ci, à son tour, si elle a pu se maintenir, exerce sur l'antécédente la même action souveraine et ainsi de proche en proche. La règle générale qui régit les groupes de deux consonnes s'applique donc aussi aux groupes d'un plus grand nombre[1]. Il suffit de les diviser par couples successifs, en commençant par la dernière et en considérant chacune des autres tour à tour comme la première d'un couple, et, si elle est maintenue, comme la seconde d'un autre couple. Soit, par exemple, *umbra*. Nous avons d'abord *br*, qui, d'après la règle, persiste; puis *mb*, qui persiste également. *Umbra* donne donc régulièrement *oumbro*. On décomposera de même le groupe *sbtr* de *presb(y)t(e)rum* en *tr*, qui persiste; *bt*, qui se réduit à *t*; *st*, qui, à Nontron, dans ce mot, laisse tomber l'*s*, et l'on aura *pêtre*. Autres exemples : *hosp(i)tale* : *pt* se réduit à *t*, *st* persiste ; donc *oustau*; — *alterum* : *tr* persiste, *l* devant *t* se vocalise ; donc *autre*; — *ord(i)nem* : *d* persiste, moyennant que *n* consente à se changer en *r*, *rd* persiste ; donc *ordre*; — *marm(o)r* : *r* ne souffrant pas devant soi de nasale, *m*, pour éviter la chute, se change en *b*, *rb* persiste ; donc *marbre*; — *monstrare* : *tr* persiste, *st* persiste, *ns* se réduit à *s*; donc *mostrar* (pr.), à Nontron *moûtrâ*. par réduction subséquente de la forme provençale.

[1] Elle y est aussi naturellement sujette aux mêmes exceptions. Ainsi *l* tombe dans *sangu* = pr. *sanglut* (*singultus*), comme dans *purâ* = *plorare*; *v* tombe dans *cousei* = *consuere*, comme dans *foutei* = *futuere*.

C. — APOCOPE. — Les mots latins, dans leur passage en langue d'oc, en perdant, quand il y a eu lieu, leur voyelle désinentielle, avaient conservé intactes leurs consonnes finales, tant radicales que flexionnelles[1], excepté le *m*, déjà oblitéré, d'ailleurs, en latin vulgaire, de l'accusatif singulier. Ces consonnes, il suffit ici de le rappeler, sont toujours tombées en limousin[2], sauf les liquides et les nasales, dans les cas et sous les conditions déterminés dans la section IV du précédent chapitre. Lorsqu'il y en a plusieurs à la fin d'un mot, elles tombent toutes, à moins que la première ne soit liquide ou nasale, auquel cas celle-ci persiste, toujours sous les conditions déjà déterminées. Ex.: *temps, tem; — corps, cor; — essartz, eissar; — forn, four; — serps, ser; — est, es, ei; — sept, set, se.*

Remarquons ici que la consonne radicale (la dernière, quand il y en avait deux), supprimée ou vocalisée à la fin des mots, reparaît dans la dérivation ou dans la flexion, sauf à subir, s'il y a lieu, les affaiblissements imposés dans le corps des mots

[1] Il faut excepter quelques mots proparoxytons, dans lesquels, contrairement à la règle, la pénultième voyelle ayant été maintenue, la dernière a entraîné dans sa chute la consonne antécédente. Tels sont: *orfe = orphanum, orgue = organum, (as)sale = salicem, pâle = pallidus, óre = horridus, tebe = tepidus.* Mais peut-être en de pareils mots la règle violée est-elle moins celle qui prescrit la chute de la pénultième voyelle atone que celle qui régit les groupes de consonnnes: *râfe,* par exemple, représenterait dans ce cas non *rapha(num),* mais *raph(a)num. rafne,* dont l'*n,* au lieu de persister en se transformant en *r,* comme dans *côfre (coph(i)num),* ou en imposant la chute à la consonne précédente, selon la règle générale, comme dans *jaune* (= *galb(i)num),* serait elle-même tombée.

[2] L'apocope a même atteint, dans notre dialecte, la syllabe finale entière de quelques mots, dont la dernière voyelle, conformément aux lois phoniques, avait persisté dans la langue classique. Ex.: *pai, mai, frai**; = *paire, maire, fraire,* qui, du reste, se disent aussi en quelques endroits. De même, *eicri, deitrui,* plus usités que les formes complètes *eicrire, deitruire.*

* On trouve déjà *frai* dans l'ancienne langue, à côté de *fraire* et d'une troisième forme *frar*. Cf. *faire* et *far* de *facere*. Pour ce dernier mot, c'est *far*, réduit, selon la règle, à *fâ*, qui a prévalu à Nontron.

aux consonnes de son espèce. Ex.: *peü (pel), pelâ;— blan, blancho; — ver, verdo* (ou *verto*); — *poû (pultem) eipoûtî; — gru (granum), engrunâ; — gran, grando; — cue* (pr. *cuech*), *cuecho.*

Lorsque la consonne finale était l'une des deux mouillées, *lh* ou *nh,* elle reparait également dans son intégrité, et pour cela reprend à la voyelle antécédente ce qu'elle lui avait prêté d'elle-même, pour la diphthonguer seulement si elle était *lh,* pour lui donner de plus le son nasal si elle était *nh,* en sorte que cette voyelle redevient simple et pure. Ex.: *trabalh, trabai, trabalhâ; — jinolh, janouei, janoulhâ*; — *besonh, besouen* et *besoun, besounho.*

C'est ici le lieu de parler des liaisons. Notre dialecte en a peu de souci, ayant au contraire, comme on l'a vu, un goût prononcé pour l'hiatus. Aussi n'est-ce que par exception, dans des cas rares et particuliers, qu'on voit reparaître dans la prononciation une consonne finale devant la voyelle initiale du mot suivant. Les consonnes qui, absolument oblitérées ailleurs, reparaissent ainsi dans certaines positions, sont *d, t, s, z, l* et *n.*

Le *d,* de la préposition *ad* reparaît devant quelques mots tels que *un, aqueü : ad uno fenno, ad aqueü prî ;* mais cela n'est ni général ni constant.

T final reparaît, à la troisième personne du singulier et du pluriel, dans les verbes, devant les pronoms personnels masculin et féminin *eü* et *elo,* à la fin de *net (noctem)* dans la locution *net e jour,* dans les noms de nombre *set, huet*[1], *vint, cent,* devant deux ou trois mots seulement, tels que *an, ourā,* dans *tout,* devant toutes les voyelles, et encore accidentellement à la fin de quelques autres mots, tels que *petit, tant, quant.*

S final reparaît, mais en prenant le son de *z,* entre les pronoms *nous, vous,* et le pronom *en* dans les locutions *nan-nous-en, nâ-vous-en* (fr. *allons-nous-en, allez-vous-en*[2].)

[1] Dans certains lieux où la forme *huech* a prévalu, le *ch* reparaît également en liaison.

[2] En bas limousin, l'*s* de l'article pluriel, masculin et féminin, reparaît aussi en liaison. Il en est de même dans certaines parties du Périgord. Mais cela n'a lieu ni à Nontron, ni en haut limousin.

Le *z* final de *diez* (*detz*) reparaît dans les noms de nombres composés *diez-ue, diez-e-nóu* (18, 19) et devant *an* et *ourā*.

L'*n* de *un*, de *boun* et des pronoms *moun, toun, soun,* reprend devant tous les mots à voyelle initiale une existence réelle pour se lier à eux, et la voyelle antécédente de nasale redevient pure. Ainsi *un ôme, boun ami, moun efan,* doivent être prononcés *u-nôme, bou-nami, mou-nefan.*

L'*l* du pronom (*a*)*quel,* vocalisée en *u* partout ailleurs, reparaît en liaison devant les voyelles : *quel ôme, quel efan.* Il en est de même, mais non pas constamment, de l'*l* des pronoms *tal*, *qual*, et plus rarement encore de celle des adjectifs *soul*, *bel.*

Remarque. — On constate dans certaines locutions très-usitées quelques suppressions de consonnes, soit initiales, soit finales, mais qui ont plutôt le caractère d'une syncope que celui d'une aphérèse ou d'une apocope, parce que le mot qui les subit paraît toujours, dans la prononciation, n'en former qu'un avec celui qui le précède ou celui qui le suit, quelquefois même avec tous les deux. La chute de la consonne rend l'union plus intime encore, grâce à la contraction qui s'ensuit. Ex.: *sisset-eü* = *se disset-eü* (fr. *dit-il*); — *dueinan* = *d'uei en un an* (fr. *l'an prochain*) ; — *peino* (*poueino*) = *pouen uno* (fr. *pas une*). J'ajouterai, comme autre exemple de contraction violente, bien qu'ici la consonne disparue fût intérieure, la locution *dabouro* = *de bouno ouro* (fr. *de bonne heure*).

II. — Compensation

« Ce phénomène constitue une sorte de balancement organique. Les voyelles radicales sont sujettes à s'affaiblir par compensation devant des suffixes chargés et pesants[1]. Réciproquement, les voyelles sont sujettes à se renforcer par compensation, quand une consonne qui les suit vient à tomber.

[1] C'est ce que nous avons déjà montré au chapitre II. Nous y reviendrons en traitant des noms et des verbes.

Il arrive souvent alors qu'à la place de la consonne tombée, *il* y a un renforcement de la voyelle précédente, par voie d'allongement ou de diphthongue[1]. »

Les consonnes dont la chute est ainsi compensée sont, en limousin, *s, r, l, m, n,* et dans quelques cas rares, *d, c* et *g*.

S, en tombant, soit en finale, soit devant une consonne intérieure, allonge par compensation la voyelle précédente. Ex.: *pasta, pâto; — fust, fû; — pas, pâ.* Si cette voyelle est une *e*, elle devient le plus souvent *ei*. Voir ci-dessus, aux chapitres III et V, les articles de l'*e* et de l'*s*, pour les développements et les exceptions.

J'ai expliqué, au chapitre II, l'influence des consonnes explosives finales sur la voyelle qui les précède immédiatement et qui, grâce à elles, s'abrège si elle est longue, et si elle est brève reste telle sous l'accent. Le même phénomène doit à plus forte raison se produire, en vertu de la loi qui régit les voyelles en position, lorsque ces consonnes sont suivies d'une *s*. Ainsi, l'*i* d'*ami* est bref au pluriel où il représente *ics*, comme au singulier où il représente *ic*. Il en est ainsi au pluriel d'à peu près tous les noms terminés au singulier par une explosive. Mais dans beaucoup de cas, l'*s* finale a exercé, par dessus l'explosive tombée avec elle, son action ordinaire sur la voyelle antécédente, en l'allongeant ou l'empêchant de s'abréger. C'est ce qui a eu lieu, par exemple, dans toutes les flexions verbales de la deuxième personne du pluriel, dont l'*a* et l'*e*, certainement brefs dans l'ancienne langue (*atz, etz* = *atis, etis*), et restés tels dans les dialectes qui ont conservé les consonnes finales, sont longs en limousin. Même, à certains temps, l'*e* de *etz* est devenue *ei*, comme celui de *es*; mais c'est là une véritable corruption qui n'est pas universelle. Ordinairement, si le *t* n'a pu empêcher l'*s* d'allonger l'*e* dont il le séparait, il a, du moins, défendu celui-ci de la diphthongaison.

La chute de *r* final après *e* est compensée par la diphthon-

[1] Baudry, *Gram. comp.*, p. 58-59.

gaison de cette voyelle en *ei*. J'ai déjà dit qu'en bas limousin ce phénomène ne se produit pas. Après la chute de l'*r*, l'*e* reste *e* et même il s'abrège. Il en est ainsi dans la même contrée de l'*a* et de l'*i* des infinitifs en *ar* et en *ir*, au contraire de ce qui a lieu chez nous et dans le haut Limousin, où ces voyelles, en devenant finales, conservent leur quantité originelle.

La chute de *l* après une voyelle est compensée par la diphthongaison de cette voyelle avec *u* ou avec *i*, ou par son allongement. Voir ci-dessus, chapitre V, à l'article de l'*l*.

La chute de *m* (comme son distinct) est compensée par la nasalisation de la voyelle antécédente. Il en est de même de celle de l'*n*, mais non pas dans tous les cas. Voir ci-dessus, chapitre V, aux articles de ces consonnes.

C'est probablement en raison de l'affinité des deux consonnes *d* et *l*[1], toutes les deux dentales, qu'on voit la chute du *d* compensée dans quelques mots, comme celle de l'*l*, par la diphthongaison de la voyelle antécédente en *u*. Ex.: *credit, creü; — videt, veü; — vado, vau*.

C'est aussi, sans doute, par suite d'une affinité, si anomale qu'elle paraisse, entre l'*l* et les gutturales dures *g* et *c*[2], que l'on voit la chute de ces consonnes compensée dans quelques mots par l'insertion d'un *u*[3]. Le fait est certain pour *saumo* et *esmerauda* (pr.), comme le prouvent les formes intermédiaires b. lat. *salma*, esp. *esmeralda* et it. *smeraldo*, de *sagma* et *smaragdus*.

Remarque. — On pourrait, à la rigueur, considérer comme des compensations tous les phénomènes mentionnés dans les précédents chapitres sous le nom de *vocalisation* de consonnes.

[1] Aux exemples déjà allégués, à la page 77, de *l* = *d*, ajoutez pr. *folrar*, d'un radical germanique *fodr*, qui se retrouve intact dans l'italien *fodero, foderare*.

[2] Cf. *cacau* et *calau*, qui sont deux formes du même mot (fr. *noix*).

[3] Aux exemples déjà cités (p. 67 et 70) ajoutez *ause*, forme limousine du pr. classique *ais*, esp. port. cat. *asco* (= *acso*) = *anxius*. Voir Raynouard au mot *ais* et Diez au mot *ansia*.

Mais je crois devoir réserver cette dénomination pour les cas où une voyelle prend la place d'une consonne sans qu'on puisse expliquer le fait par une permutation. Voilà pourquoi la substitution d'un *i* à *c*, à *g*, même à *t*, à *d* ou à *p*, ne constitue point pour moi une compensation proprement dite. Il n'y a là qu'une mutation normale à deux ou trois degrés, par exemple, pour *creire* = *credere*, de *d* en *g*[1] (dentale en gutturale), de *g* en *y* (gutturale en gutturale), de *y* en *i* (semi-voyelle en voyelle); pour *chai* (pr. *cais*) = *capsus*, de *p* en *c*[2] (labiale en gutturale), de *c* en *y* (gutturale en gutturale), de *y* en *i* (semi-voyelle en voyelle).

La substitution d'un *i* à *r* et à *l* pourrait s'expliquer de même par la mutation préalable de ces liquides en *y*, semi-voyelle en laquelle j'ai montré ci-dessus qu'elles aiment à se fondre. Mais je ne découvre aucun intermédiaire du même genre entre *l* et *u*, non plus qu'entre *s* et *i*, l'*u* et l'*i* consonnes n'étant pas en rapports immédiats d'échange, le premier avec *l*, le second avec *s*. Aussi la compensation paraît-elle ici la seule explication possible du phénomène.

111. — Addition de consonnes.

A. — PROSTHÈSE. — Phénomène assez rare. J'ai déjà mentionné (chap. IV), la prosthèse de *y*. Le mot *jabre* (= *asper*) nous offre un exemple unique, je crois, de celle de *j*. A l'*y* ou *i* consonne ajouté on prépose quelquefois *z* (Ex.: *ziôu* = *ovum*) ou *n* (Voir ci-après *niaure*).

Sur la prosthèse de *v*, *b*, ou *g*, voir ci-dessus, aux articles de l'*h* et de l'*r*.

L'ancienne langue avait préposé *n* à *altus* dans *naut*, forme

[1] La mutation préalable en *g* du *d* de *credere*, *videre*, est prouvée, d'ailleurs, par les formes du participe passé *cregu*, *vegu*.

[2] La mutation préalable en *c* du *p* de *capsus* est prouvée par les formes catalanes *quex*, portugaise *queixo*, castillane *quixada*. Voir Diez au mot *casso*.

usitée concurremment avec *aut*. Nous avons conservé l'une et l'autre. La prosthèse de *n* se remarque dans quelques autres mots, mais plus rarement à Nontron que dans le Limousin proprement dit. Ex.: *nen* = *en (inde)*; — *ni* = *i* (*ibi*); — *nirai* = *irai (ire habeo)*; — *niaure* (à Limoges) = *yeüre (ebrius)*.

D'autres exemples de prosthèse sont celle de *d* dans *denguêro*, qui se dit plus fréquemment en haut limousin que chez nous, pour *enquèro* = pr. *anquera*, et celle de *l* dans *li* (= *i* = *ibi*), inusité à Nontron, mais très-commun en haut limousin.

B. — ÉPENTHÈSE. — Il faut, comme pour les insertions de voyelles, distinguer quatre cas :

a. — *Entre deux voyelles*. — *Y* s'introduit souvent (voir ci-dessus, p. 38) entre l'*i* tonique et l'*o* (= *a* ou *e*) des finales des mots indigènes en *ia* ou des mots français en *ie* transportés chez nous. Ex.: *manîyo, foulîyo, patrîyo*. La même insertion a toujours lieu, à Nontron du moins, entre l'*é* ou l'*u* tonique et l'*o* (= *e*) des mots français que nous avons empruntés. Ex.: *purêyo, fricassêyo, estatûyo*.

Pour l'insertion de *v* et de *g* (*h*) entre deux voyelles, voir ci-dessus, chapitre IV, article de l'*h*.

b. — *Entre deux consonnes*. — Lorsqu'une nasale est immédiatement suivie d'une liquide, elle appelle entre elle et cette dernière, pour faciliter la prononciation, la muette douce de sa famille. Ceci est de règle générale dans toutes les langues romanes, comme en latin et en grec. Ex. :

ml. — **Simulare, semblar, semblâ*

mr. — *Numerus, nombre, noumbre*.

nr. — *Minor, menre, mindre*.

nl. — *N*, ici comme devant *r*, appellerait normalement *d*. Mais cette consonne, refusant de s'associer avec l'*l*[1], permute avec la gutturale du même degré, et l'on a *ngl* au lieu de *ndl*: *spin(u)la, eipinglho*[2], où, conformément à la règle qui va être

[1] Si *d* ne se faisait pas suppléer par *g*, il imposerait à l'*l* suivante l'obligation de se changer en *r*, comme dans pr. *escandrè* = *scand(a)lum*.

[2] *Eipinglho* une fois formé, nous l'avons réduit à *eipingo*, qui est la

rappelée tout à l'heure, le groupe *gl* a attiré un *y* pour former la combinaison triple *glh*. On a peut-être un autre exemple de l'insertion du *g* entre *n* et *l* dans *janglhâ* = **gannillare* (?), de *gannire*, dont ce verbe a précisément la signification dans notre dialecte[1].

L et *s* appellent de même quelquefois, comme en français, *d* devant *r*. Ex. : * *Vol(e)re habeo, voldrai, voudrai* ; — *val(e)re habeo, valdrai, vóudrai* ; — **ess(e)re, estre, être*.

c. — *Entre une consonne et une voyelle.* — Les seules consonnes qui s'introduisent en pareille position sont la semi-voyelle *y* et les deux liquides, c'est-à-dire les plus fluides de toutes les consonnes. Sur l'insertion de l'*y*, voir ci-dessus, chap. IV, p. 58, *d*, et chap. V, 1re section, aux articles du *c* et du *g*. Quant aux liquides, elles aiment à s'introduire, *l* après les labiales, *r* après les dentales. Ex.: *flóucou* = pr. *falco (falconem)*; — *sablou* = *saponem* ; — *s'eiplāmî* = **spasmare* ; — *tartro* = fr. *tarte* ; — *mentrâtre* = pr. *mentastre* ; — *óutrijo*[2] = *urtica* (pr. *ortiga*); — *assedrá* = pr. *asseda (altéré)*; — *eicrupî* = pr. *escupir* ; — *froundo* = *funda*.

d. — *Entre une voyelle et une consonne.* — La consonne qui s'introduit le plns fréquemment [3] en pareille position est l'*n*; mais elle n'y a pas ou n'y a plus, dans les mots où l'épenthèse remonte à l'ancienne langue, sa valeur propre. Le phénomène se réduit à la nasalisation de la voyelle [4]. Ex.: *gingá* (fr. *giguer*);

forme la plus usuelle, en éliminant l'*l* mouillée associée au *g*, comme nous avons éliminé l'*l* simple en pareille position dans *purá, pû, sangu*. (Voir ci-dessus à l'article de la syncope.)

[1] *Janglhá* vient plutôt peut-être de *jaculari*, moyennant la nasalisation de l'*a* radical.

[2] La diphthongue initiale *óu* (= *ol* = *or*) prouve qu'il n'y a pas eu métathèse de l'*r*.

[3] On ne constate que très-rarement, en pareil cas, l'épenthèse d'autres consonnes. *Jargié* (= *gigerium*) nous offre un exemple de celle de *r*. Celle de *f* a eu lieu dans *mouflé* (pr. *moflet*), si du moins ce mot est le même que *molet*, concurremment usité dans la vieille langue, avec un sens identique.

[4] Cf, dans la vieille langue *engal* = *egal* (*æqualis*).

— *cementêri* (déjà tel en provençal) *cœmeterium; — benlâ = balare; — engravisso* (fr. *écrevisse*); — *penche* (le même en pr.) = *pecten; — linchausso = lio-chausso* du bas-limousin (fr. *jarretière*); — *mandi, mandinā, mandinado*, mots plus particuliers au parler du haut-Limousin, =, à Nontron, *mati, matinā, matinado*, de *matutinum*.

Ce procédé de renforcement des voyelles par nasalisation est plus fréquent en bas-limousin que chez nous. A Tulle, on dit, par exemple, *blan negre, chominjo, tominja, grounlo*, au lieu de *bla negre (blé noir), chamiso (chemise), tamisa (tamisé)*, *groûlo* (*savate*).

C.— Paragoge.— Le limousin ayant peu de goût pour les consonnes finales, on conçoit que la paragoge des consonnes y soit fort rare. Je n'y en connais d'exemples certains que l'addition d'un *t* à la préposition *din* et d'un *d* à la préposition *en* (= pr. *am* ou *amb*), lorsque le mot suivant commence par une voyelle. Ex.: *dint un an, end uno fenno*. Mais peut-être ai-je eu tort de considérer, plus haut, comme organique le *t* que nous faisons sentir en liaison à la troisième personne du singulier ou du pluriel dans les verbes, et vaudrait-il mieux regarder aussi, dans ce cas, cette consonne comme épithétique. Ce qui peut induire à le penser, c'est que, dès l'ancienne langue, le *t* final des flexions latines était déjà complétement oblitéré dans toutes, sauf une seule, celle de la troisième personne du singulier du prétérit.

IV. — Accommodation.

Il arrive souvent que, de deux consonnes consécutives, l'une impose à l'autre, lorsqu'elle n'en exige pas la chute, l'obligation de subir un changement, soit de famille, soit de classe ou de degré, pour se mettre à son unisson et rendre la prononciation plus facile : c'est ce qu'on appelle accommodation. Si la consonne modifiée s'assimile complétement à l'autre, le phénomène est dit assimilation. On l'appelle dissimila-

tion lorsque, au contraire, les deux consonnes étant originairement semblables, l'une des deux se modifie, soit dans un but de renforcement, soit pour éviter la monotonie produite par le retour d'une même consonne dans deux syllabes consécutives.

La plupart des mutations de consonnes mentionnées, dans le chapitre précédent, comme accidentelles, c'est-à-dire qui ne trouvent pas une explication suffisante dans la règle générale énoncée au début de ce même chapitre, sont des phénomènes d'accommodation.

Il faut, dans l'accommodation proprement dite, comme dans l'assimilation et la dissimilation, distinguer deux cas: 1° celui où la consonne qui impose sa loi suit la seconde; 2° le cas inverse. Dans le premier cas, le phénomène est dit *régressif*, dans le second, *progressif*. C'est le premier qui se rencontre le plus fréquemment, en vertu de cette loi déjà mentionnée que, de deux consonnes consécutives, c'est en général la seconde qui gouverne la première.

A. — Accommodation proprement dite

a. — *Accommodation régressive.* — La consonne dominante, qui est ici la seconde, force la première à changer, soit de classe, soit de famille, afin qu'elle lui devienne plus sympathique. Cette contrainte est très-fréquemment exercée par les liquides ou les nasales, malgré leur faiblesse relative, même sur les explosives.

Exemples: Changement de classe. Gutturale dure en gutturale molle ou semi-voyelle : *pugnare, pounhâ* (= *pounyâ,* par métathèse pour *pouynâ*); — *vig(i)lare, velhâ*(= *velyâ,* par métathèse pour *veylâ*); — dentale explosive en liquide[1]: *putnai, purnai;* — **fodrar, folrar* (pr.); — dentale sifflante en liquide

[1] Cf., en latin *arbiter, arguere* = *adbiter, adguere,* en français *borne* = *bodne.*

(*r*) : fr. *esprit, arpri;* — *juste, jurte;* — dentale nasale en liquide : *an*(*i*)*ma, armo;* — *min*(*i*)*mus, merme* (pr.); — *an*(*i*)*malia, óumalho* (= *almalha*). — Changement de famille. Dentale en gutturale : *ust*(*u*)*lare, ùclhâ;* — *vet*(*u*)*la,* **vecla,* d'où *vielho;* — *sit*(*u*)*la,* **secla,* d'où *selho;* — *nod*(*u*)*lum,* **noclum,* d'où *nouei* (= *nolh*); — labiale en gutturale : *stup*(*u*)*la,* **stucla,* d'où *eitoulho*[1]; — labiale en dentale : *vindemiare, vendenhâ;* — *rum*(*i*)*cem, rounze;* — gutturale en dentale : *sagma, salma,* d'où *saumo.*

b. — *Accommodation progressive.* — Ce phénomène, qui constitue une dérogation à la règle générale rappelée tout à l'heure, ne se produit, d'ordinaire, que lorsque la seconde consonne n'ayant à subir, pour s'associer euphoniquement à la précédente, qu'un changement léger et facile, celle-ci, au contraire, ne peut se prêter à aucune mutation susceptible de détruire l'antipathie existante, ou qui, du moins, lui permette de former avec la seconde consonne une société aussi intime que dans le premier cas. Ex. : *ord*(*i*)*nem, ordre;* — *carp*(*i*)*num, chaupre;* — *volt*(*u*)*lare, voutrâ.*

B. — Assimilation. — L'ancienne langue nous présente, surtout dans le cas de deux consonnes consécutives, d'assez nombreux exemples de ce phénomène. Il en reste dans notre dialecte peu de traces sensibles, la consonne double résultant de l'assimilation s'étant presque toujours réduite à l'unité.

a. — *Assimilation régressive.* — Ce phénomène doit être partout fort rare dans le cas où les deux consonnes restent sépa-

[1] J'ai déjà, p. 83, note 3, rapproché de *eitoulho* le fr. *écueil* et l'it. *scoglio*, qui supposent l'un et l'autre un changement préalable de *scopulum* en une forme **scoclum* ou * *scoglum*, prouvée en outre par les formes castillane *escollo* et portugaise *escolho*. C'est du reste un fait incontestable que *pl* (comme *tl*) a toujours donné dans ces deux langues, comme dans les autres idiomes romans, les mêmes dérivations que *cl*, d'où, ce me semble, la nécessité d'admettre pour *pl* la même mutation préalable en *cl* dont on la preuve pour *tl*. Ainsi *pluere* a donné en castillan *llover*, comme *clamare llamar*, — en portugais *chover*, comme *clamare chamar*. Pareillement * *manup*(*u*)*lum* (v. f. *manoil*), a donné en castillan *manojo* comme *oc*(*u*)*lum ojo*, — en portugais *manolho*, comme *oc*(*u*)*lum olho*.

rées par une voyelle. Je n'en trouve pas d'exemple en limousin. Il est, au contraire, assez fréquent quand les deux consonnes se suivent immédiatement. Ce sont exclusivement, dans ce dernier cas, les liquides, les nasales et la sifflante qui s'assimilent la consonne antécédente. Les autres consonnes, étant plus consistantes et ne se sentant pas dès lors le même besoin d'appui, la laissent tomber.

l. — *Rot(u)lum*, pr. *rolle*, aujourd'hui chez nous *rôle;* — *mod(u)lum*, pr. *molle*.

r. — *Quadraria*, *carriera*, *cārièro;* — *adripare*, *arribar*, *aribâ*.

n. — *Adnare, annar* et *anar, anâ;* — *columna, colonna, coulouno;* — *sem(i)nare, semnar, sennâ;* — *signare, sinnâ*.

m. — *Sept(i)mana, setmana, semmâno*.

s. — *Considerare, cossirar* (mot éteint); — *adsatis, assatz;* — *taxare, tassar*. J'ai déjà dit plusieurs fois qu'en limousin deux *s* ne sonnent jamais que comme une seule.

b. — *Assimilation progressive.* — Ce mode d'assimilation est très-rare. On peut citer, dans le cas où les deux consonnes restent séparées, *memi* = *menino;* dans le cas où elles se suivent immédiatement, *channhâ* = *cambiare* (**canbiare*); — *angoissa* (pr.) = *angustia*. C'est peut-être moyennant une assimilation du *d* à l'*n*, suivie de la réduction à l'unité du couple *nn* ainsi constitué, que *prendere* a formé *prenei* (*prener*). Cf., dans l'ancienne langue, les doubles formes *bannier* et *bandier*, *baniera* et *bandiera*, et rapprochez le fr. *bannir* de l'it. *bandire* et du pr. *bandir*[1].

[1] On trouve dans la vieille langue à la fois *banda* et *bana* (fr. *corne*, par ex., d'un bœuf). Cette dernière forme, seule survivante chez nous, est peut-être aussi le résultat d'une assimilation du *d* à l'*n*, et d'une simplification consécutive de la lettre double ainsi obtenue. En catalan, *nd* s'est aussi réduit à *n* (Ex.: *ona* = *unda*); mais là aussi, virtuellement du moins, un *n* double a dû précéder. Dans un autre idiome roman, le sicilien, *nd* devient constamment *nn*. Ex.: *quannu* = *quando*. *Grunnire*, rapproché de la forme archaïque et restée populaire *grundire*, d'où en limousin *rundi*, nous offre en latin le même phénomène.

C. — DISSIMILATION. — Ici, comme pour l'assimilation, les seules consonnes qui provoquent le phénomène sont les liquides, les nasales et la sifflante.

a. — *Dissimilation régressive*. — Je distinguerai deux cas: celui où les deux consonnes semblables sont séparées par une ou plusieurs autres lettres, celui où elles se suivent immédiatement. La dissimilation, dans le premier cas, n'a d'autre objet que l'euphonie, dans le second, c'est le renforcement de la syllabe précédant la consonne double qu'elle a pour but, ou du moins pour effet, de procurer.

Premier cas.—*R* devient *l*: *peregrinus, peleri*;—*arbor, aubre* (*albre*)[1]; — *armarium, eimari* (**elmari*); — ou *s, mirtre* (fr. *myrte*), *mistre*. *L* devient *n*: *lentic(u)la, nentilho*. *N* devient *r*: *venenum, venenosus, vere, verenoû*.

Deuxième cas.—Le couple *ll*, dans la plupart des mots où il se rencontre, provient, comme on sait, de *nl*[2]. On s'expliquera dès lors facilement que *ll*, dans notre dialecte, par un phénomène inverse, devienne assez souvent *nl*, c'est-à-dire que, l'*l* double se simplifiant, la voyelle précédente se nasalise. Ex.: *molle* (*mod(u)lum*), *mounle*;—*ul(u)lare, unlâ*;—*espalla* (*spatula*), *eipanlo*; — *esquilla, eichinlo*. Cf. dans la *Passion* de Clermont, st. 11, *mantenls* = **mantellos*, st. 33, *benlement* = *bellement*.

Le *c* du groupe *cs* (*x*) s'est toujours, en langue d'oc comme en langue d'oil, assimilé à l'*s*, quand il ne s'est pas vocalisé. Inversement, *ss* s'est quelquefois dissimilé en *cs*. Je citerai ici, outre les exemples déjà allégués, pag. 79, l'adjectif *rouei* = *russum*, qui suppose une forme **ruxum*, d'où pr. **rois*, forme prouvée d'ailleurs par l'espagnol *rojo* (ancienne orthographe *roxo*), et le nom de ville *Moueissido* (fr. *Mussidan*), qui ne peut venir de *Mussidanum* que par l'intermédiaire d'une forme en *x* (= *ss*).

b. — *Dissimilation progressive*.—Ce phénomène se remarque,

[1] Cf. dans l'ancienne langue *polpra* à côté de *porpra*.

[2] Ex.: *illuminare, illustris* = *inluminare, inlustris*.

les deux consonnes étant séparées, dans *leri* = *lilium*, *contrâli* = *contrarium*, *pruser* = *prurire* et dans *menêplo* = * *memêplo*, forme supposée, mais nécessaire, entre * *mespila* et *menêplo*. Je n'en trouve pas d'exemple qui nous soit propre, dans le cas où les deux consonnes se suivent immédiatement.

V. – Métathèse.

La métathèse, très-fréquente dans tous les idiomes populaires, a pour cause, en général, comme les phénomènes qui viennent d'être décrits, le besoin de rendre le mot plus coulant ou d'en renforcer telle ou telle syllabe. Mais, dans bien des cas, il faut dire que la cause véritable est difficile à déterminer, le nouvel arrangement des éléments du mot ne paraissant préférable à celui qu'on a détruit, ni au point de vue de l'euphonie, ni à celui de la solidité.

Je distinguerai cinq cas différents de métathèse :

1° La métathèse sépare deux consonnes unies ensemble en une de ces associations que nous avons appelées précédemment *consonnes-diphthongues*, comme *pl*, *tr*, etc., et introduit entre elles la voyelle qui les suivait. Ex.: *procurator*, *percuraire*; — *prominare*, *permenâ*; — pr. (*a*)*briaca*, *virajo*. C'est ainsi qu'on dit en plusieurs lieux *courchetâ*, *bourlâ* ou *burlâ*, pour *crouchetâ*, *brulâ*, plus réguliers et plus usités.

2° Inversement, la métathèse rapproche d'une explosive et lui associe une liquide qu'une voyelle en séparait. Ex.: *persicum*, *persica*, *pressé*, *pressêjo*[1]; — *sternutare*, *eitranudâ*.

3° Elle transpose deux consonnes immédiatement consécutives, pour leur procurer une union plus intime. Ex : *Sulpicium*,

[1] Remarquez le déplacement de l'accent qui, en latin, porte sur l'*e* initial. *Pressé* est ce qu'on appelle ailleurs, par exemple en Angoumois, *persé*, autrement *pêche mâle*, celle dont la pulpe est adhérente au noyau. La *pressêjo* est la *pêche femelle*, celle dont la pulpe se détache sans peine du noyau.

tuniâ, *demuniâ* (prononcez *nhâ*), formes qu'ont prises d
bouche de beaucoup de personnes les verbes *continuar*
nuar. La difficulté de consonnifier l'*u*, n'ont plus comme
l'heure le pur *u* latin (*ou*), mais l'*u* devenu français de ce
mots, en d'autres termes de prononcer *nuâ* d'une seule
sion de voix, comme le demande le génie de notre idio
comme il est, au contraire, si facile de prononcier *n*
certainement la cause déterminante de cette permu
réciproque.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE MOTS OU DES PARTIES DU DISCOURS

Nous avons étudié, dans la première partie de cet ouvrage, les éléments organiques du langage, c'est-à-dire les sons, sans autre préoccupation que la recherche des lois qui, en limousin et, en général, dans la langue d'oc, ont déterminé leur persistance ou leurs modifications dans le cours des âges. Il nous faut maintenant passer à l'étude des *mots,* c'est-à-dire des divers systèmes organisés de ces éléments primordiaux.

Cette nouvelle étude nous sera rendue singulièrement plus facile et plus prompte par la connaissance des principes dégagés dans notre première partie, car les phénomènes que nous aurons à décrire dans celle-ci ne sont guère que le développement nécessaire de ces principes. Étant données en effet, d'une part, la langue d'oc classique, telle qu'elle nous est connue par les poésies des troubadours et les textes en prose les plus purs du XI[e] au XIV[e] siècle, et d'autre part les lois phoniques que nous venons d'exposer, l'état actuel de notre dialecte se déduit de la langue classique, sauf quelques exceptions locales ou accidentelles, sans qu'il y ait à faire intervenir, comme par exemple dans le languedocien et le provençal, des causes efficientes particulières, je veux dire des

forces plastiques ou conservatrices distinctes de celles qui ont donné sa forme à la langue classique[1].

On compte ordinairement dans nos langues neuf espèces de mots. Nous les diviserons en trois classes, dont chacune fera l'objet d'un livre distinct, le premier traitant des mots déclinables, le second du verbe, le troisième des mots invariables.

LIVRE PREMIER

DÉCLINAISON

Lorsque la langue d'oc commença, en même temps que la langue d'oil, à se dégager du latin populaire, les flexions casuelles étaient en train de disparaître dans ce dernier idiome. La première déclinaison en avait déjà probablement perdu toute trace[2], et les autres ne distinguaient plus que deux cas: le nominatif, remplissant toujours le rôle de sujet, et l'accu-

[1] Quelques exemples, en attendant la conclusion de cet ouvrage, où ceci sera repris et développé, me feront bien comprendre:

Le languedocien et le provençal disent, comme le castillan, *son*, *sa*, *ses*, au lieu de *leur*, conservant ici l'usage latin, que le limousin, comme la langue classique, n'a pas adopté.

Le languedocien donne des pluriels sensibles (*es*) aux substantifs dont le radical se termine en *s* (ex.: *pas*, *passes*). Ces formes sont étrangères au limousin comme à la langue classique pure.

Le languedocien et le provençal allongent en *igu* .. le prétérit des verbes en *ir* (*partiguet*). Ces formes, étrangères à la langue classique, le sont aussi au limousin correct.

[2] C'est ce qu'on est autorisé à conclure de la présence en très-grand nombre, dans les textes mérovingiens, de nom. plur. en *as*. Cette forme devait être habituelle au latin populaire: elle était du reste fort ancienne. Nonius en relève un exemple dans Pompeius Præco: *Lætitias insperatas mihi irrepsere in sinum*. (Voir Burnouf, *Gram. lat.*, § 120, note, et A. Boucherie, *Vie de sainte Euphrosyne*, p. 28.)

atif, qui cumulait avec ses propres fonctions celles de tous les utres cas obliques[1].

On sait que ce débris de la déclinaison latine fut conservé ongtemps par la langue d'oil et par la langue d'oc, et que le aractère particulier d'archaïsme qu'elles en ont reçu est ce ui les distingue le plus, d'une part, d'elles-mêmes dans leur tat moderne, et, d'autre part, de tous les autres idiomes roans, à quelque moment de l'histoire de ces derniers qu'on les compare.

Simple produit dans le principe de la dérivation, je veux dire ésultat absolument fatal du seul jeu des lois phonétiques, ette déclinaison, ainsi reçue par la langue naissante à l'état le ruine, ne tarda pas à devenir l'objet d'un essai de restauration partielle et de régularisation. L'analogie s'y appliqua, mais timidement, sans ensemble et comme avec le pressentiment de la vanité d'une pareille entreprise, pour y introluire, ici par retranchement, là par addition, des distinctions asuelles que la dérivation n'avait pas données[2].

Tout porte à croire que ces distinctions, même celles qui étaient étymologiques, restèrent toujours peu observées du peuple, chez qui s'effaçait rapidement le sentiment des cas, devenu de plus en plus étranger au génie de la langue, tandis que l'instinct, cette fois large et vrai, de l'analogie, le portait à faire disparaître, en ramenant tout au type le plus simple, les anomalies d'une déclinaison qui laissait complétement en dehors de son système un nombre considérable[3], plus du tiers

[1] Même, dans beaucoup de mots de ces déclinaisons, soit au singulier, soit au pluriel, soit au singulier et au pluriel à la fois, le nominatif et l'accusatif devaient se confondre.

[2] Ex.: la suppression de l'*s* au nom. plur. des noms masc. de la 3[e] déclin. (*fraire* = *fratres*), l'addition de l'*s* au nom. sing. des noms terminés autrement en latin (*mars* = *mare*, *verges* = *virgo*).

[3] Savoir, tous les noms provenant de la 1[re] déclinaison latine ou qu'on avait formés sur son modèle et, de plus, tous ceux qui se dégagèrent avec une sifflante en finale.

peut-être, des noms de la langue, et n'y admettait qu'à demi la moitié du reste[1].

Ceci n'est pas seulement une conjecture. On sait en effet, par le témoignage de Raymond Vidal de Bezaudun[2], que, de son temps (XIIIe siècle), les noms dans lesquels la langue écrite distinguait le cas sujet du cas régime n'avaient guère dans l'usage commun qu'une forme pour chaque nombre, sans *s* au singulier, en *s* au pluriel. La déclinaison à deux cas n'était donc plus dès lors, et sans doute depuis longtemps, qu'une plante sans racines, artificiellement conservée par les lettrés pour leur seul usage, et qui, si la tradition littéraire venait à subir quelque notable affaiblissement, devait achever promptement de périr. C'est ce qui eut lieu dans le XIVe siècle, malgré les efforts tentés par l'école érudite des troubadours de Toulouse, dont le code pédantesque fournit lui-même la meilleure preuve de l'impossibilité du succès de ces efforts[3]. Il n'y eut plus dès lors, dans la langue écrite non plus que dans la langue parlée, de cas sujet ni de cas régime, et la déclinaison se réduisit à marquer seulement le nombre et le genre, rapports dont le sentiment, loin de s'effacer comme celui des cas, s'était au contraire fortifié et étendu.

Parmi les mots qui se déclinent, les uns servent à désigner les personnes ou les choses, soit par leur nom, soit par le rôle qu'elles jouent dans le discours : ce sont les substantifs et les pronoms. Les autres servent, soit à qualifier les personnes ou

[1] Savoir, tous les noms féminins d'une autre désinence que *a*. Ex.: sing. suj. *razos,* rég. *razo;* plur. suj. et rég. *razos*. La règle de l'*s*, comme on l'a appelée, ne s'appliquait au pluriel qu'aux noms masculins. (Voir Hugues Faidit et Raymond Vidal, 2e édit., p. 4-8 et p. 77.)

[2] V. *Grammaires provençales* de Hugues Faidit et de Raymond Vidal, 2e éd., p. 74, 75, 77, et l'introduction de M. Guessard, p. xxxiv-xxxv

[3] V. *les Leys d'amors*, t. II, p. 152, 154, *de las Termenatios dels cazes*. Ce passage montre clairement que l'ancienne déclinaison à deux cas n'était plus alors depuis longtemps, même pour les lettrés, que comme celle d'une langue morte, qu'il fallait apprendre dans les livres et qu'on ne pouvait apprendre que là.

les choses, soit à les déterminer plus ou moins précisément : ce sont les adjectifs qualificatifs et les adjectifs déterminatifs. Les adjectifs qualificatifs correspondent aux substantifs, dont ils remplissent d'ailleurs souvent la fonction et à qui réciproquement ils cèdent souvent la leur, et ils suivent les mêmes règles de déclinaison[1]. Les adjectifs déterminatifs, qu'on pourrait aussi appeler pronominaux, jouent, comme adjectifs, un rôle analogue à celui des pronoms, des radicaux desquels ils sont pour la plupart formés, et dont ils suivent en général les règles de déclinaison.

Je passe à l'examen particulier de chacune de ces espèces de mots.

CHAPITRE PREMIER

SUBSTANTIF

—

I. — **Déclinaisons anciennes**

Avant d'étudier, dans le limousin actuel, la déclinaison du substantif, il convient de présenter le tableau sommaire des flexions casuelles de l'ancienne langue. Il y faut distinguer, sous ce rapport, quatre déclinaisons.

PREMIÈRE DÉCLINAISON

Celle-ci, qui correspond à la première déclinaison latine, n'a jamais eu de cas proprement dits, le sujet et le régime y ayant eu toujours la même forme : *a* au singulier, *as* au pluriel. Il faut excepter, d'après Hugues Faidit, les deux noms

[1] L'adjectif qualificatif et le substantif sont d'ailleurs souvent confondus sous la dénomination de *nom*. Ils se confondent aussi par leur origine, le substantif n'étant qu'un ancien adjectif dont l'emploi s'est restreint à désigner, parmi toutes les choses auxquelles il pouvait s'appliquer, celle qui parut posséder au plus haut degré ou plus exclusivement la qualité exprimée par lui.

masculins *propheta* et *papa,* qui, au pluriel, distinguaient le sujet (*li propheta*) du régime (*los prophetas*)[1].

DEUXIÈME DÉCLINAISON

Cette déclinaison ne renferme que des noms masculins, et elle les renferme presque tous. Elle correspond essentiellement à la deuxième déclinaison latine en *us,* bien qu'elle comprenne en grand nombre des substantifs qui, originairement, avaient une autre désinence (*er, um*) ou qui appartenaient à une autre déclinaison. C'est le type complet de la déclinaison provençale. En voici le paradigme[2] :

Sing. suj. *ans (annus).* Plur. suj. *an (anni).*
— rég. *an (annum).* — rég. *ans (annos).*

J'ai déjà dit comment les noms originaires de la troisième déclinaison latine avaient été conformés à ce type par la suppression de l'*s* au nominatif pluriel. Ceux, de toute origine, terminés autrement qu'en *s* au nominatif singulier, la reçurent au contraire à ce cas. Mais la règle souffrit ici de fréquentes exceptions, et pour certains noms, par exemple ceux en *er* d'origine, tels que *paire,* les textes la montrent plus souvent violée que respectée.

TROISIÈME DÉCLINAISON

Cette déclinaison comprend tous les noms féminins (d'origine ou devenus tels) qui ne se terminent pas en *a.* Elle correspond

[1] Les *Leys d'amors* (tom. II, p. 158) étendent l'exception à tous les substantifs masculins de cette déclinaison. Dans les plus vieux textes, ces substantifs sont considérés comme féminins : *la papa, la propheta, la psalmista.* Dans les textes plus récents, ils sont tantôt féminins (*las prophetas,* trad. de Bède, dans Bartsch, 230, 41; — *la vostra papa,* Guillem Figueira, ibid., 200, 23), tantôt masculins (*al papa,* chanson de la Croisade, ibid., 184, 17; — *lo papa,* Raimond de Cornet, ibid., 346, 34), comme ils devaient rester.

[2] Dans cette déclinaison, comme dans les suivantes, *z* se substituait à *s* après une dentale : *pratz, salutz, vertatz,* etc.

à la troisième déclinaison latine parisyllabique ; en voici le paradigme :

Sing. suj. *tors (turris).*	Plur. suj. *tors (turres).*
— rég. *tor (turrem).*	— rég. *tors (turres).*

La plupart des substantifs que renferme cette déclinaison, et un assez grand nombre de ceux qui sont compris dans la précédente, appartenaient à la troisième déclinaison latine imparisyllabique, c'est-à-dire qu'ils avaient au nominatif singulier une syllabe de moins qu'aux autres cas (Ex. : *fons, fontem;—dolor, dolorem*). Ceux qui étaient monosyllabes au nominatif singulier devinrent tels aux autres cas, par suite de l'élision nécessaire de l'*e* des flexions *em, es*. Quant à ceux qui avaient deux syllabes ou un plus grand nombre au nominatif singulier, les deux formes sous lesquelles ils se dégagèrent durent, en vertu des lois phoniques, rester pour la plupart imparisyllabiques [1]. Ainsi, de *soror, sororem,* durent venir et vinrent en effet *sor, seror*. Mais, sauf un petit nombre d'exceptions, la forme du cas sujet fut immédiatement abandonnée, et l'on donna sa fonction à celle du cas régime [2], que l'on munit à cet effet de l'*s* de flexion. C'est ainsi que, pour *ratio, rationem,* par exemple, qui avait dû donner au début, outre *raison* ou *raiso,* un nominatif comme *raice,* on ne trouve jamais dans aucun texte, si vieux qu'il soit, que *razos, razo*.

C'est de cette manière que furent ramenés au type régulier de la deuxième et de la troisième déclinaisons provençales tous les substantifs imparisyllabiques, à crément bref ou long, du latin, moins ceux, en assez petit nombre, qui composent la quatrième déclinaison.

[1] Ce fut le cas de tous les substantifs à crément long. Parmi les substantifs à crément bref, il n'y avait que ceux qui se terminaient, au nominatif singulier, en *r* ou en *l*, qui pussent devenir parisyllabiques. Ainsi les deux formes *arbor* et *arborem* durent donner *albre* l'une et l'autre ; mais *homo, hominem,* donnèrent *hom, ome;* — *comes, comitem,* donnèrent *coms, comte*.

[2] Tel fut aussi, très-probablement, le cas des monosyllabes. Cela est certain pour *flor*, puisque le cas sujet est *flors* et non *flos*.

QUATRIÈME DÉCLINAISON

A la règle qui vient d'être mentionnée, et d'après laquelle le nom. sing. de la déclinaison latine imparisyllabique ne donna pas de dérivés en provençal, il n'y eut d'exception systématique que celle qui concerne les substantifs originairement terminés en *tor, toris,— o, onis*. Ces substantifs, qui sont tous masculins, composaient, avec quelques autres de terminaisons diverses, dont un seul, *sor,* est féminin, la quatrième déclinaison provençale, laquelle a pour caractère essentiel de déplacer l'accent. Ex. :

Sing. suj. *pastre (pastor).*	Plur. suj. *pastor (pastores).*
— rég. *pastor (pastorem).*	— rég. *pastors (pastores).*
Sing. suj. *laire (latro).*	Plur. suj. *lairo (latrones).*
— reg. *lairo (latronem).*	— reg. *lairos (latrones).*

La plupart des noms de ce dernier type perdirent complétement, au nominatif singulier, conformément aux lois phoniques, leur voyelle terminale. Tels furent *falx (falco), Ucs (Hugo), companhs, fels, glotz,* etc.

Une fausse analogie fit souvent ajouter une *s,* qui n'était ni étymologique ni nécessaire, au cas sujet des noms de cette déclinaison. Cette faute fut assez rarement commise dans les noms terminés en *e*[1] ; elle fut, au contraire, générale dans ceux dont la désinence était une consonne, comme on vient de le voir dans les exemples cités tout à l'heure (*falx,* etc.).

A cette déclinaison appartiennent encore, comme je l'ai déjà noté, quelques mots isolés qui n'y doivent figurer que par exception ; car leurs analogues sont entrés dans la seconde ou dans la troisième déclinaison, par suite de l'abandon qu'ils ont fait de la forme dérivée de leur nominatif singulier latin. De ce nombre sont les suivants :

[1] L'absence normale de l'*s,* au nominatif singulier des noms tels que *pastre, pastor,* fut probablement ce qui conduisit, par fausse analogie, à laisser aussi le plus souvent sans *s* le nominatif singulier des noms en *re* à accent fixe, tels que *paire*. (Voir ci-dessus, page 176.)

Abas, abat (abbas, abbatem).
Éfas, efant (infans, infantem).
Neps, nebot (nepos, nepotem).
Sénher, senhor (senior, seniorem).
Sor, seror (soror, sororem).

Ce dernier, qui est féminin, suivait naturellement la règle générale des noms féminins, c'est-à-dire qu'au pluriel il faisait le nominatif en *s* comme les autres cas. Contrairement à ce qui a eu lieu pour les quatre premiers noms de la liste, c'est, comme en français, sous la forme du nominatif singulier que nous l'avons conservé. On voit d'ailleurs, par les textes, que cette forme prévalait déjà sur l'autre dès les plus hauts temps.

Un certain nombre de substantifs ne se laissent pas ranger dans les cadres qui précèdent. Ce sont ceux qui se dégagèrent avec une sifflante (originaire ou produit d'une transformation) au radical, tels que *emperairitz (imperatric-em)*[1], *pas (passus)*. Ceux-là restèrent toujours privés de flexions casuelles. Mais comme, tandis que s'effaçait le sentiment des cas, celui des nombres conservait sa vivacité, la langue, qui ne tenta rien nulle part pour faire revivre les cas de ces substantifs, donna de très-bonne heure, dans quelques dialectes[2], des pluriels sensibles à la plupart d'entre eux.

La forme du cas régime était, dans les deux nombres, celle

[1] Dans ceux de ces mots où la sifflante provenait, comme ici, d'un *c*, elle se doubla généralement d'un *t*, dont l'effet fut d'abréger la voyelle antécédente. Autres exemples : *crucem, crotz*; — *vocem, votz*; — *perdicem, perditz*; — *vervecem, berbitz*; — *pacem, patz*; — *vicem, vetz*.

[2] Le languedocien, par exemple. On trouve déjà *corses*, pluriel de *cors* (*corpus*), dans un document en ce dialecte de 1178. (V. Bartsch, *Chrestom.*, col. 95.) Cf. l'espagnol *dios, dioses*. — Dans le patois angoumoisin, on donne de même des pluriels sensibles en *es* à quelques pronoms. Ex. : *leures* = *leurs*, *queles* = *ces*. Prononcez l'*es* final de ces mots comme dans l'article *les*.

qui était le plus fréquemment employée. Or, on vient de le voir, tous les noms sans exception, au pluriel, l'avaient en s. De plus, tous les noms féminins, sans exception, avaient aussi leur sujet pluriel en *s*, tandis qu'un certain nombre de noms masculins et tous les noms féminins en *a* ne recevaient d's aucun cas du singulier. De là résultait que l'*s* devait, dans le discours, se montrer attachée à un nom pluriel au moins trois fois contre une qu'on la trouvait attachée à un nom singulier, et n'apparaître au singulier qu'à peu près une fois sur quatre. Il n'en fallait pas davantage pour que, lorsque le sentiment des cas se fut effacé, l'*s* ne parût plus que la flexion nécessaire du pluriel, et l'absence de l'*s* le signe essentiel du singulier.

Aussi, absence de l'*s* au singulier, présence de l'*s* au pluriel, telle fut la règle fort simple de la déclinaison nouvelle qui s'établit, au XIVe siècle, sur les ruines de l'ancienne, et qui dure encore. C'est, en effet, de la présence au pluriel d'une *s* qui manque au singulier que résulte, en général, dans les dialectes actuels de la langue d'oc, la distinction des nombres. Mais, dans quelques-uns, cette *s* n'a conservé qu'une existence pour ainsi dire virtuelle. Le limousin est un de ces dialectes; la prononciation, sauf quelques exceptions déjà notées, ne la fait plus sentir, et la différence du pluriel au singulier y résulte aujourd'hui essentiellement de l'allongement de la finale, compensatif de la chute de l'*s*. Mais, comme à cette différence générale s'en ajoutent, selon les désinences, de particulières, et qu'il y a d'ailleurs des substantifs qui conservent au pluriel la même forme qu'au singulier, une énonciation si sommaire ne saurait ici suffire. Il faut entrer dans le détail, et, pour cela, je dois distinguer en limousin quatre classes ou, si l'on veut, quatre déclinaisons différentes de substantifs.

II. — **Déclinaisons actuelles**

PREMIÈRE DÉCLINAISON

	Singul.	Pluriel
	ŏ	*ā*
	—	—
Lat.	*rosa,*	*rosas.*
Prov.	*rosa,*	*rosas.*
Lim.	*rôso,*	*rôsā.*

Cette déclinaison correspond exactement à la première déclinaison latine et à la première déclinaison provençale. L'affaiblissement de l'*a* bref du singulier en *ŏ* est, comme on l'a vu, un fait général en langue d'oc. Dans d'autres dialectes, tels que le languedocien[1] et le gascon, cet affaiblissement a gagné aussi l'*a* long du pluriel (*roso, rosos*). En provençal moderne, où le même affaiblissement a eu lieu, l'*s* étant tombée comme en limousin, toute distinction des deux nombres s'y est effacée.

La chute de l'*s* au pluriel doit être fort ancienne dans notre dialecte ; mais il est difficile de constater directement à quelle époque elle remonte, cette consonne ayant été par tradition maintenue là comme ailleurs, dans l'écriture, pour marquer le pluriel et la quantité, longtemps encore après qu'elle s'était effacée dans la prononciation[2]. Quant à l'affaiblissement en o de l'*a* bref du singulier, on a des preuves qu'il remonte,

[1] Il faut excepter le sous-dialecte de Montpellier, où l'*a* tant du pluriel que du singulier, est resté *a* (*rosa, rosas*).

[2] C'est, du reste, le double rôle qu'attribuent encore aujourd'hui à cette consonne la plupart de ceux qui écrivent dans notre dialecte ; car, non-seulement ils la maintiennent au pluriel des noms, mais encore ils l'ajoutent aux infinitifs des verbes. (Ex.: *parlas* = *parler.*) Cette confusion orthographique, dont les anciens textes offrent aussi des exemples (voir ci-après, pag. 188), est sans doute ce qui a conduit un Allemand trop crédule (Schnackenburg, je crois) à émettre cette assertion extraordinaire, qu'en limousin l'*r* finale des infinitifs se change en *s*.

en limousin comme dans les autres dialectes, au moins au XV[e] siècle.

Cette déclinaison est essentiellement la déclinaison féminine, comme en latin et comme dans l'ancienne langue, bien qu'elle comprenne aussi et même en plus grand nombre, par suite d'accidents divers et de fausses analogies, des noms masculins. Elle renferme :

1° Tous les noms féminins ou masculins compris dans la première déclinaison de l'ancienne langue qui ont survécu, tels que *fénno, fénnā, pâpo, pápā ;*

2° Plusieurs noms originairement en *anus* ou *anis* et qui appartenaient, dans l'ancienne langue, selon leur genre, à la deuxième ou à la troisième déclinaison. Grâce à la chute complète de l'*n* et à l'effacement des flexions proprement casuelles, les désinences de ces noms sont devenues identiques avec celles de la première déclinaison, et c'est pour cela que nous croyons devoir les y classer. Ils sont, du reste, peu nombreux. En voici la liste à peu près complète, à ce que je crois, pour Nontron, du moins. Un seul, le premier, est féminin :

mo, mâ = *ma, mas* (*manus*).
po[1] sans pluriel = *pa* ou *pan* (*panis*).
auto sans pluriel = *autan* (*altanus*).
Sen Junio (n. pr. de ville) = *San Junian* (*S. Junianus*).
Moueicido (n. pr. de ville) = *Muycida* (*Mussidanum*).

A ces substantifs il faut ajouter l'adjectif *germo, germâ* = *germa, germas* (*germanus*). En bas-limousin on dit de même *chrestio (christianus);*

3° Les noms féminins empruntés au français et qui se terminent, dans cette langue, en *e* muet, que cet *e* muet provienne d'ailleurs d'un *a* latin, ce qui est le cas de beaucoup les

[1] Déjà tel dans des textes de Limoges du XV[e] siècle. Le pluriel y est pas, selon la règle.

plus fréquent, ou de toute autre origine. Ex.: *chopine, chopino; — mère, mêro*[1].

Exception : *louange,* que nous avons fait du masculin en lui en donnant les flexions (*e-ei*);

4° Un certain nombre de noms masculins empruntés au français, en *e* muet dans cette langue, et auxquels nous avons imposé abusivement, tout en leur conservant leur genre, les flexions féminines *ŏ, ā*. Cette faute paraît plus fréquente à Limoges qu'à Nontron[2]. Ex. :

fr. *reste, — resto, restā*[3].
maire, — mêro, mêrā.
père, — pêro, pêrā[4].
camarade, — caramâdo, caramadā.
scrupule, — escrupulo[5].
russe, — rûsso, rûssā.
Bonaparte, — Bounaparto.
gendarme, — jandarmo, jandarmā.

A ces substantifs ajoutons les deux suivants : *emplanco, emplancā* (*homme présomptueux, vaniteux*), et *oustiêro, oustiêrā,* qui a le même sens que la locution française *gueux de l'ostière.* C'est sans doute ce dernier mot qui, usurpant la signification du tout, a donné naissance à notre *oustiêro.* Quant à *emplanco,* je n'en découvre pas l'étymologie.

[1] Au sens de religieuse (*lâ mêrā dôu couvent*). Au propre on dit *mai,* rarement *maire.*

[2] La même faute se remarque, mais bien plus fréquemment, dans le languedocien, et particulièrement dans le sous-dialecte de Montpellier. Elle y est plus sensible que chez nous, en ce que l'*a*, en lequel l'*e* français masculin s'est changé, n'y subit d'affaiblissement ni au singulier, ni au pluriel. Ex.: *pèra, frèra. lou resta. silença* (*silence*), *blama* (*blamé*), *acta* (*acte*), *zèla* (*zèle*).

[3] A Limoges, ce mot est devenu féminin, ce qui fait cesser l'anomalie.

[4] Seulement dans l'acception de religieux ; au sens de *genitor*, on ne dit que *pai,* rarement *paire.*

[5] Inusité au pluriel, au moins chez nous, à ce que je crois.

REMARQUE I[re] — En vertu de la règle générale énoncée dans la phonétique, chap. III, 3[e] section, quand la pénultième d'un substantif de cette déclinaison est l'une des diphthongues *ai* ou *au*, cette diphthongue s'affaiblit devant l'*a* long du pluriel, savoir : *ai* en *ei*, et *au* en *óu*[1]. Ex. : *aigo* (*aqua*), *eigā* ; — *aucho* (*auca*), *óuchā*. — Si la pénultième est un *a* simple et non en position, cet *a*, nécessairement long au singulier, s'abrége au pluriel : *câno*, *cănā*. Là s'arrête, à Nontron, l'affaiblissement ; mais, à Limoges, il va jusqu'à la mutation de l'*a* en *o* : *châbro*, *chobrā*. — Les autres voyelles ne subissent aucun changement, et elles conservent au pluriel la quantité du singulier.

Ces changements doivent être anciens dans la langue ; mais il n'est pas facile de déterminer l'époque à laquelle ils remontent, parce qu'on a jusqu'à nos jours continué d'écrire, conformément à la tradition, *au* et *ai*, au singulier comme au pluriel, bien que le son, de l'un à l'autre nombre, eût varié. Le plus ancien exemple que je trouve de *óu* = *au* dans un nom féminin en *a*, c'est-à-dire à la tonique, se rapporte à l'année 1514 : c'est, dans les registres consulaires de Limoges, p. 73, *chousas*, plusieurs fois répété. *Chousas* alterne, dans ce même texte, avec *chausas*, qui s'y rencontre d'ailleurs plus fréquemment, et il est clair que c'est une faute d'orthographe du scribe. Mais cette faute est précieuse en ce qu'elle indique la vraie prononciation de *chausas* et, en général, de *au* au pluriel des mots analogues.

Quant à *ei* pour *ai* tonique au pluriel d'un nom en *a*, je n'en puis découvrir aucun exemple ancien dans les textes que j'ai à ma disposition ; mais j'y trouve assez fréquemment *ei* = *ai* avant la tonique (par ex. : *peyri* = *payri* dans un texte de 1436 (Lim. historique, p. 411), *feyssou* = *faysso*, dans les registres consulaires de Limoges, p. 14, année 1508), ce qui permet de supposer que, conformément à ce qui se passe aujourd'hui (V. *Phonétique*, p. 45), *ai* s'affaiblissait en *ei* dans l'un comme

[1] A Limoges, aujourd'hui, on ne dit plus que *o*. Ex. : *chauso*, *chósa*.

dans l'autre cas, et que *caissas*, par exemple, se prononçait dès lors *queissā* comme aujourd'hui.

Remarque II. — Dans des documents limousins du XV[e] et du XVI[e] siècle, on voit souvent la désinence *e* alterner, au singulier des noms de cette déclinaison, avec l'ancienne désinence *a* et avec la nouvelle désinence *o*, qui devait définitivement prendre sa place[1]. Cet *e* n'avait pas là probablement sa valeur propre, et il devait servir seulement à figurer par à peu près le son affaibli, mais sans doute encore indistinct, qu'avait pris l'*a* à cette place. Quoi qu'il en soit, on constate aujourd'hui quelquefois, mais rarement et accidentellement, cette mutation d'*a* final atone en *e* (au lieu de *o*)[2] dans le bas Limousin. Dans la Marche et sur les limites occidentales du dialecte, elle est constante. Même, de ces côtés, c'est en un son presque identique à l'*e* muet français que l'*a* primitif s'est affaibli.

Remarque III. — Les noms de cette déclinaison ont, au point de vue de l'accent, ce caractère commun que leur voyelle désinentielle est atone et qu'ils sont conséquemment paroxytons[3]. Il faut excepter ceux qui proviennent de noms latins en *anus, anis*, dont l'*a*, en devenant *o*, a gardé son ac-

[1] Ex. : *chauso certaine*, — *ma paubre arma*, — *ouro incertaine*, — *la diche esglieso* (Testament d'un gentilhomme de la basse Marche (près de Bellac), 1475, dans *Bull. de la Soc. archéol. et hist. du Limousin*, année 1846, p. 58-60.) Dans ce texte, *a*, contre l'ordinaire à cette date, est très-rare, *o* fréquent, *e* plus fréquent encore. Dans les registres consulaires de Limoges (1508 à 1520), *a* se rencontre aussi très-rarement, et *e* y est beaucoup plus fréquent que *o*.

[2] On sait que, dans plusieurs variétés du languedocien, cette même mutation a lieu d'une façon constante. (Voir *Revue des langues romanes*, t. I, p. 102, article de M l'abbé Vinas; p. 147, article de M. de Tourtoulon.)

[3] Ils conservent, bien entendu, ce caractère au pluriel, comme je l'ai déjà noté, malgré l'allongement qu'y subit leur désinence. J'insiste ici sur ce point, parce que c'est là fréquemment une pierre d'achoppement pour les étrangers, et aussi pour les indigènes, lorsque, sans connaissance suffisante de la prosodie, ils se mêlent de rimer. C'est ainsi que dans les œuvres de l'abbé Ribierre, qui fut curé de Rochechouart, on trouve par

cent[1], et de plus un certain nombre d'autres provenant pourtant de la première déclinaison latine ou provençale, mais chez lesquels l'accent tonique a dû, conformément aux exigences phoniques de notre dialecte, s'avancer de la pénultième sur la désinence. Ce sont ceux où la finale est immédiatement précédé d'un *i* ou d'un *u* tonique, tels que *via, gruo*. Grâce à la contraction que nous imposons toujours aux voyelles consécutives, l'accent a passé de l'*i* et de l'*u* demi-consonnifiés sur la finale, et l'on a eu *vió, viâ, gruó, gruâ* monosyllabes, au lieu de *vío, víā, grúo, grúā*. C'est ainsi qu'ont été traités la plupart des noms de formation provençale (par le suffixe *ia* = fr. *ie*), tels que *cavalaria, tricharia, paria,* ainsi que des noms français en *ie* que nous avons empruntés, comme *ménagerie, gendarmerie,* etc.[2].

douzaine, à chaque page, des vers comme ceux-ci, faits en dépit de la mesure et de la rime :

Dî sas meliours *ôbras* ny o toujour quauquo târo....
Dî tas chansous ny en o que soun trop charmen*tas*...

Bras et *tas* sont, dans ces vers, des syllabes atones qui ne peuvent ni rester à la césure, ni rimer à elles seules, pas plus que *vres* et *tes* des mots français correspondants *œuvres* et *charmantes*.

[1] Même quelques-uns de ceux-ci sont devenus paroxytons, sinon généralement, du moins dans la prononciation la plus ordinaire, par suite du recul de l'accent. Ainsi on dit *lou ven d'aúto* et non *d'autó* (*ventus altanus*), *Sen Júnio,* plutôt que *Sen Junió* (*Sanctus Junianus*). De même l'adjectif *germanus* est plutôt chez nous *gérmo* que *germó*. Ce recul de l'accent, en de pareils mots, s'explique facilement par l'affaiblissement préalable de l'*a* en *o* et par l'instinct de l'analogie qui porte à rendre semblables en tout tous les noms de la même désinence.

[2] J'ai déjà noté (1re partie, chap. III, I *tonique*, et chap. VI, III, B) que plusieurs des noms en *ia* pr., *ie* fr., ont pris chez nous la forme *iyo* par une sorte de développement de l'*i*. Ce développement de l'*i* ne se produit pas dans les noms en *aria* (fr. *erie*), qui sont de beaucoup les plus nombreux. Là *ia* devient toujours *ió* (monos.). Il n'a lieu que dans les autres désinences, mais non pas d'une manière constante. Ainsi on dit *jalousiyo, vileniyo,* mais aussi souvent *jalousió, vilonió* Le nom propre *Marie* a aussi deux formes, *Marió* et *Mariyo;* les mots suivants et quelques autres n'ont que la forme en *iyo* : *maniyo, furiyo, fouliyo, patriyo, simetriyo.*

Dans plusieurs noms en *ia,* qui paraissent d'origine savante en pro-

Remarque IV.—Dans le provençal moderne, les noms à finale en *ia* atone, et conséquemment monosyllabe, de l'ancienne langue, tels que *gloria*, ont cette finale réduite à *i* par l'effet d'une confusion avec les noms en *ius* ou *ium* originaire, tels que *cœmeterium*, dont c'est la désinence régulière. Ex.: *glori, memori, siénci*. Cette faute est rare chez nous. Je n'en connais d'exemple à Nontron que *óudâci* (*audacia*), usité concurremment avec *óudaço*; mais, en bas-limousin, elle paraît assez fréquente. Ex.: *murali* = *muralha* (*muralia*). De même *chanili* = *chanilha*, bien qu'ici *lh* provienne de *cl* et non de *li*.

DEUXIÈME DÉCLINAISON

	Singul.	Pluriel
	ĕ	*ei*
	—	—
Lat.	*turturem*	*turtures*
Prov.	*tortre*	*tortres*
Lim.	*tourtre*	*tourtrei*

Les flexions de cette deuxième déclinaison sont celles qui sont propres à la troisième déclinaison latine. Mais elles devinrent, dès le début de la langue, communes à tous les noms autres que ceux en *a*, qui, en vertu des lois phoniques, purent conserver une voyelle flexionnelle. Ainsi *e* de *patrem, patres*, *u* et *o* de *populum, populos*, donnèrent également *e* dans *paire, paires*, et dans *pople, poples*.

Ces flexions sont aussi celles que l'on a attribuées à tous les noms qui, ayant perdu les leurs dans leur passage du la-

vençal comme en français, l'accent se trouve aujourd'hui chez nous, par suite probablement d'un recul subséquent, à la même place qu'en latin. Ex.: *coumédio, ceremoúnio, cópio*. Nous disons de même, à tort ou à droit, *eicúrio* (= fr. *écurie*) plutôt que *eicurió*. *Fanteisio* nous vient-il du français *fantaisie* ou du pr. *fantasia?* Il a dans tous les cas l'accent sur *ei*. Je ne sais quelle était l'accentuation de *malaptia* et de *malaudia;* mais on dit à Nontron *maladió*, qui est le premier; à Limoges *malaúdio*, qui est le second.

tin à la langue d'oc, les ont plus tard voulu reprendre dans le développement de la langue, ainsi qu'aux noms masculins en *e* muet que nous avons empruntés au français, sauf le petit nombre de ceux qui ont été introduits abusivement dans la première déclinaison et dont nous avons ci-dessus mentionné la plupart.

Cette déclinaison comprend donc:

1° Tous les noms survivants de la deuxième et de la troisième déclinaison de l'ancienne langue, qui faisaient en *e* le cas oblique du singulier et en *es* celui du pluriel, tels que *aubre* (m.), *dete* (*debitum*) (m.), *tortre* (f.);

2° Les noms des mêmes déclinaisons qui, dépourvus à l'origine de voyelle flexionnelle et restés tels dans l'âge classique de la langue, en ont reçu une plus tard. Le nombre est plus grand des adjectifs que des substantifs qui ont été ainsi allongés. De ces derniers, il n'y a guère que des noms en *m* final. Ex.: *crim, crime;— vim, vîme;— verm, verme; — fam, fome.* Mais *fome* ne se dit pas à Nontron; cette forme est celle de Périgueux et des environs. Nous disons seulement *fam* et de même *fem* (= *fimus*);

3° Les mots français masculins à *e* muet final que nous nous sommes appropriés, sauf ceux, déjà exceptés, qui ont passé abusivement dans la première déclinaison.

Notre deuxième déclinaison renferme en outre un certain nombre de substantifs en *re,* surtout *aire* (= *átor*), originaires de la quatrième déclinaison de l'ancienne langue, tels que *sartre, chantaire.* Contrairement à la règle générale, c'est d'ordinaire, en de pareils mots, la forme du cas sujet singulier qui a prévalu sur celle du cas régime, et, lorsqu'on a conservé les deux, ç'a été comme deux mots synonymes mais distincts, et non comme deux formes à fonction différente d'un seul et même mot. Cette scission remonte au moins au XIVe siècle, comme on le voit par les *Leys d'amors,* dont les auteurs n'ont plus conscience (V. p. 3) du vrai rapport dans lequel étaient entre eux des mots tels que *emperaire* et *emperador, salvayre* et *salvador,* puisqu'ils donnent à *emperador*

et à *salvador* l'*s* flexionnelle du nominatif singulier. Une fois envisagés comme des noms complets par eux-mêmes, ces substantifs en *re* reçurent naturellement une *s* au pluriel, ce qui les rendit identiques à ceux de même désinence, tels que *paire, fraire,* qui appartenaient d'origine à la deuxième déclinaison.

Enfin il faut encore classer dans cette déclinaison un petit nombre de substantifs qui s'étaient dégagés sans voyelle flexionnelle et qui n'en ont pas reçu depuis, mais dont la désinence, qui est ou qui représente leur dernière voyelle radicale, est un *e* bref. Ex.: *orfe* (*orphanum*), *assale*[1] (*sàlicem*), *paré* (pr. *parelh* = fr. *paire*), *fé* (*fenum*), *bé* (*bonum*), *ché* (*canem*), *endré* (pr. *endreg* ou *endreit*), *vàlé*[2] (pr. *vaslet*), *secré* (*secretum*). Ajoutez les noms français analogues à ces deux derniers, que nous avons empruntés, tels que *cabinet* (*cabiné*, plur. *cabinei*).

Remarque Ire. — Cette déclinaison, bien qu'elle renferme, ainsi qu'on l'a vu, quelques substantifs féminins, est essentiellement, en limousin, et plus généralement en langue d'oc, la déclinaison masculine, et c'est le type sur lequel se façonnent les noms nouveaux masculins que la langue crée[3]. Les substantifs qui la composent ont pour caractère commun, — sauf le petit nombre de ceux qui font l'objet de l'alinéa précédent,

[1] Voir cependant, pour les noms tels que ces deux derniers, la note 1re de la page 112.

[2] Nous donnons ici à *endre* et à *vale* l'accentuation régulière ; mais, en réalité, dans la prononciation ordinaire, l'accent de ces deux mots recule sur la voyelle initiale, ce qui les rend plus conformes au type de leur déclinaison. Voici, comme exemple, un vers de Foucaud, où *endre* rime avec le verbe *vendre :*

Li o un tresor cota; ne vou dise pâ l'endre.

[3] Je ne dis pas qu'elle emprunte, car les noms français masculins terminés autrement qu'en *e* muet, ou en *et, é,* se rangent dans les diverses subdivisions de la troisième ou de la quatrième déclinaison (voir ci-après), où leur désinence les appelle.

— que leur désinence est une flexion véritable distincte du radical et que cette désinence est atone.

REMARQUE II. – J'ai déjà noté (*Phonétique*, ch. V, *S*) qu'en bas-limousin la chute de l'*s* finale n'est pas compensée par la diphthongaison de l'*e* précédent en *ei*. Les noms de notre deuxième déclinaison ont donc, dans cette variété de notre dialecte, le pluriel semblable au singulier.

REMARQUE III. — Le changement de *es* en *ei*, aussi bien au pluriel des noms en *e* que dans les autres cas où il se produit, paraît fort ancien dans notre dialecte. On le constate déjà dans des textes du XIVe siècle (voir *Limousin historique, passim*), et il devient de plus en plus fréquent dans l'orthographe, à mesure qu'on se rapproche de notre époque. A la vérité, c'est presque toujours *eis* ou *eys* qu'on écrivait [1]; mais il est probable qu'on ne prononçait pas l'*s* (pas plus que celui de l'*as* du pluriel de la première déclinaison). Cela peut être induit d'abord de son absence qui se remarque quelquefois [2], et en second lieu de la

[1] Ex. : *autreys* (1394, *Lim. historique*, p. 192); *autreys arneys* (1416, *ibid.*, p.406); *usaigeys, venerableys homeys, prebtreys* (1508. Registres consulaires de Limoges, p. 15). Je trouve déjà *entrepreis* = *entrepres* dans Arnaut de Mareuil (*Domna genser que no sai dir*), à la rime, et même sans *s*, également à la rime, dans Bertran de Born (*Pos als baros enoja e lor pesa*), *Mansei, Francei, Valei* = *Manses, Frances, Vales*.

Dans une *Prière à Notre Dame des Sept Douleurs*, publiée par M.P.Meyer dans la *Romania*, I, p. 409, que ce savant croit de la fin du XIVe siècle et qui a dû être transcrite, sinon composée, par un Limousin, je lis, v. 6, *preys* (= *pres*), et sans *s*, v. 69, *cortey* = *cortes*. Le même document offre, v. 47, *deychargada* (où *ey* = *es*) et *eys* = *es* (lat. *est*).

[2] Ex. : *preytade*, dans le même texte que *prestat* (1508), *dimercrei* avec *dimercres* et *dimercreis*, *eylegit* avec *eyslegit*, *deipuey* avec *despues* et *deispueys*, *eytat* à côté de *estat* et de *eystat*, *peytor* et *pestor* (1394.—*Lim. hist.*, p. 193), *ey* concurremment avec *eys* et *es* (*est*), *meytier* avec *meistier* (1403), *tramey* et *trames*, etc. Au pluriel des noms en *e*, l'orthographe traditionnelle *es* paraît s'être maintenue sans mélange plus longtemps que dans les autres cas, bien que, selon toute apparence, *es* y fût devenu *ei* aussi tôt qu'ailleurs.

substitution fréquente de *eis* à *eir* à l'infinitif des verbes en *-ere*, place où l'*s* ne pouvait évidemment qu'être muette, d'où la conséquence qu'elle devait l'être également ailleurs[1].

TROISIÈME DÉCLINAISON

	Singulier *bref*	Pluriel *long*
Lat.	*vicarium,*	*vicarios.*
Prov.	*vicari,*	*vicaris.*
Lim.	*vicârĭ*	*vicârī.*

Les substantifs qui composent cette déclinaison proviennent de la deuxième et de la troisième de l'ancienne langue. Ils ont pour caractère commun d'être terminés par une voyelle appartenant à leur radical, et qui, brève au singulier, s'allonge au pluriel sans autre modification. Dans le plus grand nombre, terminés en *i* = *ium,* comme *vicâri,* la désinence est atone. Elle est tonique dans tous les autres.

Cette déclinaison comprend :

1° Tous les substantifs en *i* atone provenant de noms latins en *ium* ou *eum*. Ex.: *purgatôri* = *purgatorium;* — *empêri* = *imperium ;* — *ôli* = *oleum;*

2° Tous les substantifs en *i* tonique provenant de noms latins en *ínum, ínem,* tels que *fi (finem), vezi (vicinum),* auxquels il faut en ajouter quelques autres de même désinence, qui n'appartiennent à cette déclinaison que par exception, ayant été soit allongés au pluriel, soit abrégés au singulier, contrairement aux lois phoniques qui gouvernent leurs pareils. Tels sont *perdri, berbi, douzi,* qui devraient être, les deux premiers brefs au pluriel comme au singulier, le dernier long au singulier comme au pluriel;

[1] Ex.: *esseis* = *esser* (1394). *teneis* = *tener* (1424). (*Lim. hist.*, p. 192, 197) — Une autre conséquence qu'on doit tirer de ces orthographes, c'est que *r* était également muet après *ei*. *Teneir* (= *tener*) se prononçait donc dès lors *tenei*, de même que *homeis* devait se prononcer *homei*, absolument comme aujourd'hui.

3° Tous les substantifs en *ou* = pr. *o* ou *on* (lat. *ŏnem* pour la plupart), tels que *rasou (rationem), meijou (mansionem), charbou (carbonem),* et de plus, par exception, quelques autres de même désinence qui, ayant en provençal cette voyelle suivie d'une explosive, devraient, d'après la règle, rester brefs au pluriel comme au singulier. Tels sont *crou (*pr. *crotz = crucem), pou (potz = puteum), nebou (nebot = nepotem), nou (not = nodum), lou (lob = lupum);*

4° Par exception encore, deux ou trois mots en *a* et un seul (?) en *e,* qui, pour le même motif que *lou, nebou,* etc., qui viennent d'être cités, devraient être brefs au pluriel comme au singulier : *pra (prat = pratum), bla (blat = *bladum), pe (ped = pedem).* — Le *d* de ce dernier mot paraît être tombé dès les plus hauts temps. Dans tous les cas, s'il n'a pu complétement neutraliser l'influence de l'*s* du pluriel, il l'a du moins réduite à son minimum, en empêchant l'*e* précédent de se diphthonguer[1];

5° Enfin un subst. en *u, gru (=*fr. *grain),* qu'on trouve déjà dans l'ancienne langue.

QUATRIÈME DÉCLINAISON

Je classe sous cette rubrique, ici un peu abusive, les substantifs qui ont au pluriel la même désinence qu'au singulier, soit qu'il en fût ainsi déjà dans l'ancienne langue, soit que, ce qui est le plus fréquent, cette similitude des deux nombres soit propre au limousin moderne, n'étant que le résultat de la chute non compensée de l'*s* du pluriel.

Ces substantifs sont nombreux ; ils ont tous sans exception, outre la similitude des deux nombres, cet autre caractère commun que la voyelle finale, qui appartient toujours au radical, y est toujours aussi la voyelle tonique. Je les diviserai en deux sections principales, la première comprenant les noms

[1] Non pas en haut-limousin. Là, selon la tendance habituelle, *pes* est devenu *pei.* Cf. ci-dessus, 1re partie, pag. 115.

terminés par une voyelle longue ou une diphthongue, par une voyelle nasale ou par *r;* la seconde comprenant les noms terminés par une voyelle brève[1]. Un certain nombre des uns et des autres étaient déjà, je viens de le rappeler, indéclinables dans l'ancienne langue. Ce sont ceux qui y étaient terminés par une sifflante radicale, précédée ou non d'une autre consonne. J'ai déjà dit que quelques dialectes de notre langue, par exemple ceux du Languedoc, du Quercy, etc., ont rendu ces noms (la plupart du moins) déclinables, en leur prêtant au pluriel la flexion atone *es* (Ex.: *pas, passes*[2]). Mais aucune tentative de ce genre n'a été faite, que je sache, sur aucun point du territoire du dialecte limousin.

A.— Désinence longue, nasale, ou en R

a.— Désinences à voyelle longue.

1. *â* (pr. *as*). Ex.: *pâ (pas), nâ (nas), brâ (bras* ou *bratz)*[3].

2. *ê* (pr. *es*). Ex.: *francê (frances), anglê (angles)*. Désinence exceptionnelle, *es,* comme on l'a vu, devenant régulièrement *ei* et non *ê*. Cette exception ne se remarque que dans les noms ethniques, et elle n'est pas générale. A Limoges, par exemple, *angles* donne *anglei,* comme *espes* donne *eipei.*—Pour *ê* = *eü, el,* voir ci-après *eü.*

3. *iê* (pr. *ier* = lat. *arium*). Ex.: *bergiê (bergier), graniê (granier), periê (perier).*

[1] C'est d'après la prononciation nontronnaise que j'établis ces catégories; il se peut qu'ailleurs plusieurs des noms de la 2e section de cette quatrième déclinaison soient plutôt à classer dans la troisième déclinaison, c'est-à-dire qu'ils allongent au pluriel la voyelle du singulier. C'est ce qui, je crois, a lieu, en haut-limousin, pour beaucoup d'entre eux.

[2] La même flexion a été donnée aussi, dans les mêmes dialectes, aux noms à finale chuintante. Ex.: *fruch, fruches.*

[3] Parmi les noms de cette désinence (*as*) empruntés au français, plusieurs, en perdant l'*s*, ont aussi abrégé la voyelle, tant au pluriel qu'au singulier, par suite de quelque fausse analogie. Tels sont *cabas, chasselas, lilas, matelas,* etc., que nous avons traités comme les noms en *at*.

4. *î* (pr. *is*)[1]. Ex.: *paradî (paradis), paî (païs), chanteirî (cantairis* ou *cantairitz),* et ainsi de tous les substantifs féminins en *airis* ou *airitz,* la désinence *is* ayant été préférée chez nous à *itz,* qui normalement aurait laissé, en se réduisant à *i,* cette voyelle brève. Cf. ci-dessus *brâ = bras* et non *bratz.* Pour *î = iu = il* ou *iv,* voir ci-après *iou.*

5. *ô* (pr. *os*). Ex.: *crô (cros corrosum), trô (tros = thyrsus), ô (os).* Ajoutons *pô (=* fr. *planche),* dont je ne connais pas d'exemple ancien et dont j'ignore l'étymologie.

6. *oû* (pr. *os*[2], *ol, ols* ou *olz,* où *o = ou*). Il n'y a pas, je crois, de substantif, mais il y a en revanche de très-nombreux adjectifs de cette désinence. Ex.: *amouroû (amoros), soû (so = lat. sōlus), doû (dolz = dulcis).* Ces deux derniers sont, je crois, les seuls dans lesquels l'*oû* provienne d'une autre source que *os.*

7. *û* (pr. *us (ux)* ou *ust, ul*). Désinence fort rare. Les noms en *us* originaire paraissent provenir en majeure partie du français. Ex.: *refû* (fr. *refus*), *flû (flux), fû (fust), cû (cul).* Par exception, nous avons conservé l'*s* dans *pūs,* que l'on prononce plutôt *pur,* et l'*l* dans *carcul* (= fr. *calcul*). Par exception encore, l'*u* s'est abrégé dans *Jiesu (= Jesūs),* et, tant au pluriel qu'au singulier, dans *ju (jus),* ainsi que dans les adjectifs *counfu, perclu (= ...ūsum),* et semblables, ce qui paraît dû à l'influence des participes en *u (= ūtum),* qui, d'après la règle, sont brefs aux deux nombres.

b. — Désinences à diphthongue

1. *ai* (pr. *ai, ais, alh*). Ex.: *eimai (esmai), chai (cais =*

[1] Par exception, l'*s* a été conservée dans *lis (lilium),* peut-être sous l'influence du français. Dans les campagnes, on préfère la forme *leri* ou *liri.* — La plupart des noms en *is* empruntés au français ont été traités comme les noms en *i* indigènes, c'est-à-dire que leur *i,* laissé ou rendu bref au singulier, a été allongé au pluriel. Ainsi nous disons *surpeli — surpelî (surplis),* comme *vezi — vezî.*

[2] Fr. *eux.*

capsus), fai (fais = fascem), dai (dalh), mirai (miralh). Ajoutons *proubai (= propago),* forme du cas sujet exceptionnellement conservée dans notre dialecte et qui n'a pas été, que je sache, retrouvée dans les textes classiques. Raynouard ne donne pour ce mot que la forme du cas régime *probage (= propaginem),* que nous n'avons plus.

2. *au* (pr. *au, al,* suivis ou non d'une consonne). Ex.: *clhau (clau = clavem), chavau (caval), jau (jal = gallus), fau (fals = falsum), chau (cald).*

3. *ei* (pr. *ei, eis, elh, es*[1], *er*[2]). Ex.: *lei (lei = legem), rei (rei = regem), piei (peis = pectus), soulei (solelh), pei (pes = pensum), mei (mes = mensis), devei (dever), sei (ser).*

4. *ouei* ou *uei* (pr. *oi* ou *ois, olh, uey, uelh), bouei (bois), bruei (bruelh), janouei (genolh), einuei (enuey).*

5. *eü* (pr. *eu, el*). Ex.: *seü (seu = sebum), empeü (empeut), manteü (mantel), gouneü (gonel).* Les noms de cette désinence s'abrégent souvent, je l'ai déjà dit, en *ė*. Ex.: *mantė, chapė.* Par exception, *seü* fait *sî* et non *sė*.

6. *iou, iéu* (pr. *iu (iv, il), ieu, io*). Désinence propre au bas Limousin et aux parties du Périgord plus méridionales que la contrée de Nontron. Ici, je l'ai déjà dit, *iou* s'est réduit à *î*[3] ou est devenu *eü*, probablement par l'intermédiaire de la forme *iéu*. Ex.: *rî* et *reü*, b.-l. *riéu (riu = rivum), passî* et *passeü*, b.-l. *passiéu (passio = passionem), abrî* et *abreü (abriu = aprilem).*

7. *óu* (pr. *ou (ov*[4]*), ol*). Ex.: *yóu (ou = ovum), bióu (bou = bovem), cóu (col), sóu (sol = sŏlidum), vervóu (vertibolum).*

Remarque. — En bas-limousin, les noms dont la diph-

[1] Bas-lim., *é: mé (mensis), pé (pensum)* (v. *Phon.*, pag 80).

[2] Bas-lim., *er : plaser, dever* (*Phon.*, pag. 93).

[3] La réduction à *i* doit être fort ancienne. On la constate déjà au XIIe siècle dans des noms où *iu* provient de *iv*. Voir, dans Gérart de Rossillon (v. 3,711 — 728), une laisse en *is* où l'on trouve *vis* (= *vius*), *ris* (= *rius*), *estis* (= *estius*), *caitis* (= *caitius*).

[4] En bas-lim., *óu* = *ov* devient *éu* : *béu* = *bovem*, *eu* = *ovum*, *néu* = *novum*. (*Phonét.*, pag. 51.)

thongue finale provient chez nous de la vocalisation d'une l conservent la distinction des nombres, parce que l'*l* ne s'y vocalise qu'au pluriel [1]. Ex.: *choval* — *chovau, fial* — *fiau*; *chopel* — *chopeu*. — La plupart de ceux en *ai*, *ei*, *ouei*, où l'*i* est un résidu de *lh*, y sont en *al*, *el*, *oul* (*miral, coussel, jonoul*), *lh*, dans ce sous-dialecte, se réduisant non à *i*, comme en haut-limousin, mais à *l* (v. *Phonétique*, pag. 99), et ils restent tels au pluriel, au contraire de ceux, tels que *choval, chopel*, dont l'*l* est originairement pure.

c. — *Désinences nasales.*

1. *am* et *an* (pr. *am* ou *an* = lat. *an*, suivi d'une consonne). Ex.: *ram (ramus), liam (ligamen), eissam (examen), fam (fames), cham (champ = campus), san (sang = sanguis), an (annus)*.

2. *em* et *en* (pr. *em* ou *en*). Ex.: *fem (fimus), tem (tems = tempus), gen (gens), den (dens)*.

3. *ouen* (pr. *onh* ou *oin*). Ex.: *pouen (ponh = pugnum), couen (conh = cuneus), besouen (besonh)*.

4. *im* (pr. *in*), *rasim (racemus), prim*, adj. *(primus)*.

5. *oum* et *oun* (pr. *om* et *on* = lat. *on* ou *un*, suivi d'une consonne). Ex.: *noum (nomen), soum (somnum), ploum (plumbum), foun (fontem), poun (pontem), foun (fundum), segoun*, adj. *(secundum)*.

6. *um* et *un* (pr. *um, un* = lat. *ūm* ou *ūn*, suivi d'une voyelle.) Ex.: *fum (fumus), betum (bitumen), coumun*, adj. (*communem)*.

d. — *Désinences en R*

1. *ar* (pr. *ar*, suivi ou non d'une consonne). Ex.: *char (carn), eissar (eyssart = exartum), lar (lart), par (part), char*, adj. *(car = carus)*.

2. *er* (pr. *er* = lat. *er*, suivi d'une consonne). Ex.: *ser (serp), fer (ferrum), iver (ivern)*.

[1] Voir ci-dessus *Phonétique*, pag. 97, note 1re.

3. *ir* (pr. *ir*). Ex.: *soupir, desir.*

4. *or* (pr. *or* où *o* = *o*). Ex.: *sor (soror), por (porcus), cor (corpus), tor (tort).* Ajoutons *or, tresor,* pris au français ou modifiés par son influence.

5. *our* (pr. *or* où *o* = *ou*). Ex.: *four (forn), bour (borg), tour (tor = turris), chalour (calor).* Nous avons donné cette désinence à la plupart des noms français en *eur (= orem),* que nous avons empruntés. Ex.: *voulour, talhour,* etc.

6. *ur* (pr. *ur*). Ex.: *mur, segur,* adj. *(securus).* Quelques substantifs de cette désinence ont été empruntés au français ; mais *ur* y représente un *eur* correspondant à une autre désinence latine que *orem.* Tels sont *bounur, malur* (= fr. *bonheur, malheur).*

B. — Désinence brève

On s'explique facilement que les substantifs terminés au singulier par une voyelle dont la quantité n'est pas susceptible de s'allonger gardent au pluriel la même désinence, puisque notre dialecte, grâce à la chute de l'*s* finale, ne peut plus former de pluriels sensibles que par l'allongement — avec ou sans modification — de la voyelle du singulier. Mais cet obstacle à la distinction des nombres n'existait pas pour les substantifs qui composent cette deuxième section de notre quatrième déclinaison. C'est donc pour un autre motif qu'ils restent invariables, et ce motif est la loi phonique exposée dans la première partie de cet ouvrage (chap. II), en vertu de laquelle une explosive terminale abrége la voyelle antécédente.

La voyelle qui termine aujourd'hui ces substantifs était en effet suivie, dans l'ancienne langue, d'une consonne explosive qui nécessairement la rendait brève ou, si elle l'était déjà, l'empêchait de s'allonger. Bien que l'explosive soit tombée, la voyelle est restée brève. Elle est aussi demeurée telle au pluriel, malgré l'*s*, parce que cette *s*, qui ne contrariait pas l'action de l'explosive, a dû tomber en même temps qu'elle. Il y

a eu pourtant, en assez grand nombre, des exceptions [1], soit que l's, ayant pu survivre plus ou moins à l'autre consonne, ait eu le temps d'exercer sur la voyelle son action ordinaire, c'est-à-dire de l'allonger, soit que l'analogie ait seule agi pour amener ce résultat [2]. Je vais passer en revue les diverses désinences, en notant les exceptions au fur et à mesure.

1. *á* (pr. *ac, at, ap.*) Ex. : *sa (sac), ta, (tac), dra (drap), cha (cat)*. Ajoutez tous les participes en *á (at*=fr. *é)*.

Exceptions : *pra—prâ (prat), bla—blâ (blat)*.

2. *é* (pr. *ec, et, ep*). Ex. : *be (bec), ve (vetz = vicem), ce (cep)*.

Exceptions : *lie—liei (liet=lectum), dre—drei (dret= directum), secré—secrei (secret)*, etc. — Ici c'est pour ainsi dire la règle qui est l'exception, la plupart des noms en *et*, provenant du lat. *et.., ect.., ict*, ayant été assimilés aux noms en *e* atone et introduits par analogie dans notre deuxième déclinaison.

3. *í* (pr. *ic, it, ip*). Ex. : *ami (amic), pi (pic), espri (esperit), cri (crit)*. Ajoutez les adjectifs et participes de cette désinence.

Exceptions : *jari — jarî (garric), chabri — chabrî (cabrit), berbi — berbî (berbitz), perdri — perdrî (perdritz)*.

4. *ó* (pr. *oc, ot, op*). Ex. : *so (soc), bro (broc), jio (joc), fio (foc), lió (loc), chabó (cabot), co (cop)*[3], et de même les noms empruntés au français, tels que *escró, siró, abricó, gigó, impó*.

5. *ou* (pr. *oc, ot, op* où *o=ou*). Ex.: *bou (boc), mou (mot)*.

Exceptions (elles sont ici plus fréquentes que l'application de la règle) : *lou—loû (lob), nebou—neboû (nebot), crou—croû (crotz), nou — noû (not), pou—poû (potz = puteus)*. Pareille

[1] Exceptions plus nombreuses en haut Limousin que chez nous. (Voir la note 1re de la pag. 149 ci-dessus.)

[2] Cette dernière alternative paraît la plus vraisemblable, comme on peut l'induire de ce que les plus nombreuses exceptions à la règle se constatent dans les noms que leur désinence rend facilement assimilables à ceux de la 2e ou de la 3e déclinaison, par exemple ceux en *é* et en *ou*.

[3] *Colp* (pour *colp* = *colaphus*) est déjà dans Gérart de Rossillon (V. 2057).

ent l'adjectif *tou* — *toû* *(tot)* et quelques mots empruntés au ançais, tels que *ragou* — *ragoû (ragout), eigou* — *eigoû (égout)*.

6. *ú* (pr. *uc, ut, ud*). Ex. : *salu (salut), bru (brut* = fr. *bruit), alóutru (malastruc), cru*, adj. *(crud)*, et de même tous les parcipes en *u (ut = utum)*. Les mots français en *u, ut*, que nous ons empruntés, restent également brefs au pluriel.

CHAPITRE DEUXIÈME

ADJECTIF QUALIFICATIF

Il y avait dans l'ancienne langue, comme en latin, deux asses d'adjectifs. La première, qui distinguait les genres ıx deux nombres et aux deux cas, suivait pour le masculin deuxième déclinaison et pour le féminin la première déclinaison des substantifs. La seconde, qui ne distinguait les genes qu'au nominatif pluriel, suivait au masculin la deuxième déinaison et au féminin la troisième déclinaison des substantifs. oici les paradigmes de l'une et de l'autre.

Première classe

A. — *Sans voyelle flexionnelle*

	Masc.	Fém.
	Singulier	
Suj.	*segurs (securus)*	*segura (secura)*
Rég.	*segur (securum)*	*segura (securam)*
	Pluriel	
Suj.	*segur (securi)*	*seguras (securæ)*
Rég.	*segurs (securos)*	*seguras (securas)*

B. — *Avec voyelle flexionnelle.*

	Singulier	
Suj.	*negres*[1] *(niger)*	*negra (nigra)*
Rég.	*negre (nigrum)*	*negra (nigram)*

[1] Dans cet adjectif et les semblables, l'*s* flexionnelle était souvent omise au nominatif singulier. Voir ci-dessus, p. 136, la note sur *paire*.

Pluriel

Suj.	*negre (nigri)*	*negras (nigræ)*
Rég.	*negres (nigros)*	*negras (nigras)*

Deuxième classe

Singulier

Suj.	*fizels (fidelis)*	*fizels (fidelis)*
Rég.	*fizel (fidelem)*	*fizel (fidelem)*

Pluriel

Suj.	*fizel (fideles)*	*fizels (fideles)*
Rég.	*fizels (fideles)*	*fizels (fideles)*

J'ai déjà observé que le sentiment des genres, loin de s'affaiblir graduellement pour finalement s'effacer, comme celui des cas, était au contraire devenu de plus en plus fort et impérieux. Aussi pouvons-nous constater, dès les plus hauts temps de la langue, une tendance à distinguer complétement les deux genres dans les adjectifs de cette seconde classe. Cette tendance triompha d'abord dans les adjectifs en *e* flexionnel, tels que *noble, feble*[1], *agre,* parce que l'*e,* grâce sans doute à l'analogie des substantifs de cette désinence, presque tous masculins, et des adjectifs de la première classe tels que *sengle, negre,* qui le changeaient en *a* au féminin, dut paraître de bonne heure la flexion essentielle et exclusive du masculin. Elle ne fut pas si générale et si dominante dans les adjectifs de cette classe, sans voyelle flexionnelle, tels que *fort, grant;* mais là aussi elle finit peu à peu par imposer la flexion *a* au féminin, et il est probable qu'avant même la fin de l'âge classique, les deux genres, dans le langage courant, devaient être déjà presque toujours distingués[2]. Quoi qu'il en soit, tous les

[1] *Febla* (*frebla*) est déjà dans Boëce (v. 146). V. aussi Gérard de Rossillon, v. 6715 : *ela fo febla e cassa.*

[2] On trouve déjà dans Gérard de Rossillon, à côté de formes des deux genres, beaucoup plus nombreuses, quelques formes féminines, telles que *granda* (v 4259), *dolsa.* Ces féminins en *a* doivent remonter, pour plusieurs adjectifs, jusqu'au latin lui-même. On en a la preuve pour deux ou

adjectifs, moins quatre ou cinq exceptions qui seront mentionnées plus loin en leur lieu, ont aujourd'hui en limousin, comme, je crois, dans les autres dialectes de la langue d'oc, deux formes distinctes, tant au singulier qu'au pluriel, l'une pour le masculin, l'autre pour le féminin. Ils suivent tous uniformément, pour ce dernier genre, la première déclinaison des substantifs. Mais, au masculin, ils sont loin de présenter la même uniformité. La classe la plus nombreuse est composée de ceux qui se règlent sur la deuxième déclinaison des substantifs, c'est-à-dire dont la désinence est en *e* atone. Leur déclinaison peut être considérée comme la déclinaison type des adjectifs. En voici le paradigme :

Déclinaison type des adjectifs

	Masc.	Fém.
Sing.	*negre (negre)*	*negro (negra)*
Plur.	*negrei (negres)*	*negrā (negras)*

Ainsi se déclinent :

1° Tous les adjectifs qui, d'après les lois phoniques, se dégagèrent du latin avec un *e* flexionnel, soit aux deux genres, comme *terrible, agre,* soit seulement au masculin, comme *une, tendre*[1] ;

2° Un grand nombre d'autres qui ayant perdu, soit seulement au masculin, comme *ferm, honest,* soit aux deux genres, comme *fizel,* leur voyelle flexionnelle, en ont plus tard repris une, à l'exemple des substantifs tels que *crim, vim,* mentionnés au chapitre précédent.

Le nombre est assez grand des adjectifs qui ont été ainsi

fois, par exemple *pauper, tristis,* qui avaient tous les deux, dans le latin vulgaire, une deuxième forme en *us, a. Paupera* est déjà dans Plaute, et on lit : *tristis non tristus* dans l'*Appendix ad Probum.*

[1] Aux adjectifs de cette catégorie il faut ajouter ceux que nous avons empruntés en français, et qui, dans cette langue, n'ont qu'une désinence (*e*) pour les deux genres.

munis de l'*e* flexionnel au masculin[1], mais beaucoup plus nombreux sont ceux qui sont restés réfractaires à l'unification; aussi trouve-t-on encore aujourd'hui, parmi les adjectifs, une aussi grande variété de désinences que parmi les substantifs. Je vais ici les énumérer toutes, en mettant en regard les formes féminines correspondantes, parce que celles-ci, dans la plupart des cas, se distinguent du masculin non-seulement par l'adjonction de la flexion *o* (= *a*), mais encore par la présence de consonnes radicales tombées au masculin, soit immédiatement, soit durant ou depuis l'âge classique. Je suivrai ici le même ordre que dans les tableaux donnés ci-dessus des désinences des substantifs.

LISTE DES TERMINAISONS DES ADJECTIFS PRIVÉS DE FLEXION AU MASCULIN[2]

I. — Désinences variables au masculin

(Voyelle brève au singulier, voyelle longue ou diphthongue au pluriel)

1. *ó, á — âno, ánā*[3] (lat. *anus*, pr. *á* ou *an*) : *germó — germâno (germanus)*.

2. *é, ei — éno, énā* (lat. *enus, enis*, pr. *é* ou *en*) : *plé — pléno (plenus); le — léno (lenis)*[4].

[1] En voici quelques-uns: *dunéte* (*honest*), *ferme, triste, riche, large, brav*[illegible]*av* (*brau*), *rauche, freiche* (*fresc*), *juste, rare, avare, boueide* (*voit* = *viduus*), *chauve, nete, freule, gente*. On peut remarquer, pour les trois derniers, que les formes actuelles sont phonétiquement plus correctes que celles de l'ancienne langue (*net, freul, gent*), les originaux latins étant proparoxytons. Cela pourrait induire à penser que, au lieu d'être plus récentes, elles sont, au contraire, plus anciennes que celles-ci. — Citons encore comme analogue des précédents, *asse* (de *assus*), dont la forme première que je n'ai pas rencontrée, dut être *as*.

[2] Je comprendrai dans cette liste les participes et aussi les substantifs masculins qui changent de désinence quand ils s'appliquent à un être du genre féminin ou considéré comme tel.

[3] La virgule sépare les nombres, le tiret les genres.

[4] Ajoutons les substantifs *che — cheno*, de *canis*.

3. *e, ei* — *écho, échā* (lat. *ectus,* pour *ictus,* pr. *ech, eit*) : *dré* — *drécho* (*directus*); *eitré*[1] — *eitrécho* (*strictus*). Plusieurs laissent *dré* et son composé *adré* invariables au pluriel masculin.

3 bis. *ue, uei* — *uêcho, uêchā* (lat. *octus,* pr. *uech*) : *cué* — *cuêcho* (*coctus*). — Même observation que pour *dré* ci-dessus.

4. *ĭ, ī* — *io, iā* (monosyllabe) (lat. *ius,* pr. *ĭ* atone) : *néci* — *nêcio* (*nescius*); *nôvi* — *nôvio*[2].

5. *í, î* — *ino, inā* (lat. *inus,* pr. *i* ou *in*) : *vezi* — *vezino* (*vicinus*); *fi* — *fino*; *lemouzi* — *lemouzino*[3].

6. *ou, oû* — *oudo, oudā* ou *outo, outā* (lat. *otus, otis,* pr. *ot*) : *nebou* — *neboudo*; *tou* — *touto*.

II. — Désinences invariables au masculin[4]

A. — Désinence longue, nasale ou en R

a. — Désinences à voyelle longue ou à diphthongue

1. *â* — *âsso, assā* (lat. *assus,* pr. *as*) : *grâ* — *grâsso*; *bâ* — *bâsso*.

[1] Je donne ici a *eitré* l'accentuation régulière ; mais dans le langage ordinaire l'accent recule sur la syllabe initiale, comme on le voit dans ces vers de Foucaud :

Mâ si yau sai pû a l'*eitre*
Dau min sai tranquille e meitre.

Voyez *Phonétique,* chap. II, p 13.

[2] Nous avons ramené à la déclinaison type, c'est-à-dire muni d'un *e* au masculin, plusieurs adjectifs de cette désinence. Tels sont *borlie* et *marfie,* qui, en bas-limousin comme en languedocien, sont restés en *i* pur. Par suite de cette adjonction, l'*i* s'est consonnifié, et il faut écrire le premier *borlhe.*

[3] Ajoutons *chi* — *chino,* autres formes, plus usuelles, de *che* — *cheno,* dérivées également de *canis*; l'ancienne langue offre déjà *che* et *chi* (ou *chin*) à côté de la forme régulière *can*.

[4] Dans plusieurs variétés du dialecte languedocien, on donne au masculin des pluriels sensibles non-seulement à ceux de ces adjectifs terminés par une sifflante ou une chuintante (*gros* — *grosses, estrech* - *estreches*), comme on le fait aux substantifs de même désinence, mais souvent encore

2. *á* — *âso* (lat. *asus,* pr. *as*) : *râ* — *râso.*

3. *e* — *êso, êsā* (lat. *ensis,* pr. *és*) : *francê* — *francêso.* J'ai déjà dit que c'est seulement dans les noms ethniques que la désinence *és* ne s'est pas changée en *ei* à Nontron ; à Limoges, ces noms suivent la règle générale.

4. *iê* — *iêro, iêrā.* Cette désinence a plusieurs sources : 1° *arius,* pr. *ier;* ex.: *bergiê* — *bergiêro; pariê—pariêro (parier*[1]*); mouniê* — *mouniêro ;* — 2° *eger,* pr. *ier ;* ex.: *entiê* — *entiêro ;* 3° *ērus ;* ex.: *sanciè* — *sancièro (sincerus).* A Limoges, l'e de cette désinence se diphthongue en *ei : pariei* — *parieiro.*

5. *î* — *îso, îsā* (pr. *is*) : *grî* — *grîso.* De même, *marquî* — *marquîso,* pris du français. Pour *î* — *îso* = lat. *iosus,* voir ci-après *iou.*

6. *î* — *îvo, ivā* (lat. *ivus,* pr. *iu* — *iva*) : *vî* — *vivo; cheitî* — *cheitivo.* La désinence du féminin est pour ces adjectifs la même partout; mais celle du masculin varie selon les lieux. A Nontron et en haut Limousin la désinence *î* est la plus habituelle. Les autres sont *iu,* forme classique, usitée dans la contrée de Périgueux ; *ieu,* que connaît aussi l'ancienne langue, et plus particulière au bas Limousin, et enfin *eü,* commune aux environs de Nontron.

7. *ô* — *ôsso, ôssā* (pr. *os*) : *grô* — *grôsso; ô* — *ôsso*[2].

8. *oû* — *oulo, oulā* (lat. *ōlus, ullus,* pr. *ol* où *o* = *ou*) : *soû* — *soulo (sōlus); sadoû* — *sadoulo (satullus).*

à ceux qui se terminent par une explosive, une nasale ou une liquide. — Dans ces derniers cas, c'est ordinairement en *is,* non en *es,* qu'a lieu l'allongement. Ex.: *Mountat* — *mountadis ; vengut* — *vengudis ; boun* — *bounis ; michant*— *michantis ; noubel* — *noubelis ; poulit* — *poulidis ; loung* — *lounguis ; darnier*— *darnieris ; bieil* — *bieillis.* (V. *Rev. des langues romanes,* I, 316; III, 396-399, *passim,* pour l'Aude et l'Ariége; les mêmes formes sont très-usitées dans le bas Quercy.)

[1] Cette forme suppose un type bas-latin * *pararius,* comme *parelh* (fr. *pareil*) suppose **pariculus. Parelh,* dans l'ancienne langue, était à la fois adjectif et substantif. Il n'est plus chez nous que substantif (*paré* = fr. *paire*).

[2] Gros os.

9. *oû — ousso, oussā* (lat. *ulcis, ussus*, pr. *ols, os* où *o = ou*) : *doû — doûsso; roû*[1] *— rousso*.

10. *oû — ouso, ousā* (lat. *osus*, pr. *os* où *o = ou*) : *boueitou — boueitouso* (*boitos*); *durmilhoû — durmilhouso*[2]. Cette désinence correspond à la désinence *eux* du français. Nous l'avons substituée à celle-ci dans les adjectifs empruntés à cette langue, tels que *afroû, chansoû, crassoû*, etc.

10 bis. *ioû — ioûso, ioûsā* (lat. *iōsus*, pr. *ios* où *o = ou*) : *gracioû — gracioûso*. De la forme classique en *io (iou)* dériva, par contraction et recul nécessaire de l'accent[3], une forme secondaire en *iu (iou)*. Celle-ci, à son tour, a produit trois autres formes, *ieu, î* et *eü*, dont les deux dernières seulement sont usitées à Nontron. La forme en *î* y est la plus commune[4]. Celle en *eü* est préférée dans les campagnes. Quant à la forme primitive en *ioû*, elle est, je crois, fort rare partout. Ex. : *curî, cureü — curîso, cureüso (curiosus)*. Remarquons ici que, après *l* et *n*, l'*i* de l'*iosus* latin, au lieu de rester voyelle et d'usurper l'accent, s'est toujours consonnifié pour former

[1] Inusité. On le remplace par le diminutif *rousseü*, inusité de son côté au féminin, du moins à Nontron. Une autre forme de *russus* est *rouei;* mais on s'èn sert moins que de *rousseü*, et, par sa signification plus spéciale, elle ne cadre pas aussi exactement que *rousseü* avec le féminin *rousso*.

[2]
Me prejavatz qu'eu no fos *dormilhos*,
Enans velhes tota noit tro al dia.
(GIRAUT DE BORNEIL.)

[3] Chaque fois que deux voyelles, dont l'une est accentuée, se contractent en une syllabe, c'est la plus forte des deux qui garde l'accent ou qui s'en empare Ainsi *i* prend l'accent dans *passio* (où *o = ou*), devenu *passiu, passieu. passi*, mais il le perd dans *vio* (*via*), comme dans tous les autres mots en *io* représentant *ia* latin.

[4] Par exception c'est à *û*, non à *i*, que s'est réduite la diphthongue dans *relejûso* (*relegiosa*); ex.:

Relejûso de sen Francei,
Douā têtā sur un chabei,

dicton qu'on applique aux jeunes filles qui parlent de se faire religieuse et à qui l'on suppose peu de vocation pour cet état.

avec ces consonnes les combinaisons *lh* ou *nh*. C'est ainsi que *ingeniosus* n'a donné que *ginhoû* (pr. *ginhos*).

11. *ai — âyo, ayā* (pr. *ai — aia*): *gai — gâyo*.

12. *ei — êlho, êlhā* (lat. *eclus, iclus,* pr. *elh*): *viei — vièlho*; *vermei — vermêlho*.

12. *ei — éso, ésā* (lat. *ensus* ou *ensis, issus,* pr. *es* (*estreit*)): *prei — préso; mei — méso*. L'*s* reste dure dans *eipesso* de *eipei* (*spissus*). *Bourgei* (*burgensis*) garde la diphthongue au féminin (*bourgeiso*). C'est ce que font aussi quelquefois *prei* et *mei*.

13. *iei — io, iā*. Il n'y a à placer ici que *miei* (*medius*) et son composé plus usité *demiei*. La forme complète du féminin est *mieia*, restée en bas-limousin (*miejo*), mais dont nous avons fait *mio* par contraction, comme de *enveia envio*, de *correia courio*.

14. *au — audo, óudā* (lat. *alidus,* pr. *ald* ou *aud*): *chau — chaudo*; *baudo*, féminin de *baud* que nous n'avons plus, usité seulement dans le mot composé *gerbo — baudo*. Ajoutons *cacaudo*, forme féminine du substantif *cacau*, par laquelle nous désignons une grosse noix, et l'adjectif *sournhau—sournhaudo*, correspondant à *sournaru* du provençal moderne et dérivé comme lui du classique *sorn*.

15. *au — auto, óutā* (lat. *altus,* pr. *alt* ou *aut*): *nau, nauto*.

16. *au — âlo, álā* (lat. *alis,* pr. *al* ou *au*): *Mourtau — mourtâlo*. Les adjectifs de cette désinence sont de ceux qui, dans l'âge classique, n'avaient qu'une forme pour les deux genres. Notre dialecte en a encore trois qui sont dans ce cas, et cela tient sans doute à ce que, ces adjectifs étant, par essence, inapplicables au masculin, le besoin d'y distinguer les genres ne s'imposait pas; ce sont *boucau, pourchau* et *tóurau,* qui s'appliquent respectivement à la chèvre, à la truie et à la vache, pour indiquer que ces animaux sont en chaleur. Je ne sais si ces adjectifs se rencontrent dans des textes anciens; mais on ne les trouve ni dans Raynouard, ni dans Rochegude.

17. *au — ausso, óussō* lat. (*alsus* pr. *als* ou *aus*): *fau — fausso*.

18. *eŭ — êlo, êlā* (lat. *ellus*, pr. *el* ou *eu — ela*): *beŭ — bêlo; nouveŭ — nouvêlo*. A Nontron et dans le haut Limousin, cette désinence se réduit ordinairement à *ê* au masculin.

19. *óu — ólo, ólā* (lat. *ollis*, pr. *ol*): *fóu — fólo; móu — nólo.*

20. *óu — óuno, óunā*. Je n'ai à citer ici que le subst. *sóu* *olidum)* et son féminin *sóuno*, formé en dépit de l'étymologie, ui signifie un gros sou, une pièce de deux sous.

21. *ióu — ióvo, ióvā* (lat. *ŏvus*, pr. *ou, ova*): *nióu — nióvo*. *o* bref latin, devant *v* comme devant *c*, se diphthonguait en dans l'ancienne langue. De là, à côté de la forme pure *u*, une autre forme *nueu — nueva*, qui, réduite à *néu-nêvo*, ersiste en haut et bas Limousin.

b. — Désinences nasales

1. *an — âno, ánā* (lat. *anus*, pr. *an*). — Les noms de cette ésinence paraissent tous empruntés au français : *catalan— atalâno; peisan — peisâno*[1]; *artisan—artisano*. Une variante est *n—eno, enā* (fr. - *ain—aine*) : *vilen — vilêno; umen — umêno; ncien — ancieno; certen—certeno*[2].

2. *An — ando, andā* (lat. *andis*, pr. *ant*, pour *and*) : *gran — rando*. De même, d'après le français, *marchan — marchando; ourman — gourmando*.

3. *an-anto, antā* (lat. *ans, antis*, pr. *ant.*) : *pesan — pesanto*, et le même tous les participes présents de la première conjugaison.

4. *an—ancho, anchā* (pr. *anc — anca* ou *ancha*): *fran - francho; lan—blancho*. De même les substantifs *eitan—eitancho*. Exceptionnellement *man* de *mancus* (pr. *manc—manca*) fait au féminin *manso*.

5. *en — eno* (lat. *anus*). Voir ci-dessus 1, *an*.

6. *en — ento, entā* (lat. *ens, entis*, pr. *ent*) : *luzen — luzento,*

[1] Plusieurs disent, par abus, *peisanto*, qui se lit même dans Foucaud.
[2] *Ancienas* et *certenas* se lisent déjà dans un document de 1436 (V. *Limousin historique*, pag. 410).

saben — *sabento,* et de même tous les participes présents des verbes en *ir, er* et *re.*

Aux adjectifs en *en—ento,* il faut ajouter *sen—sento* (*sanctus, sancta*), formes probablement empruntées au français[1]. L'ancien *san* réduit à *sa* (comme *gran* à *gra* dans *gramarcei*) nous est resté dans le nom de lieu *Sa Mathio (Saint Mathieu).*

7. *im — imo, imā* (lat. *imus,* pr. *im*) : *prim - primo.*

8. *in—ino.* La terminaison *in* s'est toujours, en limousin, réduite à *i* (voir ci-dessus, p. 161). Parmi les adjectifs de cette désinence empruntés au français, un petit nombre seulement ont conservé la prononciation française : tel est *cālen—cālino.* La plupart ont au singulier repris le son de l'*i* et perdu le son nasal. Ex.: *couqui—couquino.*

9. *oun —ouno, ounā* (lat. *onus,* pr. *on*) : *boun - bouno.* Le pluriel masc. est *oû,* parce que, dans l'ancienne langue, la nasale tombait devant l'*s* : *bos,* pour *bons,* d'où *boû.* Dans *mignoun,* emprunté au français, la nasale persiste au pluriel, qui reste ainsi semblable au singulier.

10. *oun - oundo, oundā* (lat. *undus,* pr. *on — onda*) : *redoun — redoundo; bloun — bloundo; prigoun — prigoundo.*

11. *oun — ounjo, ounjā* (lat. *longus,* pr. *long—longa*): *loun — lounjo.*

12. *un, û—uno, unā* (lat. *unus, unis,* pr. *un*): *coumun — coumuno.* Le pluriel masculin, dans cet adjectif, garde ordinairement la nasale; mais il la perd dans *un* et ses composés, comme dans *boun* (V. ci-dessus, 9) et pour le même motif. *Brun* la garde toujours au pluriel comme au singulier, excepté quand il est employé neutralement, comme dans *ca fai bru* = fr. *il fait noir, le temps est sombre.*

13. *un—unto, untā : defun -defunto* (*defunctus,* pr. *defunct*) —

c. — Désinences en R

1. *ar—āro, arā* (lat. *ārus,* pr. *ar*) : *char--chāro; clhar — clhāro* —

[1] Cependant on trouve déjà *sens* (= *sanctos*) dans une charte périgourdine de 1290, publiée par M. P. Meyer dans la *Bibl. de l'École des chartes,* année 1861.

Amar (amarus) a pris la prononciation française: *amer—amèro*[1].

2. *ar - ardo, ardā* (pr. *art, ardo*): *batard— bâtardo; galhar, galhardo.* Plusieurs des adjectifs de cette désinence sont empruntés au français; tels sont *bavar, cafar, minhar.*

3. *(i)er—(i)èro, (i)erā* (lat. *erus,* pr. *er*) : *fier — fièro* (pr. *fer*).

4. *er—erso, ersā* (lat. *ersus,* pr. *ers*) : *perver—perverso.*

5. *er—erto, ertā* (lat. *ertus,* pr. *ert*) *cuber—cuberto.*

6. *er—erdo, erdā* (lat. *iridis,* pr. *ert - erda*) : *ver — verdo.* On dit plus souvent *verto,* à l'imitation du français.

7. *ors — orso, orsā* (lat. *orsus,* pr. *ors*) : *tor — torso.*

8. *or — orto, ortā* (lat. *ortis, ortus,* pr. *ort*): *for — forto, mor — morto.*

9. *our — ouro, ourā* (lat. *orem,* pr. *or* où *o* = *ou*): *minour — minouro* (fr. *mineur, mineure*). *Melhour (meliorem)* est resté, par exception, indéclinable comme dans l'ancienne langue.

A cette désinence *our,* commune à beaucoup de substantifs, correspondent plusieurs désinences féminines que je vais énumérer :

a. — *eirî* (pr. *airitz,* lat. *atricem*). Celle-ci correspond en réalité, non à *our,* mais à *adour* (pr. *ador*), qui le plus souvent est resté tel, mais qui dans quelques mots, à l'exemple du français, s'est contracté en *our.* C'est ce qu'on voit dans *flatour — flateirî.* Nous trouvons la forme pleine dans *meitivadour — meitiveirî* (fr. *moissonneur — euse*), *fenadour — feneirî* (fr. *faneur — euse*). Je rappelle ici que ces substantifs en *adour* ont conservé une autre forme, celle-ci variable au pluriel, en *aire,* que nous préférons même à la première, bien qu'elle provienne du cas sujet (*ator*). C'est donc à la fois aux deux masculins *aire* et *adour* que correspond le féminin *eirî*[2].

b. — *eûso, eûsā,* désinence empruntée au français. Nous la

[1] A la campagne, on dit généralement *amar* au masculin. Mais ici l'*a* n'est pas primitif; c'est une altération de l'*e*, comme dans *far, cubar, dubar,* etc. (Voir la Phonétique, *E tonique*).

[2] Le bas-limousin donne à ces substantifs en *aire* des féminins en *airo* :

laissons en général aux substantifs pris de cette langue, dont nous changeons pourtant en *our* le masculin *eur: voulour — vouleûso; talhour — talheuso.*

c. — *ourno, ournā.* Cette désinence remplace souvent *euso: voulourno, talhourno, mantourno.* L'introduction de l'*n* dans ces formes, qui passent pour grossières, est due probablement à une fausse assimilation de la désinence du masculin à celle des mots tels que *jour, four,* dont l'*n* effacée reparaît dans les dérivés *journâdo, fournâdo.*

d. — *riço, riçā.* C'est le français *rice,* désinence propre, comme on sait, au féminin de plusieurs substantifs en *eur.* Nous l'avons maintenue à ceux de ces substantifs que nous avons empruntés : *diretour — diretriço; acusatour — acusatriço; emperour — emperatriço.*

10. *dour — doueiro, doueirā.* Le bas-limousin, où les adjectifs de cette désinence (qu'il ne faut pas confondre avec *dour* = *torem*) sont moins rarement employés que chez nous, fait le féminin en *douiro: maridadour — maridadouiro (nubile); paradour — paradouiro (propre à parer).* De pareils adjectifs se rencontrent assez fréquemment dans les chartes, coutumes et autres documents diplomatiques, tant du Limousin que des autres provinces; mais ils paraissent étrangers à la langue littéraire. Comme ils ne correspondent phonétiquement à aucun type latin, il faut les considérer, je pense, comme formés de toutes pièces par la langue d'oc.

11. *our — ourdo, ourdā* (lat. *urdus,* pr. *ord* où *o* = *ou*) : *sour — sourdo; lour — lourdo.*

12. *our — ourto, ourtā* (lat. *urtus,* pr. *ort* où *o* = *ou*) : *cour — courto.*

13. *ur — uro, urā* (lat. *urus,* pr. *ur*) : *segur — seguro; dur — duro.*

B. — Désinence brève

1. *á — âcho, achā.* Je ne trouve à citer ici que les deux

revendaire — revendairo; fenaire — fenairo, etc., ce que font aussi les dialectes du Quercy et de la Gascogne (Montauban. Agen, etc.)

bstantifs *sa (saccus*, pr. *sac)* — *sâcho,* le dernier signifiant un rand sac[1], et le participe *fa* — *fâcho* (lat. *factus*, pr. *fach*)[2].

2. *á* — *âdo, adā* (lat. *atus* et *atuus*, pr. *at* — *ada*); *fa* — *fâdo; ja* — *sejâdo,* et de même tous les participes passés des verbes ı *ar.*

3. *á* — *âto, atâ* (lat. *attus*, pr. *at, ata*): *cha* — *châto; ra* — *ito.*

4. *á* — *âso, asā.* Je ne connais qu'un adjectif de cette dénence: *móuva* — *móuvâso* (pr. *malvat*—*malvasa*).

5. *é* — *écho, échā* (lat. *iccus*, pr. *ec* — *eca* ou *echa*): *sé* — *écho.*

6. *é* — *éjo, éjā* (lat. *igidus*, pr. *eg* — *eja*): *fre* — *frejo.*

7. *í* — *icho, ichā* (lat. *ictus*, ou *iptus*, pr. *ich, ig* ou *it* — *icha*): *i* — *dicho; eicri*—*eicricho.* Une fausse analogie nous a fait attriuer la même désinence féminine à l'adjectif *ardi*: *ardicho,* au ieu de *ardido.*

8. *í* — *ijo, ijā* (lat. *icus*, pr. *ic* — *iga*): *ami* — *amijo.*

9. *í* — *ido, idā* (lat. *itus*, pr. *it, ida*): *fini* — *finido,* et de nême tous les participes passés des verbes en *ir.* — L'adjectif *ubi,* étant emprunté au français, garde le *t* au féminin. Il en est de même de *piti,* qui fait à Nontron, au féminin, *pîto,* par contraction de *pitito*[3], forme complète usitée en haut-limousin. L'ancienne langue gardait aussi le *t* au féminin (*petit* — *petita*), probablement parce que ce *t* était dans l'original, celtique ou

[1] C'est une habitude de notre dialecte de *féminiser* les substantifs pour exprimer une augmentation de volume des objets qu'ils désignent. On en a vu ci-dessus d'autres exemples dans *cacaudo* (grosse noix), *sóuno* (pièce de deux sous), *osso* (gros os).

[2] Ce participe avait aussi une forme en *ai: fait* — *faita.* Nous avons, à Nontron, pris le masculin de celle-ci, le féminin de l'autre. Ainsi on dit chez nous *fai* — *fâcho;* à Limoges, *fa* — *fâcho.*

[3] Il se pourrait, néanmoins, que *pito* ne fût pas une forme contracte, et que nous eussions dans *piti* — *pito* un autre exemple (V. ci-dessus *rousseü* — *rousso*) d'adjectif irrégulièrement constitué, conservant au féminin la forme primitive et ayant adopté au masculin une forme dérivée à inflexion diminutive. (Voir Littré, au mot *Petit.*)

autre, précédé d'une autre consonne. C'est ce que semblent indiquer les formes à *t* redoublé de l'italien *pitetto, petitto.*

10. *ou* — *oubo, oubā.* Je ne trouve ici à citer que les substantifs *lou* — *loubo* (pr. *lob* — *loba*) du latin *lupus* — *lupa.*

11. *ú* — *udo, udā* (lat. *utus* ou *udus,* pr. *ut* ou *ud, uda*): *mu* — *mudo; pounchu* — *pounchudo; vengu* — *vengudo,* et tous les participes en *u* (= *ut*). Dans les adjectifs qui avaient *d* en latin, cette consonne tombe souvent. Ainsi on dit au moins autant *nuo* (monosyllabe) que *nudo.* Pour *cruda,* on ne dit plus que *cruo.*

12. *ú* — *ûso, ûsā* (lat. *usus,* pr. *us*): *counfu* — *counfûso.* Contrairement à la règle générale, l'*u,* dans cet adjectif et dans quelques autres (*perclú,* par exemple, pris du français), a été traité comme s'il eût été suivi, non d'une *s,* mais d'une consonne explosive.

13. *ú* - *uyo, uyā : blu* — *bluyo.* Cet adjectif, qui est, je crois, le seul de cette désinence, vient du français *bleu* — *bleue* et non du *blau* — *blava* de l'ancienne langue (cf. *ūroû* = *heureux, estatûyo* = *statue*).

Remarque. — Toutes les observations que nous avons faites au chapitre précédent concernant les substantifs, et particulièrement les remarques I et II sur la première déclinaison, II et III sur la seconde, s'appliquent également aux adjectifs. Ainsi, par exemple, *raucho,* féminin de l'adjectif *rauche,* fait au pluriel *róuchā,* comme *aucho* fait *óuchā.*

Degrés de comparaison

A. — Comparatif

Le comparatif dans le limousin moderne, comme dans la langue classique, s'exprime par *pû (plus)* et le positif: *beü* — *pû beü;* — *grando, pû grando.* Si l'adjectif est remplacé par un pronom neutre, on substitue *mai (magis)* à *pû* [1]. Exemple : *tu sê pû for que mé, mâ Jan z'ei mai que tu.*

[1] *Mai* s'emploie aussi devant l'adjectif, mais non pas à Nontron.

L'ancienne langue avait conservé un certain nombre des omparatifs organiques du latin (*ior, iorem*) et en avait elle-ıême formé quelques-uns sur leur modèle (par ex.: *nuallor, ensor, belazor*). Ces comparatifs suivaient la quatrième décli-aison des substantifs; mais, pour plusieurs, on ne trouve dans s textes qu'une seule forme, soit celle du sujet singulier, n *er* (atone) ou *re*, soit celle des autres cas, en *or*. Ils étaient aturellement des deux genres, sauf que, au sujet pluriel, con-rmément à la règle générale, le féminin conservait l'*s*, que ejetait le masculin.

De ces comparatifs, dont il n'y avait guère plus d'une ving-aine [1], et dont la plupart paraissent n'avoir été usités que arement et seulement en poésie, il ne reste aujourd'hui omme tels [2], dans notre dialecte, que *melhour — miei, mindre* t *piei*, le premier survivant à la fois dans la forme du mas-ulin-féminin (cas oblique) et dans celle du singulier neutre; e second dans la forme du cas-sujet singulier, masculin-éminin; le dernier seulement dans la forme du singulier ıeutre. *Melhour* continue d'être employé à peu près exclusi-ement comme comparatif de *boun* [3], et il est resté invariable u féminin comme il l'est devenu au pluriel. *Mindre* ne sert plus guère qu'au superlatif (voir ci-après), et il prend au fémi-nin la flexion *o-ā*. — Quant à *miei* et *piei*, on les emploie de la même manière que les correspondants français *mieux* et *pis*, quand on veut exprimer l'idée de *chose meilleure* ou de *chose*

[1] En voici une liste, d'après Raynouard, Bartsch et mes propres notes : *ausor* (*altiorem*); *belaire, belazer — belazor* (* *bellatior — orem*, de * *bellatus*, de *bellus*) : *génser — gensor* (positif *gens*, de *genitus* probable-ment, comme le croit Diez) ; *grandior* (*grandiorem*); *gréuger* (*gravior*); *leuger* (*lévior*); *forsor* (*fortiorem*); *lonsor* (*longiorem*); *menre — menor* (*minor — orem*); *majer — major* (*major — orem*); *melher — melhor* (*melior—orem*); *nuallor* ; *péjer—pejor* (*péjor—orem*); *sordéjer—sordejor* (*sordidior—orem*).

[2] Je ne compte pas en effet ceux qui sont devenus substantifs, comme *senhour*, ou adjectifs ordinaires, comme *minour*.

[3] Dans les campagnes, pourtant, beaucoup disent *pû boun*.

pire : Jan ei miei que soun frai ; quelo fenno ei piei qu'uno jasso ; qu'ei piei que jamai (en fr. *Jean est mieux que son frère; cette femme est pis qu'une pie ; c'est pis que jamais*).

La relation entre les deux termes de la comparaison s'établit aujourd'hui exclusivement par *que*. Mais l'ancienne langue, outre cette conjonction, employait aussi au même usage la préposition *de*, comme l'italien emploie encore la préposition *di*. C'est ainsi que Richard de Barbezieux appelait sa dame *Mielz de domna*, c'est-à-dire *Mieux que dame*, expression que plusieurs de ceux qui se sont occupés de ce troubadour paraissent n'avoir pas comprise[1].

B. — Superlatif

L'ancienne langue exprimait le superlatif absolu par *molt*, et plus rarement par *fort* ou *ben*, précédant le positif. Nous employons encore les deux derniers à cet usage (*ben* sous la forme française *bien*), mais nous avons perdu *molt*. Par compensation, nous avons pris le *très* du français, qui nous sert concurremment avec *bien* et *fort*, mais plus rarement que ces derniers.

Le superlatif relatif s'exprimait dans l'ancienne langue, et s'exprime encore en limousin, par le comparatif, composé ou simple, précédé de l'article : *lou pû gran, la pû forto, la melhour, lou mindre, lou piei*. Ce dernier, bien que neutre d'origine, s'emploie aussi pour le masculin et le féminin, et traduit ainsi le français *le pire* ou *la pire*, comme dans ce vers de Richard :

(Lou vi) lou pû pebra n'ei pas lou piei.

Il n'est pas rare d'entendre dire *lou pû melhour, lou pû piei, lou pû mindre*. Ces sortes de pléonasmes sont habituels, comme on sait, au langage populaire.

La vieille langue avait quelques superlatifs simples, tels que

[1] Entre autres, M. Baret. Voir son livre intitulé *les Troubadours et leur influence sur la littérature du midi de l'Europe*, 3e édition, in-1[illegible] p. 72.

'tisme, carisme, santisme. Nous n'en avons conservé aucun. n dit bien quelquefois *grandissime,* réduit à *dissime* par une olente aphérèse ; mais cette forme nous vient du français, où le est d'origine savante.

CHAPITRE TROISIÈME

PRONOM

Dans les tableaux synoptiques qui vont suivre, les formes e la colonne de gauche sont celles de l'ancienne langue [1], les rmes de la colonne de droite celles du limousin moderne.

I. — Pronoms personnels

Les pronoms personnels sont, parmi les mots déclinables, es seuls qui aient conservé jusqu'à nos jours des traces des nciens cas; ils nous offrent encore distinctement des formes e nominatif, d'accusatif, de datif et même de génitif (*lour*). ais l'emploi de ces formes, déjà fort confus dans l'ancienne ngue, l'est devenu de plus en plus dans la nouvelle.

A. — Première personne

Sing.	suj.	*eu, ieu.*	*yéu, yóu, yau.*
—		*iou* [2].	*you, yo, î.*
—	rég.	*me, mi, mei.*	*me.*
Plur.		*nos (nos autres* [3]*).*	*noû, nautrei.*

OBSERVATIONS

1. — La forme préférée à Nontron est *î*. *Yéu, yóu, you* et *yo* sont également connus, mais moins employés qu'un peu s au sud et dans l'arrondissement de Périgueux. *Yóu* est

Je néglige en général, pour les formes rapportées dans cette colonne, variantes orthographiques.

Forme récente dans les textes et qui y paraît dialectale. Les formes ssiques sont *eu* et *ieu*.

Nos autri, d'après les *Leys d'amors* (tom. II, p 214).

plus particulier au bas Limousin et aux cantons voisins du Périgord. *Yau,* renforcement de *yóu,* dû, à ce qu'il semble, à une influence auvergnate, est surtout usité en haut Limousin. A Limoges même, la prononciation actuelle le réduit à *yô*.

II. — A Nontron comme en haut Limousin, *î* et les autres formes tirées du nominatif (*ego*) ne servent jamais que comme sujet. Mais dans le bas Limousin, dans l'arrondissement de Périgueux et dans plusieurs cantons de celui de Nontron, on les emploie aussi comme régimes de préposition : *a you, per you.* Cette faute contre la syntaxe, et dont la langue classique n'a pas trace, est, je crois, commune dans les dialectes méridionaux de la langue d'oc.

III. — *Me* (qui traduit à la fois *me* et *moi*) et *noû* peuvent être, comme dans l'ancienne langue et comme en français, régimes directs ou indirects, et, dans ce dernier cas, employés sans préposition avec la signification du datif : *vou me dounâ, dounâ-me = vous me donnez, donnez-moi;—preitâ-noû = prêtez-nous.*

Nautrei (noû autrei, cf. esp. *nosotros)* est surtout régime de préposition, et on l'emploie à cet usage aussi souvent que *noû;* mais il sert aussi parfois comme sujet dans des phrases telles que : *qu'ei nautrei que z'an vougu* = fr. *c'est nous qui l'avons voulu.* Au singulier, c'est aussi en général le cas-régime (*me*), et non le cas-sujet, que nous employons dans des phrases comme celles-ci : *qu'ei me que z'ai dit, me é Jan* ou *Jan e me noû anērem*[1] = *c'est moi qui l'ai dit, Jean et moi nous allâmes.* — Dans ce cas particulier, la contrée de Périgueux et le bas Limousin, qui emploient abusivement le nominatif (*you*) comme régime de préposition, parlent en revanche plus correctement que nous, disant *qu'ei you que.., Jan e you.*

[1] Cf. Bernard de Ventadour :

Mon escudier e me
Avem cor e talen.

Bertran de Born :

E vens sui al vostre plazer
Mi e mos chans et mas tors.

B. — Deuxième personne

Sing. sujet.	*tu.*	*tu.*
— rég.	*te, ti, tu.*	*te, tu.*
Plur.	*vos (vos autres*[1]*).*	*vou, vautrei.*

OBSERVATIONS

I. — *Tu,* régulièrement, est sujet; mais il sert encore comme régime de prépositions, abus qui remonte loin dans la langue, car on en a des exemples du XIIe siècle. *Te* sert aussi à cet usage, mais plus rarement, son rôle ordinaire étant celui de régime direct (datif) sans préposition : *î te zou dône* = *je te le donne.* Traduisant le fr. *c'est toi qui,* on emploie *tu* ou *te,* mais plutôt *tu* que *te.*

II. — L'usage de *vautrei* est plus fréquent et plus étendu que celui de *nautrei,* et cela provient sans doute de l'emploi abusif que la politesse a fait de *vou.* Ce dernier, avec la signification du pluriel, ne sert plus guère que comme régime direct ou indirect sans préposition (datif). Les rôles de sujet et de régime de préposition sont presque toujours dévolus à *vautrei*[2].

C. — Troisième personne

a. — Masculin

Sing. suj.	*el, eu, elh.*	*el, éu, óu, au, yau, ei.*
— acc.	*lo.*	*lou.*
— dat.	*li, lhi.*	*li*
Rég. de prép.	*el, elh, lui, lhui.*	*el, éu.*
Plur. suj.	*il, ilh, els, elhs.*	*î.*
— acc.	*los.*	*loû.*

[1] *Vos autri* d'après les *Leys d'amors* (II, 214).

[2] V. *Leys d'amors,* t. II, p. 88-90 : Qual diferensa farem entre *vos* singular e plural? Dizem que la diferensa es aytals, sos assaber quel *vos*...... prendem per singular si be ha votz de plural e *vos autri* prendem per plural, en votz et en significat, quar segon romans nos pauzam *vos autri* per una dictio, so es per un mot.

Plur. dat.	*lor, lur.*	*lour, lur.*
Rég. de prép.	*els, elhs, euz; lor, lur.*	*î, éu, yéu.*

b. — Féminin

Sing. suj.	*ela, ella, elha, ilh, il.*	*elo, la, lo.*
— acc.	*la.*	*la, lo.*
— dat.	*li.*	*li.*
Rég. de prép.	*ela, ella, lei, leis, lieis.*	*elo.*
Plur. suj.	*elas, elhas.*	*elâ, lâ.*
Rég. gén. et dat.	*lor, lur.*	*lour, lur.*
Rég. acc.	*las.*	*lâ.*
Rég. de prép.	*elas, elhas.*	*elâ.*

c. — Neutre.

Suj.	*el.*	*el, óu, au, yau.*
Rég.	*o, lo.*	*óu, au, yau.*

d. — Des trois genres.

Rég.	*se, si, sei.*	*se.*

OBSERVATIONS

I. — La forme *éu,* résultant de la vocalisation de l'*e* dans *el* (=*ille*), est aussi ancienne que la langue. On la trouve déjà dans Boëce (v. 49, 57, 155), simultanément avec *el.* De *éu* procède *óu,* dont le plus ancien exemple que je connaisse se trouve dans un texte de 1641 (*Vie de sainte Valérie*)[1]. Ce dernier, renforcé, a produit *au,* qui est la forme propre au haut Limousin, et qui devient *yau*[2] quand le pronom suit le verbe au lieu de le précéder. A Nontron, dans ce dernier cas, on emploie toujours *eü,* qui sert aussi à Limoges concurremment avec *yau*[3]. Si le pronom précède le verbe, c'est seulement de *óu* que nous faisons usage: *óu vengué, óu ei mor.* —

[1] C'est un petit poëme limousin en vers de huit syllabes, publié au t. II du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.*

[2] A Limoges, on prononce aujourd'hui *ó* et *yó.*

[3] *Eü* s'il y a un *t* euphonique, *yau* s'il n'y en a pas : *disset-eü, creü-yau* = *dit-il, croit-il.*

La forme *el* est celle du bas Limousin et des parties voisines du Périgord. A Tulle, grâce à la tendance que nous y avons signalée d'affaiblir l'*e* en *i* et de changer en *r* l'*l* finale, on prononce plutôt *ir*. — L'ancienne forme *elh*, réduite selon la règle à *ei*, reste usitée en divers endroits, par exemple à Rochechouart.

II. — Avec une préposition, l'ancienne langue employait au masculin singulier *el* ou *lui*, surtout *lui*. Ce dernier est aujourd'hui hors d'usage. Quant à *el* ou *éu*, on n'en use guère de cette manière qu'en bas Limousin et dans la contrée de Périgueux et au delà. A Nontron et en haut Limousin, on emploie de préférence, et presque exclusivement, le pronom réfléchi *se*, le détournant ainsi de sa destination pour lui attribuer tous les rôles du fr. masculin *lui*. Ex. : *Ca ve de se = cela vient de lui ; — î fau coqui per se = je fais ceci pour lui ; — qu'ei se que parlo = c'est lui qui parle ; — se mai sa gen, toû soun parti = lui et ses gens, tous sont partis*[1]. — Cela du reste n'empêche pas *se* de conserver en même temps son emploi normal de pronom réfléchi : *la se facho = elle se fâche ; lou ven s'ei póusa = le vent s'est calmé ; ca s'en vai mieijour = il s'en va midi.*

III. — A Nontron et en haut Limousin, *î* (pluriel masculin) sert comme sujet et comme régime de préposition[2]. En bas

[1] Les exemples de cet emploi abusif de *se* abondent dans la *Vie de sainte Valérie* (1641). Je n'en ai pas trouvé dans les textes limousins antérieurs, sauf peut-être un seul, que je ne relève pas parce qu'il est douteux, dans un document de 1587 (*Limousin hist.*, p. 29). Mais j'en ai remarqué un dans le mystère provençal de *St Jacques* (*Ludus sancti Jacobi*, XV[e] siècle), v. 618 : *an besi me cogaray* (lisez *ambe si*) = *je me coucherai avec lui*, comme traduit l'éditeur. — Le même abus existe en Auvergne, au moins depuis le commencement du XVII[e] siècle, comme en témoignent des *noëls* de ce pays qui remontent à cette époque et où il se montre déjà fréquent.

[2] Ce dernier rôle commence à lui être attribué dès la fin du XIV[e] siècle. Je lis *à ilhs e a lors successors*, dans un texte de Limoges de 1371 (*Lim. hist.*, pag. 649). Des exemples plus récents sont les suivants : *envers ils* (Testament de J. Faulcon, 1475, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, tom. I[er], pag. 59) ; — *contre ilz, per ilz* (1513), dans les Registres consulaires de Limoges, pag. 76.

Limousin et dans le sud-est du Périgord, ce dernier rôle est rempli par *éu,* souvent adouci en *yéu*[1], qui est le *euz* (= *els*) de l'ancienne langue. *Lour* ou *lur*[2], qui autrefois était très-fréquemment régime de préposition, ne l'est plus jamais aujourd'hui. Il est réduit aux mêmes usages que le français *leur : lour ai envouya lur malā = je leur ai envoyé leurs malles.*

IV. — Le sujet féminin, quand le pronom précède immédiatement le verbe, est toujours *la* (*lo* en haut et bas-limousin) au singulier, *lâ* au pluriel[3]. Si le pronom suit le verbe immédiatement, on emploie de préférence *elo, elā,* sans exclure pourtant *la* et *lâ*. Dans ce dernier cas, même à Nontron, *la,* devenant enclitique, affaiblit son *a* en *o*. Ex. : *la vai, lâ van venî = elle va, elles vont venir ; — disset-elo* ou *disse-lo = dit-elle ;— venguerent-elā* ou *vengueren-lâ? = vinrent elles?* — L'ancien *leis* est depuis longtemps aussi complétement périmé que la forme masculine correspondante *lui*[4]. On n'emploie que *elo* comme régime de préposition. C'est également *elo* (au pluriel *elā*) qui sert exclusivement dans des phrases comme celles-ci : *qu'ei elo qu'o parla = c'est elle qui a parlé ; — elo e sa sor soun vengudā = elle et sa sœur sont venues.* — D'autres formes de *elo* sont *ilo* (Tulle) et *yelo, yeilo,* qui se disent en divers lieux du Périgord.

V. — La seule forme du pronom personnel neutre qui soit usitée à Nontron est *óu,* qui est sujet et régime : *óu fou = il faut ; — n'óu vôle pâ = je ne le veux pas. Au, yau,* sont du

[1] Souvent prononcé *you* en bas Limousin.

[2] *Lour* et *lur* se disent l'un et l'autre et dans les mêmes lieux. *Lur* est très-ancien dans la langue ; on le trouve déjà dans *Gerard de Rossillon*.

[3] La ne vezent, ne parlent pas,
La n'auvent, ne fant aucun pas. (*Sainte Valérie,* 1641.)

C'est le seul exemple que présente ce texte de *ela* réduit à *la,* et je n'en ai pas trouvé de plus ancien.

[4] On les trouve encore, l'un et l'autre, dans des textes de Limoges de la fin du XV[e] siècle ; mais ils cessent d'apparaître dès le commencement du XVI[e] siècle.

haut-limousin, *el (il)* du bas-limousin [1].— Mais, beaucoup plus fréquemment que ces formes, nous employons aujourd'hui au même usage, surtout avec les verbes impersonnels, les pronoms démonstratifs *co* (ou *ca*) pour le sujet, (*zou* ou *zóu*) pour le régime : *ca plóu = il pleut; — que fóu-co fá? = que faut-il faire? — qui zou so? = qui le sait?*

VI. — De même que l'ancienne langue, nous attribuons souvent encore le rôle de pronom personnel aux adverbes *en (inde)* et *i (ibi)*. Le dernier sert autant pour les personnes que pour les choses ; mais le premier ne s'applique plus guère aujourd'hui qu'aux choses. Ex. : *dounà z'î = donnez-le-lui; — pensâ-î = pensez-y (à cela); — dounâ-m'en = donnez-m'en.*

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES ÉLISIONS ET CONTRACTIONS DANS LES PRONOMS

Dans l'ancienne langue, les pronoms personnels à consonne initiale, lorsqu'ils suivaient un mot terminé par une voyelle, perdaient quelquefois leur voyelle finale ou intérieure et faisaient corps ainsi avec le mot précédent : *me, mi, te, ti* se réduisaient à *m, t; lo,* même *la,* à *l,* qui quelquefois (quand il représentait *lo*) se vocalisait en *u; li,* au lieu de rejeter complétement son *i,* se bornait le plus souvent à le consonnifier et devenait *lh* (variantes orthographiques *ill, il*); *los, nos, vos* devenaient respectivement *ls, ns, vs,* et le *v* de ce dernier se vocalisait.

De toutes ces formes réduites, qui paraissent d'ailleurs avoir été usitées surtout en poésie, nous n'avons gardé qu'une

[1] Je ne sais si l'accusatif *lou*, qui était dans l'ancienne langue (*lo*) à la fois neutre et masculin, conserve encore ces deux genres dans quelques dialectes, comme son correspondant *le* en français; mais il n'est plus chez nous que masculin.

trace de la dernière dans la locution ***siéu plâ*** = ***sius***[1] ***platz (si vos platz)***, qui est à Nontron ***sî plâ*** ou ***seü plâ***, en haut Limousin ***siau plâ***.

Au contraire, nous usons beaucoup plus que l'ancienne langue du procédé qui consiste à unir le pronom, moyennant élision ou contraction, non pas au mot qui le précède, mais au mot qui le suit. Voici les règles que l'on peut poser et quelques exemples à l'appui :

Tu, sujet, élide souvent son *u* devant une voyelle : ***t'eimā*** = *tu aimes*. *Me, te, se,* élident toujours leur *e* dans les mêmes cas que les mots français pareils; ils le gardent ordinairement quand ils correspondent à *moi, toi, soi:* ***î m'en vau*** = *je m'en vais*, mais *fai-te óuvî* = *fais-toi entendre*.

Lou et *la* précédant le verbe, que le dernier soit sujet ou régime direct, élident leur voyelle; ils la gardent après le verbe : *dôno-lou a toun pai, porto-la a ta mai.*

Li n'élide pas son *i*, mais il se contracte avec la voyelle ou diphthongue suivante et devient *lh*. Ainsi *li ai di, li eidâ* se prononcent, sinon toujours, du moins le plus souvent, *lhaidi, lheidâ*. Au contraire, *î (à lui* ou *à elle)* reste voyelle et forme toujours une syllabe à lui seul: *z'î ai di* = *je le lui ai dit*. Cette différence provient de ce que *l'i* est bref dans *li* et long dans *î*.

I (prem. pers. sing. ou 3me pers. masc. plur.), bien qu'il soit long dans les deux cas, forme toujours crase avec la voyelle ou diphthongue initiale du verbe dont il est le sujet. Cela a lieu, à la prem. personne du sing., même dans les contrées où l'élision préalable de *ou*, de *o* ou de *au*, est nécessaire. Ainsi on dit à Limoges *yaime,* comme chez nous, pour *yau aime*. Si le pronom suit le verbe, il ne se contracte pas avec le mot suivant : *qu'ai-î óuvi?* ou *qu'ai-you óuvi?* = *qu'ai-je entendu?*

Au pluriel, les pronoms de la troisième personne (*loû, lâ, elā*)

[1] Voici la liste de toutes les variantes : *siéu, sióu, siau, si, seü;* elles sont toutes usitées, mais non pas dans les mêmes lieux, et dérivent de *sius* comme de *rius* (*rivus*), *riéu, rióu, riau, ri* et *reü*. *Sieus* se lit déjà dans *Gérard de Rossillon* (v. 3086), où les deux éditeurs veulent qu'on supprime l'*e*

ne souffrent pas l'élision, mais si fait bien ceux de la première et de la seconde, *noû, vou.* Si ce dernier précède le verbe, qu'il soit d'ailleurs sujet ou régime, il perd toujours sa voyelle : *v'avê = vous avez; v'en vole balhâ = je vous en veux donner; per v'amusâ = pour vous amuser*[1]*;* après le verbe quelquefois aussi, mais rarement : *voulê-v'óuvî ? = voulez-vous ouïr ?* Quant à *noû*, il n'élide jamais sa voyelle que s'il est sujet et s'il précède le verbe immédiatement : *n'amassem dóu bé = nous amassons du bien.* Cette différence provient de ce que l'*ou* de *vou* s'est abrégé, tandis que celui de *noû* est resté long.

Dans l'ancienne langue, *nos* et *vos,* perdant leur *s,* se contractaient avec le pronom *en* en *non, von.* La dernière de ces deux formes est restée en haut-limousin (*voun*).

Vou est sujet à une espèce particulière d'altération, c'est de perdre sa consonne initiale : *peiqu'ou î sê = puisque vous y êtes.* On pourrait croire que c'est encore là une trace de l'ancien *us* affixe (comme Raynouard l'appelle) de l'ancienne langue. Mais deux raisons s'y opposent : premièrement, cet *ou* ne se contracte pas avec la voyelle antécédente, et, en second lieu, il commence souvent la phrase : *ou sê un fa = vous êtes un ot.* — Si une voyelle vient à suivre, il se consonnifie ordinairement[2] pour s'unir à cette voyelle en une seule et même syllabe, comme nous l'avons tout à l'heure vu faire à l'*i* : *ou â a = vous êtes allé.*

J'ai parlé dans la phonétique (H) du *v* que développe quelquefois la voyelle *ou,* soit isolée, soit engagée dans une diphtongue. Notre pronom *óu* (= *el*) nous offre parfois ce phénomène quand il précède un verbe commençant par une voyelle : *óuv ei mor = il est mort.* Mais il est très-rare, en pareil cas, que le pronom reste entier ; ordinairement *óu* disparaît, et le *v* qu'il a développé demeure seul pour le représenter. Ex. : *quan v agué = quand il eut; — v o = il a; — v êro = il était.*

[1] *Eu v'eipousario = il vous épouserait* (Sainte Valérie).

[2] C'est-à-dire qu'il prend le son du *w* anglais.

Loû, lâ, elâ **n'élident jamais leur voyelle. En bas Limousin et dans plusieurs contrées du Périgord, leur *s* originelle reparaît en liaison ; mais, à Nontron et à Limoges, on ne fait rien pour corriger les hiatus que le concours de ces pronoms et de mots à voyelle initiale amène fréquemment.**

II. — Pronoms relatifs et interrogatifs

Suj. masc. et fém.	*qui, chi, que.*	*que, quî*
— neutre	*que.*	*que.*
Rég. direct	*que, qui.*	*que, quî.*
Rég. ind. masc. et fém.	*cui* [1].	*quî.*
— neutre	*que.*	*que.*

OBSERVATIONS

I. — En tant que pronom relatif, *qui* ne sert plus aujourd'hui que comme régime de préposition. Le rôle de sujet et de régime direct est rempli exclusivement par *que* [2]. Il faut excepter les cas où l'antécédent n'est pas exprimé; alors on emploie toujours *qui,* comme dans l'ancienne langue et comme en français : *qui refuso muso ; vou sabê qui.* — L'ancienne forme *cui* est depuis longtemps périmée [3].

II. — Le pronom interrogatif, masculin et féminin, n'a qu'une forme, *qui,* pour le sujet, le régime direct et le régime indirect.

[1] *Cui* était aussi quelquefois régime direct; mais son emploi ordinaire était celui de génitif ou de datif (avec ou sans préposition).

[2] On voit dans les *Leys d'amors* (II, 76) que *qui*, au XIVe siècle, avait déjà perdu comme relatif beaucoup de terrain. Cet ouvrage n'autorise au féminin que l'emploi de *que*, et il constate que cette forme était au masculin plus usitée que *qui*.

[3] Je ne la trouve dans aucun des textes (XIVe-XVIe s.) publiés dans le *Limousin historique*. Au contraire, j'y lis (p. 578), sous la date de 1371 : *a qui las letras pervenrant*, selon l'usage d'aujourd'hui. Les *Leys d'amors* (II, 76-78) blâment cet emploi de *qui*. Il devait être dès lors très-fréquent

III. — **Le neutre, tant interrogatif que relatif, est toujours** *que*, qui traduit ainsi, selon les cas, le fr. *qui, que* ou *quoi*.

IV. — A Tulle, le pronom *qui* est *cu,* lorsqu'il commence la phrase : *cu per soun be per soun sen ; — cus oco ? (= qui es oco ?)* [1]. Ces formes sont quercinoises ; on les trouve aussi en Provence.

Cal (cau) — câlo (lat. *qualis*)

L'adjectif *qual* ou *cal* (voir ci-après), joint à l'article, a formé un autre pronom, à la fois relatif et interrogatif. Dans l'ancienne langue, il était des deux genres ; mais, comme tous les adjectifs de cette catégorie, il a pris depuis longtemps la flexion féminine, et on dit *lou cau — la câlo, loû cau— lâ câlā* [2]. Cependant l'ancien usage n'est pas tellement périmé qu'on n'emploie encore quelquefois *cau* [3] au féminin comme au masculin : *la cau ei-co ? lâ quau ei-co ? = laquelle, lesquelles est-ce ?*

Comme interrogatif, ce pronom est indifféremment sujet, régime direct ou régime indirect; mais, comme relatif, son emploi est aujourd'hui borné au rôle de régime indirect, et il sert principalement quand il s'agit de rappeler un nom de chose.

Un synonyme de *cal* est *quin* ou *quinh*. Ce pronom, toujours interrogatif, et qui, d'après les *Leys d'amors* (II, 46), « demanda de la qualitat, » n'appartenait pas, à ce qu'il semble, à la langue commune, et il est toujours resté étranger au dialecte

[1] Cf. *lu=lui*, qu'on trouve dans quelques textes anciens, par exemple dans la trad. de l'Albucasis, dont M. de Tourtoulon a publié des fragments au tome Ier de la *Revue des langues romanes,* pages 3 et 301.

[2] Les *Leys d'amors*, qui réprouvent *quala, qualas*, montrent que l'usage en était déjà très-répandu au XIVe siècle. Dans les textes de Limoges de cette époque et des siècles suivants, ces formes sont employées concurremment avec *qual, quals*.

[3] Moins rarement, à ce qu'il semble, en haut Limousin qu'à Nontron. Ici *cau* féminin ne sert plus guère que comme pronom interrogatif. A Limoges il est aussi exclamatif : *quau têto ! quau coressā !* (Foucaud) = *quelle tête ! quelles caresses !*

limousin. Il était, je pense, propre à celui du Languedoc, où il est encore fort usité.

Can (lat. *quantus*)

Can (dans l'ancienne langue *quan* ou *can-quanta*) est aujourd'hui indéclinable et ne sert plus (à Nontron du moins) que comme interrogatif : *can sount-î? can sount-élā? (quanti, quantæ sunt?)* Autrefois il était aussi relatif, mais comme tel ne servait qu'au neutre : *vos ren... tot quant ai* (Pistoleta). Je le trouve encore employé de même dans un texte de 1641 (*Vie de sainte Valérie*) : *mas aqueu qu'o fat tout quant ey.*

III. — Pronoms démonstratifs

Nous n'avons plus aujourd'hui, pour le masculin et le féminin, de pronom démonstratif que *aqueü (aquel)—aquélo, aquî — aquélā,* réduit le plus souvent par aphérèse à *queü-quelo, quî-quélā.* Mais ce pronom est également adjectif, et, comme nous devons le retrouver tout à l'heure, je remets à ce moment, pour éviter de me répéter, les observations qui le concernent.

Outre *aquel,* l'ancienne langue employait aussi tour à tour, comme pronoms ou comme adjectifs, *aicel,* dérivé de même *de ille,* et *est, cest, aquest,* qui viennent de *iste.* Elle avait en outre *cel,* qui ne servait que comme pronom.

Au lieu de *queü — quelo,* nous employons souvent *lou — la,* qui est l'article (voir ci-après), lorsqu'un pronom relatif ou une préposition suit immédiatement [1] : *lou qu'ei vengu = celui qui est venu ; — lâ que v'avê = celles que vous avez : — lâ de Pière, loû de Francei = celles de Pierre, ceux de François.*

Au neutre, les formes du pronom démonstratif sont comme

[1] Cet usage est ancien, comme en témoignent les *Leys d'amors* (II, 222), mais il paraît étranger à la langue des Troubadours. Les deux seuls exemples qu'en rapporte Raynouard (L. R., IV,2) sont tirés d'un texte (*Elucidari de las proprietatz de totas res naturals*), dont le caractère dialectal a été établi par M. de Tourtoulon dans la *Revue des langues romanes,* t. Ier, p. 7.

dans l'ancienne langue *so (ço)* et *aco (oco)*, souvent réduites à *co (quo)* [1]. J'ai déjà dit que ce dernier usurpe souvent le rôle de pronom personnel. Dans ce dernier cas, à Nontron, on le renforce en *ca (ca fai fré = il fait froid)*. Les formes *aisso, aizo* sont périmées [2]. — *Ço* (ou *cé*, comme quelques-uns prononcent) n'est jamais employé qu'avec un pronom relatif. *Aco* et *co* remplissent toutes les fonctions des pronoms français *cela, ça, ce*. — *Co*, sujet et précédant le verbe, se renforce en *ca*. Si le verbe est *ei (est)*, il reste *co*, mais il contracte sa voyelle et quelquefois l'élide. *Aco* en fait autant de la sienne, mais pour celle-ci la contraction est beaucoup plus fréquente que l'élision : *acouei aco = c'est cela ; — qu'ei co qu'î disio = c'est ce que je disais ; — ca ne vai pâ bien ; — tout aco vai mau.*

Au pronom démonstratif, pour le déterminer plus précisément, nous ajoutons souvent les adverbes de lieu *qui, d'aqui* [3] (= fr. *ici, d'ici*), ou *lai, d'alai* (= fr. *là, de là*). Au masculin et au féminin, cette adjonction est forcée, quand le pronom, sans être suivi d'un relatif, précède le verbe; elle ne l'est pas si le pronom suit le verbe : *queü-qui ei parti; — qu'ei quelo* ou *quelo-d'aqui = c'est celle-ci.*

Par suite d'une méprise singulière, nous allongeons ordinairement au pluriel l'*i*, bref de sa nature, de l'adverbe ajouté, comme s'il était un second pronom, disant *queü-qui*, mais *quî-quî; quélo-d'aqui*, mais *quélā-d'aquî*.

[1] On trouve déjà *quo* dans un texte limousin du XI[e] siècle (P. Meyer, *Anc. poésies religieuses en langue d'oc*, p. 18). *So* est le latin *ecce hoc ; aco eccum hoc*. Une autre forme de *so* est *zo* (*zou*), qui ne sert plus que comme pronom personnel : *zou vóle = je le veux*.

[2] *Aisso* est un renforcement de *eisso* (*ecce hoc*). On le trouve encore sous cette forme primitive dans la *Vie de sainte Valérie* (1641). Dans les textes de Limoges des XIV[e], XV[e] et XVI[e] siècles, *aysso* et *eysso* sont employés concurremment. Tous deux se lisent également (sous les formes *aizo* et *eyzo*) dans le fragment de traduction de l'Evangile de saint Jean (XII[e] siècle) reproduit dans Bartsch, *Chrestom.*, 7-16, et qui, je crois, appartient au dialecte limousin.

[3] Exemple de 1589 (*Lim. hist.*, p. 28) : *aqueu d'aqui que ly bailhoro*. Je n'en trouve pas de plus ancien.

IV. — Pronoms indéfinis

Ces pronoms, sauf un seul, sont formés d'adjectifs indéterminés, ou ne sont que des adjectifs indéterminés employés pronominalement[1]. Voici la liste de ceux qui nous restent :

1. *Un*, avec l'article *l'un*[2] (c'est celui que l'exception concerne) = fr. *on, l'on*, pr. *om*. Régulièrement devrait être *oun*; mais *ou* ici sera devenu *u* comme dans *lur, lu*, autres formes de *lour* et de *lou*. — On pourrait aussi penser à *unus*. Cf. l'espagnol *uno*[3]. A Tulle on dit *l'an*, comme en ancien français.

2 — 3. *L'un — l'autre*, au pluriel *loû û, — lou autrei; — ôutrui*. Ex.: *l'un vóu, l'autre ne vóu pâ; — lou bé d'óutrui*. *Altre* avait un neutre, *al* (venant de *aliud*), que nous avons perdu.

4. *Chăcun — chăcuno, chăcû — chăcună* (pr. *chascu* ou *cascu*).

5. *Cóucun — cóucuno* (fr. *quelqu'un, quelqu'une*).

Le masc. sing. ne garde, à Nontron, la nasale que s'il rappelle un nom masculin déjà exprimé ou suffisamment désigné. Au sens absolu du fr. *quelqu'un* (opposé à *personne*), on dit *caucu*.

Les deux éléments de ce pronom, qui sont toujours indivisibles au singulier, peuvent, au pluriel, ou rester tels ou se décliner séparément : *cauquei-û* ou *cóucû, cóucă-ună* ou *cóucună*. — Pour le neutre, l'ancienne langue avait *qualacom, queacom*, *quecun* (*quid cumque*). Cette dernière forme est restée à Tulle

[1] Nous réservons en conséquence, pour le chapitre suivant (*Adjectifs déterminatifs*), la plupart des observations qui les concernent.

[2] L'article ici se change très-fréquemment en *n'* : *n'un m'o dit* = *l'on m'a dit*. C'est le seul cas où cette mutation se produise.

[3] Dans les vers suivants de Boëce, *us*, qui est certainement *unus*, se traduirait très-bien par *on* :

> Nos jove omne menam ta mal jovent
> Que us non o preza sis trada son parent.

Dans l'ancien français *un* avait aussi quelquefois le même emploi. Ex.: *Ki ne prent mies warde a ce k'un fait* (Sermons de saint Bernard, p. 557); *ke vuelent-il c'un lor facet* (ibid., 558). Remarquons ici que notre *un* est moins usité que le *on* français. Nous employons de préférence la 3e pers. du pluriel avec le pronom masculin : *i m'an di* = *on m'a dit*.

(quicom) ; mais, chez nous, on ne dit que *cauco-re* (fr. *quelque chose*).

6. *Oucun* — *óucuno, óucû* — *óucună* (fr. *aucun*).

7. *Degu* (pr. *degu* et *negu* = *necunus*) = fr. *personne*. Nous n'employons jamais ce pronom sans la négation, bien qu'il en contienne déjà une, sauf quand il y a dans la phrase une particule restrictive ou quand il forme à lui seul une réponse : *N'ai vu degu;*— *Qui ei vengu? Degu*. Ce pléonasme est, du reste, aussi ancien que la langue. En voici des exemples du Xe et du XIIe siècles : *Cel non quaira ja per negu tormen* (Boëce, v. 157) ; *E eizo negus non ossaub* (Trad. de l'Ev. de saint Jean, Bartsch, 11, 46).

Le pendant de *degu* pour les choses est le substantif indéterminé *re* (fr. *rien*) : *ne no posg re donar* (Boëce, v. 89). Dans l'ancienne langue, *res* avait aussi quelquefois le sens de *personne,* qu'il a gardé en divers lieux, p. ex. dans la Drôme.

8. *Tou* — *touto, toû* — *toută,* au neutre *tou*. N'est employé comme pronom qu'au neutre ou au pluriel masculin et féminin.

9. *Tau* — *tâlo* (fr. *tel-telle*): *uno tâlo ei vengudo* = *une telle est venue; tau ri desei que purarό demό* = *tel rit ce soir qui pleurera demain*.

CHAPITRE QUATRIÈME

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

I. — Article

A. — Article défini

Il a été formé dans toutes les langues romanes d'un des adjectifs déterminatifs du latin : en langue d'oc comme en français, italien, espagnol, etc., de *ille ;* dans quelques dia-

lectes, comme le sarde central et méridional et certaines variétés du catalan, de *ipse*[1].

Grâce à la contraction des prépositions *de, a,* suppléantes des flexions casuelles disparues, avec l'article masculin, celui-ci se trouve avoir des formes particulières pour représenter le génitif et le datif. Nous les désignerons sous ces noms pour abréger, comme nous l'avons déjà fait pour les pronoms personnels.

a. — Masculin

Sing. nom. *lo, le*[2], *l'* *lou, lu*[3], *l'*

[1] A Mayorque *es, sa* (V. Boffarull, *Sistema gramatical de la lengua catalana.* p. 24, 80); en Sardaigne, *su* (plur. *sos* ou *is*), *sa.* Un article de même origine a existé, existe peut-être encore, dans quelques variétés méridionales de la langue d'oc. Les *Leys d'amors* (II, 122) le constatent, car elles blâment ceux qui disent *so* vergiers, *es* cavals, *sa* taula, au lieu de *lo* vergiers, *lo* cavals, *la* taula. On trouve plusieurs exemples de cet article dans Flamenca (v. 1550, 3147, 3554), et le *Mystère de sainte Agnès*, publié par M. Bartsch en 1869, en offre un assez grand nombre. Il y en a deux dans le *Ludus sancti Jacobi*, v. 366, 367. Je dois dire que M. Meyer (*Rev. critique*, 1869, 2e sem., art. 184) considère simplement ces formes comme une particularité de prononciation, comme le résultat d'une substitution bizarre de *s* à *l*. M. Bartsch n'y voit qu'une faute à corriger. L'une et l'autre opinion me paraissent peu soutenables, surtout en présence de la forme masculine *es,* attestée par les *Leys d'amors*.

[Ceci était écrit lorsque, grâce à une obligeante communication de M. de Tourtoulon, faite d'ailleurs à propos d'une question toute différente, j'ai pu lire dans le *Diario de Barcelona.* du 25 février 1870, un article consacré précisément à la *Sainte Agnès* de M. Bartsch et dont l'auteur, M. Milà y Fontanals, exprime, quant à l'origine de ces formes de l'article en provençal, la même opinion que j'émets ici. Je suis heureux de me rencontrer sur ce point avec le savant professeur. — Autre exemple, précieux par son antiquité, à joindre à ceux que j'ai relevés ou signalés ci-dessus : *per za ma mi tens = me tiens par la main.* Je le trouve dans un extrait du cartulaire de Lérins (3e quart du XIe siècle), pag. 162 du *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français,* que M. Paul Meyer vient de publier.]

[2] Ces formes n'appartenaient pas à la langue commune. Elles étaient et sont restées particulières au dialecte languedocien. On les trouve à la vérité, assez fréquemment même, dans des documents limousins du

Sing.	gén.	*del, deu, de l'*	*del, déu, dóu, dau, de l'*
—	dat.	*al, au, a l'*	*au, óu, a l'*
—	acc.	*lo, le, l'*	*lou, lu, l'*
Plur.	nom.	*li* [4], *los, les* [2]	*loû*
—	gén.	*dels, deus, dals*	*dóu, dau.*
—	dat.	*als, aus*	*au, óu.*
—	acc.	*los, les* [2]	*lo.*

b. — Féminin.

Sing.	nom.	*la, l', lhi, li*	*la (lo), l'*
—	gén.	*de la, de l'*	*de la (lo), de l'*
—	dat.	*a la, a l'*	*a la (lo), a l'*
—	acc.	*la*	*la (lo), l'*
Plur.	nom.	*las*	*lâ*
—	gén.	*de las*	*de lâ*
—	dat.	*a las*	*a lâ*
—	acc.	*las*	*lâ.*

OBSERVATIONS

I. — Nous employons l'article contracte devant les noms commençant par une consonne, l'article non contracte devant ceux qui commencent par une voyelle, et nous élidons alors, comme le faisait l'ancienne langue, sa voyelle finale tant au masculin qu'au féminin singulier. — Au pluriel, la voyelle tant longue ne s'élide pas, sauf quelquefois, par exception, au féminin (Ex : *l'eigā = les eaux*).

XVI° siècle (Registres consulaires de Limoges); mais ce sont ici des formes françaises introduites par les rédacteurs de ces registres, qui, écrivant tantôt en limousin, tantôt en français, écorchaient pareillement les deux langues.

[3] *Lou* et *lu* s'emploient concurremment, de même que *lour* et *lur*, dans les mêmes lieux.

[4] L'article *li* a survécu assez longtemps, dans le rôle exclusif de sujet masculin pluriel, à l'ancienne déclinaison. C'est ce qu'on peut observer dans des textes de la fin du XIV° siècle publiés dans le *Limousin historique*, où les règles de la déclinaison, quant aux noms, ne sont jamais observées, tandis qu'elles le sont encore (sauf un petit nombre d'exceptions) pour l'article.

Plus bas que la contrée de Nontron, ainsi qu'en bas Limousin, l'*s* reparaît pour former liaison, tant aux formes non contractes qu'aux formes contractes.

II. — Dans l'ancienne langue, et principalement en poésie, l'article, comme nous l'avons vu faire aux pronoms personnels, s'affixait, après élision ou (pour *li*) semi-consonnification de la voyelle, au mot qui le précédait. Ex.: *am mais quel rossignol (que lo); els riu son clar (e los); abans queil (que li) blanc pui sion vert.* L'article féminin éprouvait rarement ce traitement au singulier et il ne le subissait jamais au pluriel, ce qui s'explique par le poids de l'*a*, qui rendait cette voyelle nécessairement plus résistante que l'*o*.

III. — Les formes résultant de la vocalisation de l'*l*, *deu, au, deus, aus*, sont fort anciennes dans la langue. On les constate dès le XI[e] siècle, dans des textes dont l'origine limousine paraît certaine [1]. Elles abondent, sans y régner pourtant exclusivement, dans les documents des XIV[e], XV[e] et XVI[e] siècles, tirés des archives de Limoges, et publiés par Leymarie et Ruben [2]. *Dóu*, unique forme usitée aujourd'hui à Nontron pour le génitif des deux nombres, et qui est née de *deu*, comme le pronom *óu* de *eu (el)*, n'apparaît qu'une fois dans ces documents [3]. La *Vie de sainte Valérie* (1641) n'a encore elle-même que la forme *deu*. Au contraire, le datif des deux nombres *óu*, qui est aussi pour ce cas la seule forme nontronnaise, commence, dès le XIV[e] siècle, à alterner avec *au*.

[1] *Anciennes poésies religieuses* publiées par M. Paul Meyer, dans les pièces *In hoc anni circulo* et *Versus sancte Marie*, tirées l'une et l'autre d'un ms de Saint-Martial de Limoges.

[2] *Limousin historique* et *Registres consulaires de Limoges*.

[3] *Doudiz* = *desdits* (Reg. consul., pag. 75, année 1514). Il est remarquable que cette forme *dou* se trouve (une fois seulement) pour *del*, employé partout ailleurs, dans le poëme de Blandin de Cornouailles, v. 350:

Per re dou mond(e) che poges far

A rapprocher de ce fait que, dans le même poëme, le pronom singulier sujet de la première personne est toujours *iou* (pour *ieu*).

C'est pourtant ce dernier qui a prévalu en haut-limousin, où *deu* s'est de son côté, probablement sous l'influence du dialecte auvergnat, renforcé en *dau*. Cette forme est déjà la seule, tant pour le pluriel que pour le singulier, qui se rencontre dans des lettres de 1666-1668, publiées par Ruben, dans son édition de Foucaud, pag. IV-VI. Elle est constante, ainsi que *au*, dans les œuvres des poëtes du haut Limousin qui ont écrit au siècle dernier et au commencement de celui-ci. Aujourd'hui, j'en ai déjà fait l'observation, grâce à la réduction de la diphthongue, *dau* et *au* ne se prononcent plus, à Limoges, que *dô* et *ô*.

A Tulle, l'*l* de *del* ou reste sans se vocaliser, et alors le plus souvent on prononce *der*, ou se vocalise en *i*. Au pluriel, la vocalisation se fait toujours, mais elle se fait en *u*, d'où naît, au contraire de ce qui a lieu chez nous, la distinction des nombres. — Il en est de même au datif, qui, dans cette variété du dialecte, est, non pas *al*, mais *el*, le vrai datif y ayant été supplanté, au singulier du moins, par le *locatif* de l'ancienne langue (*el = en lo, els = en los*). Les formes correspondantes à *dóu* et à *óu*, de Nontron, y sont donc, pour *dóu, dei* et *dóus;* pour *óu, ei* et *óus*. L'*s* du pluriel ne sonne qu'en liaison.

IV. — Dans l'ancienne langue, l'article se contractait non-seulement avec *de, a, en,* mais encore avec deux autres prépositions, *per* et *sur : pel, pels ; sul, suls*. C'est ce qui a lieu encore en bas Limousin et dans les cantons voisins du Périgord. De là les formes *pel* ou *pei = pour le, peus = pour les, pella = pour la, sul = sur le,* etc.

V. — On sait qu'en français quelques substantifs se sont si bien agglutiné l'article que, la valeur de ce dernier ayant cessé d'être sentie, on a dû leur en préposer un autre ; tels sont *loriol, lierre*[1]. Ces mêmes mots présentent chez nous le

[1] Ex. du phénomène inverse recueilli en Saintonge : *de la belle vande = de belle lavande*.

même phénomène. On y dit *la lhêdro (hedera)*, usité surtout au pluriel, pour *l'yêdro*, *lou lóuriòu* pour *l'óuriòu (auriol)*, *lou landiè* pour *l'andiè*. L'agglutination de l'article n'est pas encore achevée dans *l'endemo;* mais elle est en train de s'accomplir, car beaucoup disent *lou lendemo*, à l'exemple du français *(le lendemain)*.

B. — Article indéfini

Sing. masc. suj. *us, uns*, rég. *u, un*.		*un*.
— fém. suj. et rég. *una*.		*uno*.
Plur. masc. suj. *u, un*, rég. *us, uns*.		*û*.
— fém. suj. et rég. *unas*.		*unā*.

L'article indéfini n'est autre que l'adjectif numéral *un, una*, et il se décline absolument de même dans les deux acceptions. L'aphérèse lui enlève ordinairement son *u* initial: *'n óme, 'no fenno = un homme, une femme; unā forcei = des cisailles (forfices)*. Ce dernier exemple montre dans quel cas on l'emploie au pluriel: c'est quand il se rapporte à un substantif usité seulement au pluriel, ou qui, l'étant aussi au singulier, reçoit au pluriel une signification plus ou moins différente, mais désignant d'ailleurs dans les deux cas une chose unique. — Dans l'ancienne langue, cet article avait au pluriel un emploi un peu plus étendu. On s'en servait pour rendre l'idée que nous exprimons en français par le génitif pluriel de l'article défini. Ex.: *unas novas vos vuelh contar* (R. Vidal de Bezaudun, dans Raynouard, L. R., V, 446); — *avian unas autras doublas* (Forleaux de Limoges, 1489, dans *Lim. hist.*, pag. 486). Aujourd'hui, en pareil cas, nous suivons l'usage français: *dóu hômei, de lâ fénnā*[1]. C'est aussi, comme en français, du génitif de l'article défini que l'on se sert pour rendre la signification partitive: *dóu po, dóu vi*[2].

[1] *Per deu diableys = pour des diables* (Vie de sainte Valérie, 1641).

[2] Exemple du XV[e] siècle (1436): *am deu pa e fromage ho am deux especis* (Lim. hist., pag. 413). J'en trouve même un dans G. de Rossillon, v. 4039: *ilh demanden de l'aigua.* — Dans les dialectes plus méridionaux

II. — Adjectifs personnels ou possessifs

Nos adjectifs possessifs ne sont autres que les adjectifs latins correspondants, lesquels sont formés des mêmes radicaux que les pronoms personnels *me, nos, — te, vos, — se*. Il faut remarquer que, tandis que *noster* et *vester* n'ont donné respectivement qu'un dérivé, *meus, tuus* et *suus* en ont donné chacun deux.

A. — Première personne

a.--Masc.	sing. suj.	*mos*	}	*moun.*
	rég.	*mon, mo*		
	plur.	*mos*		*moû.*
Fém.	sing.	*ma*		*ma (mo).*
	plur.	*mas*		*mâ.*
b.--Masc.	sing. suj.	*meus, mieus*[1]	}	*meü, mê.*
	rég.	*meu, mieu*		
	plur. suj.	*mei, miei*	}	*meü, mê.*
	rég.	*meus, mieus*		
Fém.	sing.	*mia, mieua*		*mio* (monos.)
	plur.	*mias, mieuas*		*miâ* (Id.).
c.--Masc.	sing. suj.	*nostre, nostres*	}	*nòtre.*
	rég.	*nostre*		
	plur. suj.	*nostre*	}	*nôtrei.*
	rég.	*nostres*		
Fém.	sing.	*nostra*		*nôtro.*
	plur.	*nostras*		*nôtrō.*

que le nôtre, gascon, languedocien, provençal, on n'emploie que la préposition : *de pan, de vin* = *du pain, du vin ; d'homes al ton brutal — me-[t]ion lou fet a nostre oustal* (Jasmin)= *des hommes... mettaient le feu....*

[1] Réduit à *mi* devant *dons* (*dame,* littéralement *seigneur* (*dominus*)), terme appliqué fréquemment par les troubadours aux dames qu'ils célèbrent

B. — Deuxième personne

a.—Masc. sing.	suj.	*tos*	*toun.*
	rég.	*ton, to*	
	plur.	*tos*	*toû.*
Fém.	sing.	*ta*	*ta (to).*
	plur.	*tas*	*tâ.*
b.—Masc. sing.	suj.	*teus, tieus*	*teü, tê.*
	rég.	*teu, tieu*	
plur.	suj.	*toi, tei, tiei*	*teü, tê.*
	rég.	*teus, tieus*	
Fém.	sing.	*toa, tieua*	*touo* (monos.)
	plur.	*toas, tieuas*	*touâ* (Id.).
c.—Masc. sing.	suj.	*vostre, vostres*[1]	*vôtre.*
	rég.	*vostre*	
plur.	suj.	*vostre*	*vôtrei.*
	rég.	*vostres*	
Fém.	sing.	*vostra*	*vôtro.*
	plur.	*vostras*	*vôtrã.*

C. — Troisième personne

a.—Masc. sing.	suj.	*sos*	*soun.*
	rég.	*son, so*	
	plur.	*sos*	*soû.*
Fém.	sing.	*sa*	*sa (so).*
	plur.	*sas*	*sâ.*
b.—Masc. sing.	suj.	*seus, sieus*[2]	*seü, sê.*
	rég.	*seu, sieu*	
plur.	suj.	*soi, sei, siei, si*	*seü, sê.*
	rég.	*seus, sieus*	
Fém.	sing.	*soa, sieua*	*souo* (monos.)
	plur.	*soas, sieuas*	*souâ* (Id.).

[1] De *voster*, forme archaïque et vulgaire.

[2] Réduit à *si* devant *dons*, comme *mieu* à *mi*. (Voir la note de la page précédente.)

OBSERVATIONS

I. — Le latin, on le sait, ne distinguait pas, à la troisième personne, entre un et plusieurs possesseurs; aussi n'avait-il pas pour cette troisième personne de forme correspondant à *noster* et *vester*. *Pater suus* signifiait également *son père* et *leur père*. Il en est encore de même en espagnol et dans les dialectes méridionaux de la langue d'oc, le gascon, le languedocien, le provençal; mais la langue classique n'employait *son, sa,* que pour un seul possesseur, réservant pour plusieurs le génitif pluriel conservé du pronom *ille (lor = illorum)*. C'est encore la règle également dans le limousin moderne.

II. — *Mon, ton, son,* aux premiers âges de la langue, pouvaient recevoir l'article. C'est ce qu'on voit dans Boëce, dans le fragment de traduction de l'Evangile de saint Jean, dans la pièce *In hoc anni circulo,* publiée par M. P. Meyer, tous textes que je crois d'origine limousine[1]. Mais les troubadours ont laissé ces adjectifs sans article. C'est ce que nous faisons toujours aujourd'hui. — Grâce probablement à l'influence française, c'est sous la forme masculine que ces adjectifs sont employés au singulier, devant les noms féminins commençant par une voyelle : *moun armo = mon âme; soun cipêyo = son épée.* Cet abus date de loin, car je le constate déjà dans les textes du XV[e] siècle. Une trace de l'ancien usage correct

[1] Cet usage de *mon, ton, son,* avec l'article, rejeté de la langue littéraire, paraît s'être maintenu en Limousin, dans le langage populaire, jusqu'à une époque relativement récente. La *Vie de sainte Valérie* (1641) offre un exemple de *son* accouplé avec l'article indéfini : *un son nebout* (fr. *un sien neveu*). Je lis *lo ton bon char filh* dans un texte antérieur d'environ deux cent cinquante ans (*Prière à N.-D. des Sept-Douleurs*, Romania, I, 409), dont l'origine limousine, je l'ai déjà dit, me paraît probable — Quant aux documents imprimés tirés des archives de Limoges, ils ne présentent pas trace d'un pareil emploi de *mon, ton, son.*

(élision de l'*a*) nous reste dans l'exclamation *marmo!* = *(par) mon âme!* qui, du reste, à présent ne se dit plus guère[1].

III. — *Meü, teü, seü,* plus fréquemment employés à Nontron sous la forme réduite *mê, tê, sê,* ne précèdent plus jamais, comme ils faisaient souvent dans l'ancienne langue, le substantif auquel ils se rapportent. Ils prennent l'article, que ce substantif soit exprimé dans la proposition ou sous-entendu, sauf le cas où ils correspondent au français *à moi, à toi, à lui*[2]: *queü pra ei meü* = *ce pré est mien,* mais *quei lou meü c'est le mien;* ou *queü pra ei lou meü, queü-qui ei lou seü* = *ce pré est le mien, celui-ci est le sien.*—*Nôtre, vôtre* et *lour,* après leur substantif, prennent ou rejettent l'article d'après les mêmes règles. Placés devant, ils suivent la règle de *moun, toun, soun,* c'est-à-dire qu'ils rejettent toujours l'article.

IV.—On a vu plus haut que l'article remplace souvent le pronom démonstratif devant les prépositions. Ex. : *vei-qui ta coueifo é la de ta mai* = *voici ta coiffe et celle de ta mère.* C'est aussi, ce me semble, comme suppléant le pronom démonstratif qu'il faut le considérer, lorsqu'il est suivi d'un adjectif possessif; car si, au lieu de *la de ta mai,* je dis *la souo,* le rôle de *la* est toujours le même, puisque *souo* = *de ta mai.* Et ce qui vient encore à l'appui de cette opinion, c'est que les adjectifs possessifs s'unissent souvent au pronom démonstratif neutre *co* ou *aco: co meü, co seü, co vôtre, co lour,* etc.; ce que les paysans de chez nous qui veulent parler français traduisent naturellement par *ça mien, ça sien,* etc. Ces expressions s'appliquent soit, en général, au bien de la personne (*quel ôme o minja co seü* = *cet homme a mangé son bien*), soit à une chose

[1] On trouve dans Richard (né en 1730) deux ou trois exemples isolés du maintien de la forme féminine avec élision, seulement devant le mot *eichino: trâ m'eichino, trâ s'eichino.* Je ne sais si ces expressions ont encore cours dans quelques endroits.

[2] Excepté aussi, pour *meü, mia,* le cas d'ailleurs assez rare où ils sont employés, sans substantif exprimé, au vocatif: *meü, mio,* comme on dirait, en français: *mon ami, ma bonne.*

particulièrement désignée (*qu'ei co meü = c'est à moi, cela m'appartient*)[1].

V. — Dans la contrée de Tulle et dans quelques parties du Périgord, *nostre* et *vostre* gardent leur *s* intérieure. Au pluriel, la finale *es* n'y devient pas *ei*, et l'*s*, tant au féminin qu'au masculin, se fait sentir en liaison. Il en est de même au pluriel des autres adjectifs possessifs, comme au reste de tous les pronoms et de l'article.

III. – Adjectifs démonstratifs

Le pronom latin *ille* fournit à l'ancienne langue, outre l'article et le pronom personnel *el—ela,* trois pronoms ou adjectifs démonstratifs, en se combinant avec les adverbes *ecce* et *eccum.* Ce sont *cel* (*ecc'ille*), *aissel* (*ecc'ille* encore), et *aquel* (*eccu'ille*). — *Iste* donna pareillement, outre le simple *est,* deux formes composées avec *ecce* et *eccum;* ce sont *cest* (*ecc'iste*) et *aquest* (*eccu'iste*). De ces six adjectifs il ne nous reste plus que *aquel* et *aquest*[2], et il n'y a plus, du moins en haut Limousin et dans la contrée de Nontron, que le premier qui soit en même temps pronom.

Aquel

Masc. sing.		*aquel, aqueu, aquelh*	*aquel, aqueü.*
plur.	suj.	*aquil, aquilh, aquelh*	*aquî.*
	rég.	*aquels, aqueus*	*aquî, aquéu.*
Fém. sing.		*aquela*	*aquélo.*
plur.		*aquelas*	*aquélā.*

Aycel se déclinait comme *aquel;* mais *cel* était beaucoup riche

[1] Ces expressions sont anciennes, du moins dans la première acception. Je trouve *aquo seu* dans un texte périgourdin de 1383 (Dessales, *Histoire des comtes de Périgord,* Preuves, p. 2) et *d'aquo lor* dans un document limousin de 1371 (*Lim. hist*. p. 622).

[2] *Est* et *cel* figurent encore quelquefois dans des documents du XV[e] siècle (*Lim. hist.*, passim); mais je ne trouve ni *cest*, ni *aycel*, dans aucun de ceux qui ont été publiés dans ce recueil.

en flexions que ces deux derniers. Je donne ici le tableau d[illegible] ses formes principales :

		Masculin	Féminin
Sing.	suj.	*cel, celh, ceu*	*cela, celha, cil, cilh.*
	rég.	*cel, celh, celui*	*cela, celha, celei, celeis*[illegible]
Plur.	suj.	*cil, cilh, celh, cels, ceus*	*celas.*
	rég.	*cels, ceus*	*celas.*

Cel au masculin n'était presque jamais employé que comm[illegible] pronom.

Aquest

Masc. sing.		*aquest*	*aquéte.*
	plur. suj.	*aquist, aquest*	*aquétei.*
	rég.	*aquestz, aquesz*	
Fém. sing.		*aquesta, aquist*	*aquéto.*
	plur.	*aquestas*	*aquétā.*

Ni *est* ni *cest* n'ayant été plus variés dans leurs formes que *aquest,* le paradigme de ce dernier peut servir pour les trois.

OBSERVATIONS

I.— *Aquel* et *aquete* subissent presque toujours l'aphérèse de l'*a*. Ceci est, dans notre dialecte, une habitude fort ancienne, car on trouve déjà *queu fruit* dans un texte limousin du XI[e] siècle [1].

II.—L'*l* de *aquel* persiste devant les voyelles. Elle se vocalise toujours, comme elle faisait déjà souvent dans l'ancienne langue, devant les consonnes [2]. Il faut remarquer que, contrairement à ce qui se passe dans les autres mots en *eŭ,* cette

[1] *Versus sancte Marie*, v. 22, dans Paul Meyer, *Anciennes Poésies religieuses en langue d'oc.*

[2] Dans les textes de Limoges des XIV[e], XV[e], XVI[e] siècles, on voit l'*l* tantôt se maintenir, tantôt se vocaliser. Le dernier cas se présente de plus en plus fréquemment à mesure qu'on se rapproche de l'époque actuelle. Dans la *Vie de sainte Valérie* (1641), la vocalisation est constante.

liphthongue, ni dans *aqueü*, ni dans le simple *eü (el)*, ne se réluit jamais à *ê*. — La forme *aquelh* modifiée en *aquei*, selon la ègle, a persisté en quelques endroits, comme nous avons vu ue l'a fait *elh*, moyennant la même modification [1].— En haut imousin, *queü* devient souvent *quiau*, comme *eu* (*el*) devient *au*, probablement par l'intermédiaire de *quióu*, qui existe ussi. *Quieu*, qui a nécessairement précédé l'un et l'autre, se lit leux fois dans le *Testament de J. Faulcon* (1475). Il est probale qu'il se dit encore en plusieurs lieux.

III.— Contrairement à la règle générale, c'est, au pluriel de *quel*, le cas sujet et non le cas régime qui a persisté à Nontron et en haut Limousin. On a vu qu'il en est de même au pluriel du simple *el* (*per î* (*il*) et non *per eus*). C'est probablement le besoin de distinguer les nombres (lesquels, comme dans tous les noms en *eu*, se seraient nécessairement confondus) qui a été la cause de cette dérogation à la règle [2].

IV. — On a des exemples qui remontent au XV[e] siècle de la chute de l'*s* de *aqueṡt* dans notre dialecte [3]. Cette chute n'a pas lieu en bas Limousin. Chez nous, contrairement à la règle générale, elle n'a pas été compensée ; car non-seulement l'*e* précédent ne s'est pas diphthongué en *ei*, mais encore il est devenu bref.

V. — *Aquel* s'emploie devant tous les substantifs indifféremment et traduit le fr. *cet;* mais *aquete* ne s'emploie plus au-

[1] Registres consulaires de Limoges, pag. 14 (année 1508) : *aquey libre;*— *ainte Valérie* (1641) : *aquey monde*.

[2] *A tous aquils* (Test. de J. Faulcon, 1475); *lo profiech d'aquilhs* (Reg. ons., p. 25; 1509). Dans ces registres, *aqueus* n'apparaît jamais, non plus ue dans *Sainte Valérie*, où *aqui* est la seule forme du pluriel. Dans les ocuments du XIV[e] siècle, contenus dans le *Limousin historique*, *aquilh* avec ou sans *s*) est toujours sujet.

[3] Test. de J. Faulcon (1475) : une fois *quet*, une fois *aquet*. — Cependant l'*s* n'avait pas encore fini de disparaître en haut Limousin, en 1666, car on lit dans des lettres de cette date (Ruben, *Œuvres de Foucaud*, IV-VI) : *aqueste co. aquesto annado*, à côté de *aquetto lettro*.

jourd'hui, à Nontron du moins, devant les noms de personne ni devant les noms d'objets matériels. Ainsi on dira *quete co, queto semmâno, quétā fètā (cette fois, cette semaine, ces fêtes)*, mais non pas *quete couteū, quete chavau, queto fenno (ce couteau, ce cheval, cette femme)*. Pour déterminer *aquel* plus précisément, on lui adjoint quelquefois l'adverbe *qui*, que l'on place après le substantif: *quel ôme - qui* = fr. *cet homme-ci*. L'adverbe *lai* (fr. *là*), corrélatif de *qui*, qui s'adjoint souvent à *aquel* pronom, s'adjoint beaucoup plus rarement à *aquel* adjectif: *quélā fennā-lai*. Quant à *aquete*, il ne prend jamais ni l'une ni l'autre de ces particules; car, plus démonstratif que *aquel*, il a par lui-même toute la précision que ce dernier n'obtient que par l'adjonction de *qui* au substantif qu'il détermine. Ainsi *quetei jour* doit se traduire en français par *ces jours-ci*.

IV.— Autres adjectifs déterminatifs

Mêmo, lou mêmo

L'ancienne langue avait *eis (ipse), meteis (metipse)* fém. *eissa, meteissa,* avec des variantes en *e* pur et en *d* ou *z,* et de plus *medesme* (*metipsissimus*), et, sans *d, meesme*.

Cette dernière seule nous est restée et, ce qui est singulier, seulement sous la forme féminine. Cela est dû probablement à l'influence du français, où cet adjectif est en *e* muet aux deux genres (cf. ci-dessus les substantifs masculins en *o* pris de cette langue, comme *mêro = maire*). Ainsi nous disons *lou mêmo — la mêmo, loû mêmā — lâ mêmā*. Mais, au pluriel masculin, le plus ordinaire est de le laisser invariable, ce qui a lieu aussi, mais bien plus rarement, au féminin: *loû, lâ mêmo = les mêmes*. L'invariabilité est de règle, aux deux genres, quand le substantif ou le pronom précède immédiatement: *qu'ei î mêmo, qu'ei élā mêmo*.

Autre

Masc. sing.	*altre, autre*	*autre.*

Masc. plur. sujet.	*autre, autres.*	}	*autrei.*
rég.	*autres*		
Fém. sing.	*autra*		*autro.*
plur.	*autras*		*óutrā.*

Le masc. sing. prenait quelquefois, comme sujet, dans l'ancienne langue, l'*s* flexionnelle.— On trouve dans Boëce (v. 10) *aitre*, qui nous offre le plus ancien exemple de la vocalisation de *l* en *i*.

A *autre* se rattachent trois adjectifs composés, dont le premier élément est, non pas à la vérité *alter*, mais *alius*. Ce sont *ital, aitant* et *alcant*, ce dernier déjà tout formé en latin (*aliuantus*). Ces adjectifs sont aujourd'hui inusités[1]. *Aital* a persisté en bas-limousin comme adverbe.

Chaque

Cet adjectif est emprunté au français. La forme classique orrespondante est *quex* (*quisque*), au fém. *quega*, périmée de ›rt bonne heure[2]. *Châque* au féminin fait *châquo*. Il n'a pas e pluriel.

— *Châcun*, qui nous vient de l'ancienne langue (*chascus, ascus, quascus* = *quisque unus*), ne sert plus aujourd'hui que omme pronom; mais il était encore usité comme adjectif au XVII[e] siècle, au moins dans quelques locutions, car on trouve *hacun an* dans *Sainte Valérie*. — Un autre pronom de même ignification est *chadun* (anc. *cadaus*), qui ne se dit plus qu'en as-limousin et que les dialectes plus méridionaux de la lanue d'oc ont conservé sous la forme *cadun*. L'ancienne langue

[1] Les deux derniers, je pense, depuis longtemps, car je n'ai pu les découvrir dans les textes de Limoges des XIV-XVI[e] siècles, auxquels je me uis déjà référé souvent. Au contraire, *aital* (*eytal*) y est fréquent.

[2] L'ancienne langue avait, de plus, *usquex-unaquega* (*unusquisque*). — Un exemple récent de la même métathèse qui a produit *quex* nous est offert par *dixe*, comme le peuple, en beaucoup d'endroits, appelle les *disques* des chemins de fer.

avait encore le simple *cada*[1], adjectif invariable signifiant *chaque*, que l'espagnol, qui l'avait aussi, a conservé jusqu'à nos jours.

Cauque

Calsque, rég. *calque (qualisque)*, des deux genres dans l'ancienne langue et y gardant toujours *que* invariable, a pris chez nous les formes *cauquei* pour le masc. plur. et *cauquo* — *cóuquă* pour le féminin[2]. Il a les mêmes emplois que le français *quelque*, son composé *caucun* ne sert plus que comme pronom.

Aucun

Cet adjectif est composé de *alque (aliquis)*, que nous avons laissé périmer, et de *un*. L'ancienne langue s'en servait aussi bien dans des phrases affirmatives que dans des phrases négatives. A présent il n'a plus jamais que le sens négatif, qu'il y ait ou non de négation exprimée.

Nul

Nullus, dans l'ancienne langue, avait donné à la fois *nulh* et *nul* (fém. *nulha* et *nulla*.) C'est la dernière seule de ces deux formes qui nous est restée, mais on s'en sert rarement.

L'ancienne langue employait au même usage que *nul*, *negun* ou *degun* (*nec unus*), étymologiquement identique. Cet adjectif, je l'ai déjà dit, ne sert plus aujourd'hui que comme pronom[3], au sens absolu du français *personne*.

[1] Sur l'origine de *cada*, qui est le grec κατά, voyez la lumineuse discussion de M. Meyer dans *Romania*, II, p. 80. Ce mot persiste encore en limousin dans le substantif composé *chadan* (*champ qu'on ensemence chaque année*).

[2] *Quauquo nouvello* (*Sainte Valérie*, 1641); — *Cauquey, quauquo* (Lettres de 1666). — On trouve *calqua* dans le *Ludus Sti Jacobi* (v. 327, 354), texte du XV[e] siècle en dialecte provençal.

[3] Il a conservé la fonction d'adjectif dans la locution adverbiale *en degun lio* (*in nec uno loco*) = fr. *nulle part*.

Tout

Masc. sing. suj.	*totz, toz*	} *tout.*
rég.	*tot*	
plur. suj.	*tuit, tuch*	} *toû.*
rég.	*totz, toz*	
Fém. sing.	*tota*	} *touto*
plur.	*totas*	*toutā*

n'indique au masculin de l'ancienne langue que les for- principales. — La forme *tuch* (*tuc, tug*), qui résulte de la onnification de l'*i* de *toti,* suivie de son durcissement en *j* u renforcement consécutif de *j* en *ch*, n'était pas encore née dans notre dialecte au XVII[e] siècle. On en trouve de breux exemples dans la *Vie de sainte Valérie*[1]. — Le *t* du :ulin singulier reparaît toujours en liaison devant les lles : *tout ôme, tout animau.*

Plusieur

əlle est la seule forme sous laquelle se présente aujour- i chez nous le *plusor* ou *pluisor* (lat. *pluriores*) de l'ancienne ue. C'est évidemment la forme française que nous avons tituée à cette dernière ; mais cette substitution n'est pas nte, car *plusieurs* se lit déjà dans des textes de Limoges XVI[e] siècle[2]. *Plusor* servait aussi souvent comme pronom comme adjectif, et on l'employait fréquemment avec l'ar- , au sens absolu de *la plupart (li plusor).*

'ancienne langue avait encore, pour signifier un grand

.a forme la plus fréquente y est *tuc*. Les autres son *tuch, tut* et enfin Elles servent toutes indifféremment pour le sujet ou le régime plurie :ulin.

eg. consul. Elle y altorne avec *plusours. Sainte Valérie* n'a que *ieurs.*

nombre, les adjectifs *mant* (*maint, manh*) et *molt*[1]. Ils sont aujourd'hui complétement périmés.

Soû

C'est le latin *solus,* dans l'ancienne langue *sol, sola.* L'*l,* au masculin singulier, reparaît quelquefois en liaison, et alors l'*ou* s'abrége; mais cela, à Nontron, est très-rare. Le féminin, selon la règle, est *soulo—soulā.*

Tal (*tau*)

Des deux genres en latin, *talis* resta tel en langue d'oc; mais de bonne heure on le voit prendre quelquefois la flexion féminine *a* (*tala*). Cette forme a depuis longtemps prévalu en limousin. Toutefois de temps en temps, mais de plus en plus rarement, on emploie encore *tau* au féminin : *uno tau* = *une telle*, *de tau filhā*= *de telles filles* (Richard).

Un synonyme de *tal* était *aytal,* plus fréquemment en limousin *eytal,* déjà mentionné sous *autre.*

Cal (*cau*)

Tal a pour corrélatif *cal,* déjà mentionné à l'article des pronoms relatifs et qui aussi, comme on l'a vu, reste encore quelquefois des deux genres : *Uno coueifo tâlo câlo (une coiffe telle-quelle).* Remarquons ici que le barbare pléonasme *quelque ....que*, substitué par le fr. moderne à l'ancienne expression correcte *quel... que,* n'a pas pris pied chez nous. Nous disons, par exemple, *a calo ouro que sio*, *a cau prî que sio*. Il se mon-

[1] Ajoutons *trop*, qui paraît n'avoir été usité comme adjectif que dans quelques dialectes méridionaux, le languedocien par exemple (*en tropas autras termenatios,* Leys d'amors, II, 160). Comme adverbe, il appartenait à la langue commune, et nous l'avons encore, avec le sens plus restreint auquel il s'est également réduit en français.

tre pourtant très-fréquemment dans les textes de Limoges (*Lim. hist.*, passim) dès le XIV[e] siècle, qui est précisément l'époque où il a commencé de s'introduire en français[1].

Tant

Je ne mentionne ici que pour mémoire cet adjectif, qui aujourd'hui n'est plus jamais employé comme tel. Il sert seulement comme adverbe. Dans l'ancienne langue, il avait en outre tous les emplois du latin *tantus*, d'où il vient :

> En Lemosi ont a trag mant cairel
> En *tanta* tor, *tans* murs, etc.
> (Bertrand de Born.)

Sur *aitant*, synonyme de *tant* et devenu comme lui inusité, voir ci-dessus, sous *autre*.

Quant

Cet adjectif, qui était aussi pronom relatif (voir ci-dessus, p. 184), est resté usité à Tulle, en tant qu'adjectif, comme il l'était dans l'ancienne langue, c'est-à-dire qu'il se décline : *quantes cos ! = que de fois ! — quantas poumas beilas - vous ? = combien de pommes donnez-vous ?*

A Nontron, il est toujours invariable et ne se joint jamais immédiatement à un substantif. Aussi peut-on dire qu'il n'y est plus qu'adverbe : *quan sount-elā ? = combien sont-elles ?*

---

[1] Ex. : 1471, *en qualque hora que l'effans naycha* (p. 638); — 1436 *de qualque condicieu que se sia.* — Dans les monuments littéraires de la vieille langue, *cal* n'est pas, comme à présent chez nous et comme dans l'ancien français, séparé de *que* par son substantif. Ex. : *calque chausa requeret* (Trad. de l'Ev. de saint Jean); — *calsque dans m'en sia destinatz* (Bérenger de Palasol, dans Raynouard, *Gramm. rom.*, p. 150).

CHAPITRE CINQUIÈME

ADJECTIFS NUMÉRAUX

I.— Nombres cardinaux

1	*un* — *una* (voir sa déclinaison p. 192 ci-dessus).	
2	*dui*[1] (m. suj.) *dos* (rég.)	*doù*
	doas (fém.)	*douà* (monos.)
3	*trei*, *tres*	*trei*
4	*quatre*	*câtre*
5	*cinq*	*cin*
6	*seis*	*siei*
7	*set*	*set*, *sé*
8	*oit*, *uech*, *uet*	*uech*, *uet*, *ué*[2]
9	*nov*	*nóu*
10	*detz*	*diez*, *dié*(bas-lim. *dé*)
11	*unze*	*ounze*[3]
12	*dotze*	*douje*
13	*tretze*	*treje*
14	*quatorze*	*quatorze*
15	*quinze*	*quinze*
16	*setze*	*seje*
17	*detz-e-set*	*dièse*, contracté de *dié e sé*
18	*detz-e-uech*	*diez-ué*

[1] L'ancienne langue avait encore, pour exprimer le nombre *deux*, l'a *ambdui*, rég. *ambdos*, fém. *ambdoas*, composé de *ambo* et *duo* réunis est depuis longtemps complètement périmé.

[2] On prononce plutôt *vué*. (Voir là-dessus *Phonétique*, H.)

[3] Plusieurs prononcent *vounze* (V. *ibid.*)

detz-e-nov	*diez-e-nóü*
vint	*vint, vin*
vint-e-un	*vint-e-un*
trenta	*trento*
quaranta	*caranto*
cinquanta	*cincanto*
seissanta	*seissanto*
setenta	*seissant'-é -dié*
quatre-vint	*quatre-vin*
nonanta	*quatre-vin-dié*
cent	*cent, cen*
mil	*milo*
dos milia	*doü-milo*
etc.	*un milhoun*

OBSERVATIONS

·Les consonnes finales de *cinq, set, uet* (*uech*, en certains
.u haut Limousin), *diez, vint, cent,* ne se font jamais sentir
iaison et seulement devant les noms auxquels ces ad-
se joignent fréquemment, comme *an, ourā : cinq ourā,*
. *Douâ* et *nóu* se contractent toujours, à Nontron, avec
sonne initiale de *ourā : douóurā, nóurā = douâ ourā, nóu*
leux, neuf heures).

— Les noms des neuf premiers nombres s'ajoutent à
ento, etc., au moyen de la conjonction *e,* excepté *ué*
· joint immédiatement.

II. — Nombres ordinaux

adjectifs numéraux ordinaux ne sont plus en général,
otre dialecte, conformes à ceux de la langue classique.
derniers, nous avons, pour la plupart, substitué ceux du
is. C'est ce que montrera le tableau ci-après.

premier	*premié*
et *prumier, ra*	et *prumié, éro*

2	*segon, onda*	*segoun, oundo*
3	*ters, sa*	*trouasième, mo*
4	*quart, ta*	*quatrième, mo*
5	*quint, ta*	*cinquième, mo*
6	*seizen, na*	*sizième, mo*
7	*seten, na*	*setième, mo*
8	*ochen, na*	*uetième, mo*
9	*noven, na*	*nouvième, mo*
10	*dezen, na*	*diezième, mo* (plus souvent *dizième*)
11	*unzen, na*	*ounzième, mo*
12	*dotzen, na*	*doujième, mo* (plus souvent *douzième*)
13	*trezen, na*	*trezième, mo*
14	*quatorzen, na*	*quatorzième, mo*
15	*quinzin, na*	*quinzième, mo*
16	*sezesme, ma*	*sezième, mo*
20	*vintesme, ma*	*vintième, mo*
30	*trentesme, ma*	*trentième, mo*
100	*cente, esma*	*centième, mo*
1000	*mille, esma*	*milième, mo*

OBSERVATIONS

I. — *Ters* et *quart* nous sont restés (le premier sous la forme *tier*); mais ils ne s'emploient plus que substantivement et de la même manière qu'en français *tiers* et *quart : Lou quart d'aquelo poumo, lou tier de soun bé*[1].

II. — Comme en français, les adjectifs numéraux cardinaux remplissent aujourd'hui, chez nous, la fonction des ordinaux après les noms des princes et pour désigner les dates : *Louî diez-ué ; lou quinze de jun milo-vué-cen-dié* (*le 15 juin 1810*).

[1] *Tiers* est encore adjectif dans la *Vie de sainte Valérie : lou tiers jour eu ressuscitet.*

LIVRE DEUXIÈME

CONJUGAISON

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE DES FORMES ET CLASSIFICATION DES CONJUGAISONS

I

La conjugaison est, de toutes les parties de la grammaire, celle où les langues romanes se sont montrées le plus heureusement créatrices.

J'ai essayé, dans un autre ouvrage[1], de faire ressortir l'originalité et la remarquable symétrie du plan de l'édifice nouveau construit par elles sur les ruines de la conjugaison latine. Comme je ne pourrais, sur ce point, que me répéter, je n'y reviendrai pas ici ; je me dispenserai également d'exposer la théorie des temps en limousin, cette théorie étant dans ce dialecte, comme en général dans la langue d'oc, la même qu'en français ; et je me bornerai à énumérer rapidement, avant de passer à la classification des conjugaisons et à l'examen particulier de chacune d'elles, les formes du verbe limousin, avec indication de leur origine, en notant au fur et à mesure celles du verbe latin qui se sont perdues.

Indicatif présent. — Forme latine conservée : *canto, chante.*

Imparfait. — Forme latine conservée : *cantabam, chantâvo.*

Futur. — Forme latine périmée. Elle a été remplacée dès les premiers temps, dans toutes les langues romanes (excepté le valaque et plusieurs dialectes roumonches), par une combinaison de l'infinitif avec le présent de l'indicatif du verbe *avoir : chantarai = cantare habeo*[2]. Dans notre ancienne lan-

[1] *Histoire et théorie de la conjugaison française.*

[2] Ce nouveau futur se rencontre assez fréquemment, déjà tout formé,

gue, comme en catalan, en espagnol et en portugais, le ou les régimes, quand c'étaient des pronoms, s'introduisaient souvent entre les deux éléments de ce temps composé. Ex. : *Ajudar l'en ai* (Charte de Montpellier, entre 1068 et 1079, dans la *Revue des langues romanes,* IV, 487); — *metre l'etz* (Amanieu des Escas, dans Bartsch, *Chrestomathie,* 323, 16); — *dir vos ai* (Rambaud d'Orange, dans Raynouard, *Gramm.,* 222).

Parfait. — Forme latine conservée : *cantavi, chantei.* L'ancienne langue en avait gardé toutes les personnes. Aujourd'hui nous n'avons plus que la première du singulier, la troisième du même nombre et la troisième du pluriel. Les trois autres (deuxième du singulier, première et deuxième du pluriel) ont été remplacées par les personnes correspondantes, soit du plus-que-parfait latin de l'indicatif, soit peut-être (la question sera discutée plus loin) du parfait latin du subjonctif, à moins qu'elles n'aient été tout simplement modifiées par le génie populaire. — Dans les dialectes plus orientaux et plus méridionaux (haut-auvergnat, gascon, languedocien, provençal), la même substitution ou la même modification a eu lieu aussi à la première personne du singulier, en sorte qu'il n'y a dans ces dialectes que la troisième personne de chaque nombre qui reproduise exactement le parfait latin[1]. Il est remarquable que le catalan, idiome dans lequel ce temps est également devenu hybride, l'a constitué non comme ses voisins, le gascon, le languedocien, le provençal, mais comme le limousin : *ami, amares, amá, amarem, amareu, amaren.*

Mais le parfait latin avait une signification trop peu précise pour suffire aux besoins nouveaux des langues romanes; aussi en créèrent-elles un second de toutes pièces, par l'adjonction

dans le latin vulgaire des bas siècles. M. Boucherie en a rappelé un bien curieux exemple (*daras* = *dabis*), en lui restituant sa vraie date (VII[e] ou VIII[e] siècle), dans la *Revue des langues romanes,* V, 114, et il en avait précédemment relevé plusieurs autres (par exemple : *cognuscere habis*) dans la *Vie de sainte Euphrosyne* dont on lui doit la publication.

[1] Peut-être seulement la troisième du singulier, car la troisième du pluriel peut venir aussi bien du plus-que-parfait que du parfait latin.

au participe passé du verbe du présent de l'indicatif de *habere* ou d'*esse*[1] (*ai chantat, soi venguz*). Nous réserverons pour ce dernier, qu'on appelle ordinairement *passé défini*, le nom de *parfait*, et nous appellerons *prétérit* celui qui est dérivé (au moins partiellement dans la forme actuelle) du parfait latin.

Plus-que-parfait.— La forme latine fut conservée : *chantera* = *cantaram* pour *cantaveram*. Mais elle passa de l'indicatif au subjonctif. Elle fait, en effet, double emploi, dans l'ancienne langue, avec la forme tirée du plus-que-parfait de ce dernier mode (*cantassem*). Ce double emploi se montre limité, dans les œuvres littéraires de l'époque classique, à la signification de notre conditionnel ; mais il est probable que, dans l'usage populaire, au moins de quelques dialectes, la similitude de signification était entière, comme nous voyons qu'elle l'était et qu'elle l'est restée en espagnol et en portugais; toujours est-il que, dans quelques parties du Limousin où cette forme a persisté, elle sert aujourd'hui à peu près exclusivement au même usage qu'en français l'imparfait du subjonctif : *Voudrio que tu chanterā* = *je voudrais que tu chantasses*[2].

Lorsqu'on étudie le latin barbare des temps mérovingiens, on y remarque la plus grande confusion dans l'emploi des modes. Ainsi les formes en *ebam, eram,* y servent à la fois, souvent, pour l'indicatif et le subjonctif[3]. Cette confusion

[1] Sur la genèse de cette forme, et en général des formes composées des verbes, et sur ce que les auxiliaires y apportent de signification, voir *Histoire et théorie de la conjugaison française*, chap. II, III et IV.

[2] On pourrait croire, à première vue, que *cantera* vient, non de *cantaveram*, mais de *cantarem*, qui y convient certes mieux pour le sens; mais à cela deux raisons s'opposent : la première, que les formes correspondantes en portugais et en espagnol ont, comme on va le voir, outre le sens du conditionnel, celui du plus-que-parfait de l'indicatif; la seconde, et celle-ci est décisive, que, dans les verbes où le radical du présent diffère de celui du parfait, c'est à ce dernier que notre forme se rattache. Ex. : *fora, degra, agra*, etc.

[3] On peut voir dans la *Vie de sainte Euphrosyne*, publiée par M. Boucherie, p. 57, trois exemples où l'imparfait de l'indicatif a la signification de notre conditionnel présent, c'est-à-dire est employée pour l'imparfait

ersista plus ou moins longtemps dans les diverses langues romanes; dans quelques-unes, elle dure encore. Au début, *fueram* par exemple (sous ses diverses formes) dut, dans toute la latinité, signifier à la fois *j'avais été, je serais* (ou *j'aurais été*), *je fusse* (ou *j'eusse été*). Mais, de bonne heure, il perdit en italien et en langue d'oc la première de ces significations [1]; en français [2], il la perdit plus promptement encore, et on ne trouve dans les textes aucune trace des deux autres. En portugais et en espagnol, il les a au contraire toutes conservées jusqu'à nos jours; seulement, tandis que toutes les trois sont restées en portugais également usuelles, la première n'est plus aujourd'hui en espagnol qu'un archaïsme.

Comme on avait formé avec le participe et le présent de l'auxiliaire un nouveau parfait, on forma de même un nouveau plus-que-parfait avec le participe du verbe et l'imparfait de l'auxiliaire : *avia chantat, era tenguz*. En espagnol et en portugais, cette forme composée fut usitée concurremment avec la forme simple tirée du latin ; en italien, en français et en langue d'oc, elle s'y substitua complétement.

Futur antérieur. — Forme latine périmée ; remplacée par une forme composée avec le participe passé et le futur (roman, bien entendu) de l'auxiliaire : *aurai chantat; serai venguz.*

du subjonctif. — On cite même un vers de Virgile (*Enéide*. IV, 603) où *fuerat* a déjà le sens de l'it. *fora* (*serait*) :

Verum anceps pugnæ fuerat fortuna.

[1] On ne trouve guère cette forme en langue d'oc, avec la signification de l'indicatif, que dans *Gérard de Rossillon*, où elle est, du reste, employée aussi bien et plus souvent avec celle du conditionnel présent ou passé. V. par exemple, v. 301 et suiv., 3212, 3245, 3902 et suiv., 4589, 5771, 6005 (édit. Hofmann).

[2] On ne l'y remarque que dans les plus anciens monuments, la *Cantilène de sainte Eulalie*, la *Passion* et le *Saint Léger* de Clermont-Ferrand, la *Vie de saint Alexis*. Il n'y en a qu'un seul exemple dans ce dernier poëme. — Dans tous ces textes, comme dans *Gérard de Rossillon*, sa signification temporelle a été, sauf un ou deux cas, toujours avancée, c'est-à-dire qu'elle exprime, non le plus-que-parfait, mais le prétérit ou l'imparfait.

Subjonctif présent. — Forme latine conservée : *cantem, chante.*

Imparfait. — Forme latine périmée. Toutes les langues romanes la remplacèrent par celle du plus-que-parfait (*cantassem*). *Chantes,* pour le sens, représente donc *cantarem*. Mais l'oubli de l'ancienne signification ne fut pas immédiat, et pendant longtemps *chantes,* par exemple, fut employé indifféremment au sens de *cantarem* ou de *cantassem,* et signifia par conséquent : *j'aimasse* ou *j'eusse aimé, j'aimerais* ou *j'aurais aimé.* Cette indétermination temporelle fut commune à son suppléant (*chantera*), dérivé du plus-que-parfait latin de l'indicatif, qui signifia, lui aussi, tantôt *je chanterais,* tantôt *j'aurais chanté.*

Parfait. — Cette forme (*cantarim* pour *cantaverim*) survit encore, avec sa signification étymologique, en espagnol et en portugais. Elle survécut peut-être aussi en langue d'oc dans le parler rustique, et ce serait à elle dans ce cas, plutôt qu'au plus-que-parfait de l'indicatif, qu'il faudrait rapporter les formes actuelles du prétérit de ce mode signalées plus haut : en Limousin, *erei (eres), erem, erei (eres);* en Languedoc, *ere, eres, erem, eres*[1]. Le passage d'un mode à l'autre ne peut faire difficulté, puisque nous avons vu tout à l'heure le plus-que-parfait de l'indicatif devenir imparfait du subjonctif. Il y a, d'ailleurs, d'autres exemples de cette confusion des deux modes. Ainsi en valaque, les formes en *as,* que présente le parfait de l'indicatif, proviennent évidemment du plus-que-parfait du subjonctif[2]. En Italie, le peuple de Florence et de

[1] Il y a, je l'ai déjà indiqué, une troisième explication possible de ces formes, d'après laquelle elles seraient également indépendantes et du plus-que-parfait de l'indicatif, et du parfait du subjonctif. Cette troisième explication sera proposée et développée en son lieu. J'en fais pour le moment complétement abstraction, n'ayant ici qu'à examiner la question de savoir duquel des deux temps précités on devrait tirer les formes dont il s'agit, s'il était prouvé qu'elles ne peuvent pas avoir une autre origine.

[2] Ex.: *Adunasem, adunasessi, adunase* = *j'avais réuni,* etc. Au pluriel, au lieu d'emprunter purement et simplement les formes du subjonctif,

Rome dit *cantassimo (cantavissemus)* pour *cantammo (cantavimus)* [1], et, dans plusieurs des patois gallo-italiques, la substitution a lieu encore à d'autres personnes[2].

L'accentuation ne fait pas non plus difficulté, car, en limousin, comme en catalan, elle est conforme à celle du parfait latin du subjonctif : *cantárimus, chantêrem, — cantáritis, chantêrei.* Ceci serait même une preuve décisive en faveur de *cantárimus* contre *cantarámus,* si l'accentuation partout ailleurs était restée régulière. Mais cela n'est point ; le catalan, par exemple, dit *amássem = amassémus,* et souvent, en limousin, la première personne du pluriel a pris l'accentuation de la troisième. (Ex.: *chántem = cantámus.*) Aussi crois-je ne devoir présenter que comme purement défensif l'argument tiré de la place de l'accent dans *chantêrem, chantêrei.* Le suivant a plus de force ; je le fonde sur la coexistence de *chantêrem = nous chantâmes* et de *chanterám = nous chantassions.* Comment expliquer que, dans une même variété d'un même dialecte, une seule et même forme latine (*cantarámus*) ait pris non-seulement deux significations modales opposées (là, je l'ai déjà dit, ne serait pas la difficulté), mais encore deux formes différentes ? En Espagne et en Portugal, où la dualité de signification modale de la forme tirée du plus-que-parfait latin de l'indicatif a persisté jusqu'à nos jours, cette forme est restée unique. Elle se montre également unique dans le seul monument de notre vieille langue (*Gerard de Roussillon*) où elle soit employée tantôt dans sa signification étymologique, tantôt dans la signification détournée qu'elle

on y a soudé de plus les flexions de l'indicatif : *Adunaseram, adunaseratsi, adunasera,* ce qui correspondrait à un type latin **adunavisseramus,* etc.

[1] V. Corticelli, *Regole ed osservazioni della lingua toscana,* p. 64, 67, 71. — Cette forme incorrecte est employée plusieurs fois par Montaigne dans la partie du Journal de son voyage rédigée en italien V. t. II, p. 332 : *passassimo, andassimo, attraversassimo = passammo, andammo, attraversammo.*

[2] Voy. Biondelli, *Saggio sui dialetti gallo-italici,* passim.

a conservée. Pourquoi se serait-elle dédoublée chez nous? Et comment, tandis que l'une des deux formes, produits de ce dédoublement (*chanterám*), se rattache très-régulièrement au type originaire (*cantarámus*), la seconde (*chantêrem*) ne peut-elle y être ramenée que moyennant une infraction aux lois de l'accentuation? Toutes ces difficultés disparaîtraient si on ne rattachait à *cantarámus* que *chanteram* et qu'on expliquât *chantêrem* par *cantărimus*.

Je serais donc porté à croire que l'origine des formes dont nous nous occupons, supposé qu'elles viennent, en effet, d'un autre temps que le parfait latin de l'indicatif, doit être cherchée, non dans le plus-que-parfait de l'indicatif, comme je l'ai :ru quelque temps et comme je l'ai dit dans mon *Histoire t théorie de la conjugāison française*[1], mais dans le parfait du ubjonctif. Un examen plus attentif de la question m'avait déjà iit modifier en ce sens ma première opinion, lorsque j'ai 'ouvé un secours inattendu pour celle dont je cherche à dé- ıontrer la plausibilité dans un article de la *Revista di filologia ›manza*[2], où M. Canello a réuni un grand nombre d'exemples nciens[3] de formes en *are* et *ire*, que les lois de la phonétique alienne ne permettent pas de rattacher à *arat(=averat)* ou *'rat*, et qui, au contraire, se dérivent régulièrement de *arit* u *ierit*. Seize de ces exemples présentent la signification ıodale de l'indicatif, sept (parmi lesquels celui de Dante) celle u subjonctif ou du conditionnel.

Les formes en *éra*, que l'on rencontre dans *Girard de Ros- illon*, avec la signification du parfait ou du plus-que-parfait le l'indicatif, et que j'ai déjà signalées, viennent très-proba- ›lement du plus-que-parfait latin de l'indicatif. Mais cela ne ›rouve rien contre la thèse que je soutiens ici. En effet, il a

[1] Page 23.
[2] Tom I, p. 46.
[3] Savoir: un de Dante (*Vita nova*, § 2), et vingt-deux tirés de la *Cronaca mantovana* d'Aliprando Bonamente, auteur mort vers 1417. Cette forme, à ce qu'il paraît, n'a pas été jusqu'ici retrouvée dans d'autres textes italiens.

très-bien pu coexister, surtout en des dialectes différents, avec la signification commune de parfait (ou plus-que-parfait) de l'indicatif, des formes dérivées de *cantaram* et de *cantarim*[1]. Il pourrait même se faire que cela ait lieu encore, et que les trois ou quatre formes en *r* introduites dans l'ancien prétérit proviennent, dans tel dialecte, ou même dans telle variété d'un dialecte[2], du plus-que-parfait latin de l'indicatif; dans tel autre, du parfait latin du subjonctif.

Quoi qu'il en soit, au surplus, de l'origine des formes dont il s'agit, et que le parfait latin du subjonctif y survive en partie ou qu'il ait complétement disparu de notre langue, le rôle qu'il remplissait en latin a été dévolu, dès le principe, à une forme composée du participe passé du verbe et du présent du subjonctif de l'auxiliaire : *aia chantat.*

Plus-que-parfait.—J'ai dit plus haut que le plus-que-parfait latin fut conservé, mais avec la signification temporelle de l'imparfait[3], non sans de fréquents retours (dans l'ancienne langue) à sa première et normale signification. Il fut remplacé par une forme composée avec le participe passé du verbe et l'imparfait (en latin, plus-que-parfait) de l'auxiliaire : *agues chantat* =, pour le sens, *cantassem,* pour la forme, *habuissem cantatum.*

Conditionnel présent. — Pour exprimer le conditionnel, le

[1] Cette coexistence est constatée par M. Canello dans l'ancien italien. V. l'article cité tout à l'heure, où un exemple de *fuera* = *era stato* est rapporté à côté des exemples de parfaits en *are* et *ire* provenant de *arit* et *ierit.*

[2] Le provençal moderne, par exemple, et le bas-limousin lui-même, qui disent *chanteriam, chanteram* et non *chantèrem.* — En valaque, où ce temps est également hybride, les trois personnes du singulier proviennent du parfait latin de l'indicatif, celles du pluriel du plus-que-parfait du même mode. Même partage et même origine probable pour chaque série dans la plupart des patois d'oïl où ce temps n'est pas resté homogène.

[3] Cet *avancement* de la signification temporelle du plus-que-parfait du subjonctif se remarque déjà non rarement dans les textes mérovingiens. V. dans la *Vie de sainte Euphrosyne* déjà citée, p. 39-40, deux exemples de *fuisset, potuisset,* employés pour *esset, posset.*

latin se servait des temps du subjonctif. Les langues romanes employèrent souvent aussi au même usage l'imparfait (ancien plus-que-parfait) de ce mode. De plus, la langue d'oc, comme on l'a vu, et aussi l'italien, le portugais, l'espagnol, attribuèrent le même rôle, plus ou moins exclusivement, à l'ancien plus-que-parfait latin de l'indicatif. Mais cela ne leur suffit pas, et elles créèrent sur le modèle de leur futur, c'est-à-dire en accolant à l'infinitif du verbe l'imparfait[1] indicatif de l'auxiliaire *avoir,* réduit à ses désinences (ex. : *chantaria*), un temps nouveau, auquel elles assignèrent spécialement et exclusivement la fonction que l'imparfait du subjonctif ne remplissait que par surcroît. Ce temps, comme le futur, est resté longtemps séparable en espagnol et il l'est encore en portugais. L'a-t-il été aussi dans la langue d'oc ? Cela est possible dans les premiers temps. Mais je n'ai pas rencontré d'exemple qui le prouve.

Conditionnel passé. — Temps propre à nos langues, comme le précédent, et qui fut formé du participe passé du verbe et du conditionnel présent de l'auxiliaire : *auria chantat, seria vengut.*

Infinitif présent. — Forme latine conservée.

Infinitif passé. — Forme latine périmée ; remplacée par une forme composée avec le participe passé du verbe et l'infinitif présent de l'auxiliaire : *aver chantat, esser vengut.*

Infinitif futur. — Forme latine périmée ; n'a pas été remplacée.

Gérondif. — Forme latine conservée, mais se confondant complétement avec le participe présent, dont son emploi seul la distingue. Aussi crois-je superflu de la faire figurer dans les paradigmes ci-après.

Participe présent. — Forme latine conservée : *cantantem, chantant.*

[1] Ou, en italien, le prétérit de l'auxiliaire. Au début, cette langue avait les deux formes *canteria* (= *cantare avia*) et *cantarei* (= *cantare ebbi*). La dernière seule a survécu dans la langue littéraire.

Participe passé. — Forme latine conservée : ***cantatum-atam, chantat-ada.***

Supin. — Forme latine périmée.

VOIX PASSIVE. — La voix passive du latin, dans la langue d'oc, comme dans les autres langues romanes, a disparu tout entière. Chacune de ses formes a été remplacée par une proposition complète : *amor, soi amat ; — amatus sum, fui amat,* etc.[1].

VERBES DÉPONENTS. — Les verbes déponents latins avaient pris dans le latin vulgaire la forme active ; *mori,* par exemple, était devenu **morire, mortuus sum, *morivi* ou **morui.* Mais il faut remarquer que les procédés de conjugaison des temps composés de ces verbes se retrouvent exactement dans celle de nos verbes neutres conjugués avec *être* (Ex.: *profectus sum, soi partit*), l'auxiliaire perdant dans les deux cas sa signification temporelle propre, ce qui, en latin, avait lieu également, bien entendu, dans la voix passive [2].

II

J'ai proposé, dans l'ouvrage auquel j'ai déjà plusieurs fois renvoyé le lecteur[3], un nouveau système de classification des verbes français, fondé sur la distinction nécessaire, et qu'on n'avait pas faite encore, des conjugaisons vivantes et des conjugaisons archaïques. Cette classification convient à la langue d'oc comme au français, et en général à toutes les langues romanes ; je la suivrai donc ici. J'appelle conjugaisons vivantes, celles dont les formes s'imposent à tous les verbes nouveaux que la langue crée ; conjugaisons archaïques, celles qui, frappées de stérilité dès le commencement, n'ont pu prêter leurs formes à aucune idée verbale nouvelle.

La première classe se compose :

[1] V. *Histoire et théorie de la conjug. franc.,* Ire partie, chap. V.
[2] *Ibid.*, p. 51-55.
[3] *Ibid.*, p. 36-37.

1° De la conjugaison des verbes en *á* *(ar)* = lat. *are ;*

2° De la conjugaison des verbes en *í* *(ir)* à forme inchoative, c'est-à-dire dont le radical est accru aux temps de la première série du suffixe *isc* *(iss)*, dépouillé d'ailleurs de toute signification particulière.

La deuxième classe comprend :

1° La conjugaison des verbes en *ir* à forme non inchoative, c'est-à-dire conformes à la conjugaison latine en *ire ;*

2° La conjugaison des verbes en *re* et en *ei* *(er)* atone ou tonique (lat. *ĕre* et *ēre*)[1].

Cela ferait en tout quatre conjugaisons; mais nous n'en compterons ici que trois, la première en *a*, la seconde en *i*, la troisième en *re* ou *ei*[2], plaçant en appendice et comme exceptions dans la seconde, les verbes en *ir* non inchoatifs, ce qui peut se faire avec d'autant moins d'inconvénient que plusieurs hésitent, en limousin, entre les deux formes, et que dans d'autres dialectes de notre langue ils ont déjà tous, ou presque tous, pris la forme inchoative.

III

En langue d'oc comme en français, les temps simples des verbes se divisent en deux séries. La première comprend le présent et l'imparfait de l'indicatif, l'impératif, le présent du

[1] En français, les deux conjugaisons latines que, comme Raynouard, nous réunissons ici en une seule, doivent demeurer distinctes. Les verbes en *oir* diffèrent en effet de ceux en *re*, non-seulement par la forme de l'infinitif, mais encore par celle du prétérit, qui, en *u* dans les premiers, est en *i* (sauf une dizaine d'exceptions) dans les seconds. Au contraire, en langue d'oc, la confusion est devenue complète à tous les temps, même à l'infinitif, malgré la persistance des deux désinences primitives *ēre* (*ér*) et *ĕre* (*re* ou *er* atone), car le même verbe les offre souvent à la fois, non-seulement dans deux dialectes ou sous-dialectes différents, mais encore dans une seule et même variété.

[2] L'ordre de Raynouard est différent; mais celui que je suis ici est le seul logique et légitime, les deux conjugaisons vivantes ne devant pas être séparées l'une de l'autre par la conjugaison archaïque.

subjonctif, le gérondif et le participe présent; la seconde, le prétérit de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif. L'infinitif et le participe passé (comme en latin le supin) restent en dehors de l'une et de l'autre. Toutes les formes d'une même série, dans les verbe réguliers, se déduisent l'une de l'autre d'après des règles fixes et, de plus, dans les conjugaisons vivantes, tous les temps sont liés entre eux par des rapports nécessaires et constants. Mais il n'en est pas de même dans la conjugaison archaïque. Là, chaque série reste indépendante. La forme de l'infinitif ni celle du présent de l'indicatif ne détermine point nécessairement celle du prétérit, et il n'y a point non plus de règle absolue pour tirer de ce dernier temps le participe passé.

Les flexions des temps de la première série sont et ont été, dès l'origine, les mêmes pour les deux dernières conjugaisons, sauf, pour celle en *ir* (inchoative), la différence qui résulte de l'insertion entre le radical et la flexion du suffixe *isc*. La première conjugaison seule en a de particulières. — Au contraire, aux temps de la deuxième série, c'est la deuxième conjugaison qui reste isolée, la première y ayant les mêmes flexions proprement dites que la troisième. — Au participe passé, les mêmes distinctions qu'à l'infinitif reparaissent, à chaque forme infinitive correspondant une désinence participiale différente, savoir *at* à *ar*, *it* à *ir*, *ut* à *re* ou *er*.

Dans les paradigmes qui vont suivre, je placerai toujours en regard des formes actuelles les formes correspondantes de l'ancienne langue. Les explications que j'ai données dans la première section du présent chapitre sur l'origine de chaque temps rendent, je pense, inutile d'en rapprocher également les formes latines.

Je ne ferai, après chaque paradigme, que les remarques particulières à la conjugaison ou au verbe examiné. Les observations d'un caractère plus général trouveront leur place dans un chapitre spécial.

CHAPITRE DEUXIÈME

VERBES AUXILIAIRES

Tous nos verbes formant, ainsi qu'on l'a vu, leurs temps composés à l'aide de l'un des deux auxiliaires *avoir* et *être*, je présenterai d'abord les paradigmes de ces deux verbes. Je crois inutile d'y comprendre les temps composés du passé ; mais j'y laisserai le futur et le conditionnel, et je ferai de même dans les paradigmes suivants.

I. — **Avei (aver = habere)**

Avei forme ses temps composés avec lui-même. — Il sert d'auxiliaire aux verbes transitifs, aux verbes neutres exprimant une action et quelquefois aux verbes réciproques ou réfléchis. Ainsi quelques-uns disent : *î s'an boura, tu t'â fai mau;* littéralement : *ils s'ont battus, tu t'as fait mal.* Mais le plus ordinaire est d'employer en pareil cas, comme en français, l'auxiliaire *être.*

INFINITIF

aver.	*avei, avé.*

FUTUR

aurai	*ôurai*
auras	*ôurâ*
aura	*ôuró*
aurem	*ôurém, ám*
auretz	*ôurê, ei*
auran, au.	*ôurán, au.*

CONDITIONNEL

auria	*ôurió*

aurias	*ouriâ*
auria	*ourió*
auriam	*ouriám, ém*
auriatz	*ouriâ*
aurian, en.	*ourián, én, ou.*

INDICATIF PRÉSENT

ai, ei	*ai*
as	*â*
a	*ó*
avem	*avem, am*
avetz,	*avê*
an, au.	*an, au, óu.*

IMPARFAIT

avia	*avió*
avias	*aviâ*
avia	*avió*
aviam	*aviam, em*
aviatz	*aviâ*
avian, en, on, o.	*avian, en, au, óu.*

IMPÉRATIF

aias	*áyo*
aiatz	*ayâ.*

SUBJONCTIF PRÉSENT

aia	*âye*
aias	*ayā, ei*
aia, e	*âye*
aiam	*ayám*
aiatz	*ayâ, ei*
aian, en, on.	*ayan, ou.*

PARTICIPE PRÉSENT

avent, en	*ayan.*

PRÉTÉRIT DE L'INDICATIF

aic, aig, ac, agui	*aguei, î*
aguist	*aguêrei, ă*
ag, ac	*agué*
aguem	*aguêrem, am*
aguetz	*aguêrei, ă*
agren, on, o.	*aguêren, ou.*

1er IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

agues, ssa	*aguê, êsso*
aguesses	*aguessă*
agues	*aguê, êsso*
aguessem	*aguessam*
aguessetz, atz	*aguessâ*
aguessen, an, on.	*aguessan, ou.*

2e IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

agra	(*aguero*)
agras	*aguerā*
agra	(*aguero*)
agram	*agueram*
agratz	*aguerâ*
agran, en, on.	*agueran.*

PARTICIPE PASSÉ

agut, uda.	*agu, udo.*

OBSERVATIONS

A Nontron et en haut Limousin, l'*a* initial de ce verbe subir l'aphérèse à toutes les formes où il est suivi de *v* ou Cette aphérèse, chez nous, n'est constante qu'au participe é. — Quand l'aphérèse n'a pas lieu, l'*a* initial s'affaiblit en haut Limousin ; il en est de même en bas Limousin.

2. *Indicatif présent.* — La forme *ei* de la première personne du singulier est fort ancienne dans la langue. On la remarque dans une pièce du XI[e] siècle, publiée par M. Paul Meyer (*Anc. poésies relig.*), et dans *Gérard de Roussillon;* mais elle paraît n'avoir pas ou n'avoir guère été employée par les troubadours. Elle ne se rencontre aujourd'hui en Limousin qu'aux extrémités du dialecte, du côté de l'Auvergne, où elle est très-usuelle. — L'affaiblissement en *o* de la troisième personne du singulier se constate déjà fréquemment dans les textes limousins du XV[e] siècle. — La première personne du pluriel est souvent, à Nontron, et presque toujours en haut Limousin, *am* au lieu de *avem*. Est-ce par l'effet d'une contraction de *avem* ou d'une confusion avec la troisième personne du pluriel? C'est ce que je ne saurais décider, bien que la dernière alternative me paraisse la plus vraisemblable. — Quelques-uns, à la seconde personne du pluriel, disent aussi *é* et même *â* pour *avê;* mais cette faute est rare.

La forme *au* de la troisième personne du pluriel est particulière au bas-limousin, où elle s'affaiblit souvent en *óu*. C'est, du reste, une forme très-ancienne[1] et qui est restée usitée dans beaucoup d'autres dialectes ou sous-dialectes de la langue d'oc. On la retrouve en valaque.

3. L'*i* consonne du subj. prés. et de l'impératif (= *e* latin) s'est durci en *j* à Tulle. Il en était déjà ainsi dans plusieurs dialectes de la vieille langue, mais non pas dans tous, comme paraît le croire M. Bartsch[2].

4. Le *g* dur du prétérit et des temps qui s'y rattachent provient d'un renforcement en *gui* de la flexion *ui* du latin : * *habgui* pour *habui,* comme * *guipera* pour *vipera*[3]. Le *b* radical

[1] On la trouve, par exemple, dans une charte provençale d'entre 1101 et 1110 et dans une charte languedocienne du XII[e] siècle (V. Meyer, *Recueil d'anciens textes,* n° 42 et n° 50).

[2] V. *Chrestomathie prov.*, p. 422. M. Bartsch imprime partout *aja*. C'est trancher d'autorité une question qu'il devait laisser indécise. On écrivait *aia,* que dans tel dialecte on prononçait *aja,* dans tel autre *aya.*

[3] Voir *Phonétique,* chap. V, 3[e] section, *V intérieur.*

tomba après ce renforcement, mais non peut-être pas partout; car le bas-limousin offre les formes *óugué, óugu,* qui permettent de supposer son maintien, moyennant vocalisation en *u*: * *habguit* = * *havguit* = *augué* = *óugué*.

5. Avec le radical du subjonctif présent *ay* (à Tulle *aj*), nous avons formé de toutes pièces, sur le modèle de la conjugaison régulière en *ar*, un nouveau verbe *ayâ* (*oja* en bas-limousin), qui a par conséquent en commun avec *avei* l'impératif et le subjonctif présent. C'est à ce nouveau verbe qu'appartient proprement le participe présent *ayan,* qui remplace *avent* périmé. — *Ayâ* ne fait pas, du reste, double emploi avec *avei;* car, premièrement, il n'est jamais auxiliaire, et, en second lieu, il a ordinairement une signification plus spéciale[1].

II. — **Éssei** *ou* **Être** (esser, estre = *essere)

Ce verbe, n'ayant pas de participe passé, n'a pas conséquemment de temps composés du passé. Il emprunte ceux de *eitâ* (*estar* = *stare*), à la formation desquels il sert d'ailleurs souvent lui-même comme auxiliaire, bien qu'on emploie plus fréquemment *avei* à cet usage.

INFINITIF

esser; estre.	*essei, esse; être, estre.*

FUTUR

serai	*sirai*
seras	*sirâ*
sera	*siro*
serem	*siram*

[1] Dans un vieux noël, la Vierge demande à saint Joseph de lui cueillir une pommo; celui-ci, qui lui garde rancune de la visite de l'ange, lui répond :

Que lou que v'o graciâdo
Vou la vênhe *ayâ!*

seretz	*sirei, é*
seran, au.	*siran, au, óu.*

CONDITIONNEL

seria	*sirió*
serias	*siriâ*
seria	*sirió*
seriam	*siriám*
seriatz	*siriâ*
serian, on, o.	*sirian, ou.*

INDICATIF PRÉSENT

sui, soi	*soui, sei, sai*
est, iest, es, ses	*sê*
es	*ei, e (es)*
em, esmes, sem	*sem, soum*
etz, ses	*sê*
son, sun, so.	*soun, sou.*

IMPARFAIT

era	*êro*
eras	*êrā*
era	*êro*
eram	*ĕrâm*
eratz	*ĕrâ*
eran, en, on, o.	*êran, ou.*

IMPÉRATIF

sias	*sio*
siatz.	*siâ.*

SUBJONCTIF PRÉSENT

sia, seja	*sio, sié*
sias	*siâ, siei*
sia, sie	*sio, sié*
siam	*siam*

siatz	*siâ, siei*
sian, sien, sion.	*sian, siou.*

PARTICIPE PRÉSENT

(Manque).

PRÉTERIT DE L'INDICATIF

fui	*fuguei, î*
fust, fost	*fuguêrei, ā*
fo, fon, foc	*fugué*
fom	*fuguêrem, am*
fotz	*fuguêrei, ā*
foren, on, o.	*fuguêren, ou.*

1[er] IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

fos	*fû, fûsso; fuguê, êsso*
fosses	*fussā; fuguéssā*
fos, ssa	*fû, fûsso; fuguê, êsso*
fossem	*fussam ; fuguessam*
fossetz, atz	*fussâ ; fuguessâ*
fossen, an, on, o.	*fussan; fuguéssan, ou.*

2[e] IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

fora	(*fuguèro*)
foras	*fuguérā*
fora	(*fuguêro*)
foram	*fugueram*
foratz	*fuguerâ*
foran.	*fuguéran.*

PARTICIPE PASSÉ

(Manque).

OBSERVATIONS

Infinitif. — *Être* (à Tulle *estre*) est maintenant plus em-
-é chez nous que *essei*. C'est, d'ailleurs, une forme très-

ancienne et qui paraît avoir été commune à tous les dialectes d'oc.— La forme apocopée *ser*, qui a servi à composer le futur et le conditionnel, ne se rencontre pas isolément, pas plus qu'en français et en italien, où elle a eu le même emploi. On sait qu'elle persiste seule, au contraire, en espagnol.—*Serai* et *seria* sont les formes classiques ; mais *sirai* et *siria* sont aussi des formes anciennes[1]. On les connaît seules aujourd'hui à Nontron et en haut Limousin ; mais le bas Limousin emploie encore, concurremment avec elles, *serai* et *serio*. — Notons pour mémoire que l'ancienne langue avait, comme le français, conservé quelques formes (*er, ers, er*[2]) du futur latin ; mais elle les laissa périmer de fort bonne heure.

2. *Indicatif présent*. — *Sai* (première personne), qui est la forme de Nontron et du haut Limousin, est un renfoncement de *sei*, qui appartient au bas Limousin et aux contrées du Périgord plus méridionales que Nontron. *Sei* n'est, d'ailleurs, qu'une forme réduite de *souei*, développement normal de *soui* (=anc. *soi*). Je ne sais si *souei* se dit quelque part ; mais *soui* est encore usité en bas Limousin, concurremment avec *sei*. — La forme classique, pour la seconde personne du singulier, était *est* ou *iest*. Mais il y avait à côté une forme vulgaire *ses*,[3] qui persiste dans notre *sê* (à Limoges, *sei*). — La chute de l'*s* à la troisième personne n'a été compensée, à Tulle, que dans la locution *oquei* = *c'est*. Partout ailleurs, *es* s'est simplement réduit à *e*. Mais l'*s* reparaît souvent en liaison. — *Première personne du pluriel*. La forme classique la plus ordinaire était *em*. On trouve aussi *sem* et *esmes*. Cette dernière forme, certainement la plus ancienne des trois, paraît avoir été rejetée de fort

[1] Elles alternent avec *serai* et *seria* dans les documents de Limoges des XIVe et XVe siècles.

[2] On n'en cite pas qui soient dérivées de *erimus, eritis, erunt*, et je n'en ai moi-même jamais rencontré.

[3] Ou *sies*, *sias*, selon les dialectes : les deux se trouvent dans le *Ludi sancti Jacobi* (XVe siècle, dialecte provençal), et *sies* est dans *Blandin de Cornouailles* (XIVe siècle), v. 884.

bonne heure de la langue littéraire[1]. Mais elle dut persister assez longtemps dans le langage courant du haut Limousin, car je la trouve encore employée, en 1475, dans le *Testament*, déjà cité, *d'un gentilhomme de la basse Marche* (Johan Faulcon)[2]. *Em* n'a, je crois, survécu nulle part. Quant à *sem*, qui apparaît rarement dans les monuments littéraires de l'époque classique[3], mais qui se montre au contraire assez fréquemment dans ceux de l'âge suivant, ainsi que dans les Chartes[4], c'est aujourd'hui la forme la plus répandue dans le Midi : c'est celle de l'Auvergne, du Quercy, d'une partie de la Gascogne et de tout le Languedoc; c'est aussi celle du bas Limousin. Mais à Limoges, à Nontron, à Ribérac, à Périgueux, on dit *soum* (= lat. *sumus*), qui est aussi la forme de la Gascogne occidentale (Bordeaux)[5].—*Seconde personne du pluriel.* La forme classique était *etz;* mais il y en avait une autre (*ses*) plus usitée certainement dans la langue commune, puisqu'elle a seule survécu partout[6], et qui se rencontre d'ailleurs quelquefois dans les anciens textes. Raynouard (*Gram.*, p. 180) en

[1] Raynouard ne la cite pas; les deux seuls exemples qu'en relève Bartsch appartiennent, l'un à *Boëce*, l'autre à une poésie du XI[e] siècle, dont l'origine limousine est certaine. Je ne l'ai rencontrée que là et dans le *Testament de Johan Faulcon*, ce qui me ferait supposer qu'elle était particulière au dialecte limousin.

[2] *Bull. de la Soc. archéol. du Limousin*, tom. I, pag 58.

[3] Raynouard (*Gram.*, pag. 179) en rapporte un exemple de R. Vidal de Bezaudun. Il y en a un dans *Flamenca*, v. 6197

[4] V. *Ludus sancti Jacobi* et *Version en prose de la Croisade*, passim; — Charte auvergnate publiée par P. Meyer, *Recueil d'anciens textes* (p. 171); Charte périgourdine dans Dessales, *Périgueux et les deux derniers comtes du Périgord*, p. 68 des preuves.

[5] *Suns* se trouve dans *Girard de Roussillon*, v. 72 du fragment publié par M. P. Meyer, d'après le ms. d'Oxford ; mais c'est peut-être là une forme française. Le ms. de Paris donne, à cet endroit comme ailleurs, *em*. — On remarquera, d'une part, l'analogie de notre *soum* avec le catalan *son* et avec l'espagnol *somos*, et, d'autre part, celle de la forme correspondante *siam* du prov. moderne avec l'italien *siamo*.

[6] Exceptez le prov. moderne, qui dit *sias*, d'après l'analogie de la première personne du pluriel (*siam*).

rapporte, d'après le ms. B.N. nº 7225, un exemple tiré d'une pièce de la comtesse de Die. On en trouvera d'autres dans le fragment de la trad. de l'Évangile de saint Jean, donnée par M. Paul Meyer (*Recueil*, p. 32-39), d'après un ms. de Dublin (ce texte a même déjà *se* et non *ses*), ainsi que dans *Flamenca* (v. 4586) et dans le *Ludus sancti Jacobi*, v. 205, où M. Meyer et M. Bartsch impriment à tort *s'es*.

3. *Imparfait.* — Outre la forme commune *êro, êrā*, etc., le haut Limousin en a une autre, *êrio, êriā*, etc., qui, d'après Ruben, serait, à Limoges du moins, plus usitée que la première, et où l'*i* a été introduit par fausse analogie, tous les autres imparfaits qui ne sont pas en *avo* étant en *io*[1].

4. *Subjonctif présent.* — Ce temps vient, non de la forme classique *sim*, mais d'une forme vulgaire **siam*. *Sie*, usité chez nous concurremment avec *sio*, qui est le *sia* de l'ancienne langue, se rencontre déjà dans *Gérard de Rossillon* (ms. d'Oxford)[2]. Il alterne avec *sia* (ou *sio*) dans les textes limousins du XVᵉ siècle.

5. *Prétérit de l'indicatif.* — On a vu dans la Phonétique que l'*u* et l'*i* sont sujets à développer devant eux leur semi-consonne respective. C'est ainsi qu'on trouve déjà dans le latin archaïque *fuvit* (*fuveit*) pour *fuit*. Ce sont de pareilles formes qui, survivant à côté des formes classiques dans le latin populaire, ont donné naissance, par le renforcement subséquent de *vi* en *gui* (comme dans **mogui* pour *movi*), à celles qui ont cours aujourd'hui, à peu près exclusivement, dans notre dialecte. On trouve *foc* dans le *Planch de sant Esteve*, *fouc, foguet* (= *fuit* tous les deux), *foguen* = *fuerunt*,

[1] C'est à une fausse analogie du même genre que sont dues, en italien, les formes allongées *eravamo, eravate*, qui se sont substituées aux formes étymologiques *eramo, erate*, dès le premier âge de la langue. On en trouve de pareilles (*eravam, eravatz, eravan*) dans le *roman de Jaufre* (*Lex. rom.* I, 130 *b*, 152 *b*, 156 *b*, 168 *a*). Je n'en ai pas remarqué ailleurs

[2] Par exemple, v. 338 et 343 du fragment publié par M. Paul Meyer dans son *Recueil d'anciens textes*

dans la version en prose de la *Croisade albigeoise* (V. Meyer, *Recueil*, p. 113). Mais ces formes ne se rencontrent pas dans les monuments littéraires de l'âge classique. Je n'en ai pas non plus vu d'exemple dans les textes limousins des XIVe, XVe, XVIe siècles, qui tous s'en tiennent encore aux formes sans *g*. Aujourd'hui au contraire, et sans doute depuis longtemps, ces dernières se sont effacées devant les autres, mais sans tomber pourtant tout à fait en désuétude ; car on dit encore quelquefois en divers lieux *fu, furen* (ou *futen*), *furei,* (ou *futei*), au lieu de *fugué, fugueren, fuguerei*[1].

6. 1er *Imparfait du subjonctif.*— Ici, comme au prétérit de l'indicatif, la forme sans *g* est la seule que présentent les textes classiques ainsi que les documents limousins même les plus récents. Elle reste encore aujourd'hui presque aussi usitée que la forme allongée.

7. 2e *Imparfait du subjonctif.*— La forme allongée est, je crois, la seule qui soit aujourd'hui en usage ; et, au contraire, elle paraît être restée, autant que *fugues,* étrangère à la langue classique.

Observons en terminant que, dans ces trois derniers temps, notre dialecte a substitué un *u* à l'*ó* (= *ou*) des formes classiques. Cette substitution se remarque déjà dans des textes de Limoges du XIVe siècle ; mais elle n'y a pas lieu constamment.

[1] Le languedocien et le provençal, plus indépendants de la tradition que le limousin, parce qu'elle leur est sans doute moins propre, et plus faciles par suite à céder aux suggestions de l'analogie, ont donné à *être* un nouveau prétérit, en substituant au radical particulier de ce temps (*fu*) celui du présent (*se* ou *si*). De là les formes *seguet siguet*. *sieguet*, selon les lieux. Ailleurs, l'*f* seule a été changée : *souguet* (St-Pons). *siousquet* (Montauban). Quelque chose d'analogue se remarque dans les formes italiennes d'imparfait *savamo*, *savate*, pour *eravamo*, *eravate*, que l'on rencontre par exemple dans Boccace.

CHAPITRE TROISIÈME

CONJUGAISONS VIVANTES

I. — Première conjugaison : *â* (*ar* = lat. *are*)

Cette conjugaison correspond à la première conjugaison latine, dont elle reproduit exactement, sauf les modifications phonétiques, les formes conservées. En voici le paradigme :

INFINITIF

Chant ar.	*chant â.*

FUTUR

chantar ai	*chantar ai*
chantar as	*chantar â*
chantar a	*chantar ó*
chantar em	*chantar em, am*
chantar etz	*chantar ei, ê*
chantar an, au.	*chantar an, au.*

CONDITIONNEL

chantar ia	*chantar io*
chantar ias	*chantar iâ*
chantar ia	*chantar io*
chantar iam	*chantar iam*
chantar iatz	*chantar iâ*
chantar ian.	*chantar ian, iou.*

INDICATIF PRÉSENT

chant, chant i, e	*chant e, i*
chant as	*chant ā*
chant a	*chant o*
chant am	*chant em*

chant atz	*chant â*
chant an, en, on, o.	*chant en, ou.*

IMPARFAIT

chant ava	*chant âvo*
chant avas	*chant ávā*
chant ava	*chant âvo*
chant avam	*chant avam, em*
chant avatz	*chant avâ*
chant avan, en, on, o.	*chant avan, en, ou.*

IMPÉRATIF

chant a	*chant o*
chant em	*chant am*
chant atz.	*chant â.*

SUBJONCTIF PRÉSENT

chant chant e	*chant e*
chant es	*chant ei, ā*
chant, chant e	*chant e*
chant em	*chant am*
chant etz	*chant ei, â*
chant en, o.	*chant an, ou.*

PARTICIPE PRÉSENT

chant ant, an.	*chant an.*

PRÉTÉRIT DE L'INDICATIF

chant ei, iei	*chant ei, î*
chant est, iest	*chant êrei, ā*
chant et	*chant é*
chant em	*chant êrem, am*
chant etz	*chant èrei, ā*
chant eren, eron, ero.	*chant êren, êrou.*

1er IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

chant es, essa	*chant ê, essò*

chant esses, as	*chant essā*
chant es, essa	*chant ê, esso*
chant essem, am	*chant essam*
chant essetz, atz	*chant essâ*
chant essen, essan, esso.	*chant essan, ou.*

2e IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

chant era	*(chant ero)*
chant eras	*chant erā.*
chant era	*(chant ero)*
chant eram	*chant eram*
chant eratz	*chant erâ*
chant eran.	*chant eran.*

PARTICIPE PASSÉ

chant at, ado	*chant á, âdo.*

OBSERVATIONS

I. *Indicatif présent.* — La flexion *em,* que nous avons substituée, à la première personne du pluriel, à l'*am* étymologique, est celle qui est propre aux verbes provenant de la deuxième conjugaison latine (*devem = debemus*). Cette substitution, dont la langue classique n'offre pas, je crois, d'exemples, commence à se montrer dans les textes de Limoges du XIVe siècle, où les formes en *em* alternent avec celles en *am* [1]. Elle a eu lieu probablement sous l'influence de la troisième personne du pluriel, où la même substitution de l'*e* à l'*a* étymologique s'était opérée dans notre dialecte dès les plus hauts temps.

2. C'est aussi probablement à l'influence de la troisième personne du pluriel en *en* de l'imparfait qu'est due la forme en *em* de la première personne du pluriel de ce temps. Ces formes, dont la première seule se remarque dans les anciens textes (V. *Boëce,* v. 39, etc.) sont aujourd'hui particulières aux

[1] P. ex. Coutumes de Limoges, dans *Lim. hist.*, p. 646-648 : *comandem, autrejem, ordenem, donem,* a côté de *lauvam, aproam, autrejam,* etc.

contrées plus méridionales que Nontron. A Limoges, comme à Nontron, on n'emploie que les formes étymologiques en *am*, *an;* mais les premières alternent fréquemment avec celles-ci dans les textes limousins des XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles.

3. *Subjonctif présent.* — Inversement, c'est un *a* que nous avons substitué à l'*e* étymologique de la langue classique dans les formes *chantam, chantan,* du subjonctif présent, leur imposant ainsi la flexion propre aux autres conjugaisons. La même substitution de l'*a* à l'*e* a eu lieu aussi, mais non pas si généralement, à la deuxième personne des deux nombres. A Nontron, c'est, dans ces deux personnes, les formes en *e* (*ei* = *es* ou *etz*) que l'on préfère. — La première personne du pluriel de l'impératif a naturellement subi la même mutation que celle du subjonctif : *chantam* et non plus *chantem.* Elle est, exceptionnellement, restée telle qu'autrefois dans *anem* = *allons,* qu'on dit encore concurremment avec *anam* et même plus souvent.

4. *Prétérit.* — Les flexions de ce temps et des deux imparfaits du subjonctif qui s'y rattachent se dérivent phonétiquement beaucoup mieux de *evi* que de *avi.* Faut-il admettre pourtant que, seule de toutes les langues romanes, la langue d'oc ait ici rejeté la forme originelle, en latin si répandue, pour y en substituer une qui l'était si peu que, même dans la conjugaison à laquelle elle appartient, elle était exceptionnelle ? Quoi qu'il en soit, *ei* pour *avi, et* pour *avit, es* pour *assem, era* pour *aram,* etc.: telles ont été, dès le principe, dans les temps dont il s'agit, les formes de la conjugaison en *ar,* comme celles de la conjugaison en *er.*

Les trois quarts au moins des verbes que nous possédons appartiennent à cette conjugaison. C'est celle qui a toujours été, comme en français et en latin, la plus productive. Elle comprend :

1° Tous les verbes (sauf peut-être deux ou trois) de la première conjugaison latine qui sont restés dans notre langue ; tels sont *eigâ (œquare), charmenâ (carminare), cramâ (cremare),*

couvidâ (convitare), deramâ[1] *(* deramare (?), doundâ (domitare), lôuvâ (laudare), madurâ (maturare), mudâ (mutare), soubrâ (superare), sabroundâ (superabundare);*

2° La très-grande majorité de ceux que nous avons formés nous-mêmes, soit à l'époque classique, soit depuis;

3° Enfin tous les verbes empruntés au français qui appartiennent dans cette langue à la première conjugaison.

Elle comprenait dans l'ancienne langue un verbe défectif, *anar*, et deux verbes irréguliers, *dar* et *estar*. *Dar* est tombé en désuétude; mais les deux autres sont encore, surtout le premier, d'un grand usage.

Anar (*adnare*). Ind. pr. *vau, vâ, vai, vam, vâ* ou *anâ, van.* Imparf. *anavo,* etc. Impérat. *vai, anem,* ou *anam, anâ.* Subj. pr. *ane,* etc. Part. pr. *anan.* Prétér. *anei,* etc. Subj. imparf. *anê,* etc. Part. pas. *ana-ado.* Le futur et le conditionnel sont formés, comme en français, avec *ire: eirai* ou *nirai, eirio* ou *neirio.* — C'était exactement la même proportion, dans l'ancienne langue, entre les éléments constituants de ce verbe hybride, sauf que la 1re personne plur. du prés. de l'ind. était *anam.* — En haut Limousin et à Nontron, *anâ* et les formes qui en viennent subissent presque toujours l'aphérèse de l'*a.* — Dans quelques endroits a cours un prétérit incorrect à *g* intercalaire (*anguet*). Cette faute, exceptionnelle en limousin, paraît habituelle dans les dialectes plus méridionaux (par exemple, le languedocien). — Notons encore un futur (*anarai*) composé régulièrement avec l'infinitif *anar,* mais inusité chez nous.

Eitâ (*estar*). — Nous avons ramené ce verbe au type de la 1re conjugaison, dont il s'écartait dans le principe, en reportant l'accent de la désinence sur la syllabe initiale à toutes les formes où il était monosyllabe en latin : *sto, estau, aite ; stas, estas, eitā ; stat, estai, aito ; stant, estant, aiten ;* — et de même au subjonctif présent. J'ai déjà dit qu'il prête ses participes et ses temps composés du passé à *essei.*

[1] Signifie *déchirer*, comme en vieux fr. V. *Saint Alexis*, 29, 3.

II. — Deuxième conjugaison : *î* (*ir* = lat. *ire*)

Cette conjugaison n'a pas, comme la précédente, de type homogène dans le latin. Si, aux temps de la première série, de même qu'au participe passé et à l'infinitif, elle reproduit la quatrième conjugaison latine, c'est, dans les autres, de la troisième qu'elle procède, car elle s'y règle sur les verbes inchoatifs en *isco, esco*. Aujourd'hui, et depuis longtemps sans doute, elle est, dans toute la langue d'oc comme en français, complétement et logiquement constituée, c'est-à-dire que le suffixe verbal *isc* (*iss*) y précède la flexion proprement dite à toutes les formes de la première série ; mais on voit par les textes qu'à l'époque classique les formes à flexion accentuée ne prenaient pas ce suffixe, ce qui rendait cette conjugaison semblable à ce qu'elle est encore en italien. La tendance à l'état actuel se constate pourtant assez fréquemment dès cette époque, de même que celle, devenue de plus en plus générale et dominante, dont nous reparlerons plus loin, d'imposer cet allongement en *is* aux verbes en *ir* restés conformes au type de la quatrième conjugaison latine.

INFINITIF

flor ir [1].	*flur î*.

FUTUR

florir ai	*flurir ai*
florir as	*flurir â*
florir a	*flurir ó*

[1] J'emprunte ce paradigme à M. Bartsch, *Chrestomathie;* il y donne comme déjà complétement constitué dans la langue classique le présent du subjonctif. Le fait n'est pas facile à vérifier ; mais je ne crois pas qu'il eût la généralité que M. Bartsch suppose. Les grammaires (Hugues Faidit, Raimond Vidal, les *Leys d'amors*) ne sont à cet égard d'aucun secours, car elles ne mentionnent, parmi leurs exemples, de premières ni de deuxièmes personnes du pluriel qui puissent ici nous éclairer.

florir em	*flurir em, am*
florir etz	*flurir ei, ê*
florir an, au.	*flurir an, au.*

CONDITIONNEL

florir ia	*flurir ió*
florir ias	*flurir iâ*
florir ia	*flurir ió*
florir iam	*flurir iam*
florir iatz	*flurir iâ*
florir ian, ien, ion.	*flurir ian, iou.*

INDICATIF PRÉSENT

flor isc, is	*flur iss e*
flor iss es	*flur iss ei*
flor is	*flur î*
flor em	*flur iss em*
flor etz	*flur iss ê*
flor isc on, iss en.	*flur iss en, ou.*

IMPARFAIT

flor ia	*flur iss io*
flor ias	*flur iss iâ*
flor ia	*flur iss io*
flor iam	*flur iss iam*
flor iatz	*flur iss iâ*
flor ian.	*flur iss ian, iou.*

IMPÉRATIF

flor is	*flur î*
flor am	*flur iss am*
flor etz.	*flur iss ê.*

SUBJONCTIF PRÉSENT

flor isc a	*flur iss e*
flor isc as	*flur iss ā, ei*
flor isc a	*flur iss e*

flor isc am	*flur iss am*
flor isc atz	*flur iss â. ê*
flor isc an, on.	*flur iss an, ou.*

PARTICIPE PRÉSENT

flor en, iss en.	*flur iss én.*

PRÉTÉRIT DE L'INDICATIF

flor i	*flur î*
flor ist	*flur írei*
flor it, i	*flur í*
flor im	*flur, írem*
flor itz	*flur, írei*
flor iron, iro, iren.	*flur íren.*

1er IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

flor is	*flur î, isso*
flor isses	*flur issă*
flor is	*flur î, isso*
flor issem	*flur issam*
flor issetz, issatz	*flur issâ*
flor issen, an, on.	*flur issan.*

2e IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

flor ira	*(flur iro)*
flor iras	*flur iră*
flor ira	*(flur iro)*
flor iram	*flur iram*
flor iratz	*flur irâ*
flor iran.	*flur iran.*

PARTICIPE PASSÉ

flor it, ido.	*flur í, ido.*

OBSERVATIONS

.. L'analogie de l'indicatif où *isc*, précédant toujours un *e*, naturellement devenu *iss*, et peut-être aussi l'exemple du

français, ont conduit à opérer le même changement devant les formes en *a* du présent du subjonctif[1]. Il en résulte que, comme en français, plusieurs personnes de ce temps se confondent avec les personnes correspondantes de l'imparfait du même mode. Cette confusion n'a pas lieu dans les dialectes plus méridionaux que le limousin, parce que *sc* y reste dur au subjonctif.

2. *Prétérit.*—Dans les dialectes plus méridionaux de la langue d'oc, spécialement le provençal et le languedocien, le prétérit et l'imparfait du subjonctif ont été abusivement allongés par l'insertion du *g* dur, qui, dans la langue classique, n'était attribué qu'aux prétérits dérivés de parfaits latins en *ui* ou *vi* non précédé d'*i*. Cette faute était déjà générale à Toulouse au XIVe siècle, comme on le voit par les *Leys d'amors* (II, 386). Aujourd'hui, je le répète, elle est devenue la règle presque partout ; le Limousin lui-même n'a pas su s'en défendre entièrement, car Limoges et Tulle disent *finigué* par exemple, au lieu de *fini,* comme Toulouse et Marseille. Mais le Périgord (Nontron, Périgueux, Ribérac), plus fidèle sur ce point, comme en général sur tous les autres, à la tradition classique, a échappé à la contagion. — Voici donc comment se conjuguent en haut et bas-limousin le prétérit et le subjonctif imparfait des verbes en *ir* :

PRÉTÉRIT	SUBJONCTIF IMPARFAIT
—	—
finigu ei	*finigu ê, esso*
finigu êrei, ā	*finigu ess ā*
finigu é	*finigu ê, esso*
finigu êrem, am	*finigu ess am*
finigu êrei, ā	*finigu essâ*
finigu êren, ou.	*finigu essan, ou.*

Le fonds primitif de cette conjugaison se compose de verbes

[1] On a déjà des exemples de ce changement dans les textes de Limoges du XIVe siècle.

provenant, une moitié à peu près de la quatrième conjugaison latine (*ire*), l'autre moitié, sauf quelques-uns d'origine germanique ou de provenance inconnue, de la seconde (*ēre*), ou de la troisième (*ĕre*), ces derniers ayant déjà probablement passé, dans le latin vulgaire, à la quatrième conjugaison.

A ce premier fonds se sont ajoutés :

1° Un assez grand nombre de verbes formés par la langue d'oc elle-même ;

2° Tous les verbes empruntés directement au latin après la période des origines et qui appartenaient dans cette langue à la deuxième, à la troisième [1] ou à la quatrième conjugaison ;

3° Enfin, quelques verbes pris au français, en *ir*, bien entendu, dans cette langue, et qui sont pour la plupart d'introduction récente.

Je me bornerai à mentionner ici quelques-uns de ceux qui appartiennent au fonds primitif, en faisant remarquer qu'un fort petit nombre avaient dans le latin classique la forme inchoative. Tels étaient *putresco, (in)gemisco, floresco, languesco, lucisco*. Mais il est probable que la plupart des autres avaient déjà reçu cet allongement dans le latin vulgaire, avant le dégagement des langues romanes.

[1] Les verbes latins en *ēre* et *ĕre* introduits dans la langue française depuis les origines ont naturellement reçu l'infinitif en *er*, qui paraissait identique au leur, et toute la série de leurs formes a été la conséquence nécessaire de cette première attribution. On comprend facilement qu'il en ait été autrement en langue d'oc, où, grâce au maintien de l'*a* à l'infinitif de la première conjugaison, ce fut plutôt à la seconde (*ir*) qu'à celle-ci que les verbes en question durent paraître assimilables. Voici quelques exemples pris dans les *Coutumes de Limoges* : *resistir*, *exercir*, *possedir*, *sustituir*, *succedir*, *presumir*. Remarquons en passant que, la plupart de ces verbes étant, depuis l'âge classique, tombés en désuétude, c'est aujourd'hui sous la forme française que nous les employons quand nous avons à nous en servir, et, comme, ainsi qu'on l'a vu, les verbes français en *er* restent chez nous de la première conjugaison, nous disons *resistá*, *exerçá*, *possedá*, etc. Le parler de Tulle parait avoir été plus fidèle que le nôtre à la tradition, c'est-à-dire avoir admis un peu moins de ces verbes refaits sur le patron français.

a. — **Verbes provenant de la quatrième conjugaison latine:** ***eisî (exire); nūrî (nutrire)***; *urdî (*ordire)*; ***perî (perire); patî (*patire)***; *sarcî (sarcire); sebelî (sepelire)*; ***touissî (tussire)***, usité en bas Limousin, mais non à Nontron ; ***vītî (vestire)***.

b. — Verbes provenant de la deuxième conjugaison latine : *(a)coumplî (complere); jóuvî (gaudere)*; ***languî (languere); lūzî (lucere)***; *pūrî (putrere).*

c. — Verbes provenant de la troisième conjugaison latine : ***chabî***[1] *(capere); eissurî (exurere); fremî (fremere); gemî (gemere); legî (legere); parcî (parcere); trahî (tradere); tundî (tundere).*

d. — Verbes d'origine germanique : ***chóusî (kaustjan); crūssî (kraustjan); eicharnî (skernon); furbî (furban); furnî (frumjan); garî (warjan); gandî (wantjan).*** **Il y a encore pour ce dernier hésitation entre la forme primitive et la forme inchoative.**

Appendice à la deuxième conjugaison

Verbes en ir *à forme non inchoative*

Ces verbes sont aujourd'hui peu nombreux, beaucoup de ceux qui à l'origine faisaient partie de leur groupe ayant graduellement reçu la forme inchoative. Voici le paradigme de l'un d'eux, *partî*. Je ne donnerai que les temps de la première série, ceux de la seconde ayant identiquement les mêmes formes que *flurî*.

[1] Ce verbe appartenait, dans l'ancienne langue, à la troisième conjugaison (troisième classe) En le faisant passer dans la seconde, nous avons retenu plusieurs de ses anciennes formes que nous employons concurremment avec les nouvelles, savoir : le prétérit de l'indicatif (*chóubei*), l'imparfait du subjonctif (*choubésso*), le participe passé (***chóubu***), et enfin le futur et le conditionnel (*chóubrai, chóubrio*). On remarquera que la diphthongue du parfait a été abusivement propagée à ces deux derniers temps. La même faute, comme on le verra plus loin, a été commise dans le composé *reçabei* et dans *sabei.*

INFINITIF

Part ir.	*Part î.*

INDICATIF PRÉSENT

part, part i, e	*part e*
part es	*part ei*
part	*par*
part em	*part em*
part ètz	*part é*
part en, on, o.	*part en, ou.*

IMPARFAIT

part ia	*part io*
part ias	*part iâ*
part ia	*part io*
part iam	*part iam*
part iatz	*part iâ*
part ian, en, on, o.	*part ian, ou.*

IMPÉRATIF

part	*par*
part am	*part am*
part etz.	*part ê.*

SUBJONCTIF PRÉSENT

part a	*part e*
part as	*part â, ei*
part a	*part e*
part am	*part am, iam*
part atz	*part â, iâ, è, ei*
part an.	*part an, ian, ou.*

PARTICIPE PRÉSENT

part en.	*part en.*

OBSERVATIONS

1. *Indicatif présent.*— Ce sont les flexions propres, en latin, à la deuxième conjugaison (*ēre*) qui ont été attribuées à celle-ci, au lieu de celles qui, originairement, lui appartenaient. *Audimus, auditis* auraient donné *auzim, auzitz*, là comme au prétérit. Ces formes ne se rencontrent pas.

2. *Subjonctif présent.* —C'est la troisième conjugaison latine qui a fourni les flexions de ce temps, et, si cela est parfaitement régulier pour les verbes à forme inchoative, puisque ces verbes suivaient en latin la troisième conjugaison (*florescam, as, at*), cela l'est moins pour les autres qui, d'après leur origine, devraient les avoir en *ia, ias,* etc., = *iam, ias*. Mais la langue classique, qui paraît avoir eu peu de goût pour ces flexions mouillées, ne les conserva guère que là où l'*i* pouvait se combiner avec *n* ou *l*. Presque partout ailleurs, elle les remplaça par les flexions sèches provenant de la troisième conjugaison. Ex.: *colha, venha,* mais *parta, sorta, mora.*—A Nontron la proportion entre les formes sèches et les formes mouillées reste la même que dans la langue classique; mais, sur d'autres points de notre dialecte, ce sont au contraire les dernières qui paraissent préférées, et on les prête même quelquefois à des verbes qui, étymologiquement, y répugnent, par exemple, comme à Tulle et à Limoges, à ceux de la première conjugaison. — J'ai déjà fait remarquer qu'il y a eu dans notre dialecte, depuis l'âge classique, un échange de formes entre la première conjugaison et les autres, ce qui a produit, comme en français, une série unique de flexions pour tous les verbes, sauf la différence résultant, dans quelques-uns, de la présence d'un *i* consonne, c'est-à-dire du mouillage de la consonne antécédente. Cet échange ne s'est pas fait partout d'une manière identique. Ainsi, tandis qu'en un lieu, Limoges, par exemple, on préfère pour la deuxième personne des deux nombres les flexions en *a* (lat. *as, atis*), ailleurs, ce sont au contraire celles en *e* (lat. *es, etis*) qui ont prévalu.—Sur d'autres points, à Tulle, par exemple, la distinction primitive a persisté, au moins dans

les flexions atones, l'*e* de la première conjugaison étant resté el, et l'*a* des autres s'étant, selon la règle, affaibli en *o : chante* = *cantet ; venho* = *veniat.*

Cette deuxième section de la conjugaison en *ir* ne comprend plus qu'un très-petit nombre de verbes, et plusieurs de ceux qui lui restent tendent à la quitter pour passer dans la première. Tels sont, chez nous, *fugî, culî,* qui, à certaines personnes, hésitent entre la forme primitive et la nouvelle. Cette tendance est plus forte en haut Limousin qu'à Nontron. Dans le dialecte languedocien, tous ou presque tous ont passé à l'inchoative, et cela depuis fort longtemps, comme en témoignent les *Leys d'amors,* qui, en condamnant les formes telles que *cubrisc, mentisc, servisc, umplisc, ubrisc, ufrisc, ufrisc, dormisc, partisc,* en constatent par là même l'usage durant à Toulouse dès le XIVe siècle.

La liste suivante comprend tous les verbes simples de cette conjugaison, persistant encore à Nontron dans la forme primitive, que j'ai pu recueillir. Les plus nombreux (13) étaient, dans le latin classique, en *ire.* Les autres (6) appartenaient originairement à l'une ou à l'autre des conjugaisons en *ere.*

1. *Culî (colhir, culhir, cullir = colligĕre).*
2. *Fugî (fugĕre).* J'ai déjà dit que pour ces deux verbes l'hésitation entre les deux formes est très-fréquente.
3. *Pudî (putēre).*
4. *(Re)pentî (pœnitēre).*
5. *Bulî (bullire).*
6. *Durmî (dormire).*
7. *Mentî (*mentire).*
8. *Ouvî (audire),* qui est *auzi* en Languedoc et en Provence.
9. *Partî (*partire).* Au sens de *partager,* ce verbe est inchoatif.
10. *Rundî (grundire).* On hésite souvent entre les deux formes.
11. *Sentî (sentire).* On trouve déjà *cosentis* = *cosent* dans *G. de Rossillon,* v. 2,918.

12. *Servî (servire)*.
13. *Surtî (*sortire)*.
14. *Cubrî* ou *crubî (*cooperire)*.
15. *Dubrî* ou *drubî (deoperire)*.
16. *Ofrî (*offerire* pour *offerre)*.
17. *Sufrî (*sofferire* pour *sofferre)*.
18. *Mourî (*morire)*.
19. *Venî (venire)*.

Les treize premiers verbes de cette liste se conjuguent en tout conformément au modèle ci-dessus. Les cinq suivants ne s'en écartent qu'au participe passé, qui a conservé, à Nontron, comme dans la langue classique, la forme latine : *cuber, duber, ofer, sufer*[1], *mor*. Le dernier, *venî*, en diffère complétement tant au participe passé qu'au prétérit, où il fait *vengu, venguî*. Ce verbe ne se rattache ainsi que par son infinitif à la présente conjugaison. Par ses autres caractères déterminants, il appartient plutôt à la troisième conjugaison, à laquelle sont propres, comme on le verra plus loin, ces formes en *guî* et *gu*.

CHAPITRE QUATRIÈME

TROISIÈME CONJUGAISON OU CONJUGAISON ARCHAÏQUE

Cette troisième conjugaison est le produit de la confusion qui paraît s'être opérée dans le latin vulgaire, plus ou moins complétement selon les lieux, entre la deuxième et la troisième conjugaisons latines. C'est la seconde qui a fourni les éléments les plus importants et les plus nombreux, par exemple les flexions toniques du présent de l'indicatif (*em, etz* = *ēmus, ētis*, non *ĭmus, ĭtis*). La troisième n'a contribué que bien plus faiblement : plusieurs des anciens verbes en *ĕre* n'ont reçu

[1] En certains lieux, par exemple dans les campagnes au nord de Nontron, ces quatre participes ont été régularisés : *crubi, dubri, ofri, sufri*. — *Ubrit* et *cobrit* sont déjà dans *Gérard de Rossillon* (v. 1957 - 1940)

d'elle que leur nouvel infinitif (tel *dóure* = *dolēre*), et un assez grand nombre ne lui doivent aucune de leurs formes.

On sait qu'en latin la première conjugaison et la quatrième étaient les seules dont le parfait et le participe passé fussent toujours accentués sur la flexion *(amávi, audívi)*. Dans la troisième et la seconde (sauf le petit nombre de verbes en *évi* de celle-ci), l'accent de la première et de la troisième personne du singulier, et aussi (en latin vulgaire) de la troisième du pluriel, portait sur la voyelle radicale: *scrípsi, scrípsit, scrípserunt; —légi, légit, légerunt;* — *mónui, mónuit, mónuerunt,* reculant même, dans ce dernier cas, de deux syllabes, à cause de la consonnification de l'*u* qui paraît, en de telles formes, s'être habituellement produite. On est convenu d'appeler parfaits forts, participes forts, les parfaits et les participes qui ont ainsi conservé l'accent sur le radical; inversement ceux qui, soit d'origine, soit par suite d'un allongement subséquent, sont accentués sur la désinence, sont qualifiés de faibles.

Les parfaits et les participes forts du latin durent tous rester tels en passant en langue d'oc. Mais, dès les plus hauts temps, plusieurs ne se présentent que munis de flexions toniques, et la tendance à l'affaiblissement de ceux qui étaient restés forts se manifeste déjà dans les plus anciens textes[1]. La tradition littéraire dut enrayer ce mouvement durant l'âge classique; mais elle ne l'arrêta point, comme en témoignent les formes *affaiblies* que l'on rencontre, de plus en plus nombreuses, dans les monuments littéraires ou autres, à mesure qu'on se rapproche de notre époque[2]. Aujourd'hui il n'y a plus en limousin ni, je crois, en général, en langue d'oc, —

[1] On trouve, par exemple, des formes faibles en grand nombre (mais seulement à la première pers. du sing.) dans le *Fragm. de la trad. de l'évang. de saint Jean,* XI[e] siècle (Bartsch, 7-16): *dissii* (très fréquent), *fezii, tramezii, venguii, conoguii* (accentués dans le ms. sur le premier *i*). — *Revenit, presit* (troisième pers.) sont dans *G. de Rossillon*, v. 279, 754).

[2] P. ex.: *aucizeron*, XIII[e] s. Bartsch (236, 39), *mezero*, XIV[e] s. (id. 385, 8), *aduyscro* (ibid. 374, 26.) *presseron* (*Blandin de Cornouailles*, 75), *venguet* (*Albucasis*, XIV[e] s., *Rev. des Lang. rom.*, I, 15), *trayssec, estreyssec, dissec, remazero* (ibid).

sauf, par ci par là, quelque épave isolée[1], — de prétérits forts; mais il reste quelques participes de cette catégorie. Tels sont *ofer, cuber, duber, sufer, mor,* déjà mentionnés comme exceptionnels dans la conjugaison précédente, et un certain nombre d'autres qu'on verra plus loin.

Je diviserai les verbes de cette troisième conjugaison en trois classes, d'après la forme de leur prétérit: première classe, prétérit en *et;* deuxième classe, prétérit en *set;* troisième classe, prétérit en *guet*[2].

Voici d'abord, comme modèle, le paradigme de *vendre,* l'un de ceux de la première classe :

INFINITIF

Vend re	*Vend re*

FUTUR

vendr ai, etc.	*vendr ai,* etc.

CONDITIONNEL

vendr ia, etc.	*vendr io,* etc.

INDICATIF PRÉSENT

vend, vend i, e	*vend e*
vend es	*vend ei*
vend	*ven*
vend em	*vend em*
vend etz	*vend ê*
vend en, on, o.	*vend en, ou.*

IMPARFAIT

vend ia	*vend io*

[1] *Fu, furen* et *fi, firen,* se disent encore de temps en temps, mais bien moins fréquemment et moins généralement que *fugué, fuguéren* et *fagué, faguéren.* Ce sont les seules traces de prétérit fort que conserve notre dialecte.

[2] Ici et dans les pages qui vont suivre, c'est la troisième pers. du prétérit que je cite de préférence, parce que c'est la seule qui, dans tous les dialectes modernes, soit restée conforme à l'ancien type, c'est-à-dire dérive sûrement du parfait latin. (Voyez ci-dessus, p. 210.)

vend ias	*vend iâ*
vend ia	*vend io*
vend iam	*vend iam, iem*
vend iatz	*vend iâ*
vend ian, ien, ion, io	*vend ian, ien, ou.*

IMPÉRATIF

vend	*ven'*
vend am	*vend am*
vend etz.	*vend ê.*

SUBJONCTIF PRÉSENT

vend a	*vend e*
vend as	*vend ā, ei*
vend a	*vend e*
vend am	*vend am*
vend atz	*vend â, ê, ei*
vend an, on, o.	*vend an, ou.*

PARTICIPE PRÉSENT

vend ent	*vend en.*

PRÉTÉRIT DE L'INDICATIF

vend ei, i	*vend ei, î*
vend est	*vend êrei, ā*
vend et	*vend é*
vend em	*vend êrem, am*
vend etz	*vend êrei, ā*
vend eron, o, en.	*vend êren, ou.*

1er IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

vend es, esas	*vend ê, esso*
vend esses	*vend essā*
vend es, essa	*vend ê, esso*
vend essem	*vend essam*
vend essetz	*vend essâ, ei*
vend essen, an, on, o.	*vend essan, ou.*

2e IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

vend era	(*vend ero*)
vend eras	*vend erā*
vend era	(*vend ero*)
vend eram	*vend eram*
vend eratz	*vend erâ*
vend eran.	*vend eran.*

PARTICIPE PASSÉ

vend ut, uda	*vend u, udo.*

Les listes ci-après comprennent tous ou presque tous les verbes de la conjugaison archaïque que nous possédons encore. C'est, comme on doit s'y attendre, celle de toutes qui a fait relativement le plus de pertes. Non-seulement un grand nombre des verbes qui la composaient autrefois ont aujourd'hui complétement disparu, mais encore beaucoup de ceux qui nous restent sont devenus défectifs. Quelques-uns même ne sont plus usités qu'à une seule forme, par exemple : *ardre* au participe présent (*arden*), *teisser* et *lezer* à l'infinitif (*tieissei, lezei*), et ce dernier seulement comme substantif.

Parmi les verbes de cette conjugaison, un petit nombre seulement avaient déjà dans l'ancienne langue leur prétérit faible. Ils étaient tous compris dans la première classe, dont ils formaient la majorité.

Première classe. — Prétérit en *et*[1]

Dans les verbes de cette classe, la flexion du prétérit se joint immédiatement au radical (primitif ou transformé). Plusieurs en font aujourd'hui partie qui, dans l'ancienne langue, appartenaient à la deuxième classe ; je les examinerai séparément et en dernier lieu. Ils forment la troisième subdivision (C) ci-après, sauf un seul (*traire*), placé à la fin de la deuxième subdivision.

[1] On remarquera que plusieurs verbes de cette classe ont leur prétérit terminé en *guet* ou en *set ;* mais la consonne y appartient au radical, non à la flexion.

A. — Verbes dont la dernière consonne radicale persiste identique a toutes les formes. — Ces verbes se conjuguent en tout comme *vendre*. Tous, moins un (*cousei*), ont leur radical terminé par une explosive. La plupart ont eu leur prétérit faible dès le premier âge de la langue, et cet affaiblissement remonte probablement, pour plusieurs d'entre eux, jusqu'au latin vulgaire, comme on peut l'induire de ce qu'ils ont été faibles aussi dès le principe en français, en italien et en espagnol[1].

1. *Batre* = *batuĕre*.

2. *Cousei* (*coser*)=*consuere*. Ce verbe hésitait, dans l'ancienne langue, entre la troisième et la deuxième conjugaison. De là, à côté de *coser*, une autre forme d'infinitif, *cosir*, et de même au prétérit et au participe passé *cosic*, *cosida*, à côté de *cosec*, *cosuda*.

3. *Defendre* = *defendĕre*. Avait conservé dans l'ancienne langue un participe fort, *defes*, à côté de *defendut*.

4. *Deissendre* = *descendĕre*. On trouve aussi à ce verbe un participe fort, *deses* (G. de Ross., v. 2851).

5. *Eipandre* (*esp..*) = *expandĕre*.

6. *Eissendre* =*exscindĕre*. N'est pas dans Raynouard. Il serait pourtant singulier que la langue classique n'eût pas employé ce verbe.

7—8. *Eicoudre* (*esc..*) = *excutĕre* et *secoudre* =*succutĕre*. Forts dans l'ancienne langue : *secos* = *succussit* et *succussum*.

9. *Fendre* = *findĕre*.

10. *Foundre* (*fondre*) = *fundĕre*.

11. *Foutre* et *foutei* (*fotre*) = *futuĕre*.

12. *Medre* (aussi *meire*, dans l'ancienne langue) = *metĕre*. Inusité à Nontron.

13. *Metre* = *mittĕre*. Fort dans l'ancienne langue (*mes* = *misit*; *mes* = *missum*). Nous avons gardé le participe fort (*mei*), que nous employons concurremment avec le participe faible *metu*.

[1] Par exemple: franç. *vendis*, it. *vendei*, esp. *vendí*.

14. *Mordre* = *mordĕre.*

15. *Pendre* = *pendĕre.*

16. *Perdre* =*perdĕre.*

17. *Rendre*, à Tulle *redre* = *reddĕre.* L'ancienne langue avait aussi les deux formes. La plupart, dans le haut Limousin, prononcent *randre*, comme en français.

18. *Reipoundre* (*resp...*) = *respondēre.* Fort dans l'ancienne langue (*respos, respost*). Pour le participe, la forme faible (*respondut*) y est déjà plus fréquente.

19. *Roumpre* (*romp..*) = *rumpĕre.* Outre *romput,* ce verbe avait dans l'ancienne langue un participe fort, *rot*= *ruptum,* resté en bas-limousin (*rou*).

20. *Segre* = * *sequĕre*. Ce verbe avait encore dans l'ancienne langue un infinitif en *ir* (*seguir*).

21. *Tendre* = *tendĕre*. Avait aussi dans l'ancienne langue, du moins dans quelques-uns de ses composés, un prétérit et un participe fort: *esteis* = * *extensit* pour *extendit* (*Donat provençal*, p. 22), *entes-sa* = *intensus - sa.*

22. *Toundre* (*tond..*) = *tondēre*.

23. *Vencre* = *vincĕre*. Cette forme de l'infinitif paraît empruntée au français. La forme classique est *véncer*.

24. *Vendre* = *vendĕre*.

B. — Verbes qui ont un radical particulier pour le prétérit. — Les verbes qui précèdent n'ont qu'un seul et même radical à toutes leurs formes. Les suivants en ont deux, même trois, quand l'infinitif n'a pas gardé la consonne radicale. Celui du prétérit est seul terminé par une explosive. Cette diversité existait aussi, bien entendu, dans l'ancienne langue. Pour l'un d'eux (*viure*), elle remonte jusqu'au latin.

1. *Coueire* ou *cueire* et en bas-lim. *coze* (*coire* et *cozer*)= *coquere*, pf. *coxi.* — Ind. prés. 3[e] pers. *couei* ou *cuei* (bas-lim. *co*), 3[e] pers. plur. *coueizen* ou *cueizen*. Prét. *coueigué*. Part. passé *cue-cuecho*. — *Coueire* (*coire*) représente la forme classique *coquere,* moyennant la vocalisation du *q; coze* une forme vulgaire *cocere*. La gutturale du prétérit, fort dans l'ancienne langue (*coc*), appartient au radical; mais nous avons abu-

sivement propagé à ce temps la diphthongue de l'infinitif, en sorte que le *q* latin y est doublement représenté ; même abus aux temps de la première série, où le *q* se trouve également représenté deux fois : 1° par l'*i* de la diphthongue ; 2° par le *z*. L'ancienne langue s'était gardée de cette double faute.

2. *Creire* (aussi *crezer*, dans l'ancienne langue) = *crédere*. Ind. prés. *crêze*, 3e pers. sing. *creu* (anc. *cre*, *crei*). Subj. prés. *crêze*, *crezam*. Prét. *cregué*. Part. pas. *cregu*. L'ancienne langue faisait au prét. *credet*, *crezet*, *creet*. Je pense que le *g* des formes actuelles n'est qu'une transformation du *d* radical, comme dans *perga* = *perda* (G. de Ross., 969), et dans les formes *penga*, *prenga*, que les *Leys d'amors* (II, 398) donnent comme doublets de *penda* et de *prenda*. C'est pour ce motif que j'ai mis ce verbe, ainsi que *prenei* et *veire* qui offrent la même particularité, dans la première classe et non dans la troisième.

3. *Faire* et *fâ* (*far*) = *facere*. — Je range ici ce verbe à cause de la forme actuelle de son prétérit, mais sans être bien sûr que ce soit sa vraie place. L'ancienne langue avait comme nous les deux infinitifs. Le second est de beaucoup le plus usité à Nontron.

Ind. prés. S. 1re p. *fau*, 2e p. *fâ*, 3e p. *fai*; plur. 1re p. *fazem* ou *fam*, 2e *fazé* ou *fâ*, 3e *fan* (b. lim. *fau* ou *fôu*). Impf. *fasio*. Subj. prés. *fâze*, *fazam*. Prét. *fagué*. Part. *fa* (à Nontron *fai*) — *facho*.

Le prét. était fort dans la langue classique, et le *c* radical y était devenu *z* ou *s*. Mais on trouve aussi *fec* à la 3e pers. dans un document fort ancien *(Planh de St Estève)*. De ce *fec* (ailleurs sans doute *fac*) ont très-bien pu se développer les formes actuelles. Les *Leys d'amors* (II, 386, mentionnent, en la réprouvant du reste, la forme *figui* à la 1re personne.

Fâ a un composé *deifâ (desfar)*, que l'on conjugue aujourd'hui, dans plusieurs temps, comme s'il était simple et de la 1re conjugaison, ce qui fait reculer l'accent sur la 1re syllabe aux formes à flexion sourde de cette conjugaison. On a vu plus haut un autre exemple du même recul dans le verbe *eitâ*

(*estar*) = *stare*. Ainsi, au lieu de *desfau*, nous disons *daífe*, au lieu de *desfay* et *desfán*, *daífo* et *daífen*; ce qui induit les gens peu instruits de chez nous à dire, croyant parler français : *je dèfe, tu dèfes, nous défons, ils dèfent.* — A l'imparfait plusieurs disent de même *deifavo*; mais la forme correcte *deifasio* reste la plus usitée. — Au prétérit, *deifagué* et *deifé* ont également cours tous les deux.

4. *Naissei (naisser)* = * *nascere*. — Impf. *naissio;* prét. *nāqué (nasquet)*; part. pas. *nācu (nascut)*. L'ancienne langue avait à côté de *nascut* un part. fort *nat*, qui persiste toujours, je crois, en bas-limousin. La même variété de notre dialecte offre auss, un prétérit régularisé *naissé*.

5. *Prenei (prener)* = *prendere*. — Ind. prés. *prene*. Subj. prés. *prenhe, prenham*. Prétér. *prengué*. Partic. *prei-preso*, et *prengu-udo*. L'ancienne langue avait un second infinitif *prendre*, et par suite deux séries parallèles de formes, l'une sans *d*, l'autre en *d* (p. ex. à l'imparfait *prenia* et *prendia*). – Le prétérit classique était fort et dérivé, comme en français, d'un type bas-latin * *presi*. Mais *prendi* s'était probablement maintenu à côté de *presi*, et je pense que c'est à cette forme qu'il faut rapporter, moyennant changement de *d* en *g* (voir ci-dessus *creire*), le prétérit actuel. Les *Leys d'amors* (II, 386) mentionnent *prezi* et *prengui* comme également corrects.

6. *Veire (vezer)* = *videre*. — Ind. prés. *veze*, 3[e] p. *veu*[1] (anc. *ve*). Subj. prés. *veze, vezam*. Impér. *vei, vê*[2] (anc. *veez* pour *vezetz*). Prét. *vegué*. Part. passé *vu-vudo* (anc. *veut*). L'ancienne langue avait aussi *vist, vis,* qui persiste en bas-limousin (*vi*) et *vegu-vegudo*, forme qui remonte au moins au XII[e] siècle (on la trouve

[1] Exemple :

Cor ne dôu a qui re ne *veü* (RICHARD),

proverbe qui se lit déjà peu différemment dans Arnaud de Mareuil :

Que olh no vezo, cors non dol.

Le bas-limousin conserve *ve*.

[2] On ne se sert plus guère de cet impératif que dans certaines locutions et lorsqu'il est suivi du pronom personnel *lou* ou *lo* (*la*). Dans l'usage courant, on le remplace par l'impératif de *visá*.

dans Bertrand de Born. Au prétérit, les formes classiques étaient *vi, vist, vit, vim, vitz, viron* ou *viren*[1]. Mais il devait coexister des formes en *g* (= *d* radical), comme le prouve le part. *vegu*. Au XIV[e] siècle, les *Leys d'amors* mentionnent *vigui* (II, 386), et on lit dans *Blandin de Cornouailles*, v. 236, *vigra* (*viderat*), v. 416, *vigras (videras)*.

7. *Vivre,* aussi *vieüre, viôure, viaure (viure, vieure) = vivere, vixi*. C'est *vixi* qui, moyennant transposition des éléments de l'*x*, a fourni le radical du prétérit et du part. passé : *vîqué, vîcu (visquet, vescut)*. Celui de la 1[re] série est *viv : vivio, viven*.

8. *Traire = trahere* doit encore trouver place ici. Ce verbe présente la même particularité (double radical) que *viure*, et due à une cause pareille. Il appartenait dans la langue classique à la conjugaison forte et à la 2[e] classe, son prétérit étant en *s*. Mais on voit par les *Leys d'amors* (II, 386) que, dès le XIV[e] siècle, il tendait à rejeter l'*s* et à s'affaiblir. Cet ouvrage mentionne, en effet, comme usuelles, mais toutefois en désapprouvant la dernière, les trois formes *trays, trac* et *traguet*. C'est cette dernière seule que nous avons aujourd'hui. La gutturale *g* provient du *c*, qui est dans le *traxit (trac-sit)* latin, et qui, dans la forme *trays*, s'était résolu en *i*. — Nous avons conservé le participe fort *trai-tracho,* à côté du faible, moins usité, *tragu*. — Aux temps de la 1[re] série, le *c* radical (= *h*), qui y avait été propagé évidemment dès le latin vulgaire[2], s'est changé en *z* (ou *s* doux) devant les voyelles *(trase, trasio, trasam)* et vocalisé en finale (*trai*), comme à l'infinitif. Dans l'ancienne langue, il ne prenait le son du *z* que devant *e, i* et *o* (*trazo = trahunt*). Devant *a*, ou il restait dur, ou il passait à l'*i : traga* et *traia*.

C.— VERBES EN NHEI (NHER=NGERE).—Tous les verbes de cette catégorie appartenaient dans la langue classique à la

[1] On trouve encore *vit* (= *vidit*) dans la *Vie de Ste Valérie* (1641).

[2] C'est ce que prouve la coexistence des formes *traggo* en italien, *traigo* en espagnol, *trac*, doublet de *tray*, en langue d'oc. *Trac* est donné par R. Vidal (p. 82) comme la seule forme correcte.

2e classe ci-après. Leur prétérit, fort comme leur participe, était en *is*, par vocalisation du *c* contenu dans l'*x* de la flexion latine, et l'*i* ainsi produit s'unissait en diphthongue à la voyelle radicale. Ex. : *frais* = *franxit*[1]. Quant à la chute de l'*n*, on sait qu'elle était de règle devant *s*[2]. Au participe passé, le *c* devenu pareillement *i* s'unissait, soit à la voyelle radicale (*frait* = *fractum*), soit à l'*n* quand l'*n* était restée (*onht*=*unctum*), soit au *t* (*estrech-cha*=*strictus-stricta*[3]). Quelquefois il tombait (*pent* = **pinctum* pour *pictum*). Mais en langue d'oc comme en français, on voit ces verbes tendre, au moins dès le XIVe siècle, à passer de la conjugaison forte à la faible et à rejeter l'*s* de leur prétérit. Ainsi, d'après les *Leys d'amors* (II, 388), la 3e pers. du pluriel était faible au prétérit de *fenher, franher, planher*[4]. Il en était sans doute de même dans les autres verbes de cette désinence. D'un autre côté, le même ouvrage indique les doubles ou triples formes *oysshi, onhi* et *ongui* = *unxi; estreyssi* et *estrengui* = *strinxi*[5]; *poyssi* et *pongui* = *punxi; playssi* et *plangui* = *planxi* (p. 386). Cette tendance à l'affaiblissement du prétérit et à l'expulsion de l'*s* a finalement triomphé dans tous les verbes de cette catégorie, qui font maintenant, et sans doute depuis longtemps, ce temps en *nhet* ou *nguet*, c'est-à-dire par la simple adjonction de la flexion, soit au pur radical latin (pour *planher*, par exemple, *plang*), soit au radical modifié (*planh*). La plupart, du reste, sont aujourd'hui inusités ou peu usités à ce temps. — Au participe passé, ils sont restés forts ;

[1] Et de même *ateis* = **attinxit* pour *attigit*, *ceis* = *cinxit*, *esteis* = *extinxit*, *feis* = *finxit*, *jois* = *junxit*, *peis* = **pinxit*, *plais* = *planxit*, *pois* = *punxit*, *estreis* = *strinxit*, *tais* = * *tanxit* pour *tetigit*, *teis* = *tinxit*, *ois* = *unxit*.

[2] V *Phonétique*, chapitre V, p. 103.

[3] *Ibid.*, p. 65, 66.

[4] Peut-être aussi la 1re du singulier *feyssi, frayssi*, etc ; et semblablement les autres formes citées plus loin *onhi, pongui* ; mais le contexte semble plutôt indiquer le contraire. On trouve pourtant *feichi* faible (= *finxi*) dans une pièce de Raymon Vidal (ap. Bartsch, 221, 33).

[5] De même pour les autres composés de *stringere* : *costrenher*, *destrenher*, *restrenher*.

mais quelques-uns admettent aussi un participe faible. — Je rappelle qu'à Tulle, le *g* ne s'est pas fondu avec l'*n*[1]. Notre *junhei,* par exemple, y est *jounge,* et ainsi des autres. Dans la liste suivante, qui comprend tous les verbes de cette catégorie qui nous restent, je ne mentionne pas la forme de l'ancienne langue, lorsqu'elle ne diffère que par la finale, notre *ei* y correspondant toujours à *er.*

1. *Atênhei* = *attingĕre.*—Prét. *atenhé.* Peu usité. Quand on s'en sert, on dit plutôt *atenhî,* empruntant la forme franç. Part. pas. *aten.*

2. *Cenhei* = *cingĕre.* Inusité ou à peu près, du moins chez nous. Béronie le mentionne dans son *Dict. du bas-limousin,* sous la forme *cenje.*

3. *Eitenhei (estenher)*= *extinguĕre.*—Prét. *eitenhé* et *eitengué,* part. *eiten-encho* et *eitengu-do,* ce dernier moins usité. On trouve *estendida,* qui suppose un infinitif *estendre* dans une pièce anonyme d'un troubadour (V. Raynouard, III, 216.)

4. *Fenhei* =*fingĕre.*—Prét. *fenhé* et *fengué;* part. *fen-to.* Très-peu usité.

5. *Junhei* = *jungĕre.*— Prét. *junhé* et *jungué;* part. *jouen-to* pris probablement au français.)

6. *Pênhei* = *pingĕre.* Inusité au prétérit. Part. *pen-to.*

7. *Plânhei* = *plangĕre.*—Prétérit *plangué,* aussi *planhé,* mais moins bien; part. *plan-cho.*

8. *Pounje* = *pungĕre.* Inusité chez nous ; mais Béronie le mentionne ; c'est pour cela que je le donne sous la forme du bas-limousin.

9. *Eitrênhei* = *stringĕre.* Inusité chez nous, à ce que je crois, sauf à l'infinitif et au participe passé. Le composé *destrenje* existe en bas-limousin avec le sens de *débarrasser.*

10. *Tênhei* = *tingĕre.* Inusité ou peu usité au prétérit, qui est *tenhé* plutôt que *tengué;* part. *ten-to* et *cho.*

11. *Ounhei* = *ungĕre.* Verbe peut-être inusité. Je crois pourtant me rappeler l'avoir entendu à l'infinitif.

[1] Voir *Phonétique*, chapitre V., p. 69

12. *Cránhei (cremer)* = *tremere*. Ce verbe a été, comme en français, assimilé à ceux en *ngĕre* d'origine. Je ne sais à quelle époque on peut faire remonter cette assimilation. Dans la langue classique elle n'avait pas eu lieu. — Prét. *cranhé* et *crenhé;* part. *cran* et *cren,* peu usités l'un et l'autre.

Remarque. — Dans notre dialecte, le radical de ces verbes reste, à toutes les formes de la première série, le même qu'à l'infinitif (*nh* ou, à Tulle, *nj*). Dans l'ancienne langue, le *g* dur reparaissait quelquefois au subjonctif présent: *planga, franga, fenga, cenga,* etc. Ceci se retrouve aujourd'hui dans la plupart des dialectes plus méridionaux que le nôtre. Les *Leys d'amors,* au XIV[e] siècle, donnent les deux formes (*nga* et *nha*) comme également légitimes, sauf pourtant dans *franher* et ses composés (*franha e no franga,* II, 398).

Deuxième classe. — Prétérit en *set*

Cette deuxième classe ne comprend plus aujourd'hui que bien peu de verbes, la plupart de ceux qui la composaient autrefois ayant, comme on vient de le voir, passé dans la première classe. Tous ont gardé leur participe fort. A cela près, et sauf intercalation de *s* entre leur radical et la flexion proprement dite, dans les temps de la deuxième série, ils se conjuguent aujourd'hui comme *vendre*.— Leur prétérit a pour type originaire le parfait latin en *si* (*xi, psi*). Le *c* qui est dans *xi* s'est assimilé à *s* après *i* et vocalisé en *i* après *u*. — Tous ces verbes perdent ou vocalisent à l'infinitif leur dernière consonne radicale. Ceux qui ont plus de deux syllabes laissent souvent tomber la dernière, ce qui avait lieu, dans l'ancienne langue, même pour ceux de deux syllabes, comme *dire* et *rire*. Ainsi nous disons *eicrî* et *eicrire, counduire* et *coundui*. Aussi quelques-uns de ces verbes, le dernier par exemple, ont-ils une tendance à passer dans la deuxième conjugaison. Ce passage a été depuis longtemps accompli par *coufi* = *conficere,* pour lequel Raynouard n'indique d'autre infinitif que *confir*.

1. *Dire* = *dicere*. Prés. *dise ;* imparf. *disio ;* impératif *dijo,*

dijâ; subj. *dise;* prét. *dissé;* part. *di-dicho.* Dans l'ancienne langue, le *c* radical, comme dans *traire*, restait dur au subj. présent ou plus rarement y devenait *i (j) : diga, dija.* La première de ces deux formes persiste dans les dialectes plus méridionaux que le nôtre. — La première personne du prés. de l'ind. était *dic,* aussi, mais plus tard *dizi* ou *dize,* comme chez nous aujourd'hui.

Les composés ont passé à la conjugaison en *ir* inchoative : *beneizî;* ind. prés. *beneizisse;* prét. 3e personne *beneizí;* part. *beneizi-ido* et *benei*, forme forte conservée au sens liturgique; — *móudi; deidî.* Mais, pour ces deux derniers, on préfère encore à l'infinitif les formes pleines *móudire, deidire. Deidire*[1] se conjugue aussi quelquefois au prétérit comme le simple : *deidîssé* et *deidí.*

2. *Rire* = *ridere*, pf. *risi* pour *ridsi.*— Le *d* radical s'est changé en *z* aux temps de la première série. Ind. prés. *rize;* impf. *rizio;* prét. *rissé;* part. *ri.* La duplication de l'*s* au prétérit, due peut-être à l'analogie de *dire* où elle est normale, paraît récente. Les *Leys d'amors* donnent *rizi* à la première personne.

3. *Duire* (composés de) = *ducere*[2]. — La diphthongue *ui,* normale au prétérit et à l'infinitif, où elle représente *uc,* a été mal à propos propagée depuis l'âge classique, probablement sous l'influence du français, au temps de la première série (*counduise, counduisio*), ce qui produit une espèce de pléonasme, le *c* y étant déjà représenté par *z* ou *s* doux. — Le prétérit de ces verbes est peu usité, et, lorsqu'on s'en sert, on lui donne de préférence les flexions de la conjugaison en *ir* (*counduisiren,* plutôt que *counduiseren*). L'assimilation à cette conjugaison est même quelquefois complète : *counduiren.* — Part. *coundui — counduicho,* pour *counducho*, même faute qu'au présent de l'indicatif.

[1] Notons ici une signification singulière que ce verbe a prise, outre l'ordinaire : c'est celle de *démettre, déboiter* (un membre) : *óu s'o deidi l'eipanlo* = *il s'est démis l'épaule.*

[2] *Counduire, produire, reduire, traduire.*

4. *Deitruire* et les autres composés de ***struere*** (***enstruire***, ***counstruire***). — Nous faisons aujourd'hui dans ces verbes la même faute que dans *duire*, c'est-à-dire que nous propageons la diphthongue aux temps de la première série, qui ne doivent pas l'avoir et qui ne l'avaient pas en effet dans l'ancienne langue, le *c* [1] radical y étant déjà représenté par ***s***. — Leur prétérit est peu usité, et les observations que j'ai faites tout à l'heure sur celui de *duire* lui sont également applicables.— Le participe passé de ***enstruire*** est ***enstrui — enstruicho*** (au lieu de ***enstrucha***, forme ancienne et correcte). Pour ***counstruire***, on dit plutôt à la française ***counstrui—truito.***

5. *Eicrire* (***escriure*** et *escrire*) = ***scribere.*** Ind. prés. ***eicrive***; prét. ***eicrissé***; part. pas. *eicri-icho*. Ce verbe, comme on voit, a un radical différent pour chacune des séries de ses temps, le second résultant de l'assimilation de sa consonne finale à l'*s* de la flexion. Le participe passé avait deux formes *escrit-ita* et *escrich* (ou *escrig*)*-icha*. Cette dernière seule persiste chez nous.

6. *Torcei* (*torcer*) = * ***torcere*** pour ***torquere***, pf. ***torsi.*** Ind prés. ***torse***; impf. ***toursio***; prét. ***toursé***; p.p. ***tor-torto.*** Nous avons, de plus, donné à ce verbe un participe faible ***toursu — udo***, plus usité que le premier.

7. *Quêre* = *quærere*. — Le simple n'est plus employé qu'à l'infinitif, où on dit aussi, mais moins fréquemment, ***queri***, qu'avait également l'ancienne langue. Cette dernière forme est la seule qui soit usitée dans les composés ***counquerî, s'enquerî.*** Le dernier suit la deuxième conjugaison. Quant au premier, on ne s'en sert guère, et ceux qui l'emploient l'habillent à la française. — Du radical du parfait latin ***ques*** a été formé un nouveau verbe ***s'enquesî***, usité concurremment avec ***s'enquerî***, et qui suit également la deuxième conjugaison,

[1] Le *c*, qui est dans le radical du parfait *struxi*, avait été certainement propagé dans le latin vulgaire aux formes qui, dans le latin classique, en étaient privées. L'italien, qui a conservé la gutturale (***struggere, struggo***); le français et le provençal, où elle s'est, soit résolue en ***i***, soit changée en *s*, sont d'accord pour le prouver. Cf. ci-dessus ***traire.***

8. *Reime (reemer, rezemer)* = *redimere,* inusité chez nous. Je l'ai relevé dans Béronie *(Dict. du bas-limousin),* qui donne de plus le participe faible *reimu.* Je ne sais s'il lui reste d'autres formes. — L'ancienne langue offre à la fois le prétérit fort *redems* ou *reems (= *redempsit* pour *redemit)* et le prétérit faible *rezemet.* De même au participe : fort *rezems,* faible *rezemut.*

9. *Moulje* = *mulgere.* C'est encore là un verbe particulier au bas-limousin, du moins est-il inconnu dans la contrée de Nontron. Je l'ai relevé dans Béronie, et je ne sais s'il est usité ailleurs qu'à l'infinitif. On ne peut douter qu'il ne remonte à l'ancienne langue ; mais il devait être rarement employé, car Raynouard ne le donne pas.

3e Classe. — Prétérit en *guet*

Le prétérit des verbes composant cette troisième classe a pour origine le parfait latin en *ui* ou *vi* (non précédé d'*i*), lequel dut être, comme je l'ai déjà expliqué, renforcé en *gui* par l'attraction normale du *g* devant l'*u* consonne. Cette forme de prétérit fut prêtée aussi à plusieurs verbes qui n'avaient pas dans le latin classique leur parfait en *ui, venir,* par exemple, déjà mentionné. Elle fut ensuite propagée, dans plusieurs dialectes, à beaucoup de verbes qui ne l'avaient pas reçue d'abord, du moins dans la langue littéraire, et dont un certain nombre, étymologiquement, y répugnaient. C'est ce qui a eu lieu en Provence, en Languedoc, en Quercy, non-seulement, comme je l'ai déjà noté, dans les verbes en *ir,* où la faute est commune au haut et bas-limousin, mais encore dans la plupart de ceux de la troisième conjugaison, forts ou faibles dans le principe, que nous venons d'examiner. Ex. : *diguet, respoundeguet, espandiguet, perdeguet, meteguet, nasqueguet, pareisseguet, rendeguet, plaseguet, creseguet, seguiguet,* etc., etc [1].

[1] Dans les pays gascons, *gu* devient *squ* : *fasquèron* = *firent, mourisquet* = *mourut, partisquet* = *partit.*

La plupart des verbes de cette classe avaient déjà leur participe faible *(ú)* dans l'ancienne langue; mais tous avaient le prétérit fort : *c* = * *guit* à la troisième personne, et, à la première, soit également *c*, soit *gui* atone.

Le subjonctif présent avait une triple forme : *a* pur, *ia* ou *ga*. La première, *a*, était la flexion propre aux verbes provenant de la troisième conjugaison latine ; mais elle fut prêtée à la plupart de ceux provenant de la deuxième ou de la quatrième, dont le radical ne se terminait pas en *l* ou *n*. Ex.: *bevam* = *bibamus*, *escrivam* = *scribamus*, *metam* = *mittamus*, et aussi *mova* = *moveam*, *deva* = *debeam*, *óuvam* = *audiamus*. La flexion *ia* (lat. *iam* ou *eam*) appartenait proprement aux verbes en *īre* ou *ēre* d'origine; mais les premiers, excepté ceux dont le radical se terminait en *l* ou en *n*, la rejetèrent, comme je l'ai déjà noté, pour adopter la flexion sèche de la troisième conjugaison latine. Quant aux seconds, presque tous la gardèrent ; seulement, l'*i* y eut diverses fortunes :

a. — Il se consonnifia simplement en *y*, sans s'unir à la consonne antécédente : *ayam* = *habeamus*, *veya* = *videat*, *chaya* = **cadeat*.

b. —Après *l* et *n* il s'unit à ces deux consonnes pour former *lh* ou *nh* : *remanha* = *remaneat*, *dolha* = *doleat*, *valha* = *valeat*, *venha* = *veniat*, *tenha* = *teneat*.

c. — Il se condensa en *j* : *aja*, *veja*, *chaja*, *deja* = *debeat*, *plaja* = *placeat*; ou en *ch* : *sapcha* = *sapiam*, *recepcha*[1] = *recipiam*. Cette dernière mutation ne se produisit qu'après les labiales muettes restées telles.

d. —Enfin il se durcit en *g*[2] : *venga*=*veniat*, *caga*=**cadeat*, *dolga* = *doleat*, *tenga* = *teneat*. Cette dernière mutation se constate très-rarement dans la langue classique, et le limousin ne la connait pas. Elle est propre au Languedoc et aux pays voisins, où le goût pour ces flexions en *g* au subjonctif est si prononcé qu'on les a prêtées à beaucoup de verbes, par pro-

[1] Forme exceptionnelle. — Ce verbe régulièrement prenait la flexion sèche et il l'a gardée chez nous.

[2] Cf. en italien : *salgo* = *salio*, *tengo* = *teneo*, *vengo* = *venio*

pagation à ce temps du *g* (normal ou anomal) du prétérit. Ex. : *que sentigue, que jouigue, que auzigue* (Nic. Fizes) = *que je sente, jouisse, ouïsse.* Cet abus était déjà fréquent, dès le XIVe siècle, à Toulouse et dans les contrées voisines, car les *Leys d'amors* constatent les doubles formes *beva* et *bega, mola* et *molga, cola* et *colga, mova* et *mogua*[1], dont les secondes, qui sont de vrais barbarismes, ont été évidemment formées d'après les prétérits *bégui, molgui, colgui, mogui.*

1. *Avei* = *habere.* Voir ci-dessus, p. 221, le paradigme et les observations.

2. *Beüre* = *bibere.* Ind. prés. *beve;* subj. prés. *beve, bevam;* prét. *begué;* part. pas. *begu-udo.* Le parfait latin était *bibi* d'où **bevi, *begui,* et enfin *bégui, bec,* dans l'ancienne langue.

3. *Chalei* = *calere,* pf. *caluit.* Verbe unipersonnel inusité à Nontron, mais qui subsiste en bas Limousin et en plusieurs lieux du haut Limousin. Ind. prés. *chau;* prét. *chóugué;* part. *chóugu.* Subj. prés. *châlhe* ou *châlho.*

4. *Falei* = *fallere,* pf. **falluit* pour *fefellit.* Même sens et même emploi que *chalei* (fr. *falloir).* Ind. prés. *fau;* subj. prés. *fâlhe;* prét. *fóugué;* part. *fóugu.*

5. *Couneitre (conoisser)* = *cognoscere,* pf. *cognovi.* Ind. prés. *couneisse;* subjonct. prés. *couneisse, couneissam;* prét. *couneigué,* part. *couneigu-udo.* La forme de l'infinitif paraît empruntée au français. La diphthongue *ei* (= *uei* = *oi*[2]), où l'*i* provient du *c* transposé de *cognoscere, cognosco,* etc., a été chez nous propagée abusivement au prétérit et au participe, faute que la langue classique n'avait pas faite et dont le bas-limousin paraît s'être gardé.

6. *Coûre* = *currere.* Ind. prés. *coûre;* subj. prés. *coûre, cou-*

[1] *Mogua* pourrait, sans doute, venir de *moveam*; mais ce verbe avait rejeté l'*e*, car la forme classique constante est *mova.* On ne trouve ni *movia*, ni *moya*, ni *moja*. Il est donc plus probable que *mogua* a été formé abusivement sur *mojui*, comme je le suppose ici.

[2] V *Phonétique*, p. 47.

ram; prét. *courgué;* part. *courgu-udo.* Ces formes supposent que le parfait latin *cucurri* avait été remplacé par un autre tel que *currui.* L'ancienne langue offre *correc,* et au participe *corregut.*

7. *Deüre (dever) = debēre,* pf. *debui.* Ind. prés. *deve;* subj. prés. *deve, devam;* prét. *degué;* p. p. *degu-udo.*

8. *Dóure (doler) = dolere,* pf. *dolui.* Ind. prés. *dolhe,* subj. pres. *dolhe, doulham;* prét. *dóugué;* p. p. *dóugu-udo.* L'*l* mouillée, conservée à la 1re pers. présent de l'ind., s'assèche aux autres personnes comme dans l'ancienne langue *(dolh = doleo, dol = dolet).*

9. *Essei (esser)* ou *être (estre) = * essere.* Voir le paradigme et les observations.

10. *Jaire* et *jazei*[1] *(jazer) = jacere,* pf. *jacui.* Ce verbe n'est plus usité qu'à l'infinitif et au participe présent *jazen,* pris substantivement : *la jazen = l'accouchée.*

11. *Móure (molre) = molere,* pf. *molui.* Ind. prés. *móle,* prét. *móugué,* p. p. *móugu.*

12. *Eméure* (pour *emóure*) = *movere,* pf. *movi.* Forme du bas-limousin, où *óu (= ov),* comme on l'a déjà vu, devient *éu.* Je ne crois pas que ce verbe soit usité dans la contrée de Nontron. Prét. *emegué;* part. *emegu.*

13. *Pareitre = parescĕre.* La forme classique de l'infinitif est *pareisser.* Ind. prés. *pareisse;* subj. prés. *pareisse, pareissam* (*paresca* dans l'anc. langue); prét. *pareigué:* part. *pareigu.* Le prétérit, emprunté à *pareo,* était dans l'ancienne langue *parec (= * pareguit = * parevit = paruit).* Cf. *correc* et re-marquez que l'*e* élidé dans ce dernier, après l'allongement *(courgué* pour *courregué),* a été maintenu dans *paregué.*

14. *Plaire (plazer) = placēre,* pf. *placui.* La forme *plaze*

[1] La riclhâno de l'ensei
Mêno l'aigo *jasei;*
La riclhâno de l'enmati
Mêno l'aigo a plo chami. (*Proverbe*)

« L'arc-en-ciel du soir mène l'eau coucher : l'arc-en-ciel du matin mène l'eau à plein chemin. »

(plazei) subsiste comme substantif, de même qu'en français *plaisir*. Ind. prés. *plaze,* 3[e] pers. sing. *plâ* et *plai,* dualité de forme qui remonte à l'ancienne langue (*plas (platz)* et *plai*). Subj. prés. *plaze, plazam* (dans l'anc. langue *plassa* ou *plaja)*. Prét. *plagué;* part. *plagu*.

15. *Plóure* (bas-lim. *pléure*) = *pluere*, pf. *pluit*. L'*u* avait développé un *v* devant lui (**pluvebat*, **pluvit*, cf. **fuvit*=*fuit*). Ind. prés. *plóu;* impf. *plouvio;* subj. prés. *plôve;* prét. *plougué* et *plóugué*, part. *plougu* et *plóugu*. En bas-lim., la mutation d'*o (ou)* en *e*, qui se remarque à l'infinitif, a lieu également ailleurs: *plevio*.

16. *Poudei (pouder)* = **potere*, pf. *potui*. Ind. prés. *pôde;* l'anc. langue avait pour cette première personne une seconde forme *posc* = **poxum* (par métathèse des éléments du *x*) = *possum*. Subj. prés. *pèche* pour *puèche* = *puescha* de l'ancienne langue, qui avait aussi *puesca, posca, poscha*. Prét. *pougué* (anc. fort *poc*) ; part. *pougu*. Avec le radical du subj. présent nous avons formé à ce verbe un nouvel infinitif *(pechei)*, que nous employons concurremment avec *poudei*. La même chose a eu lieu en Provence, où l'on trouve à côté de *poude, pousque*. Cf. ci-dessus *ayâ* formé pareillement du rad. du subj. prés. de *avei (habere)*.

17. *Pounei (pondre)* = *ponĕre,* pf. *posui*. Ind. prés. 3[e] pers. *poun;* impf. *pounio;* prét. *poungué;* part. *poungu*. Ce verbe, dans l'ancienne langue, appartenait à la 2[e] classe ci-dessus, ayant gardé l'*s* du latin au prétérit et au participe. Je ne saurais dire à quelle époque remonte l'attribution que nous lui avons faite, à ces deux temps, des flexions en *g*. Dès l'ancienne langue, on lui trouve un subj. présent en *ga (aponga, exponga (Leys*, II, 398*))* à côté de la forme plus régulière en *na (apona, expona),* qui seule reste chez nous. — L'ancienne forme de l'infinitif, *poundre,* ne subsiste plus guère que dans le futur et le conditionnel (*poundró, poundrio*).—Les composés de ce verbe, assez nombreux, comme on sait, sont tous aujourd'hui inusités, sauf, en bas-limousin, *reboundre,* qui se conjugue en tout comme *vendre*. Le participe *reboundu* subsiste

seul à Nontron, dans ce dicton dont les enfants poursuivent par jeu et raillerie ceux de leurs camarades qu'on a tondus très-ras :

Toundu, reboundu,
Per toû quatre piau tu sirâ pendu [1].

18. *Prure* (*pruzer*) = *prurire*. Ind. prés. *pruze;* impf. *pruzio;* prét. *prugué;* part. manque. Je n'ai pas rencontré le prétérit de ce verbe dans l'ancienne langue. Je ne sais donc si le *g* y est d'introduction récente.

19. *Tenei* = *tenēre*, pf. *tenui*. Ind. prés. *tene* (anc. aussi *tenh, tenc,* à la 1re pers.) Imp. *te* [2], *tenê;* subjonct. prés. *tenhe, tenham;* prét. *tengué* (anc. fort *tenç* et *tec*)*;* part. *tengu*. — Ici, mieux que dans la 2e conjugaison, se placerait *venî* (V. ci-dessus, p. 246), qui se conjugue et s'est dès le principe conjugué comme *tenei*, bien qu'il n'eût pas dans le latin classique son prétérit en *u*. Il n'en diffère qu'à l'impératif, 2e personne sing., où, au lieu de *ve*, qui serait la forme régulière, nous disons *vêque* [3], en haut-limousin *vâque*. A Tulle on dit *vêne,* plus analogue à *venî,* mais qui est néanmoins une forme anomale.

20. *Valei* = *valēre,* pf. *valui*. Ind. prés., 1re p. *vale* (aussi *valh* dans l'anc. langue). Subj. prés. *valhe, valham*. Prét. *vóugué* (anc. fort *valc*). Part. *vóugu* (anc. *valgut*).

21. *Voulei (voler)* = * *volēre*, pf. *volui*. Ind. prés. 1re pers. *vole* (aussi *volh* dans l'anc., langue), 2e pers. *volei (voles)* et *vouei,* à Tulle *vo (vols),* 3e pers. *vóu (vol)*. Subj. prés. *vêlhe, velham* pour *vuelhe, am*. Prét. *vougué* (anc. fort *volc, volg*). Part. *vougu*. On voit que l'*l,* au lieu de se vocaliser devant le *g,* comme dans *valer,* est ici simplement tombée. En bas-limousin, il en est autrement : *vóugu* et non pas *vougu*. — Le

[1] Sur l'origine probable de ce dicton, qui appartient aussi au bas Limousin, voy. Béronie, au mot *reboundre*.

[2] Un savant helléniste, M. Theil, rapproche cette forme du τῆ homérique, qui signifie la même chose (V. *Dictionnaire d'Homère, sub. voc.*), sans prétendre, bien entendu, qu'elle en vienne.

[3] *Vêque* est peut-être pour *vé qui* = *viens ici,* les deux monosyllabes ayant été réunis en un seul mot et par conséquent sous un même accent.

Donat provençal indique pour ce verbe, dans l'ancienne langue, une 2e forme de prétérit *vols,* qui paraît avoir été peu usitée et qui suppose un parfait bas latin **volsi,* attesté d'ailleurs par les formes analogues de l'italien et de l'ancien français. Ce changement de *ui* (ou *vi*) en *si* avait eu lieu du reste au parfait d'autres verbes ; mais il paraît avoir été peu sympathique à la langue d'oc, qui ne l'accepta décidément que dans *solvere* (*sols, absols),* que nous n'avons plus, probablement parce que la substitution de *si* à *vi* avait été dans ce verbe, en latin vulgaire, plus générale que dans les autres.

Les verbes suivants n'ont à Nontron, pas plus que dans l'ancienne langue, leur prétérit en *guet.* Leur place est cependant ici, non-seulement parce qu'ils le font ainsi dans d'autres variétés de notre dialecte, mais encore parce que c'est aussi d'*ui* latin (classique ou vulgaire) que dérive leur forme nontronnaise.

22. *Reçabei* (aussi *recebre* qui est la forme classique), composé de *capere,* qui, je l'ai déjà dit, a passé, sous la forme *chabî,* dans la 2e conjugaison. Ind. prés. *reçâbe, reçabei, reço* ou *rece (recep).* Subj. prés. *reçâbe.* Prét. *reçóubé* (anc. fort *receup*). Part. *reçóubu* (anc. *receubut*). Il y a hésitation entre *a* et *e* à certaines formes à flexion tonique de la 1re série (*reçabio, recebio*). — L'*óu* (= *éu*) du prét. et du part. provient de la métathèse de l'*u* qui est dans la flexion **recepui* pour *recepi.* En bas limousin, on dit *reçóugué*, *reçóugu,* qui sont des formes anomales créées après la transposition de l'*u* et où cette lettre est deux fois représentée, une fois dans la diphthongue *óu,* une deuxième fois dans la flexion *gué, gu.* — A côté de *receubut,* l'ancienne langue avait gardé un participe fort tiré de *receptus,* dont le féminin *recepcha* (cf. *escricha* = *scripta*) se lit dans les Cout. de Limoges, *Lim. hist.,* p. 630.

Un autre composé de *capere, apercebre,* se conjugue aujourd'hui chez nous d'une manière très-confuse ; quelques-uns le font rapporter à *segre,* d'autres lui prêtent les formes françaises. Il est du reste défectif et peu usité.

23. *Sabei* = *sapere*, pf. *sapui*. Ind. prés. 1re pers. *sabe* et *sai* (cette dernière forme ne sert plus que dans quelques locutions négatives : *ne sai quan*. *ne sai que*), 2e pers. *sabei*, 3e pers. *so* (Lim. *sé*, Tulle *sa*) = anc. *sap*. Subj. prés. *sâche*, *sacham* (anc. *sapcha*). Prét. *sóubé* (anc. fort *saub*, *saup*). P. passé *sóubu*. — L'*óu* du prétérit provient ici, comme dans *reçóubé*, de l'attraction de l'*u* de la fluxion *uit*. En bas-limousin on dit *sóugué*, *sóugu*, comme *reçóugué*, et par suite de la même faute.

Avec le radical *sach* du subj. prés. nous avons formé à ce verbe un nouvel infinitif *sachei*, qui sert concurremment avec l'ancien. Cf. ci-dessus *péchei* et *ayà*, formés de même respectivement des subjonctifs de *poudei* et de *avei*.

Dans l'ancienne langue, *saber*, outre sa signification la plus usuelle (celle du fr. *savoir*), avait conservé, mais seulement dans une acception métaphorique et morale, le sens primitif du lat. *sapere*. Ainsi, G. de Ross., v. 2811 : *E quan K. l'auzit, no lhi saub bo*. Il en est encore ainsi dans plusieurs variétés de la langue d'oc[1], y compris le bas-limousin, mais non pas dans la contrée de Nontron.

Remarque. — En provençal moderne, on a, tant dans ce verbe que dans *capere* et ses composés, propagé abusivement à l'infinitif et aux temps de la 1re série la diphthongaison qui, étymologiquement, n'a de raison d'être qu'à ceux de la seconde. Ex., *saupre*, *chaupre*, etc. Il en résulte qu'ils ont partout dans ce dialecte le même radical. Le limousin, du moins à Nontron[2], conserve pure à l'infinitif la voyelle de ces verbes; mais, en cela moins régulier que le provençal, il propage la diphthongue au futur et au conditionnel : *sabei-sóubrai*, *reçabei-reçóubrai*.

[1] Il n'est pas rare d'entendre, en divers lieux du Midi, des gens vous dire, croyant parler français : *Ça me sut mal*, pour : *Cela me fut désagréable* ou *me fit de la peine*, ce qui dans leur langue serait aussi correct qu'expressif.

[2] Je crois que *saupre* se dit à St-Yrieix.

CHAPITRE CINQUIÈME

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

La plupart des observations qui composent ce chapitre s'appliquent à toutes les conjugaisons; quelques-unes sont moins générales, mais il y avait intérêt, pour la clarté autant que pour la brièveté, à les réunir. Je présenterai à part, dans deux sections distinctes, celles qui concernent les modifications de la voyelle radicale et les déplacements de l'accent tonique.

I. — Observations générales sur les divers temps

INFINITIF. — L'*r* finale des verbes en *ar*, *ir* et *er* (atone ou tonique), de l'ancienne langue, est toujours tombée pour ne reparaître qu'au futur et au conditionnel. — En bas-limousin, un *t* s'introduit parfois après l'*a* de quelques infinitifs (*fa, esta,* etc.) pour former liaison avec une voyelle subséquente : *fat oco* = *faire ceci.* Rappelons que, dans le même dialecte, l'*e* de *er* ne devient pas *ei,* comme chez nous, après la chute de l'*r*: *voler*, *voulé* et non *voulei.*

FUTUR ET CONDITIONNEL. — L'ancienne langue élidait l'*i* à ces deux temps dans plusieurs verbes en *ir*, particulièrement après *r* et *t*. Nous ne le faisons plus que dans les verbes *mourî* et *venî*. Mais nous continuons à élider l'*e* des verbes en *ei* (*er*), comme on fait en français l'*oi* correspondant : *sabei — sóubrai, reçabei — reçóubrai*[1]. L'*e* final des verbes en *re* disparaît aussi naturellement: *beüre—beürai.* — En haut et bas-limousin, l'*a* des infinitifs de la première conjugaison, perdant l'accent au futur et au conditionnel, s'y affaiblit en *o*: *minjâ -minjorai.* — Pour la même cause, les infinitifs paroxytons de la troisième conjugaison qui ont à la pénultième *o* ou *ai* les affaiblissent respecti-

[1] Le simple *chabi* (anc. *caber*) a deux futurs, correspondant respectivement à ses deux infinitifs : *chabirai* à *chabir*, *choubrai* à *chaber*.

20

vement en *ou* et *ei* : *mordre—mourdró, plaire—pleiró*. Ces deux derniers affaiblissements sont communs à tout le dialecte.

Lorsqu'après l'élision de la voyelle, l'*r* se trouve précédée de *l* ou de *n*, on intercale un *d*, et *l* se vocalise ; si la diphthongue *au* résulte de cette vocalisation, elle s'affaiblit selon la règle en *óu* : *venir — venrai — vendrai ; valer (valei) — valrai — vóudrai*. *Voulei (voler)* a donné à la fois *vóudrai*, produit de la vocalisation de l'*l*, qui est usité en bas-limousin, et *voudrai*, forme nontronnaise, qui résulte de la chute de l'*l*[1] après insertion du *d*.

Les verbes en *nhei* font aussi leur futur par l'insertion d'un *d*; mais l'*n* perd la mouillure: *eitênhei — eitendrai*. Du reste, ces verbes (on en a du moins la preuve pour plusieurs) avaient dans l'ancienne langue un autre infinitif en *ndre*. A Tulle, où *ngere* a donné, non *nhe*, mais *nje*, l'*e* reste au futur : *planjerai*.

Les désinences du futur n'étant autre chose que les formes du présent de l'indicatif de *avei*, dépouillées aux deux premières personnes du pluriel du radical *av*, je renvoie à ce qui a été dit ci-dessus de ces dernières. Il suffira d'ajouter qu'à Nontron et en haut Limousin, on préfère *am* à *em* à la 1[re] pers. du pluriel, et que l'*e* de la seconde pers. du même nombre s'est diphthonguée en *ei*[2], aussi bien à Nontron qu'à Limoges, bien que cette seconde personne, au présent d'*avei*, soit, à Nontron, restée en *e* pur : *avê* = *vous avez;* mais *chantarei* = *vous chanterez*.

INDICATIF PRÉSENT. *Sing.* 1[re] *pers.* — Tous les verbes, dans l'ancienne langue, sauf un très-petit nombre, avaient deux formes à cette personne, l'une sans flexion, l'autre en *i* ou *e*.

[1] Un autre exemple de chute de la consonne radicale se remarque dans *pourai*, qui se dit souvent pour *poudrai*.

[2] C'est du moins la prononciation la plus ordinaire; mais on prononce aussi quelquefois *é* : *v'ouré* = *vous aurez*. Du reste, la diphthongaison de l'*é* à cette personne remonte assez haut : des textes de Limoges du XV[e] s offrent simultanément *eis* et *ez*. V. *Limousin histor.*. p. 405 (année 1416) : *gardereys, adjuvareys, eschivareys*, à côté de *sirez, farez, gardarez*. La même diphthongaison ne s'y remarque pas à la 2[e] pers. plur. des autres temps.

La forme sans flexion était la plus usitée, du moins dans l'âge d'or de la langue. Mais la seconde ne tarda pas à prévaloir et elle est seule aujourd'hui en usage, sauf dans *sabei,* où *sai* persiste dans quelques locutions à côté de *sabe,* et dans quelques autres verbes où, manquant déjà dans l'ancienne langue, elle n'a pas été introduite ; ce sont *anâ (vau), fâ (fau), avei (ai), assei (sai).* Des deux flexions *i* et *e,* la première est celle qu'on rencontre le plus souvent dans les anciens textes ; elle est encore en usage sur quelques points extrêmes du territoire de notre dialecte, mais c'est la flexion *e* qui est de beaucoup la plus répandue. — 2[e] *personne.* Sa flexion étant en *a* dans la 1[re] conjugaison, elle l'y a toujours gardée ; mais elle la perdait souvent dans l'ancienne langue aux autres conjugaisons (sauf l'inchoative) où cette flexion était en *e* : ainsi *partes* et *partz, moves* et *mous, sabes* et *sabs.* Les formes à voyelle flexionnelle sont les seules qui aient persisté chez nous, et en général dans tous les dialectes ; nous ne disons donc plus que *pártei, dísei, sábei,* pour *tu pars, tu dis, tu sais.*— 3[e] *personne.* Régulièrement cette personne n'avait pu garder sa voyelle flexionnelle qu'à la 1[re] conjugaison où cette voyelle était *a,* et dans quelques verbes de la 2[e] (non inchoative) et de la 3[e] où, bien qu'elle fût *e* (*i*), une loi phonique particulière exigeait son maintien, par exemple après les groupes composés d'une muette et d'une liquide (*br.,* etc.). Il en est encore ainsi dans notre dialecte ; seulement, la voyelle d'appui que nous donnons dans ce dernier cas à la consonne ou aux consonnes finales du radical, au lieu d'être *e* comme dans l'ancienne langue, est *o,* d'après l'analogie de la 1[re] conjugaison. Ex.: *ofrir—ôfro ; cubrî—queûbro ; sufrî—seûfro ; ôuvî—auvo ; culî—queûlho* [1].

Dans les verbes où, selon la règle générale des deux dernières conjugaisons, la flexion de cette 3[e] personne est tombée, sa chute a entraîné, soit celle de la consonne précédente,

[1] En provençal moderne, on a conservé en pareil cas l'ancien *e.* Mais on l'a prêté à beaucoup de verbes qui étaient autrefois et sont restés chez nous sans flexion : *rende, courre, respouende,* etc.

soit d'autres modifications du radical. Si la flexion est précédée de deux consonnes, la dernière seule tombe, à moins que la première ne soit une *s*, auquel cas celle-ci, que l'ancienne langue avait conservée, tombe aussi : *rendre — ren ; roumpre— roum; junhei — jun; planhei—plan*[1] ; *mordre — mor ; parti—par ;* mais *flurî—floris = florescit.* Si une seule consonne précède la flexion, elle tombe également, excepté *r,* qui reste en état, et *l, v* et *c,* qui se vocalisent, le dernier seulement après *a.* 1° *Chute pure et simple : poudei – po ; batre— ba ; sabei — sa (so) ; segre — se ; tenei — te ; venî — ve ; cousei — cou.* Dans l'ancienne langue, en pareil cas, la consonne radicale, excepté *n*, tombait rarement et au contraire elle se renforçait: *poder--pot; segre—sec.* Par exception la chute de *d* a été compensée par la diphthongaison de l'*a* et de l'*e* précédent dans *vai = vadit, creü = credit, veü = videt.* 2° *Vocalisation : l* devient *u* après *a, e, o,* et une diphthongue en résulte : *valei—vau; voulei—vóu (*volit), dóure-dóu (dolet).* Après *u* il tombe ou se change en *r : bulî-bû* et *bur.* Pareillement *v* devient *u* et forme diphthongue après *e, i, o : deüre (devei) —deü, beüre (bever) — beü ; viure (vivere) — viu,* d'où *vieu* et par réduction *veü* ou *vî; mover-móu.* Par exception il est tombé après *a* dans *a (o)* de *avei.* Enfin *c* devient *i* après *a* dans *fai = facit, jai = jacet, plai = placet,* dont la seconde forme *platz (plas)* reste aussi encore usitée (*plâ*). — *Pluriel, 1re personne.* Aujourd'hui en *em* dans tous les verbes, sans exception. Sur la substitution de cette flexion à l'*am* étymologique de l'anciene langue, dans la 1re conjugaison, voir ci-dessus, page 234. — 2e *personne.* Ici la 1re conjugaison reste distincte des deux autres, ayant gardé sa flexion propre, *â = as (atz).* L'*etz* des verbes en *ir* et en *er* a gardé à Nontron, selon la règle, son *e* sans le diphthonguer, ce qui y empêche toute confusion avec la 2e pers. du singulier, où au contraire la diphthongaison s'est normale-

[1] Dans l'ancienne langue, les deux consonnes persistaient ensemble, c'est-à-dire que l'*n* restait mouillée à cette personne comme aux autres; mais on a vu dans la *Phonétique* que notre dialecte n'admet pas l'*n* mouillée en finale.

ment produite : *vendei* = *vendes*, mais *vendè* = *vendetz*. A Limoges, au contraire, comme je l'ai déjà observé, la diphthongaison se produit aujourd'hui au pluriel comme au singulier. — 3e *personne*. Le latin avait, pour cette 3e pers., trois désinences différentes : *ant* (*amant*), *ent* (*monent*), *unt* (*legunt*), qui devinrent respectivement en langue d'oc *an*, *en* et *on* ou *o*. La première resta toujours propre à la 1re conjugaison dans les dialectes (le languedocien, par exemple) qui la conservèrent ; mais les deux autres furent prêtées indistinctement aux verbes de toutes les conjugaisons. Le *Donat provençal* les mentionne comme également légitimes; mais on voit par les textes que la flexion *o* paraît avoir été préférée dans l'âge classique de la langue. C'est encore celle du bas Limousin (*ou*); mais le haut Limousin et le Périgord limousin ne connaissent que *en*, employée déjà exclusivement dans le poëme de Boëce et d'autres textes presque aussi anciens dont l'origine limousine paraît certaine.

Imparfait de l'indicatif. — Le *b* de la flexion latine, toujours maintenu sous forme de *v* à la 1re conjugaison, disparut, dès le principe, dans les deux suivantes[1]. De là la forme nouvelle *ia* = *éam* ou *iéam*, l'*e* ayant subi la mutation en *i* ordinaire en pareil cas. Cette désinence, ici et, par conséquent, au conditionnel de tous les verbes, était dissyllabique à toutes les personnes et s'accentuait ainsi : *ía, ías, ía, iám, iátz. ían*. Mais aujourd'hui, grâce à la synérèse qui s'est toujours produite en pareil cas, elle est partout monosyllabique et l'accent ne repose plus nulle part sur l'*i* qui, de voyelle, est devenu consonne (*y*)[2]. Cette

[1] Quelques variétés du gascon ont conservé le *b* dans ces conjugaisons; mais ce dialecte était considéré par les troubadours et les écrivains de l'âge classique comme une langue étrangère, et non sans raison, car il ne différait guère moins du limousin que le français ou l'espagnol. Voir là-dessus un passage très-explicite des *Leys*, II, 388, et se rappeler le *descort* de Raimbaut de Vaqueiras *aras quan veï verdejar*.

[2] Cela est si vrai que, lorsque la consonne précédente est *n* ou *l*, on peut écrire, et plusiéurs, Foucaud entre autres, écrivent souvent *gna* (*nha*) et

synérèse est ancienne dans la langue. Les œuvres en vers du XIV[e] siècle en offrent de nombreux exemples ; on en trouve même au XIII[e], et il y en a déjà deux ou trois dans Boëce, v. 66 : *volia tradar* (4 syllabes), v. 70 : *quel solient ajudar* (6 syllabes), v. 188 : *anz avia plus de mil* (6 syllabes). Cf. v. 193 : *no comprarïom* (4 syllabes). — Pour la 3[e] pers. du pluriel, l'ancienne langue avait, dans toutes les conjugaisons, trois formes, l'une en *an*, la seconde en *en*, la troisième en *on* (*o*). La première, seule étymologique, est seule restée à Nontron et à Limoges ; la 3[e] est seule usitée à Tulle; la seconde, qui est celle des monuments les plus anciens de la langue, mais qui fut peu usitée dans l'âge classique, existe encore dans plusieurs cantons du Périgord.

Subjonctif présent. — J'ai peu de chose à ajouter aux observations déjà présentées ci-dessus, pages 235, 244 et 262. Dans l'ancienne langue, les 1[re], 2[e], et 3[e] pers. du singulier, ayant leur voyelle flexionnelle en *e* dans la 1[re] conjugaison, la perdaient en général, selon la règle. Elles la gardent toujours aujourd'hui[1]. — Contrairement à ce qui a lieu au présent de l'indicatif, on diphthongue presque toujours, à Nontron, l'e de la 2[e] pers. du pluriel, ce qui la rend identique, sauf l'accent, à la 2[e] du singulier : *que vou chantei* = *que vos chantetz*. — La 3[e] pers. du pluriel avait, dans l'ancienne langue, reçu, comme à tous les autres temps, outre les flexions *an* et *en*, la flexion *ou (o)*; cette dernière reste seule usitée à Tulle (*ou*).

Dans des dialectes voisins, haute Auvergne, haut Quercy, Velay, on a laissé tomber en désuétude la 1[re] et la 2[e] personne du pluriel, et l'on se sert en place des personnes correspondantes de l'imparfait du même mode. C'est juste l'inverse de ce qui a lieu souvent en français dans le langage familier.

illa (*lha*) pour *nia* et *lia*. En voici un exemple du XIV[e] s. : *valha* = *valia* = *valebat* (Coutumes de Limoges dans *Lim. hist.*, p. 626).

[1] En bas-limousin, une trace de l'ancien usage est restée dans la locution *Diau vous aju!* et non *vous ajude* = *Deus vos *adjutet*.

Impératif. — Dans toutes les conjugaisons, la 2e personne du singulier est semblable à la 3e du présent de l'indicatif; la 2e du pluriel à la personne correspondante de ce même temps: *chanto* – *chantâ*; *par*—*partê*; *te*—*tenê*; *ven*—*vendè*; *creü* — *crezè*; *fai*—*fazê*. Exceptez les verbes *veire*, qui fait *vei*—*vè* (anc. *veez*) et *avei*, *essei*, *sabei* et *dire*, qui tirent ces deux personnes du subjonctif présent : *ayo*—*ayâ*; *sio*—*sià*; *sâcho*— *sachâ*; *dijo*—*dijâ*[1]. — Quant à la 1re pers. du plur., c'est, dans tous les verbes, à ce dernier temps qu'elle est empruntée.

Remarque. — Lorsque le verbe est accompagné de la négation, au lieu d'employer l'impératif, c'est, comme dans l'ancienne langue, du subjonctif que l'on se sert; seulement, à Nontron, on emploie exclusivement pour le pluriel la forme en *ei* (*é*), réservant pour le singulier la forme en *ā*, qui, dans les autres emplois du subjonctif, y est, comme on l'a vu, inusitée ou peu usitée aujourd'hui. Ex. : *ne bevā pâ*, *ne minjā pâ*, *ne partā pâ*; et au pluriel : *ne bevei pâ*, *ne minjei pâ*, *ne partei pâ*. — Quelques-uns emploient aussi, du moins dans certains verbes, l'impératif avec la négation, à l'exemple du français ; mais cela est rare et contraire au génie de la langue.

Participe présent. — La flexion *an*, qui en français fut, comme on sait, attribuée dès le principe aux verbes de toutes les conjugaisons, est restée en limousin, comme elle l'était dans la langue classique, et conformément à son origine, particulière à la première. Dans le provençal moderne et dans le languedocien, on a souvent, comme en français, confondu à ce temps la première conjugaison avec les deux autres, mais c'est alors la flexion de ces dernières (*en*) qui a prévalu[2].

[1] Remarquez que ces formes diffèrent de celles qui sont aujourd'hui usitées, ou exclusivement, ou le plus ordinairement, au subjonctif présent lui même. Cela vient de ce qu'elles se sont moins éloignées que ces dernières des formes primitives.

[2] Signalons aussi, en passant, dans le dialecte languedocien, d'autres participes présents, irrégulièrement formés sur le radical du prétérit : *counouguen* = *connaissant* (Alais); *vouguen* = *voulant* (Montpellier),

Dans l'ancienne langue, selon la règle générale des adjectifs *communis generis*, le participe présent ne prenait pas la flexion féminine ; il reste dans la langue actuelle quelques traces de cet usage : *la jazen = la gisante,* c'est-à-dire *l'accouchée*[1]*; uno badan = une criarde*; *'nâ talhan = des ciseaux*. Par suite probablement d'une fausse assimilation, on fait aussi quelquefois, malgré son origine, l'adjectif *counten (contentus-ta)* des deux genres (*l'ei bien counten = elle est bien contente*), comme si c'était un participe présent.

En dépouillant le dictionnaire de Béronie, j'ai relevé quelques participes présents irrégulièrement formés sur l'infinitif: *fan,* de *far; diren,* de *dire ; beuren,* de *béure ; creiren,* de *creire; veiren,* de *veire*[2]. Je ne sais si ces participes sont usités ailleurs qu'en bas Limousin, mais la variété nontronnaise n'en connaît pas de pareils; les formes classiques *fasen, disen, beven, cresen, vesen*, y ont seules cours. Il en est de même en haut Limousin ; là pourtant on dit aussi *fan.*

Prétérit. I. — Dans notre prétérit, tel qu'il est aujourd'hui constitué, trois personnes seulement sont conformes à celles de l'ancienne langue. Ce sont la 1re du singulier et la 3e des deux nombres : dans la 1re et la 3e conjugaisons, *ei,* é (anc. *et* ou *ec*), *êren;* dans la 2e, *î, i* (anc. *it* ou *ic*), *îren.* À Tulle, ici comme dans tous les autres temps, la 3e pers. du pluriel est en *ou* (anc. *on* ou *o*), non en *en.* — La flexion *ei* des 1re et 3e conjug. se réduit souvent à *î*, ce qui la rend identique à celle de la 2e. — Les variétés de notre dialecte, qui, comme celle de Nontron, n'admettent pas l'allongement en *igu* aux verbes en *ir,* sont aussi les seules qui aient la série

etc. Même faute à Montauban : *venguen, prenguen = venant, prenant.* Ce sont là de véritables barbarismes, que ceux qui écrivent dans les dialectes où ils ont cours devraient éviter.

[1] *Jazen* ne s'emploie plus que dans ce sens. *La jazen* avait autrefois son pendant dans *la levan*, qui ne se dit plus, et dont on trouvera plusieurs exemples dans un curieux document de 1436, inséré dans le *Limousin historique*, pag. 410 et suivantes.

[2] Les formes régulières *beven, cresen,* etc., persistent d'ailleurs à côté.

des flexions en *i,* disant, par exemple, *senti,* où Limoges et Tulle disent *sentigué.*

On remarque assez fréquemment, en ancien français, l'élision de l'*r* flexionnelle des prétérits forts, particulièrement après *s.* Ex. : *misent,* pour *misrent (miserunt).* L'italien a eu et conserve encore de semblables formes : *misono, feciono,* etc. On en trouve aussi dans notre vieille langue, non-seulement après *s,* mais encore après d'autres consonnes, surtout *g.* Ex. : *aucizo, saubo, vengon.* Ces formes paraissent n'avoir été particulières à aucune province. Je ne sais s'il en subsiste encore quelques-unes dans d'autres dialectes ; mais le limousin n'en a pas et ne peut en avoir, n'ayant pas, comme on l'a vu, conservé de parfaits forts.

II. — La 2e personne du singulier, la 1re et la 2e du pluriel, sont aujourd'hui, à Nontron, pour la 1re conjugaison et la 3e, *èrei, êrem, êrei;* pour la seconde, *irei, irem, irei.* A Tulle et dans plusieurs cantons du Périgord, la finale est en *a : era, eram, era.* Les formes classiques en *es, em ; is, im,* ne sont pas encore tombées partout en désuétude ; ainsi dans quelques contrées de la Corrèze, du côté de l'est, la 1re et la 2e personne du pluriel sont en *em, es ; im, is,* selon les conjugaisons ; mais la seconde du singulier est en *eres, iris.* A Tulle même, au commencement de ce siècle, si l'on doit s'en rapporter à Béronie, les formes classiques auraient été encore les seules usitées, ou du moins les préférées. En effet, on ne trouve pas dans le dictionnaire de cet auteur un seul exemple des formes actuelles, et il y en a au contraire de très-nombreux des formes anciennes tels que *onen = nous allâmes, meten = nous mîmes, óuvin = nous ouïmes, pregués = vous prîtes,* etc. Je n'y ai pas rencontré d'exemple de 2e pers. du sing.

J'ai déjà dit que *Gerard de Rossillon* offre en grand nombre de ces formes de prétérit en *era, ira,* et qu'il n'est guère permis de leur attribuer, dans ce poëme, une autre origine que le plus-que-parfait latin. Il est remarquable que c'est toujours à la 3e personne du singulier qu'elles sont employées, et que précisément cette 3e personne est une de celles qui ne les

admettent pas aujourd'hui et la seule dans tous les dialectes de laquelle cela soit certain. C'est là un motif de plus de douter que le plus-que-parfait latin ait aussi donné naissance aux personnes en *r*, dont nous nous occupons ici.

En dehors de *Gerard de Rossillon*, les plus vieux textes n'offrent que très-peu d'exemples de ces formes en *r*. Au XVe s. on trouve dans les *Joyas del gay saber*, *forec* et *foretz*, donné déjà par les *Leys d'amors* (II, 380) comme égal à *fos* (*fuistis*), et dans le *Ludus sancti Jacobi* (v. 158 et 165), *declararam* et *declayraren*, signifiant tous les deux *nous déclarâmes* ou *nous avons déclaré*.

Les textes limousins des XIVe, XVe et XVIe siècles, que j'ai déjà souvent cités, n'offrent jamais pour le prétérit que les formes classiques. Les formes actuelles en *r* ne commencent à apparaître qu'au XVIIe siècle : *vouguerey* = *voulûtes*; *fugrey* (pour *fuguerey*) = *fûtes*, dans *Sainte Valérie*; — *nous nous embarqueren*, *nous ariberen*, dans les Lettres de Béchameil (Foucaud, édit. Ruben, pag. v).

Dans plusieurs cantons de la Haute-Vienne, de la Charente et de la Dordogne, entre autres ceux de Rochechouart, St-Mathieu, Confolens, Montbron, Montembœuf, Bussière, l'*r*, non-seulement des formes qui nous occupent, mais encore de la 3e personne du pluriel, est remplacé par un *t*. On dit, par exemple : *tu beguetei, nou beguetem, vou beguetei, î begueten* = *tu bus, nous bûmes, vous bûtes, ils burent*. Il en est de même dans la basse Auvergne, et cela au moins depuis le XVIIe siècle, comme on le voit dans des noëls de cette époque, où de semblables formes se rencontrent, par exemple : *fuguetei, diguetei, coumencetoun* (*Album auvergnat*, p. 144).

Outre ces formes en *et* (= *er*), j'en ai trouvé qui ne sont pas moins remarquables dans d'autres noëls du même pays, d'une date un peu antérieure (fin du XVIe siècle et commencement du XVIIe). Celles-ci sont en *em*... et toutes appartiennent à la 1re personne du pluriel; je ne saurais dire, par conséquent, si la 2e personne des deux nombres et la 3e personne du pluriel admettaient aussi cette substitution de *m* à *r* :

entremen = *entrâmes; anemen* = *allâmes* ; *dounemen* = *donnâmes; troubemen* = *trouvâmes, aguemen* = *eûmes*; *contemen* = *contâmes; pregemen* = *priâmes* (Pezant, dans *Album auvergnat*, p. 76, 81, 82, 83).

Enfin, pour relever ici toutes les formes du prétérit que j'ai observées dans la langue d'oc, je mentionnerai celles où *g* dur remplace notre *r* et sur lesquelles M. de Tourtoulon a appelé l'attention dans le tome 1er de la *Revue des langues romanes*, p. 11 et 232. Ex. : *Aimèguem* — *nous aimâmes ; venguèguem* = *nous vînmes*. Ces formes appartiennent au dialecte toulousain, bien qu'elles soient aujourd'hui inusitées à Toulouse même. Leur existence est attestée au XIVe siècle, non-seulement par la traduction de l'*Albucasis*, où M. de Tourtoulon (*loc. cit.*) les a signalées[1], mais encore de la manière la plus explicite par les *Leys d'amors*, qui, du reste, les condamnent, dans le passage suivant (II, 384-386) et dans quelques autres : « E devetz saber que en aquestas personas singulars e plurals se pecca hom soen, quar dizo alqu *mangegui, compregui, beguegui, anegui, figui, dissigui ; tu feguist, dissiguist; cel disskec, beguec ; nos disshiguem, begueguem, aneguem ; vos disshiguetz, aneguetz, begueguetz, il dissiguero ;* et enayssi de trops autres. Quar hom deu dir *yeu mangiey, compriey, begui, aniey, fi* (et alqu dizo *fezi*), *disshi ; tu fist, disshist; cel dish, bec, manjec ; nos disshem, fem, anem ; vos dissetz, anetz, beguetz, manjetz ; aycil manjero, disshero,* et en ayssi de lors semblans. » Les *Leys,* ni dans le passage que je viens de transcrire, ni dans aucun autre, n'offrent d'exemples de la substitution du *g* à l'*r* à la 3e pers. du pluriel. Il y a seulement, dans *disshiguero,* intercalation de *igu* entre le radical et la flexion. Mais cette substitution, si elle n'avait pas encore eu lieu à l'époque où cet ouvrage fut rédigé, ne dut pas tarder beaucoup à s'accomplir. La version en prose de la *Croisade albigeoise*

[1] Ces formes se rencontrent aussi dans les *Joyas del gay saber*, dans le poëme de G. Anelier sur la *Guerre de Navarre* et dans la version en prose de la *Croisade albigeoise*.

en présente un très-grand nombre d'exemples (*secorreguen, defendeguen,* etc., etc.).

D'où proviennent les formes toulousaines en *g* et les formes limousines et auvergnates en *t,* plus haut mentionnées? J'ai expliqué ces dernières, dans la *Phonétique,* par une mutation de *r* en *t.* Les premières proviennent-elles pareillement d'une mutation de *r* en *g*? Cela n'a rien d'impossible, puisqu'on a d'ailleurs la preuve certaine que, dans quelques variétés du dialecte languedocien[1], ces deux consonnes permutent ensemble. Mais le rapprochement et la comparaison de toutes ces formes suggère pour les unes et pour les autres une explication différente de celles que j'ai déjà proposées. C'est que ni les formes en *r* ne proviennent du plus-que-parfait de l'indicatif ou du parfait du subjonctif, ni les formes en *g* et en *t* ne proviennent des premières par mutation de l'*r;* mais que les unes et les autres sont des créations diverses et indépendantes de l'instinct populaire, cherchant à la fois à régulariser un temps dont la constitution lui paraissait anomal[2] et à en distinguer toutes les personnes des personnes correspondantes des autres temps avec lesquelles elles pouvaient se confondre[3]? Il suffisait, pour obtenir ce résultat, d'introduire la syllabe que l'on jugeait caractéristique de la flexion du prétérit, parce qu'elle se trouvait dans l'une des personnes le plus fréquemment employées, entre le radical et la flexion des autres personnes. Cette syllabe fut presque partout l'*er* (ou l'*ir*) tonique, qui forme la partie essentielle de la 3ᵉ pers. du pluriel. Ainsi, dans cette hypothèse, de *vend ei* ou *vend i, vend est, vend em, vend etz,* on fit, sur le modèle de *vend eren* ou *vend eron, vend* er*i, vend* eres, *vend* er*em, vend* eres. J'ai déjà dit que le 1ʳᵉ pers. du singulier n'a pas reçu cet allongement en limousin et que

[1] Voyez *Revue des langues romanes,* IV, 526, *souguel* = *sourel.*

[2] C'est ce même instinct populaire de régularité qui a fait *affaiblir,* depuis l'âge classique, c'est-à-dire depuis que la tradition ne fait plus obstacle à l'analogie, tous les anciens parfaits forts.

[3] Ainsi *amem, ametz* étaient à la fois du prétérit et du subjonctif présent; *vendem, vendetz,* du prétérit et de l'indicatif présent.

a 3e ne l'a reçu nulle part; ce qui s'explique par ce fait que ni 'une ni l'autre ne pouvaient se confondre avec les personnes correspondantes d'aucun autre temps.

Au lieu de l'*er* de la 3e pers. plur., généralement adopté, ce 'ut, dans quelques variétés, la flexion de la 3e pers. du singuier que l'on emprunta pour allonger les autres. Cette flexion était *ec* à Toulouse où le *t* étymologique permutait toujours, comme on le voit dans les *Leys d'amors,* avec la gutturale lure correspondante, qui, à son tour, si elle cessait d'être inale, s'affaiblissait normalement en *g*. De là, pour *cantar,* par exemple, et d'après *cant ec* les formes nouvelles *cant*-egui, *cant* egues, *cant* eguem, *cant* eguets, et la 3e personne du pluriel, *cant* egueron ou *cant eguon* ; la 1re forme résultant de l'insertion pure et simple de *egu* (c'est la seule que mentionnent les *Leys*), la seconde de la substitution de *egu* à *er*.

Dans les parties du Limousin et de l'Auvergne où j'ai signalé l'existence des flexions en *et,* ce fut aussi, dans l'hypothèse dont je poursuis ici l'exposition, la 3e pers. du singulier qui servit de modèle ; ainsi sur *dans et,* on refit *dans*-eti (?), *dans* etes, *dans* etem, *dans* etes, *dans eten,* par substitution, à cette dernière personne, du *t* à l'*r*.

Les formes auvergnates de 1re pers. du pluriel en *emen* = *em* que j'ai relevées plus haut ont sans doute une origine pareille à celle que je suppose ici pour les formes en *er..*, *egu..* et *et..*; je veux dire qu'elles doivent être de création populaire et résulter aussi du désir d'introduire une distinction sensible, à toutes les personnes, entre le prétérit et les autres temps. Le moyen employé fut ici le redoublement de la flexion à la 1re personne du pluriel et peut-être (j'ai déjà dit que les preuves me manquent) l'introduction de cette flexion comme suffixe entre celle des autres personnes et le radical.

En résumé, pour les formes de notre prétérit qui diffèrent les formes correspondantes de la langue classique, il y a trois explications possibles : ces formes proviennent soit du plus-que-parfait latin de l'indicatif, soit du parfait latin du subjonctif, sauf mutation de *r* en *t* ou en *g* en certains lieux ; ou bien elles

sont le résultant d'une opération purement mécanique, consistant à introduire devant la flexion de toutes (moins une ou deux, selon les lieux) la syllabe caractéristique (*er, et* ou *ec*) de l'une d'elles. Laquelle de ces explications est la vraie? Peut-être n'est-ce aucune d'elles exclusivement et faut-il préférer, selon les cas, l'une ou l'autre. Ainsi à Tulle, comme en Provence, où les désinences sont en *a* (*chonteram, chontera*), la première explication peut paraître la plus vraisemblable; à Nontron, où ces désinences sont en *e* (*chantêrem, chantêrei*) et où, comme on l'a vu, d'autres motifs s'ajoutent à celui-ci pour faire écarter le plus-que-parfait de l'indicatif, on peut hésiter entre les deux dernières; enfin, dans les contrées qui ont *t* ou *g* au lieu de *r*, *chantetem* (Auvergne et Limousin), *canteguem* (Languedoc), c'est la troisième qui semble décidément la plus plausible [1].

1er IMPARFAIT DU SUBJONCTIF. — Nous n'avons pour ce temps non plus que l'ancienne langue, que deux séries de flexions l'une en *e* pénultième pour la 1re conjug. et la 3me; l'autre en *i*, pour la seconde. Il en fut ainsi dès le principe; cependant le *Donat provençal* (pag. 16) indique pour la 1re conjugaison, aux trois personnes du pluriel, des formes en *a* (*cantes, cantesses, cantes, cantassem, cantassetz, cantassen* ou *cantasson*, et de même *ames... amassem...* [2]), et il s'en rencontre en effet quelquefois de pareilles dans les anciens textes, par ex. dans *Gerard de Rossillon*, dans *Jaufre* et dans le fragment de traduction de l'Ev. de saint Jean plusieurs fois cité.

[1] J'ignorais, quand j'écrivais ceci, que M. Diez (V. sa *Grammaire*, trad. franç., II, 304) avait déjà proposé cette dernière explication. C'est la seule qu'il adopte, tant pour les formes en *r* que pour les formes en *g*. L'autorité d'un tel maître me déterminerait facilement à la préférer moi-même dans tous les cas, si la voyelle flexionnelle était partout *e*; mais il me reste des doutes relativement aux formes en *ra*.

[2] Plus loin, p. 26, le *Donat* dit expressément que la série des flexions de ce temps. à la 1re conjug. comme à la 3e, est *es, esses, es, essem, essetz, essen* ou *esson*. Il n'est plus question de *assem, assetz*. — Les *Leys* ne mentionnent pas ces formes.

En latin, la voyelle finale était *e* à toutes les personnes et à toutes les conjugaisons. La langue d'oc conserva cette voyelle, mais souvent aussi elle la remplaça par *a;* de là une double série de désinences *s* et *ssa*, *sses* et *ssas*, *s* et *ssa*, *ssem* et *ssam*, *ssetz* et *ssatz*, *ssen* et *ssan*. A la 3e pers. du pluriel il y avait, ici comme dans tous les autres temps, une autre forme en *on* (*o*), qui est restée à Tulle (*ou*).

On a vu par les paradigmes que la 2e série de ces désinences a été, en limousin, préférée à la 1re. Il faut excepter la 3e personne du singulier, où les désinences de la 1re série, conservées avec celles de la seconde, sont plus usitées que celles-ci[1]. A Nontron l'*s* finale de ces personnes est tombée sans compensation ; à Limoges, sa chute a presque toujours été accompagnée de la diphthongaison de l'*e*.

Les plus anciens exemples que je trouve des formes en *ssa* sont dans le fragment de la traduction de l'Évangile de saint Jean, texte que je crois d'origine limousine, et qui n'en offre en *s* (= *ssem* ou *sset*) qu'à la 1re et à la 3e personne du singulier. — Les textes de Limoges (XIVe-XVIe siècle) n'ont, sauf un très-petit nombre d'exceptions, que des formes en *a*.

Dans l'ancienne langue, l'*e* pénultième atone de la 1re et de la 2e personne du pluriel s'élidait quelquefois après les gutturales. De là les formes telles que *acsem*, *acses* = *aguessem*, *aguessez*, qui sont fréquentes dans quelques textes.

2e IMPARFAIT DU SUBJONCTIF. — On a vu plus haut l'origine de cette 2e forme (*plus-que-parfait latin de l'indicatif*). Dans la langue classique, elle n'était employée qu'avec la signification du conditionnel présent ou passé. Aujourd'hui, dans les variétés de notre dialecte où elle reste usitée, son emploi ne diffère en rien de celui de la première forme et elle ne prend plus, comme celle-ci, la signification du conditionnel que dans

[1] Elles le sont exclusivement, à Nontron, dans la 2e conjugaison (*i* et non *isso*), à la 1re et à la 3e personne du singulier, ce qui est conforme à la langue classique, les verbes en *ir* paraissant n'y avoir jamais reçu à ces deux personnes la flexion *a* (*sentis* et non *sentissa*).

les verbes auxiliaires employés comme tels, c'est-à-dire dans les temps composés : *vou nen guerâ ri* = *vous en eussiez ri.*

Je ne saurais dire si cette 2e forme de l'imparfait du subjonctif subsiste dans d'autres dialectes de la langue d'oc; je ne l'ai remarquée dans aucun des ouvrages composés en languedocien, provençal, gascon, etc., que j'ai pu lire. Même en limousin, son domaine paraît assez limité. On ne la rencontre jamais ni dans Béronie, ni dans les poëtes du haut Limousin, Foucaud, Richard et autres. Je n'ai pu constater son existence que dans quelques communes des cantons de Nontron, St-Pardoux-la-Rivière, Bussière, Montbron, Montembœuf et des cantons voisins de la Haute-Vienne. A Nontron même, on ne s'en sert pas.

La 1re et la 3e personne du singulier sont tombées en désuétude; c'est pourquoi je les ai placées entre parenthèses dans les paradigmes précédents. On les remplace par les personnes correspondantes du 1er imparfait, en *ê* = *es*. Ex. : *venguê, venguérā, venguê, venguerain, venguerâ, venguéran.* Voilà comme, à Javerlhac par exemple, commune très-voisine de Nontron, on conjugue aujourd'hui l'imparfait du subjonctif de *venî.*

Participe passé. — On a vu que chaque conjugaison a, ici comme à l'infinitif, une désinence différente : *a* — *ado* la première, *i* — *ido* la seconde, *u* — *udo* la troisième. Cette dernière est *gu* — *gudo* dans les verbes qui prennent *g* au prétérit : *tengué* — *tengu.*

L'origine des flexions *á* et *í* est évidente. C'est *ātum* et *ītum* des conjugaisons latines correspondantes. Celle de la flexion *u* doit être cherchée, non dans le latin classique, qui, pour les 2e et 3e conjugaisons, fondues dans notre 3e, n'a que *ĭtum* et *tum,* mais dans le latin vulgaire. Il est probable que l'*ū* radical, qui, dans quelques participes de ces conjugaisons, tels que *minūtum*, précède la désinence, fut considéré comme flexionnel et qu'on le prêta à la plupart de ceux qui n'avaient que *tum* ou *ĭtum.*

Bien que nous n'ayons plus de prétérits forts, nous avons

conservé un certain nombre de participes passés de cette catégorie. Je les ai signalés chacun en son lieu. Plusieurs, comme on l'a vu, font double emploi avec des participes faibles usités concurremment et auxquels ils sont, selon les localités, ou préférés ou sacrifiés.

II. — Modifications euphoniques de la dernière voyelle ou diphthongue radicale

On a vu, dans la *Phonétique* (chap. II et III), les lois qui règlent le maintien ou le changement d'état des voyelles et des diphthongues, et la différence de traitement qui résulte pour elles de la place de l'accent tonique. Comme cet accent, dans la conjugaison, est mobile et repose tantôt sur la flexion (*cant-ámus*), tantôt sur la voyelle ou diphthongue radicale (*cánt-o*), il s'ensuit fréquemment que cette dernière n'est pas la même aux formes à flexion atone qu'aux formes à flexion tonique. Je vais énumérer toutes les variations qui proviennent de cette cause, en suivant l'ordre alphabétique des voyelles et en notant au fur et à mesure celles que les textes nous permettent de constater dans l'ancienne langue. La voyelle ou diphthongue figurant en tête de chaque article est celle de l'infinitif, et, plus généralement, des formes à flexion tonique [1]; mais il est essentiel de remarquer que la voyelle primitive s'est souvent mieux conservée ou a subi des modifications moins profondes dans les formes à flexion atone. Régulièrement, ces dernières sont les trois personnes du singulier et la 3[e] personne du pluriel de l'indicatif présent, de l'impératif et du subjonctif présent [2]. Mais il y a fréquemment, comme on

[1] C'est toujours sur la prononciation nontronnaise que je me base, sauf à noter les différences que présentent les autres sous-dialectes.

[2] Il faut excepter les verbes en *i* inchoatifs, dont toutes les formes, sans exception, sont accentuées sur la flexion ou, ce qui revient au même, sur le suffixe *iss* qui la précède. — Dans la plupart des verbes de la 3[e] conjugaison, la flexion de l'infinitif est atone; mais la voyelle radicale y reste

le verra plus loin, des infractions à la règle, la 2e personne du singulier étant sujette à avancer l'accent; la 1re et la 2e du pluriel, au contraire, à le reculer.

L'accent n'est pas la seule cause des modifications que nous étudions ici, mais il en est la principale, et, pour abréger, je ferai dans ce qui va suivre abstraction de l'autre. Cette autre cause, on l'a vu aussi dans la *Phonétique,* c'est la présence d'un *a* long (ajoutons ou d'un *a* nasal), même atone, à la finale. Sous l'influence de cet *a*, la voyelle ou la diphthongue tonique subit les mêmes affaiblissements que si elle perdait l'accent. Ex. : *î porte—tu pourtā ; î aigue — tu eigā ; î lauve — tu lóuvā ; î jeugue — tu jugā ; qu'î pourtan, eigan, lóuvan, jugan.* Ainsi tout ce qui est dit ci-après des formes à flexion tonique, dans le limousin moderne, doit être entendu également des formes à flexion atone en *ā* ou *an.*

A

Nasale ou en position, cette voyelle ne subit de modification d'aucune sorte : *partî—parte ; chantà, chante.* Si elle est brève, elle s'allonge : *jăpâ — jâpe.*

En haut-limousin, la différence entre les formes à flexion atone et les autres est plus grande, parce que l'*a* bref s'y est affaibli en *o* : *jopâ — jâpe;* plus grande encore en bas-limousin, parce que là l'affaiblissement atteint aussi l'*a* nasal et l'*a* en position : *chontâ — chante : porti — parte.*

E

L'ancienne langue diphthonguait en *ie* l'*e* tonique bref ou en position ; mais cela n'était ni général ni constant. Ex. : *ferir*

ordinairement la même qu'aux formes à flexion tonique, et, lorsqu'elle en diffère, la différence est due presque toujours à une autre cause que l'accent. Plusieurs verbes de cette 3e conjugaison modifient, comme on l'a déjà vu, au prétérit le radical du présent (ex. : *sabei — sóubé*); mais cela tient aussi à une autre cause que l'accent, puisque cette modification radicale y affecte également, dans l'ancienne langue, et les formes faibles et les formes fortes (*saupetz* et *saup*).

— *fier*; *servir* — *sierve*; *segre* — *siec*; *pregar* — *priec*; *vestir* — *viest*. *Servî* est le seul verbe qui admette encore aujourd'hui cette diphthongaison dans notre dialecte, et cette dernière trace de l'ancien usage tend à disparaître[1]. Dans tous les autres verbes de cette catégorie, que l'*e* y soit originaire ou qu'il provienne d'un *i* latin, cette voyelle se borne à s'allonger sous l'accent, si elle est brève : *crĕdâ* — *crêdo; lĕvâ* — *lèvo; prĕjâ* — *prêjo; plĕja* — *plêjo; pĕlâ* — *pêlo*. Quelquefois elle reste brève, à Nontron du moins, même sous l'accent, ce qui a lieu principalement quand elle provient d'*i* latin : *sĕchâ* — *sécho; fĕmâ* — *fémo; gĕmâ* — *gémo; vĕlhâ* — *vélho*.

I

La règle générale est que l'*i* reste le même sous l'accent qu'à côté : *nĭnâ* — *nîno* (*bercer*); *fĭblâ* — *fiblo*; *eichĭvâ* — *eichivo*. Mais il se diphthongue en *iè* dans *aribâ* (*ariêbe*, etc.), et se change simplement en *ê* dans *óublidâ* (*óublêde*, etc.)

OU

Les verbes qui ont *ou* aux formes faibles, comme *pourtâ, tounâ, poussâ*, conservent cette voyelle ou la changent en *o* aux formes fortes, selon la source d'où elle provient.

a. — *Ou* reste *ou* :

1° Dans les verbes où il provient de *u* latin, parce que, comme on l'a vu dans la *Phonétique*, l'*u* tonique et l'*u* prétonique ont été traités de la même manière. Ex. : *sadoulâ* — *sadoule; eicoutâ* — *eicoûte; poussâ* — *poûsse; joutâ* — *joûte; poudâ* — *poude; counhâ* — *counhe*. Il faut excepter quelques verbes dans lesquels l'*ou* de cette origine a été faussement as-

[1] Il faudrait à la rigueur ajouter *gietâ* (anc. *getar* = *gitar* = *jac'are*); mais, dans ce verbe, la diphthongaison, qui dans la langue classique n'affectait, selon la règle, que les formes fortes, a été depuis propagée à toutes, en sorte qu'il a partout aujourd'hui, sauf la différence de quantité, le même radical.

similé à celui qui provient de ŏ ou de *o* en position. Ce sont : *routâ* — *rôte* (*ructare*) ; *doutâ* — *dôte* (*dubitare*) ; *froujâ* — *frôje* (* *fructicare*); *soubrâ* — *sôbre* (*superare*); *troubâ* — *trôbe* (*turbare*); *janoulha* — *janôlhe* (* *genuculare*), et peut-être deux ou trois autres ;

2° Dans les verbes où il provient de ō latin, parce que l'ō long est devenu *ou* sous l'accent comme avant l'accent (Voir *Phonétique*, p. 34 et 35) : *coulâ* — *coule ; labourâ* — *laboure ; courounâ* — *couroune*. Il en devrait être ainsi, d'après la règle, dans tous les verbes où l'*ou* a cette source. Mais plusieurs ont été traités, par analogie, comme ceux dans lesquels l'*ou* provient de ŏ. Tels sont *dounâ* — *dône ; counsoulâ* — *counsôle ; arousâ* — *arôse ;*

3° Dans tous les verbes où il provient d'*o* en position devant *m* ou *n*, c'est-à-dire d'*o* nasal, cet *o* étant toujours devenu *ou*, aussi bien sous l'accent que devant (V. *Phonétique*, p. 33). Ex. : *countâ* — *counte ; doundâ* — *dounde ; mountâ* — *mounte ; toundem* — *toundre, tounde ; noummâ* — *noumme ; reipoundem* — *reipoundre, reipounde ;*

4° Dans les verbes en *ounâ* (*onar* = fr. *onner*), formés avec des thèmes de substantifs, qu'ils nous viennent de l'ancienne langue ou que nous les ayons empruntés au français. Ex. : *boutounâ* — *boutoune; empoueisounâ* — *empoueisoune ; maçounâ* — *maçoune;* et de même *canounâ, fripounâ, chapounâ, feiçounâ* (*façonner*), etc. *Tounâ*, du latin *tŏnare*, et son composé *eitounâ*, ont été, par fausse analogie, traités de même : *ca touno* et non *ca tôno*.

b. — *Ou* devient *o* :

1° Régulièrement (V. *Phonétique, loc. cit.*) dans les verbes où il provient de ŏ ou de *o* en position, sauf, pour ce dernier cas, devant *m* ou *n*. Ex. : *prouvâ* — *prôvo; demourâ* — *demôro; loujâ* — *lôjo; coupâ* — *côpo; apouyâ* — *apôyo; poudei* — *pôde; doulio* — *dou* (= *dol*); *aprouchâ* — *aprôche ; mourî* — *môre; voulâ* — *vôlo; sounâ* — *sôno; tournâ* — *torno; troussâ* — *trôsso; foursâ* — *forso. pourtâ* — *porto; mourdu* — *mordre, morde; moūtrâ* (*mostrar*) *môtre; coūtâ* (*costar*), *côto*[1]. On a vu ci-dessus une exception.

[1] *Mostrar* et *costar* sont pour *monstrare* et *constare*; mais, l'*n* étant

dans *tounâ — touno*. En voici deux autres : *roulâ — roûlo (rotulare); soudâ — soûdo (solidare)*;

2° Exceptionnellement, dans quelques verbes où il provient de *u* ou *ŏ* latin. Pour les exemples, voir ci-dessus *a*, 1° et 2°;

3° Dans quelques verbes où l'*ou* provient d'une autre source que l'*o* ou l'*u* latin, soit qu'ils nous viennent de l'ancienne langue, soit que nous les ayons empruntés au français. Ex.: *envouyâ* (fr. *envoyer*) — *envôye; noudâ* (*natare*)— *nôde; fourjâ (fabricare*, fr. *forger*)—*forjo; acrouchâ —acrôcho; bourdâ— bordo; revīcoulâ* pr. *reviscolar*[1]) — *revīcôle; moucâ — môco.*

Remarque. — L'ancienne langue diphthonguait quelquefois dans ces verbes l'*o* bref ou en position en *uo* ou *ue : trobar — truep, truop; provar — prueva; mover — mueva, muova; doler — duelh, duolh; voler — vuelh, vuolh; poder — puosc, puesc; ploure — plueva*. Il ne nous reste de traces de ces formes à diphthongue qu'au subjonctif présent de ces trois derniers verbes, où l'ancien *ue* s'est réduit à *e* comme dans *le, fe, ne,* pour *luec, fuec, nuech*, etc. :

Voulei — vôle — vèlhe (= *vuelha*)
Poudei — pôde — pêche (= *puesca*)
Plóure — plóu — plêve (= *plueva*)

U

En général, *u* reste *u;* mais assez fréquemment il devient *eu* (voyelle, comme en français dans *jeune*). C'est ce qui lui arrive presque toujours quand il provient d'une autre source que l'*u* latin. Exemples de son maintien : *durâ — duro; purjâ —purjo; bulî — bur; curâ — curo; fumâ — fumo; jurâ — juro; bufâ — bufo; refusâ — refûso; pudî — pu; fugî — fû; brūlâ — brûlo.* Ajoutons *purâ — puro,* où *u* = *o (plorare)*. — Exemples de son

tombée dans ces deux verbes, leur *o* a été naturellement traité comme l'*o* en position ordinaire, et non comme l'*o* nasal.

[1] Ce verbe existe en Saintonge sous la forme *rebicler*.

changement en *eu* : *remuda* — *remeudo* (le simple *mudâ* garde l'*u* partout); *eissujâ* — *eisseujo; pluma* — *pleumo* (on dit aussi *plumo*); *recula* — *requeulo; aluma* — *aleumo; sufrî* — *seufro*. Dans les suivants, *u* provient de *o*, de *i* ou de *a* : *durmî* — *deur*; *surtî* — *seur*[1]; *dubrî* — *deûbro; cubrî* — *queubro; tucâ* — *teûquo*[2]; *juga* — *jeûgo; truca* — *treûquo; chucâ* — *cheuquo; empluyâ* — *empleùyo; sucrâ* — *seûcro* (on dit aussi et mieux *sucro*).

Remarque. — En bas-limousin, c'est en *uè* non en *eu* que se change l'*u* radical : *justa* — *juesto; ojuda* (**adjutare*) — *ojuèdo; oluda* — *oluèdo*. Ceux de ces verbes où l'*u* provient de *o* latin avaient aussi, dans l'ancienne langue, de ces formes en *ue*. Il n'en reste à Nontron que *duer*, employé concurremment avec *deur* (*dormit*). Mais à Limoges, toutes les formes fortes de l'indicatif, de l'impératif et du subjonctif de *durmi*, sont en *e* = *ue* : *derme, der*, etc., et de même celles de *murî* (chez nous *mourî*) : *mêre, mer*, etc.

EI

Les verbes qui ont *ei* à l'infinitif, ou plus généralement aux formes faibles de la 1re série, ont *ai* aux formes fortes, et réciproquement. (V. *Phonétique*, chap. III, 3me section.) Quand, des deux diphthongues, *ai* n'est pas la primitive, *ei* provient de *e* ou de *es*. Ex. : *eigâ* (*æquare*) — *aigo; preitâ* (*præstare*) — *praito; eitâ* (*estar*) — *aite; meila* — *mailo; peichâ* — *paicho; reibâ* (fr. *rêver*) — *raibo; leissâ* (*laissar*) — *laisso; beissâ* (*baissar*) — *baisso; beilâ* (*bailar*) — *bailo*, à Tulle ; *teinâ* (*tainar*) — *taino; eimâ* (*aimar*[3]) — *aimo*.

Lorsque *ei* est engagé dans la triphthongue *ouei*, il reste tel, à Nontron, à toutes les formes : *coueifâ* — *coueifo; boueissâ* —

[1] On dit aussi *sourti-sor*.

[2] On dit aussi *toucâ-tóco*.

[3] Cette forme *aimar* remonte au moins au XIVe siècle, comme on le voit par les *Leys d'amors* (II, 366), qui, du reste, ne la mentionnent que pour la blâmer. Le bas-limousin a conservé la forme classique en *a* (*o*) pur : *omu, ame*.

boueisso; boueidâ — boueido; coueijâ — coueijo. Mais à Limoges le renforcement en *ai* a lieu dans ce cas comme dans les autres : *coueifâ — couaifo.*

OU

Comme *ai* à *ei,* à *óu* des formes faibles correspond *au* dans les formes fortes ; c'est presque toujours cette dernière diphthongue qui est la primitive : *póusâ (pausar) — pause; dóutâ (dehaustare) — daute; lóuvâ (laudare) — lauvo*[1]*; tróucâ (traucar) — trauco; sóutâ (saltar) — saute; chóuchâ (calcar) — chauche; óuvi (auvir) — auve; pióulâ (piular) — piaulo; chóulhâ (sulhar) — chaulhe.*

Remarque. — L'affaiblissement de *ai* en *ei* et de *au* en *óu,* quand ces diphthongues ne portent pas l'accent, doit remonter assez haut dans notre dialecte ; mais il ne commence à se marquer dans l'écriture que vers la fin du XIV[e] siècle. Voici quelques exemples recueillis dans des textes de cette époque et du siècle suivant : *Leysset*[2]*, repousar* (Notre-Dame des Sept-Douleurs, dans la *Romania* I, 409), et pareillement, dans le même texte, *empereiris, governeiris,* pour *emperairitz, governairitz; pleyra, beylat, abeissat, louvet, pouzar* (Coutumes de Limoges, *passim*) ; *ouvit, beylada.* (Relation du passage de Louis XI à Brives, 1465, dans *Bulletin de la Société archéologique du Limousin,* tome XIX).

III. — Déplacements de l'accent tonique

L'accent tonique n'est pas toujours resté, dans la conjugaison, à la place qu'il occupait en latin et qu'il avait conservée

[1] *Lauvo-te, graulo, que degu te lauvo,* dicton qu'on applique aux personnes qui font leur propre éloge; littéralement : *loue-toi, corbeau, puisque nul ne te loue.*

[2] Cf. dans le *Ludus S. Jacobi* (dialecte provençal, v. 305), *leyssaria.* Le provençal moderne affaiblit comme nous les diphthongues *ai* et *au* en *ei*

dans l'ancienne langue. Il s'est souvent porté tantôt en avant, tantôt en arrière. De ces déplacements, les uns sont certains et constants, les autres ne le sont pas. J'examinerai successivement les uns et les autres.

A. — Déplacements certains

On a vu plus haut que, la flexion *ia* de l'imparfait des deux dernières conjugaisons ayant subi la synérèse selon une règle générale de la langue d'oc, cette flexion était devenue monosyllabique. La conséquence en devait être que l'imparfait de ces deux conjugaisons fût oxyton à toutes les personnes, comme il l'était déjà à la première et à la deuxième du pluriel; mais c'est le contraire qui s'est produit, c'est-à-dire que l'accent, qui avait quitté l'*i*, au lieu de se fixer sur l'*a* (*o*) final, a reculé sur le radical. Ex. :

Fouillo fâ soun groniê quan lou froumen *s'eycoudio* (vers de 12 syll.)
Qui n'o pas vougu quant óu *poudio* (vers de 8 syll.)
Qu'erio bien ce que li *foulio* (7 syll.)
Dau min qu'ei entau qu'î *pretendian* (8 syll.)
Au marchan la pê qu'î li *vendian* (8 syll.)

(Foucaud.)

Observons que, malgré le recul de l'accent, la voyelle radicale reste ici toujours la même, au contraire de ce qui se passe au présent de l'indicatif et du subjonctif; ainsi l'on dit *poudio* non *pôdio, voulio* non *vôlio,* etc. — Remarquons encore que ce recul de l'accent n'a jamais lieu au conditionnel. Ce temps, la syrénèse s'y étant naturellement produite comme à l'imparfait, reste par conséquent oxyton à toutes les personnes et dans toutes les conjugaisons : *voudrió, chantarió,* etc.

La même cause (synérèse nécessaire de deux voyelles con-

et *ou* quand elles perdent l'accent. Dans d'autres dialectes de la langue d'oc, par exemple en rouergat, c'est en *oi* que *ai* s'affaiblit, mais non pas généralement. (Voir *Revue des langues romanes,* III, 355.)

sécutives), à laquelle s'est ajouté un instinct particulier de régularité ou, si l'on veut, d'uniformité, a produit également le recul de l'accent dans les verbes en *iâ, ouâ (=fr. ier, ouer)* aux formes à flexion sourde de leur conjugaison : *Desfie* de *desfiar,* par exemple, devenu *deifié,* a dû paraître irrégulier, et, pour le rendre normal, on a fait reculer l'accent sur la diphthongue initiale, qui s'est en conséquence renforcée en *ai*[1]; de là *daífie,* et pareillement *maífie* de *meifiâ, daívoue* de *deivouâ, remércie* de *remerciâ, súcie* de *suciâ* (fr. *soucier*), où *fie, voue, cie,* ne forment respectivement qu'une seule syllabe atone[2].

B. — Déplacements incertains

Les seuls temps et, dans ces temps, les seules personnes où l'accent manifeste de l'incertitude et semble souvent hésiter entre la dernière syllabe et la pénultième, sont, d'un côté, le présent et l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif; de l'autre, la deuxième personne du singulier et les deux premières personnes du pluriel. Partout ailleurs, il reste fixe et affectant toujours, d'une manière très-sensible et sans doute possible, la même syllabe, savoir :

1° La pénultième, dans les trois autres personnes des quatre temps qui viennent d'être mentionnés (observons qu'il s'agit, à l'imparfait de l'indicatif des deux dernières conjugaisons, de la pénultième *actuelle,* par exemple dans *vendio, vendian,* de *e* non de *i,* et que, à l'imparfait du subjonctif, première et troisième personnes du singulier, la syllabe accentuée, sans que

[1] J'ai déjà mentionné deux autres exemples de semblable recul suivi du renforcement de la même diphthongue : *daife = desfau,* de *desfar; aíte = estau,* de *estar.* Ce sont les seuls, en dehors des verbes en *iâ, ouâ,* où le phénomène se soit produit et eût lieu de se produire.

[2] Cf. dans le latin vulgaire *mónverunt* pour *monúerunt, trífolium* pour *trifólium, cóoperio* et *áperio* pour *coopério* et *apério,* etc., où, après la synérèse de *ue, io* et *iu,* on a reculé l'accent d'une syllabe afin que le mot restât proparoxyton. (V. là-dessus Gast. Paris, *Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française,* 38-39.)

pour cela l'accent se déplace, peut être aussi la finale, ces personnes ayant à la fois des formes en *ê, î (= es, is)* et en *êsso (= essa))*;

2° La finale, dans tout le futur et tout le conditionnel;

3° La finale à la première et à la troisième personne du singulier du prétérit, et la pénultième dans les quatre autres personnes du même temps : *venguei, venguêrei, vengué, venguêrem, venguêrei, venguêren*[1].

On a vu par les paradigmes que, si l'on néglige l'accentuation, la 1re et la 3me personne du pluriel, d'une part; la 2e du singulier et la 2e du pluriel, d'autre part, se confondent toujours à Limoges, presque toujours à Nontron. Le déplacement de l'accent, lorsqu'il se produit, est probablement la conséquence de cette similitude, et il a pour résultat de la rendre plus complète. J'étudierai ce phénomène dans chacun des deux groupes successivement, mais il est bon de mettre d'abord sous les yeux du lecteur le tableau de toutes les flexions des quatre personnes dont il s'agit, dans les temps sus-énumérés, avec l'accentuation régulière.

	1re pers. du pluriel.	3e pers. du pluriel.
Ind. prés.	*chantém*	*chánten.*
— imparfait	*chantavám*	*chantávan*
—	*vendiám*	*véndian*
Sub. prés.	*chantám*	*chántan*

[1] Accentuation nontronnaise, et très-régulière si, selon une des hypothèses proposées, ce temps vient du parfait latin du subjonctif. En bas-limousin, où la première et la deuxième personne du pluriel sont en *a* (*vengueram, venguera*), l'accent, je pense, affecte cet *a* (régulièrement, si elles viennent du plus-que-parfait latin de l'indicatif), et il est possible que la deuxième personne du singulier, aussi en *a*, mais dans tous les cas originairement atone, y ait été assimilée à celle du pluriel, c'est-à-dire que son accent se soit porté sur la finale. Je n'ai pas assez dans l'oreille la prononciation de ce pays pour pouvoir présenter là-dessus autre chose que des conjectures.

Sub. I[er] imparfait	*chantessám*	*chantéssan*
— 2[e] —	*chanterám*	*chantéran*

	2[e] pers. du singulier.	2[e] pers. du pluriel.
Ind. prés.	*chántă*	*chàntâ*
—	*finíssei*	*finissê,* à Limog. *finissei*
— imparfait	*chantávă*	*chantavâ*
—	*véndiă*	*vendiâ*
Sub. prés.	*chántei,* ou *chántă*	*chantê, eí,* ou *chantâ*
— I[er] imparfait	*chantéssă*	*chantessâ*
— 2[e] —	*chantéră*	*chanterâ*

a. — *Première et troisième personnes du pluriel.* — J'ai constaté que la 3[e] personne du pluriel ne déplace jamais son accent. C'est donc la 1[re] seule qui est ici sujette à cette modification, et elle la subit presque toujours. On pourrait même dire que le recul de l'accent y est aujourd'hui la règle, si l'on ne reconnaissait encore une certaine indécision dans ce mouvement.

Les temps où il se produit avec le plus de constance et le moins d'hésitation sont l'imparfait de l'indicatif (*chantávam, véndiam*) et les deux imparfaits du subjonctif (*chantéssam, chantéram*) [1]. Viennent ensuite le présent du subjonctif et le présent de l'indicatif. Ce dernier est celui qui offre les exemples les moins rares et les moins douteux de la persistance de l'accent à sa place régulière et primitive. Mais là même cette persistance n'est pas constante; je veux dire que le maintien

[1] Exemple du même recul de l'accent dans un texte ancien (*Jaufre*, Lex. roman, I, 134) :

Entro qu'ieu dis que lai *anasem*
Tuit ensems e queus *n'amenassem*.

Je n'en ai pas remarqué d'autre.

de l'ancienne prononciation n'exclut pas la nouvelle. Ainsi on dit, à peu près indifféremment, *pôdem* et *poudém, vôlem* et *voulém, seûfrem* et *sufrem.*

b. — *2e personne du singulier et 2e personne du pluriel.* — La tendance est encore ici au recul de l'accent, c'est-à-dire à l'assimilation de la 2e personne du pluriel à la 2e du singulier.

Cette tendance paraît déterminée, comme dans le cas précédent, par le désir, né de l'instinct de l'uniformité, de voir l'accent affecter toujours, dans un même temps, la même syllabe ; mais, au lieu d'être ici, comme tout à l'heure, favorisée par l'influence dominante de la personne accentuée régulièrement sur la pénultième, elle se trouve au contraire combattue par la prépondérance de la personne à finale tonique, c'est-à-dire de la 2e personne du pluriel, qui étant, grâce à la politesse, beaucoup plus fréquemment employée que celle du singulier, a, par suite, à la fois plus de force de résistance et d'attraction.

La conséquence en est que, non-seulement l'accent de la 2e personne du pluriel ne recule pas toujours sur la pénultième, mais encore que celui de la 2e personne du singulier avance souvent sur la finale.

Il est très-rare que ni l'un ni l'autre de ces phénomènes ne se produise, c'est-à-dire que l'accent reste, dans chaque personne, à sa place primitive. Cela ne se voit guère qu'à l'indicatif présent des verbes de la 2e et de la 3e conjugaison, où, à Nontron du moins, la différence de flexion (sing. *ei,* plur. *é*), en empêchant les deux personnes de se confondre, forme en même temps un obstacle à leur assimilation au point de vue de l'accent. Mais, là où cet obstacle n'existe pas, c'est-à-dire partout ailleurs, l'assimilation complète a toujours lieu.

A l'imparfait de l'indicatif et aux deux imparfaits du subjonctif, c'est la 2e personne du singulier qui paraît toujours imposer sa loi; en sorte que l'accent y recule à la 2e comme à la 1re personne du pluriel [1]. Ainsi nous disons plutôt *vou chan*—

[1] On remarquera qu'il en est de même en espagnol, en portugais et en

távā, vou véndiā, vou chantéssā, vou chantérā, que *vou chantavâ, vou vendiâ, vou chantessâ, vou chanterâ.* Au présent de l'indicatif et du subjonctif, il y a moins d'uniformité; et, bien que le cas le plus fréquent soit celui de l'assimilation du pluriel au singulier, le contraire se produit aussi quelquefois, particulièrement quand, la flexion étant en *a,* la pénultième est une voyelle grêle et brève. Ainsi on dit *iou trôbe, tu troubâ;* mais au contraire *vou chántā, vou refûsā,* au lieu de *vou chantâ, vou refūsâ,* parce que, dans *chantā,* la voyelle est grave, et qui plus est en position, et que, dans *refusā,* elle est grêle à la vérité, mais longue.

Remarque Ire. — En traitant, plus haut, des modifications euphoniques du radical (section II du présent chapitre), j'ai rappelé que la présence d'un *a* atone, mais long ou nasal, à la finale, produisait sur la pénultième les mêmes effets que la perte de l'accent. On a déjà vu des exemples du même phénomène dans la déclinaison: *aigo — eigā; aucho — óuchā; râbo —robā* (à Limoges). Il ne faut pas perdre de vue cette influence de l'*a* final sur la pénultième, si l'on veut se bien rendre compte des mouvements de l'accent. Qu'on se garde donc d'attribuer à un déplacement de ce dernier l'affaiblissement de la voyelle tonique dans les formes où la flexion est *ā* ou *an*. Les deux phénomènes peuvent être simultanés[1], mais ils ne sont pas nécessairement connexes. Dans *tu leissā,* par exemple, la diphthongue radicale, bien qu'affaiblie, conserve l'accent; et, inversement, c'est sans se modifier qu'elle s'en empare à la 2e personne du pluriel *vou leissā,* comme on prononce le plus souvent, pour *vou leissâ.* C'est tout le contraire, remarquons-le, à la première personne du pluriel, où le même transfert de l'accent sur la pénultième a lieu, mais où la flexion, n'étant

catalan. Pour ne citer que l'espagnol. *amabamus, amabatis, — amassemus, amassetis, — amaveramus, amaveratis,* y sont devenus *amábamos, amábais, — amásemos, amáseis, — amáramos amárais.* — Il en est aussi de même en italien, mais seulement à l'imparfait du subjonctif : *amássimo, amaste.*

[1] Par exemple dans *tu troubâ,* cité tout à l'heure

pas en *a,* n'atténue pas les effets de ce déplacement; le renforcement normal de la diphthongue s'y produit, et *leissém* devient *laissem.*

Remarque II. —Je crois devoir répéter, en terminant, que les déplacements de l'accent tonique, étudiés dans ce dernier paragraphe, si assurés qu'ils paraissent souvent, ne peuvent néanmoins être constatés que rarement avec certitude. Il est presque toujours sensible à l'oreille que, même dans les formes où ils se produisent avec le plus de constance, l'accent n'a pas encore accepté définitivement sa nouvelle place et qu'il hésite entre celle-ci et la première, si bien que très-souvent il paraît presque impossible de déterminer sur quelle syllabe, de la dernière ou de la pénultième, la prononciation le fait porter. Aussi ne saurais-je dire à cet égard rien de certain ni d'absolu, rien surtout que je puisse donner comme applicable à toutes les variétés du dialecte, puisqu'il n'est pas rare de surprendre dans la bouche d'une même personne deux accentuations différentes de la même forme.

LIVRE TROISIÈME

MOTS INVARIABLES OU PARTICULES

Beaucoup de particules ont péri dans le passage du latin à la langue d'oc, comme aux autres langues romanes, probablement parce que, munies pour la plupart de suffixes atones, elles parurent trop peu significatives. De celles qui survécurent ou que l'on créa pour remplacer celles qui disparaissaient, un assez grand nombre sont aujourd'hui hors d'usage, et les acquisitions nouvelles n'ont pas toujours compensé les pertes.

J'examinerai séparément l'adverbe, la préposition et la conjonction ; mais il convient de rappeler que beaucoup de particules n'appartiennent exclusivement à aucune de ces trois classes, l'adverbe devenant souvent préposition, et réciproquement, et l'un ou l'autre pouvant, uni à *que,* ou même sans cette union, former une conjonction.

Je comprendrai dans les listes qui vont suivre, non-seulement les véritables particules, je veux dire les mots de ce genre qui sont simples ou qui paraissent l'être, le sentiment de leur complexité s'étant effacé, mais encore les locutions adverbiales, prépositives et conjonctives, dont les éléments sont restés distincts et obéissent séparément aux lois de la syntaxe.

CHAPITRE PREMIER

ADVERBE

L'adverbe est, de toutes les particules, celle qui a fait, du latin à la langue d'oc et de l'ancienne langue à la nouvelle, les pertes les plus nombreuses. Les premières ont été toujours, et souvent abondamment, compensées par des créations ou des compositions nouvelles. Les secondes ne l'ont été que rarement, par des emprunts au français ou des périphrases.

J'étudierai successivement les adverbes de lieu, de temps, de manière, de quantité, et ceux qui expriment l'affirmation, la négation ou le doute.

I. — Lieu

1. *Eici (ecce hic)* = fr. *ici,* dans l'ancienne langue *aici,* qui est ainsi revenu chez nous, par suite de l'affaiblissement normal de l'*ai* protonique en *ei,* à la forme qu'il a dû avoir en premier lieu, et que l'on trouve en effet, si je ne m'abuse, dans le fragment de l'ancienne traduction de l'Évangile de saint Jean[1], que j'ai déjà cité plusieurs fois comme un des plus anciens monuments du dialecte limousin.

2. *Aqui (eccum hic),* à Tulle *oti* = fr. *ici* (le lieu même où l'on se trouve). Cet adverbe, d'une signification beaucoup plus

[1] V. *Chrestomathie prov.*, 12, 7 : *annem de ici.* Je pense qu'il fallait écrire *d'eici.* Plus loin, 14, 12, on trouve *petit e ici,* qui peut prêter au doute, parce que le sens, comme le texte latin, exige la conjonction *et.* Mais on peut ou suppléer *e,* ou admettre une contraction de la conjonction avec l'adverbe.

étroite, au moins dans l'usage actuel, que *eici*, perd souvent son *a* initial. Il y a quelques exemples de cette aphérèse dans les textes anciens : *qui lhi venguo doi clergue ric e letrat* (G. de Rossillon, 7750) ; *car prop es de qui* (Vie de G. de Cabestaing (Mahn, *Werke*, I, 107)); *e chi mort lo meteron* (Blandin, 1140). A *qui* se rattache *veiqui* = fr. *voici*[1], dont le premier élément est le *vec* de l'ancienne langue, qui résulte lui-même de l'union de *ve* (= *vide*) avec *ec* (*ecce*)[2]. On introduit souvent entre *vei* et *qui* le pronom personnel : *vei te qui, vei loû qui,* ce qui n'est pas sans exemple dans les anciens textes : *vec te qui soy ieu la sirventa Dieu*[3] (Bartsch, *Denkmäler,* 65, 28). Un autre équivalent de *ecce,* plus voisin du français *voici,* était *veci,* que nous n'avons pas[4]. Ex. : *vesi vostr'esposa* (*Flamenca,* v. 269), et, avec intercalation de pronoms : *vel vos ci bel e clar* (*ibid.*, 3078). De même avec *aici : ve vos ayssi* (*Blandin,* v. 197). Mais plus ordinairement on employait seulement *vec* ou *ve* avec le pronom : *vec vos, veus.* On trouve aussi quelquefois, surtout dans les textes récents, l'idée de *ecce* rendue par *aici* ou *aqui* seul : *e aqui de las soas chansos* (Vie de B. de Ventadour); *ayssi beni* (*Joyas,* 182). Cet usage se retrouve aujourd'hui dans quelques dialectes voisins du nôtre, par exemple ceux du Quercy et du Rouergue. Ex. : *olerto, oici Sent Jan!* (Peyrot.)

Composés de *eici* et de *aqui : d'eici, d'aqui (hinc) ; per eici, per aqui (hac) ; enperaqui* (fr. *par ici,* au sens de *aux environs*).

3. *Çai*[5] (*ecce hac*), affaibli en *cei* en plusieurs lieux (p. ex. Tulle). Cet adverbe est rarement employé seul, mais il l'est

[1] L'équivalent de *voilà* nous manque; *veiqui* sert pour les deux.

[2] *Ec* se rencontre rarement seul. On le trouve plusieurs fois dans la traduction de l'Évangile de saint Jean et dans *Boëce.* Je ne me rappelle pas l'avoir vu ailleurs.

[3] M Bartsch place, à tort, selon moi, une virgule après *te.*

[4] *Ci* se rencontre pourtant quelquefois dans les textes limousins des XIVe-XVe siècles. Cette forme est assez fréquente dans les œuvres littéraires du XIVe siècle et de la fin du XIIIe (*Flamenca, Jaufre, St-Honorat Blandin de Cornouailles*).

[5] J'adopte ici le *ç* comme plus étymologique ; mais l'ancienne orthographe employait plus souvent l'*s* : *sai, saintz.* On trouve aussi *sa* (*ça*) dans quelques textes, et pareillement *la* pour *lai.*

fréquemment dans ses composés *en çai, de çai* = *vers ici, de ce côté-ci.* — *Çai* combiné avec *intz (intus)* forma *saintz,* qui nous reste contracté en *cen.* Ex.: *Dî sio cen (Dieu soit céans),* formule de salutation quand on entre dans une maison. *Cen,* à son tour, uni à *de,* a formé *decen* = *ici* (l'endroit, particulièrement la chambre, où l'on est), non usité à Nontron, mais qui l'est ailleurs[1].

Un doublet de *çai* est *çau,* produit soit par une mutation directe de *ac* en *au,* soit par une modification de *ai.* Cette forme est usitée en haut Limousin, mais non pas à Nontron.

4. *Lai (illac)* = fr. *là,* mais indiquant en général un plus grand éloignement. Composés : *alai, de lai, en lai, d'en lai, per en lai.* A côté de *lai,* nous avons *lóu,* affaiblissement de *lau* (cf. ci-dessus *çau*), fort usité à Nontron. Il marque un éloignement plus grand que *lai.* Composés: *en lóu, d'en lóu.* — Comme *çai* en *cei,* le bas-limousin affaiblit *lai* en *lei,* ce qui a lieu quelquefois aussi en haut-limousin. Ex. du XVI[e] siècle (1511) : *per ley anar* (Registres consulaires de Limoges, p. 30). Cf. dans les *Joyas del gay saber,* p. 90 : *ley vay.*

Çai e lai est un adverbe composé moins usité que le *çà et là* français. Une autre locution adverbiale formée des mêmes éléments est *que de çai que de lai (de tous côtés),* fort ancienne dans la langue. Voir p. ex. *G. de Rossillon,* v. 8952, et ailleurs. Cette locution, réduite du *que de* initial, est encore en usage ; mais elle n'a plus, à ma connaissance du moins, de signification locale ; elle veut dire *tout de même, pourtant, enfin*[2]. Ex.: *vou sê vengu çai-que-de-lai* = *vous voilà venu enfin!* Pour exprimer *de tous côtés,* nous disons *de çai de lai.*

Combiné avec *intz, lai* forma *laintz,* aujourd'hui *len,* plus usité en composition avec *a, de* et *en* : *alen, delen, enlen. Delen* n'a plus, malgré *de,* d'autre signification que celle de *alen* : *l'ei delen* = *elle est là-dedans* (p. ex. dans la chambre à côté). Pour exprimer *de là-dedans,* il faudrait dire *de delen. De laintz*

[1] On trouve déjà *desains* = *ici* (et non *d'ici*) dans *Jaufre,* 151 *b.*

[2] Il en est de même dans le Rouergue, dans l'Agenais, où cette locution est devenue *saquela* (comme écrit Jasmin), et sans doute ailleurs.

se trouve déjà accidentellement avec cette signification dans quelques textes anciens. Ainsi *Sainte Agnès*, 737 : *quant ar fom de lainz; St Honorat*, p. 118 : *et intret de lainz.*

5. *Ì (ibi)*. Cet adverbe se présente plus souvent, en haut et bas Limousin, sous la forme *lì*, qui appartient aussi aux dialectes du Languedoc et de la Provence. On en trouve déjà quelques exemples dès le XIV[e] siècle. Voy. Bartsch, *Denkmäler*, 240, 13 (*Ste Enimie*) ; 301, 26 (*Evangile de l'Enfance*) ; *la Guerre de Navarre*, v. 1233. Le suivant est tiré d'un texte limousin de 1436 : *a ceus que li siran* (*Limousin historique*, p. 413).

Li n'est pas usité à Nontron ; mais à sa place, comme du reste souvent aussi en haut Limousin, on emploie *ni* devant le verbe *avei* (à toutes ses formes) ou devant *en (inde) : ni avio de la gen; ni en o*. Dans les deux cas, *ni* se contracte en un seul mot avec le verbe ou l'abverbe suivant. On s'en sert aussi devant les formes de *avei* qui ont subi l'aphérèse de l'*a* [1].

I, outre son rôle normal d'abverbe de lieu, joue quelquefois le rôle de pronom personnel, datif singulier, non-seulement au neutre, comme dans le français *j'y pense*, mais encore au masculin et au féminin. Ex.: *z'ì ai dit = je le lui ai dit ; — si tu ne l'eimā pâ, perqué t'ì maridā-tu? = si tu ne l'aimes pas, pourquoi te maries-tu avec (à) lui* (ou *elle*). Cet emploi de l'adverbe *i* était, comme on sait, connu de l'ancienne langue; mais dans les monuments de l'âge classique on ne le trouve guère qu'uni en diphthongue à *lo* ou *la*, ce qui a porté M. Diez, et d'autres après lui, à le considérer comme une forme, abrégée par euphonie, du pronom *li*. Mais des exemples tels que les suivants prouvent qu'ils se trompent : *cel i respondero = ceux-ci lui répondirent* (*Croisade albigeoise*, dans Raynouard, *Lex. rom*. I, 251) ; *et om portet las y = et on les lui porta* (*Guerre de Navarre*, v. 588) ; *car yeu m'i puisc fiar = car je*

[1] Je trouve un exemple de ce *ni* (que connaît aussi le dialecte provençal : *Fichas ni en que ni ague!* (*Arm. provenç.* de 1874)), dans un texte limousin de 1514 : *Et aussi ny avio d'autres monediers* (Registres consulaires, p. 72.)

puis me fier à lui (*ibid.*, 1403); *si alguna mi cossen qu'ieu y jassa per mon argen* (Bertran Carbonel, dans les *Denkmäler* de M. Bartsch, 19, 19) = ... *que je couche avec elle...*

Aujourd'hui *i* (*ie*) sert en Provence, comme pronom, beaucoup plus généralement que chez nous, où on ne l'emploie qu'après les pronoms personnels à l'accusatif, et seulement moyennant élision de la voyelle de ces derniers (*z'î, m'i, t'î, s'î, l'î, v'î;* mais jamais *noû î, loû î, là î*). Dans le dialecte de cette province, comme dans la partie voisine du Languedoc, il remplace même le pronom *leur*.

Cet emploi de *i* (*ibi*) pour *li* (*illi*) explique la confusion qui s'est faite de ces deux mots et comment *li* a pu prendre à son tour la place de *i*, ainsi qu'on l'a vu au début de cet article.

6. *En* (*inde*), primitivement *ent* (*Boèce*). Une autre forme était *ne*. Des deux réunies nous avons fait *nen*, qui est la plus commune aujourd'hui. *Ne* sert seulement devant les voyelles et élide son *e* (*n'ai vu dié* = *j'en ai vu dix*); *en* après les pronoms personnels dont la voyelle, quand il y a lieu, s'élide ou se contracte avec l'*e : dounâ m'en; dounâ li en* (prononcez *lhen*). Partout ailleurs on emploie *nen : prenê nen ; dounâ nen a Pière ; nen vêne*.

Les plus anciens exemples de *nen* que j'aie remarqués sont les deux suivants, dont le dernier appartient à la Provence : *quant nen son requerit* (*Coutumes de Limoges*, p. 586); *en ton hostal or nen a un.* (*Ludus sancti Jacobi*, 591).

En se contractait avec *nos, vos*, en *non, von*. Le second seul nous est resté (*voun*); mais il n'est pas usité à Nontron. Là on dit seulement *ven*, où c'est *vou*, non *en*, qui perd sa voyelle. Il se contracte encore, à Nontron comme à Limoges, avec *li : lin*, aussi *lhen* = *li en*.

Cet adverbe, outre son emploi normal avec les verbes de mouvement (*óu s'en ané* = *il s'en alla ; lou san nen sor* = *le sang en sort*), joue encore et bien plus fréquemment le rôle d'un pronom personnel à l'ablatif. Dans ce cas il sert, non-seulement comme neutre, mais encore comme masculin ou féminin (*nen vole* = *j'en veux (de cela); nen óurai souen (de lui*

ou d'elle), ce qui avait lieu déjà dans l'ancienne langue, même avec la signification du génitif (p. ex. dans *Boëce,* v. 181, où *en = ejus,* c'est-à-dire *hominis*[1]).

7. *Ounte* (*unde*), dans l'ancienne langue *ont, on*[2]. L'*e* dans *ounte* est paragogique comme dans *quante* (pour *quant = quando*). Cet adverbe n'a pas conservé sa signification étymologique, qu'il paraît du reste avoir perdue dès le principe. Il traduit exactement *ubi*[3]. Pour rendre le latin *unde,* il faut lui adjoindre la préposition *de : dounte* (anc. *dont.*) *Qua* se traduit par *per ounte.*

Au lieu de *ounte,* nous disons ordinairement *ente.* Y a-t-il là quelque confusion de *ont* avec *ent,* ou n'y faut-il voir qu'un accident phonique? C'est sur quoi je ne saurais me prononcer.

Don, dans notre ancienne langue comme en français, outre son rôle normal d'adverbe, jouait aussi celui de pronom relatif des trois genres et des deux nombres, au génitif et à l'ablatif. Ex. : *e la boca don tan gen vos vey rir* (P. Raimon). Dans cette acception qu'il a conservée (ex.: *l'ôme doun t'ai parlá*), il ne prend jamais chez nous l'*e* paragogique, ni ne change son *ou* en *e,* ce qui permet de distinguer toujours sûrement l'adverbe (*dounte* ou *dente*) du pseudo-pronom (*doun*).

8. *Dedin,* ancien *dedintz, dedins* = fr. *dedans* (sans mouvement vers l'extérieur). Pour exprimer un pareil mouvement, il faut ajouter *de : de dedin,* ce qui étymologiquement correspond à *de de de intus*[4]. Cf. ci-dessus *delen.* Autres composés : *en dedin, per dedin.*

[1] Cf. dans *Flamenca*, v. 645-6: *L'us diz de Samson con dormi Quan Dalidan* (*Dalida ne?*) *liet lo cri.*

[2] Au lieu de *on*, on trouve très-fréquemment *or* dans le poëme de la *Guerre de Navarre.* On remarque la même forme (à la rime), dans une pièce de Giraud de Borneil (Mahn, *die Werke der Troubadours,* I, 186 : *no sai ves or.*)

[3] *Ubi* avait aussi donné un dérivé *o* (*ou*), qui existait encore dans notre dialecte au XVII[e] siècle. C'est le seul qu'emploie l'auteur de *Ste Valérie*. Il est possible qu'il survive encore dans quelques localités.

[4] On a là un exemple remarquable de la manière dont la signification

9. *Deforo* (*de foras*). Le simple *foras, fors*, n'est plus usité. L'*a* ici passe à l'*o*, contrairement à la règle générale de l'*a* long. S'unit comme *dedin* avec les propositions *de, en, per*.

10. *Sû* (= *susum* pour *sursum*), anc. *sus*. Composés : *la-sû en-sû*. Les trois ont le même sens (fr. *là-haut*), et le dernier peut s'unir avec les prépositions *de* et *per*. Ils ont pour synonyme *amoun* (*ad montem*), connu aussi de l'ancienne langue (*amon*) et qui, uni à *en*, forme *en-amoun*, d'où *d'en-amoun*, *per en-amoun*, à côté de *d'amoun, per amoun*. On dit aussi *en-nau* (= fr. *en-haut*)[1]. — Au français *dessus* correspond *dessur*[2], qui est aussi, et surtout, préposition.

11. *Dessoû* (*de subtus*), anc. *desotz* et *dejoû* (*de* **jusum* = *de deorsum*), anc. *de jos*. Tous deux ont la signification du français *dessous*. Ils peuvent s'unir aux prépositions *de, en, per*. Les simples ne sont pas usités comme adverbes.

12. *Davan*. Le simple *avan* (*ab ante*) ne sert que très-rarement comme adverbe. Avec les prépositions : *de davan, per davan ;* mais seulement *en avan*.

13. *Darei* (*de retro*), anc. *dereire*. On dit aussi *dariê* (anc. *derrier*). S'unissent aux prépositions *de* et *per*. Mais avec *en*, on emploie *arei*[3] ou *ariê*. Un synonyme est *detrâ* (*de trans*), anc. *detras*, qui ne s'unit guère avec d'autre préposition que *per : per davan mai per detrâ*.

14. *Outour*. C'est le français *autour* remplaçant *entorn*, qui persiste dans la locution *à l'entour*. On dit aussi *a l'environn*.

des éléments les moins importants des mots composés s'oblitère, à mesure que s'efface la conscience de leur composition.

[1] A *en nau* s'oppose *en bâ*. Ces locutions désignent spécialement la partie supérieure et la partie inférieure d'une maison, par rapport à celle où l'on se trouve. *Amoun* a pour contraire *aval*, que possède le bas-limousin, mais que la variété nontronnaise ni, je crois, le haut-limousin ne connaissent.

[2] Anc. *dessus*. Dans *Flamenca* (v. 846) on trouve *de dessus* avec la signification pure et simple de *dessus*, à l'imitation de *dedins*.

[3] *Arei* et *areire*, employés seuls, ont le sens de *aussi, encore, derechef*, qui a dû se développer de l'idée de *retour*, naturellement liée à celle de *retro*.

Mentionnons ici *a drecho* (ou *a dre*), *a gaucho,* sous-entendu *mo* (*main*), que souvent même on exprime. — *A côté* se rend par *de countre.*

15. *Alhour* (*aliorsum*), anc. *alhors*[1] = fr. *ailleurs*. — *Alicubi* et *nusquam* se rendent par les locutions *en quauque lio, en degunlio*[2]; *ubique* a été, comme en français, remplacé par *per totum, pertout* (anc. *pertot*).

16. *Prê* (*pressum*), anc. *pres,* plus usité dans les composés *auprê, tou-prê. Prop* (*prope*), que possédait aussi l'ancienne langue, est aujourd'hui inusité chez nous. Il persiste dans le Languedoc sous la forme *prep,* qui ailleurs, par ex. en Agenais, est devenue *pret,* par suite de la mutation en *t* que subit habituellement dans cette contrée le *p* final (cf. *cat, cot,* = *cap, cop*).

17. *Louen* (*longe*), anc. *lonh, luenh, loing,* ne peut s'unir, comme *prê,* qu'à la proposition *de.* La vieille langue avait aussi *por* (de *porro*) = *loin,* avec mouvement. Cet adverbe se rencontre fréquemment dans *G. de Rossillon*, dans *Jaufre* et ailleurs.

II. — Temps

1. *Quan, quante* (*quando*), anc. *quan* et *quant,* plus fréquemment écrits par *c*. L'*e* de *quante* est paragogique comme celui de *ounte. Quando* interrogatif se traduit mieux par *couro, courā* (anc. *cora, coras*), qui représente *qua* (ou, selon M. Diez, *que*) *hora.*

2. *Uei, vuei* (*hodie*), anc. *oi* et *uei.* On dit aussi, avec la prép. *a, avuei.* En composition avec *mati, uei* se réduit à *ei,* usité d'ailleurs isolément en quelques lieux : *ei-mati* = fr. *ce matin.*

[1] Un synonyme bien moins usité était *alhons* (de *aliunde*), que le béarnais possède encore.

[2] Dans cette dernière locution, les trois parties qui la composent se sont si intimement unies que *lio* a perdu son accent. Prononcez *endegúnlho.* — Pour *alicubi*, le bas-limousin a aussi *endocom;* pour *nusquam*, cette variété de notre dialecte emploie souvent, avec la négation exprimée ou sous-entendue, à l'exemple du languedocien, *en lé* (= *in* (*nullo*) *loco*).

—Un synonyme de *uei* est *ané*[1] (fr. *anuit*), composition connue aussi de l'ancienne langue avec ce sens (*Jaufre,* 86 *b,* etc.).

3. *Yer* (*heri*), avec la prép. *a, ayer*. Forme plus rustique: *yar*. *Hier soir* se dit *arsei* (anc. *arser*). — *Avant-hier* se dit (*a*)*van-t-yer*, *passa-t-yer*, *par-t-yer,* locutions dans lesquelles le *t,* malgré son apparence étymologique dans les deux premières[2], doit être considéré partout comme euphonique. L'*a* d'*avan-t-yer* (plusieurs disent *avan-z-yer*) subit souvent l'aphérèse. *Par,* dans *par-t-yer*[3], est la préposition *per,* au sens du superlatif, comme dans le fr. *à la parfin*, etc. Cf. *tres hier* de l'ancienne langue, qui a le même sens.

4. *Demo* (**de mane* pour *cras*), aussi *doumo;* anc. *dema, deman*. On trouve aussi *doma,* auquel correspond notre *doumo* (p. ex. *Blandin*, v. 2275). On dit, en un seul mot, *demóusei* (*dema al ser*), ou *demanosei* (= *deman a ser*[4]); mais, dans *demo mati,* les deux composants restent distincts. *Après-demain* (lat. *perindie*) se dit, comme en français, *aprê-demo,* ou mieux, *passa-demo*.

Les idées de *pridie* et de *postridie* se rendent, comme en français, par des substantifs au cas absolu : *la velho, l'endemó* (ou *lou lendemó*), et de même l'*avan-velho* ou la *sur-velho, lou surlendemó*. C'est aussi par des substantifs, avec l'article et sans préposition, que nous traduisons, comme en français, *mane, vespere, interdiu, noctu : lou mati, lou sei* (mieux *l'ensei,* qui n'est jamais employé que comme adverbe), *lou jour, la né*. S'il s'agit de la soirée du jour où l'on est, on dit *desei* (= fr. *ce soir*), composition que connaît aussi avec ce sens spécial le dialecte poitevin (*de soir*), et qui a été formée exactement comme *deman*. On peut ajouter ici les locutions *a mieïjour* (*à midi*), *a miané* (anc. *mieia nuech*) = *à minuit*.

[1] On dit aussi *óu sei d'ané* (littéralement: *au soir de cette nuit*), et cette expression n'a pas d'autre sens que *hodie*.

[2] On dit, du reste, aussi *avan-yer*.

[3] Je trouve un exemple de la même locution dans une pièce française l'Augier Gaillard, de Rabastens, qui écrivait dans la seconde moitié du XVI[e] s.: *Je receus la votre par hier* (édit. Clausade, p. 138).

[4] Ou peut-être *deman au ser* (qui est dans *G. de Rossillon*. v. 3515).

5. *Ujan* (*hoc anno*), anc. aussi *ogan, ojan* (*G. de Ross.*, 3161, etc.). D'autres dialectes disent *oungan,* forme nasalisée qui n'est pas sans exemple dans les anciens textes (p. ex., *Denkmäler*, 12,9). — Ont été formés de même avec *annus, antan*[1], commun au vieux fr. et au provençal, et *dueinan* (en quelques lieux *deinan*) = *de uei en (un) an,* c'est-à-dire l'*année prochaine.* On dit aussi, et plus souvent, avec *en* préposé, *endueinan.* Je n'ai pas d'ancien exemple de cette locution.

6. *Ouro,* aussi *óure,* anc. *aora (ad horam* ou *hac hora),* traduit seul le latin *nunc.* L'accent s'est porté et se tient maintenant avec assez de fixité sur la voyelle finale. Composés: *d'óuro, per óuro* = fr. *pour à présent, quant à présent.* Le second élément de cette locution était employé seul par l'ancienne langue au même usage, soit pur, soit sous les formes abrégées ou modifiées, *or, ara, ar*[2], *era, er.* Composés: *lora, alara,* que nous n'avons pas. Nous disons, comme en français, *alor,* et plus souvent *per lor* ou *par lor* (fr. *pour lors*). — D'autres composés de *ora* sont: 1° *abora,* dont le premier élément doit être *a be* (cf. dans *Boëce,* v. 133 : *lo be ma*), et qui n'est plus usité chez nous qu'en composition avec *de* (*dabouro*[3] = fr. *de bonne heure*); 2° *enquêro, enguêro, enquêrā, enguêrā* = fr. *encore* (lat. *hanc horam*). *Enguera,* et la forme plus étymologique *angera* (ou *g* doit être dur), se montrent déjà dans les plus anciens monuments de notre dialecte. Aujourd'hui nous préposons habituellement *de : denguêro, denguêrā.* Pour l'ancienne langue, voy. d'autres formes dans le Lexique roman, II, 540.

7. *Doun,* anc. *donc* (lat. *tunc*). Cet adverbe n'est plus employé isolément, comme dans la vieille langue, avec sa signi-

[1] Un synonyme de *antan* est *arunan,* usité p. ex. en Agenais. Cf. dans *Flamenca,* v. 4818 : ques agras fag *ara dos anz ?*

[2] Composé avec *ad* : *adars* (Gir. Riquier, p. 168), usité en Gascogne (*adare*).

[3] C'est à tort que, trompé par la locution française à laquelle il correspond, j'ai expliqué ci-dessus (t. IV, p. 656) ce mot par *de bona hora.* Il faut l'effacer des exemples de contraction allégués à cet endroit. — En Provence et ailleurs, *douro* seul signifie la même chose que notre *dabouro.*

fication étymologique; mais il la conserve dans le composé *leidoun* (aussi *aleidoun*), dont le premier élément est l'adverbe de lieu *lai* (*alai*), et qui signifie simplement *alors*. Des textes des XIIIe et XIVe siècles offrent déjà cet adverbe composé sous les formes *ladonc, aladonc*[1]. Le haut limousin emploie aussi *tan* (*tantum*) au même usage. Ainsi, dans Foucaud: *ce li dissé tan lou che = lui dit alors le chien*. C'est l'ancien *abtant*. Cf. le v. fr. *atant*, et l'it. *intanto*.

8. *Deija*. C'est le français *déjà*. Le simple *ja* (lat. *jam*) n'est plus usité que comme interjection. Nous le retrouvons dans *jamai*, identique au français *jamais*. — L'anc. langue avait encore *ancmais* et *onca (unquam), nonca* ou *noca (nunquam)*.

9. *Tô* (anc. *tost*) répond à *mox*. Il est usité principalement dans *bientô*, emprunté au français ou modifié par son influence. L'anc. langue avait *ben leu*, conservé avec cette signification en bas-limousin (*bien léu*), mais qui chez nous n'a plus que celle de *peut-être*, qui lui était commune avec l'autre.—Autre composé de *tost: óussitô*[2] *(immédiatement)*. — L'opposé de *tô* est *tar*, comme dans l'ancienne langue (*tart*) et comme en français.

10. Les idées de *nuper, pridem, jampridem*, se traduisent, comme en français, par *dernièromen* (ancienn. *l'autr'ier*), *deipuei lountem*. *Olim* se rend par *autre ten* et par *autrei co*, locution dans laquelle *co* (= *colps*) remplace *vetz*, usité dans l'an-

[1] Un synonyme qui commence à se montrer vers la même époque, mais qui est propre aux dialectes plus méridionaux, est *alavetz, lavetz alabetz* à Toulouse et dans le pays circonvoisin); littéralement : *à cette fois*.

[2] Synonymes : *dabor, tout óuro, tanquetan*. D'autres formes, plus méridionales, de cette dernière locution, sont *tant e quan* et *quantequan* (aussi *quatequan*). On trouve aussi *canquecan* dans des textes anciens.— Mentionnons encore ici *co sé* (proprement *coup sec*), locution que possèdent aussi d'autres dialectes et qui peut traduire également *statim* et *subito*. Dans le même ordre d'idées, la vieille langue avait *manes, mantenen*, dont le dernier seul nous reste, mais avec la même signification qu'en français moderne.

cienne langue en de pareilles compositions[1]. On dit aussi *autrei viagei*. Et de même, pour traduire *aliquando : quauquei co* ou *quauquei viâgei,* et aussi au singulier : *quauque co,* etc. Dans ce dernier cas, le haut-limousin emploie encore *vé (vetz) : cauco ve, coucā vé,* et enfin *coucā de vé,* où l'on voit le seul exemple qui nous reste d'une particularité syntaxique assez fréquente dans les anciens textes.

11. *Souven (subinde),* anc. *soven, soen*[2], traduit comme en franç. le latin *sæpe.* — *Quotidie* et *quotannis* se rendent par des périphrases : *toû loû jour, toû loû an.* L'ancienne langue disait *cada jorn, cad'an.*— Pour *tandem* on a *a la fi, a lâ fî,* ou *enfin,* que l'on prononce à la française. *Sai que delai,* déjà mentionné, sert aussi à rendre la même idée.

12. *Ensemble (in simul),* même sens qu'en français; dans l'ancienne langue aussi *ensems.*

13. *Avan (ab ante)* traduit *antea.* L'ancienne langue avait, avec le simple *anz, abans, abansas* et aussi *anceis.* L'idée contraire se rend par *aprê* (anc. *apres*) et, mieux, par *peiprê,* anc. *pueis apres = ensuite,* et *deipuei* (anc. *depois*). *Puei* ni *pei* (anc. *pois, pueis,* etc.) n'est plus guère employé chez nous isolément. *Postea* avait donné à l'ancienne langue *poisas,* que nous n'avons plus. — Plaçons ici les locutions évidemment empruntées au français *dorenavan*[3], *en attenden, quauque tem (aliquandiu).*

14. *Lountem,* comme en français, traduit seul le latin *diu.* Cette locution se trouve déjà dans l'ancienne langue. *Diu* nous reste seulement dans le composé *tandî,* plus souvent usité dans la nouvelle composition *entretandî,* qui signifie *cependant, pendant ce temps-là*[4]. Nous avons aussi *cependen,* pro-

[1] *Cop* est déjà très-fréquemment employé pour *vetz,* etc , dans la version en prose de la *Croisade albigeoise.*

[2] On trouve *sovendet,* qui est un exemple curieux d'adverbe à forme diminutive. J'en ai rencontré un analogue (*douçomentet*) dans un poëte toulousain contemporain.

[3] Formes correspondantes dans l'ancienne langue : *derenan, de lor en say, oimais, mais oi, d'aras en avant,* etc.

[4] Synonyme *entremiâ :* litt., *inter medias (res).*

bablement pris au français; mais il sert surtout comme conjonction.

15. *Toujour.* C'est notre seul équivalent de *semper*[1]. L'ancienne langue l'avait aussi (*totz jorns*), et, de plus, *totz temps, jasse = ja sempre* et *ades* (*adipsum*), qui signifiait encore, et plus étymologiquement, *aussitôt, à l'instant.*

III. — Manière

Les adverbes de manière se formaient pour la plupart, en latin, des adjectifs et des participes, au moyen des terminaisons *e* et *ter*. D'autres n'étaient que des adjectifs à l'un des cas obliques du singulier.

Nous avons conservé quelques-uns des plus usités parmi les anciens adverbes en *e*[2]; nous employons aussi comme adverbes des adjectifs; mais généralement, et ceci est commun à toutes les langues romanes, nous avons formé de nouveaux adverbes de manière en ajoutant aux adjectifs la terminaison *men(t)*, qui n'est autre que l'ablatif du substantif atin *mens*[3]. Un autre mode de remplacement des anciens adverbes latins a été de former des locutions composées avec des prépositions et des noms (substantifs ou adjectifs) ou des participes.

A. — Anciens adverbes conservés et adjectifs pris adverbialement[4]

Coumo, anc. *coma, com (con),* de *quomodo.* Ex.: *Coumo vai-t-eü? — Ne sâbe coumo fâ.*

[1] *Semper* était resté dans l'ancienne langue (*sempre*, composé *sempreras*) avec la signification de *statim.* Uni aux prépositions *de* et *en*, il avait formé *desempre*, plus souvent abrégé en *dese* (cf. *ta* = *tantum*), *endesen*, *endese*, qui ont le même sens. Avec *anc* il donna *ancse* (*jadis*). La signification étymologique persista dans *jasse*

[2] On a déjà vu ci-dessus (pag. 305), parmi les adverbes de lieu, *au* (*nau*) de *alte* et *louen* de *longe.*

[3] Sur cette formation, voy., entre autres, Littré, *Préface du Dict.*, pag. XLI *b*, et *Hist. de la langue française,* I, 8.

[4] Je n'en fais pas deux divisions, parce qu'il est souvent difficile de

Be (bene). Nous employons aussi cet adverbe sous la forme française *bien*[1]. Il est alors plus expressif. Notre *be* n'a guère aujourd'hui plus de force qu'une simple particule explétive. Aussi le plaçons-nous souvent devant *bien* lui-même : *b'ei-t-eü fa!* = fr. *qu'il est sot! — qu'ei be bien fai* = *c'est bien fait.* Nous retrouvons *be* en composition dans *beleü (peut-être)* et probablement aussi dans *dabouro (de bonne heure)*[2].

Plo (plane), anc. *pla* ou *plan.* Plus expressif que *be,* dont il a d'ailleurs à peu près la signification : *ço que Diu gardo ei plo garda* = *ce que Dieu garde est bien gardé* (*Sainte Valérie,* 1641). Depuis cette époque, *plo* a perdu, toutefois, un peu de sa force : *qu'ei plo vrai* n'affirme pas avec autant d'assurance que *qu'ei bien vrai.*

Mau (male), et *mal* dans la région sud du dialecte.

Suau et *souau (suave),* fr. *doucement,* au sens de *paisiblement, sans bruit.* L'acception primitive (*agréablement*) est aujourd'hui, chez nous du moins, tout à fait perdue, ce qui est probablement la conséquence de la perte de *suau* lui-même en tant qu'adjectif.

For, anc. *fort.* Ici on est sûr d'avoir l'adjectif *fortis,* pris adverbialement. Ex.: *parlâ for ; tūtâ (tustar) for.* — *Dur (dure* ou *durum).* Moins employé qu'en français.

Dré, anc. *dret (drech, dreit,* etc.*) : marchâ dré.*

Rede (rigide ou *rigidum).* Cet adverbe est surtout usité pour rendre les idées de *vivacité, promptitude, vitesse*[3]. Il traduit exactement l'ancien *viatz (vivacem),* que nous n'avons plus. Nous l'employons aussi dans le sens de *avec vigueur,* mais plus rarement.

Eipei (spisse) : la nevio toumbo eipei. Cf. dans *Jaufre,* p. 103 *b.*: *tendas tendudas mout espes.*

distinguer si l'on a affaire à un adverbe tel d'origine ou à un adjectif pris adverbialement. *Suau,* par exemple, et *segur,* peuvent représenter aussi bien *suavem* et *securum,* que *suave* et *secure.*

[1] *Bien* remplace déjà *be* trop affaibli, dans les textes limousins du XVII[e] siècle.

[2] Voy. ci-dessus, pag. 308.

[3] En tant qu'adjectif, *rede* n'a d'autre sens que celui de *roide.*

Segur (secure): v'óu dise segur = *je vous le dis sûrement.* Cf., dans *Jaufre* encore, *esta segur* (pag. 81 *b*). Il s'agit d'une femme.

Nete (anc. *net*). Ex.: *refusen nete de marchâ* (Foucaud). Je pense que c'est à l'influence française qu'est dû cet emploi de *nete* comme adverbe. Je n'en connais pas d'exemple ancien.

La liste ci-dessus ne comprend pas sans doute tous les adjectifs employés adverbialement dans notre dialecte[1]; mais il n'y en a pas, je crois, un bien plus grand nombre. Déjà assez rare dans l'ancienne langue, cet emploi des adjectifs l'est encore beaucoup plus dans la nouvelle[2], et il paraît tendre à le devenir de jour en jour davantage.

B. — Adverbes formés avec le suffixe *men*

Ce suffixe *men(t)* n'étant autre chose, comme je l'ai déjà rappelé, que l'ablatif du substantif féminin *mens*[3], il était nécessaire que l'adjectif prît pour s'y adjoindre la forme féminine. Ex. : *tenramen, caramen.* Cette règle est encore rigoureusement appliquée, en sorte que les adverbes, dérivés d'adjectifs dans lesquels l'ancienne langue ne distinguait pas les genres (par ex. *fort*), au lieu de conserver leur forme ancienne (*fortment*), l'ont, comme en français, modifiée en donnant à l'adjectif la flexion féminine (*fortomen*)[4].

[1] On en a déjà vu quelques autres dans les sections précédentes, et on en trouvera encore deux ou trois dans les suivantes.

[2] Mentionnons ici pour mémoire quelques autres adverbes-adjectifs relevés dans les anciens textes et dont ceux qui existent encore ne servent plus que comme adjectifs : *pur* (*Flamenca,* 3789, etc.); *onest e mun* (Bartsch, *Denkmäler,* 22,6); *gen(t)*; *len(t)*; *estreit*; *privat e pales* (*Saint Honorat,* 154 *b*, etc.), *coren(t)* : *m'auriatz conquis plus corentz* (*Jaufre,* 87 *b.*).

[3] Ce substantif avait d'ailleurs conservé, dans la langue, une existence indépendante : *E vilas e castels que eu non ay en ment* (*Guerre de Navarre,* v. 123).

[4] Même exception qu'en français pour la plupart des adverbes formés

Il est essentiel de remarquer que ce qui précède *men* se comporte comme s'il en restait séparé ; ainsi à Nontron et dans les autres localités où l'*a* prétonique reste pur, l'on affaiblit néanmoins en *o* celui de ces adverbes. Cela s'ajoute au fait précédent pour prouver que la conscience de la complexité de ces expressions n'est pas effacée, et que dans *douçomen,* par exemple, on sent vivre encore deux mots distincts [1].

On ne saurait songer à donner ici la liste des adverbes en *men*. Ils sont naturellement en grande quantité, et le nombre n'en est pas limité, la langue n'ayant pas perdu la liberté d'en former de nouveaux. Je noterai seulement que le suffixe *men* ne s'est pas uni seulement à des adjectifs qualificatifs et à des participes [2]: on l'a aussi adjoint à quelques adjectifs pronominaux et même à des particules. Ex. : *talomen;* — *autromen,* déjà cité tout à l'heure ; — *eissamen* (*ipsa mente*), si usité autrefois, que nous n'avons plus ; — *ensemblomen*[3], que je trouve dans la *Vie de sainte Valérie* (1641), mais que je crois aujourd'hui hors d'usage ; — enfin *coumen* (anc. *comen*), si cet adverbe est bien pour *com-men* (litt. *quomodo mente*).

d'adjectifs *communis generis* en *ant* ou *ent* : *meichamen, prudamen*. C'est la forme française elle même qu'ils ont revêtue, changeant, comme on vient de voir, *ant* et *ent* en un simple *a* qui amême perdu toute nasalité.

[1] La comparaison d'autres adverbes, tels que *autromen*, où *au* reste sans s'affaiblir, avec des mots simples tels que *óutoritat, óuviran*, où cette diphthongue, n'ayant pas l'accent, s'est régulièrement changée en *óu*, conduit à la même conclusion, en montrant qu'il y a dans ces adverbes deux accents, et par conséquent deux mots.

[2] Ce dernier cas est plus rare aujourd'hui que dans l'ancienne langue, où l'on trouve des adverbes tels que *tementment, unadamen, desapensadamen, nominativadament, asseguradamen*. Celui-ci se lit encore dans la *Vie de sainte Valérie*. — Sur le modèle de pareils adverbes, nous avons formé abusivement *urousadomen*, *malurousadomen*, qui ne sont pas moins usités, surtout le dernier, que les formes correctes *urousomen, malurousomen*.

[3] *Ensemblomen* pourrait être un abrégé de *ensembladament,* qui existe en vieux français (*ensembledement*, Psautier d'Oxford, 52, 4). Cf. dans *Sancte Agnes*, 870, et ailleurs, *mesclamenz* = *mescladamenz*. On aurait ici l'inverse du cas signalé dans la note précédente.

Dans l'ancienne langue, lorsque deux[1] adverbes en *men* devaient se suivre, on ne donnait souvent cette terminaison qu'à l'un des deux, ordinairement le premier. Ex.: *primamen e subtil* (G. Riquier, p. 214); *cruelmen et amara* (Bartsch, *Denkmäler*, 28, 16). Cet usage paraît s'être introduit assez tard et n'avoir pas été général. Je n'en ai remarqué d'exemples que dans des textes des provinces méridionales, Provence, Languedoc, Gascogne et Béarn. On constate même quelquefois la suppression complète de *men*, la signification adverbiale s'attachant alors à un simple adjectif féminin. Ex.: *prejatz lo pia* (J. Estève, dans les *Troubadours de Béziers*, p. 83); *lo destregn forts et dura* (*St Honorat*, p. 163)[2]. *Mala* et *bona*, si usités autrefois, surtout le premier, ne sont pas à citer ici. Le substantif sous-entendu dans ces expressions n'est pas *mens*, mais *hora*.

L'ancienne langue d'oc, comme le français et l'espagnol, ajoutait souvent une *s*[3] à la finale des adverbes et des adjectifs pris adverbialement[4], ce qui permettait de distinguer immédiatement ces derniers, dans la plupart des cas, des adjectifs employés comme tels. Cette *s* fut même ajoutée aux adverbes en *men*(*t*). De là, pour ces adverbes, à côté de *men* et *ment*, les autres formes *mens*, *menz* et *mentz*[5], survivent encore, dans le dialecte gascon.

[1] Même quelquefois un plus grand nombre : *realmens o personals o extraordinaria* (*Revue des langues romanes*, II, 96). Mais ici il pourrait bien se faire que *mens* ne gouvernât en réalité que *real*. Voir la note suivante.

[2] D'après ce dernier exemple, on pourrait supposer que quelques-uns, assimilant complètement les deux suffixes adverbiaux *s* et *men*, croyaient que le premier, comme le second, pouvait servir pour plusieurs adjectifs et devait, dans ce cas, exiger que celui auquel il ne s'attachait pas fût au féminin. Cf. l'exemple rapporté dans la note précédente.

[3] Sur l'origine de cette *s*, voy. l'ingénieuse explication proposée par M. Littré dans la préface de la *Grammaire historique de la langue française*, par A. Brachet, p. VIII.

[4] Les noms unis, en une locution adverbiale, avec une préposition, l'article ou d'autres mots, prenaient aussi quelquefois cette *s* : *lo jors*, *de noiz*, *cad 'ans*, etc.

[5] V. là-dessus le *Donat provençal*, p. 36 de la 2e édition.

C. — Locutions adverbiales formées d'un nom et d'une préposition

Ce sont surtout des substantifs qui ont servi à ces formations[1]; mais l'emploi d'adjectifs et même de participes n'est pas rare. Les seules prépositions dont on ait fait usage sont *a, de, en* et *per*. On en trouve souvent deux réunies devant le même nom.

1° *A*. Nous disons, comme en français, *a pe, a chavau, a l'oumbro ;* avec un participe, *a l'acela* (*à l'abri*), que plusieurs prononcent *a l'açala,* d'un verbe *acela,* d'ailleurs inusité, dont le simple reste à Tulle, où il a le même sens de *mettre à l'abri,* sous la forme *ciala* (lat. *celare*). Cf., dans l'ancienne langue, *a saubut* et, avec la négation, *a no saubuda.*—Un emploi particulier de la prép. *a* est celui qui consiste à unir en une locution adverbiale deux noms, dont le second n'est que la répétition du premier: *Vis a vî, fâç' a faço, bouci a bouci* (fr. *morceau à morceau*). Dans cet emploi, l'ancienne langue préférait à *a* la conjonction *e,* disant p. ex.: *petit e petit, mot e mot,* etc. C'est ce qui a lieu encore dans quelques dialectes (Montauban: *cap e cap*).

2° *De*.- Les locutions composées avec *de* sont plus nombreuses et plus usitées. Elles ont du reste, en général, le même sens, le nom restant le même, que celles qui le sont avec *a*. Ex.: *de pe, de janouei, de sego (de suite), de bigouei, de biai, de traver, de reculou*[2], *de vrai, de segur, de leu* (tombé en désuétude). *De* s'ajoute à *a* dans *datai (de a tail) = complétement,*

[1] On en a déjà vu quelques-unes dans les sections précédentes. Elles y sont en fort petit nombre, les nouveaux adverbes de temps et de lieu s'étant formés en majeure partie par l'adjonction de prépositions aux adverbes latins eux-mêmes.

[2] Je remarquerai, à l'occasion de cet adverbe, que nous n'avons guère à Nontron de ces substantifs en *ou* = fr. *on* (celui-ci est probablement le seul), qui ne se rencontrent jamais que dans de semblables locutions adverbiales. On dit bien quelquefois *a tâtoun*, mais ceci est imité du français, comme le prouve la nasale de la finale. La variété de Tulle paraît un peu moins pauvre à cet égard. – Le gascon et le provençal ont gardé *de ginouihous*.

sans réserve ; dopóutas (d'a pautas), litt. *d'à pattes,* à Tulle. Cf. *dabouro (de a be ora),* déjà mentionné aux adverbes de temps, et l'ancien *daveras*. Même adjonction encore dans *dobouchou (de a bouchou),* locution qui paraît propre aussi, dans notre dialecte, à la variété bas-limousine, et à laquelle correspond en haut-limousin *de boucho-den* (cf. v. fr. *adens*).

3° *En*. Cette préposition servait peu autrefois, et sert encore moins aujourd'hui, à former des locutions adverbiales avec des substantifs ou des adjectifs. On a vu dans la première section *en degúnlio*. Ici la principale est *entau = in tali (modo)*. Citons encore *en faço, en generau, en brave óme,* qui paraissent des emprunts au français. *De* s'ajoute à *en* dans *denpê* (fr. *debout*), qui se lit déjà (*denpes*) dans *Blandin de Cornouailles* (vv. 1560, 1627).

4° *Per* est encore plus rarement employé que *en*. Cette préposition précède *de* dans *per de vrai* (cf. anc. *per daveras*), *per de segur* (aussi *per lou segur*). *Per cert* et quelques autres locutions semblables qu'on trouve dans les vieux textes sont aujourd'hui hors d'usage.

IV. — Quantité

Je rangerai ici, outre les adverbes de quantité proprement dits, ceux qui expriment en général le degré, la mesure, l'ordre.

1. *Si (sic)*. Cet adverbe a le même sens et les mêmes emplois qu'en français [1]. Composés : *óussi, ensi,* pris du français (anc. *altresi, aissi*). *Ensi* est d'ailleurs peu usité. On préfère *entau,* déjà mentionné dans la section précédente. — *Si* est très-souvent joint à *talomen : si talomen fa =tellement sot*.

[1] L'ancienne langue l'employait aussi très-souvent, à la manière latine, devant le subjonctif, comme formule de souhait. Ex.: *Digas, si Dieus te gart de mal* (*Blandin de Cornouailles*, 1968). Plusieurs se sont mépris sur le vrai sens de ce *si*, où ils ont vu à tort la conjonction *si*. Le second des deux vers suivants de *Flamenca* (1191-2), qui offre côte à côte la conjonction et l'adverbe, en rend sensible la différence :

E qui m'o deu tener a mal
S'ieu sui gelos, si Deus mi sal !

2. *Tan (tantum),* aussi *ta* ou *to* devant des adjectifs et adverbes. Ex.: *fâ to beu to be* (Foucaud). Composé : *aitant, aita,* qui nous reste dans *eitopau* (anc. *aitapauc*), *eitobe, eitoplo.* Un autre composé, *altretant, atertant,* survit en bas-limousin (*otortan*). A Nontron on dit *outan,* qui paraît emprunté au français (*autant*).

Tan forme avec *soulomen,* pour traduire le latin *solum,* l'expression composée *tan soulomen,* qui est fort ancienne dans la langue, puisqu'on la trouve déjà dans la *Trad. de l'Évangile de saint Jean* (Bartsch, *Chrest.*, 16, 19) . Autre exemple limousin de 1377 : *exceptat au compayr tant solamen* (*Limousin historique,* p. 417.) Nous employons aussi, pour traduire la même idée, *soulomen* seul (l'anc. langue *sol*), et la locution elliptique *nou mâ,* qui sera expliquée plus loin.—Joint à *mai, tant* a formé *tant e mai* = fr. *tant et plus.*

3. *Quan.* Aujourd'hui peu usité en tant qu'adverbe. On le remplace ordinairement par *cambe* (*quantum bene?* ou *quomodo bene?*) = fr. *combien.* Comme corrélatif de *tan, quan* a cédé la place à *coumo* et à *que.*

4. *Pau* (anc. *pauc*), de l'adjectif *paucus,* resté, comme tel dans l'ancienne langue et qui survit encore dans le féminin *paucho* (propr. *petite*), synonyme de *servante,* en haut-limousin. — A cet adverbe se rattache la locution composée *tan-si-pau* = fr. *tant soit peu,* où *si* est une réduction de *sie* (= *sia*) comme dans *pacinço, coucinço,* etc. — Avec la négation, qui quelquefois se supprime, nous avons *gaire,* qu'on trouve aussi employé de temps en temps sans négation dans les anciens textes, mais alors avec sa signification étymologique (*beaucoup*) : *servir petit o gaire* (P. Raimon). — *Pau* répété a formé, comme en français, avec la préposition *a,* la locution *pau a pau*[1]. Synonyme plus usité, *petit à peti*[2]. J'ai déjà noté qu'an-

[1] La même idée se rendait aussi autrefois, au moyen de la particule distributive *cada,* par *cada, pauc, pauc cada pauc.* En Saintonge, on dit de même encore : *cha peti.*

[2] On remarquera que, dans cette locution, *petit* n'a pas la même forme que lorsqu'il est adjectif (*piti*).

ciennement *a,* dans ces locutions, était ordinairement remplacé par *e. Petit et petit* se lit encore (*Limousin historique,* p. 411) dans un texte limousin du XV[e] siècle. Un synonyme est *en toumban en levan* (propr. *en tombant et se relevant*), locution qui doit être ancienne, car c'est le seul cas où *levar* soit encore employé, comme il l'était souvent autrefois, dans la signification du *moyen.*

5. *Prou* (anc. *pro*), aussi *assê,* pris du français, bien que l'anc. langue eût *assatz.*

6. *Beücó* (fr. *beaucoup*)[1]. Adverbe étranger à la langue classique, et qui commence à apparaître (avec *gran cop,* que nous n'avons pas) au XV[e] siècle. Un synonyme de *beücó* est *touplé* (fr. *tout plein*), qui se lit déjà dans les *Leys d'amors* (II, 236). Ex.: *óu ei touplé fachá.* L'ancienne langue, dans le même sens, se servait beaucoup de *massa;* le languedocien et le provençal modernes emploient *fossa* (*force*), qu'a aussi (*forço*) le haut-limousin. Autre expression ancienne, *granre (ganre),* qui survit encore dans quelques dialectes (Mende, *gandré;* cf. *tendre*).

Un autre équivalent du lat. *multum* est la locution *ne saî quan,* qui signifie proprement *je ne sais combien* et qu'on trouve déjà avec le même sens dans *G. de Rossillon* (2539, 8430). Chez nous, le tout s'étant rassemblé en un seul mot et partant sous un même accent, l'*ai* de *sai* s'affaiblit selon la règle en *ei : neseiquan.* Ex.: *óu minjo neseiquan.* Une variante est *ne šaique,* où *sai* ne s'affaiblit pas, parce que c'est le *que* (fr. *quoi*) final qui, au contraire, perd son accent : *óu ei nesaique meichan = il est très-méchant.*

L'idée de *multum* se rend encore par *que la tempêto, que la mâlo, que lou diable,* locutions dans lesquelles *tan* est sous-entendu : *fasio fre que lou diable.*

Mentionnons encore *bien (be), for,* déjà notés dans la section précédente, et *trê* (*très*), emprunté au français dès le XIV[e] siècle au moins[2]. Ce dernier ne se place que devant les adjectifs et

[1] *Molt* (*mout*) est périmé en limousin comme, je crois, dans tous les autres dialectes.

[2] Il y en a un exemple de 1365 dans le *Limousin historique*, p. 579.

les adverbes, pour les mettre au superlatif; mais on préfère, même dans cet emploi, *bien* ou *for*.

7. *Pû* (anc. *pus* et *plus*). Sert principalement à former le comparatif des adjectifs et des adverbes. Joint à un verbe, dans une phrase négative, il marque, comme en français, la cessation de l'action ou de l'état exprimé par ce verbe (*ne lou vese pû; la ne vendro pû*); ou, mais seulement si le verbe est au plus-que-parfait, il rend la même idée que le latin *adhuc : ne l'avio pû vudo, la n'èro pû vengudo,* ce que la plupart traduisent couramment en français, croyant bien parler, par *je ne l'avais plus vue, elle n'était plus venue;* au lieu de *je ne l'avais jamais vue, elle n'était encore jamais venue.*

8. *Mai*. Le latin *magis* avait donné à la fois à la langue d'oc les deux formes *mais* et *mas,* que nous avons conservées l'une et l'autre, mais en assignant à chacune des emplois distincts. *Mai* est adverbe et se joint aux verbes (très-rarement aux adjectifs) : *òu t'aimo mai que me; crêdo enquêro mai!* Il joue aussi, comme on le verra au chapitre de la Conjonction, le rôle de copule (*et*), qui n'est qu'une extension de son emploi normal, car *et* = *de plus.*

Mai forme avec lui-même une locution comparative, *mai que mai,* connue aussi de l'ancienne langue[1], et qui signifie *surtout, principalement* (litt. *plus que plus*). — Autres locutions: *tan mai... tan mai* = (fr. *plus.... plus*) et de même *tan mai.... tan min, tan min... tan mai,* ou, sans *tan,* ce qui est plus rare, *mai... mai,* etc.[2]. — Joint au verbe *poudei, mai* prend la préposition *de : n'en pode pâ de mai.*

Quant à *mâ (mas),* le rôle de conjonction adversative, attribué dès le principe à *magis* par toute la latinité, lui a été

[1] Ex.: Que vendo sagramens
E mai que mai las messas.
(Raimond de Cornet)

[2] Dans l'ancienne langue, à *mais* (ou *plus*), etc., dans ces locutions on préposait souvent *on* (fr. *où*) *: on mais.. on mens,* etc. Ces formes accrues de *de,* persistent dans le Gévaudan (*dounmai*). Sur les confins de notre dialecte (Quercy) et ailleurs on dit *en mai,* où *en* est peut-être une altération de *on* (cf. notre *ente* = *ounte* = *ont,* ci-dessus, p. 104).

exclusivement réservé. Mais il conserve encore celui d'abverbe dans la locution *ne mâ quan,* qui se présente le plus souvent sous une forme elliptique et qui répond au français *ne.. que*[1]. Ex. : *óu ne ser mâ quan per loû autrei* (Foucaud). On a dans cet exemple l'expression complète : *il ne sert pas plus que* (c'est-à-dire *il sert seulement*) *pour les autres.* Mais le plus souvent la conjonction (qui, exprimée, est toujours *quan,* non *que*) est sous-entendue : *óu ne ser mâ per loû autrei.* C'est juste l'inverse de ce qui a lieu en français, où la conjonction est toujours exprimée et, au contraire, l'adverbe *plus* ou son équivalent logique toujours sous-entendu : *ce n'est que ça = ce n'est* [*pas plus*] *que ça,* au lieu que *ca n'ei mâ co = ca n'ei mâ* [*quan*] *co.*

Nous reproduisons souvent abusivement devant *mâ* la négation déjà placée devant le verbe. Cela a lieu surtout après *re (rien): óu n'aimo re nou mâ l'argen.* Au contraire, nous la supprimons quelquefois complétement, et il peut arriver ainsi que *mâ* reste seul de la locution entière : *se sauvé mâ quan l'avangardo* (Foucaud); *se prengué mâ no lóuveto.* Il faut remarquer que, le sentiment de la signification étymologique de *ne... mâ, ne.... nou mâ,* s'étant effacé, on a été conduit assez naturellement à passer de l'idée précise de différence en plus dans la quantité, contenue dans *mas,* à celle de différence en général, et, par suite, à employer ces expressions dans des phrases telles que : *uno que n'erio mâ de bouei* (Foucaud) = *une (hache) qui n'était pas plus que de bois,* c'est-à-dire qui n'était pas d'*autre matière* que de bois; — *ne finisse mâ* ou *ne finisse nou mâ óuro = je ne finis pas plus qu'à présent,* c'est-à-dire je ne finis pas *dans un autre moment* qu'à présent. Ordinairement, dans les cas pareils à celui de ce dernier exemple, *óuro* est sous-entendu, ce qui rend l'analyse plus difficile : *ne finisse mâ, la ne sor nou mâ* (= *elle ne vient que de sortir*). — Enfin, toujours conduit par l'analogie de plus en plus loin du point de départ, on est arrivé à attribuer à *ne....*

[1] Nous employons aussi ce *ne. .. que,* à l'imitation du français : *óu n'aimo que l'argen.*

mâ, noumâ, la signification pure et simple de *seulement*, ce qui explique l'emploi de ces locutions dans des phrases comme les suivantes : *la ne minjo re, la ne beü noumâ; —quan la l'ague nou mâ = dès qu'elle l'eut, au moment où elle venait de l'avoir; — tout aco n'embarâsso mâ = tout cela ne fait qu'embarrasser*[1].

Autrefois la locution *no mas quant*, dans sa forme pleine comme dans sa forme elliptique *no mas*, n'était guère moins usitée qu'aujourd'hui. Mais on ne l'employait pas encore dans les cas pareils à ceux que nous avons étudiés en dernier lieu, et la négation n'était non plus jamais supprimée. Ex. :

Ieu vos am tan, dona, celadamens
Que res *no*l sap *mas quant* ieu et amors.
(Arnaut de Mareuil.)

Au lieu de *quant*, aujourd'hui seul usité en pareil cas, on trouve aussi *que* :

Et anc sol *no* y ac cogastros
Mas que nos tres.
(Guillaume IX.)

Conjonction sous-entendue :

*No*us aus preyar *mas* en chantan.
(Arnaut de Mareuil.)

Que res *non* o sap *mas* Deus.
(Peire Vidal.)

Qu'en dey blasmar, si dans m'es,
Non mas mon cor leugier fat
(Giraud Riquier.)

Mais l'ancienne langue ne possédait pas seulement, comme

[1] Comme *ne... mâ* et *ne... noumâ* ont toujours en français *ne... que* pour correspondant, il est naturel qu'on ait regardé le *que* français comme l'équivalent et l'exacte traduction de notre *mâ* ou *noumâ*. De là des expressions telles que *elle ne sort que, je ne finis que*, qu'on peut surprendre à tout instant, chez nous, dans la bouche des gens peu instruits qui parlent français, et qui ont, par ricochet, passé ensuite dans le patois, car plusieurs disent: *ne finisse que; un bouci de po re que*. Il se pourrait néanmoins que ces expressions se fussent développées dans le français populaire, indépendamment de l'influence limousine. Elles ont, en effet, cours en Angoumois: *rien que, on ne ferme que*, etc. Elles s'expliqueraient naturellement par la même opération intellectuelle que les expressions limousines correspondantes.

nous, la locution négative *no mas quant* (ou *que*) = *non plus* (ou *autrement) que;* elle avait encore la locution positive *mas quant*, le plus souvent réduite à *mas* par l'élision de *quant,* et qui, de sa signification étymologique *plus que,* était passée à celle de *excepté,* par une opération de l'esprit analogue à celle qui a attaché au latin *minus* et *minime* la signification de *non, nullement*[1]. Ex. :

Gran joi en fai lo reis, qui que s'en plor,
E tuh siei enamic gran e menor,
Mas quan cilh noble ome ancianor
(*G. de Rossillon,* v. 6621-3.)

« Tous ses ennemis se réjouissent plus que ces nobles hommes, etc.» On voit clairement qu'il y a ici une espèce de litote pour faire entendre que ces derniers ne prennent pas part à la joie des autres, et que *mas quan* y équivaut par conséquent à *excepté.*

Avec la conjonction sous-entendue :

A totz valon *mas* al seinor.
(*Flamenca*, 3058.)

Per que tug amador
Son guay e cantador
Mas ieu que plang e plor.
(Bernard de Ventadour.)

E que val viure ses amor
Mas per far enueg a la gen?
(Le même.)

Je trouve encore un exemple pareil, et qui doit s'expliquer comme les précédents, dans un poëte du XVII[e] siècle, le sarladais Rousset :

Io crezi que tout me plan
Mas vous, meyssanto.

[1] Cette analogie devient évidente, si l'on intervertit l'ordre des deux termes de la comparaison établie par *mas quan* et qu'on substitue en conséquence *mens* à *mas;* si, par exemple, au lieu de *a totz valon mas* [*quan* ou *que*] *al seinor*, on dit *al seinor valon mens que a totz.* — C'est aussi par une litote, compliquée d'une ellipse, et qu'on rendra plus sensible de la même manière, je veux dire en substituant *moins* à *ne plus*, qu'il faut expliquer l'emploi de ce dernier adverbe dans les deux cas

« Je crois que tout me plaint plus [que] vous », c'est-à-dire « que vous seule ne me plaignez pas. » Mais aujourd'hui, et depuis longtemps sans doute, cet emploi de *mas* (*quan*) dans une phrase affirmative a complétement cessé d'avoir lieu.

9. *Tro* (anc. *trop*). C'est notre seul équivalent de *nimis*. Ce dernier, que l'ancienne langue avait su conserver (*nems*), ne survit aujourd'hui, à ma connaissance, dans aucun dialecte.

10. *Tout,* plus souvent *tout-a-fé,* qui est le français *tout à fait,* traduisent l'idée de *complétement. Dóu tout* (fr. *du tout*), avec la négation, exprime l'idée inverse.

11. *Min* (*minus*). Composés: *óu min, dóu min* (fr. *au moins, du moins*).

12. *Prêque* = fr. *presque.* L'anc. langue avait *cais* (*quasi*), que nous employons quelquefois, à l'exemple du français moderne, sous la forme latine (prononcée *casi*). Pour *à peu près*, nous disons, non *a pau prê,* mais *a pû prê,* comme si la seconde particule était *plus,* non *paucum.*

13. *Mêmo*, anc. *meesme,* qui sous cette forme ne servait, je crois, que comme adjectif, le rôle d'adverbe étant rempli par *eis, neis* (*neipsum*). *Mêmo* est d'ailleurs assez peu employé. Dans les phrases négatives, nous préférons le remplacer, quand cela est possible, par l'adjectif *quite,* qu'on fait accorder avec le substantif accompagnant le verbe : *óu li o mêmo parla ; óu ne l'o mêmo pâ visâdo ;* mais *óu ne li o pâ douna un quîte veire d'aigo = il ne lui a pas même donné un verre d'eau.*

14. Nous n'avons, pour répondre à la question *quoties,* que des locutions composées de noms de nombre et des substantifs *ve* (*vetz = vicem*), *viage* et (*co colp*)[1] : *no ve, un viage,* un

examinés ci-dessus, pag. 320, et qui en réalité rentrent l'un dans l'autre. *Je ne la vois plus = je la vois moins* [*que je ne la voyais*]; *ne la vio pû vudo* (en français limousin, *je ne l'avais plus vue*) = *je l'avais moins vue* [*que je ne la vois*], *moins* des deux parts équivalant à *pas du tout.* On dit réellement du reste, dans le même sens, avec un exact synonyme de *moins : ne l'avio jamai tan vudo.*

[1] Cf. ci-dessus, pag. 309 : *autrei co, cauquei co, couca vé,* etc. = *olim* et *aliquando.*

co (semel), douâve, dou viâgei, doû co (bis), etc. On remarquera que, dans *douâve,* les deux mots se sont unis en un seul et que *ve* a perdu son accent. C'est du moins ce qu'indique la prononciation nontronnaise, où l'*e* final de cette locution est absolument atone ; mais il doit en être autrement à Limoges, car Foucaud en fait une rime masculine.

15. Les adverbes d'ordre et de succession se forment chez nous, comme en français, à l'aide du suffixe *men* ajouté au nom de nombre ordinal : *prumiéromen,* etc. Il faut noter aussi les locutions *d'en prumiê, d'en darei = en premier (lieu), en dernier (lieu),* ou plutôt *dans les premiers, dans les derniers (temps).*

DEGRÉS DE COMPARAISON

Le comparatif d'égalité s'exprime par *si* (*óussi*) ou *tan;* celui de supériorié par *pû* (rarement *mai*), celui d'infériorité par *min,* qui se placent devant l'adverbe. Le rapport entre les deux termes de la comparaison s'établit, dans les deux derniers cas, par *que* seulement ; dans le premier, par *que* ou par *coumo.*

Des anciens comparatifs organiques il ne reste que *miei* (*mielhs*) et *piei* (*pietz*), correspondant respectivement à *be* et à *mau. Miei* remplace quelquefois *pû* dans son rôle de particule comparative, ce qui avait lieu aussi dans l'ancienne langue : *meilh soi pesans c'una grans socha*[1].

Dans le Languedoc on a remplacé souvent, sinon toujours, *mielh* par *melhor (milhou),* c'est-à-dire l'adverbe par l'adjectif correspondant, pris adverbialement. On trouve des exemples de cette substitution dans les textes de cette province dès le XV[e] siècle.

Le superlatif absolu s'exprime par *bien,* forme française substituée dans ce rôle à notre *be* trop affaibli, par *trê* (rarement) et par *fort;* le superlatif relatif, par le comparatif pré-

[1] Au contraire, nous employons de préférence *mai,* synonyme de *plus,* dans un cas où le français ne fait usage que de *mieux : eimá mai = aimer mieux* (*préférer*).

cédé de l'article, qu'on met dans quelques cas au génitif ou au datif : *lou pû douçomen; óu pû tôt ; dóu mieï*.

V. — Affirmation, négation, doute

I. — La particule affirmative *oc*, de laquelle notre langue a pris son nom, se présente chez nous sous la forme *ó ;* mais elle n'est pas souvent employée seule. On la joint ordinairement à *be* (*bene*)[1], plus rarement à *plo* (*plane*), et alors l'*o* s'abrége et, à Nontron, se renforce en *a : abe, aplo*. Quelquefois *plo* s'ajoute à *be : obeplo*. On use souvent aussi, dans le même sens, de *plo* tout seul. Ex. : *piti, plóu-t-eü ? plo, pai, plóu ;* phrase qu'on s'amuse à faire répéter rapidement aux enfants pour leur exercer la langue.

Concurremment avec *o* et ses composés, le limousin emploie aussi *oui* (*voui*), emprunté probablement au français[2].

Pour affirmer en contredisant, nous avons *si*, qui s'emploie ou seul ou avec un verbe. Dans ce dernier cas, il est le plus souvent accompagné de *plo : vou n'avê pas minja ; — si ai plo.* Et de même : *si fau plo, si fai plo, si farai plo,* exemples dans lesquels on voit que le verbe *fâ*, au lieu d'être immobilisé, comme dans le français moderne *si fait*[3], à la 3e pers. du singulier de l'ind. présent, s'accorde avec la personne qui affirme, ce qui était aussi la règle dans l'ancienne langue.

Joint à *obé, si* forme *siobé,* qu'on prononce, en contractant *sio,* en un seul mot dissyllabique, et qui répond au français *si fait bien*.

Si forme encore avec le verbe *ei* (*est*) une locution (*siei*) qui s'emploie comme *si* seul et qu'on renforce, soit en la faisant

[1] Ce que faisait d'ailleurs l'ancienne langue. Ex.: *hoc be* dans *Flamenca*, v. 3077, 3233.

[2] On le trouve pourtant quelquefois dans nos anciens textes. Ainsi dans *Flamenca*, v. 2589, *oil o* ; v. 4496, *oi ben.*

[3] Cette expression incorrecte (au moins dans la plupart des cas où on l'emploie), a cours aussi dans notre patois. C'est du français qu'elle nous vient, comme le prouve sa prononciation (*si fé* et non *si fai*). Ex. : *Tu ne sé pâ vengudo. — Si fé.* Régulièrement il faudrait répondre *si sai plo,* comme on fait, du reste, bien plus souvent.

précéder de *mâ : mâ siei (mais si),* soit en la faisant suivre de *plo : siei plo (sic est plane).*

D'autres expressions affirmatives sont : *certènomen,* pris au français ; *de segur,* déjà noté aux adverbes de manière ; *ma fô (ma fe oc* = fr. *ma foi oui) ; tout pariê* (fr. populaire *tout de même*), pour dire qu'on accepte une offre ou une proposition. Notons encore le mot *dôminé,* qui dans certains endroits (par exemple Saint-Pardoux-la-Rivière) sert à exprimer l'assentiment (*c'est vrai, d'accord, oui,* etc.).

II. — La particule négative *non* a pris chez nous, comme en français, une double forme : *nou (noun)*[1], et *ne,* qu'on voit apparaître dès le XIVe siècle dans des documents du Limousin et d'autres provinces. *Ne* sert seulement devant les verbes : *ne vôle pâ*. Quant à *nou,* on ne l'emploie chez nous qu'absolument; mais en bas-limousin il est employé aussi avec les verbes, selon l'usage classique, conservé également dans d'autres dialectes.

On renforce la négation en adjoignant à *ne* ou à *nou,* qui dans ce cas reprend sa nasale finale[2], des substantifs désignant des choses d'importance ou de dimension médiocre : ce sont *pâ, pouen* (comme en français) et *gro* (*granum*)[3]. En haut Limousin, on emploie de la même manière l'expression composée *penpiau* (*pouen un piau* = *point un cheveu*) : *la n'ei penpiau esuriêro* (Foucaud). — *Dóu tout* s'ajoute souvent, comme le français *du tout,* à *pâ* ou à *pouén*.

Dans le provençal moderne et d'autres dialectes méridio-

[1] *Noun,* dans certains dialectes, entre autres ceux du bas Languedoc et du Rouergue, peut perdre son *n* initiale, ce qui se remarque aussi dans le sicilien. Ex. : *qu'oun se podou pas dire* (Béziers).

[2] Voy. ci-dessus, p. 105, note 2.

[3] L'ancienne langue employait au même usage *ges* (de *genus*), *mija* (*miga*) quelquefois *dorn* et aussi *re* : *ren no sap si dema sera vius* (P. Cardinal). Nous avons conservé *re,* mais seulement comme substantif indéterminé (*la ne so re* = *elle ne sait rien*). — *Ges* (*gis*) persiste tout au moins en bas Languedoc et en Provence. Dans quelques autres contrées on emploie *bouci* et aussi *moussel,* qui rappellent *mija* et *dorn* : *n'es bouci tristo* (Augier Gaillard).

naux, ces auxiliaires de la négation ont fini presque toujours par l'éliminer et la suppléer entièrement, comme tous les autres mots (adverbes, pronoms, substantifs), tels que *jamai, re, cap (aucun),* etc., qui, n'étant plus jamais, ou presque jamais, employés dans des phrases affirmatives, ont pu facilement être considérés comme renfermant nécessairement en eux-mêmes l'idée négative. Cela a lieu aussi quelquefois en limousin, mais très-rarement, sauf dans la région sud-est du dialecte, où la chose est au contraire assez commune.

Ne, comme *si,* se joint à *ei* (*est*) pour former une locution composée, *nei,* qui sert à nier en contestant et qui s'oppose à *siei.* On la fait précéder le plus souvent, comme cette dernière, de la conjonction *mâ: mâ siei; — mâ nei.*

III. — Pour l'expression du doute, nous avons deux locutions composées, dont la première seule nous vient de l'ancienne langue :

1. *Beleü,* aussi *beleü bé* = fr. *peut-être, peut-être bien.* Cf. l'allemand *vielleicht,* qui a le même sens et qui est formé d'éléments de même signification.

2. *Querâque.* Cette dernière locution n'est pas autre chose, étymologiquement, que *hoc erat quod (co era que);* en sorte qu'elle a d'origine, comme l'expression française (*sans doute*) à laquelle elle correspond, une signification assez différente de celle qu'elle a prise. Cf. en provençal et en languedocien *bessai (bene scio)* et *saique (scio quod),* qui ne traduisent, non plus, nullement la certitude, mais qui servent seulement à exprimer la probabilité ou même la simple possibilité. — Relativement à la forme, il faut observer que, la prononciation ayant réuni en un seul les trois mots constituants de notre *queraque,* l'accent de *era,* devenu unique, s'est naturellement porté de l'*e* sur l'*a,* qui, par suite, non-seulement ne s'est pas affaibli en *o,* mais encore est devenu long, conformément à la règle de l'*a* tonique paroxyton. En haut Limousin, où existe, à côté de *ero,* une forme secondaire *erio,* notre locution en a aussi parallèlement une autre, qui est *queriâque.*

———

CHAPITRE DEUXIÈME

PRÉPOSITION

La préposition a fait moins de pertes que l'adverbe, en passant du latin à la langue d'oc. A côté des anciennes particules de ce genre qui sont restées en usage, nous en avons de nouvelles, formées, soit de noms ou de participes, soit de prépositions ou d'adverbes réunis ensemble. Je ne séparerai pas les unes des autres dans les listes qui vont suivre.

Les prépositions servant à marquer des rapports divers, temps, lieu, cause, etc., on pourrait les classer, comme les adverbes, d'après leur destination. Mais, comme cette destination varie pour plusieurs, une pareille division ne pourrait être faite avec rigueur. Je me bornerai donc à les énumérer suivant l'ordre alphabétique, sauf à m'écarter de cet ordre pour ne pas séparer celles qui ont la même origine ou une signification analogue.

1. *A*, devant les voyelles *ad*[1]. Cette préposition prend à Tulle, devant les consonnes, une *n* euphonique[2], qui quelquefois même s'adjoint un *d* : *ond un ôme* = *à un homme*.

2. *Avan*, formé de *ab ante*. Le simple *anz* (*ante*), aujourd'hui périmé, n'était qu'adverbe. *Avan* a formé, avec *de*, *davan*, qui est aussi adverbe. Ce dernier marque un rapport dans l'espace, *avan* un rapport dans le temps. — Composés de *davan* : *per davan*, *óu davan de*.

3. *Châ*. C'est le datif de *casa*, par lequel le français a également remplacé *apud*. Cette préposition se trouve déjà plusieurs fois (sous la forme *chas*) dans un des plus anciens monuments de notre dialecte et de la langue d'oc, la traduction

[1] Autres formes anciennes particulières aux dialectes méridionaux : *as*, *az*, même *atz*, *adz* dans quelques textes.

[2] Ceci est très-commun dans les dialectes plus méridionaux, comme le languedocien et le provençal. Les exemples en sont déjà très-nombreux dans les textes du XV[e] siècle. J'en trouve aussi dans des chartes auvergnates du XIII[e] et du XIV[e] siècle. (Voy. Meyer, *Recueil*, p. 171. n° 55, ligne 1 ; *Guerre de Navarre*, à l'appendice, p. 777).

de l'Évangile de saint Jean, et elle est fréquente dans les documents limousins des XIVe-XVIe s. Je ne l'ai pas remarquée dans d'autres textes anciens.— A *casa* se rattachent aussi, dans le provençal moderne, *enco de;* dans le languedocien, *aco de,* synonymes de notre *châ.*

4. *Coumo* (lat. *cum*). L'*o* (= *a*) final est paragogique et relativement récent. Les formes classiques sont *com, cum, con* très-fréquentes dans quelques textes, par ex. les biographies des troubadours. Le plus ancien exemple que je connaisse de la forme moderne se trouve dans le *Ludus sancti Jacobi,* texte provençal de la fin du XVe s.: *soleta coma los chins* (v. 222).

Coumo a pour synonyme *en,* devant une voyelle *end,* qui n'est autre que l'ancien *am* (*amb, ab*= *apud*), dont l'*a* s'est affaibli, par suite peut-être de quelque confusion avec *en*=*in.* Le même affaiblissement de l'*a* de la préposition *am* se remarque souvent en Provence (*eme, embe*) et en Languedoc [1], où elle a pris également le *d* euphonique (*end*), qui a été muni ensuite d'un *e* paragogique, d'où *ende.*— A Tulle, *am* est encore devenu *on, ond,* et *amb* y persiste sous les formes *ombe* et *embe.*

Le limousin n'emploie *coumo* qu'avec les personnes. Mais *en* sert avec les noms de choses comme avec ceux de personnes: *óu s'en vai en sa fenno; fendre dóu bouei end uno chou.*

Outre *coumo* et *en,* nous avons encore *avêque,* pris du français et qui sert aux mêmes usages que dans cette langue.

5. *Countre.* Outre la signification du latin *contra,* d'où elle vient, cette préposition a aussi et plus souvent celle de *juxta, prope.* L'ancien *costa* est périmé et *josta* de même, ainsi que *latz, prop,* et son composé *aprop.* Pour ces deux derniers, nous avons *prê* (*de*) et *aprê,* également anciens d'ailleurs (*pres, apres*). *Aprê* tient lieu de *post,* dont le dérivé (*pei*) n'est plus

[1] On en trouve des exemples dès le XIVe s. Voy., par ex., *Blandin de Cornouailles,* vv. 427, 1463.—Dans la contrée de Toulouse, l'*a* est resté pur : *amb, ambe ;* et, avec *de* préposé, *dam* (*dambe*), formes très-usitées, dont la première donne souvent lieu, par suite de son identité de prononciation avec le *dans* français, à de singuliers quiproquos, dans la bouche de ceux qui mêlent les deux langues.

qu'adverbe, mais seulement en parlant du temps ou pour marquer le rang. Au sens de *derrière, post* se rend par *darei (de ad retro) : tu sê darei me.* — Composés de *countre : de countre (à côté de), encountre* et *à l'encountre de.*

6. *De.* Rend à la fois *de, ex* et *ab*. *De,* joint à *a,* a donné *da,* forme propre aux dialectes plus méridionaux (Languedoc, Provence) et qui se rencontre souvent dans les textes anciens, même littéraires, de ces dialectes.

7. *Dei,* anc. *des, deis,* aussi *deus (de ipso).* Même sens que le français *dès : Dei lou coumensamen* (cf. *Ev. de saint Jean,* 13,33). Avec *pois, des* forma *despois, deispueys,* aujourd'hui *deipuei, deipei* = fr. *depuis.*

8. *Din* et *dî* (*dintz* et *dis*). Suivi d'une voyelle, *din* prend u euphonique : *din-t-un an.* On dit aussi, mais plus rarement, en gardant l'*s : dins un an.* Composé *dedin* (*dedî*), aussi adverbe. J'ai déjà noté la péremption du simple *intz.* Dans l'ancienne langue, *dedins* pouvait signifier, selon qu'on en détachait le *de* ou qu'on ne l'en séparait pas, *dans (in)* ou *de dedans (extra)*[1]. 1er cas : *dedins la gliesa* (*Flamenca,* 2310); 2e cas : *sanz Macobris iyssi de dins son hermitage* (*Saint Honorat,* p. 34.) Ce dernier emploi de *dedins* se rencontre encore quelquefois en limousin. Ainsi Foucaud : *n'ei pâ quelo de dî l'eitan; — cauque omi de dî soun vesinage.*

9. *En* (lat. *in*). Cette préposition a les mêmes emplois que l'*en* français. On voit par un texte du XVIIe siècle, *la Vie de sainte Valérie,* qu'elle pouvait prendre alors le *d* euphonique (*end un beu monumen l'an mey*); mais on ne le lui donne jamais aujourd'hui, afin sans doute d'empêcher qu'elle ne se confonde avec *en* = *am,* qui, devant une voyelle, le reçoit toujours.

10. *Entre* (*inter*). Se présente quelquefois dans la vieille langue sous la forme *antre,* qui n'était pas étrangère au limousin, car on la constate dans de très-anciens textes en ce dialecte.

[1] Et pareillement *dintz.* Ex : *aver trag lo cor d'intz lo ventre* (*Jaufre.*) — Dans quelques textes la préposition *de* est placée de préférence, en pareil cas, pour éviter probablement toute amphibologie, après *dintz.* Ex.: *dintz d'enfer gitat* (Ste Agnes, 1077); *dinz de la ciptat* (St Honorat, p. 184): *dinz de la mar* (*ibid.,* p. 144); etc.

Je ne sais si ce renforcement de l'*e* a lieu aujourd'hui encore en quelques endroits, mais à Nontron et dans tout le rayon que je connais, on ne dit que *entre*.

Des synonymes de *entre* sont *përmiei* (fr. *parmi*), déjà tel dans l'ancienne langue, et *demei*, probablement de *demest de (mixto)*, qui se dit en divers lieux, mais non à Nontron. L'ancienne langue avait aussi, avec la signification prépositionnelle, le simple *mest*.

11. *Estiers (exterius)*. Ce suppléant de *præter* survit encore en bas Limousin. A Nontron on dit *eissetá* (fr. *excepté*)[1]. Une autre façon de rendre *præter* était d'employer *sal* (de *salvum*), à la manière du français *sauf*. Cet adjectif n'est plus usité de cette sorte que dans la locution consacrée *saumo ta fenno* (voir ci-dessus, pag. 87), où il se décline et où, par conséquent, il ne faut pas le considérer comme préposition.

Des équivalents de *estiers* sont les locutions (*ne*).. *mâ quan*, *nou mâ* (Ex.: *degu nou mâ me = personne excepté moi*), analysées dans le chapitre précédent, et *sôco de*, usitée en haut Limousin, mais que la variété nontronnaise ne connaît pas ou ne connaît plus. *Sôco* s'explique facilement, si on en rapproche la forme *sounco* des dialectes plus méridionaux, dont probablement elle dérive et qui est elle-même une altération de *si noun que* (peut-être *si noun que a*, ce qui justifierait l'*o*)[2]. Le *de* de la locution limousine aura été ajouté sans qu'on ait bien su pourquoi, la vraie signification de *sôco* n'étant plus sentie. Cf. du reste les expressions françaises telles que *ce que c'est que de nous*, où *de* après *que* est purement explétif.

[1] On trouve, avec l'aphérèse de l'*e* initial, *septat*, dans un texte du XIVe siècle. La vieille langue avait aussi *eissetz*, tiré directement, comme l'italien *ecceto*, de *exceptus*, et *part*, qui est le substantif latin *pars*.

[2] *Sounque* existe concurremment avec *sounquo* dans le languedocien. Le dernier se lit déjà dans Goudouli. Quant à l'expression pleine *si non que*, on la trouve plusieurs fois, avec la signification du *sounque* moderne, dans la version en prose de la *Croisade albigeoise*, dans les *Joyas del gay saber* et dans d'autres textes du XVe siècle. Ex. : *Degu non era escapat, sinon que el* (*Croisade*, p. 22); *sino que capas negras* (*ibid.*, p. 30). Pour la réduction de *noun* à *oun*, voy. ci-dessus, pag. 327.

12. *Jusqu'a,* qu'on prononce plus souvent *jurqu'a :* anc. *duesque (de usque).* Un synonyme plus usité en haut Limousin est *deicio, deicho (d'eici a)*[1]*: deicho demo (d'aici a dema),* litt. *d'ici à demain.* A *d'eici* on ajoute fréquemment *anto,* qui paraît être le même mot que l'*enta* languedocien, dont il sera question un peu plus loin : *deichanto óu foun dóu nâ* (Foucaud). — L'ancien *truesca* reste en bas Limousin sous les deux formes *tresque* et *traiquo.* (Cf. *praito* = *presta*).

Une locution elliptique de signification équivalente est *saique,* qu'on rencontre assez souvent dans les documents limousins des XIV[e]-XVI[e] siècles, et que je crois aujourd'hui inusitée. Ex.: *saique a las nossas* (*Lim. hist.*, p. 413), c'est-à-dire [*de*] *sai* [*trues*] *que a las nossas.* Cf. dans *Flamenca,* v. 119, *de sai Adam,* qui signifie, à la vérité, *depuis* (et non *jusqu'à*) *Adam,* mais qui s'explique par une ellipse semblable.

13. *Móugrá,* anc. *malgrat (de).* Identique au franç. *malgré.* Ex.: *móugrá sa finesso, móugrá tu.* L'inverse, *grâce à,* se rend par *Deü marce* (proprement *Dieu merci*), locution dans laquelle, grâce à l'habitude de joindre ensemble ces deux mots, la signification du premier a cessé d'être sentie, en sorte que le tout n'en dit pas plus que *marce* tout seul. Ex. : *Deü marce lou boun Dî; Deü marce la bouno Vierjo; Deü marce vou*[2]*;* et même, en mauvaise part, ce qui est aussi quelquefois le cas du français *grâce à : Deü marce lou couqui, la grêlo, lou meichan tem,* etc.[3].

14. *Penden.* Même sens et même origine que le français *pendant : penden la messo.* Remplace *enfra* de la vieille langue, que nous n'avons plus.

[1] Synonyme languedocien, formé de la même manière avec *aqui, daquio : daquio la gardo* (Augier Gaillard) = *jusqu'à la garde.*

[2] On dit mieux : *Deu marce la vôtro,* ce qui rappelle l'ancienne formule *la vostra merce.* — Je remarquerai que, par suite de l'union en un seul mot de *Deu* et de *marce,* l'accent de ce dernier a reculé de l'*e* final sur l'*a* pénultième : *Deumárce* et non *Deumarcé.*

[3] Même emploi de cette locution en languedocien et en provençal. Ex. *Diou merces la canaillo* (Augier Gaillard). Elle y joue aussi, au moins dans ce dernier dialecte, le rôle de la conjonction *quia : doumaci fasié sis obro* = *parce que,* etc. (*Armana prouvençau,* 1875, pag. 46).

15. *Per*. Cette préposition, en limousin, et plus généralement en langue d'oc, traduit à la fois *per* et *pro* du latin, *par* et *pour* du français[1]. On a un exemple curieux de cette double signification dans le dicton suivant, que nous appliquons à ceux qui font un mariage d'argent, en jouant aussi sur le double-sens de *bé (bec* et *bien) : óu ne la pren pâ per l'âlo, óu la pren per lou bé ;* littéralement : *il ne la prend pas par l'aile, il la prend par le bec* (ou *pour le bien*).

Outre les significations de *par* et de *pour*, notre *per* a encore celle de *à l'époque de,* fr. *à,* appliqué au temps; témoin ce proverbe : *Per sen José, —L'eiroundelo vé ; — Per sen Benei, — Visâ, vou la veirei*[2].

Per forme avec *en* une nouvelle préposition, *en per,* qui est aussi adverbe et qui signifie *en échange, à la place de*[3]. Cette préposition composée a existé aussi en français. Ainsi, on lit dans Élie Vinet (*Antiquités de Saintes et de Barbezieux*): *villes desquelles les noms ont été changés en pour les noms des gens de tout le pays.* Il y en a même déjà plusieurs exemples dans *Saint Alexis* et dans le *Psautier d'Oxford.*

Per rend quelquefois à lui seul l'idée de *propter.* Mais l'équivalent le plus ordinairement employé de cette préposition latine est la locution *per l'amour de,* ou, plus fréquemment, sans l'article et avec aphérèse de l'*a, per mour de*[4], dans laquelle, comme dans *Deü marce,* dont la fortune a été pareille et qui exprime à peu près les mêmes rapports, le sens fonda-

[1] Il est remarquable que ceux qui parlent mal le français, en transportant, comme il est naturel, dans cette langue, les habitudes de la leur, c'est-à-dire en réduisant à une seule les deux prépositions *per* et *pro*, sacrifient non *pro* à *per*, comme en limousin, mais *per* à *pro*. Ex.: *il m'a pris pour la main ; j'ai passé pour Limoges.*

[2] Autre exemple tiré d'une vieille chanson, dont on remarquera la versification essentiellement populaire :

Quan nou soum *per* Pâquei, nou soum óu printem :
La rôso boutouno, la feûiho s'eiten.

[3] Synonyme *óu lio de,* haut-lim. *óu lé de ;* bas-lim., *ei lé (el luec) de.*

[4] Sur cette locution, voy. encore *Revue des langues romanes* V. 228, *note,* et Ascoli, *Schizzi franco-provenzali,* pag. 42, note 2.

mental s'est assez oblitéré pour qu'on puisse l'employer en mauvaise comme en bonne part, avec les noms de choses ou les pronoms neutres, comme avec les noms de personnes. Ex.: *per mour d'aquo*. Des formes plus abrégées de la même locution sont, en languedocien, *permo* et *pramo de*. Sous sa forme pleine, on la rencontre déjà non rarement dans les anciens textes.

16. *Quant a*. Locution que possédait aussi l'ancienne langue. Le plus souvent on dit, par métathèse des consonnes, *tan qu'a,* ce qui est également très-commun dans un dialecte voisin de la langue d'oil (le saintongeais) : *tan qu'a me*. Equivalents : *per en fé de (pour en fait de),* et *fia per,* qui se joint seulement au pronom *me* :

Te jure sur mo fe
Que, fia per me,
Degu n'en sóubran jamai re.

(Foucaud).

On dit aussi *fio per me,* en affaiblissant l'*a* en *o*. C'est le latin *per me fiat* détourné de sa signification propre, qu'il conserve pourtant quelquefois. Ex. : *degu ne m'aido; qu'ei tou fia (*ou *fio) per me,* c'est-à-dire : *personne ne m'aide, c'est tout* per me fiat (*il faut que je fasse tout*).

17. *Seloun*. C'est le français *selon,* entré dans la langue d'oc dès le XVe siècle au moins. On le trouve dans le *Ludus sancti Jacobi (selo)*. L'expression classique, conforme au latin, est *segon*. Je remarque à Montauban *siboun,* qui en provient peut-être, moyennant une mutation inverse de celle qui a, dans *prigoun = profundum,* substitué la gutturale à la labiale.

18. *Sen* et *sei* (lat. *sine*). Le premier correspond à *sens,* le second à *ses,* que la vieille langue employait l'un et l'autre, concurremment avec une troisième forme *senes*. On trouve aussi dans les textes languedociens et provençaux *sensa,* aujourd'hui *senso, sense*. L'*s* finale de ces formes est celle dont il a été question au chapitre de l'Adverbe, pag. 315, et qu'avaient aussi reçue plusieurs prépositions. *Sen* et *seis* se montrent déjà très-fréquemment dans les documents limousins du XIVe siècle.

19. *Soû*. De l'adverbe *subtus*, qui, dans le latin de la décadence, remplace déjà quelquefois *sub*. Formes anciennes: *sotz (soz)*, *sos*, aussi *sot*, qui reste en Languedoc et en Provence (*sout*, *souto*). Le composé *dessoû* (anc. *desotz*), qui est aussi adverbe, n'a, comme déjà souvent dans la vieille langue, que le sens du simple [1]: *Dessoû la taulo* Cf. *desot la vert foilla (Flamenca*, v. 2679*)*. Synonymes: *joû* et *dejoû*, anc. *jos* et *dejos: dejos terra* (*Lim. histor.*, pag. 634). Le second est aussi adverbe.

20. *Subre* (*super*), anc. *sobre*, et *sur*, plus usité. Ce dernier provient de *sus*, ou a été, peut-être, pris au français Composé : *dessur*, qui est à la fois préposition et adverbe et qui a la même signification que le simple : *dessur lou champ* (*Sainte Valérie*). La vieille langue employait de même *desobre* avec la même valeur que *sobre;* ainsi *Jaufre*, p. 63 *a : desobre la verdor*.

Autrefois *sus* était ordinairement suivi de *en : sus en la testa, sus els pratz* (B. de Born). Le provençal moderne lui adjoint volontiers la préposition *de : sus d'eu = sur lui; sus d'un aubre* (d'Astros, *Poésies provenç.*, p. 51).

21. *Trâ* (*trans*), anc. *tras* = fr. *derrière*, et quelquefois *à côté, joignant*. Ex.: *trâ lou plai = derrière la haie; trâ lou mur =joignant le mur*. Cette préposition n'est jamais employée devant les noms de personnes ou d'animaux. Dans ce cas on se sert, pour la première acception, de *darei, dariê*, bas-lim. *dornié*.

22. *Ver* (*versus*), anc. *vers, ves*, ce dernier souvent renforcé en *vas* dans les dialectes méridionaux. Composés: *en ver* (fr. *envers*), *dever (du côté de)*.

On trouve dans l'ancienne langue, outre *deves, davas* et *daus* (*dav(e)s*), particuliers, à ce qu'il semble, à la Provence et au Languedoc. Le dernier persiste en Rouergue (voy. Peyrot, *passim*) et sans doute ailleurs.

Un synonyme de *vers* est, en Languedoc et en Gascogne, *enta* (*inde ad* probablement), par aphérèse *ta*, qui a aussi quel-

[1] Foucaud emploie quelquefois *de soû*, comme *de din*, pour exprimer un mouvement vers l'extérieur: *d'ovei tira soun côu de soû mo den*. Nous dirions aujourd'hui, à Nontron du moins, *de dessoû ma den*.

quefois le sens de *pour* ou celui de *chez*. Cette préposition se rencontre déjà fréquemment, mais seulement sous la forme pleine, dans les textes anciens de ces provinces : *ental rey* (*Guerre de Navarre*, v. 1382); *enta nos* = *envers nous* (Charte de 1226, dans l'*Hist. du Languedoc*, tom. III, preuves, n° 168). J'ai déjà dit que je crois la retrouver dans le *deichanto* (= *jusqu'à*) du haut Limousin, qui serait alors pour *d'aici enta*. Un synonyme de *enta* qui paraît propre à la Gascogne et à la partie la plus voisine du Languedoc est *cap a* (*cat a, cats a*). On les unit quelquefois en une seule locution. Ex. : *enta capat lou porge* (*Armana gascoun*, 1874), ce qui, étymologiquement, revient à *inde ad caput ad porticum*.

23. *Viroun* (anc. *viron, viro*). Cette préposition ne s'applique plus qu'au temps, et elle est rarement employée seule ; on la double presque toujours de *ver* : *ver viroun mieijour*. On se sert aussi dans le même sens des composés *environ, aviroun*. Pour les rapports dans l'espace, on emploie seulement les locutions *a l'enviroun de, óu enviroun de, óutour de*, cette dernière remplaçant l'ancien *entorn*, aujourd'hui périmé.

CHAPITRE TROISIÈME

CONJONCTION

Il ne reste aujourd'hui, et il ne restait déjà dans l'ancienne langue, qu'un petit nombre des conjonctions latines. La plupart de celles qui ont disparu ont été remplacées par des locutions composées, dont le premier élément est, soit une préposition ou un adverbe, soit un nom, un pronom ou un participe, ordinairement précédé d'une préposition, et le second la conjonction *que*. Rappelons que plusieurs adverbes jouent aussi, à eux seuls, le rôle de conjonction. C'est particulièrement le cas de tous ceux qui servent à interroger : *ente, quan, coumo, perque*, etc.

Les grammairiens divisent, comme on sait, les conjonctions, d'après leur emploi, en un assez grand nombre de classes (co-

pulatives, adversatives, etc., etc. Il paraît inutile de s'astreindre ici à une rigoureuse classification de ce genre. Je m'attacherai seulement, en énumérant les conjonctions limousines, à mettre, autant que possible, ensemble celles dont la destination est analogue.

1. *E* (lat. *et*). Autrefois aussi *et*, *ed*, devant les voyelles. Les dialectes méridionaux avaient encore les formes *es, ez* (*etz, edz*). Plusieurs textes du Limousin et du Périgord, depuis le XII[e] jusqu'au XVI[e] siècle, offrent *i* (*y*), qui ne servait que devant les voyelles, plus particulièrement devant *a*. Cette dernière forme se rencontre très-fréquemment dans *Gerard de Rossillon*. On la trouve aussi plusieurs fois dans les *Joyas del gay saber* et dans d'autres textes languedociens moins récents.

A la place de *e*, on emploie aujourd'hui beaucoup plus souvent l'adverbe *mai*, qui parfois, à la vérité, ajoute quelque chose à l'idée de *et*, mais le plus souvent n'en dit pas davantage : *Jan mai soun frai* = *Jean et son frère*[1].

On rencontre déjà dans les anciens textes quelques exemples de cet emploi de *mais*. En voici un tiré d'un document limousin de 1371 (*Lim. histor.*, p. 648) : *que puninchatz mays defendatz*. Le suivant, où *mais* a un peu plus de force que n'en aurait *e* à sa place, est pris dans le roman de *Flamen* ꝫ (840-1); il est question des cheveux de la comtesse :

Ans son plus blon que non es aurs,
Mais so fon sos meillors thesaurs.

Plus souvent, au lieu de substituer *mais* à *et*, on ajoutait ces deux particules ; ainsi, dans *Flamenca* (v. 4139) :

Ans bels e grans *e mais* cortes ;

dans *G. de Rossillon* (v. 8220) :

Ne sai quans n'au aucitz *e mais* nafratz.

[1] Le dicton suivant offre un exemple de *mai* = *et* unissant deux propositions

Lou soulei râyo, mai ca plôu ;
Lou boun Dî té soun filhôu ;

« Le soleil luit et il pleut; le bon Dieu tient son filleul. » — *Mai* = *et* peut précéder *mai* = *plus*. Ex. : *mil'an mai mai* = *mille ans et plus*.

Cette locution se rencontre fréquemment dans les textes plus récents (*Blandin, Joyas del gay saber,* etc.). Elle est devenue, par le renforcement de l'*e*[1], *amay,* aujourd'hui si répandu dans tout le Languedoc et les contrées voisines[2], et dont les exemples commencent à abonder dès le XV[e] siècle. La *Croisade albigeoise* en prose et le *Ludus sancti Jacobi* offrent concurremment les deux formes. Notre *mai* = *et* est souvent renforcé au moyen de *enquêro, denguêro* (fr. *encore*). Il équivaut alors au latin *etiam,* dont il peut d'ailleurs suffire, à lui seul, à rendre l'idée.

2. *Ni* (anc. *ni* et *ne*) = lat. *nec*. Cette conjonction renferme en soi une négation dont la langue cessa, dès son premier âge, d'avoir une conscience bien nette. Aussi fut-elle employée comme simple équivalent de *et.* Ex. : *Si Dieu platz ni a sa maire* (*Ferabras*, 2358); — *personas singulars deu dich chasteu ni de sas apertenensas* (*Coutumes de Limoges,* p. 628) ; — *en lor poder ne obediensa* (*ibid.,* p. 618). Elle ne gardait en général le sens négatif que dans les phrases où il y avait une autre négation exprimée. Ex.:

E non an gaire escavalcat
Ni non son del castel luinat
(*Jaufre*, p. 140 *b*.)

Aujourd'hui *ni* n'est plus jamais employé que dans de telles phrases, c'est-à-dire qu'il sert exclusivement à unir des propositions négatives. Mais, joint à *mai,* il forme une locution (*nimai*), qui équivaut presque toujours à *et,* et qui tient ainsi lieu, chez nous, de l'*amai* languedocien. Ex.: *lâ beliā nimai loû burgau* (Foucaud) ; — *î m'óu an di nimai yóu sâbe* (id.); — *li auro de tout nimai mai* (id.). Dans l'ancienne langue, où l'on constate déjà la même union des deux particules, *ni mais* servait aussi quelquefois de copule positive. Ex. :

S'ieu plus que tuit l'autr'amador vos vuelh
Ni mais vos am, es doncx dregz que m'en planha.
(Pons de Capduelh.)

[1] Cf. *avesque, avangeli,* formes secondaires de *evesque, evangeli.*

[2] On s'en sert aussi en bas Limousin (*omai*), mais non pas, à ma connaissance du moins, dans les autres variétés du dialecte.

3. *Ou* (lat. *aut*). La forme classique est *o*, diphthonguée plus tard en *óu*, forme nontronnaise, qui s'est ailleurs renforcée en *au*, revenant ainsi à son point de départ. Je trouve déjà *ou* dans un document limousin de 1389[1]. — Nous employons rarement *óu* seul, préférant nous servir des locutions composées *óube* et *óubetout*, dont la première, aujourd'hui la moins usitée des deux, se rencontre déjà de temps en temps dans les anciens textes. Ex. :

Tro que coms o vescoms *o be* rixs bar.
(*G. de Rossillon*, v. 3451.)

La conjonction *óu* se supprime habituellement entre les noms de nombre pris dans un sens indéterminé : *doû trei an* = *deux ou trois ans; fâ soû trei quatre repâ per jour* (Foucaud). Et de même dans la locution *entau entau (de telle ou telle façon); d'autrei lou nâ entau entau (d'autres* [*ont*] *le nez ainsi ou ainsi)* (Foucaud).

4. *Si*. Autre forme *se*. Cette dernière est la plus usitée en bas Limousin. A Nontron, on ne la connaît que dans l'expression consacrée *se Dî plâ* = *si Deo placet*. L'une et l'autre existaient dans l'ancienne langue ; mais *si* est celle que les troubadours ont préférée.

Uni à la négation, *si* a formé *sinou* (anc. *si no, si non*), qui a les mêmes emplois que le français *sinon* et qui équivaut toujours à une proposition entière[2]. Un équivalent non elliptique est, en haut Limousin, *si couei (co ei* = *hoc est) de nou,* locution qui s'est probablement développée de celle de l'ancienne langue *si que no*[3], par l'intermédiaire de *si que de nou,* qui en est la forme nontronnaise.

5. *Mâ* (fr. *mais*) remplace *sed* et *verum*. — J'ai déjà dit que des deux formes principales de *magis* en langue d'oc, c'est à

[1] *Limousin historique*, t. II, p. 44.

[2] L'idée de *nisi* est rendue par *a-min que* (fr. *à moins que*.)

[3] Ex. :

Si d'aisso m'es certana
Autra vetz lan creirai,
O *si que no*, jamai
No creirai crestiana.
(B. de Ventadour.)

la seconde, *mas,* que nous avions réservé le rôle de conjonction adversative[1]. Des formes secondaires de *mas* étaient dans l'ancienne langue *mar, mos, mor,* qui toutes se rencontrent dans *Gérard de Rossillon* et qu'on voit aussi dans d'autres textes. On trouve également quelquefois *ma* sans *s,* comme aujourd'hui.

6. *Pertan.* Cette conjonction composée n'a plus aujourd'hui, comme le français *pourtant,* qui lui correspond, que le sens de *malgré cela, néanmoins.* Ex. : *pertan c'aribo be souven* (Foucaud). Mais autrefois, conformément à l'étymologie, elle signifiait au contraire *à cause de cela.* C'est l'habitude qu'on avait de l'employer surtout dans des propositions négatives[2] qui a conduit, comme pour *jamais,* à croire que l'idée de négation lui était essentielle et à la détourner ainsi de sa signification normale. La même chose avait eu lieu déjà dans l'ancienne langue de *pero,* qui veut dire proprement *pour cela,* mais que l'on trouve le plus souvent employé au sens de *néanmoins :*

> Sap que mortz es e *pero* si combat.
> (A. de Mareuil.)

Nous n'avons plus *pero.* Mais le bas-limousin emploie quelquefois de la même nanière, c'est-à-dire sans négation exprimée, *per oco,* au sens de *malgré cela.* Voy. Béronie, p. 194 *a.*

[1] On s'expliquera facilement l'attribution à *magis* de ce nouveau rôle, si l'on fait attention que cette particule a ici, au fond, la même signification que lorsqu'elle remplace (voy. ci-dessus, paragr. 1) *et* ou *etiam. Il est bon mais vif = il est bon et de plus vif,* avec une idée accessoire d'opposition entre ces deux qualités, qui naît d'elle-même de leur rapprochement. On comprend que cette idée accessoire d'*opposition,* s'ajoutant ainsi à celle d'*addition,* qui est seule au fond contenue dans *magis,* ait fini par devenir la dominante. En limousin, et en général en langue d'oc, la possession de deux formes dérivées de *magis* a permis de conserver à cet adverbe la plénitude de sa signification originaire, en attachant celle-ci à la première (*mai*), et en réservant pour la seconde (*mas*) la signification dérivée et restreinte de *sed.* Mais en français, où la même dualité de forme n'existe pas, *magis* a dû se réduire au second de ces deux rôles, sauf dans la locution *n'en pouvoir mais,* où il conserve sa signification primitive.

[2] Ex. : E pertant nos laissa d'anar
(*Jaufre.*)

Une autre équivalent de *tamen* est la locution *saique de lai*[1], abrégée de *que de sai que de lai,* et déjà mentionnée, sous *çai,* au chapitre des Adverbes. En languedocien et en provençal, on dit beaucoup, dans le même sens, *pamens (pas moins).*

Citons encore, outre *cependen,* imité du français *cependant,* une expression, *en tout aco* (franç. populaire, *avec tout ça*), que connaissait aussi l'ancienne langue (*ab tot so*[2]) et dans laquelle la signification adversative s'est développée, comme dans *mas,* de la copulative.

Il nous faut enfin mentionner ici de nouveau *si* (lat. *sic*), qui est essentiellement adverbe, mais qui, dans certains cas, joue, comme dans l'ancienne langue[3] et comme en vieux français, le rôle des conjonctions latines *tamen* ou *verum*[4]*: si n'ei copâ*

[1] *Sai que de lai* est plus rarement employé dans ce sens que dans celui de *enfin, donc, eh bien!* Il traduit aussi, mais plus rarement encore, le r. *quoiqu'il en soit*, locution dont l'équivalent le plus ordinaire est *sio que sio* (*soit que soit*).

[2] Ex.: Bertran Carbonel (*Denkmäler*, 6, 25) :

Mas ab tot so fan que fol e musart.

[3] Voy.-en deux exemples dans Raynouard, *Lex. rom* , V, p. 224 *a.*

[4] J'ai déjà signalé plus haut l'emploi de *si* (*sic*) comme particule affirmative d'opposition, emploi dont celui que je constate ici ne se distingue pas au fond, et comme formule de souhait (dans l'ancienne langue). Cette particule servait aussi quelquefois, mais moins à ce qu'il semble que dans le vieux franç., à unir deux propositions indépendantes, comme aurait fait *et,* ou à marquer la transition de l'une à l'autre. Ainsi, dans *Flamenca*, 257-8 :

Levas d'aqui, *si* la venes
Doncas vezer dedinz sa cambra.

Et dans *Boëce*, v. 59 :

Fez sos mes segre, *silz* fez metre en preso.

Elle conserve cet emploi en Provence, sinon dans le langage courant (ce que je n'ai pas les moyens de vérifier), du moins dans des chants populaires, où elle est aussi quelquefois purement explétive. Voy. le recueil de M. Damase Arbaud, I, pp. 134, 144, 157, etc., et cf. dans des chants français du Forez (*Romania*, IV, 113) :

Sont trois soldats l'ont dérobéie.
Si son père la suit-z-après.

Et encore :

— O mon Dieu, je vous remercie, ainsi que vous, Vierge Marie!
Si son père la voit venir, etc.

tan maleiza (Foucaud). Dans les phrases affirmatives, il est presque toujours accompagné de *plo* ou de *be : qu'ei bien tar, si fóu co plo partî.*

7. *Car* (lat. *quare*), même sens qu'en français. Particule aujourd'hui peu employée. On se sert beaucoup plus de *persoque.*

Car ayant pris la place de *quia*, qui s'était lui-même, dans le latin des bas siècles, substitué à *quod* (*memento quia pulvis es*), on s'explique facilement que le rôle de cette dernière conjonction ait été usurpé aussi par notre *car,* qui signifie ainsi dans les anciens textes non-seulement *parce que,* mais encore *de ce que, à savoir que.* Ex.: Arnaut de Mareuil :

Si conoissetz nius par
Que sia fallimens
Car vos sui benvolens,
Soffretz m'aquest faillir.

Bernard de Ventadour :

So m'auci de dolor
Quar ochaison non ai
De soven anar lai.

Le français *c'est pourquoi* se rendait habituellement par *perque* ou *per so,* placé en tête de la proposition. Nous n'employons plus ainsi ces locutions, et nous les remplaçons dans ce rôle par *óussi, eitaplo, eitabe, eitapau,* locutions composées, dont la dernière emprunte ordinairement à son second élément une nuance négative ou adversative.

8. *Doun,* anc. *donc, doncx, doncas.* Déjà mentionnée parmi les adverbes de temps, cette particule a, comme conjonction, les mêmes emplois qu'en français. Elle a aussi chez nous pour équivalent, *per counsequen,* qui quelquefois s'y ajoute :

E doun per counsequen lo li sauvé la vito.

(Foucaud.)

9. *Coumo,* anc. *coma, com, con* (*quomodo*). Cette conjonction, concurremment avec *que,* sert encore, comme autrefois, à unir

les deux termes d'une comparaison d'égalité : *tan gran* ou *si gran coumo soun frai.*

El mon non es ren qu'ieu am tan cum vos.
(Arn. de Mareuil.)

Elle traduit aussi *sicut,* dont l'ancienne langue avait dans *si com* un équivalent plus exact : *qu'ei ariba coumo ou zou vio di.* Elle a enfin quelquefois la signification temporelle de *tandis que, pendant que. lorsque.* Composé : *coumo si* = fr. *comme si.*

10. *Quan* et *quante* (anc. *quant, quan;* lat. *quando*). L'*e* est paragogique comme dans *ounte* et comme l'*o* (*a*) dans les deux *coumo.* On l'élide à volonté devant les voyelles. Un composé de même signification était *lanquan* (*illo anno quando*), qui n'a pas survécu. Synon. d'un emploi plus restreint : *couro* et *courā : la ne so pâ courā la vendró.*

Quan n'a jamais chez nous, non plus que dans les purs monuments de l'âge classique, d'autre signification que celle de *lorsque;* mais, dans le languedocien et le provençal, cette conjonction a aussi, comme en latin, celle de *vu que, puisque, de ce que,* qu'on lui trouve déjà quelquefois dans des textes anciens de ces provinces. Ex.: *grand joia ay quand ses ayssi vengut* (*Croisade albigeoise* en prose, p. 99); *a lo remerciat quand tanta de pena a volgut prendre* (*id.*, p. 13).

12. *Que,* aussi *qued, quez, ques,* quelquefois *quas,* dans les anciens textes, lat. *quod.* Cette conjonction a les mêmes emplois qu'en français. Pour lier les deux termes d'un comparatif d'égalité, elle cède souvent, surtout après *tan,* la place à *coumo.* En pareil cas, la vieille langue employait, de préférence, *quant* (ex.: *an tant de poder quant lo mort n'avia* (*Cout. de Limoges,* p. 600)) ; ce qui aujourd'hui n'a plus lieu.

Que a servi, comme en français, à former, avec d'autres mots, beaucoup de locutions conjonctives. J'énumérerai ici les principales :

Dei que, anc. *deis (des, deus) que.* On disait aussi *de se (ce) que,* où *se* est peut-être une forme du pronom *so,* devenue assez commune dans les dialectes modernes. — *Deipuei* (ou

deipei) *que* = *depuis que* et, autrefois, aussi *après que*. Ex.: *despoy que ho auran comprat* (*Cout. de Limoges*, p. 608).

Avan que, anc. abans que, anceis que, enans que et, avec le simple, *ans que*. — *Pû tô que* (fr. *plus tôt* et *plutôt que*). — *Si tô que* et *óussitô que* (anc. *tan tost que*).

Aprê que, peiprê que. L'ancienne langue employait de préférence *despueis que*, ou le simple *pueis (pois) que*, aujourd'hui *peique*, qui n'a conservé, comme le français *puisque*, de sa double signification d'autrefois, que le sens causal, sorti du primitif grâce à la confusion si naturelle, et qui est la source du plus commun des paralogismes, des idées de conséquence et de postériorité.

Deicio que (*d'aissi a que*[1]) = fr. *jusqu'à ce que*. On dit aussi *jusquo que* (cf. *jusquas que* (*Crois. albigeoise* en prose, p. 30) et *jusqu'a tan que*. *Say que* se trouve, avec le même sens, dans des textes limousins du XIV[e] s., par ex.: *say que v ans sian passat* (*Lim. histor.*, p. 622). L'expression ordinaire de cette idée dans l'ancienne langue était *entro que*, plus souvent abrégé en *tro que*, et où l'on sous-entendait habituellement *que*. Ex.:

> *Tro* ve la nuhs escura que tol esgart.
> (G. de Rossillon, v. 8670.)

Penden que. Forme toute moderne et imitée du français. Nous disons aussi *tandis que*. L'ancien *mentre que* existe encore en bas Limousin. *Mentre* provient d'ailleurs de la forme plus complète *domentre, dementre (dum interim)*, qui avait donné aussi *domens*, plus particulier, à ce qu'il semble, au dialecte provençal. On trouve aussi *enmentre*.

A *inter* et non à *interim* se rattachent *entre que* et *entretan que*, qui ont le même sens que *mentre* et qui ne sont pas rares dans les textes classiques. *Entretan que* se dit encore, mais moins que *entretandî que*. Quant à *entre que*, tombé en désuétude en limousin, il se conserve dans des dialectes plus méridionaux, qui emploient du reste plus souvent *entre* seul, avec

[1] *D'ayssi che*, avec ce sens, est dans *Blandin de Cornouailles*, v. 278. Formes analogues de diverses contrées du Languedoc : *d'aquio que, d'aqui que, dinquio* et *dinquios que, duscos que*, etc

l'infinitif, dans le même sens, et aussi dans celui de *dès que, après que*. Ex.: *sega lous blats entre que sou madurs* (Peyrot); — *entr 'aveire soupat, avant de s'ana jaire* (le même).

Per que[1] = fr. *pour que, afin que*, et aussi, par suite de la double signification de *per, parce que* et *puisque*. Dans le premier sens on dit encore *per fi que* et mieux *per l'amour que* (*per mour que*). Cette dernière locution signifie également *parce que*, dont nous avons d'ailleurs l'exact équivalent dans *persoque* (quelquefois *perceque*), qui se lit déjà dans les plus anciens textes de notre langue[2]. Une autre expression ancienne des mêmes idées est *per tal que*, encore usitée dans le Languedoc.

Mâ que = *dès que, pourvu que*. (Nous disons aussi *pervu que*, à la française.) Cette locution doit s'expliquer, comme *noumâ, mâquan*, déjà analysés, par une ellipse. L'expression pleine serait *mas so que* = *plus cela que*, c'est-à-dire *cela* (qu'on va dire) *étant de plus*. C'est ce que montre d'ailleurs clairement une expression équivalente de l'ancienne langue, où *so* est tantôt exprimé, tantôt sous-entendu : *ab so que* (littéralement *avec cela que*). Ex. : *am so que sia ses pecat* (*Joyas*, 157); *am que vos batejes* (*Sainte Agnès*, 693). — *Mas que* avait plus souvent autrefois la signification de *puisque*, qu'il partageait avec *pois que* et que nous ne lui donnons plus[3]. L'idée de *pourvu que*

[1] Ne pas confondre avec *perque* = *pourquoi*, qui est aussi conjonction en même temps qu'adverbe (*dijo me perque tu z'â fai*), comme font quelquefois les gens illettrés de nos provinces méridionales, quand ils parlent français. Cette faute paraît commune dans le Bordelais. Il n'est pas rare d'y entendre dire *pourquoi* au lieu de *parce que*.

[2] A côté de *persoque*, on avait encore la locution pléonastique *per so car*, qui recevait de son dernier élément une signification plus précise.

[3] Il a celle de *pourvu que* dans les deux ex. suivants, relativement récents, et dont le second est tiré des *Coutumes de Limoges* : *Mas que tu vuelhas estar am mi* (*Leys d'amors*, II, 240); *mas que eysso se fassa ses frau* (*Lim. hist.*, p. 606). — Je rappellerai ici que dans les textes poétiques, *mas que*, comme *pois que*, laissait toujours, ou presque toujours, sous-entendue la conjonction *que*. Ex. :

E *mas*. K. vos manda, aaem en lai.
(G. de Rossillon, v. 3469.)

s'exprimait aussi àlors par *sol que,* aujourd'hui hors d'usage.

Quoique, bien que, malgré que. Ces locutions françaises sont aujourd'hui les seuls équivalents de *etsi* qui aient cours à Nontron et aussi, je crois, en haut Limousin. Le bas Limousin en possède une autre, *omai,* qui lui est commune avec le languedocien (*amai, emai*), et dans laquelle il faut sous-entendre *que.* Le sens fondamental est *et plus,* d'où l'idée d'opposition s'est développée comme dans *mas* (voy. ci-dessus, p. 341).—Les expressions classiques de la même idée étaient *sitot* et *si ben.* On avait aussi, pour la prose, *jasiaisso (ja sia aisso) que,* dont les exemples ne sont pas rares dans les textes limousins des XIV[e]-XV[e] siècles. Enfin la poésie employait assez fréquemment dans le même sens la locution *coras que,* qui signifie proprement *à quelle heure que.*

Je clorai la liste de nos principales locutions conjonctives par les deux suivantes, qui sont des plus usitées parmi celles que nous avons formées avec des noms :

De manièro que (on dit aussi *de feissou que, de sorto que*) et *de beu que* (mot à mot *de beau que*). Cette dernière correspond au français *tant* ou *à force de,* avec l'infinitif. Ex. : *de beü que l'ei óro = tant elle est laide ; de beü qu'óu tutâvo, óu enfouncé la porto = à force de frapper, il enfonça la porte.*

Remarque. — On a vu que, dans l'ancienne langue, plusieurs des locutions conjonctives qui viennent d'être énumérées rejetaient souvent, quelques-unes presque toujours, au moins en poésie, la conjonction *que.* Telles étaient *pois que, mas que, tro que. Persoque* est, je crois, la seule qui puisse le faire aujourd'hui (*perso vôle î nâ =parce que je veux y aller*), et c'est précisément une de celles qui ne souffraient pas cette ellipse.

Au contraire, *que* pouvait avoir à lui seul le sens de quelques-unes des locutions conjonctives qu'il concourait à former, et c'est ce qui a lieu encore de nos jours, où il signifie souvent *afin que, tandis que, au lieu que, parce que, vu que, de manière que, tant que.* Pour des exemples anciens de la plupart de ces significations, voyez Raynouard, *Lex. rom.,* V, 13.

CHAPITRE QUATRIÈME

INTERJECTION

Les interjections proprement dites sont en assez petit nombre. Voici les principales :

O (long et ouvert). On s'en sert quand on adresse de loin la parole à quelqu'un. Il suit ordinairement le verbe *dijâ* (*dites*) : *dijâ, ô!* — Moins long et moins ouvert à la fois, il exprime la réprobation.

O, très-long et fermé, où l'on entend comme deux *o* dont le second est très-affaibli, exprime la souffrance physique. *A,* prononcé de la même manière, sert au même usage, ainsi que *âi* (monosyllabe).

A, long et très-ouvert : satisfaction. Moins ouvert, il peut exprimer, selon l'intonation, l'étonnement, l'ironie, le mécontentement, la douleur.

E, long et très-ouvert, sert pour appeler. Moins ouvert, il a les mêmes emplois que le français *eh,* et s'associe de même avec l'adverbe *bene : ê bé!*

Vouei, joint ordinairement à *vê,* forme contractée de *veez,* impératif pluriel de *veire* : *vouei vê!* C'est probablement l'*oi* de l'ancienne langue. Bas-lim., *boui;* haut-lim., *bouei*. Cette interjection, de signification d'ailleurs peu précise, exprime surtout la surprise moqueuse, l'ironie et le dédain.

Chou a le même emploi que le français *chut.* On le redouble quelquefois.

Û et *î* servent seulement pour exciter les animaux et particulièrement les bêtes de somme.

Outre les interjections proprement dites, on emploie encore au même usage d'autres expressions prises des autres parties du discours, et dans la plupart desquelles la signification primitive a complétement cessé d'être sentie. Je mentionnerai les principales.

Boudî (littéralement *bon Dieu*). Exprime la surprise, l'admiration. Pour invoquer Dieu, on dit *moun Dî* (*Deü*), formule qui

sert aussi, surtout précédée de *â*, à exprimer la douleur et, avec une intonation différente, la frayeur, quelquefois une surprise subite, l'ironie, etc.

Pardi, avec *i* bref. Cette expression (littéralement *par Dieu*) signifie *certes,* sans insistance. On n'y sent plus rien qui rappelle un serment. La même chose est à dire de *ma fi = ma foi.*

Bounogen ! paubre ! Exclamations analogues au *pecaire* des dialectes plus méridionaux, et par lesquelles on exprime principalement la pitié, mais qui peuvent aussi, surtout le dernier, servir à traduire d'autres sentiments, comme l'étonnement, l'admiration.

Diable. Mêmes emplois qu'en français. L'ancienne langue s'en servait déjà : *e don diables es vengutz ?* (*Jaufre,* p. 151 *b*). Remarquez dans cet exemple l'*s* de *diables.* Est-ce l'*s* adverbiale ou la marque du pluriel ? Dans tous les cas, le haut-limousin a une forme très-altérée de cette interjection, *diaurei* (cf. *diaule* en v. fr.), qui renvoie à une forme antérieure en *es* final comme celle-ci. — *Diable* est encore partie essentielle de quelques locutions elliptiques, à tournure imprécative, par lesquelles on exprime la contrariété, le mécontentement de soi-même ou des autres : *Diable te sio* ou *te sio pâ ! Diable me sio* ou *me sio pâ !* ou même, par une ellipse encore plus forte, *diable me pâ !*

Les formules de salutation sont *adî* (*adeü*); *adisiâ*[1] quand on s'adresse à plusieurs ou à quelqu'un qu'on ne tutoie pas; *boun jour; boun sei; bouno né; Dî sio cen* (*Dieu soit céans*), quand on entre dans une maison.

Pour remercier : *merci* ou *marci, gramarcei* (ou *gran* a perdu sa nasale). L'*ei* final de ce dernier mot s'explique par une forme antérieure en *es,* qui est en effet fréquente dans les anciens textes. Ex. : *Seiner, la vostra gran merces !* (*Jaufre,* 170 *b*).

Pour exprimer un souhait, on emploie *pleit-a-Deü* (ou *Dî*), littéralement *plût à Dieu,* qui est une altération de *plagues* ou

[1] Formule ancienne dans la langue. Voy. Raynouard, *L. R.*, III, 32, et d'autres exemples dans *Flamenca,* vv. 6880, 7344.

plases a Deu, ou plutôt peut-être de l'expression française.

Pour appeler quelqu'un qu'on tutoie : *vêque* (ou *váque*), composé de *vé* et de *qui* (*viens ici*). *Qui*, ainsi devenu *que* et dépouillé de son accent, n'a plus été reconnu. Aussi dit-on souvent, par un pléonasme inconscient, *vêque qui*. Une expression de même sens et de composition analogue, mais dont les éléments sont placés dans l'ordre inverse, existe en Languedoc et en Gascogne : *savi (sabi)* = *ça viens*.

Deici (à Tulle), à Nontron *teici*, par renforcement du *d*, proprement *d'eici* = (*hors*) *d'ici*, s'emploie pour chasser les chiens. Pour chasser les chats, on dit *achá*, les deux *a* bref. — S'il s'agit de mettre quelqu'un dehors, on dit *defôro !*

Pour exciter à l'ouvrage, presser de partir, etc., on se sert, comme en français, des impératifs de *aller* et de *voir*. On y ajoute même souvent l'infinitif de ce dernier verbe : *Anem ! vesam ! vesam veire !*

Le français *assez !* se rend par *ja !* et aussi par *prou !*

La formule de serment la plus ordinaire est *per moun armo*, ou simplement *moun armo*, où persiste l'ancienne forme de *anima*, devenue *âmo* partout ailleurs. On dit aussi, avec l'adjectif possessif au féminin, *marmo* (*m'arma*), selon l'ancien et correct usage, dont c'est là, si je ne me trompe, la seule trace qui nous reste.

Je m'abstiendrai de relever les jurements. Ils sont en général fort grossiers Je noterai seulement deux ou trois jurons anodins, produits d'altérations inconscientes ou volontaires:

Sangî pour *sang - Dieu;* — *sangiurei* pour *sandiaurei* = *sang-diable*; — *ma jargocî !* = *mon reniement* (Voy. Ruben, *Œuvres de Foucaud*, p. 229); — *foutringo;* — *sucre*.

Dans les imprécations où entre *sacré*, c'est toujours sous la forme française que ce mot est employé. On prononce l'*a* très-long, et il arrive souvent, par suite, qu'il attire à lui l'accent de l'*e* final.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE

ADDITIONS ET CORRECTIONS[1]

Page 21, ligne 13. — J'aurais pu me dispenser d'exprimer un doute. Il n'est pas possible en effet d'admettre *abbas* parmi des rimes en *as,* la finale de ce mot étant atone. Il faut probablement corriger *albas,* comme je l'ai depuis proposé ailleurs.

21, note 1. — En rapprocher la note 3 de la page 290.

22, l. 10-14. — On peut voir, dans une même page de *G. de Rossillon* (162 de l'édit. Hofmann), les trois formes *cha, che* et *chi* (ces deux dernières dans le même vers (7572). On trouve aujourd'hui *cho* en Auvergne, *co* en Rouergue et en Quercy. — Des exemples anciens du même affaiblissement en *o* de l'*a* (*an*) tonique sont *so* (*sanum*) et *certos* (*certas* = **certanos*), dans des textes limousins de 1371 et de 1475.

23, l. 10. — On peut ajouter *chivalier,* forme qui se rencontre déjà très-fréquemment dans les anciens textes. L'*a* reste dans *chavau.*

23, l. 11. — Ajoutez *bounhâ* = *banhâ* (fr. *baigner*), les deux formes étant usitées l'une et l'autre, mais dans des acceptions différentes.

24, E, l. 5-6. — Il faut faire une exception pour le bas-limousin (contrée de Tulle), qui, au contraire, affaiblit souvent en *i* l'*e* tonique ou protonique de toute origine.

25, l. 1. — Supprimer *cultellus, coutê.*

25, note 1.— Supprimer cette note. L'*i,* en effet, bien qu'on ne puisse pas toujours constater le fait, a dû se développer, à l'intérieur du mot comme en finale, avant la chute de l'*s,* en

[1] A moins d'indication contraire, la ligne désignée est toujours celle du texte. — Dans le compte des lignes on a négligé le titre courant, ainsi que ceux des chapitres, sections et paragraphes. — On n'a pas cru devoir faire un *errata* particulier pour les fautes purement typographiques ; on s'est borné à les relever, à leur ordre, parmi les autres.

sorte que la série normale est *es*, *eis*, *ei*. Il y a lieu, en conséquence, de remplacer dans le texte, ligne 5, les mots « à la suite de cette consonne » par « et cette consonne tombe. »

26, l. 3 de la fin: « atones. » — Lis.: atone.

28, dernière l. — On peut ajouter *damandâ*, qui se lit déjà plusieurs fois dans un document limousin de 1371 (*Lim. hist.*, pp. 598, 610, 644, etc.)

31, note 4. — Les lettres initiales des deux dernières lignes ont été interverties.

33, l. 1-5 et note 1. — Je citerai, comme pouvant servir à confirmer l'opinion ici exprimée, une pièce de B. de Ventadour (*Quan vei la laudeta*) et une autre de B. de Born (*Quan la novella flors*), où des mots comme *fron* (*frontem*), *pon* (*pontem*), *respon* (*respondet*), etc., riment avec *mon* (*mundum*), *segon* *secundum*), *son* (*sunt*), etc.

34, l. 8-9. — *Feulha* se lit dans un texte de 1463. A côté de *feulho* existe aussi, en haut et bas limousin, *felho*, qui provient de la forme classique *fuelha*, par réduction de la diphthongue *ue*.

34, l. 12 du bas. — La langue classique considérait aussi comme *estreit* l'ŏ dans cette condition, c'est-à-dire le prononçait *ou*. C'est ce que prouvent les exemples sans nombre que l'on a de *bo*(*n*), *so*(*n*), rimant avec des mots tels que *chanso*(*n*), *razo*(*n*), etc.

37, l. 20. — *Envio* ne vient pas directement de *envidia*. Il a été précédé de *enveia*, où *ei* s'est ensuite réduit à *i* comme dans *mia-né* (p. 53, l. 3) de *meia-nuech*, etc.

41, l. 9. — Effacer **refutiare*, *refusar*, *refusâ*. L'étymologie de *refusar* est incertaine; mais ce ne peut être *refutiare*, forme inconnue et invraisemblable.

43, l. 4: « *requeule*. » — Lis.: *requeulo*.

43, l. 7 du bas: « *Viduare*, *voidar*. » — Cette étymologie de *voidar* n'est pas certaine. Voy. la *Romania*, II, 327, et IV, 257.

44, l. 1. — A notre *froujâ* on peut comparer, en ancien français, *aïger* = **ædicare* pour *ædificare*. Voy. *Romania*, I, 166, l. 5.

45, l. 11: « *caitis*. » — Lis.: *caitius*.

46, l. 2 du bas: « ou *ue*. » Lis.: ou *oue*.

46, dernière l.: «**bodina, boueino.*» — L'intermédiaire nécessaire *boina,* dont je n'avais pas remarqué d'exemples, se peut voir dans des documents limousins et languedociens du XIVe s. Voy. *Breviari d'amor,* v. 17003 (variantes); *Limousin historique,* p. 604.

47, l. 10 du bas: « Dans le haut-Limousin. » — Lis.: Dans le haut comme dans le bas Limousin.

51, l. 9 du bas. — Ajoutez: *ie* se réduit souvent à *e,* en haut Limousin, dans les finales en *ier,* après les chuintantes *ch* et *j.* Ex.: *archer, barger* = *archier, bergier,* formes nontronnaises.

53, l. 3: « *rainos, ranoû.* » — *Ranoû* est plutôt l'ancien *renos,* par changement d'*e* en *a.* (Voy. p. 28, dernier alinéa.)

53, l. 7. — *Couei* peut très-bien être le résultat de la contraction de *co ei* = *(a)co es.* Mais je crois plus probable que la série des formes est celle-ci: *(a)co es, (a)co's, (a)cois ;* d'où *coueis, couei,* par le développement normal d'*oi* en *ouei* (voy. p. 46). Cf., dans les Coutumes de Limoges, *noys tengut* = *no es tengut* et *soy assaber* = *so es a.* Un autre exemple de ce développement de l'*i* devant *s,* résidu d'*es,* ainsi affixé, est le suivant, tiré d'une des nouvelles de R. Vidal (*Gedichte der Tr.,* II, p. 26, l. 19 du bas): tota ma *rancurays merce*=..*rancura es.* Le même phénomène se produisait souvent devant *s* = *se,* pronom réfléchi. Voy. ci-après l'addition à la p. 179, l. 8 du bas.

54-55. Syncope. — Ce qui est dit ici est insuffisant et trop peu précis. La question a besoin d'être reprise et étudiée de plus près et dans un plus grand détail, à la lumière de l'excellent mémoire récemment publié par M. Darmesteter sur la *protonique en français* (*Romania,* V, 140).

56, l. 1: « *Pouvero (polvera)* = *pulverem.* » — Remplacer le signe = par « de. »

56, l. 19-24. — Il n'est pas aussi sûr que je le croyais que *ei,* dans *eiranho,* soit prosthétique. L'ancienne langue offre, en effet, *eranha,* où l'*e* n'est probablement que le résultat d'un affaiblissement de l'*a* de *aranea,* et d'où notre *eiranho* pourrait très-bien provenir.

58, l. 19. — Ajouter: Dans la basse Auvergne et les cantons

avoisinants de la Marche limousine, un *a* s'insère de même entre *e* et *r* (ex.: *tearro* = *terra*) et peut persister après la chute de l'*r*: *peadre* = *perdre*.

58, note 1. — *Viala* est plusieurs fois dans la *Chanson de la Croisade albigeoise*. On y trouve aussi *fial*, *mialsoldor*, *umialmens*. De pareilles formes (souvent en *iel*: *viela*, *fiel*, etc.) se rencontrent, plus ou moins clairsemées, dans d'autres textes du Languedoc, du Rouergue, de l'Auvergne, même de la Provence [1]. Ainsi *fiell*, corrigé sans nécessité en *fill* par l'éditeur, est la forme constante de *filium* dans *Sancta Agnes*. — Cette insertion a lieu même quelquefois entre un *i* final et l'article ou pronom appuyé *l*, et c'est alors presque toujours *e* qui s'introduit. La plupart des éditeurs ou rejettent cet *e*, ou le détachent de l'*i* précédent, ce qui, dans ce dernier cas, a le très-fâcheux effet d'induire en erreur sur sa vraie nature et de faire voir un article *el* où il n'y en a pas. Voici des exemples: Folquet de Lunel, édit. Eichelkraut, p. 22, v. 45: *quial* vis = *qui lo* vis (édit.: *qu'al* vis, ce qui n'a aucun sens); — *Croisade albigeoise*, v. 592 (note): *aquiel* an cargat = *aqui l'*an; — *Guerre de Navarre*, v. 224: lo regne *yel* pays = ...*y lo*; v. 743: E *siel* cosseiltz e yeu (*si lo*); v. 1374: Ez el qu'*auziel* message (*auzi lo*); v. 1389: per *quiel* rey (*qui lo*); v. 2366: *Niel* murs quez es fendutz (*ni lo*); — Giraud Riquier, p. 215, v. 235: *quiel* enten = *qui* (= si on) *l'*enten (édit.: *qu'ie l'*enten, leçon inadmissible et qui, d'ailleurs, changerait le sens); — Matfre Ermengaud (*Troubadours de Béziers*, p. 132): Si es *quiel* defenda (*qui lo*); le même (*Denkmæler*, 80, 26): Li plaser son mays queilh pessier *nielh* marrimen (*ni li*); — *Las vertutz de l'ayga ardent* (*Denkm.*, 314, 13): *Siel* pel del cap = *si li* pel; — *Poésies religieuses du XIII*[e] *s.* (*Chrestomathie*, 274, 12): qu'a *miel* fassa = *qu'a mi lo*.

A ces exemples on peut, je pense, ajouter le suivant, où, malgré l'apparence contraire, c'est *e*, et non *i*, qui se sera

[1] Toutes provinces où elles ont encore cours aujourd'hui. Dans l'Auvergne, l'*a* s'introduit aussi entre *e* non modifié et *l*. Ex: *chandealo*, *tealo*. Des formes semblables se rencontrent dans des textes languedociens du XIV[e] s.: *tealas* (*Petit Thalamus* de Montpellier); *prealatz* (*Breviari d'amor*, 2575).

introduit, après mutation en *i* de l'*e* de *que:* Non fes parven *quiel* pesses = *que li* (*Flamenca*, 5342). Pour ce changement de *que* en *qui*, cf., dans le même poëme, v. 5069, *quiestiers* = *que estiers;* v. 4996, *quieus* = *que vos*[1], v. 6530, *quil* = *que li*; et dans le *Breviarï d'amor, passim*, *quil* ou *quilh*, également pour *que li*. On en a, d'ailleurs, bien d'autres exemples.

59. Paragoge. — A *coumo* ajoutez *ounte (ont)* et *quanet (quant)*, où l'*e* s'est attaché au *t* final longtemps après la chute de l'*e* et de l'*o* étymologiques de *unde* et de *quando*.

62, l. 12. — Sur cette influence de la diphthongue *au*, voy. la *Revue des langues romanes*, VII, 405.

63, l. 12 du bas. — Cette mutation se remarque encore, en bas-limousin, dans *trounso* = **trunca* (cf. p. 106, note 1). Elle n'a été sans doute immédiate ni dans ce cas, ni dans l'autre, et une première mutation de *ca* en *cha* a dû précéder. Cf., p. 72, l. 5, *messan* = *mechan*, etc. On trouve dans Rochegude, *blanza* pour *blanca* ou *blancha*; dans *Ste Agnès* (577), *Sansa* pour *Sancha*, nom propre.

63, l. 8 du bas : « au bas limousin ». — Lis. : en bas limousin.

63, l. 6 du bas. — Ajouter : Dans *mêguc*, b.-lim. *mergue* (petit lait) = allem. *molken*, la gutturale, tout en changeant de degré, reste dure. Mais elle a dû s'amollir en *j* pour pouvoir produire *la-mêzi* (même sens), qui appartient au bas-limousin. Cf. *manso, trounso, Sansa, blanza,* qui font l'objet de l'avant-dernière note.

65, l. 7 : « *ecclesia.*» — L'insertion de l'*i* après *cl*, dans ce mot et dans quelques autres, est ancienne dans la langue. Ainsi on trouve très-fréquemment *glieyza, eglieyza,* dans des textes limousins et languedociens du XIVe siècle. *Clier* = *clericus* est plusieurs fois dans *G. de Rossillon* et ailleurs.

67, l. 18-19. — L'*u* de *seuta* et de *graulo* s'expliquerait peut-être mieux par la chute de la gutturale et l'attraction de l'*u* des originaux latins. Même observation pour *teule* = *tegulum* p. 70, l. 4.

67, note 2. — *Lutz* et *patz* sont ici cités à tort. Le *t* y est

[1] *Quieus* se sera développé de *quius*, comme *sieus* de *sius* (*si vos*).

un développement du *z* des formes initiales *luz* et *paz* (= *lucem* et *pacem*), et nullement le résultat d'une mutation directe du *c* dur de *pax* et de *lux*. Voy. là-dessus la *Rev. d. l. r.*, V, 335.

68, l. 3 et 10 : « *gurges, gorjo.* » — Lis. : * *gurga (gurges), gorjo.*

68, l. 4 et 5 en remontant.— *Esmai* est plutôt le substantif verbal d'*esmajar*. Quant à *proubai,* il est peut-être plus sûr de le tirer de *propage (propaginem),* par ablation de l'*e* final, que du nominatif latin *propago*. Rochegude a une forme féminine *probaina* que je n'ai pas remarquée ailleurs.

70, note 2, dernière ligne : « dont. » — Lis. : où.

71, l. avant-dernière.—On trouve des exemples de ces réductions dans plusieurs textes anciens, tels que la *Chanson de la croisade albigeoise*, la *Vie de Saint Honorat, Guillaume de la Barre*. Voy. là-dessus la *Revue des langues romanes,* VI, 293. — Devant d'autres voyelles (*a, o, ou*), le parler de Tulle, loin de réduire *ch* à *t*, aime au contraire à le doubler d'un *s*, en sorte que le son total est *sts*. Ex. : *vascho* (*vastso,* comme écrit Béronie), *bouscho, bouschou*.

74, dernière ligne.— Ajouter : Il est devenu *g* dans *guinde,* qui se dit pour *dinde* en divers lieux du Périgord et du bas Limousin.

74, note 2.— Sur cet intermédiaire, *pocs*, que je suppose ici entre *post* et *pois,* voy. la *Rev. d. l. r.*, V, 331, note 2. On trouve de même *prebox* = *præpositum*. En Saintonge, *buste* se prononce *buxe*.

76, dernière ligne.— L'existence d'une forme telle que **noclus* est encore confirmée par l'adjectif *nouclu* = *noueux,* qui a cours aujourd'hui dans une partie de la Saintonge.

76, note 2. — Des « poésies religieuses » mentionnées dans cette note, il en est une, et c'est celle précisément à laquelle j'ai emprunté deux exemples, qui n'est pas limousine. C'est par inadvertance que je l'ai confondue avec les autres, lesquelles appartiennent incontestablement à notre dialecte.

77, l. 5.— *Enclunhe* vient, non de *incudem,* mais de *incudicem,* d'où *enclutge* dans l'ancienne langue. *Incudex* se lit dans les ἑρμηνεύματα de Julius Pollux, publiés par M. Boucherie, p. 166. Cf., dans le provençal moderne, *iruge,* qui renvoie à **hirudicem* et non à *hirudinem.*

77, l. 4 du bas.—Ajoutez : Ce développement de *t* en *ts* et de *d* en *dz* se constate aussi quelquefois en haut-limousin. Ex. : *betsiomen, moucandzier.* — Plusieurs textes anciens offrent des exemples du dernier de ces phénomènes : ex.: *adzorar* = *adorar*, etc.

77, dernière ligne. — Ajoutez : Un exemple de la mutation inverse, mais à l'intérieur du mot, est *senséno* = fr. *sentène*, si le *t*, dans ce dernier mot, est bien la consonne primitive. Cf. *Servagan* = *Tervagan*, dans une chanson d'Austorc d'Orlac (Mahn *Gedichte*, IX).

79, l. 15. — Il va sans dire que *puesca* ne représente pas exactement *possim* (*poxim*). On n'a ici en vue que le radical, qui est *puesc* = *posc* = *pox*.

79, l. 3 du bas. — A l'abri de l'influence de l'*i*, *s* est devenu *ch* dans *chóulha* = *solhar* (**suculare*), et dans *pouchâ* (tousser), si du moins ce dernier mot est bien le même que *polsar*, traduit par « valde anhelare » dans le *Donat provençal* (36 *b*). — C'est ici le lieu de noter que plusieurs dialectes de l'ancienne langue, y compris le limousin, comme le prouvent des textes de Limoges et de Périgueux, changeaient souvent l'*s* dure suivant *i*, particulièrement *i* engagé dans une diphthongue, en une consonne probablement identique au *ch* français, et qu'on figurait *sch*, *sh* ou *ch*. Sur *sh*, voyez un passage des *Leys d'amors*, I, 62, qui prouve clairement que cette combinaison n'avait pas la valeur d'une *s* simple[1]. Les trois notations, ou seulement deux d'entre elles, sont quelquefois employées concurremment dans les mêmes textes, ce qui démontre leur équivalence. Ainsi les Coutumes de Limoges ont *ayschi*, *punischen*, mais plus souvent, par *ch*, *laychen*, *poicha*, etc. La *Croisade albigeoise* a *creish*, *laish*, *preisha, ishitz*, *Saishes*, à côté de *baicha*, *ichitz*, *Saichag*, etc. Un même ms. du *Breviari d'amor* offre ensemble *yshi*, *isschauzada*, *naischensa*, *ichia*, *conoichensa*, etc. Mais ce mélange ne se remarque pas partout, et même, là où il a lieu, il y a toujours une des notations qui paraît la préférée. — En finale, il arrive quelquefois que les deux éléments de *sh* se transposent (de là des formes comme *nayhs*, qu'on trouve par exemple, dans les *Joyas*, à côté de *naysh*

[1] Cf. même ouvrage, II, 186 .

et de *naych*) ou que l'*s* tombe. Ex.: *laih*, *dih*, *poih*, *Foih*, etc. Ces dernières formes sont fréquentes dans la *Chanson de la Croisade albigeoise*, texte qui nous offre aussi d'assez nombreux exemples d'une autre modification de notre *sh* final, à savoir *g* : *poig*, *Foig*, etc. Je pense que *g* dans ce cas, comme *h* dans le précédent, devait figurer un son peu différent de celui du *g* allemand.

83, note 3. — Ici et plus loin (122, note 1), j'ai oublié que *scopulum* était aussi représenté en provençal (*escolh*, *escuelh*).

86, l. 8 du bas : « *Guilhaume.* » — Lis. *Guilhem.*

87, l. 7-8. — *Saumo* et *sóumâ,* au lieu de provenir immédiatement de *salva* et de *salvare,* comme je le suppose ici, par mutation directe de *v* en *m*, pourraient n'en provenir que par l'intermédiaire de *saula* et de *sóulâ,* formes résultant de la métathèse du *v* (cf. *teune* = *tenuem*) et dont l'*l* se serait ensuite changée en *m*. *Sóulâ* n'est pas d'ailleurs une forme fictive. Elle existe à côté de *sóumâ*, en haut limousin. Cf., dans le prov. moderne, *maulo* = *malva.*

88, l. 8 du bas.—Le provençal moderne dit de même *souveta* (souhaiter), *avous* (août). Cette dernière forme se trouve déjà (*avost*) dans le *Petit Thalamus de Montpellier* (p. 67)[1]. Des exemples anciens du même phénomène en initiale sont, dans le dialecte provençal, *vo* = *aut* ou *hoc*, *vont* = *unde, vora* = *ora* (*Gloss. occit.,* 333 *a*), *vostar* = *ostar*, *vueills* = *oculus.*—Mentionnons encore les formes gasconnes *daubus daubussis* = *dau(s) us* (des uns, c'est-à-dire quelques-uns) et *ibe* (Bayonne) = *ĩe* = *üe* = *una* (l'*n* intérieure tombe en gascon), dans lesquelles, selon le génie du même dialecte, c'est *b* qui s'est introduit au lieu de *v*.

89, l. 2. — Il faut ajouter *brundî,* forme dans laquelle le *b* s'est substitué au *g* disparu de *grundire,* et qui existe à côté de *rundî*, mais non pas partout avec sa signification première.

89, l. 5. — Autres exemples de *g* remplaçant *v* ou l'aspiration : *güet* = *uet* (*octo*) dans diverses parties du Périgord ; *gausar* = *ausar* (Languedoc et Gascogne), déjà tel au XIV[e] s.;

[1] Cf. le catalan *lavos*=pr. *laors*. On dit de même en Saintonge *lavoure* = *là où.*

gabor =*vaporem* (Dict. langued., dans un texte du XIV[e] s.); *pagur*=*paor* (dans *Jaufre,* supplément, p. 168); *degorar* = *devorar* (*Blandin*, 180); *couga*=*coua*, *coar* (Languedoc); *deguens* = *dehens* = *dedintz*, *goc*= *oc*, après un infinitif en *a* (*bouta-g-oc*), *digamar* = *diffamer*, *engouloupa* =*envelopper* (Gascogne). Dans un texte de Béziers du XV[e] s. (*Soc. archéol. de Béz.*, III, 163), je trouve *segon* = *se on* = *se non* (cf. le mod. *soun* dans *sounque, sounco*, ci-dessus, p. 332, note 2.) — Au lieu du *g*, c'est *c* qu'on a dans *lacoun* = *la oun*, fr. *là où* (Espalion).

89, l. 13-14. — Il est plus légitime et beaucoup plus naturel, dans le cas présent, de supposer que *si* s'est tout entier substitué à *ui* (*vi*), comme flexion verbale, que d'expliquer cette mutation par un simple accident phonique. Mais la langue d'oc nous offre beaucoup d'exemples certains du changement de *v* en *s* (*z*), ou, ce qui est la même chose, de l'insertion d'un *z*, en place d'un *v*, pour obvier à l'hiatus, c'est-à-dire pour remplacer l'aspiration. C'est naturellement dans les dialectes méridionaux qu'on doit surtout les rencontrer[1]. Tels sont *pazimen* (= *pavimen, païmen*), *azounda* (*abondar*, *aondar*), *azourta* (fr. *avorter*). D'anciens textes de la Provence et du bas Languedoc offrent *crezet* (*créa*), *glizeiza* (= *glieiza*), *dezitat* (*déité*), *bon-et malazuratz*, *cavazier* (= *cavayer* = *cavalier*), et même *sazer* pour *saber* (*Mascaro*, p. 121), *azer* pour *aver* (*Dern. Troub.*, p. 124, l. 1). L'inverse, c'est-à-dire *v* remplaçant *z*, est plus rare, mais se constate aussi dans les mêmes contrées. Ex.: *cauvo* (aussi *cavo*), très-fréquent en Provence pour *causo*; de même *pauva* (*poser*), *pérévous* (= *perezos*)[2]. Des exemples anciens sont *gramavi* (=*gramazi*), *juvizi* et *juzivi* (= *juzizi*), *devon*= *dezon* = *deron* (*Mascaro*, 114), *cavet* = *cazet* (ibid., 134), *sovar* (Donat prov., 33 *b*) = *suzar*[3].

[1] Le limousin en offre pourtant quelques-uns: tel est *eiblouzi*, qui, à Nontron, traduit *éblouir*. Mais nous disons *eibalouvî*, *bouvî*, où le Languedoc prononce *esbalauzi*, *abauzi*. — Cf. dans les patois français *bleuvir* et *bleuzir* = *bleuir*. La même substitution se remarque, en initiale, dans *sounte*, qui se dit à Nyons pour *ounte* (prov. *vounte*).

[2] Les formes intermédiaires *cauo*, *paua*, ont également cours, peut-être aussi *péréous*. Dans tous les cas, ce dernier a existé, car on le trouve (*pereos*) dans un texte cité par Rochegude.

[3] Il faut peut-être en voir un autre dans un mot que je soupçonne Ro-

F se substitue de même à *s* dur, en Provence encore, non-seulement dans *melfo*, cité dans mon texte, mais encore dans plusieurs autres mots, tels que *boufin* (déjà dans *Flamenca : bofi*, v. 4591) = *boussi(n)* ; *moufo* = *mousso, founfoni* (cornemuse) de *symphonia*, *fioula* (siffler) = *sioula* (*sibilare*). L'abbé de Sauvages enregistre, dans son Dictionnaire languedocien, *fourupa* et *souroupa* (sucer, humer), *gaf* et *gas*[1] (gué).

A ces formes modernes on peut joindre *bofo* (=*bosso*), qui se lit dans la *Croisade albigeoise* (v. 4017) ; *aifa*, qui est peut-être pour *aissa*, au v. 6620 de *Flamenca*, et enfin *sofanar* = *subsannare*, qui se rencontre au lieu de *soanar*, dans quelques textes (*Leys d'amors*, I, 176 ; *Ferabras*, 1401 ; *G. de la Barre*, 46)[2].

J'ai moins d'exemples du changement de *f* en *s*. Le limousin *mausso* répond au languedocien *majofo* (Raynouard : *majofa*) ; mais est-ce bien l'*f* qui est primitive ? La chose n'est pas douteuse pour les formes gasconnes *gersaut* = *gerfaut, sistolo* = *fistule*, et pour *prosemna* = *profemna*, qu'offrent plusieurs textes toulousains du XVIe siècle. En finale, on peut citer (je ne distingue plus ici *z* de *s* ni *v* de *f*) : *voutz* (*volz*) pour *volv* dans les *Leys d'amors* III, 210 (cant es moutz, Le blatz en farina se *voutz*), et, d'après le ms. 5232 de la Vaticane, dans un vers de P. d'Auvergne (E *volz* doutz en amarum), exemples qui confirment, en les expliquant, les formes *revols* et *vols* (= *revolvit* et *volvit*) de la *Croisade albigeoise* (vv. 7529 et 8905) ; *cers*, régime singulier, rimant avec *fers*, dans la *Vie de saint Honorat*, p. 14, ce qui confirme la même forme hors de la rime à la page 10 ; *sers* = *servit* dans une pièce de Pistoleta (*Lex. R.*,

chegude, qui le rapporte, d'avoir mal lu. Ce mot, imprimé *aine* (*Gloss. occit.*, 9 *a*), ne serait-il pas plutôt *aive* =*aize* ? Rochegude lui donne la signification, qui convient fort bien à l'exemple cité, de « meuble, vaisseau, vase, ustensile », et telle est aussi l'une de celles de *aize*. Voy. la *Vie de saint Honorat*, p. 181, note 16, et Milà y Fontanals, *Poëtes catalans*, p. 17, l. 14.

[1] De là *gafa* et *gaza* (*guéer*), tous deux usités.

[2] Je trouve *pharmapheutique* (sic) dans un curieux document saintongeais de 1615 (Extraits du livre des maitres apothicaires de Cognac, publiés par Jules Pellisson, Poitiers, 1875). Plusieurs, dans le même pays, prononcent la *foupe* pour la *soupe*. A Genève on dit de même *desolafion*, etc. Voy. Ritter, *Recherches sur le patois de Genève*.

I, 507, v. 15); *sers* = *servum* dans las *Rasos de trobar*, p. 84 (citation de P. Vidal) et dans la version de l'Évangile St-Jean, publiée à Berlin, en 1868, d'après le ms. 2425 de la B. N., chap. XVIII, v. 10). Cf. dans l'ancien français *troz, trois, truis*, pour *trof* ou *truef* (de *trover*); *rois, ruis*, pour *rof* ou *ruef* (de *rover*); *pruis* pour *prof* ou *pruef* (de *prover*), et au subjonctif des mêmes verbes, *truisse* (*troisse, trusse*), *truist, ruisse, ruist; prust* (Voy. Burguy et Diez, *Grammaire*, II, 216). J'ajouterais *dist* (*debet*) des *Serments*, si cette leçon était certaine; mais je crois plus probable, avec MM. Burguy et Cornu (*Romania*, IV, 454), qu'il faut lire *dift*.

89, note 1, l. 5 : « virtuel. » — Effacez ce mot. La forme *vounte* existe réellement, en Provence, à côté de *mounte*.

90, l. 12 : « *pois*. » — Lis. *poitz*.

90, l. 13. — Le *Donat* remarque lui-même, p. 55 *a*, à propos des mots en *ohtz*, comme *cohtz (coctus)*, que « tuit poden fenir in *oitz*, sicum *coitz, voitz*. » On trouve, dans *Sancta Agnes*, *sapha* à côté de *sapia*, et le même texte et d'autres offrent *mah* = *mais (magis)*, *puh* ou *pueh* = *pueis (post)*, *fah (factum* ou *facit)*, *lah* = *la i (Ferabras*, 4943*)*, *buh (S. Agnes*, 864, mal à propos changé en *bruh)* = *buis* de *Flamenca*, 7207, etc. Lorsque l'*h* se substituait ainsi à l'*i*, l'*s* ou le *t* final pouvait tomber, comme le montrent les exemples précédents. — Un des emplois les plus remarquables de *h* = *i* était celui qu'on lui voit dans les formes telles que *tuh, cargah, garnih*, où il représente l'*i* du nominatif pluriel latin, et qui sont assez fréquentes dans quelques textes. Voy. là-dessus la *Revue d. l. r.*, VI, 102.

91, l. 4. — Exemples bas-latins du même phénomène : *gregnabit, gregnariolus* (voy. Boucherie, *Un almanach au Xe s.*, *Revue d. l. r.*, III, 143). Le fr. *grimer, grimeler*, doit peut-être s'expliquer de même. Voy. encore là-dessus Boucherie, *Revue*, IV, 519. A l'appui de cette opinion vient ce fait qu'en Auvergne on dit *rimer* (non *grimer*) au sens de *froncer, rider* (Mège, *Souvenirs de la langue d'Auvergne*, p. 223). — Le phénomène inverse (rejet du *g* initial étymologique) se remarque chez nous dans *roumeü* (râle : *lou roumeü de la mort*), qui a la même origine que *grommeler* [1]. On trouve ce dernier mot dans

[1] Je raisonne ici dans l'hypothèse que *grommeler* a l'origine germa-

Montaigne, sous la forme *rommeler*, et Brantome emploie *roumeau*, qui existe du reste, aujourd'hui, avec *roumeler*, en Saintonge, en Poitou et en Berry.

91, note 1. — La mutation de *r* en *s* (moins fréquente en français que je ne l'ai dit ici par inadvertance), et inversement celle de *s* en *r*, se constatent assez souvent dans quelques textes languedociens et provençaux du XIVe siècle et de la fin du XIIIe. Voy. là-dessus les recherches de M. Paul Meyer, *Romania*, IV, 184, 464, et cf. *Rev. d. l. r.*, VIII, 238, note 1.

92, note 1. — A la notice citée, il faut maintenant ajouter celle de M. l'abbé Vayssier sur le dialecte rouergat (*Rev. d. l. r.*, III, 354), dont quelques variétés pratiquent avec constance cette substitution de *d* à *r*. J'ai sous les yeux un écrit publié en février 1876, à Villefranche-de-Rouergue, où je lis : *bigneidou*, *escloida*, *gaide*, *traide*, *beide*. — Au reste, je considère aujourd'hui comme plus que douteuse la mutation que je supposais ici de *r* en *t*, dans les formes verbales *mingeten*, *begueten*, etc. Cf. p. 280.

92, note 2. — Supprimez cette note. *Putnais*, que j'y vise, avait aussi la forme *pudnais*, d'où a pu plus facilement dériver *purnai*. Je mentionne en passant, comme exemple de la mutation contraire en pareille position, *govidnar* = *governar*, que je lis dans un document limousin de 1475. — Une autre forme ancienne de *putnais* est *pugnais*, qui pourrait aussi avoir donné naissance à notre *purnai*. Cf. *rito*, *ritou* (cane, canard) = *guito*, *guitou* de la Gascogne. *Guita* est dans Rochegude.

94, l. 2 et note 1. — On a un exemple de la mutation de *l* en *d* dans *idoula* (Tulle), anc. *udolar* = *ululare*. *Daissa* n'est pas seulement gascon, comme il est dit dans la note. Cette forme est également languedocienne, et on la connaît aussi en Périgord.

95, l. 2. — Ajouter : Exceptionnellement, *l*, au lieu de se

nique admise par Littré. Mais le tout ne pourrait-il pas venir du latin? Le fr. du Centre et de l'Ouest n'a pas seulement *roumeler*; il a encore, dans la même signification, *roumer*, *rouminer*, qui renvoient directement à *rumare* et *ruminare*. *Roumeler* (le *rommeler* de Montaigne) représenterait alors **rumillare*, forme des plus plausibles et d'un type essentiellement populaire, et nous aurions dans *grommeler* un nouvel exemple de la prosthèse du *g*.

vocaliser selon la règle, est tombé, après *a,* dans *rampam* = *rampalm* (rameau bénit ou jour des rameaux), qui est ailleurs *rampau.* L'*r* tombe de même, en Languedoc, devant la nasale, dans *joun* = *jorn, can-salado* = *carn salado.*

95, l. 18 : « en limousin. » — Lis.: en langue d'oc.

96, note 2. — Notre ancienne langue a eu peut-être aussi *muit;* du moins cette forme se rencontre dans le poëme de la *Guerre de Navarre,* vv. 640, 2023.

98, note 1.— Le *Donat provençal* (p. 41) excepte *baltz* (qui est notre *bal*) des mots que l'on peut « virar en *autz* » ; mais il excepte aussi *cavaltz* et *gals,* et nous disons *chavau* et *jau.*

99, note 2. — On a, à Nontron même, un exemple pareil dans *greu* de *grelh* (*grillum*), que l'on aurait dû s'attendre à y voir devenir *grei.*

100, l. 1-2. — On a peut-être un autre exemple de la même mutation (*m* en *b*) dans *brujo* = *myrica* (?). Cf. en grec *βρότος* = *μρότος*, etc.

100, l. 10 : « *Sóulâ* = *sóumá* ».—C'est peut-être plutôt l'inverse. Voy. la note sur la p. 87, l. 7-8.

100, note 2. — Voy. une autre étymologie (plus probable) du fr. *fange*, et par conséquent de notre *fanho*, dans les *Mémoires de la Soc. de linguistique,* II, 70.

101, N, l. 3. — L'étymologie donnée ici de *degu* (*nec unus*) est contestée (Voy. *Romania*, IV, 289, note 2). A l'appui, on peut citer *dostan* (Montauban et ailleurs) = *nostan* (*Joyas del gay saber,* 238), et *arda* = *arna,* deux formes anciennes d'un même mot. Dans le Forez, on trouve la forme *legun*, résultat d'une mutation différente, mais moins rare, de l'*n* étymologique.

102, note 1, l. 5 : « *Vörterbuch* .» —Lis.: *Wörterbuch.*

105, l. 13-14.— *Gru*, rattaché ici à *granum*, a plutôt peut-être une origine germanique. Voy. Littré, au mot *gru.* Il se sera, dans ce cas, produit une confusion des deux mots. C'est ce qu'indique l'*n* du dérivé *engruna* (p. 113, l. 3) = fr. *égrener*.

106, note 1. — A l'appui de cette explication de *trounho,* je citerai *blanha* (= *blanca*), forme que je trouve dans Rochegude, mais que je n'ai d'ailleurs rencontrée, ou du moins remarquée, dans aucun texte.

107, l. 11. — Ajoutez à ces exemples *besouei* (*besonh*), *coudouei* (*codonh*), *louei* (*lonh*), que j'ai entendus dans les cantons de St-Pardoux-la-Rivière et de Champagnac. Au contraire, effacez *perpai*, que je regarde aujourd'hui comme un exemple trop incertain. L'étymologie *perponh* ou *perpoing*, où d'autres s'étaient aussi laissé prendre (voy., p. ex., Ruben, *Œuvres de Foucaud*, 21, note 4), m'avait séduit. Mais, si notre *perpai* peut s'y ramener, il n'en est pas de même du bas-limousin *porpar*, qui renvoie, par *porpal*, à un *porpalh* qui serait la source commune des deux formes. D'un autre côté, *perpount, perpouen*, au sens propre de *pourpoint*, existe à côté de *perpai* (= poitrine). Tout se réunit donc pour rendre plus que douteuse l'étymologie que j'avais adoptée pour ce dernier mot, et que je retire.

107, à la fin. — Ajoutez : *Nh*, comme *lh*, se réduit quelquefois à *y*. Ainsi *entanhâ* du bas-limousin est chez nous *entayâ*. Ce mot signifie « embourber », et je remarquerai en passant qu'il nous offre peut-être (en le tirant de *fanho*) un exemple de la même mutation de *f* (*ph*) en *t*, que l'on constate dans *blastemar* = *blasphemare*. Le contraire se remarque dans le languedocien *fanfasti* = *fantastic*.

108, l. 7 du bas : « eirisseü. » — Ce mot n'est pas aussi particulier que je l'avais cru au dialecte limousin. Du moins ne l'était-il pas autrefois, car on le lit (*eiressel*) dans un troubadour languedocien (Daude de Prades). Rochegude le mentionne, mais il en ignore le sens, ce qui peut faire supposer qu'on ne le connaît pas aujourd'hui dans le Languedoc.

109, l. 21. — Le *v* radical du verbe *avei* tombe même quelquefois, en haut-limousin, à l'imparfait de ce verbe : *oyo* = *avio*.

112, l. 2 de la sous-note : « *frar.* » — Lis. : *frair*. Cette forme et les formes semblables, *mair, pair*, se rencontrent déjà accidentellement dans Bertran de Born, et l'on trouve même *mai* (à la rime) dans Bernard de Ventadour.

114, l. 6 du bas. — Cette étymologie de *dabouro* est probablement erronée. Voy. p. 308, note 3.

123, note 1. — La forme *banna*, ici supposée, se trouve en effet (p. ex. : *Vie de saint Honorat*, p. 13). Je remarquerai à ce sujet que l'assimilation de *d* à *n*, dans le groupe *nd*, suivie ou non, mais plus souvent suivie, de la réduction à l'unité des

deux *n* ainsi obtenus, est un phénomène très-fréquent dans le dialecte provençal et dans le dialecte gascon, surtout dans ce dernier. Ex.: *segona* (*S. Honorat,* 127 *a*), *redounello*, *grannessa,* etc.—Très-analogue est l'assimilation de la même dentale à *l* dans *soullats* = *souldats*, forme usitée dans le Tarn-et-Garonne et probablement ailleurs.

127, l. 7-8. — Sur *boueidâ* = *viduare* (?), voy. ci-dessus la note sur la p. 43, l. 7.

136, dernière ligne de la note : « 176. » — Lis.: 134.

137, l. 5 du bas: « qui ne tenta rien nulle part pour faire revivre les cas de ces substantifs. » — Ceci serait trop absolu, si l'on s'en rapportait aux textes écrits. On voit en effet, par quelques exemples, que les noms *integrals* recevaient parfois l'allongement *es* au sujet singulier. Mais, comme à l'époque où ces formes commencèrent à se répandre, la langue parlée n'avait plus probablement conscience de la distinction des cas, ma proposition, en somme, doit rester vraie.

139, note 2, l. 3 du bas: « 188. » — Lis.: 149.

140, entre les l. 8 et 9 du bas, placez *ligó* = *lugan* (*lucanus*), sans pluriel. C'est l'étoile du matin.

141, note 3: « est devenu. » — Il serait plus exact de dire « est resté », car *la resta* se trouve dans des textes, et non pas seulement limousins, du moyen âge. *Resto* n'a donc pas été emprunté au français ; seulement, à Nontron, sous l'influence de la langue nationale, il a pris le genre masculin.

146, l. 18. — On peut ajouter *paure* = *paor,* qui se dit en divers endroits.

146, l. 3 du bas : « (V. p. 3) ». — Lis.: (voy. t. II, p. 168). — Un passage du même ouvrage (II, 62) montre clairement qu'au XIVe s., dans les noms dont il s'agit ici, la forme du cas sujet (*aire*) prévalait déjà, comme dans la langue actuelle, sur celle du cas régime.

148, note 1, l. 6.— Ajouter : Ces formes en *ei* = *es* se rencontrent assez fréquemment dans *G. de Rossillon*. Ainsi *prei, marquei, mercei, pagei, Agenei,* etc.

152, l. 7. — Placez après *cros* le signe =.

152, l. 9 : « *pó*. » — Je ne sais comment je n'avais pas reconnu dans ce mot l'ancien *post,* dont les exemples ne manquent pas, et qui vient de *postis*.

153, l. 2-6 : « *proubai.* » — Voyez ci-dessus la note sur la p. 68, l. 4-5 du bas.

156, l. 5 du bas. — Ajoutez *go* (anc. *ga*) = *vadum*, où l'*o* bref du singulier reste au pluriel sans changement, contrairement à ce qui se passe dans les autres noms en *o* bref provenant d'un *a* radical, comme *mo, crestio, germo*. Voy. p. 140.

156, note 1, l. 2 : « 149. » — Lis.: 151.

156, note 3, l. 1: « *Colp*. » — Lis.: *Cop*.

160, dernière l. de la note 1: « *as.* » — J'ai trouvé, depuis, un exemple ancien de cet adjectif au féminin pluriel. C'est dans le *Recueil* de M. Paul Meyer, p. 141, l. 92 : « que sas coberturas de fer foron totas *asas.* » M. Meyer, à la vérité, corrige *arsas ;* mais je crois que c'est à tort.

161-2, à la fin de la note 4, ajouter : Au sujet de ces adjectifs ainsi allongés au pluriel, je noterai que, dans le Quercy, le Rouergue et diverses parties du Languedoc, la nouvelle flexion *es*, non-seulement se substitue, mais encore s'ajoute souvent à l'ancienne et régulière flexion en *s*. Je n'ai remarqué cela que dans le pronom *el* (*elses*), dans plusieurs adjectifs déterminatifs (*aquelses, calses, quanses, tanses, toutses, unses* ou *usses ;* au féminin, *toutsos, ussos*)[1], et dans deux ou trois substantifs (*eusses* = *oculos, pelses* = *pilos, reizes* = *reges* (le jour *des Rois*), *fiousses* = *fila*). Dans les mêmes contrées, je vois ces flexions prêtées même aux particules, régulièrement invariables, *mais* et *gis*, et au nom composé *touplé*, qui en joue le rôle. Ex.: *Per de couops n'a pas gisses* (Villefranche de Rouergue); *touplesses d'autres legats* (id.); — *li fóu maysses de pelses grises* (Béziers).

163, note 4, avant-dernière ligne : « religieuse. » — Lisez : religieuses.

164, n° 16. — Aux trois adjectifs en *au*, exclusivement féminins, ici mentionnés, il faut ajouter *bringau*, du verbe *bringâ* (sauter, danser), qui n'est, à ma connaissance, employé qu'avec le subst. féminin *feüre* (fièvre). On dit d'une jeune fille trop

[1] Je trouve déjà *elses, aquelses* et *totses*, dans des documents languedociens de 1465 et de 1501. — Une pièce de même origine, du commencement du XVII[e] s., a *lous teusses* = *lous teus* (*les tiens*).

fringante qu'elle a « la feüre bringau. » — En haut-limousin, l'adjectif *viau* (=*vilis*, comme *fiau*=*filum;* voyez p. 58), garde les deux genres. Mais on lui donne souvent aussi la flexion féminine *audo (viaudo)*, en l'assimilant faussement à ceux où *au* provient de *aldus*, comme *chau*.

166, l. 12 : « singulier. » — Lis. : masculin.

167, n° 7. « *ors—orso.* » — Lis.: *or—orso.*

167, n° 8. — Ajoutez : *For* reste encore féminin dans *aigo-for* (eau-forte), qu'on dit aussi, du reste, *aigo-forto.*

168, n° 10. — C'est par erreur qu'il est dit ici que les adjectifs en *dour—doueiro*, dont il s'agit, ne « correspondent phonétiquement à aucun type latin. » Ils sont formés sur le modèle des adjectifs en *torius*, tels que *amatorius*, mais répondent pour le sens, soit à des participes en *urus*, soit des adjectifs en *bilis*. Voy. Diez, *Grammaire,* t. II, p. 327 de la trad. française, et *Leys d'amors*, II, 60-62.

173. Pronom de la première personne. — Il faut ajouter au paradigme des formes anciennes *iau*, dont les exemples ne sont pas rares dans des textes de diverses provenances.

173, note 3. — Après *nos autri*, ajoutez : cas sujet ; et pareillement, p. 175, note 1, après *vos autri.*

174, note 1.—Supprimez les deux exemples cités dans cette note. Le premier, tiré d'une pièce dont je ne puis comparer les diverses leçons, me paraît décidément trop suspect. Quant au second, j'ai eu le tort, le trouvant cité dans Raynouard, de le transcrire sans le vérifier. Le premier vers est trop long et doit se lire : *E veus m'al vostre plazer*, ce qui rétablit la mesure et fait disparaître l'invraisemblable anomalie syntaxique que j'y croyais voir.

176, première ligne après le paradigme : « vocalisation de l'*e*. » — Lis. : .... de l'*l*.

177, note 1, l. 7. — Voy. d'autres exemples, plus anciens, de cet emploi de *se*, dans la *Romania*, IV, 343.

177, note 2. — Un exemple encore plus ancien de l'emploi de *il* au régime pluriel nous est offert par le v. 2082 de *G. de Rossillon:*

E coro los ferir elh nostre *il*.

178, l. 2 du bas. — J'ai oublié ici *eü*, qui s'emploie aussi, mais plus rarement que *óu*, et seulement, comme au mas-

culin, dans des phrases interrogatives : ***plóu-t-eū = pleut-il?*** Quant à *óu*, l'expression « qui est sujet et régime », dont je me suis servi, pouvant, malgré la distinction faite dans le paradigme, induire en erreur, je crois utile de faire remarquer que, en tant que sujet, *óu* = ***éu*** = ***el***, de même qu'au masculin, tandis que, comme régime, ce pronom n'est autre que l'ancien *o*. Pour les autres formes du pronom neutre, dérivées de ***hoc***, et qui sont très-nombreuses en langue d'oc, voy. la ***Romania***, IV, 338, et V, 232.

178, note 3. — J'ai, depuis, rencontré trois ou quatre exemples de ***la***, sujet, pour *ela*, dans des textes anciens de diverses provenances. Ils sont recueillis dans un autre travail qui paraîtra prochainement.

179, l. 8 du bas.— J'ai oublié ici le pronom ***se***, qui se réduisait à *s* (*ques* = *que se*). En réparant mon omission, j'ajouterai que devant cette *s* se développait quelquefois un ***i*** (*y*), même après une voyelle atone. Ex. tirés des Coutumes de Limoges : *qui queys sia, noys deu pausar*. Des textes d'autres provinces offrent le même phénomène sur une très-grande échelle. Tel est le *Breviari d'amor*. Parmi les mss. des Troubadours, le nº 1592 de la B. N. le présente constamment. Ex. : ***dompnais*** = ***dompna se***, ***emperaireis*** = ***emperaire se***, ***gensois*** = ***genso se***. Il est remarquable que ces mêmes textes laisssent en général intactes les finales, soit verbales, soit nominales, en ***as***, ***es***, ***os***[1]. Ainsi *ela se* devient *elais ;* mais ***elas*** reste ***elas***.

[1] Il y a fort peu d'exceptions. Les moins rares concernent ***es***. Pour ***os***, je n'ai qu'un exemple, précieux à noter comme témoignage de l'ancienneté de la prononciation actuelle du pronom *nous* en bas Languedoc : ***Mas la raso nois*** (pron. ***nouis***) ***no sabem*** (***Breviari d'amor***, v. 2514). Il en était probablement déjà de même de *vos* et de *los*. Voy. là-dessus A. Roque-Ferrier, ***l'Article et les Pronoms en langue d'oc*** (***Revue des l. r.***, IX, 135). — A l'égard de ***as***, on peut citer ***vays*** (= ***vas*** = ***vers***) dans un troubadour de Béziers (R. Gaucelm) et, sans l'*s* (devant une consonne), ***ai*** = ***as*** pour ***als***, datif pluriel de l'article, dans la *Vie de St Honorat*, pp. 12 et 158. (Cf. dans le même texte, p. 12, *ei santz* = *es* (*e los*) *santz*). Mentionnons encore les formes verbales de 2ᵉ pers. plur. en ***ai*** = ***as*** = *atz*, qui ont été signalées dans G. *de la Barre* et dans ***Flamenca***, et sur lesquelles voyez la ***Revue des l. r.***, VI, 292. (Il y en a, si je ne me trompe, dans ce dernier texte, un autre exemple à relever ; c'est au vers 1548, où je crois qu'il faut lire : *Pasai, fai s'el* = ***passez, dit-il.***)

179, note. — Le pronom neutre *lo*, dont il est question dans cette note, fut autrefois très-peu usité, et les dialectes qui, comme le provençal et le dauphinois, en faisaient le plus d'usage, l'employaient comme sujet[1]. Aussi ai-je eu tort de ne pas l'inscrire comme tel dans le paradigme (p. 176). Aujourd'hui on s'en sert beaucoup en Provence, au moins dans le sous-dialecte d'Avignon, que Mistral a rendu classique, mais surtout, à ce qu'il semble, comme régime ou attribut. Voy. sur ce pronom la *Romania*, IV, 342. — Dans le Vivarais et le Dauphiné il conserve son ancien rôle de sujet, sous les formes *lou, le, la*. Pour cette dernière, cf. *sa* = *so*, *va* = *vo* (= *o*). On a des exemples de *la* remontant au moins au XV[e] s. Les mêmes formes se retrouvent, et avec le même emploi, dans plusieurs variétés des dialectes de la Lombardie et du Piémont.

180, l. 3. — Le dialecte gascon fait encore un grand usage de ces *pronoms affixes*, comme les appelait Raynouard. *Vos* y est, non *us*, mais *bs*, réduit souvent à *b* (*p*), et quelquefois même changé en *ts* (cf. *cat*, *cot* = *cap*, *cop*) : *sits platz* (Dastros) = *si vos platz*. — *L* (*lo*) et *ls* (*los*) s'y vocalisent : *lou bin hé parlau* (id.) = *parlar lo* (le vin le fait parler).

180, l. 10 du bas : « *l'i.* » — Lis. : l'*i*.

181, l. 1. — Il faut faire une exception pour *lâ* sujet, qui, comme l'article féminin pluriel, élide quelquefois son *â*. Ex. : *quan l'an* = *quand elles ont*.

181, l. 15. — Des textes de la Provence proprement dite, du XIV[e] siècle ou de la fin du XIII[e], offrent quelques exemples de cette chute du *v* initial, tant dans le pronom *vos* que dans quelques autres mots (*vostre*, *volopat*, *volontiers*). Voy. *Derniers Troubadours de la Provence*, p. 22 ; *Vida de sant Honorat*, pp. 120 *a* et *b*, 129, 133 *a*, 174 *b*, 186. Dans la chronique biterroise de Mascaro (p. 136), on trouve *hoiar* (= *voiar*), où *v* se réduit seulement à *h*.

[1] C'est à ce titre qu'on le voit figurer, et je n'en connais pas d'exemple plus ancien, dans ces vers du troubadour provençal Raimbaut d'Orange (Mahn *Gedichte*, n[os] 326 et 354) :

Qui qu'en favelh
Lo m'es pro belh
De mon saber...

183, l. 7. - Dans la Provence, *cal(cau)* est employé abusivement sans article, comme relatif, principalement après les prépositions : *de quau = de qui*, *en cau = à qui*. Usage ancien dans ce pays, comme le prouvent les ex. ci-après, tirés de la version du Nouveau Testament (ms. 2425) :

Lo drap *de qual* era ceuturat.
(Jean, 13, 5)
Lo lazer *qual* Jhesus avia resuscitat.
(*Ibid.* 12, 6)

184, l. 6-7. — C'est par inadvertance que j'ai dit ici que *quant* « comme relatif ne servait qu'au neutre. » La vérité est qu'il pouvait servir pour tous les genres et aux deux nombres.

184, note 1. — Cet emploi de l'article pour le pronom est très-fréquent dans la *Chanson de la croisade albigeoise*. On peut voir les exemples réunis par M. Paul Meyer dans le glossaire de son édition.

185, l. 1 : « réduites. » — Lis. : réduit.

185, l. 5-6. « *Ço* (ou *cé*) n'est jamais employé qu'avec un pronom relatif. » — Il y a là une erreur ; j'oubliais que *cé* s'emploie très-fréquemment seul avec le verbe *dire : ce di, ce disio, ce disset-eü,* etc. On se sert aussi quelquefois de *ça,* mais rarement, par ex. dans la locution pléonastique *ce disset-eü ça di,* qui répond au fameux *qui dit dit-il* de nos troupiers. — Je noterai, en passant, que la forme *ce* se rencontre déjà, dès le XIVe siècle, dans des textes du Limousin ou d'autres provinces, principalement du bas Languedoc. C'est dans le *Petit Thalamus* de Montpellier que j'en ai vu les exemples les plus nombreux.

185, note 1. — Voy. un autre ex. de *quo* pour *aco* dans *G. de Rossillon*, v. 299 du fragment publié par M. Meyer dans son *Recueil*, parmi les variantes.

185, note 3 : « 1589 ». — Lis. : 1389.

186, note 3. — *Un*, dans les deux exemples de St Bernard rapportés ici, est plus probablement une variante orthographique de *on*.

187, l. 3. — Sur le modèle de *alcun, cascun,* où *unus* n'ajoute rien à la signification ni de *aliquis*, ni de *quisque,* le dialecte languedocien a formé, en ajoutant *un* à *mant, trop, quant, tout,* les adjectifs composés *mantun, tropun, quantun, toutun,*

qui ont respectivement le même sens. *Mantun* est déjà fréquent dans la *Croisade albigeoise* en prose; je n'ai pas des trois autres d'exemple remontant au delà du XVI[e] siècle. — C'est peut-être une composition semblable que nous offre *cilun*, qui se lit deux fois dans la *Vie de Saint Honorat* (pp. 45 et 88), et qui signifierait la même chose que *cil* tout seul, c'est-à-dire *ceux-ci*. Ce sens conviendrait fort bien dans les deux passages.

188, note 1.—On pourrait, je pense, sans trop de témérité, désigner le littoral méditerranéen, de Nice à Valence, en y comprenant les îles voisines, comme le domaine propre de cette forme, en France et en Espagne. Elle paraît, dans les deux pays, s'être fort peu avancée dans les terres, sauf peut-être du côté des Pyrénées. — Les textes cités dans la note ne sont pas les seuls qui en offrent des exemples[1]. Voy. encore *Un troubadour aptésien*, par l'abbé Lieutaud, v. 145; les *Derniers Troubadours de la Provence*, pp. 61 et 99; *Vie de saint Honorat*, édit. Sardou, p. 66 (*assaventura* = *a l'aventura*), p. 111 (*que sa dona per ver entuyseguat avia*), p. 203 *a*, note 37 (*sos pes o sas mans*); Nat de Mons, dans un passage cité deux fois par les *Leys d'Amors* (II, 256 et 390):

Quar qui *so* ver te nec
Lay on direl deura.....

Au nom propre Pons de *sa* Gardia, rappelé par M. Meyer, et qui est dans deux mss. (sinon un plus grand nombre), celui du troubadour appelé par d'autres P. de *la* Gardia, on peut joindre les deux suivants, que je trouve dans Teulet (n[os] 475 et 800): *Oalrics dez Anglada* (= *de z'Anglada*) et *W. des Bosquet*.

Ce qui prouve bien que c'est à *ipse* qu'il faut rattacher ces formes de l'article, c'est que, dans de très-anciennes chartes

[1] Le *Ludus sancti Jacobi* en a un troisième au v. 371.—Je n'en ai mentionné que trois dans *Flamenca;* mais il y en a un plus grand nombre. Pour plusieurs, à la vérité, on peut hésiter entre l'adjectif possessif et l'article. — Dans *Ste Agnès*, le texte qui en a le plus, j'en ai compté 19. M. Meyer (article cité) en a relevé 14. Voici les cinq autres: 263 : *ce* nostre dieus; 340 : *ci* majestat (corrigé *cil* sans nécessité); 824 et 1145 : Al de *sa....!* (et non *adesa*, comme porte l'édition); 931: *ço* (= *so*), inutilement changé en *cel*.

de la Provence et du bas Languedoc, où le latin se mêle au provençal, on voit souvent cet adjectif jouer le rôle de l'article, comme *ille* le fait dans d'autres. Je renvoie aux chartes du *Mémorial des Nobles* de Montpellier, portant les nos 35, 36, 37, 40, 81, 101, 120, 121, 122, 125, 129, dans l'édition de M. Montel (*Revue des langues romanes*, t. V et VI). Voy. aussi Meyer, *Recueil*, nos 45 et 46.

190, note 3 : « pour*del*, employé ». – Lis.: pour *del* ou *dal*, employés.

194, l. 4 du bas. — Effacez *si*.

196, l. 9. — Lisez *qu'ei* au lieu de *quei* et placez le signe = après *lou meü*.

199, note 2, l. 1. — Ajoutez cet exemple tiré d'une pièce languedocienne de 1355 : *a tug aquilh* (*Joyas del gay saber*, p. 13).

201, l. 15-16. — *Quecx*, contrairement à ce qui est dit ici, a duré longtemps. Il était encore usité au XIVe siècle. Les *Leys d'amors*, tout en le qualifiant de *mot estranh*, constatent qu'il était « acostumat de pausar per *cascus*. »

202, *Nul*.— Il faut ici ajouter, comme équivalent de *nullus*, *pen-peino*, littéralement *pas un*, *pas une*.

204, note (lis. 1 au lieu de 3. — L'adjectif *trop*, plur. *tropis*, *tropos*, existe encore en Languedoc.

215, l. 18 : « *Revista*. » — Lis.: *Rivista*.

218, note 2 : « 51-55. » — Lis.: 36-37.

218, note 3 : « 36-37. » — Lis.: 51-55.

228, l. 10 du bas.— D'autres formes de cette première personne sont *soun* et *sieu*, la première propre au languedocien, la seconde au provençal. *Soun* (*son*) est déjà très-fréquent dans les vieux textes; *sieu* (*siu*), au contraire, y paraît à peu près introuvable. Peut-être y en a-t-il un exemple au v. 3362 de *Flamenca* :

Quar s'ieu am e non *siu* amatz.

228, note 3.— *Sias* est la forme constante de cette 2me personne dans la version provençale du Nouveau Testament contenue dans le ms. B.N. 2425, si j'en juge du moins par ce qui a été publié de cette version.

229, l. 5 et l. 2 du bas. — Ce qui est dit ici de *em* et de *etz*

n'est pas exact. Ces formes, dont on trouve de nombreux exemples dans Goudouli et dans les poëtes ses contemporains et successeurs, survivent encore en diverses parties du Languedoc.

230, note 1. — J'ai rencontré depuis ces mêmes formes (*eravam, eravatz*) dans les œuvres de deux troubadours de Béziers, Matfre Ermengaud et Bernard d'Auriac.

Mentionnons encore, à cette occasion, d'autres formes anciennes dont on n'a que de très-rares exemples, tous relevés dans des textes de la Provence. Ce sont *siu* (*j'étais*), *siam* (*nous étions*), *sias* (*vous étiez*), *siu* (*ils étaient*). Pour *siam* et *sias*, voy. la *Revue des langues romanes,* VII, 76, note sur le v. 18 d'une pièce de Jacme Mote d'Arle. Quant aux deux *siu,* je n'ai encore rencontré ces formes qu'une seule fois. C'est dans le roman de *Flamenca,* v. 4045 et v. 4739, où elles sont confirmées à la fois par le contexte, qui, dans les deux cas, exige l'imparfait de l'indicatif, par la présence dans un autre passage (v. 6073) de la forme *siam* (*nous étions*), et enfin par cette double circonstance qu'il y a dans le même texte d'autres exemples de *iu* pour *ia* (ainsi *estiu* = *estia,* aux vv. 1315, 3495 et 6428), et de *iu* pour *io*, 3e pers. plur. (Voy. vv. 871, 2020, 1372, 6437, etc.)

Cet imparfait de *être* existe encore aujourd'hui ; mais je ne saurais dire si la série de ses formes est complète, ni quelle est l'étendue du pays où elles ont cours. Je n'ai, jusqu'à présent, d'exemples que de la première et de la deuxième personne du pluriel (*siam* et *sias*), et c'est dans une pièce datée d'Alais (Gard), et imprimée dans l'*Armana de Lengado* pour 1876, que je les ai recueillis.

Revenant au *siu* (= *eram*) du v. 4045 de *Flamenca,* je remarquerai que cette forme nous offre probablement l'exemple le plus ancien de la substitution qui s'est opérée dans le dialecte provençal de *iu* (*ieu*) à l'*ia* classique, à la 1re pers. sing. de l'imparfait et du conditionnel. La *Vie de sainte Enimie,* dont l'auteur était de Marseille, a deux exemples de la même flexion. Ce sont les suivants (Bartsch, *Denkmæler,* 266, 21-22) :

E que as dit ? que ja tenrieu
Per fantauma si ho auzieu....

Les félibres n'écriraient pas aujourd'hui autrement.

231, note 1. — J'ignorais, quand j'écrivais cette note, que des formes pareilles à celles que j'y signale ont cours aujourd'hui aux environs de Limoges, sinon à Limoges même. Ruben, dans la préface de son édition de Foucaud, à côté de *fuguei* et *fuguesso*, mentionne *siguei* et *siguesso*, et, en effet, j'ai rencontré ces dernières formes dans de récentes chansons limousines[1]. Mais on ne trouve jamais rien de pareil ni dans Foucaud, ni dans Richard.

240, l. 18 : « comme Toulouse et Marseille ». — Par « Marseille », le lecteur aura compris que j'entends la Provence en général. Il se pourrait qu'à Marseille même ces formes en *gué* fussent moins usitées que d'autres formes allongées (en *ssé*). C'est du moins ce que semblent indiquer les textes spécialement marseillais que j'ai pu lire.

247, note I, l. 4. — Ajouter : Ces formes *affaiblies*, ou originairement faibles, en *ii* = *i*(*v*)*i* ne se rencontrent, à ma connaissance, que dans le texte cité dans cette note, dans *Boëce* (v. 87 : *servii*), dans une pièce rimée du ms. lat. 3558 B, que je publierai incessamment, avec les sermons contenus dans le même ms. (*tenguii*, *chaiguii*, *saubii*), et enfin dans le fragment de mystère découvert à Périgueux, dont j'ai donné dernièrement la 2e édition (*eichii*)[2]. Tous ces textes sont limousins. La prononciation actuelle ne fait, dans ces formes et les pareilles, sentir qu'un *i*, mais très-allongé : *dissí*, *venguî*, *tenguî*, *saubî*, etc., et peut-être en était-il déjà ainsi autrefois.

248, note 1. — J'ai oublié ici *di*, usité encore dans la locution *ce* (ou *ça*) *di* = *dit-il* (anc. fr. *ce dit*).

249, 1re col., l. 6 du bas : « *esas*. » — Lis. : *essa*.

254, l. 11 : « auss, ». — Lis. : aussi.

255, l. 12 du bas : « *y*. » — Lis. : y.

258, l. 2 du bas. — A *coufî* on peut ajouter, comme ayant passé à la 2me conjugaison (inchoative), les deux verbes *councî* (*concidere*) et *suncî* (*subcidere*) : *quelo chalour me councî* (m'abat, m'accable); *lou grán fre lou suncî* (le saisit, le transit.) Si ce

[1] Le Berry dit de même : *je sus* = *je fus*; *je susse* = *je fusse* (voy. Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, p. 276).

[2] Voy. *Revue des l. r.*, VII, 417, note sur le v. 7 de ce fragment.

dernier verbe est le même que l'anc. *somsir*, il est resté plus près de la signification primitive.

258, dernière ligne. — Outre *disei (dises)*, nous avons encore à la 2me personne du sing. de l'ind. prés. la forme forte *dî* (= *dis* = *ditz*), usitée uniquement dans la formule interrogative *qu'en dî?* — A l'impératif, nous avons aussi, outre *dijo*, une seconde forme, *dî* (cf. fr. *dis*) qu'on peut employer isolément, mais que l'on joint volontiers à la première d'une façon pléonastique : *dijo, dî!*

259, note 1. — Cette signification de *deidire* doit être rapprochée de celle que l'ancienne langue d'oc, comme l'ancien français, donnait quelquefois à *desmentir*, à savoir *fausser*, dans un sens matériel (p. ex. une armure).

261, n° 9. — *Mulgere* n'a pas, en effet, de représentant dans Raynouard. Mais on trouve dans le *Donat provençal* les formes *mols* = *mulsit* (54 *a*) et *moutz* = *mulget* (57 *a*), dont la dernière renvoie à un infinitif tel que *molzer*.

262, l. 4. — On a pourtant des exemples, même dans de très-vieux textes, de *gui* tonique à la 1re pers. du singulier. Voy. la note 1 de la p. 247 et, ci-dessus, l'addition qui s'y rapporte. D'autres exemples sont *agui* dans P. Vidal (*Ajostar e lassar*), *mentaugui* dans Guillaume IX (*En Alvernha*). Cette dernière pièce offre aussi *respozi*, autre forme affaiblie.

263, l. 7-8 et note 1. — Je crains d'avoir été ici beaucoup trop affirmatif, et je considère aujourd'hui comme peu sûre cette explication des formes *bega*, *molga*, etc. Il est plus probable que le *g* y provient, comme dans *vengo*, de l'*i* durci de la flexion *iam*.

264, n° 8. « *Dóure.* » — On dit aussi *doulei.*

264, note 1. — D'où vient *riclhâno*, qui est chez nous, comme on le voit par cet exemple, le nom de l'arc-en-ciel? Rochegude a *alclas*, et le languedocien moderne *arcolan*. On peut, d'après ces formes, conjecturer : 1° que l'*i* de notre *riclhâno* est parasite; 2° que ce mot a subi l'aphérèse, ordinaire en limousin, de l'*a* initial. La forme régulière et complète du mot serait ainsi *arc(o)lano*, qui nous représenterait l'*alclas* (= *arclans*) de Rochegude féminisé.

265, n° 16. — A la 2e pers. du sing. ind. prés., outre ***pódei,***

on a aussi, en haut limousin, la forme contracte *pouei*. Cf. *vouei* à côté de *vôlei*.

266, note 1. — Je n'avais pas sous la main, quand j'écrivais cette note, le dictionnaire de Béronie, et mon souvenir de l'article auquel je renvoie était resté trop peu précis. Ainsi s'explique que le mot « probable » se soit glissé sous ma plume. Le fait est que rien ne doit paraître moins vraisemblable que l'explication donnée, non par Béronie lui-même, mais par son continuateur Vialle, du dicton dont il s'agit.

267, l. 2. — La forme *vols* est ici notée à tort comme parfait de *voler*. Elle représente, non *voluit*, comme a imprimé M. Guessard (ce qui a causé mon erreur), mais *volvit*.

270, l. 20. — On trouve déjà quelques exemples isolés de la 1re pers. plur. du futur en *am* dans des mss. du XIVe siècle (*Croisade albigeoise*, *Breviari d'amor*, *Vie de sainte Énimie*, etc.)

270, note 1. — La forme classique de ce futur était *poirai*, par vocalisation du *d*, comme dans *creirai*, *veirai*. Mais on trouve aussi, dans quelques textes anciens, *porai*, qui est notre *pourai*.

276, l. 5. — Ajoutez : Les deux participes *penden* et *fenden* ne reçoivent pas non plus la flexion féminine dans le proverbe agricole : *luno penden*, *terro fenden*. Cf. le provençal *aigo-ardent* = eau-de-vie.

277, l. 10-11. — Les formes dont il s'agit ici existent aujourd'hui dans le dialecte gascon ; mais il faut se rappeler que ce dialecte est, à proprement parler, étranger à notre langue.

277, l. 17-18. — Il faut observer ici que, dans les parties du Périgord où la voyelle flexionnelle, à ces trois personnes, est *a*, elle l'est aussi à la 3e pers. du pluriel. Ainsi *disseran* et non *disseren*.

277, l. 7 du bas. — Ajouter : Si l'ancienne forme de cette 2e personne s'est conservée quelque part, il est probable qu'elle a complétement rejeté son *t* final, dont on la trouve déjà privée, dès le XIVe siècle, dans quelques textes, dont le principal est le *Breviari d'amor*. Ex. tirés de ce poëme : *receubis* (14637), *suffris* (14639) ; *formieis* (14611), *suffertieis* (14358). On remarquera dans ces deux derniers le changement d'*ies* final en *ieis*. Ce changement a presque toujours lieu, en pareil cas, dans le poëme. — Une pièce, probablement limousine, que

j'ai plusieurs fois citée (*Prière à Notre-Dame,* dans la *Romania,* I, 409), abonde en formes pareilles, et il n'y en a pas une seule en *t.* Mais *ies* ne s'y diphthongue pas, comme dans le *Breviari.* Ex.: *aguis* (3), *porties* (34), *sufferties* (51).

279, l. 12. — D'autres formes de prétérit, aujourd'hui en usage à Toulouse et lieux voisins, offrent *b,* au lieu de *g* ou *r,* comme consonne flexionnelle. On dit, par exemple, *plourèbi, plourèbes (plourec), plourebèm, plourebèts, plourèben.* M. le docteur Noulet, à qui je dois le paradigme entier de ce temps, dont je n'avais rencontré dans mes lectures que les personnes à finale atone, m'apprend que la 3e pers. du singulier manque à la série. On ne dit jamais ni *plourep,* ni *ploureb.* Je ne connais pas d'exemple ancien de ces formes remarquables, où paraît revivre le *v* des formes latines, et qui pourraient suggérer une troisième explication des formes en *ègui* du même dialecte. De *plorevi,* par exemple, *ploregui* se serait aussi régulièrement développé que *mogui* de *movi.*

284, l. 20. — Dans les verbes de la 1re conjugaison, l'ancienne langue avait, pour ce temps, une 2e forme plus étymologique, mais moins usitée, en *ara;* ainsi *semblara* (*Flamenca,* 3701) pour *semblera.* On en rencontre quelques exemples isolés dans des textes limousins du XIVe siècle.

292, l. 13. — Le même recul de l'accent se remarque exceptionnellement en portugais, dans les imparfaits *púnha, tínha vínha.* Voy. Diez, *Grammaire,* trad. franç., II, 178.

295, note 1. — Il y a un très-grand nombre d'exemples de pareils déplacements de l'accent dans la *Chanson de la Croisade albigeoise.* Voy., dans la *Revue des langues romanes,* IX, p. 200, la note sur le v. 5002 de ce poëme.

302, l. 4 du bas : « *Cel i respondero.* » — Il faut effacer cet exemple. La bonne leçon est : *E eli respondero.* Voy. l'édit. de M. Meyer, v. 2915.

304, note 2. — *Or* = *on* est aussi plusieurs fois dans la *Chanson de la Croisade albigeoise.* On y trouve également *dor* pour *don.* Je noterai, en passant, que la mutation de *n* en *r* qu'on remarque dans ces formes est très-fréquente dans le dialecte dauphinois, spécialement dans le patois de l'Oysans. Ex.: *ur* = *uro, sour (suum), mour (meum), bour (bonum),* etc. Le languedocien *milhouno* offre un exemple de la mutation inverse.

308, note 3, l. 2. — Effacez « t. IV », et lisez 114 au lieu de 656.

315, l. 2 de la fin : « ... *mentz*, survivent encore, dans....» — Lisez : ... *mentz*. Ces derniers survivent encore dans...

316, l. 8. — Le verbe *acelâ* (*assalâ*), contrairement à ce que j'avais cru, est encore usité. En voici un exemple tiré d'une chanson récente :

Co fai que noû van alai
Noû assalâ soû lou plai.

D'autres locutions adverbiales formées comme *a l'assala* sont *a brassa*[1] (fr. *à bras-le-corps*) et *a l'esprê* (fr. *à dessein*). A la place de l'ancien *de leu*, on dit, à Rochechouart, *de legiê* (anc. fr. *de léger*).

316, note 2, dernière ligne. — Locutions semblables usitées en Provence et en Languedoc : *d'agachoun*, *d'escoundoun*, *d'assetous*.

317, l. 3. — A *daveras*, ici rappelé, on peut ajouter *dapas* *lentement*) et *dabadas* (*en vain*). Ce dernier subsiste encore en Provence (*de bado*).

318, note 1, ligne 2. — Effacer la virgule après le second *cada*.

319, l. 7. — On trouve en effet, dans l'ancienne langue, une locution semblable : *casen levan* ou *levan casen*. En voici un exemple du troubadour Perdigon :

E fin joi e lonc desir
Mi menet levan cazen.
(*Parnasse occitanien*, 115.)

322, l. 15. Sur *no mas quant*. — Au lieu de *quant* ou *que*, on trouve quelquefois *de*, ce qui confirme mon analyse de notre locution, la relation eutre les deux termes d'une comparaison pouvant s'établir aussi bien par *de* que par *que* ou *quant* (*quantum*). Ex.: *res mays de veritat pura* (*saint Honorat*, p. 322); *negus... mas d'en Arnaut* (Vie de G. de Berguedan). D'autres

[1] Cette locution existait déjà au XIII[e] siècle :

Penra son marit a brassat
(*Breviari d'amor*, v. 3933).

Pouvait-on l'employer aussi, comme aujourd'hui, avec un nom féminin, et dire, par exemple, *penra sa molher a brassat?* C'est fort vraisemblable, mais je n'en ai pas la preuve.

fois, *de*, au lieu de se substituer à *quant*, s'y ajoute simplement. Ex.: *mas cant sol de Proensa* (*Croisade albigeoise*, v. 7072). Voy. encore dans le même poëme, vv. 140, 2055, 2320, 3268.

324, l. 1 du bas : «(*co colp*).» — Lis.: *co* (*colp*).

325, l. 8 du bas. — Ajouter : *Piei* remplit même quelquefois abusivement le même rôle, par suite d'un oubli singulier de sa signification propre. Ex.: *piei qu'un rei me crese*= *je me crois plus qu'un roi* (Mozobrau, *lâ Lemouzina*, p. 77).

326, note 2, l. 2. — Au lieu de 2589, il faudrait lire 2587. Mais cet exemple, et je pense aussi le second, sont à supprimer. En effet, *oil o* doit être lu *oi lo*, où *lo* est pronom neutre sujet, et je ne crois pas aujourd'hui que *oi* soit l'*oil* français. J'y vois simplement un doublet de *oc*, résultant de la vocalisation du *c*.

327, note 3, l. 2.—Aux auxiliaires de la négation, ici mentionnés, ajoutez *mot* (*motz*)= *modum*. Ex.:

Quant menz s'en guarda no sap mot quan los prent.
(*Boëce*, 132.)

On explique ce *mot* par *muttum*, mais je crois que c'est à tort. Voy. là-dessus la *Rev. d. l. r.*, 2e série, IX, p. 356, note sur le v. 3065 de la *Croisade albigeoise*.

328, l. 7.— Voici deux exemples de cet abus, tirés de textes languedociens du XVe siècle :

De totz quants son en lo pas miserable
D'aquest mon trist, *jamais* se trobaria
Qui recomtes lo gaug inestimable...
(*Joyas del gay saber*, p. 52)

Et quand los de la dita vila los an vistes venir, se son de *res* esbayts. (*Croisade albigeoise en prose*, édit. Bompard, p. 70).

331, l. 13-14. — Suppléez deux lettres tombées, n à la fin de la ligne 13, *t* au commencement de la ligne 14.— En Provence et dans le Vivarais, je trouve *c* (*qu*) employé dans le même cas. Ex.: *din-c-un panier*, *din-c-un libre*.

332, l. 5 : « *de* (*mixto*). » — Lis. : (*de mixto*).

332, l. 15. — *Sau* (*sauv* devant les voyelles) se dit aussi en divers lieux : *sauv aciden* = *sauf accident*.

336, l. 7 du bas.— *Ves* (sous la forme *bei*) est employé, dans la Marche, du côté de l'Auvergne, au sens de *à* ou *chez*, qu'on lui trouve aussi, sous des formes variées, en Languedoc, en

Provence et jusque dans le Forez. Exemples anciens de cette acception : *vas un juzieu = chez un juif* (Meyer, *Rapports*, etc., p. 62) ; *vas Jerusalem = à Jerusalem* (*Ibid.*, 64).

338, dernière ligne : « Ne sai quans. » — Lis. : No sai quans.

340, l. 13. — Exemple pareil dans *G. de Rossillon* (v. 6755):

Ab Girart son lhi *dui trei* companho.

341, dernière ligne. — On trouve déjà *per tot aquo*, avec le sens de *malgré cela*, dans une pièce de Guillaume IX, le plus ancien des troubadours:

Mas ieu *per tot aquo* nom mogui ges

341, note 1, l. 8. — Le dialecte provençal se sépare, sur ce point comme sur tant d'autres, du limousin et de la langue classique, *mais* y signifiant à la fois *verum* et *magis*. Il en était de même autrefois, comme on peut le voir par les textes spécialement provençaux, tels que *Flamenca*, *saint Honorat*, *sainte Agnès*, etc.

342, l. 4. — *Pâmin* se dit aussi, en Limousin, dans le même sens, mais, à ce qu'il semble, beaucoup moins que *pamens* en Provence.

342, note 1. — Suppléez la lettre f, tombée au commencement de la l. 3.

344, l. 14 du bas. — Un exemple plus ancien de *quan*, dans cette acception, est le suivant, tiré de *Jaufre :*

Per pauc non a lo sen perdutz
Tant fon fels e mal et iratz
Can Jaufre non era nafratz.

Voy. aussi *Flamenca*, v. 1772, où *cant = car, vu que*.

344, l. 2 du bas. — L'explication ici hasardée de *de se que* est à retirer. Cette locution est certainement *de sempre que*, puisque *dese* (*desen*, *desempre*) = *aussitôt*. Voy. la note 1 de la page 311.

345, l. 12. — Il faut ajouter, comme équivalent de *peique* (fr. *puisque*), *d'abor que,* moins usité pourtant chez nous qu'en Provence et qui a aussi, et même plus souvent, sa signification propre et normale de *aussitôt que*.

347, l. 2 : « *Quoique.* » — J'ai oublié l'équivalent le plus

correct de la conjonction française, qui est *tambe que*. Mais aujourd'hui on ne s'en sert plus guère.

347, l. 30. — Il y a ici une erreur : *per so que* pouvait, en effet, se réduire à *per so*. Ex. : « e fes lo cor raustir... *per so* la domna s'agradava fort de cor de salvaizina. » (Vie de G. de Cabestanh.)

348, l. 17 : « *Vouei.* » — Cette interjection existe aussi (*voui*) en Languedoc. En Provence je la trouve jointe, comme chez nous (mais sous sa forme primitive), à l'impératif de *videre : oi-ve !*

349, l. 19. — D'autres altérations de *diable* sont *diatre*, *marjaure* (= *malus diabolus*).

350, l. 1 : « *pleit-a-Deu !* » — Je trouve de même *plaît a Dieus !* dans des textes languedociens du XVII[e] s. (*Théâtre de Béziers*, pp. 96, 166).

350, l. 16. — Ajoutez *ourdi*, altération de *ardi*, qui se dit aussi. C'est le fr. *hardi* = *hardiment ! courage !* — Au lieu de *anem !* on dit aussi quelquefois *an !* qui n'en est qu'une abréviation.

350, l. 17 : « *ja.* » — Cette interjection est mentionnée dans les *Leys d'amors* (III, 36), parmi un certain nombre d'expressions elliptiques encore usitées pour la plupart.



TABLE

T



